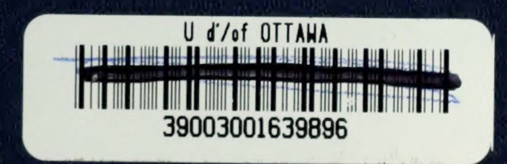
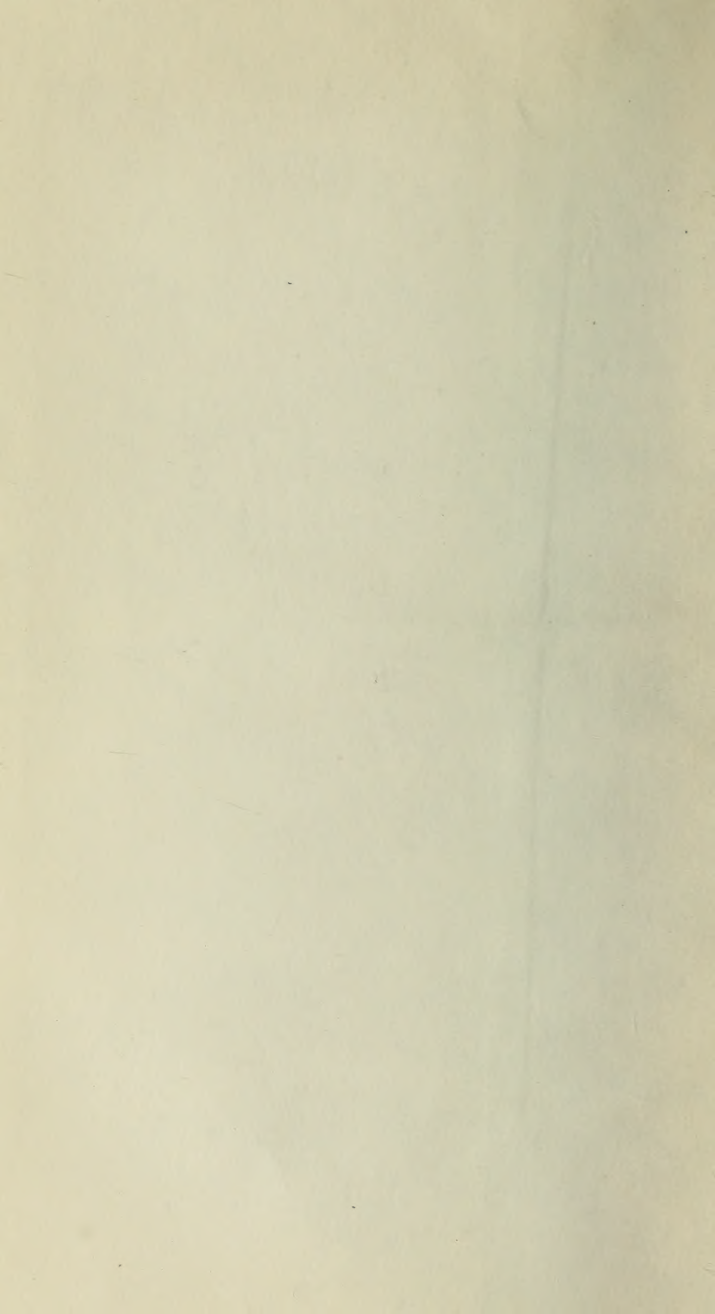




LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE

OU

SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES, etc.

DANS LESQUELS SONT EXPLIQUÉES

LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS

TIRÉES

DE L'ÉCRITURE SAINTE, DES CONCILES ET DES SAINTS PÈRES

PAR LE P. LE JEUNE

DIT LE PÈRE AVEUGLE, Prêtre de l'Oratoire de Jésus

TOME X.

H. PÉLAGAUD FILS ET ROBLOT,

LIBRAIRES DE S. É. MGR L'ARCHEVÊQUE DE LYON.

LYON, GRANDE RUE MERCIÈRE, 48. | **PARIS**, RUE DE TOURNON, 5.

LYON, J. B. PÉLAGAUD,
imprimeur de N. S. P. le Pape et de Mgr le Card.-Arch.

LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE, OU SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES, etc.;

dans lesquels sont expliquées

LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS,

TIRÉES

DE L'ÉCRITURE SAINTE, DES CONCILES, ET DES SAINTS PÈRES;

Par le P. LE JEUNE,

Dit LE PÈRE AVEUGLE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE JÉSUS.

> Spiritus Domini misit me evangelizare pauperibus (Luc. 4 18.)

NOUVELLE ÉDITION.

TOME X.

H. PÉLAGAUD FILS ET ROBLOT,

LIBRAIRES DE S. É. MGR LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE LYON.

LYON, Grande rue Mercière, N° 48.

PARIS, Rue de Tournon, N° 5.

1868.



LE

MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE.

SUITE DES COMMANDEMENTS DE DIEU.

SERMON CCLXXIII.

DE LA LUXURE.

Non mœchaberis. Non concupisces uxorem proximi tui.
Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. (Exod. 20. 14. 17.)

Si le péché d'impureté était défendu aux juifs qui vivaient avant l'incarnation, et qui n'avaient qu'une loi grossière et imparfaite, il l'est à plus forte raison aux chrétiens, qui ont reçu des commandements tout divins, et qui ont l'honneur d'être unis à la chair immaculée et au corps adorable du Fils de Dieu. *Si transieris per ignem, flamma non nocebit tibi.* Pour n'être pas atteint de ce feu infernal, il n'en faut parler qu'en passant et le plus brièvement qu'il est possible ; je vous indiquerai les causes, les effets et les remèdes de ce vice.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Triplex est luxuria, nempe spiritualis, sensualis, carnalis.*

Primum punctum. *Causæ luxuriæ :* B. 1° *Laudes adulantium*, 2° *Ambulationes*, 3° *Appetitus lucri temporalis.*

Secundum punctum. C. *Primus effectus*, *mors animæ*

per multa peccata, quæ significantur nomine Asmodæi. — D. *Secundus, damna temporalia quæ eodem nomine significantur.*

Tertium punctum. *Remedia :* E. 1° *elevatio mentis in Deum, in ejus verba, in exempla Sanctorum.* — F. 2° *Humiliatio.* — G. 3° *Fuga occasionum, tentationum, etc.*

EXORDIUM.

A. — (*Triplex est luxuria, etc.*) Au commencement de ce discours j'avancerai une proposition qui d'abord semble un paradoxe, et qui néanmoins est une vérité très solide, c'est qu'il n'y a point de commandement qui soit transgressé si souvent, en tant de lieux et par tant de sortes de personnes, que ce précepte divin : Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. Pour n'avoir aucune difficulté à recevoir cette proposition, vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y a trois sortes de luxures : la luxure spirituelle, la luxure sensuelle, la luxure charnelle.

S'il n'y avait point de luxure spirituelle, S. Paul (2. Cor. 7. 1.) ne nous avertirait pas que, pour nous rendre dignes des promesses que Jésus nous a faites de se loger au milieu de nous, nous devons nous purifier de toute souillure, non-seulement de corps, mais encore d'esprit : *Habentes igitur has promissiones, mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus ;* et comme Jésus nous voulant préserver de la luxure corporelle, nous commande de ceindre les reins de notre corps de la ceinture de chasteté : *Sint lumbi vestri præcincti ; lumbos præcingimus cum carnis luxuriam per continentiam coarctamus ;* (S. Gregor. homil. 13. in Evangel.) ainsi S. Pierre, pour nous préserver de la luxure spirituelle, nous recommande de ceindre les reins de notre esprit du baudrier de la continence : *Succincti lumbos mentis vestræ. Lumbos præcingimus cum mentis luxuriam per continentiam coarctamus.* (1. Petr. 1. 13.)

Quelle créature est plus spirituelle, plus déchargée de

matière que les anges, qui sont des intelligences séparées? et toutefois le subtil Scot et plusieurs docteurs de son école maintiennent que le premier péché de Lucifer et des anges de sa suite, fut un péché de Luxure, non de luxure corporelle, puisqu'ils n'ont point de corps, mais de luxure spirituelle; et l'Ecriture autorise cette vérité, appelant ordinairement les démons esprits immondes. Ce péché consiste en ce qu'au commencement de leur création, au lieu de se tourner vers Dieu pour l'adorer et le remercier, ils se tournèrent vers eux-mêmes, et s'amusèrent à contempler et à admirer leurs propres perfections. Or toute réflexion de notre esprit sur lui-même, ou sur quelque créature que ce soit, est une espèce d'impureté, si elle n'est rapportée à Dieu; car notre cœur n'étant fait que pour Dieu, quand quelque autre chose y est reçue, c'est pour lui une tare et une imperfection, comme ce serait une profanation du trône royal si quelque autre personne que sa majesté prenait la hardiesse de s'y asseoir.

Le saint abbé Moïse disait que l'homme doit croire que lorsqu'il détache son esprit de ce divin objet, même pour un moment, il commet une fornication spirituelle; pour cela les Pères spirituels nous répètent souvent que nous avons grand sujet de nous humilier et de nous confondre devant Dieu, comme étant extrêmement impurs et chargés d'ordures en sa présence, vu que de douze pensées que nous avons, à peine y en a-t-il deux qui ne soient de nous ou d'autres créatures. Supposons qu'un gentilhomme ait une incommodité telle qu'il ne puisse être quatre moments sans tourner la tête ça et là; quand il serait à la cour en présence du roi, il aurait une grande confusion de cette infirmité, lors même que le roi, par une clémence royale, excuserait ce défaut et ne le rebuterait pas. *Quid per faciem nisi notitia?* dit S. Grégoire; la face de l'âme, c'est la pensée et l'affection du cœur. Nous sommes toujours en présence de Dieu, et au lieu d'y porter notre esprit, d'y attacher et d'y arrêter notre affection, nous la tournons incessamment çà et là vers de chétives créatures. Oh! que cela doit nous

confondre! que cela doit nous humilier! que cela doit nous faire admirer la grande patience de Dieu! Il est vrai que si par charité ou par obligation nous nous appliquons quelquefois à la pensée de quelque créature sans aucun attachement, Dieu ne permet pas seulement, mais il agrée cette souillure en nous, parce qu'elle est selon sa volonté et pour son service : comme un seigneur ne trouve pas mauvais que son serviteur se souille pour engraisser son champ ou nettoyer son écurie.

J'ai dit sans aucun attachement, car aussitôt qu'il y a tant soit peu d'attache à quelque créature que ce soit, il y a une impureté, que Dieu ne peut agréer. Le docte et dévot Gerson qui était fort expérimenté dans la vie spirituelle, et dans la conduite des âmes, donne à ce sujet un avertissement très salutaire : *Nihil est mihi*, dit-il, *magis suspectum, quam amor etiam circa Deum; est enim passionum omnium vehementissima dilectio, ideo semper eget fræno discretionis* : Il n'y a rien qui me soit plus suspect dans une âme que l'amour même envers Dieu quand il est avec tendresse et sensibilité de corps; car de toutes les passions, la plus violente, c'est l'amour, elle a toujours besoin du frein de la discrétion; ce qu'il prouve (1) par une histoire arrivée de son temps, qui mérite d'être lue de tous les directeurs des âmes; je ne dois pas la rapporter ici, parce que tout le monde n'en est point capable. Ce sont principalement les femmes qui peuvent tomber en cette illusion, ayant le naturel plus mou et plus susceptible de tendresse. Vous aimez quelquefois un homme, ou une de vos compagnes, comme si vous n'aimiez que Dieu en cette personne; vous vous imaginez que cet amour est spirituel, parce que vous aimeriez mieux mourir que de commettre aucun péché, et peut-être néanmoins que cet amour est sensuel. Sainte Thérèse, au dernier de ses avis qui sont après le Chemin de la Perfection, dit : Quand quelque rébellion de la sensualité semble naître de quelque douce affection

(1) Parte 3. operum, tract. de simplificatione cordis, notula 19.

d'amour de Dieu ou de quelque tendresse d'esprit, cela ne vient point de Dieu, mais du diable.

S. Bonaventure et les autres Pères spirituels nous donnent ces marques pour connaître si l'amour que vous avez pour un homme ou pour votre compagne est sensuel : Quand vous êtes jalouse qu'une autre soit aimée, visitée, autant que vous, car S. Paul a dit que la charité n'a point de jalousie : *Charitas non æmulatur*, ou quand vous êtes porté à caresser, à user d'autres privautés, tout cela ne vaut rien, ce n'est qu'impureté et ordure devant Dieu, disposition et acheminement à l'amour charnel et brutal, et c'est la troisième espèce de luxure que le Saint-Esprit (Eccles. 7. 27.) nous dépeint par de très vives couleurs : *Inveni mulierem morte amariorem quæ laqueus venatorum est, sagena cor illius, vincula sunt manus ejus; qui placet Deo effugiet illam.* Il nous représente le péché de la chair par l'image d'une femme, parce que les femmes en sont ordinairement la cause ou l'occasion, il dit qu'elle a des lacets, des filets et des piéges.

Cela nous exprime très naïvement les causes, les effets et les remèdes de ce péché.

PRIMUM PUNCTUM. — *Causæ luxuriæ.*

B. — (1° *Laudes adulantium.*) On tombe en cette tentation comme les oiseaux tombent dans les lacets, les bêtes fauves dans les piéges. On prend les oiseaux à la pipée, on les amuse par les appeaux et les charmes de quelque chant contrefait ; on séduit le sexe féminin par les charmes des vaines louanges : *Delectant etiam castas præconia formæ.* Ce méchant homme connaît bien votre humeur, il voit que vous aimez la gloire, il vous donne des éloges à perte de vue, il loue votre beauté, votre bel esprit, votre bonne grâce, vos ouvrages, votre propreté; vous faites semblant que vous méprisez les louanges, mais au fond vous en êtes ravie. Le caméléon prend aisément les couleurs des corps qui s'approchent de lui ; la femme qui se repaît de vanité, reçoit facilement les impressions et les humeurs des

personnes qui la fréquentent ; vous plaisant ainsi à la louange, vous agréez fort celui qui vous la donne ; vous n'êtes pas bien aise, s'il n'est pas toujours avec vous ; vous ne voulez pas déplaire à celui qui vous plaît si fort, vous n'osez par lui refuser ce qu'il désire de vous, vous lui accordez par complaisance ce que vous n'eussiez pas voulu perdre pour tous les plaisirs du monde.

(2° *Ambulationes.*) D'autres tombent dans cette tentation comme les poissons dans les rets ; demandez aux pêcheurs de Dieppe ou de S. Malo, comment est-ce que les harengs et les morues se laissent prendre ? Ils vont se promenant par la mer, ils changent de contrées par troupes ; on va les attendre par où ils doivent passer, on y tend des filets ou des lignes ; on les prend à milliers sans résistance. Au langage du Saint-Esprit, une femme coureuse et une femme débauchée sont une même chose ; au premier chapitre des Cantiques, où nous avons *Ne vagari incipiam*, il y a : *Ne fiam sicut meretrix.* Le Texte sacré nous apprend que la vaillante Judith (8. 8.) était si éloignée, non-seulement de tout mal, mais encore de toute apparence et soupçon de mal, que les langues les plus malicieuses n'osaient prendre la hardiesse de ternir la gloire de sa chasteté par la moindre parole de médisance : *Non erat qui loqueretur de ea verbum malum.* Le Saint-Esprit en donne la raison : elle demeurait en sa maison, et parce qu'on va quelquefois visiter les jeunes veuves qui veulent être retirées, elle se tenait enfermée et en clôture : *Clausa morabatur ;* de peur qu'on n'allât frapper à sa porte, elle avait fait une petite chambre séparée pour y loger : *Secretum cubiculum ;* et craignant que ceux du logis ne l'interrompissent par des messages importuns, elle avait fait cette cellule au plus haut étage de sa maison, non pour y aller à quelque heure perdue du jour, mais pour y faire sa résidence : *In superioribus domus suæ fecit sibi secretum cubilum, in quo cum puellis suis clausa morabatur.* Au contraire, Dina, fille de Jacob, est curieuse : elle sort de la maison de son père, quoi qu'elle fût en terre étrangère, où

elle devait craindre davantage ; elle veut voir les femmes du pays ; elle voit et elle est vue : elle est convoitée, enlevée, déshonorée. Quand votre fille se sera perdue par la liberté que vous lui donnez d'aller si souvent dans les maisons des voisins ; je le dis encore une fois et non sans cause, dans les maisons des voisins, dans les compagnies, aux danses, à la comédie, aux promenades ; il sera bien temps de dire : Je ne l'eusse jamais pensé qu'on dressât partout des embûches à l'honneur des pauvres filles ; et qui l'eût soupçonné d'un tel et d'un tel, qui me semblait si bon ? et qui se fût défié de ma fille, qui était si modeste et si vertueuse ? *Si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te.* (Eccli. 25. 35.)

Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'inspirer de l'amour sans en prendre, et les poissons qui s'égaient si souvent se trouvent tôt ou tard attrapés dans les filets de quelque pêcheur.

(3° *Appetitus lucri temporalis.*) Il y en a d'autres qui tombent en ce péché comme les bêtes sauvages dans le piége, à l'appétit d'un peu d'amorce, par les appas d'un petit profit ou d'un peu de secours qu'elles prétendent : *Absconderunt laqueum mihi.* On vous présente de l'argent, on vous fait espérer des montagnes d'or, on vous promet de vous assister en vos affaires, en vos desseins, dans l'éducation de vos enfants, de poursuivre vos débiteurs, de satisfaire à vos créanciers, de solliciter vos procès, de les faire juger en votre faveur; belle amorce ! mais il y a un piége ; si vous vous amusez à l'amorce, le piége vous fera tomber en d'effroyables précipices, en des malheurs extrêmes, dans la perte de ce que vous avez et pouvez avoir de plus riche, de plus précieux, de plus excellent en ce monde et en l'autre.

SECUNDUM PUNCTUM.

C. — (*Primus effectus, mors animæ.*) *Inveni mulierem morte amariorem :* J'ai trouvé que la femme est plus amère que la mort. Il a raison de parler ainsi; la mort

ne tue que le corps, ce péché fait mourir la pauvre âme ; la mort ne tue qu'une fois, ce péché fait mourir cent fois, mille fois, dix mille fois. Le démon qui tente de ce péché, s'appelle dans l'Ecriture Asmodée, et ce mot a deux étymologies. Premièrement, il vient du nom *Ascham*, qui signifie péché, et du verbe *dai*, qui signifie abonder, comme qui dirait abondance de péché, parce qu'il est la source et la fourmilière d'une infinité de péchés ; abondance de péché quant aux espèces, quant aux individus, quant aux instruments, quant aux effets.

Il n'est point de genre de vice qui ait tant de circonstances qui changent l'espèce, que celui-ci. Les autres, pour l'ordinaire, n'en ont que trois ou quatre au plus ; celui-ci en a sept, qu'il faut expliquer en la confession, quand on y est tombé ou d'effet ou de volonté. La première espèce, c'est la simple fornication, quand vous n'êtes pas marié, et que vous faites mal avec une personne qui n'est point liée de vœux ou de mariage ; et encore que ce soit le moindre crime entre les espèces de ce vice, c'est néanmoins un péché mortel qui vous engage à la damnation. Les apôtres, (Act. 15. 29.) au premier concile qu'ils tinrent à Jérusalem, mandèrent aux fidèles : Le Saint-Esprit vous a imposé cette charge, que vous vous absteniez de la fornication ; et S. Paul nous déclare pour le moins trois fois, (1. Cor. 6. 10. - Galat. 5. 21. - Ephes. 5. 5.) que ce péché nous bannit du royaume de Dieu.

La seconde est le stupre ; quand vous déshonorez une vierge, vous ruinez en son âme la grâce de Dieu, qui est le plus grand bien qu'elle puisse avoir en ce monde, et en son corps un trésor si précieux, où il semble que la perte en est plus déplorable, puisqu'elle est tout-à-fait irréparable.

La troisième est l'inceste, quand c'est avec quelqu'une de vos parentes ou alliées par affinité jusqu'au quatrième degré inclusivement. Les Mercures français et les Histoires de notre temps sont noircies du récit de la mort de plusieurs gentilshommes qui ont perdu la tête par la main du bour-

reau, pour avoir fait mal avec leur proche parente ; et le commencement de ce malheur vient souvent de la négligence du père et de la mère, qui ont fait coucher leurs garçons avec leur petite sœur.

La quatrième, c'est l'adultère, péché puni par les lois civiles chez toutes les nations. L'empereur Constantin appelle ceux qui commettent ce crime *sacrilegos nuptiarum*, parce qu'ils profanent une alliance que S. Paul nomme un grand sacrement, et il veut qu'on les jette à la mer dans un sac de cuir comme les parricides. Les femmes adultères étaient lapidées chez les juifs, selon la loi de Dieu. S. Basile, (epist. 2, ad Amphilochium, can. 34.) rapportant la pénitence secrète qu'on imposait à une femme adultère, parce qu'il n'était pas à propos de lui en imposer une publique, de peur qu'elle ne fût condamnée à mort par la justice séculière, dit que ses prédécesseurs la privaient de la communion jusqu'à ce qu'elle eût fait secrètement pénitence, tout le temps prescrit à un tel crime, qui était de quinze ans, comme il est dit au canon cinquante-huit.

La cinquième, c'est le rapt, quand vous prenez par force. Pour un rapt que commit le prince Sichem, lui et son père furent égorgés, et toute leur ville fut saccagée par les enfants de Jacob. (Genes. 34. 26.)

La sixième, c'est le sacrilége, quand vous commettez quelque impureté étant une personne sacrée par vœu solennel ou particulier, ou quand vous permettez à une telle personne de prendre quelque plaisir sensuel en vous. C'est en quelque façon la déteni, c'est attenter de lui ôter sa consécration, si cela se pouvait faire ; c'est le plus haut point de malice en matière de fornication, dit S. Chrysostôme : *Verticem fornicationis hæc improbitas tenet.* (homil. 76. in Matth.)

La septième, c'est le péché contre nature, qui crie vengeance devant Dieu, et pour lequel la justice divine consuma autrefois par le feu tous les habitants des quatre plus florissantes villes qui fussent au monde ; Sodome, Gomorrhe, Adama et Seboïm, et ruina le terroir de tout le

pays, qui était auparavant comme un paradis terrestre : *Sicut paradisus Domini.*

Abondance du péché quant aux individus. Il n'y a pas d'espèce de vice où l'on commette un si grand nombre de péchés que celui de la luxure. Un ivrogne ne s'enivre qu'une fois par jour, un larron ne dérobe pas tous les jours, un meurtrier ne tue ordinairement que deux ou trois fois en sa vie, un blasphémateur ne blasphème pas en dormant; celui qui s'est prostitué au vice d'impureté, commet des péchés à dixaines, car il arrive souvent qu'il y pense dix, douze, vingt fois par jour, et la seule pensée volontaire est un péché ; encore que vous n'ayez pas la volonté de venir à l'œuvre, et que vous aimeriez mieux mourir que de faire une action impure, si de propos délibéré, depuis que vous vous en apercevez, vous vous arrêtez à penser au plaisir charnel, vous agissez contre ce commandement : *Non concupisces.*

Abondance de péché quant aux instruments qu'on y emploie. S. Cyprien (lib. de bono pudicitiæ.) parlant de ce vice, dit : *Totum hominem agit in triumphum libidinis :* Il n'y a pas de puissance en votre âme, de partie en votre corps, dont ce péché ne fasse des armes pour se raidir contre Dieu et lui déplaire. Vous vous servez de votre entendement pour chercher des inventions de surprendre les filles, de décevoir et de gagner des femmes; de votre mémoire, pour revenir sur les actions voluptueuses de la vie passée; de votre volonté, pour aimer une chétive créature; vous offensez Dieu par vos cheveux, en les frisant et les poudrant pour servir de filets aux esprits volages ; par vos yeux, en jetant des regards immodestes sur vous, sur les autres, sur des animaux, sur des tableaux où il y a des nudités, en lisant des romans et autres livres d'amourettes. Vous vous servez de vos oreilles pour entendre les cajoleries des fripons, les chansons déshonnêtes ; de vos lèvres, pour donner ou recevoir des baisers lascifs ; de la langue, pour dire des paroles sales ; de votre sein, pour être un objet de concupiscence; de vos doigts, pour écrire des lettres aux complices de votre passion; vous employez vos pieds en

danses et démarches étudiées, tout votre corps en contenances affectées.

Vous vous servez de vos robes, de vos coiffes, de vos rubans, de vos mouchoirs, de vos souliers, comme de piéges pour perdre les âmes, de flèche et d'épée pour faire la guerre à votre Dieu; si vous vous voyiez comme les anges vous voient, vous verriez peut-être qu'il n'y a rien en vous ni sur vous qui ne soit un instrument de péché, horrible et abominable devant Dieu, objet de sa colère, allumette des flammes éternelles.

D. — (*Secundus*, *damna temporalia.*) Il y a des docteurs qui trouvent une autre étymologie dans ce nom Asmodée, et disent qu'il vient du verbe *schamaid*, qui signifie ruiner, détruire, dissiper, parce que ce péché nous fait perdre la liberté, les biens et la vie; ce qui est bien représenté par l'état des oiseaux, des poissons et des bêtes fauves, quand elles sont prises. Cet oiseau était libre et prenait son essor jusque dans les nues, maintenant il est captif et prisonnier dans une cage; que fait-il là tout le long du jour? il se balance sur une perche, il saute çà et là dans sa geôle, il gazouille toujours une même chanson, il peigne ses plumes avec son bec. Vous aviez autrefois l'esprit fort libre, vous vous éleviez jusqu'au ciel par de belles méditations, vous faisiez oraison mentale; à présent vous êtes en captivité, esclave d'une chétive créature; à quoi usez-vous votre temps? à façonner une jarretière, à relever une moustache, à poudrer une perruque, à adorer une idole de chair. Que cela est sot! A quoi se passe votre journée? à friser des cheveux, à badiner avec un fripon, à babiller parmi des folâtres; quel aveuglement! quelle misère! le temps qui est si précieux, qui vous pourrait acquérir des richesses infinies, le perdre si inutilement sans le pouvoir jamais recouvrer!

Asmodée, *schamaid*, le péché, ruine votre fortune et vous dépouille de vos biens, comme un poisson à qui on a ôté les écailles: quand vous êtes esclave de cette passion, vous n'épargnez rien pour l'assouvir; il faut cultiver les

bonnes grâces de cette malheureuse, lui envoyer des présents, entretenir son luxe; vous gagnez fort peu, vous dépensez beaucoup, vous vous endettez, votre maison est en déroute.

Et comme une bête sauvage qui est tombée dans le piége est exposée aux armes des chasseurs qui l'écorchent pour la mettre en broche, ou en font la curée de leurs chiens; ainsi il arrive souvent que vous perdez la vie par la main de votre mari, ou du mari de la femme que vous déshonorez; vous êtes porté en flagrant délit au jugement de Dieu, et condamné au feu d'enfer que vous avez mérité. Etant là, vous direz comme Jonathas. Le roi Saül, son père, avait commandé à toute l'armée de jeûner jusqu'au soir, parce qu'il en avait fait vœu; Jonathas passant dans une forêt, vit du miel sauvage, il y trempa le bout de sa baguette, et la porta à sa bouche. Un peu après, Dieu étant consulté sur le succès de la guerre, ne répond rien contre sa coutume; Saül connaît par ce silence que quelqu'un a offensé Dieu, il fait jeter le sort, qui tombe sur Jonathas, et fait voir qu'il était cause de ce malheur; son père le condamne à la mort; il dit en se lamentant : *Gustans gustavi in summitate virgæ paululum mellis, et ecce morior :* (1. Reg. 14. 43.) J'ai goûté tant soit peu de miel, et je suis condamné à mort. Ainsi quand vous serez en enfer, vous reconnaîtrez et regretterez votre folie, mais il ne sera plus temps. Hé! infortuné que je suis, direz-vous, pour un plaisir passager, pour une volupté d'un quart d'heure, je suis mort et je meurs continuellement, et je mourrai à jamais. Oui, ce péché vous fait mourir de la mort spirituelle; le prophète dit : L'âme qui aura péché mourra. S. Jacques dit : La concupiscence enfante le péché, et le péché engendre la mort. La dévote Susanne disait à ceux qui la tentaient d'adultère : Si je le fais, je mourrai. Ce vice nous fais mourir de la mort éternelle. L'Apocalypse dit que le partage des luxurieux est un étang de feu et de souffre ardent; il vous fait ordinairement mourir d'une mort civile, vous ruine de réputation, vous fait l'opprobre et le déshon-

neur de votre parentage ; il fait souvent mourir de la mort corporelle par les maladies honteuses, par les trahisons et assassinats dont il est cause.

TERTIUM PUNCTUM. — *Remedia.*

E. — (1° *Elevatio mentis, etc.*) *Inveni mulierem morte amariorem ; qui placet Deo, effugiet eam.* Il y a au grec, ἀγαθὸς πρὸς πρόσωπον ενὶ Θεοῦ, εξαρθήσεται, ἐπ' αὐτῆς, *bonus coram Deo elevabitur ab illa ;* ces paroles nous enseignent qu'il faut éviter cette tentation, comme les oiseaux, les poissons, les bêtes sauvages évitent les filets, les lacets et les piéges. Les oiseaux s'élèvent, les poissons s'abaissent, les bêtes fauves s'enfuient ; élevez-vous à Dieu ; reconnaissez avec Salomon que personne ne peut avoir la continence, si Dieu ne la donne; demandez-la-lui de tous les efforts de votre cœur, dites tous les jours votre chapelet afin que la Mère de pureté vous relève de ce bourbier; élevez-vous à la considération de ce que le Texte sacré nous apprend de ce vice et de la vertu contraire.

Le Saint-Esprit n'habitera pas dans un corps sujet au péché. Celui qui aime la pureté de cœur, aura le Roi pour ami. Le vin et les femmes font apostasier les sages. (Prov. 22. 11.-Eccli. 19. 2.)

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur et net, car ils verront Dieu. (Matth. 5. 8.-1. Cor. 6. 15.) Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? Quoi! oserai-je ôter à Jésus-Christ les membres qui lui sont unis et qui composent son corps, et en faire les membres d'une débauchée! Ignorez-vous que vos membres sont le temple du Saint-Esprit? Dieu perdra celui qui viole son temple. Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; (Rom. 8. 13.) si vous mortifiez par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez. Celui qui sème dans la chair, n'en moissonnera que corruption. Ayant reçu de si grandes promesses de Dieu, purifions-nous de toute souillure d'esprit et de corps. (2. Cor. 7. 1.) Sachez ceci, et entendez-le bien, que tout fornicateur n'a point de part au royaume de Jésus-Christ et de Dieu.

Elevez-vous aussi à la contemplation des Saints qui ont conquis le ciel par la victoire de cet ennemi domestique. Si vous êtes jeune homme, souvenez-vous du petit S. Pélage ; (Baronn. ann. 925.) il était cousin de l'Evêque Ermoïgius ; son cousin l'avait laissé en ôtage chez le roi des Arabes, nommé Habdaragman, qui le mena à Cordoue en Espagne. Quand il eut atteint l'âge de treize ans, comme il était doué d'une parfaie beauté, le roi voulut s'approcher de lui pour le caresser lascivement, le Saint lui dit en le repoussant : Loin d'ici ; pensez-vous que je sois comme un de vos efféminés, moi qui suis chrétien et catholique ? Le roi le menace de le faire mourir cruellement ; il se moque de ses menaces. Le roi lui fait pincer tous ses pauvres petits membres avec des tenailles, il le fait hacher à petits morceaux, et le fait languir dans ce tourment depuis les sept heures du matin jusqu'à quatre du soir.

Et de notre temps, environ l'an 1661, un jeune homme nommé Jacquin, natif de Fréjus en Provence, esclave à Alger, pour avoir blessé son maître en le repoussant et se défendant d'un semblable attentat lascif, fut jeté du haut de la muraille sur un crochet de fer, selon la coutume de ces barbares ; le fer l'accrocha par la cuisse où il demeura ainsi suspendu deux jours et deux nuits, chantant presque continuellement les litanies de la sainte Vierge. Un chevalier de Malte qui y était nous l'a raconté.

Si vous êtes gentilhomme, souvenez-vous de S. Casimir, fils du roi de Pologne, qui, au milieu de toutes les séductions de la cour, encore à la fleur de son âge, et quoique d'un tempérament très sanguin, garda une chasteté si inviolable qu'étant tombé malade, et les médecins l'ayant condamné à mort s'il ne jouissait du plaisir sensuel, il aima mieux mourir que de flétrir tant soit peu la belle fleur de chasteté : *Malo mori quam fœdari.*

Si vous êtes demoiselle, souvenez-vous de sainte Reine, de sainte Marguerite, de sainte Agnès, de sainte Agathe, de sainte Susanne, qui ont refusé d'être mariées à des gouverneurs de province, à des consuls de Rome, à des empe-

reurs du monde, et ont mieux aimé livrer aux tourments et à la mort leurs corps doués d'une incomparable beauté, que de perdre leur virginité. Si vous êtes roturier, souvenez-vous de S. Théobon, pauvre laboureur à Fursac en Limousin. Quelques malheureux suppôts du diable, donnèrent de l'argent à une fille effrontée pour l'aller tenter dans sa cabane où il était seul; il étendit la braise de son foyer et se coucha dessus, en disant : Voici mon lit, viens-y coucher auprès de moi, si tu veux.

Si vous êtes mondain et adonné à quelque vice, imitez au moins S. Basilides; c'était un bourreau qui conduisait au supplice la vierge sainte Potamiène; il la défendit en chemin contre des païens folâtres qui voulaient lui faire des insultes; trois jours après sa mort, elle lui apparut, et lui mettant une couronne sur la tête, elle en fit un si bon chrétien, que peu après il endura le martyre pour la foi.

F. — (2° *Humiliatio.*) Elevez-vous ainsi à la considération de ces rares et admirables exemples, et voyant que vous en êtes si éloignés, abaissez-vous beaucoup devant Dieu, reconnaissez en sa présence votre misère, votre extrême faiblesse, votre néant, la nécessité de sa grâce, reconnaissez que vous êtes dans un bourbier où vous ne trouvez point de fond : *Infixus sum in limo profundi, et non est substantia; Domine, salva nos, perimus.* C'est à lui seul de vous tendre la main et de vous en retirer : *De pecore elevat pauperem.* Vous êtes pauvre de vertu, de mérite, de force, de tout : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus? gratia Dei per Jesum Christum.* La grâce seule de Jésus vous peut délivrer des assauts de ce corps.

Humiliamini sub potenti manu Dei. Les Pères spirituels disent que lorsque nous sommes tentés extraordinairement de ce péché, c'est signe que Dieu demande quelque chose de nous, que nous sommes paresseux d'accomplir. Les sujets d'un seigneur ont droit de se révolter contre lui quand il se révolte contre son prince. La chair n'est pas bien soumise à l'esprit quand l'esprit n'est pas bien soumis à Dieu.

Dieu désire que vous soyez plus fervent pour le salut des âmes, pour la prière, pour le jeûne, pour l'aumône, pour les autres actes de piété, de charité, de mortification ; et parce que vous ne le faites pas, il vous abandonne à votre faiblesse, il vous laisse tomber dans cette tentation.

G. — (3° *Fuga.*) *Qui placet Deo, effugiet illam.* Ce mot *effugiet* marque un troisième remède, qui est de fuir comme font les bêtes fauves. *Deus Dominus, fortitudo mea : et ponet pedes meos quasi cervorum.* (Abac. 3. 19.) La véritable force contre cet ennemi, c'est d'avoir des pieds de cerf. On dit qu'il y a trois adverbes qui sont les vrais préservatifs de la peste corporelle, *longè, citò, tardè*, se retirer bien loin du lieu où elle est, faire cela promptement, et n'y retourner que bien tard ou jamais. David se servait de ces bons avis pour se préserver de la peste spirituelle, et nous devons le faire avec lui. *Elongavi fugiens, et mansi in solitudine. Elongavi*, voilà *longè*, *fugiens*, voilà *cito*, *mansi in solitudine*, voilà *tardè aut nunquam. Elongavi*, évitez de bien loin les tentations et les occasions de ce péché. Oui, les tentations ; il y a certaines tentations qu'il faut vaincre en les combattant à force de bras, comme celle de l'avarice, de l'envie et de la paresse ; il y en a d'autres qu'il faut vaincre non en combattant, mais en fuyant, comme celle-ci. Cette tentation n'est pas une guerre comme les autres, où l'on combat de loin ; c'est une lutte où l'on combat de près et corps à corps : *Colluctatio adversus carnem.* Si vous luttez avez un lépreux, ou avec un homme tout couvert de boue, quoique vous le terrassiez, vous en demeurez tout puant et tout souillé ; et si vous vous amusez à écouter ces pensées impures, quoique vous y résistiez, vous en sortirez tout infect : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram.* Aussitôt que vous vous apercevrez qu'elles sont entrées en votre cœur, étouffez-les promptement, recommandez-vous à Dieu et à la sainte Vierge, et mettez-vous à penser à quelque autre chose.

Evitez les tentations, les flatteries, les paroles impu-

dentes de ces insolents, qui vous cajolent; ils savent bien à qui ils parlent. Quand une fille les rebute de premier abord, courageusement et avec dédain, ils n'ont plus la hardiesse de continuer leur impertinence. Aussitôt que ce jeune homme vous dit la moindre parole qui tend à votre déshonneur, dites-le à votre père ou à votre mère; mais vous n'en faites rien, voilà pourquoi vous vous perdez. Quand le loup a pris une brebis, la première chose qu'il fait, c'est de la saisir à la gorge, de peur qu'elle ne crie et ne soit secourue du berger. Et quand un libertin veut perdre une pauvre fille, la première chose qu'il fait, c'est de l'obliger au secret; ne le croyez pas, dites-le à votre père.

Fuyez les occasions, les conversation suspectes, les colloques de seul à seule, les fréquentations qui sont à l'écart et sans témoin. S. Grégoire (2. dialog. c. 33.) dit que S. Benoît, oui, S. Benoît, ce grand patriarche, qui avait remporté tant de victoires sur le monde, le diable et la chair, ne voulut pas parler seul à seule à sa sœur, religieuse. Et une femme, qui est fragile comme du verre, entrera impudemment dans une chambre où il n'y a qu'un homme, et elle y demeurera des demi-heures entières! Messieurs, si vous êtes sages, vous ne le permettrez jamais à vos filles; vous ne sauriez avoir trop d'argus pour les veiller, trop de soin d'épier comment elles se comportent, quand vous n'y êtes pas.

Si nous savions ce que c'est que Dieu, et le grand mal qu'il y a de l'offenser, nous redouterions plus que la mort, non-seulement le péché, mais tout ce qui peut en servir d'amorce, d'objet, d'occasion, en nous ou en autrui.

Elongavi. Eloignez-vous de la maison où il y a des occasions pour vous. C'est le grand secret en cette matière. Sortez de la rue, de la ville, de la province, et du monde même, s'il est nécessaire, pour vous retrancher dans un cloître. Vous n'avez rien de plus cher, de plus précieux, de plus important que votre salut, faites-le promptement : *Longe, cito, elongavi fugiens;* il y a du péril au moindre retard. Si vous mourez dans le mauvais état où vous êtes, quand

vous serez en enfer il sera bien temps de dire : J'attendais la fin de mon terme pour sortir de cette maison. Sortez-en dès maintenant sans rien attendre ; jetez-vous entre les bras de la providence de Dieu. Si vous quittez pour l'amour de lui l'espérance de vos gages, l'avancement de votre fortune, il y pourvoira par une autre voie que vous ne pensez pas, il fera réussir ce divorce au bien temporel de votre corps, et au salut éternel de votre âme. *Amen.*

SERMON CCLXXIV.

DE L'INTEMPÉRANCE.

Nolite inebriari vino, in quo est luxuria.
Gardez-vous de l'ivrognerie, qui engendre la luxure. (Ephes. 5. 18.)

Cum defecerint ligna, extinguetur ignis. Voulez-vous éteindre le feu, retirez-en le bois qui lui sert de nourriture, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage. (Prov. 26. 20.) D'où il faut conclure que le vin et la viande étant l'amorce du péché déshonnête, le sixième commandement de Dieu, qui nous défend la luxure, nous oblige à la tempérance. J'ai trois choses à vous proposer sur le vice contraire à cette vertu : premièrement, quelles sont les causes qui ont coutume de nous porter à l'intempérance ; en second lieu, les mauvais effets qu'elle produit ; en troisième lieu, les remèdes qu'il faut y apporter.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Quid sit, et quam nociva intemperantia spiritualis, nempe curiositas.*

Primum punctum. *Causæ intemperantiæ corporalis :* B. 1° *Error mentis.* — C. 2° *Societas.* — D. 3° *Mala consuetudo.*

Secundum punctum. *Ejus effectus :* E. 1° *Multa peccata commissionis contra omnia Dei præcepta.* — F. 2° *Peccata omissionis.*

Tertium punctum. *Remedia tollere, causas :* G. 1° *Errorem quo putamus temperantiam abreviare vitam, et hoc non licere.* — H. 2° *Vitare malam societatem.* — I. 3° *Abolere consuetudinem malam.*

Conclusio. L. *Argumenta conglobata contra intemperantiam.*

EXORDIUM.

A. — (*Quid sit, etc.*) Au chapitre trois de la Genèse, où il est dit qu'Adam et Eve furent chassés du paradis terrestre pour avoir mangé du fruit de l'arbre défendu, on demande en la théologie positive pourquoi cet arbre est appelé en l'Ecriture l'arbre de la science du bien et du mal? La plus grande partie des docteurs répondent que le Créateur donna ce nom à cet arbre, même avant le péché, par menace faite à nos premiers parents, par prévision et prédiction de ce qu'il leur arriverait s'ils étaient si mal-avisés que de transgresser son commandement; c'est comme s'il leur eût dit: Si vous mangez de ce fruit que je vous défends, vous connaîtrez quel grand bien c'est que l'obéissance, quel grand mal c'est que la désobéissance; vous verrez par expérience, mais par expérience funeste et fatale pour vous, la différence qui est entre les biens que vous possédez en l'état d'innocence où vous êtes, et les grands maux que le péché vous fera encourir par la perte de cet heureux état. Mais l'esprit malin détournant finement ces paroles de Dieu, et leur donnant un autre sens, fit croire à ces malheureux que s'ils mangeaient de ce fruit, ils deviendraient savants comme Dieu: ***Eritis sicut Dii**, scientes bonum et malum;* d'où S. Thomas (2. 2. qu. 163. artic. 2.) et les autres docteurs concluent que le premier homme et sa femme commirent dans le paradis terrestre deux péchés d'intempérance, que nous avons hérités d'eux: intempérance spirituelle, que nous appelons curiosité; intempérance corporelle, que nous appelons gourmandise; la spirituelle est aussi commune pour le moins, et aussi pernicieuse que la corporelle; il n'y a que les âmes basses, terrestres et brutales qui soient esclaves de la corporelle; mais les grands et les petits, les beaux esprits et les grossiers, les vertueux et les vicieux sont sujets à la spirituelle. Souvenez-vous qu'on peut pécher par intempérance en deux manières principales, en la qualité et en la quantité: en la qualité, quand on prend des viandes défendues, comme de la chair en carême;

et en la quantité, quand on prend des viandes permises, mais avec excès. Ainsi vous péchez par curiosité, premièrement, quand vous voulez voir ou savoir des choses mauvaises et illicites, comme des choses déshonnêtes, les vices du prochain, des charmes pour se faire aimer, ou pour gagner au jeu, des remèdes superstitieux pour guérir des maladies, de nouvelles modes pour s'ajuster; en second lieu, quand vous voulez apprendre des nouvelles, des secrets, des sciences qui ne sont pas défendues, mais qui ne servent de rien. Les livres que vous lisez ne sont pas mauvais, mais à quel bien en peut servir la lecture? Peut-elle seirvir à vous faire connaître et aimer Dieu? peut-elle vous aider à vous bien acquitter de votre devoir en votre profession? Si elle ne sert à autre fin qu'à vous rendre savant, c'est curiosité, inutilité d'esprit, perte de temps: *Alioqui velunt scire ut sciant, et hoc curiositas est*, dit S. Bernard; ne vouloir apprendre que pour savoir, c'est faire comme ces gourmands qui ne mangent que pour manger, ne boivent que pour boire. Un honnête homme ne veut manger que pour vivre, ne veut vivre que pour servir Dieu; ainsi un chrétien vertueux veut apprendre pour savoir, et ne veut savoir que pour servir Dieu. Vous lisez l'Histoire de France par Duplex, ou de Rome par Coeffeteau; cette lecture est innocente, je le veux, mais peut-être qu'elle vous est inutile. Si vous êtes prêtre, elle vous empêche de lire Genebrad, ou Bellarmin sur les Psaumes, pour entendre ce que vous dites quand vous chantez au chœur, et pour dire vos heures avec plus de dévotion. Si vous êtes séculier, elle vous empêche de lire les livres de votre profession pour vous y rendre habile et capable. Qui que vous soyez, elle vous empêche de lire l'Ecriture sainte, l'Histoire ecclésiastique, Grenade, S. Jure, qui imprimeraient en votre cœur l'amour et la crainte de Dieu. Ecoutez Sénèque, (Epist. 88.) il doit nous confondre.: *Plus scire velle quam sit satis, intemperantiæ genus est.* N'est-ce pas ce que disent S. Paul: *Non plus sapere quam oportet, sapere sed sapere ad sobrietatem*; et S. Pierre: (2. Petr. 1. 6.) *In scientia abstinentiam.*

Vous appelez intempérance mettre en votre estomac plus de viande qu'il n'est besoin, et vous n'appellerez pas intempérance mettre en votre esprit plus de science qu'il n'est nécessaire ! Vous me direz que trop de viande charge l'estomac ; mais trop de science ne charge pas l'esprit. Qui vous l'a dit ? Il ne me faut d'autre témoin contre vous que vos chétives prières, qui, comme dit S. Augustin, sont tant de fois interrompues et souillées par mille extravagances et mille pensées niaises, qui sont les indigestions de notre esprit trop chargé : « Cum enim in hujusmodi rebus con- « ceptaculum fit cor nostrum , et portat copiosæ vanitatis « catervas, hinc et orationes nostræ sæpe interrumpuntur, « atque turbantur. » Cette curiosité donc de savoir des choses illicites ou inutiles, est un genre de vice capital, chef et source de plusieurs autres péchés; elle est cause que vous vous faites dire votre bonne fortune pour savoir ce qu'il doit vous arriver ; vous faites des superstitions, afin de voir, en songeant, le mari que vous devez avoir ; vous portez votre prochain à la médisance, pour apprendre de lui la vie et les vices d'autrui ; vous tentez cette fille , pour savoir de quel bois elle se chauffe; vous ne donnez à Dieu que le bout des lèvres, en le priant, et votre cœur est farci de gazettes, de nouvelles, de vanités, d'affaires du monde : *Ante conspectum Dei, dum ad aures ejus vocem cordis intendimus, irruentibus nugatoriis cogitationibus res tanta præciditur*, dit S. Augustin. En voilà assez pour cette fois de l'intempérance spirituelle, venons à la corporelle, et pour y procéder avec ordre , considérons ses causes , ses effets et ses remèdes.

PRIMUM PUNCTUM. — *Causæ intemperantiæ corporalis.*

B. — (1° *Error mentis.*) Si ce qu'a dit Hippocrate est vrai, savoir que les maladies héréditaires sont difficiles à guérir , ce n'est pas merveille de voir que le péché de gourmandise est si enraciné à notre nature, puisque nous l'avons hérité de notre première mère qui fut si sujette à sa bouche, qu'elle perdit sa postérité à l'appétit d'un morceau de

pomme. Elle eut cette témérité parce qu'elle crut trop légèrement à cette parole du mauvais ange : *Nequaquam moriemini*, vous ne mourrez pas; elle s'imagina qu'elle ne mourrait point, que sa faute serait pardonnable, et que c'était chose de peu d'importance de manger ou s'abstenir d'un fruit qui semblait être si beau et si bon. Ainsi, la première cause qui nous fait tomber en ce péché, est qu'ordinairement nous nous flattons, nous prétendons mille prétextes pour nous persuader qu'il n'y a point de faute, ni mortelle ni vénielle : *Nequaquam moriemini*. S. Fulgence et Hugues de S. Victor, faisant un beau rapport entre les sept demandes de l'oraison dominicale et les sept péchés mortels, disent que la sixième demande : *Et ne nos inducas*, est opposée au péché de gourmandise, parce qu'à proprement parler, tenter quelqu'un ce n'est pas le solliciter simplement à mal faire, mais c'est le solliciter finement, sous de belles apparences et avec tromperie, et c'est ce que fait la tentation de ce vice : « Et ne nos inducas in « tentationem : hæc petitio contra vitium gulæ opponitur, « et hoc ideo tentatio specialiter appellatur, quia cætera « vitia longe sunt a natura humana, et ob hoc quanto minus « rationis præferunt tanto minus tentationis adducunt : « tentare enim est callide experiri. » (Hugo a Sanct. Victor.) L'amour propre est très ingénieux et très inventif; il nous suggère mille raisons pour contenter notre sensualité : *Nequaquam moriemini*. Ce n'est pas mal fait de se nourrir, il n'y a point en cela danger de mourir spirituellement, au contraire, si je ne le fais je pourrai mourir corporellement, j'intéresserai ma santé, j'affaiblirai mes forces, j'abrégerai mes jours. Nous ne sommes pas maîtres de notre vie ; c'est ce qui fait que S. Bernard s'écrie : (Lib. de Consc.) « De necessitatibus meis crue me. Crebro nam« que dum necessitati studeo reddere debita, voluptatis « studio deservio. Sub velamine necessitatis, cado in la« queum voluptatis : » Mon Dieu, délivrez-moi du joug de mes nécessités, et de la captivité qui m'oblige à y subvenir, car j'expérimente souvent que voulant satisfaire a

besoin de la nature, je contente mon appétit, et sous le voile de la nécessité je tombe dans le piége de la volupté. S. Augustin (Lib. no. Confess. cap. 31.) dit : « Hoc « me docuisti ut quemadmodum medicamenta sic alimenta « sumpturus accedam. Sed dum ad quietem satietatis ex « indigentiæ modestia transeo, in ipso transitu mihi insi-« diatur laqueus concupiscentiæ. Ipse enim transitus vo-« luptas est, et non est alius qua transeatur, quo transire « cogit necessitas, etc. Nam quod saluti satis est, delec-« tationi parum est; et sæpe incertum fit utrum adhuc « necessaria corporis cura subsidium petat, an voluptaria « cupiditatis fallacia ministerium suppetat. Ad hoc incer-« tum hilarescit infelix anima, et in eo præparat excusa-« tionis patrocinium, gaudens non apparere quid satis sit « moderationi valetudinis, ut obtentu salutis obumbret « negotium voluptatis. » Voici la tradution de ce passage : Quand je passe de l'incommodité de la faim au soulagement que le manger me donne, la concupiscence me dresse des embûches sur ce passage; car ce passage est accompagné de volupté; il n'y a point d'autre voie par où nous puissions passer à ce soulagement que la nécessité nous oblige de rechercher, et quoique la conservation de la vie soit la seule chose qui oblige de boire et de manger, ce plaisir dangereux vient à la traverse, et paraît d'abord comme un serviteur qui suit son maître; mais souvent il fait des efforts pour passer devant, afin de me porter à faire pour lui ce que je n'avais dessein de faire que pour la seule nécessité; et ce qui sert à nous tromper en cela, c'est que la nécessité n'a pas la même étendue que le plaisir ; car ce qui suffit à la nécessité ne suffit pas à la délectation, etc., afin que le prétexte de la santé lui serve de voile pour satisfaire sans scrupule à la passion de la volupté.

C. — (2° *Societas.*) Le premier homme tomba aussi dans cette tentation; mais ce fut par un autre piége. Il est assuré que son premier péché ne fut ni ne pouvait être un péché de sensualité, car en l'état d'innocence et de justice originelle, il n'y avait point de révolte de l'appétit sensuel

contre la raison, ni de la chair contre l'esprit, la partie inférieure de l'âme était entièrement soumise à la supérieure et à Dieu ; il mangea donc la pomme par condescendance, par respect humain et par complaisance : *Sociali necessitudine*, dit S. Augustin, pour complaire à sa femme, qui lui donna le fruit et le pria d'en manger : *Mulier quam dedisti mihi sociam.* Ainsi plusieurs personnes qui n'ont pas beaucoup d'inclination naturelle à l'ivrognerie, ou aux excès de bouche, s'y laissent aller insensiblement par condescendance; on les prie de passer une heure de temps en quelque honnête récréation ; après le jeu on va au cabaret, ou à quelqu'autre lieu de débauche ; on n'ose faire le réformé, ni désobliger la compagnie, avec les loups il faut hurler ; on commet, par complaisance, ce qu'on ne voudrait pas commettre pour tous les plaisirs du monde. Il y en a d'autres qui disent : Si je ne montre bon visage à celui qui m'est venu voir, si je ne romps mon jeûne pour lui tenir compagnie, si je ne le presse de boire, et si je ne bois souvent à ses bonnes grâces, il dira que je suis un avaricieux, que je ne le vois pas de bon œil. Si vous ne rompez votre jeûne, votre ami vous tiendra pour un avaricieux, si vous le rompez, votre Dieu vous tiendra pour désobéissant; si vous ne buvez plus qu'il n'est besoin, vous désobligerez votre parent, si vous buvez plus qu'il ne faut, vous offenserez votre Dieu. Lequel vaut mieux ?

Je jeûnerais volontiers le vendredi ou le samedi ; mais je ne saurais le faire sans qu'on s'en aperçoive : on verra bien que je ne souperai point, on dira que je jeûne, on concevra bonne opinion de moi, j'en perdrai le mérite. Qui vous l'a dit? Et à ce compte il ne faudrait point faire de bonnes œuvres extérieures, visiter les pauvres, ouïr la messe, fréquenter les sacrements ; que deviendrait cette parole : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum.* (Matth. 5. 16.) Donnez bon exemple aux hommes, afin qu'on ait sujet de glorifier Dieu en vos bonnes œuvres.

Ita sit opus in publico, ut intentio moneat in occulto. Quand on est obligé de pratiquer une bonne œuvre en public, il faut que l'intention soit en secret, c'est-à-dire qu'il ne faut pas la faire pour paraître et pour plaire aux hommes, mais seulement pour être agréable à Dieu, dit S. Grégoire. *Si non habeas spectatores, non habebis imitatores :* Si personne ne vous voit quand vous faites une bonne œuvre, personne ne vous imitera. Pourvu que vous ne le fassiez pas à intention d'être vu, mais pour l'amour de Dieu, vous ne perdez pas le mérite; dites comme S. Bernard. Prêchant un jour en une bonne assemblée, il fut tenté de l'esprit de vanité, et doutant en soi s'il cesserait de prêcher pour éviter le danger de vaine gloire, il eut inspiration de répondre à Satan qui le tentait : Je ne l'ai pas commencé pour toi; je ne le laisserai pas pour toi.

D. — (3° *Mala consuetudo.*) La troisième cause de ce vice, c'est l'habitude. S. Augustin (Lib. 9. Confess. cap. 8.) en apporte une expérience bien remarquable, et dont il pouvait parler savamment. Il dit que sa mère, sainte Monique, étant encore jeune fille était nourrie fort chrétiennement avec ses sœurs dans la maison de ses père et mère ; néanmoins elle commençait à prendre une mauvaise habitude, et voici comment. On l'envoyait tous les jours à la cave, avec une jeune servante, tirer du vin pour le repas de la famille ; il lui prit un jour envie de savoir si le vin pur était bon ; elle en but dans le pot, mais bien peu, parce qu'il lui semblait de mauvais goût ; le lendemain elle en fit de même, et le troisième et le quatrième jour, et ainsi de jour à autre, elle en buvait de plus en plus, ne le trouvant plus si amer ; enfin elle s'y accoutumait tellement qu'elle commençait déjà à boire de petits verres de vin pur tout entiers : *Plenos mero caliculos inhianter hauriret.* Et elle s'allait jeter inconsidérément dans une très mauvaise habitude d'ivrognerie, si Dieu qui veille toujours sur les prédestinés, n'y eût remédié par un trait admirable de sa providence, permettant que cette jeune servante, qui seule était témoin de ce déréglement, en se querellant un jour

avec Monique, lui reprocha sa friponnerie, et lui dit : Allez, allez, petite ivrognesse, allez boire le vin dans la cave : *Objecit hoc crimen amarissima insultatione, vocans meribibulam*. Dieu se servit de cette parole piquante comme d'un coup de lancette pour percer l'apostume qui commençait à se former dans le cœur de cette âme choisie, car elle fut si outrée et si confuse de ce reproche, que rentrant en elle-même, elle connut et condamna sa faute, et s'en corrigea sur-le-champ : *Quo illa stimulo perculsa respexit fœditatem suam, confestimque damnavit et exuit.*

SECUNDUM PUNCTUM. — *Ejus effectus.*

E. — (1° *Multa peccata.*) S. Thomas dit (2. 2. q. 148. a. 2. et 5.) que l'intempérance n'est pas toujours un péché mortel, mais qu'elle est un vice capital, c'est-à-dire le chef, la source, l'origine de plusieurs autres. Quelque idiot pourrait dire : Je lis bien dans les commandements de Dieu : Homicide point ne seras, luxurieux point ne seras ; mais je ne lis point : Ivrogne tu ne seras ; contre quel commandement offense-t-on Dieu par ce vice ? Contre tous : Dieu n'a point fait de commandement exprès et particulier pour défendre ce péché, parce qu'il le défend par tous ses commandements. Moïse (Exod. 32. 19.) ayant reçu les dix commandements écrits de la main de Dieu, en deux tables de pierres, après s'y être disposé par un jeûne de quarante jours, et trouvant à son retour que le peuple avait offensé Dieu par intempérance, brisa les tables de la loi au pied de la montagne, pour montrer que par ce vice on rompt et transgresse tous les préceptes de la loi. Dieu dit au premier ommandement : Tu n'auras autre Dieu que moi. Et S. Paul dit des ivrognes, qu'ils font leur dieu de leur ventre : *Quorum deus venter est.* N'est-ce pas un crime de le dire? n'est-ce pas un crime d'en avoir la moindre pensée ? prendre un autre dieu que le vrai Dieu, et un dieu si sale, si abominable que votre ventre ? C'est comme celui qui crierait au milieu de Paris et en présence de la cour : Vive le roi et un tel crocheteur ! *Deus tibi*

venter est, et pulmo templum, et aqualiculus altare, sacerdos coquus, sanctus nidor, condimenta charismata, et ructus prophetia vetus est. (Tertull. contra psyticos.) Le poumon est son temple ; son autel, la panse; son prêtre, le cuisinier ; son saint-esprit, la fumée des viandes ; ses grâces, les sausses. Que de paroles impies dit-on dans les cabarets ; que de railleries fait-on des choses saintes, de la parole de Dieu, de la confession, de la dévotion, des personnes dévotes ; que de jurements, que de blasphèmes, que de malédiction ! Le saint homme Job connaissait bien cette vérité, quoique ses enfants fussent très sages, très modestes, très sobres, parce qu'ils s'étaient régalés, ils craignait qu'ils n'eussent offensé Dieu, et il offrait des sacrifices pour eux : *Ne forte peccaverint filii mei.*

Votre femme trouve fort mauvais que vous fassiez bonne chère, pendant que vos enfants crient à la faim ; que vous dépensiez en un jour ce qui devrait entretenir votre famille toute une semaine, que vous la laissiez avec trois enfants, sans pain, sans bois, sans argent et sans aucune consolation ; elle ne peut s'empêcher de vous témoigner le sentiment qu'elle en a ; vous ne voulez souffrir sa réprimande, vous la donnez au diable, vous blasphémez, vous reniez, vous faites la bête enragée ; et cela en un jour de fête, en un jour de dimanche. Le saint dimanche n'est plus le jour du Seigneur parmi les chrétiens ; c'est le jour de Bacchus, de Cérès, de Vénus, etc. Messieurs de la police, je crains qu'au jugement de Dieu on ne dise de vous ce que l'Ecriture dit (3. Reg. 22. 44.) du roi Josaphat : *Fecit rectum in conspectu Domini, verumtamen excelsa non abstulit, adhuc enim populus sacrificabat, et adolebat incensum in excelsis.* Vous êtes gens d'honneur, de piété, de prudence singulière ; *verumtamen, verumtamen*. Mais, mais que font ces débauchés au cabaret, au brelan pendant la messe, et autres offices divins ? où est la punition des cabaretiers qui leur donnent à boire ? où sont les défenses qu'on a si souvent publiées et renouvelées ? où est le soin que vous devez avoir de les y surprendre pour les châtier ? où est le

zèle de la gloire de Dieu et du bien public? est-il possible qu'il n'y en ait pas un seul qui puisse dire à l'heure de sa mort : *Zelo zelatus sum pro domo Israel?* assurément, assurément, il n'en faudrait qu'un, qu'un seul d'entre vous bien résolu, zélé, courageux, désintéressé, pour empêcher toutes ces débauches.

Que direz-vous d'une effroyable injustice que j'ai à vous raconter? Un grand seigneur qui avait plusieurs terres, en acensa une pour toujours à un villageois, lui donna du bétail pour la labourer, lui fournissait tous les ans du grain pour l'ensemencer; il était si bon et si libéral, qu'il permettait au paysan de la moissonner pour lui les cinq premières années, et se contentait d'en recueillir les fruits la sixième et la septième année. Le paysan était si injuste, qu'ayant fait la récolte pour lui, quand la sixième et la septième années venaient, il mettait ses pourceaux en la maison de son maître. N'était-ce pas une ingratitude dénaturée, une injustice bien monstrueuse? C'est ce que vous faites, et vous n'en avez pas d'horreur! Le bon Dieu vous a donné les terres, le bétail, les semences, les meubles que vous possédez; il vous permet de travailler pour vous et pour votre famille cinq ou six jours la semaine; il vous donne les jours ouvriers, mais il se réserve les dimanches et les fêtes, il veut que vous les employiez à son service; et au lieu de le faire, vous y mettez des pourceaux, vous employez ces jours en des œuvres de pourceau, à la mangeaille, à l'ivrognerie, à des assemblées et actions lascives; et si votre mère le trouve mauvais, si votre père vous en reprend, vous ne vous en souciez pas, vous oubliez le respect, la crainte et l'obéissance que vous leur devez; vous les faites attendre après vous jusqu'à dix ou onze heures du soir; pendant que vous êtes en vos passe-temps, vous êtes cause qu'ils ne peuvent reposer la nuit, craignant que vous ne preniez querelle au cabaret et qu'on ne vous tue, ou que vous ne tuiez quelqu'un, et leur crainte n'est pas frivole, mais bien fondée; car la colère étant une émotion et un échauffement de sang autour du cœur, et le sang étant

échauffé par le vin ; c'est dans les buvettes que s'engendrent les querelles, les batteries, les duels, homicides, contre le cinquième commandement ; les pensées sales, les paroles lascives, les actions déshonnêtes, contre le sixième et neuvième commandement. Vénus était engendrée de l'écume de la mer; l'égoût et la sentine de la gloutonnerie, c'est la lubricité : *Venter cibis exæstuans despumat in libidinem ; luxuriosa res vinum*. Le vin est un foyer de luxure, dit le Saint-Esprit; n'en donnez pas à vos enfants, si vous êtes sages, messieurs, et si vous voulez qu'ils le soient.

Tous ces vices ne s'entretiennent pas pour rien, il faut de l'argent pour en faire les frais, vous en dépensez beaucoup, et vous en gagnez peu ou point ; vous êtes contraint d'en dérober à votre père ou à vos voisins, ou du moins entassant dettes sur dettes et crédits sur crédits, vous devenez insolvable ; vous pensez en être quitte envers la justice de Dieu comme envers celle des hommes, pour faire une honteuse cession de biens : *Qui non habebit in ære luet in cute.*

Vous prêtez vingt écus à un bon homme dans sa nécessité, et vous lui en faites dépenser un demi à payer pour vous dans un cabaret. Vous avez plaidé ou fait une écriture pour un villageois, au lieu de cinq ou six sous qu'il devait vous payer, vous lui en faites dépenser quinze ou vingt dans une taverne.

Ou si vous ne volez pas les biens, vous brigandez l'honneur du prochain. Dans les festins de ce temps malheureux, on mange ordinairement plus de chair crue que de cuite, plus de chair humaine que de viande de boucherie ; on déchire à belles dents la réputation des hommes d'honneur, des ecclésiastiques, des juges, des magistrats, des prélats, des ministres d'état, de tous : *Appropriant super me nocentes ut edant carnes meas; dum venter reficitur, lingua deprædatur :* Pendant que le ventre se remplit, la langue ravage la réputation du prochain.

C'est aussi dans les cabarets, entre les pots et les verres, qu'on fait souvent de faux contrats, des antidates, de faux

témoignages. Un homme rusé vous conduit à la taverne ; vous n'osez rien refuser à celui qui vous oblige et qui paie pour vous ; il vous prie de signer un papier où il met tout ce qu'il veut, de donner un exploit sous la cheminée, d'aller témoigner en justice ce que vous n'avez jamais vu ; à l'appétit d'une franche repue vous vous jetez dans des labyrinthes, dans des obligations de restitution que vous ne ferez jamais.

F. — (2° *Peccata omissionis.*) Or, en ces déréglements, vous n'offensez pas Dieu seulement par commission, mais aussi par omission ; par omission, dis-je, de ce que vous êtes obligé de faire hors de votre logis et en votre maison.

Hors de votre logis, envers les pauvres qui meurent de faim et de disette, lorsque vous faites bonne chère, et qui seraient notablement soulagés de vos superfluités. C'est le reproche que Dieu fait à ceux de Sodome : *Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ superbia, saturitas panis, et abundantia, et otium ejus, et filiarum ejus, et manum pauperi non porrigebant.* (Ezech. 16. 49.) C'était proprement le crime du mauvais riche ; il ne s'enivrait pas, il ne mangeait pas injustement le bien des marchands et des créanciers, Jésus nous l'aurait dit ; il négligeait un pauvre mendiant qui était à sa porte.

Et ce n'est pas seulement aux étrangers que vous êtes cruel, mais aussi à vos propres enfants ; pendant que vous êtes à vos divertissements, vous n'en avez point de soin, ils s'égarent, ils fréquentent les mauvaises compagnies et il se débauchent à votre exemple ; ou s'ils demeurent au logis, ils traitent leur mère comme une servante ; si elle s'en plaint à vous, vous n'en tenez pas compte, parce que vous n'osez pas reprendre leur vice, étant vicieux vous-même, vous doutez bien que votre réprimande ne servirait pas beaucoup. Au retour du cabaret, si vous avez un vin de lion, vous mettez tout en désordre comme une bête furieuse ; si vous avez un vin de singe, vous proférez mille sottises, vous dites des impertinences à perte de vue ; si

vous avez un vin de pourceau, vous vous couchez et vous vous endormez comme une bête. Des actions si infâmes font perdre à vos enfants le respect qu'ils vous doivent, ils ne font pas bien, mais tant il y a qu'ils le font; n'ayant point de gravité, vous n'avez pas autorité sur eux, toutes les remontrances que vous leur faites n'ont point d'ascendant sur leur esprit. Pourquoi? on les néglige; c'est comme une terre qui n'est pas cultivée, qui ne produit que chardons et épines. Pourquoi vous êtes-vous marié? pourquoi les avez-vous mis au monde, si vous vouliez ainsi les mépriser? pauvres enfants! ils font pitié; il vaudrait mieux pour eux qu'ils eussent été les faons d'un tigre ou d'un léopard, leur âme mourrait avec leur corps, et ne serait pas damnée. Auguste disait qu'il eût mieux aimé être le pourceau d'Hérode, que son fils; on peut en dire de même de vous. Je fais quelquefois cette réflexion quand vous tuez votre pourceau, et qu'on l'entend crier; il fait pitié, mais je pense, il en est quitte pour souffrir un demi-quart d'heure, au lieu que votre pauvre enfant que vous engagez à la damnation par votre négligence, par les mauvais exemples de vos dissolutions, n'en sera pas quitte pour un jour, pour un mois, pour une année, pour un siècle, pour cent mille millions d'ans de très horrible tourments. Pauvre malheureux! pauvre infortuné! que tu as mal rencontré d'avoir un père si brutal et si inhumain!

TERTIUM PUNCTUM. — *Remedia tollere*, *etc.*

G. — (1° *Errorem*, *etc.*) *Noli propter cibum perdere fratrem pro quo Christus mortuus est*, vous dit l'apôtre : Ne veuillez pas, pour la nourriture, être cause de la damnation de votre frère, pour lequel Jésus-Christ est mort. Il dit : *Noli*, parce que vous ne tomberez pas en ce péché, si vous ne le voulez; il est aisé de vous en garantir, si vous voulez prendre tant soit peu de peine d'y résister, et si vous voulez en ôter les causes; nous avons dit qu'il y en a trois : la première, c'est la tromperie de la sensualité qui nous flatte et nous dit que l'abstinence nuit à la santé

et abrége les jours, et que c'est offenser Dieu d'affaiblir son corps, et de se mettre en danger de se faire malade par de telles austérités. Les deux propositions de cet argument sont très fausses: l'expérience fait voir que plusieurs religieux, qui ne mangent point de chair, qui boivent fort peu de vin, qui jeûnent une partie de l'année, arrivent à une extrême vieillesse, et que le docte Fernel a eu raison de dire (Lib. 1. de morborum causis, cap. 14.) que la tempérance nous conserve en santé et nous donne une vie heureuse : *Una temperantia totius est jucundæ salubrisque vitæ secura moderatrix;* et infra : *Nulla colamitate vel ærumna premetur, qui vitæ fundamentum posuerit temperantiam.* Et puis, supposons que l'abstinence et les autres mortifications intéressent la santé, et abrégent un peu la vie, c'est une erreur de penser qu'il ne soit pas permis de faire autrement. Il faudrait condamner les mille millions d'anachorètes en l'Eglise primitive, qui passaient souvent les deux et trois jours sans manger; il faudrait condamner S. Bernard, et tous les religieux qui, au commencement de leur ordre, ne mangeaient que du pain d'avoine et des herbes cuites sans huile et sans beurre, et au jour de Pâques, des pois et des fèves pour grandes délices, et qui bâtissaient leurs monastères dans des vallées basses et humides, tout exprès, notez, tout exprès, pour se faire malades : ce sont les propres termes du bienheureux Fastrède, disciple de S. Bernard, abbé de Cambron, et depuis troisième abbé de Clairvaux, en cette belle épître qu'il écrit à un abbé de son ordre. (Apud Bern. edit. Horstii.)

II. — (2° *Vitare malam, etc.*) Non, la frugalité n'affaiblit pas le corps, ne raccourcit pas la vie, et même elle n'est pas aussi difficile à pratiquer que vous vous l'imaginez; expérimentez-le et vous le trouverez vrai; quittez les occasions, fuyez les compagnies qui ont coutume de vous conduire à la débauche; pour éviter leur rencontre les dimanches, allez à la grand'messe, au sermon, aux vêpres, rompez courageusement une bonne foi avec eux, leur faisant savoir que vous n'êtes plus de ce parti; trouvez quelque

honnête excuse pour vous dispenser d'aller aux fêtes, aux festins, aux collations, et autres assemblées d'intempérance; priez votre confesseur de vous le donner pour pénitence, c'est une pénitence très salutaire, agréable à Dieu, qui ne coûte rien, qui n'incommode pas la santé, ne vous expose pas à la vaine gloire, et vous rachète beaucoup de peines du purgatoire, quand, pour l'amour de Dieu et pour la satisfaction de tant de péchés que vous avez commis, vous dites : Je veux m'abstenir un an, deux ans, trois ans, tant qu'il me sera possible, d'aller au cabaret, aux banquets, aux réjouissances mondaines; il vous semblera un peu difficile au commencement, quand vous l'aurez fait trois ou quatre mois vous n'y aurez plus de peine.

I.—(3° *Abolere consuetudinem.*) L'intempérance s'acquiert par la mauvaise coutume, et elle se perd par la discontinuation, et par une coutume contraire; faites comme saint Charles: premièrement, il jeûna quelque temps tous les vendredis, puis il ajouta les mercredis et samedis, quelques années après il jeûna tous les jours, puis le carême au pain et à l'eau; enfin, il s'apprivoisa si bien au jeûne, qu'il jeûnait toute l'année au pain et à l'eau. Je ne dis pas que vous soyez aussi austère; mais habituez-vous petit à petit à la sobriété, d'ici à la Pentecôte ne buvez point de vin qu'il n'y ait de l'eau, au moins le quart, puis le tiers, après la moitié.

CONCLUSIO.

L.—(*Argumenta, etc.*) Il vaut mieux faire ainsi, que de vous perdre, comme vous faites par les excès de bouche : *Noli propter cibum perdere.*

Vous perdez l'esprit et l'usage de raison, vous vous abrutissez, vous vous mettez au rang des bêtes et au-dessous : une bête ne boit jamais plus que sa soif; vous vous mettez en un état dans lequel, si l'article de la mort vous arrivait, il vous serait impossible, de toute impossibilité de vous convertir à Dieu, étant privé de jugement.

Vous perdez votre corps, vous ruinez votre santé : *Plus*

occidit gula quam gladius : La gourmandise en tue plus que la pointe de l'épée. Fernel dit (ubi supra.) que l'intempérance est la nourrice des médecins, qui leur donne plus de pratique qu'aucun autre accident.

Vous perdez l'honneur. Comme Noé étant ivre fut moqué de ses propres enfants, vos domestiques et vos voisins se moquent de vous, et vous méprisent. On ne fait point d'état de ces pourceaux d'Epicure, qui ont une âme toute de lard et de graisse; on ne les estime propres à rien de grand, comme César disait de Marc-Antoine.

Vous perdrez vos biens temporels, votre famille, et l'avancement de votre fortune; quand vous êtes dans ces résolutions, absent de votre maison, vous dépensez beaucoup, vous ne gagnez rien, votre ouvrage ne se fait pas, vos affaires demeurent en arrière, vos serviteurs deviennent fainéants, vos enfants se licencient, et votre chalandise se perd. Quand le pilote est endormi, ou absent, le vaisseau devient le jouet des vents, on n'en peut attendre qu'un naufrage très assuré.

Mais vous perdez principalement votre âme, vous serez compagnon du mauvais riche, un peu de plaisir passager vous coûtera bien cher, vous serez tourmenté d'une faim enragée, d'une soif ardente; vous n'aurez pas une seule goutte d'eau, vous crierez dans le feu :*Crucior in hac flamma*, à jamais, à jamais, dans toute l'éternité interminable.

Vous n'en croyez rien, mais cela ne laissera pas d'arriver, et plus tôt que vous ne pensez, et avant que l'année finisse, à quelqu'un de nous. S. Paul dit : Je vous prédis que ceux qui commettent des ivrogneries, et des excès au manger et au boire, ne possèderont pas le royaume de Dieu : *Ebrietates*, *comessationes.* Il ne dit pas seulement les ivrogneries, mais les excès de bouche.

Bien que vous ne perdiez pas l'usage de la raison, parce que vous avez la tête forte, si vous êtes un pilier de cabaret, si vous vous gorgez de vin et de viande, si vous perdez le temps, négligez votre famille, si vous donnez mauvais exemple au prochain, si vous dépensez votre bien en ces buvettes

et en ces banquets, au lieu d'en soulager les pauvres, vous encourez cette malédiction : *Vœ qui potentes estis ad bibendum vinum :* Malheur à vous qui pouvez porter beaucoup de vin ! Le mauvais riche ne s'enivrait pas, le Fils de Dieu nous l'aurait dit ; il faisait bonne chère tous les jours, il est enseveli aux enfers.

Noli propter cibum perdere animam pro quâ Christus mortuus est. Que lui répondrez-vous, quand il vous fera voir en son jugement qu'il a si souvent jeûné pour votre salut? Il ne mangeait ordinairement qu'en une faim très ardente, et vous qui êtes son disciple, vous avez voulu vous gorger comme une bête ; écoutez un abrégé de tout ce que j'ai dit : *Cui vœ? cujus patri vœ? cui rixœ? cui foveœ? cui sine causa vulnera? nonne his qui commorantur in vino, et student calicibus epotandis?* (Prov. 23. 29.) Qui est-ce qui encourt beaucoup de malheurs ? qui est-ce qui rend son père malheureux ? qui est-ce qui est sujet aux querelles, à être blessé, à tomber en des accidents funestes ? Ne sont-ce pas ceux qui se plaisent à boire? dit le Saint-Esprit au livre des Proverbes.

Disons-lui donc après le Sage : *Aufer a me concupiscentias ventris ;* disons-lui, comme les anciens anachorètes, ce que S. Chrysostôme (Hom. 57. ad pop.) rapporte des religieux de son temps, qui, avant de se mettre à table pour prendre leur pauvre réfection, qui n'était que de pain et d'eau, d'herbes ou légumes, et une seule fois par jour après vêpres, faisaient cette prière : *Imple nos Spiritu sancto ut inveniamur non erubescentes in conspectu tuo, cum reddes unicuique secundum opera sua :* Mon Dieu, remplissez-nous de votre Saint-Esprit, afin que nous prenions cette réfection avec tant de retenue que nous n'en ayons point de confusion en votre jugement, quand vous viendrez rendre à chacun selon ses œuvres.

A plus forte raison, quand nous voulons prendre notre repas où il y a des ragoûts et des viandes qui irritent l'appétit, nous devons demander à Dieu la grâce de ne pas nous abrutir

à la table, ce qui nous rendrait honteux et infâmes en son jugement, mais que, réfrénant notre sensualité, nous nous rendions dignes de jouir avec appétit du torrent de voluptés et des viandes délicieuses qu'il a assaisonnées de sa main en la table du banquet céleste. *Amen.*

SERMON CCLXXV.

DE L'ORGUEIL, QUI EST UNE LUXURE SPIRITUELLE.

Non mœchaberis.
Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. (Exod. 20. 14.)

QUAND l'apôtre S. Paul, écrivant aux Corinthiens, nous recommande de nous affranchir de toute souillure de chair et d'esprit, (1) il n'entend pas seulement par les souillures d'esprit les pensées sensuelles et charnelles; mais il entend le vice d'orgueil qui souille notre esprit, et nous rend semblables aux anges immondes, comme la luxure charnelle souille notre corps et nous rend semblables aux bêtes immondes. Pour traiter ce sujet méthodiquement et fructueusement, je dois vous faire considérer l'essence, les effets, les remèdes de ce vice; ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Videtur quod superbia non sit maximum peccatorum, sed divus Thomas docet esse maximum.*
Primum punctum. B. *Essentia superbiæ.*
Secundum punctum. *Effectus :* — C. 1° *Pervertit viros perfectissimos.* — D. 2° *Devastat societates præclarissimas.* — E. 3° *Profanat loca sacratissima.* — F. 4° *Inficit actiones sanctissimas.*
Tertium punctum. G. *Remedia, nempe motiva ad fugiendas quatuor species superbiæ.*

(1) Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus. (2. Cor. 7, 1.)

EXORDIUM.

A. — (*Videtur*, *etc.*) Le phénix de la théologie, S. Thomas, (2. 2. q. 162. a. 6.) et après lui les autres docteurs, pour nous inspirer de l'horreur pour le premier des sept vices capitaux, établissent la question de savoir si ce péché est le plus grand, le plus énorme et le plus abominable de tous les crimes; ce qui fait la difficulté, c'est qu'il y a une quantité d'autres vices qui semblent incomparablement plus noirs et plus dénaturés que la superbe, comme le blasphème, l'athéisme, la haine de Dieu.

Et puis, selon la doctrine d'Aristote, (8. Eth. cap. 10.) un mal est d'autant plus horrible qu'il est plus contraire à un plus grand bien; un crime est d'autant plus grand qu'il est opposé à une plus noble et plus excellente vertu. Or, la vertu d'humilité à laquelle l'orgueil est opposé, n'est pas la plus éminente et la plus noble de toutes les vertus, car c'est la charité qui tient le premier rang. Ajoutez qu'un vice est d'autant plus excusable et digne de pardon qu'il est plus difficile à éviter, et il n'y a vice qu'on évite plus rarement et plus difficilement que l'orgueil. On trouve souvent des personnes qui se défendent de l'avarice, de la luxure, de la gourmandise; mais des piéges de la superbe, fort peu de gens, ou point du tout, s'en garantissent. L'angélique Docteur, après avoir examiné ces raisons, donne la conclusion, et dit que parlant absolument et formellement, si on regarde l'orgueil en toute la plénitude et consommation de sa malice, il faut avouer qu'il est le plus grief et le plus pernicieux de tous les vices.

PRIMUM PUNCTUM.

B. — (*Essentia superbiæ.*) Pour avoir des preuves évidentes et irréprochables de cette vérité, il faut considérer ce vice en son essence, en ses effets, et en ses remèdes. En l'essence de chaque péché, c'est-à-dire dans la malice et la souillure d'une action, la théologie distingue deux choses, savoir : l'aversion et la conversion; l'aversion par laquelle

l'âme se détourne de Dieu, qui est son bien souverain, sa dernière fin, son unique béatitude ; la conversion, par laquelle elle se tourne vers la créature pour s'y attacher d'une affection désordonnée. De ces deux déréglements, le plus odieux, le plus déraisonnable, le plus dénaturé, et qui donne une malice infinie au péché, c'est l'aversion ; la conversion n'est pas aussi criminelle, car il est aisé à voir que ce n'est pas un aussi grand mal de s'attacher avec excès à la créature, que de se détacher et de se séparer malheureusement du Créateur. Or, c'est la conversion, l'affection à la créature qui distingue les péchés, qui les spécifie, les établit sous un genre particulier et déterminé, et les rend contraires à telle ou telle vertu : l'attachement aux richesses fait l'avarice et l'oppose à la libéralité; l'attachement aux plaisirs de la chair fait la luxure, et l'oppose à la chasteté. En ce qui est de cette conversion et affection à la créature, l'orgueil n'est pas le plus grand de tous les vices, dit S. Thomas, comme l'humilité qui lui est opposée n'est pas la plus grande de toutes les vertus. Vous m'avouerez que ce n'est pas une chose si contraire à la raison, ni si indigne de l'homme, d'être affectioné à l'honneur et à la gloire, comme fait l'orgueilleux ; que de s'attacher à la terre et à la chair, comme font les avaricieux et les voluptueux; mais en ce qui est de l'aversion et de la séparation de Dieu, l'orgueil est le plus grand de tous les vices quand il est consommé et avec pleine délibération, et en matière d'importance, parce que les autres vicieux ne se détournent de Dieu qu'indirectement, obliquement, et presque contre leur intention. L'orgueilleux s'oppose à Dieu diamétralement et en droite ligne, et même c'est ce péché qui rend les autres vices plus noirs, plus mauvais ; car l'athée, l'hérétique, les autres infidèles sont bien plus criminels quand ils commettent ces péchés, en présumant d'eux-mêmes, et en refusant de se soumettre à Dieu et à l'Eglise, que s'ils commettaient ces péchés par ignorance et par aveuglement d'esprit. J'ai dit quand l'orgueil est consommé, parce que s'il n'est que d'un premier mouvement et avec un consentement imparfait, en

matière légère et de peu d'importance, il est moins vicieux et plus facile à éviter ; mais quand c'est avec une mûre délibération et par un consentement plein et entier, il est bien odieux et désordonné, et la cure en est très difficile, et c'est la seconde raison qui nous fait toucher au doigt l'énormité de ce vice. Il faut bien dire qu'il est le plus grand de tous, puisque pour nous en guérir Dieu permet assez souvent que nous tombions dans les autres vices. Mais nous traiterons ce point un de ces jours avec plus de détail. Considérons plutôt les mauvais effets qu'il produit dans le monde; il y en a quatre principaux : il pervertit les personnes les plus parfaites ; il désole les communautés les plus florissantes ; il profane les lieux les plus saints ; il souille les actions les plus vertueuses.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Effectus*

C.—(1° *Pervertit viros.*) S. Jérôme nous en marque les premiers effets : *Superbia natione cœlestis sublimes appetit mentes ;* chacun se ressent du lieu de sa naissance. La luxure est née ici-bas sur la terre, dans un corps gâté et corrompu par le péché ; elle n'a d'autre gîte que les âmes basses, charnelles, brutales, toutes de boue. La superbe a eu son origine au ciel ; elle a été engendrée dans le cœur de la première et de la plus noble créature, d'une créature toute spirituelle ; elle se plaît d'être reçue dans les âmes célestes et spirituelles.

Job en parlant du démon qui préside à ce vice qu'il appelle le roi de tous les enfants de superbe : *Ipse est rex super universos filios superbiæ*, dit que l'or le plus pur lui sert de litière et qu'il le foule aux pieds comme la boue : *Sternet sibi aurum quasi lutum ;* c'est-à-dire que les âmes les plus pures et les plus saintes deviennent chétives comme de la paille, sales comme de la fange, quand elles se rendent esclaves de ce vice. Ce qui fait dire à S. Augustin que la plus grande et la plus éminente sainteté qui ait jamais été, et qui puisse être, sans une profonde humilité, est une tour fort élevée sur un fondement qui n'est qu'à fleur de

terre ; et S. Siméon Stylite, au commencement de sa conversion , s'étant prosterné en terre dans l'église, et ayant fait une très longue et très fervente oraison, pour demander à Dieu qu'il lui plût de l'adresser au chemin de la perfection et de lui enseigner sa sainte volonté, s'endormit, et pendant son sommeil , il lui sembla qu'il fouissait dans terre , comme pour creuser les fondements d'un grand édifice, et il entendit une voix qui lui dit : Vous n'êtes pas encore assez bas ; et comme il creusait toujours plus avant , la même voix lui dit trois ou quatre fois : Creusez encore , creusez encore. C'est ce que S. Augustin nous a dit avec tant d'affection : (serm. 10. de verbis de min.) *Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis , de fundamento prius cogita humilitatis :* Avez-vous dessein d'élever bien haut le bâtiment de la perfection , pensez à jeter bien avant les fondements d'une profonde humilité , autrement l'orage de la vanité sapera infailliblement , et mettra par terre votre édifice.

Quelle plus grande sainteté que celle de Tertullien , d'Origène, du premier homme et du premier ange, et l'orgueil les a renversés ! Tertullien a montré l'amour qu'il avait pour la pureté, dans les livres qu'il a faits sur la monogamie, sur le voile des vierges, contre le luxe des femmes ; il a montré l'austérité de sa vie dans les livres de la pénitence contre les spectacles , contre les *psychiques* de la couronne du soldat, son grand courage et le mépris qu'il faisait des biens de ce monde , et de sa propre vie en son apologie et au livre qu'il a écrit à Scapula, gouverneur de la province, son zèle pour la foi chrétienne dans les livres qu'il a composés contre Marcion , Praxéas , Hermogène et autres ennemis de l'Eglise ; et ce grand personnage , cet Hercule chrétien, après tant de batailles, tant de victoires , tant de triomphes, après avoir terrassé par la vivacité de son esprit et par la force de son éloquence les idolâtres, les juifs, les hérétiques, est enfin terrassé par le péché de superbe , et devient hérétique lui-même , et de la plus improbable , de la plus sotte , de la plus impertinente hérésie , qui est celles des montanistes.

La chute d'Origène fut encore plus déplorable; voyez ce qu'en dit Vincent de Lerins. (c. 2. 3.) Il était fils d'un martyr de Jésus, il avait été dépouillé de ses biens pour la confession de la foi, il avait enduré de grands tourments pour l'amour de Jésus, sous les empereurs Alexandre-Sévère et Dèce ; étant encore petit garçon, il brûlait d'un désir si ardent de mourir pour la foi et d'aller se présenter au martyre, que sa mère lui cachait ses habits pendant qu'il dormait, afin que ne les trouvant pas le matin, il fût contraint de demeurer au lit; heureuse mère, si elle l'eût plutôt habillé et pressé d'aller cueillir la palme qu'il a malheureusement perdue ! Chacun sait ce qu'il fit pour conserver la chasteté. Il était si assidu au travail, que, sans parler des leçons, des prédications et des conférences qu'il faisait de vive voix, à peine un homme de longue vie pourrait lire tous les livres qu'il a composés, comme dit le même Vincent. La fertilité de son esprit, la beauté de son discours, l'énergie de ses paroles, les charmes de son éloquence, la force de ses raisons et la profondeur de sa doctrine, étaient si grandes qu'elles attiraient des quartiers les plus éloignés de l'univers dans la ville où il résidait, non-seulement les chrétiens, mais encore les païens, comme Porphyre et autres, pour avoir le bonheur de le voir et de l'entendre ; enfin il fut si heureux en disciples, qu'un grand nombre de docteurs, de prêtres, de confesseurs, de martyrs, sortirent de son sein et de son école, et toutefois la présomption a ruiné en lui tous ses talents, et lui a ravi toutes ses palmes et ses lauriers.

Admirez donc ici (Ita Greg. lib. 34. moral. cap. 15.) et adorez la providence de Dieu sur les prédestinés; quand il tient sous sa protection et sous sa sauvegarde particulière une âme choisie qui est éminente en sainteté, il a coutume de la laisser en quelque faiblesse, tentation, peine d'esprit, infirmité, incommodité du corps pour l'humilier et la tenir dans l'humilité par ce contre-poids. S. Paul le confesse de lui-même : *Ne magnitudino revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis angeli Sathanæ, qui me colaphis, etc.*

Ne voilà-t-il pas qui est bien étrange? il a reçu tant de grâces et de révélations du Saint-Esprit, et il est travaillé des aiguillons de la chair ; il persuade à tant de personnes de garder la pureté, et il est importuné de tentations d'impureté; il a été parmi les archanges, et il a toujours un démon qui le tourmente d'horribles pensées; il a été ravi jusqu'au troisième ciel, et il est à tout moment à deux doigts de l'enfer; entre lui et l'enfer il n'y avait que le consentement de sa volonté, faible, fautive, fragile comme du verre, si elle n'eût été assistée de la grâce de Dieu : *Sufficit tibi gratia mea.*

Ce qui doit nous apprendre à ne pas nous étonner, encore moins nous décourager, si la même chose nous arrive, quand Dieu nous laisse dans des faiblesses, dans des aridités, dans des ténèbres intérieures, dans des troubles d'esprit, dans des scrupules, dans des tentations d'infidélité, de désespoir, d'impureté, tant qu'elles n'arrivent pas jusqu'à ce point que de nous faire consentir à un péché mortel, nous ne devons pas nous en inquiéter, mais y adorer la miséricorde de Dieu, l'en remercier, nous conformer à sa volonté, recevoir avec résignation et agrément ces infirmités, en prendre sujet de nous humilier, puisque c'est à cette intention que Dieu nous les envoie et nous les destine; ce qui faisait dire à un père du désert : *Malo cum inquinatione carnis, quam cum elatione mentis habere conflictum :* J'aime mieux être combattu des souillures de la chair, que de l'orgueil de l'esprit.

Tant que vous voyez qu'un pécheur est humble, qu'il reconnaît sa faute, qu'il prend de bonne part d'en être repris, qu'il s'estime misérable, gémit et soupire en son cœur, qu'il estime heureux ceux qui en sont exempts, qui prient Dieu d'en être délivrés, il ne faut pas désespérer de sa conversion, ni de son salut ; mais quand un pécheur est arrogant, qu'il ne veut pas être repris, qu'il se glorifie de ses débauches, *lætatur cum mala fecerit, et exultat in rebus pessimis;* c'est presque fait, il est aux portes de l'enfer.

D. — (2° *Devastat societates, etc.*) Or, ce vice ne nuit pas seulement aux personnes particulières ; il désole

aussi les provinces, les villes, les familles et les communautés entières. Il n'y a rien qui afflige et trouble davantage l'Eglise, que les hérésies, et elles sont filles de l'ambition ou de la présomption. Arius se fit hérétique par dépit d'avoir été rejeté de l'évêché d'Alexandrie qu'il briguait; Aérius, de celui de Sébaste; Novatien, de celui de Rome; Tertullien, de celui de Carthage; Théobule, de celui de Jérusalem; Valentin, de celui de Cypre. Luther, pour avoir été privé de l'honneur de prêcher les indulgences de la croisade, comme il le désirait, se mit à prêcher contre les indulgences; Eutichès, Jovinien, Pélage, Sévère, qui avaient été moines, levèrent l'étendard de leurs hérésies par trop de présomption et d'attachement à leur propre sens.

Quel est le tison qui allume les guerres, qui forme les partis et les ligues dans l'état, qui renverse les républiques, n'est ce pas l'ambition? nous ne le voyons que trop, cela n'a pas besoin de preuve.

Quelle est la pierre qui affile l'épée de ceux qui se battent en duel, n'est-ce pas le point d'honneur? dites à ce gentilhomme: C'est une folie de vous porter sur le terrain de sang froid pour couper la gorge à un homme qui ne vous a jamais désobligé, contre qui vous n'avez point de querelle, qui est votre allié ou votre camarade, vous mettre en danger d'être tué, affliger vos père et mère d'un crève-cœur perpétuel, laisser une veuve et des orphelins dans les larmes, et vous rendre malheureux pour jamais. Il est vrai; mais il y va de mon honneur; un tel m'a prié d'être son témoin. Y a-t-il folie, stupidité, extravagance, frénésie au monde semblable à celle-là? Comment ne nous mettons-nous pas à genoux cent fois le jour, pour remercier Dieu de nous avoir faits roturiers? il y a fort peu de gentilshommes en France qui ne puissent dire tous les matins en se levant: Peut-être que ce soir j'irai coucher en enfer dans la compagnie des démons, pour y être brûlé de toute éternité.

Quelle est la mégère et la furie qui jette la pomme de discorde entre les parents ou les voisins, qui allume les ennuis, les querelles, les procès, les dissensions, les inimi-

tiés? *Quæ solet unanimes armare in prælia fratres, atque odiis versare domos?* N'est-ce pas l'ambition? *Inter superbos semper jurgia sunt.* (Prov. 13. 10.) *Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.* (Galat. 5. 26.) Ne soyons point amoureux de la gloire, ni de l'estime, n'ayons point de dispute, ni d'envie entre nous; cette conséquence est très bonne et très bien tirée. Vous êtes passionnément avide de gloire, vous voulez être l'unique dans l'excellence que vous pensez avoir; si quelqu'un va de pair avec vous, vous êtes piqué de jalousie, vous l'accablez de haine, ou de calomnies; il ne le peut endurer, vous êtes, vous êtes tous les jours aux prises et aux couteaux.

Occiditis et zelatis, litigatis et belligeratis. (Jac. 4. 2.) Dites à cet homme opiniâtre: C'est une simplicité d'entreprendre ou de poursuivre ce procès pour si peu de chose; quand même vous auriez gain de cause, vous n'y gagnerez rien, vous dépenserez en frais de justice quatre fois plus que la chose ne vaut. N'importe, j'en aurai raison, je mangerai jusqu'à la paille de mon lit; je ne veux pas qu'il me brave, qu'il se vante d'avoir le dessus sur moi. Qu'est-ce être orgueilleux, si cela ne l'est pas? où est l'humilité chrétienne? Vous semble-t-il que c'est être innocent de passer deux ou trois ans en souci, inquiétude, peine d'esprit, voyages, tracas, embarras, de perdre le meilleur et le plus beau de votre temps, de laisser la fréquentation des sacrements, de vous consommer en frais de justice et votre partie adverse, de ruiner votre famille et la sienne, de jeter dans le cœur de vos enfants et des siens, des semences d'inimitié immortelle, pour une pointille d'honneur, pour avoir la gloire de triompher de votre adversaire. C'est en cela, proprement, que se vérifie la parole de l'apôtre: *Jam quidem omnino delictum est in vobis; quod judicia habetis inter vos.* (1. Cor. 6. 7.) Quoique vous n'ayez pas tort, plaider pour peu de chose, par un orgueil opiniâtre, pour ne vouloir rien souffrir, pour avoir le plaisir et l'honneur de supplanter tout ce qui vous résiste, c'est contre l'esprit d'humilité, de

douceur et de charité, que le christianisme demande de nous; autrement S. Paul aurait dit en vain: *Quare non magis injuriam accipitis, quare non magis fraudem patimini;* (1. Cor. 6. 7.) autrement le même apôtre aurait dit en vain: *Servum Dei non oportet litigare;* (2. Tim. 2. 24.) Jésus aurait dit en vain: *Si quis voluerit tecum judicio contendere.*

E. —(3° *Profanat loca sacratissima.*) Le troisième effet de ce vice, c'est qu'il profane les lieux les plus saints, il poursuit Jésus jusque dans sa maison, il le persécute sur son trône, il le brave en sa présence, il l'offense à enseignes déployées, il dresse autel contre autel; et cela dans l'Eglise de Jésus, comme disait un ancien : Voilà un autel de pierre sur lequel le prêtre immole au Dieu vivant le corps adorable de son Fils; voilà un autel de chair, une femme mondainement ajustée, qui a le sein découvert, le visage fardé, sur lequel les hommes immolent leurs propres âmes au démon, par des regards impudiques et mortels; les ornements de cet autel de chair disputent avec les parements de l'autel de pierre: Satan veut avoir de l'or et de la soie.

Vous êtes cause que Lucifer brave le Dieu tout-puissant, qu'il lui dit en se glorifiant : On vous immole sur cet autel de pierre ce que votre Fils a le moins estimé, on me sacrifie sur cet autel de chair ce qu'il a le plus chéri; il a plus chéri son corps mystique que son corps naturel, les enfants de son Eglise que ses propres membres, les âmes chrétiennes que son sang et sa vie ; il a livré à la mort son corps naturel pour son corps mystique, il a répandu son sang pour les âmes chrétiennes; vous avez pour victime son corps naturel sur cet autel de pierre, j'ai pour hostie les enfants de son Eglise sur cet autel de chair; on vous offre son sang, on me sacrifie les âmes.

Vous faites comme Dioclétien, et encore pis. Il avait fait dresser des autels et des idoles dans tous les carrefours, dans les places publiques, dans tous les marchés de la ville, et il était défendu à toute personne de vendre ou acheter quoi que ce fût, sans avoir premièrement adoré l'idole. La

tentation était grande; mais les chrétiens pouvaient l'éviter, quoiqu'avec incommodité ; ils pouvaient se tenir dans leurs maisons, acheter de leurs voisins un peu plus cher qu'au marché, ce qui leur était nécessaire ; mais les chrétiens de ce temps sont de pire condition, les idoles de chair se rencontrent partout, dans les rues, les carrefours, les places publiques, dans les maisons particulières, et même, ce qui est horrible, *in loco sancto*, dans l'église d'où les fidèles ne se peuvent absenter ; ils trouvent le poison là où ils étaient venus tout exprès pour chercher le remède. Dieu s'en plaint: *Posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum ut polluerent eam.* (Jerem. 7. 30.) Ils ont mis des pierres d'achoppement dans la maison où mon saint nom est invoqué.

F.—(4° *Inficit actiones sanctissimas.*) Enfin cette maudite peste infecte les actions les plus vertueuses et les plus méritoires : *Alia quæcumque iniquitas malis operibus exercetur ut fiant, superbia vero bonis operibus insidiatur ut pereant.* (S. Aug. epist. 109. ad monach.) Les autres vices s'exercent à faire le mal, l'orgueil ne fait pas seulement le mal, mais aussi il ruine le bien, il dresse des embûches aux bonnes œuvres pour les anéantir, il est appelé fort proprement par S. Bernard *Ærugo virtutum, origo vitiorum.* Jésus dit en l'Evangile : *Thesaurizare vobis, thesauros in cœlo ubi nec ærugo demolitur, nec tinea corrumpit, nec fures effodiunt.*

Hélas ! pardonnez-moi, mon Seigneur, dit S. Chrysostôme, (Hom. 72. in Matth.) il y a une maudite rouille qui gâte les richesses célestes : *Superbia ærugo virtutum;* une maudite teigne qui les ronge et les anéantit, un détestable voleur qui les dérobe et les emporte, le péché de superbe qui fait perdre tout le mérite de mes bonnes actions. Quelles richesses plus précieuses que les œuvres de charité, la pratique de la patience, la fréquentation des sacrements, et toutefois si vous faites l'aumône pour être estimé charitable, si vous endurez un affront pour être estimé patient, si vous fréquentez les sacrements pour plaire

à votre confesseur, ou pour être estimé dévote, ou si vous pratiquez ces vertus ou autres semblables à bonne intention, mais avec arrogance, en vous en attribuant le mérite, en vous complaisant en vous-même : ce sont des richesses spirituelles, mais la rouille de la vanité les gâte, c'est comme cette plante qui s'appelle *morsus diaboli*. On dit qu'elle croît principalement en Angleterre, mais j'en ai vu autrefois en France ; on l'appelle ainsi parce que vous diriez qu'un démon a mordu la racine, tant elle en est gâtée et comme à demi coupée ; aussi elle ne produit ni fruit ni semence, elle pousse seulement quelques fleurs qui se changent en papillons et s'envolent. Si l'esprit de vanité ronge la racine de vos œuvres, qui est l'intention, elles ne portent aucun fruit de vérité, ni aucune semence de vertus chrétiennes, elles ne produisent que les papillons de quelque louange mondaine, un peu de gloire frivole et passagère, et voilà tout.

TERTIUM PUNCTUM. — *Remedia.*

G. — (*Motiva ad fugiendas, etc.*) Disons donc avec David : *Non veniat mihi pes superbiæ :* Mon Dieu, ne permettez pas que la superbe prenne pied en mon âme. Ce misérable vice était représenté par ce cheval pâle qui portait en croupe la mort et avait à sa suite l'enfer, qui fut montré à S. Jean. (Apoc. 6. 8.) Les quatre pieds de ce monstre sont la présomption, l'ambition, le luxe, la vaine gloire ; ne permettons pas qu'il pose un seul de ses pieds en notre cœur. *Non veniat mihi pes superbiæ.* Evitons la présomption qui a perdu Tertullien, Origène, Pélage, et tant d'autres. Si vous présumez de vous pour un peu d'esprit, de science, de beauté, de forces, de richesses et de crédit, que Dieu vous a donnés ; si vous parlez arrogamment à votre mère, à votre femme, à qui que ce soit ; Dieu se plaît à abaisser les orgueilleux, il vous humiliera, et si une fois il vous humilie, hélas ! que vous serez atterré ! si une fois il vous abaisse, hélas ! que vous serez bas ! Si vous vous enflez et présumez de vous à la vue de vos vertus, si vous pensez avoir quelque part à la gloire de vos bonnes œuvres, si vous mé-

prisez les autres qui vous semblent si vertueux, Dieu retirera ses grâces de dessus vous; il vous laissera tomber en quelque péché manifeste pour guérir la maladie de votre présomption secrète. Il n'y a rien en vous de votre cru que le péché, l'ignorance, le néant; tout le bien qui est en vous vient de Dieu, non de vous : *Quid habes quod non accepisti? si autem accepisti, quid gloriaris?* Vous avez la grâce de Dieu : *Accepisti.* Vous y avez consenti, ce consentement est un grand bien : *Accepisti.* Vous en avez fait bon usage, vous y avez persévéré : *Accepisti. Quis te discernit, Deus, qui conspicis omni nos virtute destitui : Deus cujus est totum quod est optimum.* Mon Dieu, vous connaissez que nous n'avons aucune vertu de nous-mêmes, ce qui est très bon est tout de vous. Le plus saint prêtre qui est en l'Eglise, dit tous les ans, pour le moins, une fois ces paroles; et il ne ment pas en le disant.

Non mihi veniat pes superbiæ. Evitez l'ambition et le désir de vous élever; Dieu ne sait-il pas bien ce qui vous est nécessaire? Pourquoi souhaiterez-vous d'être plus que ce qu'il vous a fait, et pour un peu d'élément vous exposer aux traits de sa colère, à l'envie de mille personnes, à mille revers de fortune, à mille gênes, craintes, défiances, jalousies, souplesses qu'il faut subir pour parvenir? *O ambitio ambientium crux, quomodo omnes torquens omnibus places!* dit S. Bernard. Ne désirez jamais de commander à personne : Uu jugement très sévère sera fait à ceux qui commandent; si votre charge vous oblige de commander, pendant que vous commandez à l'extérieur, soyez prosterné en votre intérieur aux pieds de ceux auxquels vous commandez; pendant que votre corps est au premier lieu, soyez au plus bas de cœur et d'affection, dit S. Augustin. (Epist. 109.) C'est aux grands aussi bien qu'aux petits que Jésus a dit : *Recumbe in novissimo loco.*

Sur quoi S. Bernard dit : « Noli, homo, comparare « majoribus, noli minoribus; noli aliquibus, noli uni; unde « non mediocrem, non penultimum, non ipsum saltem in- « ter novissimos eligere locum, nos Dominus voluit, sed

« ut solus omnium novissimus sedeas teque nemini non « dico præponas, sed ne comparare præsumas : » (S. Bern. serm. 37. in cant.) Gardez-vous de vous comparer aux plus grands que vous, ni aux moindres, ni à quelques-uns, ni même à un seul; le Fils de Dieu ne nous a pas permis dans l'Evangile de choisir un lieu médiocre, ni un même rang entre les derniers, mais de nous asseoir seuls les derniers de tous, et non-seulement de ne jamais nous préférer aux autres, mais pas même de nous comparer à qui que ce soit.

Non mihi veniat pes superbiæ. Evitez le luxe et la vanité des habits, c'est une des pompes du diable à laquelle vous avez renoncé au baptême, dit S. Chrysostôme; c'est un étendard de luxure, un nid de lubricité, disait César; c'est la ruine des familles, et pour le spirituel et pour le temporel. Vous voulez être beau, bien couvert, avoir des tapisseries, des meubles précieux, des tables bien garnies; vos enfants veulent faire de même, ils auraient honte d'abaisser leur état, de diminuer leur train; ils n'ont chacun que la quatrième partie de votre bien, puisqu'ils sont quatre; pour faire comme vous, il faut qu'ils se ruinent, ou qu'ils dérobent.

Evitez la vaine gloire dans vos actions; faire des aumônes, et autres bonnes œuvres, pour être vu et être estimé des hommes, c'est exposer un grand trésor à la vue et au pillage des voleurs, dit S. Grégoire; c'est porter sa croix et ne pas suivre Jésus-Christ; c'est faire plus que les autres et n'être pas récompensé comme les autres, mais être chatié plus que les autres; c'est aller en enfer par le chemin du paradis, dit S. Bernard. (in Apolog. cap. 1.)

Pour vous faire avoir en horreur toutes ces folies : *Vanitates et insanias falsas*, considérez ce que les saints ont dit, ce que la sainte Vierge a fait, ce que le Saint des Saints a dit et a fait en ce sujet. Sainte Gertrude pensait qu'un des plus grands miracles que Dieu fît en ce monde, c'était que la terre la portât, en étant si indigne; elle ne connut jamais personne qui méritât moins les grâces de Dieu qu'elle; toutes celles qu'elle avait reçues n'étaient

pas pour elle, mais pour le bien de son prochain, et elle les employait avec sentiment d'obligation et de justice, comme chose qui n'était pas à elle. (Lib. 1. vitæ ejus, cap. 12.)

S. Paul, pour exprimer sa profonde misère et sa bassesse, fait un effort à la langue grecque ; il donne un superlatif à un autre superlatif : ἐμοὶ τῷ ἐλαχιστοτέρῳ πάντων ἁγίων, (Ephes. 3. 8.) c'est comme qui dirait en latin *minimiori*, plus que très petit, le plus petit entre les très petits chrétiens.

La sainte Vierge, comme a remarqué S. Bernard après S. Luc, se plaçait toujours la dernière dans l'assemblée des fidèles, au-dessous des disciples, au-dessous des veuves, elle qui était vierge ; au-dessous des pénitentes, elle qui était innocente; au-dessous de tous, elle qui était la mère de Dieu ; et son Fils s'étant abaissé jusqu'à se prosterner aux pieds de ses apôtres, et même aux pieds de Judas, qui tramait le dessein de sa mort ; et ce qui est au-delà de toute admiration, il le fait par le sentiment de sa bassesse, et il veut que nous croyions qu'il est moindre que ses apôtres. Je ne sais comment cela s'entend, mais tant il y a qu'il le dit et le prouve par un argument qui est en très bonne forme : *Quis major est, qui recumbit, an qui ministrat ? nonne qui recumbit ?* Celui qui est servi n'est-il pas plus grand que celui qui sert ? or, je suis ici au milieu de vous, comme un valet qui vous sert. Concluez, la conclusion est aisée à faire.

Vous avez coutume de dire : Je m'humilierais volontiers, mais je suis une personne publique, je ferais tort à ma charge, je trahirais ma dignité ; Jésus n'était-il pas une personne publique ? n'avait-il pas des charges et des qualités, pour le moins aussi éminentes que les vôtres ? Il dit : (Luc. 22. 26.) *Qui major est in nobis, fiat sicut minor :* Celui qui est le plus grand en noblesse, en richesses, en sciences et autres qualités, qu'il soit le plus petit. Il dit : (Matth. 20. 26.) *Quicumque voluerit major fieri, sit minister vester;* parce qu'assurément, assurément plus nous serons abaissés et humiliés sur la terre, plus nous serons élevés et glorifiés dans le ciel. *Amen.*

SERMON CCLXXVI.

DE L'AVARICE.

Non furtum facies.
Les biens d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton escient.
(Exod. 20. 15.)

Il est vrai que le septième commandement ne défend en apparence, directement et en première intention, que le larcin ; mais en effet et par une conséquence bien tirée, nous devons dire qu'il condamne aussi l'avarice comme une disposition et une occasion qui nous achemine au larcin. Pour vous faire avoir en horreur un vice si pernicieux, j'ai à vous montrer aujourd'hui les torts qu'il fait à notre Dieu, à votre prochain, à vos enfants et à vous-mêmes ; ce seront les quatre points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Dæmon caput reproborum, innumera mala per eos perpetrat, et præcipue per aurum.*

Primum punctum. B. *Avarus offendit Deum, ut Creatorem mundi.* — C. *Ut Gubernatorem.* — D. *Ut finem ultimum.*

Secundum punctum. E. *Offendit proximum; quod probatur rationibus ex parte Christi, ex parte proximi, ex parte avari.*

Tertium punctum. *Nocet filiis suis :* F. 1° *Scriptura.* — G. 2° *Rationibus.* — H. 3° *Exemplo Achab.*

Quartum punctum. *Nocet sibi :* I. 1° *Scriptura.* — L. 2° *Comparatione.*

Conclusio. M. *Per paraphrasim illorum verborum :* Melius est modicum justo. — N. *Et per argumenta conglobata ex quatuor punctis.*

EXORDIUM.

A. — (*Dæmon, etc.*) Comme les choses contraires peuvent servir de flambeau pour mieux connaître leurs contraires, S. Thomas (3. p. q. 8.) expliquant ces paroles de la première épître aux Corinthiens, chapitres six et douze, où l'apôtre dit : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro*, demande en l'article sept si l'on peut dire que Satan est le chef des réprouvés, comme Jésus, Homme-Dieu selon l'Ecriture, est le chef des âmes choisies ? Il répond affirmativement et le prouve par le chapitre quarante-un de Job, où Satan est appelé le roi de tous les orgueilleux ; et nous savons que les péchés qui se commettent ont toujours quelque mélange d'orgueil, et pour l'intelligence de sa conclusion, le saint Docteur suppose que c'est le propre du chef d'avoir empire, direction et influence sur ses membres ; influence, dis-je, et direction, ou intérieurement leur donnant le mouvement et le sentiment, ou extérieurement conduisant leurs actions et les adressant à quelque fin. Ainsi Jésus est le chef des âmes choisies, il leur influe intérieurement la vie spirituelle, les lumières, les grâces, les inspirations qui en sont les suites et les apanages ; ainsi le roi est le chef de ses sujets, parce qu'il conduit par ses édits leurs actions extérieures et il les rapporte toutes à une même fin, qui est le bien de l'état et de la société humaine. Satan donc est le chef des réprouvés, parce que bien qu'il ne puisse s'insinuer au fond de l'âme, ni atteindre immédiatement à la pointe de l'esprit, ni au secret de la volonté, il peut émouvoir l'imagination, chatouiller la concupiscence, échauffer l'irascible, dérégler les sens intérieurs, et il tâche d'adresser toutes les actions des réprouvés à une même fin, qui est l'offense de Dieu et la damnation éternelle. Or, comme Jésus se sert de ses membres, c'est-à-dire des prédestinés pour faire en son nom et de sa part tout le bien qu'il voudrait faire en ce monde, s'il y était visiblement comme il y était autrefois, pour bénir et glorifier Dieu, accorder les différends, visiter les malades, instruire les pauvres, redresser

les dévoyés; ainsi, dit S. Augustin, (sermon 85. *De tempore.*) Satan se sert de ses membres, c'est-à-dire des âmes réprouvées, pour faire par leur entremise mille maux qu'il ne pourrait pas faire par lui-même contre Dieu et contre les hommes : il n'a point d'instrument plus propre à l'exécution de ses entreprises, personne qui serve mieux à l'accomplissement de ses desseins que l'avaricieux. Vous avouerez sans contredit cette vérité; si vous considérez avec moi le tort que l'avare fait 1° à son Dieu; 2° à son prochain; 3° à ses enfants; 4° à lui-même.

PRIMUM PUNCTUM. — *Avarus offendit Deum.*

B. — (*Ut Creatorem, etc.*) S. Paul écrivant aux Romains (11. 36.) dit que pour rendre nos devoirs à Dieu, il faut l'honorer comme créateur, comme gouverneur et comme dernière fin de toute chose : *Ex ipso, et per ipsum, et in ipso*, (en grec, εἰς αὐτὸν,) *in ipsum sunt omnia; ipsi gloria in sæcula.* L'avaricieux offense Dieu en ces trois qualités.

Væ qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis; nunquid habitabitis soli in medio terræ? Si tous étaient comme vous, et si l'on voyait l'inclination et la disposition de votre cœur, on dirait que, selon votre sentiment, Dieu n'a pas bien fait de créer tant de personnes sur la terre; il devait donner à chacun pour sa possession un monde entier, et encore plus; car votre cupidité est insatiable, elle tend à l'infini, elle ne met point de bornes à ses désirs, elle convoite, si l'on y regarde bien, toutes les possessions et toutes les richesses de la terre, et au-delà : *Unus Peleo juveni non sufficit orbis;* ainsi vous et vos semblables taxez tacitement le Créateur d'avoir fait ce monde trop court, trop étroit, trop petit, pour être possédé de tant de gens.

C. — (*Ut gubernatorem.*) *Qui dat esse, dat consequentia ad esse;* ce monde est l'ouvrage de Dieu, c'est lui qui l'a créé, c'est à lui de le conserver, de le régir et de le gouverner, il le fait très sagement et très heureusement.

quand on le laisse faire. Voyez les fleurs des champs, il n'y a rien de si beau, de si propre et de si bien ajusté, et elles ne filent et ne cardent point, dit Jésus; voyez les petits oiseaux, ils n'ont point de soucis, et rien ne leur manque; c'est que ces créatures sont exposées et abandonnées à la providence de Dieu qui les conduit et les pourvoit de tout. Vous avez beaucoup de soucis et de peines, fort peu de profit et de contentement; c'est que vous vous conduisez vous-même, ce n'est pas Dieu qui vous gouverne, c'est votre passion; ce que je veux vous montrer par cette supposition. Vous êtes marié, mais vous avez encore votre père, ou votre beau-père en votre maison? Je demande à votre serviteur : Qui est-ce qui est maître chez vous? qui est-ce qui gouverne la maison? il me répond : C'est notre vieux monsieur. C'est votre vieux monsieur? lui communique-t-on les affaires? votre jeune monsieur lui a-t-il demandé avis avant que d'acheter son office, avant que de prendre à ferme ce bien, avant que de prêter cet argent à intérêt? Non certes, on ne lui a rien dit, il ne se mêle de rien; avant que d'entreprendre une affaire, on ne s'informe point s'il en sera content; qu'il le veuille ou non, on ne laisse pas de passer outre. Je lui dirais : Et puis vous dites qu'il est maître! qu'il gouverne la maison! il la gouverne aussi peu que moi. Voyez combien il vous est sensible quand votre gendre, votre fils et sa femme ne veulent pas que vous vous mêliez de leurs affaires, quand ils font tout sans vous en rien dire, vous laissant là comme un zéro en chiffre, comme une morte-paie, comme un animal de relais! C'est ce que vous faites au bon Dieu : vous ne le consultez point dans vos desseins, avant de les entreprendre; vous mariez vos enfants sans lui en demander avis, lumière, conduite; et qui pis est, vous faites mille choses contre son avis et sa volonté : vous refusez la justice aux pauvres gens, vous tirez en longueur les procès, vous conseillez les supercheries de chicane à vos parties, vous faites des monopoles, des collusions frauduleuses, vous ne payez pas vos dettes, comme il vous le commande. Voudriez-vous qu'on vous fît ainsi dans la fa-

faille, dans la communauté, dans la république que vous gouvernez? qu'on fît tout sans prendre avis de vous, sans votre aveu, sans votre consentement, et contre vos ordres? Quand Dieu ne gouvernerait pas ce monde, quand il n'aurait point de vue ni de providence sur vos affaires, quand vous ne seriez pas chrétien, feriez-vous autrement que vous faites, seriez-vous plus avide des biens, plus ardent à les acquérir? auriez-vous plus de soucis à les conserver, plus de crainte de les perdre que vous n'en avez? vous y avez autant d'attache, de cupidité, de sollicitude, que si votre conservation et l'entretien de votre famille ne dépendaient que de vous; où est la soumission et la confiance que vous devez avoir en la conduite de Dieu? comme si vous disiez avec ces impies: *Super cardines cœli ambulat, et nostra non considerat;* n'est-ce pas désobliger celui dont S. Paul a dit: *Ex ipso omnia, per ipsum omnia?* n'est-ce pas l'offenser en qualité de Gouverneur du monde?

D. — (*Ut finem ultimun.*) Vous l'offensez aussi en qualité de dernière fin: *In ipsum omnia;* cette circonstance peut aggraver notablement le péché d'avarice, selon S. Thomas, (2. 2. q. 55. art. 6.) lorsque vous établissez votre dernière fin dans les biens temporels. Apprenez de la morale qu'il y a trois grandes différences entre les moyens et la fin. Premièrement, les moyens sont pour la fin, non la fin pour les moyens. En second lieu, on jouit de la fin, on s'y repose, on s'y plaît, on s'y agrée, on y pense avec plaisir et contentement; on ne jouit pas des moyens, on s'en sert, on ne s'y arrête pas, on ne s'y délecte pas, on n'y pense qu'avec aversion et avec peine. En troisième lieu, on aime la fin infiniment, on en désire tant qu'il est possible, tant qu'on peut en avoir, et sans mesure; on ne veut des moyens qu'autant qu'il est nécessaire pour obtenir la fin; par exemple, la fin d'un malade, en tant que malade, c'est la santé; les moyens sont les médecines. Premièrement, on prend une médecine pour avoir la santé, on n'est pas en santé, si on ne la désire pas pour prendre une médecine. En second lieu, on se plaît fort en la santé, le malade y

aspire, il y pense souvent avec délectation, il ne prend pas médecine et n'y pense qu'avec répugnance et horreur, s'il n'a pas le goût dépravé. En troisième lieu, il désire de la santé autant qu'on en peut avoir, il ne prend médecine qu'autant qu'il est nécessaire pour recouvrer la santé, pas davantage, s'il n'a l'esprit antiposé et renversé ; dites-en de même de l'étude et de la science, de la bataille et de la victoire. La fin de l'homme en ce monde, c'est de connaître Dieu, de l'aimer, de le servir et de lui obéir ; l'or, l'argent, le bétail, les maisons, héritages et autres biens temporels, sont des moyens qui nous sont donnés pour tendre à cette fin ; c'est ainsi que vous les nommez ; pour dire un homme riche, vous dites : C'est un homme de grands moyens. Voyez donc que très probablement vous faites un monde renversé ; vous faites des moyens la fin. Premièrement, quand vous travaillez justement et fidèlement pour gagner votre vie et celle de vos enfants, pour entretenir votre famille en sa condition honnête et honorable, pour obéir à Dieu qui l'a ainsi commandé, c'est une bonne fin, votre vie est bien ordonnée; mais les grandes richesses que vous amassez avec tant de tracas, les héritages que vous constituez avec tant de soucis, et les procès que vous poursuivez avec tant d'inquiétudes, vous servent-ils, ou à vos enfants, pour mieux connaître, aimer, honorer Dieu? Point du tout, au contraire, ils vous en empêchent beaucoup, ils vous distraient du service de Dieu, des prédications, de la fréquentation des sacrements, de la visite des pauvres, et autres exercices de dévotion ; si vous servez Dieu, c'est afin qu'il conserve vos biens, qu'il bénisse votre travail, qu'il féconde vos terres ; ainsi vos biens temporels ne sont pas rapportés au service de Dieu, mais le service de Dieu aux biens temporels ; n'est-ce pas faire des moyens la fin ? *Volunt frui mundo, uti Deo,* dit S. Augustin. En second lieu, vous ne pensez guère à l'amour de Dieu, ni à son service, vous ne vous y plaisez pas, vous n'y avez pas de goût, vous y êtes sur les épines ; tout votre plaisir, votre contentement, votre entretien, votre occupation est de penser et de parler des biens de la

terre. En troisième lieu, du service de Dieu, vous n'en désirez que par mesure, et le moins que vous pouvez ; une petite messe le dimanche matin, et la plus courte qu'il se peut, une communion à Noel et à Pâques, mais des biens temporels, vous en désirez, vous vous en procurez sans fin et sans mesure, vous n'y mettez point de bornes, vous en êtes insatiables.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Offendit proximum*, *etc.*

E. — (*Quod probatur*, *etc.*) Vous n'offensez pas seulement le Fils de Dieu en sa personne, mais encore en ses membres, dont il a dit : Ce que vous avez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait. Soyez chrétiens, au moins une pauvre fois en votre vie; vous n'êtes pas chrétiens, vous êtes comme les Turcs et les autres infidèles ; vous serez damné comme eux, si vous ne tenez pour tout assuré que tout ce que vous faites à votre prochain, quel qu'il soit, vous le faites à Jésus; et voudriez-vous faire à Jésus, ce que vous faites à cette veuve, la faisant languir et se ruiner en procès ? ce que vous faites à ce villageois, dont vous retenez le bien ? Vous n'appréhendez pas; mais Dieu vous fera connaître et appréhender en son jugement les torts que vous lui faites. Que de pas a-t-il faits, que de nuits a-t-il veillées, que de froid et de chaud a-t-il endurés, que de jeûnes, de sueurs, de soucis, de travaux a-t-il embrassés pour acquérir un peu de bien ! et vous le lui ravissez par un trait de plume, par une fausseté, par une sentence injuste, par une ruse de chicane, par une oppression tyrannique. Que d'ennuis ne lui causez-vous pas par cette vexation, que de tristesse, de fâcheries, de mauvaises nuits, amertumes ! quand il vous voit, quand il voit quelqu'un des vôtres, quand il passe devant votre maison, quand il pense à vous, quand il se souvient du tort que vous lui faites, quand il en ressent quelque incommodité, que de dépits, d'envies, de haines, d'animosités, de désirs de vengeance ! que de rages, de colères, conçoit-il contre vous ! que de malédictions, d'imprécations, d'exécrations ne vous donne-t-il pas ! que de

péchés il commet, combien il en fait commettre à ses enfants et à ses gens, auxquels il inspire cet esprit de vengeance, à vos amis ou à vos voisins, qui ne veulent pas, et qui se laissent excommunier quand on publie des monitoires, pour avoir des preuves de vos rapines ! ils font très mal, mais vous en êtes cause. Où est l'amour de Dieu et sa crainte ? où est l'esprit de piété, de charité, de miséricorde que les chrétiens doivent avoir? *Induite vos, sicut electi Dei viscera misericordiæ ;* si vous êtes prédestiné, vous devez avoir des entrailles de pitié, des tendresses de compassion envers les pauvres paysans qui sont l'objet et le but de toutes les disgrâces. Ils n'ont point ou peu de secours spirituels, peu de prédications, fort peu d'assistance à la mort; je ne sais quels confesseurs ils ont. La noblesse les tyrannise, les partisans les surchargent, les gendarmes les rançonnent, ceux des villes les trompent, les procès les ruinent, les sergents les dépouillent, les bohémiens les volent; s'il y a des tailles c'est pour les pauvres gens ; s'il y a des subsistances, des quartiers d'hiver, des soldats, des commissions de décimes, c'est pour les pauvres gens. Tant de misères, tant de larmes, tant de plaintes de ces pauvres villageois, veuves et orphelins, ne vous émeuvent-elles point pour vous empêcher de retenir leur bien et d'affliger les affligés; vous êtes sourd à leurs voix plaintives, mai Dieu ne l'est pas. Ecoutez ce qu'il vous dit : (Exod. 22. 21.) « Advenam « non contristabis, neque affliges eum. Viduæ et pupillo « non nocebitis, si læseritis eos, vociferabuntur ad me, « et ego audiam clamorem eorum. Et indignabitur furor « meus, et erunt uxores vestræ viduæ, et filii vestri pupilli : » Gardez-vous d'attrister ou d'affliger l'étranger, et de nuire à la veuve ou à l'orphelin; si vous le faites, ils crieront à moi; j'entendrai leurs cris, et je me mettrai en colère contre vous, vos femmes deviendront veuves, et vos enfants orphelins.

TERTIUM PUNCTUM. — *Nocet filiis suis.*

E. —(1° *Scriptura.*) Et quand il ne leur arriverait point de mal par autre voie, votre avarice ne leur en fait que trop.

Par votre avarice on peut entendre, de vous et de vos semblables, cette plainte du Prophète : *Emolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis :* Ils ont sacrifié leurs fils et leurs filles aux démons.

G. — (2° *Rationibus.*) Premièrement, pour faire une grande maison vous donnez presque tout à l'aîné; vous lui donnez de quoi vivre dans le luxe, dans l'oisiveté, dans les débauches, les dissolutions et la gloire du monde; il se fiera en ses grands biens; il nagera dans vos sueurs; il mènera une vie toute détrempée de délices; n'ayant pas éprouvé tout ce que les biens coûtent à acquérir, il les dissipera follement et se damnera pour jamais. Secondement, ses frères murmurent contre vous; ils lui porteront envie, ils auront aversion de lui, lui feront des querelles; ils lui intenteront des procès, ils se ruineront les uns et les autres par permission de Dieu. Troisièmement, votre fille étant ainsi mal appointée, pour suppléer à ce manquement, vous lui cherchez un parti qui ait beaucoup de bien; vous ne vous inquiétez pas s'il a beaucoup de vices, si c'est un blasphémateur, un renieur de Dieu, un impie, un querelleur, un pilier de brelan et de cabaret, un cheval qui fera damner sa femme, qui négligera ses enfants, qui sera l'opprobre de votre famille : peu vous importe, pourvu qu'il ait des moyens. Quatrièmement, par cette même avarice vous jetez votre cadet en la maison de Dieu, ou par la porte ou par la fenêtre; vous le faites homme d'Eglise, vous obtenez une cure, qu'il le veuille ou non; qu'il ait la vocation, le don de continence, l'esprit, le jugement, la science, la vertu nécessaire ou non, qu'il s'y sauve ou non, vous ne vous en inquiétez pas; et il faut que Jésus, bon gré mal gré, reçoive dans sa cour, pour officier de sa couronne, pour ministre de son état, pour intendant de sa justice, pour trésorier de son épargne, pour dispensateur de ses grâces, pour économe de sa famille, pour conducteur de ses enfants, pour gardien de son épouse, pour embassadeur vers Dieu son Père, pour sacrificateur de son corps, pour instrument de son Esprit, un jeune homme écervelé, lourdeau, ignorant, imprudent,

intempérant, vicieux, parce que vous voulez en décharger votre maison pour laisser plus de biens aux autres. Quel effroyable aveuglement! quelle horrible tyrannie et oppression de la sainte Eglise!

En cinquième lieu, ces injures, ces oppressions que vous faites à l'Eglise, aux veuves, aux pauvres gens, pour enrichir vos enfants, attirent sur votre famille la malédiction de Dieu. Ecoutez l'Ecriture, et vous tremblerez si vous avez la foi.

II. — (3° *Exemplo Achab.*) Au troisième livre des Rois, (21. 2.) Achab désire avoir la vigne de Naboth, parce qu'elle était à sa bienséance ; mais il n'osa l'envahir par force, tout roi qu'il était. Sa femme plus effrénée et plus audacieuse que lui, écrit des lettres en Jezrael où était le bon homme. Elle mande aux principaux de la ville qu'ils suscitent quelque mauvaise affaire contre cet innocent, qu'ils subornent de faux témoins, et qu'ils le condamnent à perdre son héritage. Il est dit, et il est fait; que ne fait-on pas pour une reine? Le prophète Elie s'adresse au roi, et lui dit de la part de Dieu : Est-ce ainsi que vous abusez du sceptre que je vous ai mis en main? est-ce pour opprimer les faibles, que je vous ai fait roi? pensez-vous être souverain et n'être jugé de personne? vous avez envahi la vigne du bon homme contre sa volonté ; elle vous coûtera plus cher qu'un marché ; je ruinerai votre maison de fond en comble, je n'y laisserai pas même en vie jusqu'à un petit chien : *Interficiam de domo Achab in ingentem ad parietem;* et l'Ecriture ajoute : *Igitur non fuit alter talis sicut Achab, qui venundatus est, ut faceret malum.* Les autres rois ses prédécesseurs avaient commis divers péchés très grands, et en grand nombre; mais de lui seul il est dit après cette injustice : *Igitur;* notez *igitur*, il n'a point eu son semblable en malice, et il s'est vendu par ce péché, c'est-à-dire qu'il s'est livré pour jamais à la puissance de Satan et à la vengeance du ciel, tant l'oppression des pauvres déplaît à Dieu; et pour montrer que les menaces de Dieu ne sont pas des paroles en l'air, et qu'il fait toujours ce qu'il dit, ce roi infortuné fut bientôt assassiné,

et ce qui est admirable et qu'on ne pèse pas assez, après la mort d'Achab, Dieu fait sacrer Jéhu pour être roi de son peuple, (4. Reg. 9. 6.) tout exprès afin qu'il extermine la race de ce roi injuste : *Unxi te regem super populum Domini Israel, et percuties domum Achab domini tui*, lui dit le Prophète en le consacrant ; et pour exécuter ce commandement de Dieu, comme on avait écrit des lettres de Samarie en Jezrael, pour opprimer le bon homme, par une peine de réciprocité Jéhu écrit des lettres de Jezrael en Samarie, et mande aux habitants, sitôt la présente reçue, de lui apporter les têtes des septante enfants d'Achab, ce qui fut exécuté; et le texte remarque expressément que les têtes de ces pauvres princes furent apportées *in canistris*, en des paniers où on met des raisins en vendange, pour reprocher à ce roi que tous les fruits qu'il a recueillis de cette vigne injustement acquise, ce sont les têtes de ses enfants. *Nunc reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.* Messieurs, ne soyons pas stupides, ne soyons pas insensibles à des aiguillons si vifs; c'est maintenant le même Dieu ; il a en horreur le péché autant que jamais; l'injustice est toujours injustice devant lui; les pauvres lui sont maintenant plus chers et plus précieux qu'ils n'étaient alors, parce qu'ils sont les membres de son Fils ; s'il ne venge point les oppressions qu'on leur fait, ce n'est pas qu'il ait changé de naturel, mais c'est qu'il attend de les punir plus rigoureusement en l'autre monde : *Non irascitur Dominus in hoc sæculo, ut irascatur in futuro. Venundatus est ut faceret malum ;* il parle bien proprement.

QUARTUM PUNCTUM. — *Nocet sibi.*

I. — (1° *Scriptura.*) Le Sage a usé des mêmes termes : (Eccli. 10. 10.) *Nihil est iniquius quam amare pecuniam ; hic enim et animam suam venalem habet ;* vous aimez l'argent, et par cette affection vous vendez à faux poids, vous fraudez en vendant ou en achetant, vous mêlez de la mauvaise marchandise avec la bonne, vous ne travaillez pas fidèlement en votre métier; vous vendez votre

âme au diable : les autres pécheurs engagent leur âme, et vous vendez la vôtre presque sans ressource, sans retour, sans la pouvoir racheter. Comment dégage-t-on son âme, quand on a été si malheureux que de l'engager à Satan? par la pénitence. Elle est bien difficile aux autres pécheurs, mais elle n'est pas impossible; s'ils peuvent obtenir de Dieu, par de longues et ferventes prières, une vive contrition, s'ils peuvent avoir la confiance de confesser leurs péchés, quelque grands, et quelque énormes qu'ils soient, on peut leur en donner l'absolution; mais tant que l'avaricieux retient injustement le bien d'autrui qu'il peut rendre, il n'y a point de prêtre, point d'évêque, point de pape, qui puisse l'absoudre validement; toutes les confessions qu'il fait sont des sacriléges, sa pénitence n'est pas vraie; c'est un masque, une apparence, une idole, un fantôme de pénitence; *Si res propter quam peccatum est reddi potest, et non redditur, non agitur pœnitentia, sed simulatur.* (S. Aug. epist. 54. ad Maced.)

L. — (2° *Comparatione.*) La maxime d'Hippocrate dit : τοῖς ὑδρωπικοῖσι τὰ γινόμενα ἕλκεα ἐν σώματι, ο ῥᾳδιῶς ὑγιάζεται. Les ulcères qui viennent aux hydropiques ne se guérissent pas aisément, parce que pour guérir un ulcère il faut le dessécher; et l'humeur aqueuse, dont l'hydropique est abondant, empêche qu'on ne le dessèche. L'avarice est une hydropisie spirituelle; dans l'hydropisie, plus on boit plus on a soif; dans l'avarice, plus on acquiert de biens plus on en désire : *Crescit indulgens sibi dirus hydrops; quo plus sunt potæ, plus sitiuntur equæ.* Quand l'avaricieux est sujet à quelque vice, il s'en délivre difficilement, parce qu'à cet effet il est besoin de dessécher la bourse pour gagner la miséricorde de Dieu par des œuvres de miséricorde, pour racheter ses péchés par l'aumône, pour payer ses dettes, pour restituer le bien d'autrui, et son humeur ne le lui permet pas.

C'est donc avec raison que le chantre royal a dit : *Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas;* (Psal. 36. 16.) on estime heureux celui qui est

riche en biens temporels, mais la condition du pauvre est meilleure s'il est riche en biens spiritules. *An dives est qui habet aurum in arca, et dives non est qui habet Deum in conscientia?* dit S. Augustin : Vous appelez riche celui qui a de l'or dans son coffre; n'appellerez-vous pas riche celui qui possède Dieu dans son cœur ? Qu'est-ce qui est plus précieux et plus à estimer, ou l'or et l'argent, ou celui qui a fait l'or et l'argent ?

CONCLUSIO.

M. — (*Per paraphrasim*, *etc.*) Il n'est rien de meilleur en ce monde que la grâce de Dieu, l'amitié des Saints, la paix dans votre famille, la concorde avec votre prochain, la charité envers les pauvres, le repos de votre âme, le calme de votre conscience, la fréquentation des sacrements, l'assiduité à la parole de Dieu et aux offices divins, les exercices de dévotion, la pratique des bonnes œuvres; et tout cela vous est interdit et enlevé par votre avarice.

Modicum justo, un peu de bien acquis justement et chrétiennement sera plus de durée, vous donnera plus de contentement, vous fera avoir plus de bénédictions de Dieu, plus d'honneur des hommes, plus de respect et d'obéissance de vos gens, plus d'affection de vos compatriotes, plus de plaisirs en l'usage de ces biens, que tous les trésors du monde injustement possédés; *super divitias*, *divitiæ a dividendo;* ces richesses trop affectionnées vous séparent de Dieu, vous mettent en divorce avec votre prochain, déchirent votre cœur de mille soucis.

Peccatorum. Elles sont causes que vous commettez plusieurs péchés, ou les acquérant avec injustice, ou les possédant avec orgueil, ou les conservant avec inquiétude, ou les affectionnant avec trop d'ardeur, ou les dépensant avec luxe et dissolution, ou les perdant avec impatience, ou manquant de les communiquer aux pauvres par défiance de la providence de Dieu.

N. — (*Et per argumenta*, *etc.*) Si l'on disait de vous

ce que vous pensez de Dieu, on vous désobligerait. Si l'on disait qu'un valet vous ayant servi quinze ou vingt ans, et employé à votre service sa personne et ses moyens, avec beaucoup de fidélité et d'affection, et que vous l'avez laissé dans la disette de biens et de secours sur ses vieux jours, lui et sa famille, on vous offenserait, parce qu'on donnerait sujet de croire que vous êtes un ingrat, un barbare, un cœur endurci. Pourquoi êtes-vous si réservé à donner libéralement de vos biens aux pauvres ? C'est que vous craignez d'en avoir besoin en l'arrière-saison de votre âge, quand vous ne pourrez plus travailler ; vous pensez donc que Dieu abandonne ses serviteurs, quand ils sont tombés en disette, et devenus infirmes et inutiles, n'est-ce pas offenser sa bonté et sa providence infinie ? Vous voulez être riche pour avoir de l'honneur et de la gloire, et vous n'avez rien moins, vous êtes infâme et décrié ; partout on dit : C'est une harpie, un mesquin, qui écorcherait un moucheron pour en avoir la peau ; tous vous méprisent, se moquent de vous, vous abhorrent comme un voleur, un avare, un loup-garou, une peste du monde, et chacun se réjouit de vos disgrâces, de vos humiliations, de votre mort.

Ou vos enfants seront sages et vertueux, ou non. S'ils le sont, ils amasseront assez de bien pour s'entretenir ; s'ils ne le sont pas, ils ne sauraient avoir si peu de bien, qu'ils n'en aient trop ; les biens leur seront des instruments de débauches, de jeux et d'ivrogneries, et des moyens d'acheter l'honneur des filles; au pis aller, si vous les laissez pauvres plutôt que d'offenser Dieu, vous attirerez sur eux sa bénédiction, ils seront plus semblables à Jésus qui a choisi la pauvreté, comme meilleure et plus salutaire que les richesses; ils seront commis et abandonnés à la providence de Dieu mille fois plus sage et plus souhaitable que la vôtre : *Tibi derelictus est pauper ;* plus capable de sa miséricorde : *Parcet pauperi et inopi ; exiguo conceditur misericordia;* en plus grande considération devant lui : *Honorabile nomen eorum coram illo*, en un état que plusieurs Saints très nobles, riches, opulents, judicieux, ont choisi comme le plus assuré.

Ne vaut-il pas mieux faire ainsi que de leur donner sujet de se damner? Négliger votre salut, passer votre vie en souci, tracas, voyages, procès, peines d'esprit, cupidité, être toujours affamé et jamais content, être l'objet de la colère de Dieu, vengeance du ciel, des murmures de vos gens, de l'envie des riches, de la haine des pauvres, de la risée de vos voisins, du mépris de toute la ville, de la joie des démons.

Disons donc avec le Prophète : *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram, Deus cordis mei et pars mea? Deus in æternum :* Qu'y a-t-il au ciel ou sur la terre qui soit digne d'être comparé à vous, ô mon Dieu? Vous êtes toute ma richesse, mon trésor, mon partage, mon souverain bien; soyez le Dieu de mon cœur, l'unique objet de mes désirs, de mes affections, de mes ardeurs, de mes plaisirs, de mes contentements, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CCLXXVII.

DE L'AVARICE ET DU LARCIN.

Non furtum facies.
Bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient. (Exod. 20. 15.)

Après avoir considéré les grands torts que l'avare fait à son Dieu, à son prochain, à ses enfants, et à lui-même, il est à propos d'être bien convaincu que nous pouvons être avare en deux manières, ou par une trop grande affection à nos propres biens, ou en dérobant et retenant le bien de notre prochain. La première, est une cupidité désordonnée; la seconde, une injustice criminelle; toutes deux contraires à l'Evangile, toutes deux condamnées par la loi de Dieu, toutes deux très pernicieuses à notre salut, comme je vous le ferai voir dans les deux points de mon discours.

IDEA SERMONIS.

Concio. *Agit:* 1° *Contra avaritiam.* 2° *Contra furtum, seu injustitiam.*

Primum punctum. 1. *Contra avaritiam pauperum :* — A. 1° *Scriptura.*—B. 2° *Patribus.*—C. 3° *Ratione.*
2. *Contra avaritiam divitum :* — D. 1° *Scriptura,* — E. 2° *Patribus,*—F. 3e *Exemplis.*—G. 4° *Ratione.*— H. 5° *Comparatione.*

Secundum punctum. *Contra injustitiam cujus malignitas consideratur in Juda, qui ob eam fuit:*—I. 1° *Fur.* —L. 2° *Traditor.*—M. 3° *Sacrilegus.*—N. 4° *Filius perditionis.*

PRIMUM PUNCTUM — 1. *Contra avaritiam pauperum.*

A. — (1° *Scriptura.*) Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux. En lisant l'Ecriture sainte, on peut aisément remarquer que,

dans les quatre Evangélistes, Jésus n'appelle les apôtres ses petits enfants que deux fois, pas davantage : *Filioli mei.* Une fois en S. Marc, (10. 24.) et l'autre en S. Jean; (13. 33.) et les deux fois sur un même sujet. En S. Marc, ce fut après qu'un homme riche qui était attaché à ses biens eut quitté leur compagnie; en S. Jean, ce fut après que l'avare Judas, dans la dernière cène, eut quitté le sacré collége des apôtres, pour nous faire savoir qu'il n'y a que les pauvres qui sont les bien-aimés, les favoris, les petits enfants de Jésus, non les pauvres en général, mais les pauvres d'esprit, les pauvres évangéliques, les pauvres de cœur et d'affection.

Le Fils de Dieu ayant dit, (Matth. 19-24. - Marc. 10. 25. - Luc. 18. 25.) qu'il est aussi difficile qu'un homme riche entre au royaume des cieux, qu'il est difficile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, ses disciples s'étonnèrent et dirent : Qui est-ce donc qui pourra être sauvé? Il semble d'abord que cette repartie des apôtres est indiscrète, et qu'il y avait sujet de s'étonner de leur étonnement, et que Jésus pouvait répliquer : N'y a-t-il pas assez de pauvres au monde? Le nombre n'en est-il pas plus grand que celui des riches? Vous demandez qui est-ce qui pourra se sauver? Il ne leur répliqua pas cela, il ne trouve pas leur repartie indiscrète, mais subtile et ingénieuse; ils avaient fort bien pénétré le sens et l'intention de leur Maître, quand il avait dit qu'un riche se sauve difficilement; ils ne l'entendaient pas seulement de ceux qui sont riches en effet, mais aussi de ceux qui sont riches par désir et affection, et le monde est plein de telles gens, et les pauvres sont bien souvent plus répréhensibles et plus esclaves de cette passion que les riches mêmes. Quand on loue la pauvreté à la prédication, et qu'on invective contre les richesses, il y a plusieurs pauvres qui se réjouissent, s'enflent et regardent les riches avec dédain et mépris. Jésus ne dit pas simplement : Bienheureux sont les pauvres, mais les pauvres d'esprit, d'amour, d'affection, qui aiment la pauvreté. Quand vous seriez aussi pauvres que Lazare, si vous avez

de l'affection aux richesses, si vous êtes aussi attaché à vos haillons, que les riches à leur soie et à leurs meubles précieux; si vous vous parjurez pour gagner deux liards, si vous dérobez de petites choses, en n'osant ou ne pouvant dérober davantage :

B. — (2° *Patribus.*) Cette première béatitude n'est pas pour vous, vous n'êtes pas au nombre des favoris et des petits enfants de Jésus; vous n'êtes pas pauvres devant lui, mais plus riches que les riches mêmes : *Pauper es necessitate, miserabili non laudabili voluntate*, dit S. Bernard. (Serm. 1. in festo omnium Sanct.)

Vous dites que vous n'avez jamais retenu le bien d'autrui, je le crois bien, dit S. Augustin; c'est possible qu'on ne vous ait jamais rien prêté, ni donné en garde, ou si l'on vous a confié quelque chose, ç'a toujours été moyennant une bonne cédule, ou en présence de témoins. Je louerai votre probité, si vous avez restitué ce qu'un marchand vous avait trop donné par mécompte, ce qu'on vous avait prêté seul à seul sans cédule, si vous avez rendu les papiers à des orphelins, ou aux églises, qui ne vous y pourraient contraindre. Vous allez à la maison d'un riche, vous y voyez plusieurs choses qui seraient à votre bienséance, et vous n'en touchez pas une seule, et là-dessus vous vous flattez, vous vous enflez : Je suis homme de bien, je ne fais tort à personne, je n'ai rien pris en telle maison; je le crois bien; on avait toujours les yeux sur vous, on s'en serait aperçu, on savait bien que personne n'était entré dans cette chambre que vous; on eût crié au larron, on vous eût éloigné de la maison; ce n'est pas la crainte de Dieu, mais la crainte des hommes qui vous a retenu.

C. — (3° *Ratione.*) Comme pour la pratique de la vertu Dieu a plus d'égard à la bonne volonté qu'à l'effet; ainsi dans ce qui est du péché, il regarde plus la disposition du cœur que les œuvres de la main : *Deus pensat corda, non opera; plus respicit affectum, quam censum.*

(2. *Contra avaritiam divitum.*) Les riches aussi, c'est-à-dire ceux qui possèdent actuellement des biens, se trom-

pent souvent très lourdement en ce sujet ; quelque affection et attachement qu'ils aient aux richesses, ils pensent être assurés de leur salut, sous prétexte qu'ils ne voudraient posséder les biens de leurs voisins, ni même les convoiter pour les avoir injustement.

D. — (1° *Scriptura.*) Comme si l'Ecriture condamnait seulement l'injustice et non pas aussi l'avarice : *Nihil iniquius quam amare pecuniam;* (Eccli. 10. 10.) elle ne dit pas : « Quam furari. Hoc autem scitote intelligentes, « quod omnis fornicator, aut avarus non habet hæreditatem « in regno Christi et Dei. Nemo vos seducat inanibus ver- « bis, propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiæ. « Nolite errare ; neque fures, neque rapaces, neque avari « regnum Dei possidebunt. » (Ephes. 5. 5. – 1. Cor. 6. 10.) Voyez que non-seulement les larrons, ceux qui dérobent ou retiennent le bien d'autrui, mais aussi les avares, ceux qui possèdent leur propre bien avec trop d'avidité, n'ont point de part au royaume des cieux : *Avarus æris avidus.*

E.—(2° *Patribus.*) S. Basile, (Homil. de divite avaro.) et après lui, S. Ambroise (Serm. 81.) disent : *Quis, quæso, est avarus? ille qui eo quod satis esse debet non est contentus.* A votre avis, qui est celui que l'Ecriture appelle avare ? Celui qui ne se contente pas de ce qui est suffisant à son entretien. S. Augustin (Serm. 196. de temp.) dit : *Non solum avarus est qui rapit aliena, sed qui cupide servat tua :* Non-seulement celui qui prend le bien d'autrui, mais celui qui garde le sien avec cupidité, est avare. Et ailleurs le même saint. (Serm. 19. de verbis apostoli.) nous fait remarquer que tous les riches qui sont damnés et déclarés tels en l'Evangile, n'étaient pas usurpateurs du bien d'autrui, mais seulement trop passionnés pour leur propre bien.

F. — (3° *Exemplis.*) Le mauvais riche n'était point concussionnaire, voleur de veuves et d'orphelins ; il n'opprimait personne, il ne dilapidait pas le bien public, il ne dérobait pas le particulier ; s'il eût été tel, Jésus ne le tai-

rait pas : *Si vis scire crimen divitis, noli aliud quærere, quam quod audis a veritate.* Il était trop attaché à son bien, il a été enseveli aux enfers. Cet autre riche, dont Jésus fait mention dans S. Luc, chapitre douze, ne pensait pas à ruiner les veuves et à étendre les bornes de ses héritages, en impiétant sur ses voisins, il ne pensait qu'à recueillir les fruits de ses terres : Il y a apparence de riche moisson, disait-il ; mes greniers sont trop petits pour y garder tant de grains ; il faut les abattre, et en faire bâtir de plus grands. On lui dit : Insensé que vous êtes, vous mourrez cette nuit. Pensez-vous, mes frères, dit S. Augustin, que Dieu loge un insensé en son paradis ? et s'il n'est pas reçu dans le ciel, quelle autre demeure lui reste-t-il que l'enfer ? *Nunquid stultis Deus daturus est regnum cœlorum ? Quibus autem non est daturus regnum cœlorum, quid restat nisi pœna gehennarum ?*

Et cet autre riche, dont nous parlions au commencement, était gentilhomme, les richesses donc étaient convenables à sa condition ; il avait gardé tous les commandements de Dieu dès son enfance, l'Evangile le dit, c'est beaucoup, c'est une grande perfection. Un gentilhomme comblé de richesses à la fleur de son âge, dans les charmes et les attraits du monde, ne se laisser pas emporter au penchant des voluptés, garder exactement tous les commandements de Dieu, et toutefois, parce qu'il était trop affectionné à ses biens, il se sépara du Sauveur, et fit naufrage de son salut, et sur cela, Jésus dit en soupirant, par deux fois : *Quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei introibunt !* Oh que difficilement ceux qui ont des richesses entreront au royaume de Dieu ! puis il ajoute : Et encore je vous déclare qu'il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'un riche entre dans le royaume des cieux. (Marc. 10. 23. 25. – Matth. 19. 24.) Messieurs, messieurs, consultons notre foi ; si nous croyons que Jésus est vrai Dieu, qu'il ne dit rien que de très véritable, qu'il ne dit rien d'inutile, qu'il ne dit rien que de très important, où est notre esprit, notre jugement, le zèle de notre salut ?

Jésus parle en soupirant du danger où il nous voit, et nous n'en sommes pas touchés. Il ne dit pas un larron, un homme injuste, un chicaneur, mais un riche, qui a de l'attachement à ses richesses, car il dit cela à propos de ce gentilhomme, qui n'avait point d'autres vices, et il dit qu'un tel homme entre plus difficilement au ciel qu'un chameau ne passe par le trou d'une aiguille. Les raisons en sont évidentes à tout esprit non préoccupé.

Il n'y a vice si incorrigible, parce qu'étant fort malade on ne connaît pas son mal, on est aveuglé de son péché, on ne voit pas le mauvais état où l'on est; on se forme une conscience erronée sous prétexte de prudence, de providence, de bon ménage, et sur ce qu'on ne voudrait faire tort à personne pour tous les biens du monde. De cent avares, à peine en trouverez-vous deux qui se persuadent, ou même qui soupçonnent l'être. Jérémie dit par deux fois (1) en mêmes termes : Tous s'adonnent à l'avarice, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, et tâchent d'apaiser leur conscience, qui ne doit pas être apaisée : *Dicentes pax pax, et non est pax.*

Vous trouverez des prêtres qui disent la messe tous les jours fort dévotement, des veuves qui communient tous les dimanches fort utilement à leur avis, des hommes bien riches qui font exactement leur devoir dans les confréries où ils sont, qui parlent souvent de Dieu, qui font oraison mentale, qui pensent déjà avoir un pied dans le ciel, et qui par l'esprit d'avarice, sont abominables devant Dieu, et en état de damnation; et ce qui est digne d'être pleuré avec des larmes de sang, ils sont si horriblement aveugles, que tous les prédicateurs du monde ne leur sauraient persuader qu'ils sont entachés de ce vice.

G. — (4° *Ratione.*) Défiez-vous-en, si vous êtes sage; défiez-vous de vous-même et de vos dispositions. Je dis vous, vous qui pensez que je parle bien à un tel. Ouvrez tous les plis et replis de votre cœur à un sage directeur; détaillez toutes vos actions à ce sujet, toutes les dispositions de votre

(1) A minore quippe usque ad majorem omnes avaritiæ student, (Jerem. 6. 13. et c. 8. 10.)

âme à un directeur qui ne soit point flatteur, à qui vous n'ayez jamais fait aucun présent, qui n'ait point d'intérêt que vous soyez content, ou mal-content, qui conduise aussi volontiers un petit artisan qu'une présidente.

H. — (5° *Comparatione.*) Ne permettez pas que Satan vous fasse comme l'aigle fait au cerf; il charge ses ailes de poussière, et va se percher sur le bois du cerf pour lui jeter la poudre aux yeux. Le pauvre cerf ainsi aveuglé bondit par montagnes et par vallées, tombe de précipice en précipice, se tue, et devient la curée de l'aigle. Ainsi Satan en voyant qu'il ne pourrait vous attraper par autre voie, par la luxure, la gourmandise, les blasphèmes, parce que ces vices sont trop noirs, trop évidemment criminels, il vous jette de la poussière aux yeux. Demandez au Saint-Esprit ce que c'est que l'or, l'argent, les pierres précieuses, en comparaison de la vertu ? un peu de poussière, *arena est exigua.* (Sap. 7. 9.) Etant ainsi aveuglé, vous vous jetez en mille précipices, et vous ne les voyez pas.

Si vous êtes ecclésiastique, vous souillez les actions les plus saintes, le sacrifice de la messe, l'administration des sacrements, la visite des malades, par des intentions basses et sordides ; vous ne dites des messes, vous n'assistez à l'office divin, s'il n'y a rien à gagner. Je sais bien que vous vous flattez, en disant que le gain temporel n'est pas votre principale intention ; mais qui en peut juger ? qui vous a dit que vous n'êtes pas aveuglé en ce point ? Si vous êtes curé, vous ne prenez pour vicaire qu'un homme de petite étoffe, qui n'est pas capable de prêcher, de catéchiser, aider puissamment les âmes à la confession, arce que vous en avez meilleur marché. Si vous êtes confesseur, vous refusez ou entendez hâtivement les pauvres gens, pour faire passer monsieur et madame ; vous les flattez en leurs vanités, mondanités et autres imperfections, parce qu'ils vous font du bien. Si vous êtes séculier, vous pouvez dire : *Animam meam fraudo bonis.* Vous ne priez Dieu soir et matin qu'en vous habillant et vous déshabillant ; vous vous jetez à l'ouvrage, sans offrir vos actions à Dieu ; vous êtes

turbulent en votre maison, vous troublez tous vos domestiques par vos impatiences et vos colères ; vous ne pressez vos enfants et serviteurs qu'au travail corporel ; et vous n'avez aucun soin du spirituel, de les instruire dans les mystères de la foi, de les faire confesser, communier, ouïr la grand'messe et vêpres dans les jours de fête, lire la Vie des Saints ; vous laissez mourir de faim et de froid les pauvres, qui sont les membres de Jésus. Et parce que vous négligez ainsi la pratique des bonnes œuvres, Dieu s'éloigne de vous, et vous prive de ses lumières ; vous vous refroidissez en son amour, votre volonté s'affaiblit, tout cela vous achemine et vous dispose à de plus grandes fautes, quand l'occasion s'en présente. Vous plaît-il que nous le considérions au second point de ce discours en une personne malheureuse, que nous savons assurément être damnée par son avarice ?

SECUNDUM PUNCTUM. — *Contra injustitiam*, *etc.*

I. — (1° *Fur.*) C'est le détestable Judas ; il a été autrefois aussi homme de bien que vous : il était digne de l'apostolat, car Jésus le choisit pour cette charge : *Eligi vos duodecim;* et il ne choisit jamais des personnes indignes, ou en les choisissant, il les en rend dignes. Judas fut témoin oculaire des miracles de Jésus, il entendit ses divines prédications, il vit les rares et admirables exemples de ses vertus héroïques ; et néanmoins, parce qu'il donna entrée en son cœur à la maudite avarice, il est tombé en d'horribles et effroyables précipices : il est devenu larron, traître, sacrilége, et enfant de perdition : *Fur erat*, dit l'évangéliste; et le prophète Jérémie nous donne sujet de dire qu'il a plusieurs héritiers de son crime, et que le septième commandement de Dieu est horriblement transgressé en tous les états : *A minore usque ad majorem omnes avaritiæ student, et a propheta usque ad sacerdotem.* (Jerem. 6. 13. et cap. 8. 10.) Contre ce commandement pèchent les prieurs et les abbés qui prennent de l'argent pour recevoir des religieux en leurs monastères, qui laissent ruiner les églises, ou les bâtiments de leurs bénéfices, qui ne paient aux curés la pension con-

grue qu'ils leur doivent, afferment trop haut leurs moulins, sachant que les fermiers y perdront, s'ils ne dérobent. Il en est de même des gentilshommes qui prennent à ferme, par des personnes interposées, les biens de l'Eglise, et sont cause qu'on n'ose enchérir sur eux, qui empêchent que les collecteurs de taille n'en imposent à leurs métayers ou à leurs favoris autant qu'ils en devraient avoir, qui exigent ou permettent à leurs fermiers d'exiger des gabelles, des péages, des présents qu'on ne leur doit pas; les juges, qui obligent les parties qui se sont accordées à payer les épices d'un procès distribué auquel ils n'ont point du tout travaillé, qui donnent des délais ou des sentences injustes par faveur ou par ignorance, ou parce qu'ils n'ont pas eu le soin de bien comprendre de quoi il est question, qui ne condamnent point aux dépens ou aux intérêts ceux qui y doivent être condamnés, qui prolongent les procès ou consentent aux chicanes des parties et à leur longue procédure pour ennuyer celui qui a droit, qui ne font pas fidèlement leur rapport, qui soustraient ou cèlent ou supposent quelque pièce pour faire gagner la cause ou les dépens contre la justice, qui refusent ou retardent de faire justice avec notable dommage des parties, qui font dire aux témoins plus qu'ils ne savent, ou les intimident pour les empêcher de déposer la vérité, ou font écrire autrement qu'ils n'ont dit; les avocats et les procureurs qui prennent des causes injustes ou continuent de les poursuivre depuis qu'ils en ont connu l'injustice, qui par ignorance ou négligence en laissent perdre, ou tiennent en longueur les parties, qui prennent plus de salaire qu'ils ne doivent ou se font conduire et payer au cabaret par leurs clients, sous prétexte qu'ils ne les y contraignent pas; les notaires qui par ignorance ou malice, mettant ou omettant quelque clause sont cause de procès ou frustrent l'intention des testateurs ou de ceux qui contractent, qui ne font pas bien entendre aux parties ce à quoi elles s'obligent, qui exigent plus qu'il ne faut pour donner des écritures; les sergents qui donnent des exploits sous la cheminée, font des antidates, ou font croire qu'ils n'ont trouvé personne au

logis et se font payer du voyage, ou prennent de l'argent pour ne pas donner de commission ; les personnes qui prennent de l'argent ou bien des présents pour décharger de taille une paroisse ou une famille, car ceux que vous déchargez le méritent ou non : s'ils le méritent, vous leur faites tort de recevoir de l'argent pour faire ce à quoi vous êtes obligé ; s'ils ne méritent pas d'être déchargés, vous faites tort aux autres que vous surchargez.

Contre ce commandement pèchent les bourgeois qui prêtent de l'argent à usure ou vendent du blé à crédit plus qu'on ne le vend au marché, et reçoivent pour paiement du pauvre homme la vendange ou le vin pour moins qu'il ne vaut.

Ils pèchent contre ce commandement ces marchands qui mêlent de mauvaise marchandise dans la bonne, qui en donnent de vieille ou de falsifiée pour de la bonne, qui vendent à faux poids ou à fausses mesures, qui vendent plus cher que le plus haut prix ou achètent moins que le plus bas prix. Toute marchandise pour l'ordinaire a trois justes prix: le plus haut, le plus bas, le médiocre; par exemple, une étoffe au plus haut prix vaut un écu l'aune, au plus bas prix cinquante sous, au médiocre cinuqante-cinq sous. Il est permis de vendre et d'acheter dans l'étendue de ces trois prix ; mais de vendre quatre livres ou cent sous ce qui ne vaut qu'un écu au plus haut prix, ou l'acheter d'un pauvre et n'en donner que trente ou quarante sous, c'est larcin ; de là vient que plusieurs marchands sont continuellement en état de damnation, parce qu'ils sont disposés de vendre à ceux qui n'y entendent rien le plus cher qu'ils pourront, et demandent cent sous de ce qu'ils donnent pour dix.

Contre ce commandement pèchent les artisans qui étant à la journée se reposent un temps notable, si on n'a toujours les yeux sur eux, qui étant à leur tâche ne travaillent pas fidèlement, qui retiennent du fer, du filet, de la soie, de la toile, du drap, ou autre étoffe qu'on leur met en main ; les paysans qui empiètent sur les héritages de leurs voisins, qui mettent leur bétail dans les prairies d'autrui, qui dérobent du fruit, du poisson, des volailles, tout ce

qu'ils peuvent, et pensent être impunis quand ils ne sont pas surpris des hommes, les serviteurs et servantes qui se paient par leurs mains et se forment une conscience : On me donne trop peu de gages; je travaille autant que quatre, je peux bien prendre ceci à mon maître; ils sont juges, parties, témoins en leur propre cause. Quand on ne vous donne pas assez de gages vous devez dire à votre maître : Monsieur, je ne puis vous servir à ce prix. S'il ne vous donne le salaire convenable à votre travail parce qu'il vous a reçu quand vous ne saviez où aller, il fait très mal; mais s'il vous le donne, et que vous reteniez de son bien, on dira de vous comme de Judas : *Fur erat.*

Fur erat. Il ne dérobait pas de grandes sommes, car Jésus n'en avait point, il n'avait que les aumônes qu'on lui faisait pour sa nourriture et celle de ses apôtres, et Judas en était le dispensateur et l'économe, et pour dire en bon français, il portait le panier et allait au marché : *Ea quæ mittebantur portabat, ut emeret ea quæ opus erant, aut ut egenis daret.* (Joan. 12. 6. — 13. 29.) Il n'eût osé faire de grands larcins tout-à-la-fois, on s'en fût bien aperçu; il en faisait plusieurs petits : quand une chose lui coûtait dix sous, il disait qu'elle en coûtait douze; quand on lui commandait de donner cinq sous aux pauvres, il n'en donnait que quatre et il retenait le cinquième, et avec cela il ne laissait pas d'être larron, qualifié tel par l'évangéliste : *Fur erat.* Les voleurs domestiques font de même; vous faites semblant d'avoir tant en horreur les gabelleurs et vous êtes de leur métier; mais vous ne vous en vantez pas. Les villes sont pleines de gabelleurs, mais de gabelleurs particuliers. Les partisans disent au roi : Quand vous imposerez un sou sur telle denrée, les particuliers n'en seront pas beaucoup grevés; un homme ne sera pas ruiné pour payer à votre Majesté vingt ou trente sous tous les ans, et cela grossira vos finances : plusieurs petits ruisseaux font une grosse rivière. L'autorité souveraine du roi et les affaires qu'il a sur les bras semblent le justifier; mais vous qui n'êtes qu'un particulier, de qui avez-vous le pouvoir de

prendre çà et là comme vous faites, sous prétexte que vous prenez fort peu à chacun. Vous vendez à faux poids et à fausses mesures, vous mêlez de l'eau au vin, que vous vendez aussi cher que s'il était tout pur, et vous vous excusez sur ce que vous ne faites tort à chacun que de trois ou quatre deniers; *Fur erat*, vous êtes larron comme Judas et vous serez damné comme lui.

L.—(2° *Traditor.*) En second lieu, il était traître. Le langage ordinaire des avares, c'est la parole de ce perfide: *Quid vultis mihi dare, et ego eum tradam?* S'il y a quelque chose à gagner ils feront tant de trahisons et de fraudes que vous voudrez. Cet homme de justice vous avait promis que vous auriez bonne issue de votre procès dans six mois; votre bon droit était plus clair que les rayons du soleil; on vous a fait languir six ans; on vous a consommé en frais, et après tout, hors de cour et de procès, ou dépens compensés. Comment est-ce que vos parties adverses gagnent votre procureur ou votre juge? *Constituerunt ei argenteos.* Vous pensez avoir de bonnes étoffes de ce marchand, et vous trouvez qu'elles sont vieilles et altérées; *Traditor dedit*, c'est un perfide qui l'a fait. Vous aviez fait faire une table ou un buffet, peindre une image, couvrir une maison; vous pensiez en avoir pour trente ou quarante ans, il faut y mettre la main au bout de dix ans. *Traditor dedit;* ce ne sont que trahisons, fraudes, tromperies dans les palais, boutiques, commerce de la société humaine. Pourquoi? *Omnes avaritiæ student.* Et puis demandez à chacun de ces gens: N'avez-vous jamais rien dérobé? Certes, mon père, j'en serais bien marri, je suis homme de bien. Il est homme de bien, pourvu qu'il ne coupe point de bourse et n'arrête pas au coin d'un bois. J'aimerais mieux être volé en une forêt, dit S. Chrysostôme, je me défendrais si je pouvais, ou je fuirais, si j'étais bien monté; mais ces larrons domestiques, ces marchands et artisans trompeurs, vous ne sauriez les éviter; ils vous trahissent en vous baisant, comme le perfide Judas.

M.—(3° *Sacrilegus.*) Et avec cela ils communient tous

les bons jours, et peut-être tous les mois, mais de confesser leur avarice, point de nouvelles, ils n'en ont pas la moindre pensée. Quand un blasphémateur, un ivrogne ou un libertin vient à confesse, il ne lui faut point donner la question pour lui faire avouer son crime, c'est la première chose qu'il fait ; mais vous ne confessez jamais votre avarice, ou si vous la confessez, c'est en des termes si généraux, qu'autant vaudrait n'en point parler. J'ai eu trop d'attache aux biens de la terre ; je n'ai pas aimé mon prochain ; je n'ai pas exercé les œuvres de miséricorde, comme je le devais. Ce sont des amusements, le plus grand Saint du paradis pourrait en dire autant ; il faut dire en particulier : Je n'ai pas travaillé fidèlement dans ma vocation, j'ai retenu de l'étoffe qu'on m'avait confiée, j'ai mêlé de l'eau dans le vin que j'ai vendu aussi cher que s'il était pur ; j'ai vendu à faux poids, à fausses mesures. Si vous ne dites ainsi, votre confession est invalide, vous communiez indignement ; au lieu de sacrements, vous faites des sacriléges, comme le traître Judas, qui reçut en mauvais état le précieux corps de Jésus : *Et post buccellam, introivit in eum Sathanas.* (Joan 13. 27.)

N.—(4° *Filius perditionis.*) De là vient que finalement il fut enfant de perdition, c'est-à-dire réprouvé. C'est le partage ordinaire des avares ; la réprobation, la damnation éternelle. Les preuves en sont aisées à faire ; ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile, seront punis de peines éternelles ; les avares contreviennent directement et expressément à ces paroles de l'Evangile : Faites à autrui ce que vous voudriez être fait à vous-même ; (Matth. 7. 12.-Luc. 6. 31.) ne faites jamais aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. (1. Thes. 4. 6.) *Nemo circumveniat in negotio fratrem suum. An nescitis quia iniqui regnum Dei non possidebunt?* (1. Cor. 6. 9.)

Les autres pécheurs rachettent souvent leurs péchés par aumône, et gagnent la miséricorde de Dieu par des œuvres de miséricorde. L'avare, comme un malade frénétique, rebute cette médecine ; et par sa cruauté envers les pauvres, il encourt cette malédiction : Jugement sans miséricorde, à qui

n'aura pas fait miséricorde. Toutes les aumônes qu'il fait, c'est de quelque double à la porte de l'église ; et il est ravi de ce qu'on les a décriées, et qu'il ne donne plus qu'un denier.

Les autres passions se rallentissent dans la vieillesse ; celle-ci augmente et devient plus immodérée. Aristote dit, et l'expérience le fait voir, que plus les avares vieillissent, plus ils sont attachés au bien de la terre, ce qui est une folie extrême. Comme un voyageur qui voudrait avoir d'autant plus de provisions, qu'il aurait moins de chemin à faire.

Enfin, du moins, du moins, les autres pécheurs se reconnaissent à la mort, et s'ils peuvent obtenir de Dieu la grâce de la contrition, l'absolution du prêtre, ils sont en voie de salut ; au lieu qu'il n'y a point de prêtre, point d'évêque, point de pape qui puisse absoudre validement l'avare injuste. *Non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum ;* et qu'est-ce qu'il restituera, et à qui, et comment ? Il faudrait restituer plus de la moitié de son bien ; tous les dommages et les intérêts de ce procès mal intenté, ou perdu par sa faute, ou injustement jugé, les intérêts de ce bien, les fruits de cet héritage, dont il jouit tyranniquement depuis dix, douze, quinze, vingt ans. Et où ira-t-il chercher tous les orphelins qu'il a ruinés, les veuves qu'il a volées, les villageois qu'il a oppressés ? Comment se résoudra-t-il de décheoir de son état pour établir ceux qu'il a fait tomber dans la pauvreté ? que deviendraient son carrosse, sa tapisserie, son train, ses riches meubles, ses habits précieux ? Toute la restitution qu'il fait, c'est qu'il donne une lampe d'argent à l'Eglise, ou il fonde une messe annuelle ; encore veut-il qu'on sonne toutes les cloches, afin qu'on sache que c'est Monsieur qui a fondé un tel anniversaire. N'est-il pas vrai, que quand vous trouvez un confesseur qui veut vous obliger à restitution, vous faites comme ce cavalier dont S. Marc nous à ci-dessus parlé, qu'il quitta Jésus, parce qu'il lui conseillait de vendre tous ses biens? Vous quittez ce confesseur ; vous dites qu'il est trop sévère ; c'est un scrupuleux, il ne sait pas condescendre aux infirmités de ses pénitents. Vous diriez mieux,

si vous disiez qu'il ne veut pas descendre en enfer avec les impénitents.

Nihil est iniquius quam amare pecuniam; (Eccli. 10. 10.) il n'est rien de si indigne d'un chrétien, de si dangereux pour votre salut, de si contraire à votre bien, que d'aimer les richesses. Quand vous les aimez, Jésus vous dit que vous aimez les épines; *Spinæ sunt divitiæ;* (Luc. 8. 14.) épines qui déchirent votre pauvre cœur de mille soucis, de mille inquiétudes, de mille peines d'esprit. En quelque posture que vous vous mettiez, quoi que ce soit qui vous arrive, vous êtes toujours dans les épines. Quand vous aimez les biens, ou vous en avez, ou non; si vous n'en avez point, vous êtes affligé de ne pas avoir ce que vous aimez; si vous en avez, vous êtes toujours en crainte qu'on ne vous dérobe, qu'on ne vous trompe, qu'on ne vous fasse banqueroute; si vous gardez votre argent, vous êtes en peine de voir qu'il ne vous profite pas; si vous le mettez à profit, vous êtes en peine, de peur que vos débiteurs ne deviennent insolvables; si l'année est mauvaise, vous êtes triste, parce que vous ne ferez pas aussi belle moisson et vendange que vous le désireriez; si l'année est bonne, vous êtes triste, parce que vous ne vendez pas aussi cher votre blé et votre vin, que vous le souhaiteriez; si vous n'avez point d'enfant, vous êtes fâché de n'avoir personne à qui laisser vos moyens; si vous en avez, il vous est fâcheux de débourser pour eux, et de dépenser ce que vous aimez.

Nihil est iniquius quam amare pecuniam. Quand vous aimez les richesses, le Saint-Esprit vous dit que vous aimez de la boue; car tous les biens de la terre ne sont que boue: *Tanquam lutum æstimabitur argentum;* (Sap. 7. 9.) boue qui souille votre cœur de mille péchés que vous commettez en acquérant ces biens, ou en les conservant, ou en les affectionnant désordonnément. Quand vous aimez les richesses, le Sage dit que vous aimez un peu de sable: *Omne aurum arena exigua æstimabitur;* (Sap. 7. 9.) sable pesant, sable stérile, sable mouvant. Ces biens terrestres

vous appesantissent et vous courbent contre terre, vous embarrassent, vous empêchent de marcher dans le chemin du ciel et dans la voie de la perfection.

Quem fructum habuistis in illis? Quel profit en tirez-vous? fort peu, ou point du tout. Vous espérez recueillir de ces biens quelque repos et quelque contentement, et cela n'arrive point; vous n'êtes jamais content de ce que vous possédez, vous êtes toujours affamé après la nouvelle proie; vous ne regardez jamais d'où vous venez, mais où vous allez; vous n'estimez pas ce que vous avez, mais ce que vous désirez avoir.

Ou vous prétendez recevoir quelque consolation de vos richesses, ou non; si vous n'en prétendez pas, comment semez-vous dans un fonds si stérile? comment travaillez-vous tant pour cultiver une terre si ingrate et inféconde? Si vous en espérez quelque consolation, vous encourez la malédiction de Jésus; vous vous soumettez à cet anathème: *Væ vobis divitibus, quia habetis hic consolationem vestram!* (Luc. 6. 24.) Malheur à vous, riches, qui avez ici votre consolation! Quelque consolation que vous en receviez, elle ne sera pas de durée; c'est du sable mouvant; ces richesses sont des biens de fortune aussi inconstants que cette volage: *Si affluant, nolite cor apponere quia effluunt.* Il ne faut qu'une bluette de feu qui brûlera votre métairie, un procès mal commencé ou mal poursuivi, un serviteur qui crochettera vos coffres, une autre mauvaise affaire, pour dissiper en un moment tout l'édifice que vous avez fondé sur ce sable; et quand cela n'arriverait pas, tôt ou tard, il faut les quitter à la mort. Et quelle folie, de ne vouloir pas quitter d'affection pour l'amour de Dieu, et avec mérite ce que l'un de ces jours il vous faudra quitter en effet par force, avec douleur et sans aucun mérite! Quelle folie, de ne pas considérer ce que dit S. Grégoire, que les richesses mal acquises demeureront ici bas, et les péchés que vous commettez à les acquérir s'en iront avec vous! Quelle plus grande folie, que de laisser ici le profit, et emporter avec vous le dommage, laisser aux autres le plaisir,

et prendre pour vous la peine et le tourment, faire tant de cas de vos biens, et n'en point faire de vous-même, avoir tant de soin de ce qui est corruptible, et si peu de soin de votre âme qui est immortelle ! Croyez-moi, ou plutôt croyez Jésus : ne soyez pas si fou de fonder votre félicité sur du sable si mouvant; établissez-la sur la pierre ferme, sur Jésus votre Seigneur, et sur la vérité de ses promesses. Il a dit par S. Paul aux Hébreux, chapitre treizième : Fiez-vous à moi, je ne vous laisserai point, je ne vous abandonnerai jamais : *Non te deseram, neque derelinquam.* Il ne manquera pas de parole; il a dit par David, que ceux qui espèrent en lui, ne sont jamais frustrés de leur espérance : *Qui sustinent te non confundentur.* Il accomplira cette promesse ; il vous conduira mieux que vous-même ; il vous fera tellement passer par les choses temporelles, que vous obtiendrez les choses éternelles. *Amen.*

SERMON CCLXXVIII.

DE LA RESTITUTION.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo:
Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.
(Matth. 22. 21.)

Ces jours passés, nous avons considéré que ceux qui transgressent le septième commandement de Dieu, en dérobant ou retenant le bien de leur prochain, n'engagent pas seulement leur âme à l'esprit malin, mais la lui vendent presque sans relief, parce qu'on n'en est pas quitte pour s'en confesser, mais il en faut faire restitution : et fort peu de gens la font entièrement, promptement, et comme on est obligé de la faire. Pour vous bien éclaircir sur ce sujet, je vous ferai voir : 1° qui est obligé de faire la restitution ; 2° les inconvénients qui arrivent de la différer; 3° à qui il faut la faire ; 4° les motifs qui doivent nous inciter à la faire. Ce seront les quatre points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Obligatio ad restitutionem nascitur, vel ex re accepta, vel ex injusta acceptione, seu damno injuste dato, vel ex contractu.*

Secundum punctum. B. *Multa mala incurrimus differendo restitutionem in mortem, vel in posterum.*

Tertium punctum. C. *Restituendum Cæsari quæ sunt Cæsaris, et Deo quæ sunt Dei.*

Quartum punctum. D. *Motiva ad restituendum, ex S. Bernardo, divitiæ male partæ, amatæ inquinant.* — E. *Possessæ onerant.* — F. *Amissæ cruciant.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Obligatio*, *etc.*

A. —(*Vel ex re accepta, etc.*) L'angélique S. Thomas, (2. 2. q. 62. a. 4. et 6.) et après lui toute la théologie, nous enseigne que nous pouvons être obligés à restitution, pour une de ces trois raisons : *ex re accepta*, *vel ex injusta acceptione*, *seu damno per injustitiam dato*, *aut ex contractu*. Premièrement, quand vous avez en votre puissance le bien qui appartient à un autre, soit que vous l'ayez reçu, ou hérité, ou acheté d'un injuste possesseur, soit que vous l'ayez trouvé, ou qu'il soit tombé en vos mains, en quelqu'autre manière que ce soit; comme si vous êtes héritier d'un usurier, d'un concussionnaire, d'un voleur de veuves et d'orphelins, ou autre semblable harpie; si vous avez acheté du linge, de la vaisselle, ou autres meubles qui avaient été dérobés, sitôt que vous savez à qui ils appartiennent, vous êtes obligé de les rendre; si vous avez trouvé une bourse, une bague d'or ou d'argent, un chapelet, un livre, vous devez faire publier qu'on s'adresse à vous pour les ravoir, comme fit cet homme de bien, dont S. Augustin (Hom. 19. vel. 21. de verbis apostoli.) fait mention. Il dit que, lorsqu'il était à Milan, un pauvre maître d'école régent en grammaire, très homme de bien, trouva un jour une bourse, où il y avait deux cents pièces d'argent; il affiche aussitôt un billet : Quiconque aura perdu une bourse en tel lieu, qu'il s'adresse à un tel; on la lui rendra. Celui qui l'avait perdue, lisant ce billet, va le trouver, il lui donne de bonnes enseignes : J'ai perdu une bourse de telle couleur, telle étoffe, en tel lieu, en tel jour, il y avait telle somme, en telles espèces. On lui rend soudain sa bourse sans y avoir touché une maille. Ce pauvre homme en est si joyeux, qu'il le prie de vouloir accepter pour sa récompense, le dixième de la somme, savoir vingt pièces. Pourquoi les prendrai-je, puisque je n'ai rien fait pour les gagner? Prenez-en au moins dix; il les refuse. Au moins cinq, je vous les donne de bien bon cœur, votre conscience n'en sera point chargée. Je vous en remercie;

ce n'est pas la raison, que je profite de votre infortune. *Stomachabundus homo projecit sacculum : Si non vis aliquid a me accipere, nec ego quidquam perdidi.* Il lui jette là sa bourse : Tenez, prenez, si vous voulez, votre bourse et votre argent, je n'ai rien perdu, puisque vous ne voulez rien prendre de moi. « Quale certamen, fratres mei! « qualis pugna! qualis conflictus, theatrum mundus, spec- « tator Deus! Victus tandem ille, quod offerebatur accepit, « et continuo totum pauperibus erogavit : » Quelle douce guerre, quelle agréable dispute de reconnaissance et de probité ! Enfin le régent étant vaincu par les importunités du bon homme, accepte ce qu'il lui présente, et le distribue sur-le-champ aux pauvres.

En second lieu, *ex injusta acceptione, vel ex damno injuste dato ;* quand vous avez dérobé ou porté dommage au bien d'autrui injustement, comme si allant à la chasse vous avez gâté les grains des paysans; si vous les avez obligés à des corvées, à des charrois, à des présents, à des messages, auxquels ils n'étaient pas tenus, ne dites pas qu'ils le font volontiers, c'est vous flatter, ils le font, parce qu'autrement vous vous en ressouviendriez dans les occasions; si vous avez donné des tailles par vengeance ou autre passion; si par de faux contrats, par de faux témoignages, par des écritures antidatées, vous avez fait perdre injustement un procès ; si étant avocat vous avez proposé de faux faits, conseillé des appels, ou évocations, ou autres chicanes, qui causent des frais aux parties ; si étant juge vous avez laissé perdre injustement quelque procès par ignorance, négligence, ou faveur envers quelqu'un, vous dites : Je suis subalterne, il y a appel de ma sentence, oui, mais les parties font de grands frais.

En troisième lieu par contrat ; *verba ligant homines, taurorum cornua funes.* Si vous êtes obligé par un traité de mariage, par promesse, par contrat de société, par quelqu'autre pacte et quelque convention, à ce titre vous êtes obligé de payer à vos créanciers, aux marchands, artisans, serviteurs, ce que vous leur avez promis.

Or, qu'il soit absolument nécessaire de restituer le bien d'autrui, sous peine de damnation éternelle, ce serait temps perdu de le prouver, selon ma coutume, par l'Ecriture, par les Pères, par les conciles, par des raisons de théologie, puisque jamais aucun docteur, aucun casuiste, canoniste, scholastique, jamais aucun bon catholique ne l'a révoqué en doute; le larcin même prêche hautement cette vérité, et crie incessamment dans le cœur du larron : Rendez-moi, rendez-moi; sa conscience l'en importune toujours par des remords continuels et inévitables.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Multa mala, etc.*

B. — (*Differendo restitutionem, etc.*) Mais voyez la ruse de Satan, il n'ose entreprendre de vous persuader que vous ne restituiez pas; il voit bien qu'il y perdrait son temps et sa peine, parce que vous craignez l'enfer, et vous savez bien qu'il faut restituer tôt ou tard, mais il vous fait remettre cette affaire jusqu'à l'heure de la mort par votre testament, par la commission que vous en donnerez à vos héritiers; voici ce qu'il prétend par cet article. Premièrement, il prévoit que peut-être vous serez surpris d'une mort soudaine, et n'ayant pas loisir de restituer, vous ne le ferez jamais, ou si vous êtes au lit malade, avant que de mourir, ceux qui doivent vous succéder *ab intestat*, vous empêcheront de faire un testament, de peur que vous ne fassiez des legs pieux; ils vous amuseront par une fausse espérance de vous bien porter, ou si vous faites testament, le notaire mettra un *quiproquo*, frustrera vos intentions, ou vos héritiers le feront casser, par le manquement d'une petite formalité, ou ils seront paresseux à l'exécuter.

Secondement, il veut vous retenir en mauvais état, en état de péché, en voie de damnation, les deux, trois, quatre, dix, douze, vingt années entières, d'où il arrive que vous êtes toujours à deux doigts de l'enfer; car si une mort subite vous arrive, votre procès est tout fait, vous êtes perdu sans ressource. En troisième lieu, pendant tout ce temps-là, vous perdez le mérite des aumônes que vous donnez, des

prières que vous faites, des autres bonnes œuvres que vous pratiquez; car vous savez que toutes les bonnes œuvres faites en mauvais état, n'ont point de récompense dans le ciel; elles peuvent bien nous disposer à nous convertir, mais elles n'auront aucun salaire en paradis. En quatrième lieu, les confessions, les communions et les autres sacrements que vous recevez, ne vous servent de rien; que dis-je, ne vous servent de rien! ils vous nuisent beaucoup, ce sont des sacriléges. En même temps que le prêtre dit : Je t'absous, Jésus dit : Je te maudis et je te condamne. En même temps que l'Eucharistie entre dans votre corps, l'esprit malin entre dans votre cœur, parce que vous communiez indignement, vous communiez comme Judas, vous communiez en état de péché.

En cinquième lieu, différant de restituer quand vous pouvez le faire, vous commettez un nombre presque innombrable de péchés, parce que le commandement de la restitution est négatif. Voici ce qu'en disent les plus célèbres docteurs de divers ordres. Dans l'ordre de S. Augustin, S. Augustin même écrivant à Macédonius (epist. 54. circa med.) dit : *Si res aliqua, propter quam peccatum est, reddi potest et non redditur, pœnitentia non agitur, sed simulatur :* Quand vous pouvez rendre la chose qui a été cause de votre péché, si vous ne la rendez pas, ce n'est pas faire pénitence, c'est la contrefaire.

Dans l'ordre de S. Dominique le maître de la théologie, S. Thomas : (2. 2. q. 62. art. 8. in corp. et ad. 1.) « Hoc præceptum, quamvis secundum formam sit affirmativum, implicat tamen negativum, sicut accipere rem alienam est peccatum contra justitiam, ita etiam detinere eam invito domino, quia sic eum impedit ab usu rei suæ; manifestum est autem quod nec per modicum tempus licet in peccato morari. » Bien que le commandement de la restitution soit donné en termes affirmatifs, il contient néanmoins un précepte négatif; et comme c'est un péché contre la justice de prendre le bien d'autrui, ainsi que de le retenir contre la volonté de celui à qui il appartient,

d'autant que c'est le priver de l'usage de son bien, et il n'est pas permis de continuer un péché pour un peu de temps que ce soit.

Le dévot Grenade, (il serait bon de l'apporter et de le lire en chaire, et de conseiller aux auditeurs d'acheter et de lire souvent ce livre.) que toute l'Eglise connaît et révère comme un oracle de vérité irréprochable, dit, au traité second du Mémorial, chapitre premier, un peu après le milieu : Celui qui retient quelque chose contre la volonté du maître à qui il appartient, est obligé de le rendre incontinent ; je dis incontinent, parce que s'il peut payer ou rendre, il est obligé de le faire à l'heure même ; il ne suffit pas qu'il ait l'intention de le payer à l'avenir ou en son testament, s'il y peut promptement satisfaire, quoique ce soit avec sa grande incommodité, principalement si celui à qui la chose appartient en a besoin. Il répète encore de même au chapitre suivant, quand il traite du septième commandement.

Dans la compagnie de Jésus, Grégoire de Valence dit : *Restitutio est necessaria ex præcepto negativo, et omissio illius æquivalet injustæ acceptioni :* (Greg. a Val. in 2. 2. disput. 5. q. 6. puncto 2.) La restitution est nécessaire par un précepte négatif, et quand on ne la fait pas, c'est comme si l'on prenait injustement le bien d'autrui.

Pour bien entendre ce que ces docteurs et les autres enseignent, souvenez-vous qu'il y a des commandements affirmatifs qui commandent de faire quelque chose, comme d'entendre la messe un jour de fête. Il y a des commandements négatifs qui défendent de faire quelque chose, comme de se parjurer, de tuer un innocent ; et il y a cette différence entre ces deux sortes de commandements : que les affirmatifs n'obligent pas continuellement, mais en certains temps ; on n'est pas obligé en un jour de fête d'entendre la messe continuellement, mais à certaine heure. Les commandements négatifs obligent incessamment à toute heure et en tout temps : *Semper et pro semper ;* vous êtes obligé de ne pas tuer, de ne pas blasphémer à minuit, ni à une

heure, ni à deux, ni à trois, ni à midi, ni a quelque heure que ce soit. Or, le commandement de la restitution est affirmatif et négatif tout ensemble ; il est affirmatif, parce qu'il vous commande de rendre le bien d'autrui, il est négatif, parce qu'il vous défend de le retenir ; et comme tel, il est exprimé en termes négatifs : Bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton escient : *Non remanebit merces usque mane: nemini quidquam debeatis*. Ce commandement donc oblige toujours et pour toujours, continuellement, incessamment et en tout temps; et comme il n'est jamais permis de tuer, de blasphémer, il n'est jamais permis de retenir le bien du prochain contre sa volonté. Si venant à confesse à moi, vous me disiez : Mon père, je veux aujourd'hui dérober dix écus à mon prochain ; mais je vous promets que je les lui rendrai d'ici à quinze jours ; je serais un pauvre confesseur si je vous donnais l'absolution, quand même je serais assuré que vous les rendriez, parce que c'est un péché de dérober; je ferais donc très mal, si je vous absolvais, quand vous retenez le bien d'autrui, encore que je serais assuré que vous le rendriez d'ici à quinze jours ; car dérober le bien d'autrui, ou le retenir, c'est un même genre de péché, dit un concile général : *Non multum interest quoad periculum animæ injuste detinere, et invadere alienum*. (Cap. Sæpe contingit de restitutione spoliatorum.)

S. Thomas apporte un autre argument qui doit servir de règle aux confesseurs. Supposons que vous disiez : Je dois un écu à un artisan qui a fait un ouvrage pour moi, et qui me le demande ; je vous promets que demain je le lui paierai ; si je vous disais : Cela suffit, c'est assez que vous le lui payiez demain ; je ferais directement contre le commandement de Dieu, car il dit : (2. 2. q. 62. a. 6. in arg. sed contra levit. 19.) Le salaire de l'ouvrier ne demeurera point en ta maison jusqu'au lendemain. Or, il en est de même des autres dettes, comme du salaire de l'artisan, dit S. Thomas au même article.

En sixième lieu, considérez que vous êtes obligé à la

restitution de tous les fruits, les émoluments, les profits que vous avez tirés du bien d'autrui, et de lui satisfaire tous les dommages qu'il a reçus du retardement que vous avez fait de payer ou de restituer, le pouvant faire. La loi de Dieu (Exod. 22. 1.) condamnait autrefois celui qui avait dérobé ou égorgé une brebis de son prochain, d'en rendre quatre, parce que le maître tirait de la brebis quatre émoluments : le lait, la laine, les agneaux et la chair, dit S. Thomas; 1. 2. q. 105. a. 2. ad. 9.) à plus forte raison, vous êtes obligé de satisfaire à votre prochain pour toutes les pertes et les incommodités qui lui sont arrivées ; de ce que vous avez usurpé ou retenu le bien qui lui appartenait ; et comme ces intérêts vont grossissant de plus en plus, à mesure que vous différez de restituer, vous augmentez la dette et la difficulté de vous en acquitter, et les péchés que vous commettez de jour en jour, faute d'y satisfaire.

Et en septième lieu, comme Satan ne désire rien tant en ses desseins, que d'être cause que plusieurs péchés se commettent, et que plusieurs âmes se perdent, parce qu'il enrage contre Dieu qui a en horreur le péché, et qui désire le salut des âmes ; vous servez aux desseins de ce malin autant que faire se peut ; car celui dont vous retenez le bien, ou que vous avez ruiné par procès, se damne et commet une infinité de péchés par des haines, des rancunes, des désirs de vengeance qu'il conçoit contre vous quand il vous rencontre, quand il vous voit, ou quelqu'un de vos gens, quand il passe devant votre maison, quand il se souvient du tort que vous lui faites ; quand il en ressent quelque incommodité, il enrage contre vous, il vous donne au diable, il vous lance mille malédictions, il inspire et influe ce désir de vengeance dans l'esprit de ses enfants qui commettront mille péchés, et se damneront comme lui, ainsi de père en fils.

Et en huitième lieu, ce qui doit vous piquer plus sensiblement, vos enfants aussi se damneront et commettront mille péchés, ou retenant injustement le bien mal acquis que vous leur laissez, ou gardant des animosités et des ini-

mitiés contre ceux qui leur en porteront à votre occasion : *Salus huic domui facta est.* Le petit Zachée, qui avait été usurier, ayant restitué au quadruple ce qu'il avait gagné injustement, notre Sauveur dit : Aujourd'hui par la grâce de Dieu, cette maison a fait son salut. Donc s'il n'eût pas restitué, sa famille n'eût pas fait son salut, et par conséquent eût été perdue. Le cardinal Pierre d'Amiens nous apprend, et Baronius (anno 1055.) le rapporte : Un saint religieux vit en enfer un comte qui avait envahi une terre appartenant à l'Eglise de Metz, et avec lui dix de ses héritiers qui lui avaient succédé de père en fils et qui n'avaient pas restitué cet héritage, dont le dixième était mort depuis peu, et avait vécu en réputation d'homme de bien.

Enfin, l'esprit malin étant ennemi juré de notre bien spirituel et temporel, vous empêchant de restituer, ne veut pas seulement être la cause de mille péchés et de la damnation de tant d'âmes, mais de plus, il désire ruiner votre famille, votre fortune, vos affaires temporelles, car il prévoit que ce bien mal acquis attirera la malédiction de Dieu sur vous, sur votre famille, sur votre postérité : *Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus, et liberari se putat de manu mali :* (Habac. 2. 9.) Malheur à celui qui amasse du bien par avarice pour mettre bien haut sa famille; il se trompe lourdement s'il pense être impuni et heureux, cette cupidité sera funeste et pernicieuse à sa famille ; et par le prophète Abdias Dieu nous dit : Quand vous seriez élevé comme un aigle, quand vous auriez bâti votre nid parmi les astres, je vous en dénicherai. Vous savez la propriété des plumes d'aigle : si vous les mêlez parmi des plumes de poule, de pigeon, ou autre oiseau, elle les consomme petit à petit. Vous êtes comme un aigle de palais, un oiseau de proie et de rapine ; ces biens que vous avez acquis par usure, par chicane et monopole, sont les ailes qui vous font voler, qui vous élèvent et rendent orgueilleux : ces biens mêlés parmi les autres que vous avez bien acquis et hérités de vos ancêtres, attireront la malédiction de Dieu et les anéantiront.

TERTIUM PUNCTUM. — *Restituendum Cæsari, etc.*

C. — (*Et Deo quæ sunt Dei.*) *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari.* Il ne dit pas rendez à Dieu ce qui est à César, mais rendez à César ce qui est à César, pour corriger l'erreur de plusieurs qui pensent être bien déchargés quand ils donnent aux pauvres ou à l'Eglise ce qu'ils sont obligés de rendre à leur prochain. Quand vous ne savez ni ne pouvez savoir, après une diligente recherche, à qui appartient ce qui n'est pas à vous, ou quand le maître est mort sans aucun héritier, en ce cas il est bon d'en faire des aumônes ou de l'employer en œuvres pieuses; mais quand vous pouvez le rendre ou le faire rendre au maître, c'est un abus de le donner aux pauvres ou d'en faire dire des messes.

Et quæ sunt Dei Deo. Si vous aviez dérobé un bœuf ou un cheval et qu'il fût mort, vous seriez obligé d'en rendre un autre; vous avez débauché une pauvre fille, elle est morte en mauvais état, elle est perdue pour Jésus : vous êtes donc obligé de faire vos efforts, contribuer de vos soins, travaux, moyens pour lui en gagner d'autres.

Quæ sunt Dei Deo. Vous n'êtes qu'une chétive créature, et si l'on vous a offensé tant soit peu en vos biens, en votre honneur, en votre réputation; si on touche tant soit peu vos enfants, vos serviteurs, votre personne, vous êtes si exact et si obstiné à demander réparation; vous avez si souvent et si grièvement offensé le Fils de Dieu en sa personne, en murmurant contre lui, en blasphémant son saint nom, en méprisant ses commandements, en commettant des actions infâmes en sa présence, en sa vue, tout auprès de lui; vous l'avez offensé en sa réputation l'appelant faux témoin par vos parjures, donnant sujet aux infidèles de parler mal de Jésus et de sa religion, quand ils voient que ceux qui la suivent sont si fourbes, si impurs, si avaricieux; si vicieux envers ses enfants et envers ses serviteurs, vous moquant des gens de bien, les appelant bigots, hypocrites, tournant en railleries leur dévotion; vous l'avez offensé en

ses biens, vous servant des biens qu'il vous a donnés pour commettre le péché qui lui déplaît infiniment : n'est-ce pas chose plus que très juste et très raisonnable de le satisfaire en tous ces points, en sa personne, en allant auprès de lui avec grand respect quand on porte le Saint-Sacrement, vous humiliant beaucoup devant lui, vous prosternant en sa présence, vous tenant avec grand respect, avec révérence intérieure et extérieure dans les églises, avançant sa gloire en tout ce que vous pourrez, instruisant vos enfants, vos serviteurs, vos rentiers, donnant bon exemple à vos voisins, à toute la paroisse? *Luceat lux vestra coram hominibus, ut glorificent Patrem vestrum.* Il faut avoir un soin tout particulier d'honorer les serviteurs de Dieu, les religieux, les personnes ecclésiastiques, les gens de bien, il faut les défendre en compagnie quand on en parle mal; contribuer de vos biens pour retirer les pauvres filles de l'état de péché et du danger de se perdre; retrancher tout luxe et toute dépense superflue, même ce que vous pourriez employer en divertissements innocents, afin d'avoir plus de moyens de faire des aumônes et réparer la perte des biens que vous avez faite en débauches et dissolutions criminelles, car quant aux larcins ou dommages que vous avez faits à votre prochain, vous y devez satisfaire, non-seulement retranchant ce qui vous est superflu, mais encore ce qui vous est utile et commode.

QUARTUM PUNCTUM. — *Motiva, etc.*

D. — (*Ex S. Bernardo, etc.*) S. Bernard parlant des richesses, dit avec grande raison : *Amatæ inquinant, possessæ onerant, amissæ cruciant.* Il faut le dire des richesses mal acquises, avec plus de sujet que des autres. *Amatæ inquinant*, elles souillent l'âme quand on les aime. N'est-ce pas les aimer, les aimer bien désordonnément de les vouloir retenir contre le commandement de Dieu, contre le commandement naturel, positif, négatif, affirmatif? Où est la foi que vous devez à cette parole de Jésus : (Luc. 14. 26.) Quiconque d'entre vous ne renonce à tout ce qu'il pos-

sède ne peut être mon disciple? Peut-on être sauvé sans être disciple de Jésus? est-ce renoncer de cœur, d'affection, de les posséder contre la volonté de celui à qui elles appartiennent, contre le droit des gens, contre les remords de votre conscience, contre la volonté de votre Dieu? *Possessæ onerant.*

E. —(*Possessæ onerant.*) Les richesses vous chargent de soucis, d'inquiétudes, de peines d'esprit, de reproches de la conscience; vous faites comme le hérisson, il prend des pommes çà et là qu'il embroche avec ses épines, ici une, là une autre; s'étant ainsi chargé de plusieurs larcins il devient si pesant qu'étant poursuivi par les chiens ou par les renards, il ne peut marcher assez promptement pour se retirer en son gîte; ainsi il devient leur proie. Vous êtes armé de pointes comme cet animal, pointes d'esprit, de langues, d'injures, de calomnies; vous êtes subtil, adroit, ingénieux, hardi à imputer aux autres les injustices que vous faites; vous rapinez de-çà de-là à ces enfants du premier lit, à vos cohéritiers, à ce villageois, à ces orphelins; quand vous aurez inspiration et désir de vous convertir, d'aller à confesse, de vous réfugier dans l'asile de quelque monastère, vous vous trouverez si chargé de dettes, obligé à tant de restitutions, qu'il vous sera impossible de les faire; vous demeurez exposé aux pattes et aux dents des renards et du cerbère de l'enfer. Quand S. Bernard était dans le duché de Milan on lui présenta un possédé pour le conjurer; il demanda aux démons : Combien êtes-vous? Nous ne sommes pas en aussi grand nombre, lui dirent-ils, que ceux de cet homme au pays des Géracénéens, qui étaient une légion entière; nous ne sommes que trois, mais plus effectifs que douze légions; nous sommes cause de la damnation de la plupart des hommes. Comment vous appelez-vous? Ferme-cœur, Ferme-bouche, Ferme-bourse: le premier empêche que les hommes n'ouvrent leur cœur à Dieu, qu'ils ne consentent à ses inspirations, qu'ils n'ajoutent foi aux prédicateurs, qu'ils ne conçoivent le dessein de leur conversion, qu'ils ne connaissent le danger où ils

sont, qu'ils ne soient touchés de componction; le second démon ferme la bouche au pénitent, quand il est au confessionnal, par un peu de honte ou de crainte, afin qu'il ne confesse pas : Ce péché, lui dit-il, est trop grand et trop honteux; si tu le dis à ce prêtre, il aura mauvaise opinion de toi, il te regardera toujours. Ne croyez pas ce père de mensonges : votre confesseur vous aimera plus, voyant que vous êtes converti et en état de grâces, il s'en réjouira avec les anges; il sera ravi de vous donner l'absolution, si vous commencez une vie toute nouvelle; mais si vous cachez votre péché, il sera découvert au jour du jugement, en présence de vos père, mère, parents, amis, ennemis et de tout le monde, car Jésus a dit que rien n'est si caché qui ne doive se découvrir; il a dit aussi : Rendez à César ce qui est à César. Pour cela le troisième démon, le démon Fermebourse, effectue souvent ce que les deux autres n'ont pu faire; il empêche que la confession ne soit valide, que le péché ne soit remis, faute de rendre le bien d'autrui : *Non remittitur peccatum nisi, restituatur ablatum*. Vous voyez donc que ces richesses mal acquises vous chargent de mille péchés, de mille obligations, qui vous arrêtent au chemin du ciel et vous en fermeront l'entrée, si vous ne vous en déchargez par une généreuse restitution; si vous ne les quittez maintenant de gaîté de cœur et avec mérite, vous le ferez quelque jour à contre-cœur et sans mérite.

F. — (*Amissæ cruciant.*) Tôt ou tard il les faut quitter, du moins à la mort; et ce vous sera un grand regret, un grand déplaisir, une grande affliction d'esprit, de voir que vous avez offensé mille fois votre Dieu, perdu le ciel, reçu les sacrements avec sacrilége, engagé votre âme à Satan pour des biens que vous laissez à je ne sais qui : à des héritiers, qui ne vous en sauront pas gré; à des neveux, qui en avaient déjà assez, qui en feront bonne chère, qui dépenseront avec profusion ce que vous avez amassé avec grande peine; qui, plaidant l'un contre l'autre, les consommeront en frais de justice; à des enfants ingrats, débauchés, dénaturés, qui joueront sur la fosse de leur père,

qui ne voudraient pas donner cinq sous pour le soulagement de votre âme. Vous auriez besoin qu'on vous fît ce qu'on a fait, il n'y a pas longtemps, à un cœur endurci comme vous ; on dit que c'est à Bordeaux que ceci est arrivé. Un vieux usurier et concussionnaire, étant au lit de la mort, le père qui fut appelé pour l'entendre en confession, fit son devoir : Monsieur, je ne puis vous entendre si vous ne restituez, je me damnerais et vous aussi... Restituer, mon père! il faut donc que je rende la plus grande partie de mon bien, que j'envoie mes enfants à l'hôpital! je ne saurais m'y résoudre. Après plusieurs exhortations ne pouvant rien gagner sur lui, il le laisse là et s'en va. Quelque temps après, il retourne : Monsieur, si Dieu vous rendait la santé et quinze ou vingt ans de vie, ne voudriez-vous pas restituer? Très volontiers, je disposerais tellement de mes affaires, que je restituerais sans me tant incommoder. Le médecin dit que tout votre mal vient par faute d'humide radical, et que pour en réparer les brèches, il en faut emprunter de quelqu'un à qui vous l'avez communiqué, parce qu'il a plus de simpathie avec le vôtre, vous avez besoin qu'on vous donne deux ou trois gouttes de la graisse fondue de l'un de vos enfants vivants. On appelle l'aîné : Mon fils, ne voudriez-vous pas bien ressusciter votre père qui s'en va mourir? Très volontiers! plût à Dieu qu'il ne fallût que de mon sang! (on allume une chandelle.) On n'a besoin que de deux gouttelettes de votre substance, tirées et distillées de votre doigt par cette flamme. Aussitôt qu'il y eut mis le doigt : Je ne saurais endurer cela. Mais vous rendrez la santé à votre père. Je ne saurais qu'y faire, il est impossible de l'endurer. On fait venir le second : Mon mignon, voulez-vous bien remettre en vigueur votre père? Plût à Dieu qu'il fût en mon pouvoir! On lui dit comme au premier ; aussitôt qu'il sent le feu : Ha! je ne saurais souffrir ce tourment! Les autres en dirent autant. Alors le confesseur parlant au malade : Hé bien! qu'en dites-vous? n'êtes-vous pas privé de jugement? n'êtes-vous pas fou achevé? Vos enfants ne veulent pas pour l'amour de vous souffrir le feu au bout du

doigt la moitié d'un demi-quart d'heure ; et vous vous engagez, pour l'amour d'eux, à avoir la tête, les bras, l'estomac, les entrailles, les jambes, les pieds, tout le corps et l'âme dans un grand feu, une éternité tout entière ! Je vous dis de même, messieurs ; car ne pensez pas que vos confréries, congrégations, indulgences, jubilés, confessions, communions, vous servent d'un fétu, tant que vous retenez injustement le bien d'autrui ; à la mort il vous arrivera de même qu'à l'infortuné Turnus. Enée le tenait à terre, renversé et couché à ses pieds, le poignard sur la gorge ; le pauvre Turnus criait miséricorde, demandait la vie. Enée touché de compassion, était sur le point de la lui donner ; mais voyant sur les reins de ce malheureux le baudrier qu'il avait autrefois arraché à Pallas, grand ami d'Enée, il changea sa pitié en colère, et il lui dit : Ah ! ah ! je te vois couvert des dépouilles de mon ami ; il faut que je venge sa mort, ce coup mortel t'apprendra que je suis sensible aux injures qu'on fait à ceux que j'affectionne.

> Ille oculis postquam sævi monumenta doloris
> Exuviasque hausit, furiis accensus et ira,
> Terribilis : Tunc hinc spoliis indute meorum
> Eripiare mihi ? Pallas te hoc vulnere, Pallas
> Immolat, et pœnas scelerato ex sanguine sumit.
> (Æn. 12. sub finem.)

Quand vous serez en la dernière maladie, vous demanderez pardon, vous prierez Jésus d'avoir pitié de vous, les prêtres l'en prieront pour vous : *A mala morte, a pœnis inferni libera eum*, *Domine.* S'il vous voit chargé des dépouilles de quelque pauvre, s'il voit dans votre maison, dans vos héritages, quoi que ce soit qui appartienne à votre prochain, au lieu de vous faire miséricorde, il exercera sur vous sa justice vengeresse, il vous percera du glaive de la damnation éternelle, oui, de la damnation ! Car après avoir feuilleté mes livres, lu et relu les casuistes, les canonistes, les scholastiques, pour trouver quelque moyen de n'être jamais obligé à restitution, je n'en trouve qu'un seul, qui est de ne rien dérober, ne faire tort à personne, ne faire

jamais à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même ; si vous le faites ainsi, vous vous exempterez de mille inquiétudes d'esprit, vous vivrez avec grand repos de conscience, vous mourrez avec grande tranquillité, vous attirerez sur vous et sur votre famille, les bénédictions éternelles de Dieu. *Amen.*

SERMON CCLXXIX.

DES PROCÈS.

Non furaberis.
Bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton escient.
(Rom. 13. 9.)

Si ce que nous disions hier est vrai, que nous sommes obligés sous peine de damnation éternelle, de satisfaire à notre prochain, pour tous les dommages injustes que nous lui avons faits ; il n'est rien de si contraire à notre salut que les procès injustes, qui sont cause de tant de frais, de tant de perte de temps et de biens, de tant de peines d'esprit à ceux contre qui nous plaidons, et pour lesquels on ne fait jamais ou très rarement, aucune restitution. Il est vrai que les procès justes sont permis, considérés en eux-mêmes ; mais parce qu'ils nous acheminent ordinairement, et nous engagent insensiblement à plusieurs injustices, il me semble à propos de travailler aujourd'hui à vous les dissuader de tout mon possible.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Dei perfectio est unitas.*—B. *Maximum reipublicæ bonum est pax.* — C. *Nobilissima virtus est charitas.* — *Lites dividunt unitatem, turbant pacem, exstinguunt charitatem.*

Primum punctum. 1° *Causæ quæ generant lites* : — D. *Prima, Permissio Dei.* — E. *Secunda, Notariorum ignorantia aut malitia.*—F. *Tertia, Negligentia litigantium.* — G. *Quarta, Avaritia.* — 2° *Causæ quæ nutriant lites :* — H. *Prima , Pertinacia.* — I. *Secunda ,Procuratorum avaritia.* — L. *Tertia , Vindicta litigantium.*

Secundum punctum. *Effectus litium:*—M. *Damna temporalia.*—N. *Spiritualia.*—O. *Æterna.*
Tertium punctum. *Remedia:*—P. *Consulere fidem, experientiam, prudentiam.*
Conclusio. *Per argumenta conglobata.*

EXORDIUM.

A.—(*Dei perfectio, etc.*) S'il est vrai ce qu'on dit en philosophie, qu'un mal est d'autant plus à craindre, qu'il est opposé à un plus grand bien, il ne faudrait point d'autre raison pour nous faire avoir en horreur les procès, que de savoir qu'ils sont contraires à la première et à la plus signalée perfection qui soit au monde idéal, contraire au plus grand bien qui soit au monde corporel, et à la plus noble et excellente vertu qui soit au monde spirituel.

Au monde archétype et idéal, qui n'est autre que l'essence de Dieu, le premier attribut que la foi nous fait reconnaître, et que Dieu même nous annonce dans son Ecriture, c'est l'unité très adorable : *Credo in unum Deum ; Audi Israel, Deus tuus unus est.* (Marc. 12. 29.) Dans l'être créé il y a toujours quelque distinction, et par conséquent division, au moins virtuelle et mentale. Toute créature est un amas et un assemblage de parties intégrantes, ou de matière et de forme, ou de substance et d'accident, ou de genre et de différence, ou de nature et de subsistance, ou d'essence et d'existence, et une de ces pièces peut être détachée de l'autre, ou naturellement, ou par l'Auteur de la nature; une partie intégrante peut être séparée de l'autre partie, la matière séparée de la forme, l'accident de la substance, la nature de la subsistance.

Tout ce que nous adorons dans l'Etre incréé, nous devons croire qu'il y est non-seulement indéfini, illimité, indépendant, mais aussi en une très parfaite et admirable unité, dit S. Denis. (Cap. 1. de divin. nominibus.) Dans la très auguste majesté de Dieu, l'essence et l'existence, la nature et l'hypostase, la puissance, la sagesse, la bonté et toutes les autres perfections, même celles qui vous semblent opposées, comme

la miséricorde et la justice sont une même chose, et quoique les trois adorables personnes de la très sainte Trinité soient réellement et infiniment distinctes, elles sont néanmoins si étroitement liées ensemble par unité d'essence et par la propriété de leurs émanations, qu'elles ne sont qu'une même chose ; ce qui fait dire à Jésus : *Ego et Pater unum sumus;* et il veut que ses disciples imitent cette unité divine par une parfaite union d'esprit, de cœur, d'amitié et d'affection : *Ut sint unum, sicut et nos unum sumus.* (Joan. 17. 22.)

B. —(*Maximum, etc.*) En ce monde visible et corporel, le plus grand, le plus utile, le plus souhaitable et le plus universel de tous les biens, c'est la paix : les éléments ne pourraient composer les corps mixtes, ni conserver ce grand tout dans la ruine de ses parties, si la providence de Dieu ne les tenait en bon accord, nonobstant leurs qualités différentes et leur antipathie naturelle. *Tu numeris elementa ligas, ut frigora flammis, arida conveniunt liquidis*, dit Boëce. Et si nous voulons y faire réflexion, nous verrons que toutes les professions qui sont dans la république, ne tendent qu'à la paix, ne prétendent que la paix, ne travaillent que pour la paix, pour l'union et la bonne intelligence des choses différentes ou contraires.

Le devoir des confesseurs, des prédicateurs et autres ecclésiastiques, est d'établir la paix entre Dieu et les hommes par leurs prières, leurs instructions, leurs pénitences ; les gens de justice, les magistrats, les politiques ne doivent viser qu'à cimenter le cœur des citoyens, et à faire que la cité obtienne l'étymologie de son nom : *Civitas, civium unitas, justitia et pax osculatæ sunt.* Un médecin ne tend qu'à marier et tenir en bonne harmonie les quatre humeurs du corps humain. Un maître musicien concerte et fait un accord de plusieurs voix différentes. Un peintre fait un tableau de diverses couleurs bien ajustées et rapportées l'une à l'autre ; un soldat même ne doit faire la guerre, que pour obliger l'ennemi à demander et à conserver la paix : *Ex bello pax ; nulla salus bello, pacem te poscimus omnes.*

C. — (*Nobilissima virtus, etc.*) Dans le monde spi-

rituel et dans l'ordre de la grâce, les plus nobles et les plus excellentes habitudes sont les vertus théologales, la foi, l'espérance, et la charité, qui ont Dieu pour objet et unique centre de leurs actions ; et entre ces trois vertus, la charité tient le premier rang, elle est la reine, l'âme, la vie, la forme et la perfection de toutes les autres : *Major autem horum est charitas*. (1. Cor. 13. 13.) Or, les procès divisent l'unité, troublent la paix, ruinent la charité, qui doivent fleurir parmi les chrétiens, comme l'expérience ne le montre que trop, et comme vous le verrez dans la suite de mon discours.

PRIMUM PUNCTUM.—1° *Causæ, etc.*

D.—(*Prima*, *Permissio Dei*.) Pour y procéder avec méthode, nous devons considérer, premièrement, quelles sont les causes qui engendrent et nourrissent les procès ; en second lieu, les effets qu'ils produisent ; en troisième lieu, les remèdes. La première cause, c'est la vengeance de Dieu, qui veut punir vos fautes passées ou quelque péché de vos ancêtres, par l'entremise de ce fléau, on a coutume de dire qu'il y a trois fléaux de Dieu ; pour moi, j'en compte ordinairement quatre : la guerre, la peste, la famine et les procès, et je crois que ce quatrième est plus sévère et plus redoutable que les trois autres : fléau qu'Isaïe appelle *flagellum inundans*, (Is. 28. 15.) parce que, comme nous verrons tantôt, il fait perdre les biens temporels, spirituels, éternels ; et comme Dieu envoie la guerre, la peste, la famine en punition des péchés, et quelquefois en punition d'un seul péché, il permet souvent aussi que quelque procès fatal et funeste désole une maison, qui est cimentée du sang des pauvres gens, ou du patrimoine de Jésus-Christ : *Lapis de pariete clamabit*. Il y a du bien d'église en votre maison, mêlé avec le bien séculier ; votre père ou votre aïeul de qui vous avez hérité cette succession, en avait acquis une partie par des voies obliques et injustes ; vous vous entreruinez par des procès, vous et votre frère. Les parents, les amis, les avocats, les curés, les confesseurs, les prédica-

teurs ont beau user de tous les moyens pour vous mettre d'accord, ils n'en viendront jamais à bout ; la malédiction de Dieu est en votre famille.

Gloria in excelsis Deo, *et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Ce sont les anges qui ont fait ce partage; si vous le rompez de votre part, Dieu le rompra aussi de son côté ; si dans vos desseins, dans vos actions, dans vos entreprises, dans vos trafics, vous ne cherchez pas la gloire de Dieu, mais la vôtre et celle de vos enfants ; si vous ne travaillez que pour vous enrichir et agrandir, vous ne serez pas enfant de bonne volonté. Dieu n'aura pas de bonne volonté pour vous ; la paix et la bonne intelligence ne régneront pas en votre famille; quelque adroit et intelligent que vous soyez, vous aurez beau agir avec la plus grande sagesse pour bien faire votre testament, pour prévoir ou prévenir toutes les semences de procès, un mot ambigu que le notaire y fera glisser, jettera la pomme de discorde entre vos héritiers, s'ils n'ont la bénédiction de Dieu.

E. —(*Secunda*, *Notariorum ignorantia*, *etc.*) J'ai dit un mot ambigu du notaire : car l'ignorance, la négligence ou la malice des notaires, est une des plus ordinaires causes qui n'engendrent pas seulement les procès, mais aussi qui les font perdre très injustement à leur propre damnation, et à la ruine des pauvres innocents. Un ancien a dit avec raison, que les notaires étaient les premiers juges et les plus absolus ; leur écriture est un arrêt définitif et en dernier ressort ; personne n'entreprend de le réformer ; les juges, même souverains, sont obligés de suivre la forme et la teneur de leur parole.

Vous êtes donc très criminel devant Dieu, et obligé à restitution, si dans un testament, dans un traité de mariage, ou autre écriture, par ignorance ou par malice, vous omettez quelque clause, ou si vous y mettez quelque équivoque qui soit cause d'un procès ; si vous recevez les contrats de ceux qui en sont incapables : comme d'un homme qui est à demi ivre, et qui ne considère pas ce qu'il fait, d'un moribond, à qui on fait dire tout ce qu'on veut, ou d'une

femme, qui ne s'oblige que par contrainte, et crainte de son mari ; si vous cachez les testaments ou d'autres pièces nécessaires au bon droit d'une des parties, et qui termineraient le procès ; si vous ne faites bien entendre aux parties ce à quoi elles s'obligent, avant de les faire signer. Un petit artisan, un pauvre villageois, une petite femmelette n'entendent rien à vos termes de droit. Vous devez bien leur faire savoir à quoi ils s'engagent autrement, à mesure que vous signez ce transport, cette cédule, vous cédez, vous transportez et vous engagez votre âme au diable ; encore plus si vous faites quelque fausseté, pour quelque raison que ce soit. Les faussaires sont appelés dans l'Ecriture, enfants du diable, (3. Reg. 21. 13.) hommes diaboliques : ils font le métier de Satan, ils accomplissent ses désirs, ils exécutent ses desseins, ils lui servent d'instruments pour diviser l'unité, troubler la paix, rompre la charité qui était entre les enfants de l'Eglise, ils s'opposent à Jésus, et empêchent qu'il n'obtienne l'effet de la prière qu'il fit la veille de sa mort, demandant que tous les chrétiens ne soient qu'une même chose par concorde et charité : *Ut omnes unum sint*, dit S. Cyprien.

F. — (*Tertia*, *Negligentia litigantium.*) La simplicité aussi des parties, et la négligence dans leurs propres affaires, produisent souvent des procès; si dès le commencement vous faisiez bien vos affaires avec précaution et sûreté, vous ne seriez pas après en peine. La défiance est la mère de sûreté ; il ne faut mal juger de personne, mais il est permis, et c'est prudence de vous défier de la vie, de la mémoire, de la persévérance de votre prochain ; ces enfants dont vous êtes tutrice peuvent mourir, ou mettre en oubli ce que vous leur donnez ; écrivez, et faites leur signer tout ce que vous faites pour eux. Ce marchand est maintenant homme de bien et votre ami, mais il peut changer; prenez un acquit de ce que vous lui payez. Vous payez votre créancier, retirez votre cédule ; il n'a pas maintenant la commodité; il vous promet de vous la rendre demain; demain il ne sera pas au logis, il peut mourir dans huit jours, et

vous ne pourriez prouver que vous l'avez payé ; ne payez rien sans en tirer quittance ; et quand vous connaissez un homme de mauvaise conscience, n'entrez pas en affaire avec lui ; il y a presque toujours dans chaque paroisse quelque homme rusé et avaricieux, qui est un vrai loup-garou à tout le voisinage. Les loups communs ne mangent que les brebis, ces loups-garous dévorent les hommes; ces loups de ville ravagent les familles entières : on les appelle loups-garous comme qui dirait gardez-vous ; gardez-vous de les approcher, de vous associer à eux, d'exercer avec eux quelque commerce; ils désolent et dévorent tous ceux qui ont affaire à eux : *Non contendas cum viro locuplete, ne forte contra constituat litem tibi.* (Eccli. 8. 2.)

G. — (*Quarta, Avaritia.*) Dans S. Luc, (12. 13.) le Fils de Dieu en prêchant au peuple, fut interrompu par un de ses auditeurs, qui lui dit : Maître, commandez à mon frère qu'il me donne la part de l'hérédité qui est à nous deux. Le Sauveur lui répondit : Qui m'a établi votre juge ? qui m'a donné la charge de faire le partage de vos biens ? ne voulant pas nourrir parmi eux l'esprit de division ; puis quittant le sujet qu'il avait commencé de traiter, il leur dit : *Cavete ab omni avaritia :* Gardez-vous de toute avarice; car quand un homme est dans l'abondance, sa vie ne consiste pas dans la possession de ses grands biens : *Quia in abundantia cujusquam vita ejus est ex his quæ possidet.* Il donne à entendre par ces paroles, que si vous plaidez pour autre sujet que pour ce qui est précisément nécessaire à la vie, il y a danger que ce ne soit par avarice ; et il ne dit pas seulement : Gardez-vous de l'avarice, mais : De toute avarice, comme s'il disait : Il y a deux sortes d'avarice, l'une, par laquelle vous dérobez ou convoitez le bien d'autrui; l'autre, par laquelle vous êtes trop attaché et trop affectionné à votre propre bien, à un bien qui ne vous est pas nécessaire, qui vous est superflu, et ne sert qu'à vous élever et agrandir, et par cette affection déréglée, vous plaidez pour peu de chose, vous rompez la charité, vous vous impatientez.

H. — (2° *Causæ quæ nutriunt lites : Prima, Pertinacia.*) Après ces quatre mères qui enfantent les procès, il y a trois nourrices qui les fomentent et les prolongent. La première, c'est l'opiniâtreté, qui est d'autant plus invincible et inébranlable, qu'elle semble être fondée en raison; elle se couvre du prétexte du zèle de justice : Ce n'est pas moi qui suis l'aggresseur, je ne fait que défendre mon droit; il possède mon bien injustement, il me fait le plus grand tort du monde; à chacun le sien , ce n'est pas trop; il y a autant de péché à laisser perdre son bien , qu'à dérober celui d'autrui; Dieu sait bien mon innocence, il me gardera mon bon droit. Qui vous l'a dit ? vous l'a-t-il jamais promis ? l'a-t-il jamais promis aux chrétiens ? l'a-t-il gardé à Symmaque, à Boèce, aux saints martyrs, à son propre Fils ? C'est aux juifs qu'il promettait de le garder , et non aux chrétiens ; autrement le grand Turc aurait le bon droit de son côté : dans toutes les croisades qu'on a faites contre lui, il a presque toujours eu le dessus et l'avantage. Il y a, dites-vous , du péché à perdre son bien ! oui , à le perdre dans les cabarets , dans les brelans , dans les débauches , dans les procès follement entrepris ; à le laisser perdre par oisiveté et fainéantise ; mais de dire qu'il y a du péché à le laisser perdre , plutôt que de rompre la paix avec votre prochain, en plaidant contre lui pour avoir ce qu'il vous retient injustement, c'est la plus fausse maxime qui puisse sortir de la bouche d'un chrétien. L'Evangile dit tout le contraire en paroles expresses et formelles : *Quid aufert quæ tua sunt ne repetas.* (Luc. 6. 30.) Si l'on vous ôte ce qui vous appartient ne le répétez pas , dit notre Sauveur ; et son apôtre , aux Corinthiens , ajoute : *Jam quidem omnino delictum est in vobis* , *quod judicia habetis inter vos. Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini ?* (Cor. 6. 7.) Ne vous flattez point vous-mêmes; ayant des procès entre vous, vous montrez bien que vous êtes éloignés de la perfection du christianisme, et en cela vous péchez assurément. Pourquoi n'endurez-vous pas plutôt que l'on vous outrage, que l'on

vous trompe, et que l'on vous dénie ce qui vous est dû? Dans cette même épître, (Cor. 13s 4.) parlant de la charité, sans laquelle nous ne sommes rien, il dit que l'âme qui en est douée est patiente, débonnaire, ne cherche pas ses intérêts; et le Saint-Esprit par la bouche du Sage, (Eccle. 7. 17.) dit : *Noli esse multum justus : neque sapias plusquam necesse est :* Ne soyez pas trop juste, ni plus sage qu'il ne faut. Souvenez-vous de ce qu'a dit notre Sauveur, qu'on nous mesurera de la même mesure dont nous aurons mesuré les autres. Nous aurons grand besoin que Dieu ne soit pas seulement juste, mais aussi qu'il soit bon et miséricordieux, et que sa miséricorde prédomine et surmonte sa justice. Où serions-nous, si, il y a plus de vingt ans, il n'eût été que juste à notre égard? si vous êtes pointilleux à demander à la rigueur et à conserver votre droit, vous êtes juste, et non miséricordieux; Dieu vous mesurera à la même mesure, il exercera envers vous sa justice, et non sa miséricorde, il demandera tous ses droits et vous fera payer, comme il dit, jusqu'à la dernière maille. Jugement sans miséricorde sera fait à celui qui n'aura point usé de miséricorde, dit S. Jacques. Supposez que ce ne soit qu'un conseil de ne point plaider, et que vous ne soyez pas obligé de céder votre droit et de perdre votre bien; mais s'il est question de peu de chose, n'est-ce pas contre la prudence et contre l'esprit de pauvreté que tous les chrétiens doivent avoir, de vouloir encourir mille inconvénients que les procès apportent, plutôt que de perdre un peu de bien? et si l'affaire est grave ne vaut-il pas mieux prendre des arbitres qui la terminent en peu de temps et à l'amiable, que de la confier à des gens de palais, qui la tireront en longueur, et vous consommeront en frais de justice?

I. — (*Secunda, Procuratorum avaritia.*) La seconde cause qui nourrit les procès, c'est la cupidité des procureurs, des avocats et autres gens de justice, qui, pour pêcher en eau trouble, et faire valoir le métier inventent mille moyens de prolonger les causes en longueur, demandent ou accordent des délais superflus, conseillent d'appeler ou d'évoquer

injustement à un tribunal supérieur pour vexer la partie; il faut l'appeler à Paris, disent-ils, c'est une veuve qui n'y pourra aller qu'à grands frais, elle a trois ou quatre enfants; c'est un artisan qui ne voudra pas quitter sa boutique, il sera contraint de venir à notre désir.

Que dites-vous de ces chirurgiens, qui, à la vérité, n'augmentent pas le mal, mais pouvant guérir en peu de temps une plaie, l'entretiennent des mois et des années entières ? ne pèchent-ils pas contre la foi publique, contre les lois de la société humaine ? ils ne font tort qu'au pauvre patient; et vous incommodez les deux parties, quand par négligence ou par malice, par incident sur incident, et formalités prétendues, vous prolongez et multipliez les procès, au lieu de les terminer; vous demandez ou donnez des remises superflues, des quinzaines sur quinzaines. Ne pensez-vous pas être obligés à restitution, si au lieu d'expédier les clients, vous vous amusez à passer votre temps ? vous êtes paresseux de vous lever et de travailler, vous êtes cause que les pauvres parties qui sont de loin, qui ont des terres à cultiver, des femmes et des enfants à nourrir de leur travail, sont retardés de huit ou quinze jours, font de grands frais dans une hôtellerie.

L. — (*Tertia, Vindicta litigantium.*) L'animosité aussi et l'esprit de vengeance éternisent souvent les procès; on est content de se brûler pour échauffer les autres : J'en aurai ma raison, il s'en repentira, il s'en mordra les doigts, il en portera la folle-enchère; je ne veux point qu'il me brave, j'y dépenserai jusqu'à ma chemise, jusqu'à la paille de mon lit. C'est cet esprit opiniâtre, cet esprit d'orgueil et d'animosité qui anime ordinairement les plaideurs, et ils ne s'en aperçoivent pas, parce qu'il se cache sous l'apparence du zèle de justice; mais tout ce que vous faites dans votre procès par cet esprit ne vaut rien devant Dieu; quand vous fournissez vos pièces, vous péchez; quand vous instruisez votre avocat, vous péchez; quand vous courtisez vos juges, vous péchez, parce que toutes ces actions procèdent d'un mauvais principe.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Effectus litium.*

M. — (*Damna temporalia.*) Elles vous nuisent, non-seulement dans votre bien spirituel, mais même dans votre bien temporel, car il arrive très souvent que vous dépensez plus en frais de justice, que ce qui est en question ne vaut; au lieu que si, pour l'amour de Dieu et pour nourrir la paix avec votre prochain, vous quittiez tout, le Dieu de paix vous en ferait gagner beaucoup plus par les secrets ressorts de sa providence adorable, témoin le saint patriarche Abraham. (Gen. 13. 7.) Les troupeaux de ce grand saint, et ceux de Loth son neveu, s'étant beaucoup multipliés, il y eut une dispute entre leurs bergers, à qui aurait les meilleurs pâturages. Abraham, qui était un homme débonnaire et pacifique, au lieu de prétendre à la prééminence, comme il le pouvait justement, étant oncle et le plus âgé, dit doucement à son neveu : *Ne, quæso, sit jurgium inter me et te, fratres enim sumus :* Ne nous querellons pas pour les biens de ce monde, puisque nous sommes si proches parents : je vous donne la liberté de prendre tout ce que vous voudrez, et d'aller là où il vous plaira; si vous choisissez le terroir de la main droite, j'irai à la gauche, si vous aimez mieux ce qui est à la gauche, je me contenterai de ce qui est à la droite. Loth choisit la terre qui était aux environs du fleuve du Jourdain; on eût dit assurément qu'il était le mieux partagé; car cette terre était si grasse et si fertile, qu'elle semblait un paradis terrestre : *Sicut paradisus Domini;* (Genes. 13. 10.) mais l'expérience fait voir que ceux qui cèdent leurs prétentions et s'abandonnent à la providence de Dieu, pour vivre en paix avec le prochain, ont plus de bonheur et de bénédiction; car, outre que la terre que Loth avait choisie fut incontinent après ruinée par le feu du ciel, Dieu dit à Abraham en récompense de son esprit de paix : Portez la vue si loin que vous pourrez, toute la terre que vous voyez autour de vous sera votre apanage; je vous la donnerai en possession, et j'y bénirai votre postérité : *Omnem terram quam conspicis tibi dabo, et se-*

mini tuo in sempiternum. Ainsi si pour l'amour de Dieu, vous aimez mieux perdre un peu de votre bien, que de plaider contre votre prochain, Dieu vous bénira et vous récompensera de cette perte par les voies que vous ne savez pas, parce qu'en évitant ce procès, vous avez évité mille péchés qui vous eussent fait perdre la grâce de Dieu pour un peu de bien temporel, que peut-être vous n'eussiez pas obtenu; car l'expérience fait voir que l'issue des procès est fort incertaine, qu'il n'est rien de si mal assuré que ce qui dépend de l'opinion et de la volonté des hommes. La justice est comparée à une ceinture : *Justitia cingulum lumborum ejus;* (Isa. 11. 5.) mais dans les tribunaux de ce monde, il est quelquefois du jugement des hommes, comme de la ceinture des femmes qui penche toujours du côté de la bourse, et par conséquent du côté gauche.

N. — (*Spiritualia.*) Les biens temporels auxquels vous pouvez prétendre par ces procès sont fort incertains, et les maux spirituels qui en arrivent sont presque infaillibles; car ce proverbe commun n'est que trop véritable : Dans une livre de procès il n'y a pas une once d'amitié; ce ne sont pour l'ordinaire que des haines, des rancunes, des envies, des querelles de rage, de colère et d'inimitiés contre ceux qui plaident; toutes les fois que vous voyez votre adverse partie, ou quelqu'un de ses gens, vous le souhaitez à cent pieds dans terre, vous le donnez au diable, vous formez des desseins de vengeance. Il me paiera mes intérêts, mes voyages, je ne lui en rabattrai pas un sou, j'aurai des lettres monitoires, je le ferai excommunier. Vous parlez mal de lui, vous le faites noir comme un démon. C'est un voleur, il me coupe la gorge à moi et à mes enfants, il sera damné comme Judas. Ecoutez parler ceux qui plaident, vous diriez qu'ils sont les plus innocents du monde, que leur adverse partie et les juges qui les ont condamnés sont les plus injustes et les plus méchants hommes du monde; et ce sont eux-mêmes qui commettent mille injustices, ou d'effet ou de volonté; ils font des supercheries, ils falsifient des écritures, jurent avec mensonge ou équivoque, refusent de payer

ce qu'ils doivent, interjettent des appels inutiles, subornent les témoins, trompent les avocats, séduisent ou corrompent les juges, s'il leur est possible.

O. — (*Æterna.*) Ces crimes et autres semblables vous engagent à la damnation irréparablement et sans ressource, vous et vos enfants ou héritiers, car vous êtes obligé à la restitution de tous les dommages et intérêts de ce procès mal entrepris, mal poursuivi, mal jugé et quelquefois à la restitution de l'intérêt des intérêts; si la partie injustement vexée eût fait profiter ce que vous lui avez volé, et si vous ne faites cette restitution, vos héritiers le sachant sont obligés de la faire, et faute de cela, point d'absolution valide, point d'assurance de salut ni pour vous ni pour eux.

TERTIUM PUNCTUM. — *Remedia.*

P. — (*Consulere fidem.*) Pour éviter ces malheurs, avant d'entreprendre un procès, consultez ce que la foi, l'expérience, la prudence vous dictent sur une entreprise si dangereuse. *Qui vult tecum judicio contendere, et tollere tunicam tuam, dimitte ei et pallium :* (Mat. 5. 40.) Si quelqu'un vous intente un procès pour avoir votre robe, donnez-lui encore votre manteau plutôt que de plaider, dit Notre-Sauveur. *Audi Apostolum cum imperio regis tibicinantem*, dit S. Bernard, (Homil. super missus.) le héros de Jésus qui publie à son de trompette son ordonnance. C'est, dit-il, un péché parmi vous que vous ayez des procès : (1. Cor. 6. 7·) *Beatus qui legens Scripturam, verba vertit in opera* : Bienheureux celui qui ayant l'Écriture, ne se contente pas de la lire, mais encore a soin de la mettre en pratique ; c'est ce que firent sagement les Corinthiens ; ils profitèrent tant de cet avertissement de S. Paul, que dans la seconde épître (2. Cor. 11. 19.) qu'il leur écrivit, il leur donna cette louange : « Libenter suffertis insipientes, cum sitis ipsi sapientes ; sustinetis enim si quis vos in servitutem redigit, si quis devorat, si quis accipit, si quis extollitur, si quis in faciem vos cædit : » Étant extrêmement sages vous supportez avec

patience ceux qui ne le sont pas, et certes le joug que je veux vous imposer n'est pas aussi rude que celui où vous vous êtes soumis, car que quelqu'un vous réduise dans une cruelle captivité, qu'il dévore vos biens par son avarice insatiable, qu'il prenne à plaines mains, qu'il vous traite avec insolence, vous méprise, vous outrage et vous comble d'ignominies, vous l'endurez patiemment, et vous ne laissez pas de l'honorer; nous devons les imiter pour assurer notre salut. Voici ce qu'en disent les Saints; S. Chrysostôme : « Frater cum fratre judicio contendit, et hoc apud infi- « deles; duplex est crimen, et quod judicio contendit, et « quod apud infideles : si enim per se est peccatum cum « fratre judicio contendere, etiam apud externos conten- « dere; non dico, inquit, aliquis injuriam facit, aut aliquis « injuriam patitur; jam eo ipso quod judicio contenditur; « uterque male audit, et in hoc non est alius alio major : « ne dicas ergo quis fecit injuriam? hinc enim te condemno, « ex eo quod judicio contendas : si est autem crimen quod « ferre non possit eum qui facit injuriam, etiam injuriam « facere quanta dignum est accusatione? » (S. Chrys. homel. 16. in 2. ad Cor. paulo ante medium.) S. Paul dit en se plaignant : Un chrétien plaide contre un autre chrétien, et même devant des juges païens; et S. Chrysostôme ajoute: C'est un double crime en ce qu'il plaide et en ce qu'il le fait devant des juges païens; car si c'est un péché de plaider contre votre frère chrétien, c'en est un bien plus grand que de le faire devant des étrangers; je n'insiste pas sur ce que l'un a droit et l'autre tort, mais sur ce qu'ils plaident l'un contre l'autre, et en ce sujet tous deux font mal, et l'un n'est pas meilleur que l'autre; ne me dites donc pas : Je n'ai pas tort, car je vous condamne, même de ce que vous plaidez; et si c'est un péché de ne pouvoir souffrir celui qui vous fait tort, quel blâme mérite celui qui fait tort à son prochain!

(*Experientiam.*) L'expérience fait voir que ce conseil de Jésus n'est pas seulement utile pour le salut et la perfection de l'âme, mais aussi pour les biens temporels et

pour l'avancement de notre fortune ; il n'est rien de si fatal à une famille qu'un procès, les plus sages avocats et autres gens de palais, qui savent ce que c'est du métier, n'en ont jamais pour eux-mêmes, sinon en leur corps défendant et par une nécessité inévitable. Le jurisconsulte a dit avec raison que celui-là ne doit pas être blâmé, il faut encore dire, mais beaucoup estimé et loué, qui a les procès en horreur : *Lites execrans non est vituperandus ; litium prolixitatem amputare convenit ad publicam utilitatem. Abstine a lite*, *et minues peccata.* (l. Item si res § finali de alienatione judicii, l. 1. c. de novo codice faciendo Eccli. 28. 10.) Nous pouvons dire, *minues curas*, *minues damna*, *minues peccata.*

(*Prudentiam.*) Quand vous avez des procès, vous êtes rempli de soucis et de peines d'esprit, votre pauvre cœur est tout accablé d'inquiétude, et d'empressement ; c'est un réveille-matin qui trouble votre repos, c'est du fiel, qui détrempe en amertume toute votre nourriture, une épine qui vous déchire de distractions en vos oraisons ; c'est un embarras qui occupe votre esprit jour et nuit : *Dies diei eructat litem*, *et nox nocti indicat malitiam.* (S. Bern. ad Eugenium.) Quand les Turcs souhaitent du mal à quelqu'un, ils disent : Que tu n'aies pas plus de repos que le chapeau d'un Français ; ils devraient dire : Que l'esprit d'un Français qui plaide ; ce chapeau a un peu de repos, au moins la nuit, ce pauvre esprit ne repose jamais, ni le jour, ni la nuit, ni en dînant, ni en soupant. Vous ne pensez qu'à cette chicane, vous vous alambiquez le cerveau à chercher des inventions pour surprendre ou n'être pas surpris ; vous ruinez votre santé, consommez votre temps, négligez votre famille, laissez en arrière vos affaires, oubliez le service de Dieu ; vous perdez la grand'messe, les vêpres, les sermons pour solliciter cette maudite affaire ; vous vous imaginez en voir la fin dans six mois, et on vous le fait croire pour vous y embarquer : et vous ne la verrez de six ans. C'est d'un procès comme de la renommée : *Mobilitate viget*, *viresque acquirit eundo* : c'est comme

des boules de neige qui grossissent à mesure qu'ils roulent ; les incidents vous arrêtent plus que le principal, les frais sont plus grands que ce qui est en question. En ce jeu des insensés qui gagne perd, pour l'ordinaire ; mais celui qui perd ne gagne rien; et quand vous gagneriez le principal et tous les frais que vous y aviez faits, ce qui n'arrive jamais ou fort rarement, quel est ce gain pour être comparé au moindre degré de vertu et de grâce que vous auriez acquis par les sacrements, prières, autres bonnes œuvres dont ce procès vous a interdit l'exercice ? *Quid prodest homini, si universum mundum lucretur; animæ vero suæ detrimentum patiatur?* Du temps de S. Augustin, il y avait en Afrique un proverbe qui disait : La peste vient-elle à votre porte vous demander l'aumône, au lieu d'un sou qu'elle demande, donnez-lui-en quatre et qu'elle s'en aille. Faites de même à un chicaneur, dit S. Augustin ; (hom. 10. ex 50,) c'est une peste qui gâte tout ; s'il vous demande vingt livres donnez-lui-en trente et qu'il vous laisse en repos, vous y gagnerez plus ; c'est comme un abcès, vous désirez qu'il sorte bientôt, quoiqu'il emporte un peu de votre peau : vous serez délivré de la douleur que vous en souffrez, la peau reviendra petit à petit, dit le même Saint : *Abstine a lite et minues peccata*, (S. Aug. ibidem.) fuyez les procès et vous vous rachèterez de plusieurs péchés. Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône délivre du péché, dit le Saint-Esprit ; perdre plutôt votre bien que d'entreprendre un procès, c'est une aumône que vous faites à votre prochain et à vous-même ; c'est une œuvre de miséricorde spirituelle, aumône d'autant plus salutaire, d'autant plus excellente, d'autant plus méritoire, d'autant plus agréable à Dieu, que l'âme est plus que le corps, le ciel plus que la terre, les choses éternelles plus que les périssables. S. Chrysostôme vous déclare, que si vous laissez à votre frère ou à votre prochain cette rente, cet héritage, cet argent qu'il vous retient injustement, plutôt que de plaider et de passer deux ou trois ans en inquiétude, tracas, inimitiés, vous faites une action plus méritoire et plus

agréable à Dieu, que si vous donniez cet argent aux pauvres, cet héritage à l'hôpital, quoique votre frère soit plus riche que vous. Le Sauveur ne dira pas de vous au jugement : Ce que vous aurez fait aux pauvres, mais : Ce que vous aurez fait à un seul des miens, vous me l'avez fait; (Matth. 25. 40.) et en S. Marc, (10. 29.) il dit que celui qui quittera quelque chose pour l'amour de lui et de l'Evangile, en recevra cent fois autant en ce monde, et la vie éternelle en l'autre; si donc vous laissez à votre prochain quoi que ce soit de votre bien pour l'amour de Jésus, et pour obéir au conseil qu'il vous en donne dans l'Evangile, il est obligé de tenir ses promesses, et il n'y manquera pas; vous dites qu'il y a autant de péché de perdre son bien que de dérober celui d'autrui, cela est très faux; mais quand il serait vrai, est-ce perdre votre bien, que de le laisser à votre prochain pour avoir la paix? tant s'en faut qu'il y ait du péché à lui donner votre bien, qu'au contraire dans un besoin vous seriez obligé de lui donner votre vie. S. Jean vous le déclare : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

C'est plutôt à plaider qu'il y a du danger de pécher; il est vrai qu'il est quelquefois permis d'avoir un procès, quand il est question d'une chose de grande importance, et qu'on a affaire à un esprit déraisonnable, et qui ne veut entrer dans aucun juste accord; (concil. Agath. cap. 31. S. Aug. in Enrichiridio ad Laurent. cap. 78.) mais de plaider avec opiniâtreté, aigreur et animosité pour un peu de bien temporel, ou pour avoir reçu une injure; c'est contre l'humilité, la douceur et la charité chrétienne, c'est contre la confiance que nous devons avoir en la providence de Dieu. S. Augustin (s. 237. de tempore, ante finem.) nous en avertit par ces belles paroles : « Litigare vis cum inimico « tuo, litiga prius cum corde tuo; dic animæ tuæ quomodo « orabo? quomodo dicam : Dimitte nobis debita nostra? « possum quidem hoc dicere sed hoc sequitur, quomodo « dicam : Sicut et nos dimittimus? ubi est fides, fac quod « dicis; non vult dimittere anima tua, et constritatur, quia

« dicis ei noli odisse ; responde illi ; quare tristis es anima « mea, et quare conturbas me, noli odisse, ne perdas « me, quare conturbas me, spera in Deo : » Voulez-vous plaider avec votre ennemi, plaidez premièrement avec votre cœur, dites à votre âme : Comment prierai-je Dieu ? comment dirai-je en ma prière : Remettez-nous nos dettes ? je pourrai bien dire cela ; mais comment dirai-je ce qui suit : Comme nous remettons à nos débiteurs ? Si vous avez la foi, faites ce que vous dites ; votre âme ne veut pas pardonner, elle s'attriste, parce que vous lui dites qu'elle n'ait point de haine. Répondez-lui : Mon âme, pourquoi êtes-vous triste? pourquoi me troublez-vous ? n'ayez point de rancune, de peur que je ne sois damné ; pourquoi me troublez-vous ? ayez espérance en Dieu.

Le même S. Augustin dit ailleurs : (Epist. 75. ad Auxilium episcopum, sub finem.) *Aufer litem, renova pacem, ne tibi pereat homo amicus, et de vobis gaudeat diabolus inimicus :* Quittez ces procès, achetez la paix de peur de perdre l'amitié de votre prochain, et que l'esprit malin, votre ennemi, ne vous gagne tous les deux par les inimitiés, les querelles, les dissensions, les malédictions, les vengeances, les faussetés, les détractions, que les procès ont coutume d'engendrer.

CONCLUSIO.

(*Per argumenta, etc.*) *Ne sit jurgium inter vos.* Evitez les procès puisqu'ils sont les effets d'une si mauvaise cause, et qu'ils produisent des fruits si pernicieux ; ils procèdent de l'avarice, de l'animosité, de l'opiniâtreté ; ils engendrent les haines, les médisances, les injustices ; ils font perdre les biens temporels, les spirituels, les éternels : *Ne jurgium inter vos, fratres enim estis.* Vous êtes enfants de même père qui vous a recommandé avec tant d'affection l'union et la concorde, qui vous a dit avec tant d'instance : Ayez la paix entre vous ; qui a répandu son sang pour vous acheter la paix, et vous a donné sa chair pour en être le ciment. Ne faites pas comme les juifs : *Litigabant ergo*

Judæi; ideo litigabant, *quia panem concordiæ non intelligebant*, dit S. Augustin ; (Ibid.) ils ne comprenaient pas le mystère de l'eucharistie, qui nous oblige à donner nos biens et notre vie, plutôt que de perdre la charité.

Fratres enim estis, vous êtes enfants de même mère, de l'Eglise, qui est affligée quand elle voit ses enfants en discorde, prenez-la pour arbitre de vos différents comme faisaient les premiers chrétiens, au rapport de S. Augustin ; (Lib. de opere Monacho.) ils s'adressaient à l'évêque et s'en rapportaient à ce qu'il en jugeait. Allez à votre curé, priez-le de prendre avec lui deux ou trois hommes intelligents et vertueux, et qu'ils soient les arbitres de tous vos différents.

Fratres enim estis, *frater fere alter*, votre frère chrétien, est un autre vous-même; je veux qu'il soit votre débiteur d'une pièce d'argent ; vous etes aussi son débiteur de chose bien plus grande, vous lui devez la charité : *Nemini quidquam debeatis*, *nisi ut invicem diligatis;* ne lui refusez pas la plus grande dette, quoiqu'il vous refuse la petite, si vous vous en acquittez, si vous achetez la paix, si vous vous aimez comme frères, vous serez vrais enfants de Dieu, car Jésus a dit : *Beati pacifici*, *quoniam filii Dei vocabuntur;* et son apôtre a dit : *Si filii et hæredes :* Héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ au royaume des cieux. *Amen*.

SERMON CCLXXX.

DE LA MÉDISANCE.

Non furtum facies.
Tu ne déroberas point. (Exod. 20. 15.)

PUISQUE la bonne renommée doit nous être plus chère et plus précieuse que toutes les richesses du monde, comme le St-Esprit nous en avertit par la bouche du Sage : ***Melius est bonum nomen quam divitiæ multæ***, nous devons conclure par bonne conséquence que ce septième commandement, qui nous défend de dérober les biens de notre prochain par rapine ou larcin, nous défend aussi de lui voler son honneur par calomnie ou détraction. Supposant ce que S. Thomas nous en a dit autrefois, et les cas de conscience qu'il nous en a décidés au premier cours de mission, je me contenterai aujourd'hui de vous montrer, premièrement, la malignité de ce vice, et puis je tâcherai de consoler ceux qui ont été noircis par les calomnies ou médisances des mauvaises langues; ce seront les deux points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Per quæ quis peccat, per hæc punitur.*
Primum punctum. *In detractorem:*—B. 1° *Ejus genium explicamus.*—C. 2° *Causas.*—D. 3° *Effectus.*
Secundum punctum. *Pro his de quibus susurro detrahit :* —E. 1° *Scriptura.*—F. 2° *Exemplis.*—G. 3° *Rationibus.*

EXORDIUM.

A.—(*Per quæ quis peccat, etc.*) Sur le chapitre vingt-unième du livre des Nombres, (Num. 21. 5.) où il est dit que les enfants d'Israel ayant murmuré dans le désert contre

le saint prophète Moïse, Dieu leur envoya des serpents brûlants, qui les punissaient par leurs morsures, quelqu'un pourrait demander pourquoi des serpents plutôt que des ours, des tigres, des lions, des léopards, qui eussent donné plus de frayeur à ces rebelles, puisque Dieu leur envoyait ces châtiments pour les contenir en leur devoir par la terreur des supplices? Les interprètes de l'Ecriture répondent : C'est que la coulpe et la peine étant corrélatives, il doit y avoir entre elles quelque convenance, dit le droit canon et le civil, (Capitulo non efferamus 24. q. 1. l. quæ lam ff. de pœnis.) convenance, dis-je, en la qualité, selon cette parole du Deutéronome : *Pro mensura peccati erit et plagarum modus*; (Deut. 25. 2.) et dans l'Apocalypse : *Quantum fuit in deliciis, tantum date illi tormentum*. (Apoc. 18. 7.)

Convenance en la qualité, selon cette parole de l'Exode: *Oculum pro oculo, dentem pro dente*. (Exod. 21. 24.) Ainsi les habitans de Sodome et de Gomorrhe furent consumés par une pluie contre nature; car c'est la nature du feu de monter, et cette pluie de feu descendit, et elle était mêlée de soufre ardent, qui est de mauvaise odeur, parce qu'ils étaient adonnés au détestable péché contre nature, qui est une ardeur puante et infâme : *Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni*. Ainsi le cruel Pharaon ayant fait étouffer les petits enfants mâles des Israélites dans les eaux du la rivière du Nil, fut aussi lui-même abîmé, avec les ministres de sa cruauté, dans les eaux vengeresses de la mer Rouge. Ainsi Hato, homme très riche à Mayence, s'étant moqué des pauvres dans un temps de famine, au lieu de les assister d'un grenier plein de blé qu'il avait, et leur ayant dit qu'ils étaient comme des rats, qui ne servaient de rien en ce monde qu'à manger le blé, fut tellement persécuté d'une multitude de rats, que, s'étant retiré dans une tour au milieu du Rhin pour éviter leurs poursuites, ils passèrent la rivière à la nage et le dévorèrent, ou plutôt le rongèrent, par un juste jugement de Dieu. (Monst. liv. 3. de sa Cosmographie.) Ces Israélites donc furent punis par la piqûre des serpents, parce qu'ils avaient commis un péché

de murmure et de détraction, et le serpent a toujours été le symbole et l'hiéroglyphe de la médisance : *Si mordeat serpens in silentio, nihil minus eo habet qui occulte detrahit :* (Eccle. 10. 11.) Celui qui détracte en secret est semblable au serpent qui mord à la dérobée, dit le Sage; le Psalmiste dit : Ils ont aiguisé leurs langues comme celle d'un serpent : *Acuerunt linguas suas sicut serpentis.* (Psal. 139. 4.)

PRIMUM PUNCTUM. — *In detractorem, etc.*

B. — (1° *Ejus genium, etc.*) Nous voyons au commencement de la Genèse, que Satan voulant commettre la plus horrible médisance et la plus noire calomnie qui puisse s'imaginer, voulant dire à la première femme que Dieu lui avait défendu le fruit par envie, prit la forme du serpent ; et comme cette entreprise par ce déguisement lui a bien réussi, il a toujours pris plaisir de se déguiser en serpent, et d'être adoré des hommes, ou de converser avec eux sous la forme de cet animal. Daniel fit mourir un dragon, auquel les Babyloniens rendaient des hommages divins, comme il le rapporte au chapitre quatorze de sa prophétie. (Dan. 14. 26.) Nous lisons dans Pline (lib. 29. cap. 4.) que les Romains adoraient un dragon, comme si c'eût été un Esculape, et qu'ils le firent venir tout exprès d'Epidaure pour être délivrés de la peste qui affligeait l'Italie. Métaphraste dit que S. Sylvestre le défit. S. Prosper nous apprend (de Prædest. part. 3.) qu'au lieu de ce dragon vivant, ils en firent un de bois, auquel ils sacrifiaient, tous les ans, la vie de quelque pauvre fille innocente. Dion écrit que l'empereur Adrien ayant bâti un temple superbe à Jupiter-Olympien, il y posa un grand dragon qu'il avait fait apporter des Indes, pour y être adoré comme un dieu. L'esprit malin a l'inclination de prendre la figure du serpent, qui est le symbole de la médisance, parce que le vice le plus noir et le plus remarquable qui soit en lui, est celui de la détraction ; il commit plusieurs péchés au commencement du monde, dans le paradis terrestre, péché de mensonge : *Eritis sicut Dii ;* péché d'envie : *Invi-*

dia diaboli mors introivit in orbem; péché d'homicide, faisant perdre la vie spirituelle et temporelle au premier homme : *Ille erat homicida ab initio;* péché de calomnie, disant que Dieu était un envieux. Mais aucun de ces péchés ne lui a donné son nom, que celui de la calomnie ; il s'appelle diable, c'est-à-dire médisant ou calomniateur. S. Paul (Tit. 2. 3.) enseignant à un prédicateur les vices qu'il doit dissuader à ses auditeurs, quand il parle des femmes, dit : Recommandez-leur d'être chastes, car la gloire du sexe féminin, c'est la modestie et la pudeur; de n'être pas sujettes au vin : cela est bien vilain de voir une femme qui aime le vin, car le père nourricier de Vénus, c'est Bachus ; de n'être pas des médisantes, où nous avons : *Non criminatrices, non detrahentes;* il y a au grec μὴ διαβόλους ; au lieu qu'au texte latin il est dit : Recommandez-leur de n'être pas des médisantes ; au texte grec, qui est le langage de S. Paul, il y a : Recommandez-leur de n'être pas des diables ; être un médisant, et être un diable, c'est la même chose dans l'Ecriture; entre un détracteur et un serpent de l'enfer, il n'y a point de différence. Pour connaître les rapports et les grandes convenances qu'il y a entre le serpent et le péché de médisance, nous devons considérer les causes et effets de ce vice.

C. — (2° *Causas.*) S. Basile (Homil. 5. in Exameron.) traitant de la création du monde, croit qu'en l'état d'innocence et de la justice originelle, les roses étaient sans épines. S. Augustin (lib. 1. de Genesi contra Manichæos, cap. 13.) pense que les plantes, qui sont à présent venimeuses, ne l'étaient pas en ce siècle d'or. Aussi plusieurs théologiens tiennent pour tout assuré, qu'avant le péché du premier homme le serpent n'avait point de venin ; au moins il est hors de controverse, qu'il n'était pas ennemi de notre nature ; ce fut après la chute d'Eve et de son mari, que le Créateur dit au serpent : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius.* (Genes. 3. 15.) Cette antipathie et inimitié qu'il a contre nous, est une punition du péché ; ainsi la détraction n'est jamais le

premier péché, elle est un effet et une suite de la haine, ou de l'envie, ou de l'orgueil, ou d'autres semblables déréglements.

Vous vous imaginez que quelqu'un vous a désobligé ; vous avez conçu une haine, ou une aversion contre lui ; il y a du fiel dans votre cœur, il se répand sur votre langue : *Charitas operit multitudinem peccatorum :* La charité cache tant qu'elle peut les manquements du prochain ; elle est patiente, débonnaire : donc quand vous découvrez les fautes de votre frère; quand vous les exagérez, quand vous en faites des railleries et des contes à plaisir; votre cœur est vide de charité, vous séchez d'envie contre votre prochain ; la vertu, la science, les richesses, quelques autres avantages qu'il a sur vous, vous font ombre et vous piquent de jalousie. *Summa petit livor, perflant altissima venti :* Le vent pestilent de la médisance, attaque ce que l'envie ne peut renverser. Vous ne pouvez désavouer la vertu de votre prochain, parce qu'elle est trop évidente ; vous la ravalez tant que vous pouvez, vous tâchez de la flétrir ou de la diminuer ; vous ne pouvez éteindre sa science, vous la ravalez tant que vous pouvez; vous ne pouvez déchirer sa belle robe, vous déchirez sa réputation; vous faites que votre cœur s'élève, vous vous enflez en vous-même, vous êtes ravi de ce qu'il vous semble que les autres sont au-dessous de vous, que vous n'êtes pas atteints des vices et des imperfections qui les avilissent : *Non sum sicut cæteri ;* vous êtes bien aise qu'on le sache, qu'on apprenne les manquements des autres, qui donnent du lustre et de l'éclat à vos perfections prétendues, comme les ombres aux vives couleurs en un tableau.

Vera justitia compassionem habet, falsa indignationem, dit S. Grégoire. L'expérience fait voir que les plus grands Saints sont plus tendres à porter compassion aux fautes de leur prochain, moins clairvoyants à les remarquer, plus enclins à les excuser, parce qu'ils ont plus de lumières pour connaître la faiblesse de la nature humaine, plus de crainte d'y succomber eux-mêmes ; ils ressentent

si vivement leurs propres imperfections, que celles des autres leur semblent fort petites.

D. — (3° *Effectus.*) De là viennent les très funestes effets de ce vice maudit, très bien représentés par les propriétés de la langue du serpent. *Lingua serpentis trisulca*, dit Pline : La langue du serpent est un trident, qui a trois pointes; elle fait trois blessures en un seul coup; mais qui sont si petites et si près l'une de l'autre, qu'elles ne semblent qu'une seule. La langue du médisant en fait beucoup plus, et des blessures bien plus mortelles ; elle blesse le pauvre absent, elle blesse les assistants, elle blesse grand nombre d'autres personnes. Peut-être que celui dont vous parlez mal, est innocent, et qu'il n'a pas fait la faute dont vous le blâmez, ou s'il l'a commise, peut-être qu'il en est repentant, ou s'il ne s'en repent pas à présent, peut-être qu'il aura quelque jour disposition à s'en repentir; s'il est innocent, vous lui faites grand tort, votre crime n'est pas une simple détraction, mais une calomnie, que David tout saint et prophète qu'il était, appréhendait au dernier point : *Redime me a calumniis hominum; non calumnientur me superbi ; non tradas me calumniantibus me.* Vous êtes obligé de vous rétracter, et d'aller trouver ceux à qui vous en avez parlé, de leur dire que vous vous êtes trompé, que vous savez assurément le contraire. S'il est repentant, en le décriant vous lui dérobez en partie le fruit de sa pénitence, vous démentez le bon Dieu, vous empêchez que sa promesse ne se vérifie en ce pauvre homme. Il a promis par Ezéchiel, que si le pécheur fait pénitence, son crime ne lui portera point de dommage ; (1) et vous faites qu'il en reçoit de très grands, étant ruiné de réputation par votre maudite langue, et même il peut arriver qu'il en perde les biens et la vie; vous dites que cette fille n'a pas toujours été aussi vertueuse et aussi dévote, qu'elle l'est à présent, qu'elle a autrefois bien fait parler d'elle : cette parole détournera un bon parti qui l'eût demandée en mariage. Vous

(1) Impietas impii non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua. (Ezech. 33. 12.)

dites que cette femme a été soupçonnée de sorcellerie, quelqu'un parlant après vous ôtera ce mot de soupçonnée, et dira hardiment qu'elle est sorcière; ce bruit se répandra par tout le voisinage ; si elle tombe entre les mains de la justice, cette mauvaise réputation jointe à quelques autres indices, portera le juge à la condamner à la question ou à la mort, ensuite de cette maxime des jurisconsultes : *Bona fama aliquando salvat vitam suspecti de crimine.* (L. non omnes, ff. de re milit. L. ff. de incendio, ruina et naufragio.)

Celui qui dérobe quelque meuble d'une maison pendant l'incendie, est puni bien plus grièvement, que d'un simple larcin; combien plus celui qui jetterait du bois et de l'huile dans l'incendie, pour avoir plus de commodité de dérober; c'est ce que fait le flatteur, le rapporteur, le boute-feu des familles et des républiques ; il allume les dissensions, il parle mal du gendre à son beau-père, du beau-père à son gendre, pour faires ses affaires ; que de haines, que de querelles, que de dissensions, que de procès, que de factions, que de maux presque irrémédiables s'engendrent de ces rapports diaboliques ! c'est comme la langue du serpent, elle ne pique qu'en un endroit, mais son venin coule et se répand en plusieurs autres parties. S. Jacques en apporte une autre comparaison : Il ne faut quelquefois que fort peu de feu pour allumer un grand incendie, et pour brûler et réduire en cendre toute une forêt, parce que le feu passe de branche en branche, d'arbre en arbre, *et lingua ignis est;* (Jacq. 3. 6.) une parole de médisance passe de bouche en bouche, de maison en maison, de rue en rue, et va toujours en augmentant, enfin ce pauvre homme est diffamé par toute la ville ou toute la province, et ce qui est plus déplorable, plusieurs en perdent la vie de la grâce, car ceux qui écoutent volontiers les détracteurs contribuent à la détraction, et sont participants de leur crime. Ecoutez S. Bernard : (Serm. 24. in Cant.) « Unus est qui loquitur, et unum « tantum verbum profert, et tamen illud unum verbum uno « in momento multitudinis audientium dum aures inficit,

« animas interficit : » Il arrive quelquefois qu'en une compagnie il n'y en a qu'un qui parle, et ne dit qu'une parole, et cette parole en un moment souille les oreilles, et tue les âmes de plusieurs personnes qui l'écoutent.

Que dites-vous d'une maison de cette ville, où l'on se divertit ordinairement par ce jeu ? plusieurs dames y étant assemblées, il y en a une qui prend une chandelle éteinte et encore toute fumante, qu'elle va présenter au nez de toute la compagnie, et tant s'en faut que quelqu'une s'en offense, qu'au contraire toutes flairent cette puanteur avec grand contentement, et plusieurs de ces dames étant enceintes, leur fruit meurt de cette mauvaise odeur, et donne la mort à la mère. Cette maison est la vôtre. Le Fils de Dieu dit aux âmes chrétiennes, et principalement aux ecclésiastiques : Vous êtes la lumière du monde ; si quelqu'un par fragilité humaine commet un péché mortel, c'est une chandelle éteinte de très mauvaise odeur en l'Eglise. Que fait-on chez vous, quand il y a des assemblées ? on met au nez des assistants cette chandelle éteinte ; si une fille dévote s'est laissée abuser, si un prêtre ou un religieux a commis un scandale, c'est de quoi on vous entretient ; vous y prenez grand plaisir, vous flairez cette puanteur avec grande satisfaction; et quelques-unes de la compagnie, qui étaient enceintes de bons propos et de saintes résolutions de se convertir, en sont détournées, et les perdent, voyant qu'elles ne sont pas seules pècheresses au monde.

Le détracteur est appelé pécheur sans adjonction et par antonomase, parce que sa médisance est cause d'une infinité de crimes, qui se commettent. (1) Le Texte sacré nous en apporte un exemple mémorable, mais bien tragique. Au premier livre des Rois, (1. Reg. 21. 1. 9.) David fuyant la persécution du roi Saül, qui le poursuivait à mort, et se trouvant en extrême nécessité de vivres, eut recours à Achimélech en la ville sacerdotale de Nobé. Ce bon prêtre sachant son innocence, et connaissant qu'il était selon le cœur de Dieu, le reçut charitablement, et lui donna du

(1) Os peccatoris super me apertum est. (Psal. 108. 2.)

pain. Un détestable flatteur nommé Doeg l'ayant vu, va le rapporter au roi , comme un grand crime : Sire, Achimélech a reçu David avec grand accueil, lui a fourni des vivres et des armes , et a consulté l'oracle contre votre majesté. Saül prend feu là-dessus, envoie quérir Achimélech sur-le-champ, et lui dit : Pourquoi avez-vous reçu et caressé mon ennemi? Hélas ! répondit ce bon prêtre, qui a ainsi noirci David en l'esprit de votre majesté? elle n'a pas de plus fidèle serviteur que lui ; vous savez qu'il a souvent exposé sa vie pour votre service. Sire, je vous assure avec vérité , que je ne savais pas que votre majesté l'eût disgracié. Le roi, sans avoir égard à ses excuses légitimes, commande à cet exécrable valet d'en prendre vengeance; ce qu'il fait avec tant de cruauté, qu'il égorge en même temps quatre-vingt-quatre prêtres avec Achimélech, et va passer par le fil de l'épée tous les habitants de la ville de Nobé, grands, petits, hommes , femmes , pauvres , riches, sans épargner âme vivante : quelle horrible boucherie !

SECUNDUM PUNCTUM.—*Pro his de quibus, etc.*

E. — (1° *Scriptura.*) Quand les enfants d'Israel furent importunés des serpents qui les piquaient dans le désert, l'Ecriture (Num. 21.) ne dit point qu'ils se soient amusés à les faire mourir , mais qu'ils s'adressèrent à Moïse, le suppliant de prier Dieu pour eux, afin d'en être délivrés ; faites comme eux , et vous vous en trouverez bien. Quand les langues venimeuses des calomniateurs ou médisants jettent leur venin contre vous, au lieu d'en rendre vengeance, recourez au Fils de Dieu , priez-le de vous justifier, de prendre en main votre cause, d'être l'avocat et le protecteur de votre innocence : *Deus laudem meam ne tacueris : quia os peccatoris et os dolosi super me apertum est. Pro eo ut me diligerint, detrahebant mihi : ego autem orabam.* (Psal. 108. 2. 4.) Priez-le que s'il donne le pouvoir à ces bouches diaboliques de flétrir votre renommée en punition de vos péchés, il ne leur donne pas le pouvoir de souiller et perdre votre âme : *Domine, libera animam meam a labiis iniquis, et a lingua dolosa.*

Souvenez-vous de ce que S. Grégoire dit : « Ne immo-
« deratis laudibus erigamur, plerumque miro rectoris nostri
« moderamine etiam detractionibus lacerari permittitur :
« ut cum nos vox laudantis elevat, lingua detrahentis hu-
« miliet : quia et arbor sæpe, quæ unius venti impulsu ita
« impellitur, ut pene jam erui posse videatur, alterius e
« diverso venientis flatu erigitur, et quæ hac ex parte in-
« flexionem pertulit, ab alia ad statum redit : » (S. Greg. lib. 22. in Job. cap. 5.) De peur que les louanges qu'on nous donne, ne nous enflent, il arrive souvent par une merveilleuse providence de Dieu, que quelque mauvaise langue nous déchire, et Dieu le permet ainsi, afin qu'à mesure que la voix du flatteur nous élève, la parole d'un détracteur nous humilie, comme un arbre qui penche d'un côté, et qui est sur le point d'être renversé par un vent impétueux, est quelquefois redressé et affermi par un vent contraire. C'est ce que S. Paul disait de lui et de ses compagnons : *Per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam.* (2. Cor. 6. 8.) Dieu permet que les uns nous honorent et disent du bien de nous, afin qu'on reçoive mieux l'Evangile que nous prêchons ; et il permet que d'autres nous méprisent et parlent mal de nous, de peur que le bon succès de nos prédications ne nous élève et rende superbes.

F. — (2° *Exemplis.*) Ceux qui étaient piqués des serpents dans le désert, pour être guéris de leurs morsures, devaient regarder le serpent d'airain, qui était la figure de Jésus crucifié, comme lui-même le dit en S. Jean. (3, 14.) Quand nous avons reçu quelque atteinte d'une langue médisante, le remède le plus doux et efficace que nous puissions y appliquer, c'est de considérer que notre Sauveur a été souvent exposé, et en ses membres, et en sa propre personne, aux piqûres de ces vipères. Quelles calomnies n'a-t-on pas vomies contre les plus grands saints et les plus illustres prélats qui aient fleuri en l'Eglise ?

S. Narcisse, évêque de Jérusalem, fut accusé d'impureté par trois faux témoins, qui déposèrent contre lui avec de

grands serments ; le Saint n'ayant pas pu se purger, il se retira dans le désert; mais le mal que ces imposteurs s'étaient désiré, en cas qu'ils ne dissent pas la vérité, leur étant arrivé, le Saint retourna à son église, en étant instamment prié par ceux de son diocèse.

S. Eustachius, patriarche d'Antioche, ayant été accusé d'adultère par une femme débauchée, et condamné par les juges, fut justifié par la même femme, qui étant au lit de la mort, confessa qu'elle l'avait fait méchamment, à la sollicitation des hérétiques eusébiens.

Le pape Sixte III fut accusé par Basse et Marinien, hommes très illustres dans le monde, d'avoir violé une vierge consacrée à Dieu, nommée Chrysogonite; mais il en fut purgé au concile de Rome, tenu l'an quatre cent trente-trois ; et ses accusateurs convaincus de fausseté, furent condamnés à de grandes peines ; et ce saint pape fut si bon chrétien, que l'un de ses calomniateurs étant mort par la vengeance du ciel, il l'ensevelit et l'embauma de ses propres mains, et le mit honorablement au sépulcre de ses ancêtres.

Le pape Simmaque fut accusé d'adultère devant le roi Théodoric, par Festus et Probinus, sénateurs ; mais il s'en purgea, et fut déclaré innocent en un concile de cent cinquante évêques, tenu à Rome l'an cinq cent deux.

Théodose rapporte qu'une femmelette, subornée par les hérétiques, fit de grandes plaintes en un conciliabule d'évêques, contre S. Athanase, disant qu'il l'avait prise par force; mais comme elle ne connaissait pas le Saint, un de ses prêtres, nommé Timothée, lui demanda en pleine assemblée : Est-ce moi qui vous ai déshonorée ? oui, c'est vous-même ; messieurs, je vous demande justice.... Ce qui découvrit la fourberie, et couvrit de confusion les ennemis du Saint.

L'évêque Ithacius, (Sever. Sulpit. lib. 2. Histor. sacr.) trop zélé contre ceux qui étaient adonnés à la lecture et au jeûne, accusa injustement S. Martin d'être hérétique priscillianiste; mais la vie du Saint l'exempta des atteintes de

cette calomnie. S. Denis, patriarche d'Alexandrie, fut faussement accusé d'avoir écrit contre la foi. Il s'en purgea par une belle apologie, en un concile assemblé à Rome ; et S. Athanase le loue comme un homme très catholique et très orthodoxe. (Baron. anno. 263. et sequent. – S. Athan. in defens. Dionys.) La princesse Théotiste, issue de la race impériale, et quelques autres catholiques, furent soupçonnés de plusieurs hérésies à Constantinople ; S. Grégoire-le-Grand y étant arrivé, et les ayant examinés, les trouva très orthodoxes et très sincères en la foi. (S. Greg. lib. 6. registr. epist. 29.)

Je vous dirai donc, et avec beaucoup plus de raison, comme Phocion disait à un pauvre homme qu'on conduisait au supplice avec lui, et qui se plaignait qu'on le faisait mourir à tort : Coquin que vous êtes, lui dit-il, ne vous est-il pas plus honorable que vous ne le méritez de mourir avec Phocion? Nous nous plaignons que c'est une fausseté, une imposture et une calomnie noire qu'on a forgée contre nous ; je veux qu'il en soit ainsi ; ne nous est-il pas plus glorieux que nous ne méritons, d'être traités comme les prélats des quatre chaires patriarchales, Rome, Antioche, Alexandrie, Jérusalem ? d'être traités comme les docteurs de l'Eglise, les chefs d'ordre, les princesses, les papes et autres saints? d'être traités enfin comme le Saint des saints ? *Si compatimur et conregnabimus :* Si nous sommes participants de leurs persécutions, nous serons associés à leur gloire.

G. — (3° *Rationibus.*) Je vous dirai avec S. Chrysostôme : Le crime dont on vous accuse est vrai, ou faux et supposé. S'il est vrai, servez-vous de cette répréhension comme d'un remède purgatif, pour vous corriger de votre faute. C'est, ce que fit sainte Monique au rapport de S. Augustin, quand elle était encore jeune fille. Elle se servit d'une injure qu'une servante lui dit, comme d'un coup de lancette pour crever l'apostume d'un vice dont elle avait déjà commencé de contracter l'habitude. S'il est faux et supposé, dites comme Job : *In cœlo testis meus ;* et comme saint

Paul : *Gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ nostræ.*

Si vous avez commis le crime dont on vous taxe, sachez qu'en endurant patiemment les railleries qu'on en fait, pardonnant de bon cœur à ceux qui l'ont découvert ou qui en médisent, cette patience, cette humiliation et ce pardon, sont une très bonne et très efficace pénitence, qui expie votre péché, qui satisfait pour votre offense à la justice de Dieu. C'est ce que S. Chrysostôme nous enseigne, alléguant à ce propos l'exemple du publicain qui fut justifié par le pharisien : *Descendit hic justificatus ab illo*, non pas *pro illo*, mais *ab illo ;* c'est qu'ayant enduré patiemment le mépris que le pharisien faisait de lui, cette patience et humiliation lui servirent d'absolution pour le justifier devant Dieu. Si le crime qu'on vous impute est supposé, armez-vous des paroles de Jésus qui dit : Vous êtes bienheureux quand les hommes vous maudiront, vous persécuteront, quand ils diront injustement toute sorte de maux contre vous; si vous l'endurez pour l'amour de moi, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse ; car votre récompense est très grande, très riche, très précieuse, très abondante dans le ciel en la gloire éternelle. *Amen.*

SERMON CCLXXXI.

DES JUGEMENTS TÉMÉRAIRES, MENSONGES ET TROMPERIES.

Non falsum testimonium dices.
Faux témoignages ne diras, ni mentiras aucunement. (Exod. 20. 16.)

Si l'observance des cinquième, sixième, et septième commandements qui nous défendent d'attenter à la vie de notre prochain, de déshonorer sa femme, de lui enlever ses biens, est d'une haute importance pour notre salut, de quelle importance ne lui sera pas l'observance du huitième, qui nous défend les faux témoignages, qui font souvent perdre la vie, l'honneur, les biens temporels du prochain, et même quelquefois les spirituels ? Pour traiter ce sujet bien à fonds, et le rendre plus universel, il est à propos de considérer trois péchés qui choquent ce commandement : les jugements téméraires, les mensonges et les fourberies. Ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Veritas est Deo simillima, et est triplex, nempe cordis, oris, et operis.* — A. *Sermo agit contra falsitates cordis, quæ sunt judicia temeraria; oris nempe mendacia operis, falsitates.*

Primum punctum. *Contra judicia temeraria :* B. 1° *Consideratur eorum natura.* — C. 2° *Causæ, nempe levitas mentis.* — D. *Defectus charitatis.* — E. 3° *Perversitas voluntatis.* — F. *Effectus in Christum.* — G. *In proximum.* — H. 4° *In nos.* — I. *Remedia.*

Secundum punctum. *Contra mendacia :* L. 1° *Officiosa quæ improbatur Scriptura, Patribus responsione*

ad objectiones.—M. 2° *Perniciosa quæ damnantur rationibus, Patribus, paganis.*

Tertium punctum. N. *Contra fraudes et dissimulationes, quarum multitudinem et malitiam Scriptura docet.*

Conclusio. O. *Agens contra prædicta vitia, Scripturis, historiis, rationibus.*

EXORDIUM.

A.—(*Veritas est, etc.*) S'il est vrai, ainsi qu'on le dit ordinairement, que le semblable aime son semblable, le prophète royal (Psal. 50. 8.) a eu grand sujet de dire que Dieu aime la vérité, puisqu'il n'y a rien qui ait autant de rapport, de conformité et de ressemblance avec l'être de Dieu, que la vérité. Nous reconnaissons et adorons en Dieu trois admirables propriétés, qui l'affranchissent des imperfections dont les créatures sont esclaves; il n'est pas sujet au temps, car il est éternel: *A sæculo, et usque in sæculum tu es;* il n'est attaché à aucun lieu, car il est immense: *Cœlum et terram ego impleo;* il n'est pas sujet au changement, car il est immuable: *Ego Deus, et non mutor;* et nous pouvons reconnaître dans la vérité un écoulement et une participation de ces trois perfections. Ce qui est éternel a toujours été, ne s'altère pas avec le temps, ne tombe jamais en décadence. Quoique les cieux soient les plus nobles ouvrages de Dieu, après les anges et les hommes, parce qu'ils ne sont pas éternels, ils périront quelque jour, ils s'useront de vieillesse, comme un vêtement porté trop longtemps: *Opera manuum tuarum sunt cœli; ipsi peribunt, et sicut vestimentum veterascent.* (Psal 101. 27.) La vérité n'est pas de cette trempe, elle n'est pas sujette au temps, mais éternelle. Témoin les philosophes, qui reconnaissent certaines propositions qu'ils appellent d'éternelle vérité; car que trois et quatre soient sept, que le tout soit plus grand que sa partie, cela est vrai de toute éternité, et sera vrai en toute éternité; et pour montrer que la durée de la vérité n'est pas successive, mais tout ensemble, ce qui est propre à l'éternité, on ne dit jamais que trois et quatre

ont été sept, ni que trois et quatre seront sept, mais que trois et quatre sont sept; comme à proprement parler on ne dit pas que Dieu a été ou qu'il sera, mais qu'il est : *Ego sum qui sum; qui est misit me ad vos.* (Hæc ex S. Aug. lib. de immort. animæ, c. 1. et 4. et 5. - lib. 12. de Trinit. c. 14. - lib. 6. musicæ, cap. 12. - lib. 2. de ordine, cap. 14. - lib. 2. de doctrina Christ. cap. 32. et 38. - lib. 11. de Civ. c. 25. et alibi.)

Secondement, la vérité n'est pas retranchée en un certain lieu; elle est immense et en tout lieu, elle est toute en tout le monde, toute en chaque partie du monde, toute en tous les hommes, toute en chaque particulier; car que le tout soit plus grand que sa partie, cela est vrai en Turquie, en Arabie, aux Indes, à la Chine, en Europe, en Asie et partout; et si Dieu créait cent mille mondes, cette vérité y serait aussitôt reçue et reconnue qu'ils seraient créés.

En troisième lieu, la vérité n'est point sujette au changement, elle est immuable, invariable, incorruptible, toujours la même; elle ne s'use point, ne se diminue point, ne s'augmente pas, ne se corrompt pas, ne s'altère pas, ni par le temps, ni par les lieux, ni par les accidents; car que trois et quatre soient sept, cela est aussi vrai à présent qu'il l'était il y a six mille ans, et il ne sera pas plus vrai d'ici à cent mille ans qu'il l'est maintenant; il est aussi vrai dans l'esprit d'un petit garçon que dans l'intelligence d'un géant; et quand tout le monde périrait, quand tous les hommes et tous les anges seraient anéantis, il ne laisserait pas d'être vrai que trois et quatre font sept, que le tout est plus grand que sa partie. Or, la fausseté étant contraire à la vérité, comme en nous il y a trois sortes de vérités, il peut y avoir et il y a souvent trois genres de faussetés : il y a vérité de pensée : *Qui loquitur veritatem in corde suo;* vérité de parole : *Loquimini veritatem;* vérité d'œuvre : *Opera ejus veritas et judicium;* ainsi il y a fausseté de pensée, ce sont les jugements téméraires; fausseté de parole, ce sont les mensonges; fausseté d'œuvre, ce sont les fourberies. Le Fils de Dieu défend les faussetés de pensée, quand il dit en S. Jean : (7. 24.) Ne jugez pas selon l'apparence extérieure.

PRIMUM PUNCTUM. — *Contra judicia*, *etc.*

B. — (1° *Consideratur eorum natura.*) Un ancien disait avec raison, qu'il n'y a point d'art ni de métier dont tant de gens fassent profession que celui des médecins ; sitôt que vous vous plaignez d'une douleur de dents, de colique, etc., vous trouvez cinquante médecins qui vous prescrivent des remèdes; tous, à leur avis, fort salutaires; tous en effet, ou la plupart fort inutiles. Cet ancien eût encore mieux rencontré, s'il eût dit que c'est l'office de juge que tout le monde veut exercer ; il n'y a ni petit, ni grand, ni homme, ni femme, ni homme de bien, ni méchant homme, qui ne soit souvent tenté de juger des actions ou des intentions du prochain ; et le Fils de Dieu nous le défend quand il dit : (Joan. 7. 24.) Ne jugez pas selon l'apparence extérieure.

Ce qui fait dire à S. Bonaventure, (in stimulo amoris, cap. 10.) que ce vice est une peste cachée, mais très funeste, qui éloigne de nous le bon Dieu : *Occulta pestis*, *sed gravissima*, *quæ Deum fugat;* et S. Augustin (lib. de amicitia, cap. 24.) l'appelle le poison de la charité; et S. Thomas conclut, que de juger témérairement du prochain en chose grave est un péché mortel quand ce jugement est accompagné de trois circonstances que notre Sauveur a exprimées en ces trois paroles : *Nolite judicare secundum faciem.* En premier lieu, pour qu'un jugement téméraire soit faute mortelle, il faut que le jugement soit volontaire et de propos délibéré ; car si ce n'est qu'une première pensée qui se présente à notre esprit, et une promptitude à laquelle nous renonçons quand nous nous en apercevons, le péché n'est pas mortel ; Jésus ne dit pas : *Ne judicetis*, ne jugez point ; mais il dit : *Nolite judicare*, ne veuillez pas juger ; il n'est pas en notre pouvoir de ne pas juger d'un premier mouvement ; mais il est en notre pouvoir de ne pas consentir à ce jugement, et de le rejeter de notre esprit.

En second lieu, ce n'est pas péché mortel quand on ne juge pas absolument ; quand on ne fait que douter de la chose, on ne fait pas un jugement formé et arrêté, mais

seulement un soupçon; on ne dit pas en soi-même : Assurément cela est, mais cela pourrait être ; j'ai peur que cela ne soit pas; Jésus dit : *Nolite judicare*, non pas *suspicari*. Je ne sais cependant si on pourrait excuser de péché mortel, celui qui soupçonnerait volontairement un mal grave d'un prélat, ou autres personnes recommandables.

C.—(2° *Causæ*, *levitas mentis*.) En troisième lieu, ce n'est pas péché mortel, ni même souvent véniel, quand on ne juge que de ce qui est clair, évident et qui ne peut être pallié et excusé par aucune raison. Si vous voyez un homme tuer son prochain, faire mal avec une femme, blasphémer le saint nom de Dieu; ce n'est pas un jugement téméraire de penser qu'il est homicide, adultère, blasphémateur, mais c'est juger témérairement que de juger sur de faibles apparences ; c'est un mauvais effet qui procède de diverses causes toutes plus ou moins vicieuses ; quelquefois c'est une suite de la légèreté d'esprit, du désœuvrement : quand on ne sait pas s'entretenir soi-même, s'occuper de chose utile dans sa maison, on cherche alors des divertissements dans le dehors. Sénèque dit : *Primum argumentum compositæ mentis est posse consistere, et secum morari :* La marque d'un esprit bien fait, le caractère d'une âme sage et bien assise, c'est quand elle peut demeurer avec soi et s'entretenir elle-même. Ceux qui n'ont point d'entretien en leur intérieur en cherchent au-dehors, rôdent par les compagnies ; ils n'y peuvent être muets, ils apprennent des nouvelles, ils en veulent dire, ils n'en savent pas assez, ils en inventent.

Un ancien dans Plaute, les comparait à des guêpes; ces mouches ne font point de miel, bourdonnent incessamment, volent çà et là, sur les autels, sur les tiares, sur les couronnes, et n'y laissent que des souillures ; ces fainéants qui ne savent à quoi s'occuper, passent leur temps à juger, à médire des prélats, des rois, des juges, des prêtres, des religieux, et comme ils ont l'esprit volage, ils croient aisément tout ce qui leur vient en l'esprit, avec quelque peu d'apparence, soit bien, soit, mal comme ces habitants de Malte.

S. Paul et S. Barnabé (Act. 28. 1.) étant arrivés dans l'île de Malte, après avoir été battus de l'orage, firent un peu de feu sur le bord de la mer pour s'essuyer. Une vipère qui était dans le bois qu'on jetait au feu, sentant cette chaleur extraordinaire, se jeta sur le bras de l'Apôtre; ce que voyant les païens, ils disaient entre eux : Ces voyageurs sont des impies, la vengeance du ciel les poursuit par mer et par terre ; mais comme ils virent que le bras de S. Paul n'enflait pas, et n'en recevait point de dommage, ils passèrent à une autre extrémité, se prosternant aux pieds des apôtres, et voulant les adorer comme des dieux. *Qui cito credit, levis est corde.*

D. — (*Defectus charitatis.*) S. Paul nous apprend une autre chose de ces jugements téméraires : le manque de charité; c'est qu'il y a en votre cœur quelque secrète jalousie, ou rancune, ou aversion du prochain. *Charitas non cogitat malum*, dit l'Apôtre, la charité ne pense point de mal, il n'en faut point d'autre preuve que l'expérience. Si une personne que vous aimez bien faisait les actions que vous censurez en votre ennemi, vous ne les prendriez pas au criminel, comme vous faites, vous les interpréteriez en bonne part. Comme celui qui regarde à travers un verre rouge, tout ce qu'il voit lui semble de cette couleur ; ainsi vous jugez des actions de votre prochain, selon la passion d'amour ou de haine que vous avez envers lui. Nous croyons aisément ce que nous désirons, et nous le voyons volontiers, dit S. Thomas; vous n'avez point de répugnance, mais une grande inclination à croire le vice de votre prochain, parce que vous lui voulez mal, ou parce que vous êtes sujet aux crimes et aux imperfections que vous vous figurez être en lui.

E. — (*Perversitas voluntatis.*) *Stultus in via ambulans, cum ipse insipiens sit, omnes stultos æstimat :* (Eccle. 10. 3.) Le fou s'imagine que tous les autres lui ressemblent, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage ; et derechef : *Cor sapientis in dextera ejus, et cor stulti in sinistra illius;* Le cœur de l'homme sage est au côté droit, et celui

du fou au côté gauche. Il est assuré que tous les hommes ont le cœur placé au même lieu, quant à la nature ; mais il veut dire que l'homme de bien juge en bonne part des actions de tout le monde ; le méchant mesure chacun à son aune ; il fait des jugements sinistres de la plupart des hommes. L'abeille compose du miel des fleurs les plus amères ; la mouche cantharide fait du venin des plus douces. Une même pluie tombant sur une vigne se change en vin très agréable; arrosant une terre semée de ciguë, elle se change en poison mortel. L'estomac sain et bien disposé fait du bon sang des viandes les plus grossières ; celui qui est cacochyme fait des humeurs peccantes d'une très bonne nourriture.

F. — (3° *Effectus in Christum.*) Et de là viennent les mauvais effets que ces jugements téméraires produisent contre Dieu, contre le prochain, contre nous-mêmes. C'est faire tort au Fils de Dieu, c'est empiéter sur le ressort de sa juridiction, c'est usurper son office ; vous n'avez ni la puissance, ni la science, ni la probité qui sont nécessaires pour bien juger; elles conviennent à Jésus seul, privativement à tout autre homme ; il n'apartient qu'aux rois ou à ceux qui ont une autorité royale d'exercer l'office de la judicature; juger et régner sont synonymes dans la Bible : *Venit judicare terram.* Jésus en tant que Dieu, est le Roi des rois, le Souverain des hommes et des anges ; en tant qu'homme, son Père l'a établi le Juge des vivants et des morts : *Constitutus est a Deo judex vivorum et mortuorum.* (Act. 10. 42.) *Omne judicium dedit Filio*, *quia Filius hominis est ;* notez *omne.* Lui seul a la science pour connaître les choses telles qu'elles sont, pour ne pas se tromper, ni être trompé ; son Ecriture et son Eglise disent qu'il sonde les reins, qu'il découvre tous les plis et replis de notre cœur, qu'il perce à jour les plus secrètes volontés et intentions des hommes : *Probas corda et renes*, *Deus ; imperfectum meum viderunt oculi tui; Deus, cui cor patet*, *et omnis voluntas loquitur;* il juge sans passion, sans préoccupation, sans acception de personne, avec une très aimable bonté, une très adorable

équité, une très admirable tranquillité : *Non est personarum acceptio apud Deum; dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem; tu autem cum tranquillitate judicas.* (Act. 10. 34. - Psal. 44. 8. - Sap. 12. 18.)

Gardez-vous bien d'attenter à un office qu'il exerce avec tant de pouvoir, de savoir et de justice, vous qui n'êtes que faiblesse, que ténèbres, que misère.

G. — (*In proximum.*) N'est-ce pas une chose étrange? pour vous faire croire une vérité catholique, très importante à votre salut, il faut vous alléguer l'Ecriture, les saints Pères, les conciles, les docteurs, les raisons de théologie; et après tant de preuves, on a beaucoup de peine à vous la persuader; et si un flatteur, un je ne sais qui, vous médit d'un absent, par envie ou malveillance, vous le croyez sans preuve, sans témoin, sans autre forme de procès, vous jugez l'absent, vous le méprisez, vous le condamnez; c'est lui faire grand tort, car peut-être qu'il n'a pas commis le péché dont on le juge coupable. Le prêtre Héli (1. Reg. 1. 13.) voyant la douce mère de Samuel faire ses prières avec des gestes et des mouvements extraordinaires, jugea qu'elle avait trop bu, et il n'y avait rien de plus faux; ces contenances procédaient de la ferveur de sa dévotion. Le prieur de la chartreuse du Mont-Dieu, voyant S. Bernard monté sur un cheval richement couvert, pensa qu'il y avait en ce Saint un peu de vanité, et il se trompait; le Saint était si abstrait et si élevé à Dieu, qu'il n'avait pas pris garde à l'ornement de la selle qu'un gentilhomme lui avait prêtée. Les Juifs entendant les apôtres parler diverses langues, le jour de la Pentecôte, disaient que le vin leur donnait cette éloquence; et c'était le Saint-Esprit. Un anachorète étant venu à Rome, et voyant le grand S. Grégoire revêtu des ornements pontificaux, dans la splendeur de la cour, pensa qu'il n'était pas aussi saint qu'on le disait; et il lui fut révélé que le Saint était plus pauvre au milieu de ses richesses, que lui dans sa pauvreté.

En second lieu, quand le prochain aurait été pécheur jusqu'à présent et très grand pécheur, peut-être qu'il ne

l'est plus, mais qu'il est converti, et grand saint : *Facile est in oculis Domini subito honestare pauperem ;* (Eccli. 11. 23.) *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem ;* (Psal. 112. 7.) *Ubi abundavit peccatum , superabundavit gratia.* (Rom. 5. 20.) Il est aisé au bon Dieu d'enrichir un pauvre en un moment; il peut par regard de miséricorde relever un pécheur du bourbier de ses crimes ; où le péché a été abondant, la grâce est quelquefois surabondante. Le pharisien disait de sainte Madeleine , *peccatrix est* , elle est pècheresse ; cela était très faux. L'évangéliste a dit : *Erat in civitate peccatrix*, non pas *est ;* elle l'avait été, elle ne l'était plus; elle était très sainte. Le pharisien disait de Jésus : Si cet homme était prophète, il ne se laisserait pas approcher par cette femme; et c'était tout le contraire ; parce qu'il était prophète , il connaissait le cœur amoureux de cette sainte, et se laissait approcher d'elle. S. Boniface ayant commis quelque péché d'impureté par fragilité humaine, fit pour expier ses fautes, un grand voyage , de Rome en la ville de Tharse, pour acheter et honorer les corps des saints martyrs. Ses compagnons le cherchant par la ville , quelqu'un leur dit qu'on avait fait mourir pour le christianisme un homme qui lui ressemblait. Ils répondirent : Il est bien éloigné de se faire martyriser, nous le trouverions plutôt avec une courtisane, qu'entre les mains des bourreaux ; ils le jugèrent fort témérairement : car il était converti et maryrisé pour la foi; et l'ayant trouvé mort , ils lui demandèrent pardon de ce qu'ils avaient pensé et dit de lui; et il ouvrit les yeux, les regardant d'un visage riant , pour leur témoigner qu'il leur pardonnait.

En troisième lieu , supposé que le prochain soit pécheur encore à présent , il ne faut pas néanmoins le condamner et dire que c'est un réprouvé; il peut être converti dans un quart-d'heure , comme le publicain de l'Evangile qu'un autre pharisien dédaignait, et qui étant entré grand pécheur au temple, y fut justifié par une bonne prière et un acte de repentance , et notez que ce n'était qu'en lui-même qu'il

blâmait le publicain; et le Fils de Dieu l'en reprend, car vous ruinez de réputation le prochain, quoique ce ne soit que dans l'esprit d'un seul homme, vous êtes médisant et injuste. Or, quand vous jugez du mal de votre prochain sur de faibles conjectures, vous le ruinez de réputation en votre esprit; vous faites à autrui ce que vous ne voudriez pas être fait à vous-même.

H. — (*In nos.*) Ce pharisien s'enflait par le jugement qu'il faisait des autres, en se comparant et se préférant à eux; et les jugements téméraires nous ôtent le sentiment de nos propres péchés quand nous croyons que nous ne sommes pas seuls pécheurs, qu'il y en a d'autres qui le sont autant et plus que nous, et il arrive souvent que nous voyons une paille dans l'œil des autres et nous ne voyons pas une poutre au nôtre, comme dit notre Sauveur. Ces jugements nous remplissent d'orgueil, de vanité, de défiance, de jalousie, d'inquiétude, de mépris du prochain.

I. — (4° *Remedia.*) S. Bernard (serm. 41. in Cant.) nous donne à ce sujet un avis très salutaire : « Excusa in-« tentionem, si opus non potes, puta ignorantiam, puta « subreptionem, puta casum, quod si omnem omnino « dissimulationem rei certitudo recusa, dic apud temetip-« sum : Vehemens fuit tentatio, quid de me illa fecisset, « si accepisset in me similiter potestatem ? » Quand vous voyez votre prochain qui fait mal, pensez que peut-être il le fait à quelque bonne intention, ou qu'il le fait par ignorance, ou par surprise, ou par grande faiblesse et sans malice; si l'action est si noire qu'elle ne reçoive aucune de ces excuses, pensez que ç'a été une très forte et violente tentation qui l'a fait tomber, et dites en vous-même : Si Dieu eût permis qu'une semblable tentation m'eût attaqué, peut-être que j'aurais succombé aussi bien que lui, peut-être qu'il a plusieurs grandes vertus qui contre-balancent la faute qu'il a faite, peut-être que cette chute le rend bien humble, et que par son humilité il est plus agréable à Dieu que vous par votre innocence orgueilleuse; et quand tout cela ne serait pas, que savez-vous ce que vous deviendrez

et ce qu'il deviendra? Il y a assez d'inconstance et de faiblesse en votre cœur, pour vous voir quelque jour un des plus grands pécheurs du monde ; il y a assez de puissance et de miséricorde dans le cœur de Dieu, pour faire que ce pécheur devienne quelque jour un très grand Saint dans le ciel. Sur l'échelle de Jacob il y avait des anges qui montaient et il y en avait qui descendaient, pour signifier que dans le chemin du ciel il n'y a point d'homme si vertueux, si saint, si angélique qui ne puisse reculer et descendre; il n'en est point de si méchant, de si vicieux, de si désespéré qui ne puisse monter et devenir un ange.

SECUNDUM PUNCTUM.— *Contra mendacia.*

L.—(1° *Officiosa quæ improbantur, etc.*) Le second genre de fausseté que le huitième commandement nous défend, c'est le mensonge, tant officieux que pernicieux. Il y a plusieurs chrétiens, parmi ceux même qui font profession de vertu, qui détestent bien le faux témoignage et les mensonges pernicieux, mais ils ne se font point de conscience des officieux ; ils ne considèrent pas que David demandait d'en être préservé : *Ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque* : (Psal. 118. 43.) Mon Dieu, disait-il, ne permettez pas que la vérité s'éloigne de ma bouche, en quelque façon que ce soit. Tous les dimanches, au prône, l'Eglise ne nous dit pas seulement : Faux témoignage ne diras, mais elle ajoute : Ni mentiras aucunement ; et le Saint-Esprit distingue le mensonge du faux témoignage, et dit que tous déplaisent à Dieu : *Duo sunt quæ odit Dominus : Linguam mendacem, testem fallacem.* (Prov. 6. 16. 19.)

S. Thomas (2. 2. q. 110. art. 3.) conclut : *Non mentiendum pro tuenda vita proximi*, qu'il ne faudrait pas dire un mensonge pour sauver un homme. S. Grégoire avait dit de même, (lib. 18. Moral. cap. 4.) en parlant des mensonges officieux : *Hoc quoque genus mendacii summopere viri perfecti fugiunt, ne suæ animæ noceant, dum præstare vitæ carni nituntur alienæ.*

S. Augustin, qui en a fait des livres entiers, va bien plus avant, et dit qu'il ne faudrait pas mentir pour procurer le salut du prochain : *Ad sempiternam vitam nullus ducendus est*, *opitulante mendacio.* Et à l'objection que quelques-uns proposent au sujet des sages-femmes d'Egypte, qui ne voulurent pas étouffer les petits enfants des Israélites, comme Pharaon le leur avait commandé, et qui s'en excusèrent par des mensonges, l'Ecriture ajoutant que Dieu les récompensa, S. Grégoire répond qu'elles furent récompensées, non de leur mensonge, mais de leur piété ; et que cet exemple nous montre le tort qu'un mensonge, même officieux, nous peut faire ; car, dit ce saint docteur : La récompense de leur piété qui leur pouvait être donnée dans la vie éternelle, fut changée en récompense temporelle, à cause de leur mensonge : « In qua magis compensatione « cognoscitur quid mendacii culpa mereatur : Nam beni- « gnitatis earum merces, quæ eis in æterna potuit vita re- « tribui, pro admissa culpa mendacii in terrenam est « compensationem declinata. »

Et quant au patriarche Jacob et autres Saints, qui, dans l'Ecriture sacrée, semblent avoir dit des paroles non véritables, les saints Pères répondent que c'étaient des mystères non des mensonges, parce qu'ils ne parlaient pas en leur propre personne, mais dans la personne de ceux dont ils étaient la figure.

M.—(2° *Perniciosa, etc.*) Les mensonges officieux nous engagent aux peines du purgatoire, mais les pernicieux nous obligent aux peines de l'enfer ; il n'est point de chrétien, tant soit peu instruit de sa religion, qui en ait jamais douté et qui ne croie que c'est très justement ; car quand vous portez faux témoignage, vous offensez grièvement la très haute majesté de Dieu ; vous offensez celui contre qui vous déposez ; vous offensez celui en faveur de qui vous témoignez. Avant que de déposer vous prêtez serment, c'est-à-dire que vous appelez Dieu en témoin de ce que vous direz ; si vous dites un mensonge, c'est vouloir faire le bon Dieu complice et participant de votre crime ; c'est-à-dire le rendre

faux témoin, c'est démentir son Ecriture, qui dit qu'il est la vérité même.

Vous offensez celui contre qui vous témoignez ; vous lui faites perdre la vie, ou l'honneur, ou les biens, et souvent le salut de son âme, et de ses gens ; quand il voit votre méchanceté, il conçoit des pensées de rage et d'inimitié contre vous ; il inspire cet esprit de vengeance au cœur de ses domestiques ; ils meurent avec cette disposition sans vous pardonner de bon cœur. Vous offensez celui pour qui vous déposez ; votre faux témoignage lui fait gagner injustement son procès, il est obligé à restitution du principal et des dépens, et à son défaut, ses héritiers, et les héritiers de ses héritiers, s'ils le savent ; ils ne la feront jamais, vous serez cause de leur damnation ; et ne pensez pas être excusé, quand vous dites : Que si vous avez porté faux témoignage, ç'a été pour sauver la vie à un prisonnier : il ne le faudrait pas faire pour sauver la vie à tous les hommes du monde. S. Augustin (Epist. 224.) vous convainc par l'exemple de Régulus, idolâtre, qui, ayant promis avec serment, de retourner vers ses ennemis, y retourna, de peur d'être parjure, quoi qu'il sût assurément qu'ils le feraient mourir d'une mort très cruelle, et le même Saint ajoute que les jurements qui se font par des paroles ambiguës et à double sens, sont criminels et détestables, et il le prouve par le sentiment même des Païens ; car les sénateurs de Rome rejetèrent de leur compagnie un des leurs, parce qu'ayant promis avec serment de retourner à Carthage, si le sénat de Rome ne voulait faire échange des prisonniers, il pensa être quitte de sa promesse sur ce qu'il était rentré à Carthage, sous prétexte de prendre quelques hardes nécessaires à son voyage ; ces sages sénateurs n'eurent pas égard à l'intention de celui qui jurait, mais à la pensée et à l'attente de ceux à qui il jurait, et néanmoins ils n'avaient pas lu ces paroles du Prophète, que nous chantons si souvent : *Quis requiescit in monte sancto tuo? qui jurat proximo suo et non decipit ;* que pour être reçu au ciel, il ne faut pas tromper son prochain en jurant : « Senatus romanus noluit habere,

« non in numero Sanctorum, sed in numero senatorum,
« nec in cœlesti gloria, sed in terrestri curia, illum qui
« reatu perjurii se putaverat absolutum, quia post jura-
« tionem, ficta nescio qua necessitate redierat. Ita non
« attenderunt qui eum senatu pepulerunt, quid ipse ju-
« rando cogitasset, sed quid ab illo quibus juraverat ex-
« pectarent; nec legerant quod nos usquequaque cantamus :
« Qui jurat proximo suo non decipit; illud sane rectissime
« dici non ambigo, non secundum verbum jurantis, sed
« secundum espectationem illius cui juratur, quam novit
« ille qui jurat, fidem jurationis impleri. » Je ne doute
pas qu'il ne faille accomplir sa promesse, non selon la
parole de celui qui jure, mais selon la pensée et l'intelli-
gence de celui à qui l'on jure, dit S. Augustin.

TERTIUM PUNCTUM. — *Contra fraudes, etc.*

N. — (*Quarum multitudinem, etc.*) Enfin, le troi-
sième genre de faussetés défendues, sont les tromperies et
les dissimulations. Le temps ne me permet pas de m'y éten-
dre bien au long; elles sont si communes dans le monde,
que si le prophète Jérémie était en ce siècle, il en dirait ce
qu'il disait du sien, qu'il n'y a partout que fourberie : *Do-
mus eorum plenæ dolo, a propheta ad sacerdotem cuncti
faciunt dolum.* (Jerem. 5. 27. - 6. 13.) A la cour et
aux maisons des grands, c'est un carnaval continuel; on y
est toujours masqué, le jeu le plus ordinaire qu'on y joue,
c'est à qui supplantera mieux son compagnon, par sou-
plesse et perfidie; on y a pour maxime, que pour savoir la
vérité il faut toujours croire le contraire de ce qu'on vous
dit, et que vous avez besoin de faire cette prière : *Ab ho-
mine iniquo et doloso erue me.* Au palais, il y a fort peu
de gens qui ne se plaignent d'avoir été trompés, ou par leurs
juges, ou par leur rapporteur, ou par le greffier, ou par
leur avocat, ou par leur procureur, ou par leur partie ad-
verse; que de sentences iniques n'y donne-t-on pas, que de
délais superflus, que d'appels injustes!

Dans la boutique des marchands et des artisans, que de

fraudes, que de faux poids et fausses mesures, que de monnaies de faux aloi, que de marchandises frelatées, que de drogues sophistiquées ! Dans les maisons bourgeoises, quelles tromperies ne fait-on pas ! Vous donnez à votre fils une riche dot, afin qu'il trouve un bon parti, et vous voulez qu'après les noces il vous donne quittance du tiers ou de la moitié ; vous vous endettez de jour en jour pour entretenir le luxe et la bonne chère, sachant que vos créanciers seront frustrés du paiement, parce que vous avez donné en préciput, par votre contrat de mariage, la moitié de votre bien à votre aîné; vous faites de belles promesses à votre femme, et si elle n'a point d'enfant, vous donnez, par votre testament, tout votre bien à vos autres parents ; votre voisin va dans votre maison, en apparence pour vous rendre service, en effet, pour séduire votre femme ; votre serviteur fait le bon valet devant vous, et commet en votre absence mille friponneries. Dans les églises que de dévotions contrefaites, que de confessions déguisées, que de communions hypocrites !

Ce vice est si détestable, que le texte sacré le joint à l'homicide : Dieu aura en abomination le meurtrier et le trompeur, dit le prophète royal : *Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus.* (Psal. 5. 7.) il les a en si grande horreur, qu'il n'attend pas à les punir en l'autre monde ; il les punit dès cette vie comme des crimes qui crient vengeance devant lui ; les meurtriers et les fourbes ne parviendront pas à la moitié des années qu'ils devaient vivre, dit le même Psalmiste : *Viri sanquinum et dolosi non dimidiabunt dies suos ;* (Psal. 54. 24.) et je ne crois pas qu'on trouve en l'Evangile, que le Fils de Dieu ait dit une parole si aigre et si piquante contre aucun absent, comme il a fait contre Hérode, en disant que c'était un renard, parce qu'il était trompeur : *Dicite vulpi illi.*

CONCLUSIO.

O. — (*Agens contra, etc.*) Finissons ce discours par trois passages de l'Ecriture, par trois exemples des Saints,

par trois puissantes raisons qui doivent nous détourner des trois vices dont je viens de parler. Contre le premier : *Nolite judicare, ut non judicemini. In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini : et in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis.* Il est rapporté dans les chroniques de l'ordre de saint François, qu'un des compagnons de ce saint patriarche eut une belle vision ; il vit un grand nombre de religieux de cet ordre sacré doués d'une beauté incomparable, rayonnants de clarté, et marchant en procession ; il en vit un plus resplendissant que les autres, qui avait les yeux brillants comme deux soleils ; il demanda qui il était ; on lui répondit que c'était frère Bernard de Quintaval, premier compagnon de S. François, et que ses yeux éclataient ainsi, parce qu'il interprétait tout en bonne part, et pensait qu'il n'y avait personne qui ne fût meilleur que lui ; en voyant les pauvres couverts de vieux haillons, il disait en lui-même : Ceux-là gardent mieux la pauvreté que moi, et il en faisait autant de cas, que s'ils eussent choisi et gardé volontairement cette pauvreté ; en voyant les riches bien couverts, il disait, touché de componction : Peut-être que ces gens portent la haire ou le cilice sous ces beaux habits ; ils font pénitence en châtiant leur corps secrètement, et se revêtent ainsi pompeusement pour éviter la vaine gloire. Quel danger y aurait-il de faire comme lui ? vous ne seriez point en peine à l'heure de la mort ; il n'est rien de si terrible que le jugement de Dieu ; les plus grands saints ont sujet de le redouter. Heureux mille fois, mille et mille fois heureux celui qui n'en ressentira point la sévérité ! ce sera vous, si vous voulez ; le Juge même vous en assure : Ne jugez point ; et vous ne serez pas jugé ; si vous jugez votre prochain avec douceur et miséricorde, Dieu vous jugera avec douceur et miséricorde.

Contre le second vice, S. Paul nous dit : *Deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo, quoniam sumus invicem membra :* Loin de nous tout mensonge, que chacun parle à son prochain avec vérité, puisque nous sommes tous membres d'un même corps,

dont le chef, qui est Jésus-Christ, est la vérité même ; les membres d'un même corps ne se nuisent jamais l'un à l'autre, mais s'entre-chérissent et s'entr'aiment. Le bon S. Clair avait bien retenu cette parole de S. Paul : Une dame impudente le sollicitant à faire mal avec elle, il la rebuta comme elle le méritait ; enrageant de dépit de ce refus elle envoya deux meurtriers pour l'assassiner. Ils le trouvèrent auprès de sa cabane, sans le connaître, et lui demandèrent s'il ne savait point où était un nommé Clair ; il répondit d'abord que non ; mais comme ils poursuivaient leur chemin, il se repentit et les rappela, en disant que c'était lui qui s'appelait Clair. Ces détestables lui coupèrent la tête, qu'il prit dans ses mains et la porta dans sa célule, en la mettant aux pieds de son cher disciple, nommé Cirinus. Vous êtes bien loin de faire comme lui, de craindre les mensonges officieux; vous en dites de très pernicieux, sans considérer ce que le Saint-Esprit dit par la bouche du Sage : *Os quod mentitur, occidit animam* : (Sap. 1. 11.) La bouche mensongère fait mourir l'âme. Rien ne tue votre âme si sûrement, rien ne vous engage aussi irrévocablement à la damnation éternelle, que le faux témoignage. Si la partie principale ne satisfait pas, vous êtes obligé à la restitution du capital, des dépens, de tous les frais de ce procès injustement gagné par votre fausse déposition, et vous ne la ferez jamais ; de cent faux témoins dont on se plaint, en a-t-on jamais vu un seul qui ait entièrement satisfait ?

Contre le troisième vice, le Fils de Dieu nous ayant dit que nous n'entrerons point dans le royaume des cieux, si nous ne tâchons de nous rendre semblables aux petits enfants. S. Pierre nous apprend en quoi nous devons leur être semblables : *Sicut modo geniti infantes, sine dolo;* soyez comme des enfants nouveaux-nés, sans dol, sans ruse, sans tromperie.

Le saint homme Job qui n'était que sous la loi de nature, pratiquait parfaitement bien cet avertissement; la première louange que Dieu lui donna fut sur sa simplicité : Avez-vous vu, dit-il, mon serviteur Job ? (1. 8.) il n'a pas

son semblable sur la terre, c'est un homme simple, juste, craignant Dieu, et s'éloignant du péché. Heureux celui qui sait l'imiter! il marche partout avec grande confiance, dit le Sage : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter;* (Prov. 10. 9.) il ne craint point d'être surpris en mensonge, comme le sont très souvent les imposteurs; les enfants qu'il laissera après lui seront heureux : *Justus qui ambulat in simplicitate sua, beatos post se filios derelinquet!* (Prov. 20. 7.) il a l'honneur de recevoir des caresses, et d'avoir des communications avec Dieu : *Cum simplicibus sermocinatio ejus;* et pour comble de bonheur, il a Dieu pour son hérédité; car le Saint-Esprit dit que pour trouver Dieu, il faut le chercher en simplicité de cœur : *In simplicitate cordis quærite illum;* (Sap. 1. 1.) c'est le plus précieux trésor que l'homme puisse posséder, trésor qui le rendra glorieux, riche, content et bienheureux en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CCLXXII.

CONTRE LA RÉCIDIVE ; QUE C'EST COURIR RISQUE DE SON SALUT DE TOMBER EN UN SEUL PÉCHÉ MORTEL.

Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum; et cave ne aliquando peccato consentias.

Souvenez-vous de Dieu tous les jours de votre vie, et gardez-vous bien de jamais consentir au péché. (Tobiæ. 4. 6.)

C'est très sagement, et avec beaucoup de raison, qu'il ne dit pas *peccatis*, mais *peccato;* car il y a grande différence entre les vertus et les vices. Pour être estimé vertueux et se mettre au chemin du ciel, il faut avoir toutes les vertus; *connexæ sibi sunt, et concatenatæ virtutes*, dit la morale chrétienne. Je ne dis pas qu'il faut toutes les pratiquer, mais qu'il faut en être doué, il faut les avoir en habitude, il les faut aimer et les affectionner; au lieu que pour être vicieux et en état de damnation, il n'est pas besoin d'avoir tous les vices, il ne faut commettre qu'un péché. C'est ce que ne considèrent pas ceux qui disent quelquefois : Un tel est grand homme de bien, il est le meilleur homme du monde, il est charitable, libéral, courtois, débonnaire; mais il blasphème de temps en temps, il est sujet au vin, il est adonné à ses plaisirs; et je désire vous faire voir que celui qui commet un seul péché mortel court risque de son salut, et met son éternité en très évident danger; je le montre, dis-je, en considérant, premièrement, la mortalité de celui qui commet le péché; secondement, la méchanceté du démon qui le fait commettre; troisièmement, la malignité du péché qui est commis; quatrièmement, la majesté de celui contre qui il est commis.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Variæ explicationes illorum verborum :* Qui peccat in uno factus est omnium reus.

Primum punctum. B. *Uno peccato mortali periclitamur de salute ob periculum mortis subitaneæ; quæ potest accidere, vel cœlitus.* — C. *Vel humanitus.*

Secundum punctum. D. *Ob malitiam dæmonis retinentis nos in peccato, quod probatur Scriptura, Patribus, ratione, comparatione, figura, exemplo.*

Tertium punctum. E. *Ob tyrannidem peccati, quod in aliud crimen nos inducit et hoc probatur Scriptura, ratione, exemplis.*

Quartum punctum. *Ob incertitudinem, an Deus daturus sit pœnitentiam ;* F. 1° *Scriptura.* — G. 2° *Patribus.* — H. 3° *Ratione.*

Conclusio. I. *Argumenta conglobata per recapitulationem.*

EXORDIUM.

A. — (*Variæ, etc.*) *Qui peccat in uno, factus est omnium reus*: Celui qui commet un seul crime, se rend coupable de tous les autres. Cette parole, que l'apôtre S. Jacques a écrite en son Epître canonique, est si difficile à entendre, que le grand S. Augustin, le plus éclairé de tous les docteurs, mais le plus humble de tous, pour en avoir l'intelligence, ne voulut pas s'en fier à lui-même, ni aux excellentes lumières de son esprit éclatant; mais il consulta S. Jérôme, en lui écrivant une lettre, qui est la vingt-neuvième au second tome de ses œuvres. Nous ne savons pas ce que S. Jérôme lui répondit, et s'il approuva l'explication que ce saint docteur lui propose, comme par manière de doute et pour en avoir son sentiment. *Factus est omnium reus*, parce qu'il perd la grâce de Dieu et la vie spirituelle, aussi infailliblement que s'il commettait tous les péchés du monde, comme celui qui se noie, bien qu'il n'ait de l'eau par-dessus sa hauteur que la hauteur d'une coudée,

est aussi bien suffoqué que s'il en avait de la hauteur de cinquante toises. C'est S. Augustin qui apporte cette comparaison. (Epist. 29.) *Omnium reus*, coupable envers toutes les perfections de Dieu, qui sont offensées par un seul péché; car comme S. Paul a dit qu'une partie de notre corps étant blessée, toutes les autres s'en ressentent, parce que toutes sont membres d'un même corps; ainsi une seule perfection de Dieu étant offensée, toutes les autres le sont, parce que toutes sont une même chose entr'elles, et une même chose avec l'essence divine; c'est le vénérable Bède qui apporte cette explication. *Omnium reus*, c'est-à-dire de toutes les vertus dont il fait naufrage, car perdant la charité qui en est la reine, l'âme, la vie et la forme, il ne lui en reste des autres que le cadavre, l'écorce, l'apparence; c'est S. Thomas qui l'explique ainsi, (in hunc Jacobi locum Richar. lib. de incarn. part. prima, cap. 14.) citant à ce propos ces paroles de S. Jérôme : *Ubi est charitas, quid est quod possit obesse? ubi abest charitas, quid est quod possit prodesse omnium reo?* parce qu'il perd le mérite de toutes ses bonnes œuvres, dit Richard de Saint-Victor.

PRIMUM PUNCTUM.—*Unico peccato mortali*, *etc.*

B. — (*Periculum mortis.*) S'il était permis à un disciple de parler après ses maîtres et de proposer son petit sentiment, je dirais que cette parole de S. Jacques se vérifie encore, en ce que quiconque commet un péché mortel court risque de son salut, et se met en état de damnation, et s'il meurt en cet état il commettra, de cœur et d'affection, tous les péchés qui peuvent se commettre; car c'est l'enfer de l'enfer, et le plus grand mal qui soit parmi ces malheureux; qu'ils sont comme les démons, ils enragent de dépit contre Dieu, et par ce transport de colère, ils voudraient faire contre lui toutes les offenses qui peuvent se commettre; j'ai dit que celui qui commet un péché court risque de son salut, parce qu'il ne faut qu'un rien pour le faire mourir en l'état de damnation où il se met. La plus ordinaire piperie

dont l'esprit malin, ou un méchant homme, a coutume de se servir pour séduire une âme timorée et la faire consentir à la tentation, c'est de lui dire : Ce ne sera pas pour longtemps que vous tomberez en ce péché; ce ne sera que pour une fois ou deux, pour éprouver la douceur de la volupté et en passer votre envie, pour vous délivrer des importunités de ce jeune homme, pour contenter un grand dont l'appui et l'autorité sont nécessaires à vos affaires, pour gagner votre procès, obtenir cet office ou ce bénéfice; après cela vous cesserez de mal faire, vous vous en repentirez, vous vous en confesserez, vous en ferez pénitence. Après cela vous en ferez pénitence! qui vous a dit qu'ayant offensé Dieu, il y aura pour vous un après, une heure, un moment? Ne se pourra-t-il pas faire qu'en ce même instant que vous commettrez ce péché la mort soudaine vous surprenne? Très facilement, très facilement; vous ne seriez pas le premier, pas le centième, pas le cent millième, à qui cela est arrivé; et quand cela n'arriverait qu'une fois en dix mille ans, l'éternité est si longue, et le salut de si grande importance, qu'il le faudrait appréhender. Souvenez-vous de la femme de Loth, dit notre Sauveur à ses disciples; (Luc. 17. 32.) les anges avaient dit à Loth, (Genes. 19. 17.) gagnez au pied promptement, ne vous arrêtez point en chemin, ne vous amusez pas à regarder çà et là. Sa femme tourna tant soit peu la tête vers l'incendie de Sodome, ou émue de compassion pour la ruine de sa patrie, ou pour ses intérêts particuliers, ou ce qui est plus probable, par curiosité ordinaire à son sexe; elle croyait, hé! qui ne l'eût pas cru? qu'elle aurait assez de loisir de retourner et redresser sa tête, et de poursuivre son voyage; néanmoins en un instant, le temps lui manqua contre son espérance; elle fut transformée en une statue de sel : non de bois ou de pierre, mais de sel, dit S. Augustin, afin que son infortune nous serve de sel et de prudence pour nous faire sages à ses dépens. Vous vous tournez vers l'embrasement du monde : *Totus mundus in maligno positus est, in malo igne :* feu plus funeste et plus mauvais que celui de Sodome, feu

de concupiscence, feu de colère, d'envie, de vengeance ; vous vous tournez vers ce feu, non-seulement pour le regarder, mais pour vous y chauffer, vous vous imaginez que vous aurez assez de temps pour vous reconnaître et vous convertir, et peut-être que sur-le-champ, par permission de Dieu, en punition de votre témérité, le fil de votre vie sera coupé, comme il arriva à Onan, à Her son frère, à Pharaon, à Oza, à Ananias et Saphira, et à tant d'autres ; car c'est une erreur de croire que Dieu nous prend toujours au meilleur état de notre vie : oui bien les prédestinés, mais non les réprouvés. Les hommes sont comparés aux arbres : *Succidite arborem.* Quand on veut couper un arbre, pour en faire une riche menuiserie au Louvre, ou autre lieu honorable, on épie le temps, la saison, la lune, le cours des astres ; mais quand on veut le couper pour être jeté au feu, on n'y regarde rien, on le fait en quelque temps que ce soit. Quand Dieu veut retirer une âme choisie de ce monde, pour en faire une rare pièce de son cabinet céleste, il attend qu'elle ait acquis le comble de ses grâces et le trésor des mérites qui la doivent disposer au degré de gloire auquel elle est destinée ; mais il ôte la vie indifféremment, et en tout temps, aux âmes réprouvées qui ne sortent de ce monde que pour être des tisons du feu de l'enfer ; il dit souvent en sa colère, à l'instant qu'il est offensé : *Succidite arborem.*

C.—(*Vel humanitus.*) Quand la mort soudaine ne vous arriverait pas de la part de Dieu immédiatement, ne peut-elle pas arriver par tant d'accidents inopinés qui nous surprennent tous les jours ? S. Jacques ne dit-il pas que notre vie n'est qu'une vapeur légère, qui est dissipée par le moindre souffle ? N'a-t-on pas vu souvent des ivrognes surpris d'apoplexie au milieu d'un cabaret ? des blasphémateurs tués en reniant Dieu, dans l'ardeur d'une querelle ? des adultères poignardés sur le fait par les maris des femmes qu'ils déshonoraient, et mille autres saisis en flagrant délit, et portés au jugement de Dieu, comme on dit, le larcin à la main ? Vous me direz : Je me porte bien, je suis jeune et vigoureux, il n'y a point de disposition à la mort, ni d'ap-

parence de maladie dans mon corps ; et je dis que c'est pour cela que vous avez sujet de craindre. Le Fils de Dieu est la vérité même, son apôtre ne peut mentir : *Qua hora non putatis Filius hominis veniet.* Je viendrai à vous, lorsque vous y penserez le moins, dit notre Sauveur : Quand ils penseront être plus assurés, et dans une profonde paix, c'est alors que la mort soudaine leur arrivera, dit S. Paul : (1. Thes. 5. 2.) *Cum dixerint pax et securitas*, *tunc repentinus eis supervenit interitus.* Quand ést-ce que vous pensez être plus assuré ? quand est-ce que vous pensez moins à la mort ? n'est-ce pas quand vous péchez ? Si vous vous voyiez en quelque danger de mourir à présent, vous ne seriez pas aussi hardi que d'offenser Dieu, et son Ecriture vous déclare qu'en ce même temps que vous l'offensez vous êtes plus en danger de mort.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Ob malitiam dæmonis.*

D. — (*Quod probatur*, *etc.*) Le Saint-Esprit nous donne un sage avertissement par l'Ecclésiastique : *Non credas inimico tuo in æternum :* (Eccli. 12. 10) Ne vous fiez jamais à votre ennemi, quelque beau semblant qu'il vous fasse, et principalement à un ennemi aussi mortel et aussi enragé contre vous, que l'esprit malin. S. Athanase, dans la vie de S. Antoine, nous apprend que ce saint patriarche instruisant ses disciples, leur faisait faire une belle réflexion sur une parole de l'Evangile, au chapitre premier de S. Marc, (1. 25.) et au quatrième de S. Luc. (4. 35.) Le démon qui possédait un corps, louait le Fils de Dieu, et lui disait : Je sais qui vous êtes; vous êtes un Saint ; le Sauveur ne voulut pas l'écouter, mais le reprit, et lui commanda de se taire; et à son exemple, S. Paul (Act. 16. 16.) étant dans la ville de Philippes en Macédoine, et entendant un démon qui, par la bouche d'une possédée, louait les apôtres, et les appelait serviteurs du vrai Dieu, lui imposa silence, et le chassa, pour nous apprendre, disait S. Antoine, de ne jamais écouter l'ennemi, et ne rien faire à sa persuasion, quand même il nous conseillerait des choses salutaires

et profitables, parce qu'il y mèle toujours des tromperies, et pour une vérité qu'il dit, il donne cinquante mensonges : *Ut nos ejus exemplo, etiam si profutura suaderet, in nullo iis accommodemus assensum*. Il vous dit dans la tentation, que ce ne sera que pour cette première fois que vous consentirez au péché; pauvre homme! êtes-vous si simple que de le croire? ne voyez-vous pas que ce sont des piperies et des amusements pous vous surprendre? Considérez ce que S. Chrysostôme dit de lui : *Hostem habemus perpetuum, ac fœderis nescium :* (Chrys. homil. 16. in Genes.) C'est un ennemi irréconciliable qui ne donne point de quartier, c'est un esprit acariâtre, qui s'attache opiniâtrément à ce qu'il a une fois entrepris; c'est un lion rugissant qui ne lâche jamais prise; quand il a une fois la proie entre ses pattes, on ne la lui arrache qu'à bonnes enseignes.

Si le grand Turc disait au Roi : Permettez-moi d'entrer au Hâvre-de-Grâce, d'y faire venir une garnison, de mettre dehors le gouverneur et les soldats qui y sont de votre part, je vous promets que ce ne sera pas pour longtemps, dans quatre ou cinq mois je quitterai cette citadelle, et quand je n'en voudrais pas sortir, vous êtes assez puissant, vous avez des forces plus que suffisantes pour m'assiéger et m'en chasser. Je m'engarderai bien, lui dirait-on, il vaut mieux tenir que chasser : *Tardius ejicitur, quam non admittitur hostis*. L'esprit malin vous dit : Permettez-moi d'entrer dans votre cœur, qui est un vrai hâvre de grâce, de m'en rendre maître et possesseur par le péché, chassez de votre âme le Saint-Esprit, qui la gouverne, les sept dons qui y sont en garnison, les vertus infuses qui la défendent, ce ne sera que pour un peu de temps, quand vous serez venu à bout de vos desseins, quand vous aurez gagné votre procès, obtenu ce bénéfice, séduit cette fille, vous vous en repentirez. Si vous avez un seul grain de sagesse, vous vous moquerez de ces belles paroles, et vous tiendrez bon à la forteresse de votre cœur.

Les enfants de Jacob sortirent de leur pays natal, qui était affligé de famine, descendirent en Egypte, où il y

avait abondance de blé, leur intention n'était de quitter leur pays, et de demeurer en terre étrangère, que pour cinq ans ; et ils s'y trouvèrent tellement engagés, qu'ils y demeurèrent quatre cents ans, eux, leurs enfants, arrière-neveux ; et ils n'en fussent jamais sortis, mais ils eussent été condamnés à une servitude perpétuelle, si Dieu ne les en eût retirés avec main forte, et par les miracles prodigieux que vous savez. L'Egypte était le symbole de l'état du péché, elle s'appelle en hébreu : *Mihraim*, *angustiæ*, *tribulationes*, état d'engoisse, de servitude, d'idolâtrie spirituelle. Vous quittez la terre promise, l'état heureux et souhaitable de la grâce de Dieu, pour entrer au pays barbare en l'état maudit et malheureux du péché; votre dessein n'est que de jouir de quelque plaisir, de contenter impudiquement ce méchant homme qui vous nourrit en temps de disette, de vous venger d'un affront qu'on vous a fait et qui vous semble trop sensible; vous vous imaginez qu'après cela vous sortirez d'Egypte, vous vous affranchirez de la captivité de Pharaon par le sacrement de pénitence, et au contraire vous vous trouverez insensiblement engagé à sa tyrannie, tyrannie de quelque mauvaise habitude, affection gluante, restitution difficile à faire ; il vous sera impossible d'en sortir, si Dieu ne fait un miracle en vous, ce qu'il ne fait que rarement. Dans l'église de Saint Ursin à Bourges, on exorcise souvent les possédés, et ils sont quelquefois délivrés par les prières du Saint. Ces années passées un religieux exorcisant un de ses énergumènes, commanda au diable de faire voir au peuple qui était là présent, un petit échantillon de ce qui se fait en enfer ; tout l'air de la chapelle se vit aussitôt rempli de feu bleuâtre et sulfuré, avec des sifflements comme de serpent; les assistants furent si épouvantés, qu'ils pensaient être perdus, et criaient miséricorde; l'exorciste même en fut si surpris, qu'en cette subite frayeur, il pria le démon de faire cesser cette vision, ce qu'il fit, mais depuis ce temps-là il ne voulut jamais plus lui obéir, et il se moqua toujours de ses exorcismes, disant : Tu m'as été inférieur, tu n'as plus de pouvoir sur moi ; à plus

forte raison, si vous consentez au péché, vous vous rendrez son esclave; ayant été vaincu par sa tentation, vous serez son prisonnier de guerre; il aura droit de vous asservir malheureusement au lois détestables de son empire : *A quo quis superatus est, hujus et servus est.* (2. Petr. 2. 19.)

TERTIUM PUNCTUM. — *Ob tyrannidem, etc.*

E. — (*Hoc probatur, etc.*) Quand vous ne seriez pas captif du démon, vous vous rendez esclave du péché, puisque Jésus a dit cette parole qu'on ne pèse pas assez : *Amen, amen, dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.* (Joan. 8. 34.) C'est ce que S. Paul craignait pour les fidèles : *Non regnet peccatum in vestro mortali corpore.* (Rom. 6. 12.) C'est un étrange maître que le péché; c'est une effroyable tyrannie que sa domination : il traite tous ses sujets comme des forçats; la première chose qu'il leur fait, c'est de les mettre à la chaîne; il vous jette aux pieds une accroche qui vous retient et vous empêche d'échapper; je ne sais quelle démangeaison de retourner à cette femme, étant amorcé par la volonté; la crainte de déplaire à ce méchant homme qui vous menace de vous décrier, si vous ne continuez de contenter ses passions brutales; l'obligation de restituer l'honneur que vous avez blessé, ou le bien que vous avez dérobé. Et non-seulement le péché vous porte à de nouveaux péchés semblables au premier, mais à plusieurs autres crimes de diverses espèces : *De radice colubri egredietur regulus;* (Isa. 14. 29.) la couleuvre engendre le basilic, dit Isaïe; celui-ci est plus dangereux que celle-là; la couleuvre ne vous envenime qu'en vous piquant, le basilic vous tue même en vous regardant; c'est-à-dire qu'un moindre péché en produit un plus grand, et un seul en produit souvent grand nombre d'autres. Nous le pouvons prouver par induction des trois premiers vices capitaux : l'orgueil, l'avarice, la luxure. Saül au commencement était grand homme de bien, si humble, si simple, si innocent, que l'Ecriture en parle (1. Reg. 9. 21.) comme par exagération; elle dit qu'il

était comme un enfant, comme un enfant d'un an; il disait à Samuel : Et qui suis-je, pour être tant soit peu considéré ? ne suis-je pas de la plus petite tribu du peuple et de la plus basse lignée ? Il se cacha quand on voulut le faire roi; (1. Reg. 10. 22.) mais quand il fut élevé à la royauté et qu'il eut l'ambition en la tête, il devint dissimulé, envieux, cruel, impie; il fit semblant de ne pas entendre les plaintes de son peuple : *Dissimulabat se audire ;* il porta envie aux victoires que David avait remportées à sa sollicitation; il le poursuivit à mort en la ville, aux champs, dans le désert; il fit mourir cruellement quatre-vingt-cinq prêtres très innocents, et tous les habitants de la ville de Nobé, hommes, femmes, petits enfants; (1. Reg. 22. 18.) il consulta une sorcière, et il se fit tuer par un amalécite.

Judas avait été vertueux et digne de l'apostolat; car le Sauveur ne choisit jamais à une charge celui qui en est indigne, ou en le choisissant il l'en rend capable, lui donnant la dignité il lui ôte son indignité; et il choisit Judas pour son apôtre : *Elegi vos duodecim*; mais cet apôtre s'étant adonné à l'avarice, devint apostat, incrédule, larron, sacrilége, traître, homicide, désespéré. David au commencement ne pensa qu'a prendre son plaisir pour une fois avec Bersabée; mais tombant de précipice en précipice, il devint fourbe, perfide, homicide, inhumain.

QUARTUM PUNCTUM. — *Ob incertitudinem, etc.*

F. — (1° *Scriptura.*) Mais quand vous ne tomberiez pas dans de nouveaux péchés, si vous commettez celui dont vous êtes tenté, qui vous a dit que vous vous en releverez ? vous ne le ferez jamais sans une faveur particulière de Dieu; et où vous a-t-il promis cette faveur? quelle raison avez-vous de croire qu'il vous la fera ? quel sujet n'avez-vous pas de craindre qu'il vous la refuse étant en colère contre vous, et justement irrité par votre crime ? ne devez-vous pas appréhender qu'il n'accomplisse en vous ces menaces qu'il fait par ses Ecritures ? Si l'homme de bien fait banqueroute à la vertu, il mourra en son iniquité; les injustes seront punis, et Dieu perdra tous les pécheurs.

Si incluserit, nullus est qui aperiat. (Job. 12. 14.) Si Dieu nous tient enfermés, qui est-ce qui nous ouvrira pour échapper? Pour donner jour à cette parole de Job, et pour réveiller votre attention, il faut que je vous raconte une histoire tragique, mais véritable qui est arrivée de notre temps. Pendant ces guerres passées, un gentilhomme de Champagne laissa sa femme et ses enfants dans une maison de plaisance qu'il avait aux champs, et alla servir le roi dans l'armée des Pays-Bas. Etant parmi ses camarades, il parla un peu trop, comme font souvent les soldats; il décrivit sa maison, sa famille, ses jardins et autres héritages, et même il se vanta d'y avoir laissé grande quantité d'or et d'argent. Quelque temps après deux autres cavaliers se détachent de l'armée, demandent congé à leur capitaine sur je ne sais quel prétexte, vont dans la maison de ce gentilhomme, demandent à parler à sa femme, lui font les recommandations de son mari, lui en disent des merveilles, lui donnent des enseignes particulières de la familiarité qu'ils avaient avec lui. Elle, ravie d'apprendre des nouvelles de son mari et d'entendre parler à son avantage, les fait entrer, leur fait bonne chère, et après les conduit dans une chambre pour se reposer; sur le minuit ils se lèvent, ils tuent les valets qui eussent pu empêcher leurs mauvais desseins; ils vont trouver cette pauvre dame : Madame, madame, la bourse, autrement vous êtes morte? Hélas! Messieurs, laissez-moi l'honneur et la vie, et vous aurez tout ce qu'il vous plaira. Elle se lève promptement, s'habille à demi, prend les clefs, les mène en une chambre où était le trésor. Pendant qu'ils s'amusèrent à fouiller dans le coffre et à prendre les pistoles, elle ne fut point sotte, toute troublée qu'elle était; elle sort promptement de la chambre, pousse la porte qui se fermait avec un bon ressort et qui ne s'ouvrait que du dehors; voilà mes oiseaux en cage bien étonnés. Hé! Madame, ayez pitié de nous, faites-nous miséricorde, donnez-nous la vie. Miséricorde, vous l'avez bien méritée! Elle appelle des gens, on leur met la main sur le collet, on les lie bien étroitement, on les met entre les mains de la justice; ils furent

roués à Troyes en Champagne. Vous faites comme eux, et vous ne le croyez pas ; vous prenez la hardiesse de mettre à mort le Fils de Dieu par vos blasphèmes et vos sacriléges ; vous faites mourir de disette le pauvre orphelin et la veuve ; vous ravagez et butinez leur bien ; et cela faisant vous vous emprisonnez, vous vous mettez dans un état dont vous ne pourrez pas sortir de vous-même ; vous vous enfermez dans un cachot qui ne s'ouvre que par le dehors ; c'est Dieu seul qui en a la clef, lui seul peut vous ouvrir cette prison, lui seul vous peut retirer de ce labyrinthe ; il n'est pas obligé de vous faire cette faveur ; il ne la doit à personne, il ne l'a promise à personne, il la refuse à plusieurs.

G. — (2° *Patribus.*) Ecoutez S. Grégoire : Tout homme qui fait le mal se fait une prison de sa propre conscience, et il est juge de son propre crime, sans que personne l'accuse ; et quand il est délaissé dans les ténèbres de son péché par un jugement de Dieu, il est comme emprisonné en lui-même, ne trouvant point de moyen d'en sortir, parce qu'il ne le mérite pas ; car souvent quelques-uns désirent sortir du mauvais état où ils sont, mais étant accablés du poids de leurs actions déréglées, et enfermés dans la geôle de leur mauvaise habitude, ils n'en peuvent pas sortir : « Omnis « homo per id quod male agit quid sibi aliud, quam con- « cientiæ suæ carcerem facit, ut hunc animi reatus premat, « etiamsi nemo exterius accuset, qui cum judicante Deo, « in malitiæ suæ cæcitate relinquitur, quasi intra semetip- « sum clauditur, ne evadendi locum inveniat, quem inve- « nire minime meretur ; nam sæpe nonnulli a pravis actibus « exire cupiunt, sed quia eorumdem actuum pondere pre- « muntur, in malæ consuetudinis carcere inclusi, a semet- « ipsis exire non possunt. » (Greg. lib. 11. Moral. cap. 5.)

H. — (3° *Ratione.*) C'est pour cette raison, dit S. Cyprien, que les saints martyrs ont mieux aimé souffrir toute sorte de tourments, que de consentir à un seul péché mortel ; ils savaient bien qu'ils eussent pu s'en confesser et en recevoir l'absolution ; mais ils savaient aussi que la confession et la communion sont inutiles sans une vraie repentance,

et que cette repentance dépend du bon plaisir de Dieu, qui la peut accorder libéralement, ou justement refuser à ceux qui la lui demandent : *Non omne quod petitur in præjudicio petentis, sed in dantis arbitrio positum est.*

CONCLUSIO.

I. — (*Argumenta conglobata.*) Suivez donc le conseil très salutaire et très important que Tobie vous a donné au commencement : *Cave ne aliquando peccato consentias :* Gardez-vous de consentir au péché, pas même une seule fois. Voudriez-vous désobliger une seule fois un prince duquel votre bonne fortune dépendrait entièrement ? et vous offenserez ce grand Dieu, duquel dépend votre bonheur, votre avancement, votre béatitude, pour le temps et pour l'éternité ! Regarderiez-vous de bon œil votre femme qui aurait faussé la foi et souillé votre lit conjugal une seule fois en sa vie ? pourrait-elle jamais s'appeler femme d'honneur et de promesse ? vous est-elle plus obligée que vous ne l'êtes à votre Dieu ? ne devez-vous pas plus de fidélité à l'époux de votre âme et aux promesses que vous lui avez faites au baptême, qu'une femme n'en doit à son mari et aux promesses qu'elle lui a faites à son mariage ? Cette seule fois vous rendra criminel de lèse-majesté divine, coupable de la mort d'un Dieu ; si le Sauveur n'était pas mort, il faudrait qu'il mourût et répandît son précieux sang pour expier ce péché, et il serait très content de mourir derechef, si c'était nécessaire pour vous empêcher de le commettre. Par ce seul péché mortel, vous rendriez plus de déshonneur, de déplaisir et de desservice au bon Dieu, que vous ne lui sauriez rendre d'honneur, de plaisir et de service par toutes les bonnes œuvres de votre vie ; toutes les bonnes œuvres que vous pouvez faire, ne lui rendent qu'un bonneur fini ; le déshonneur que le péché lui fait est un déshonneur infini.

Cette seule fois sera cause que ce méchant homme aura l'avantage sur vous, il se moquera de vous, il en fera des railleries avec ses camarades, vous rougirez toutes les fois que vous le rencontrerez, vous aurez du déplaisir de votre

lâcheté; il vous menacera de la publier, si vous ne continuez à le contenter. Cette seule fois vous fera faire naufrage de tous vos mérites, et l'on ne vous saurait bien dire quand, ni comment vous les recouvrerez; les docteurs en parlent diversement. Cette seule fois vous mettra en la disgrâce de Dieu, vous rendra son ennemi mortel; et c'est le plus grand mal qui puisse arriver à une créature, que d'être en inimitié avec son Dieu, même un seul moment de sa vie; ce péché vous remplira de regret, de scrupule, de mauvaises pensées, d'imaginations déréglées le reste de vos jours; vous mettra en danger de retomber plusieurs fois et d'aller de précipice en précipice. Il est de l'innocence comme des fruits; tant qu'ils sont entiers on les conserve aisément avec un peu de soin; mais dès qu'ils sont une fois entamés, ils se pourrissent à vue d'œil, et de plus en plus chaque jour.

Ce péché vous engagera à de très grands supplices qu'il faudra souffrir en enfer ou en purgatoire, détournera mille bénédictions que Dieu aurait versées sur vous, sur votre famille, sur votre postérité, y attirera sa malédiction, comme nous voyons qu'un seul péché du premier homme a engagé toute sa lignée à mille disgrâces et misères que nous ressentons tous les jours: *Unius delicto multi mortui sunt.* (Rom. 5. 15.) Après ce seul péché mortel, vous pouvez mourir soudainement, et en ce cas, vous serez damné aussi longtemps, aussi éternellement, que si vous aviez commis tous les péchés du monde; cette seule fois sera cause que le diable se vantera à jamais de vous avoir surmonté; il dira en vous bravant: *Prævalui adversus eum*: J'ai eu l'avantage sur lui; il vous retiendra dans ses piéges plus longtemps que vous ne pensez; et quand même vous en échapperiez, il se glorifiera de vous avoir gourmandé, d'avoir logé dans votre cœur, de vous avoir eu pour esclave. Après cette seule fois, vous ne pourrez jamais savoir en votre vie, si vous en avez eu une vraie, surnaturelle, légitime repentance, telle que Dieu la demande de vous, vous ne pourrez savoir si Dieu justement irrité contre vous ne vous refusera point la faveur d'en recevoir l'absolution.

Cave donc, *ne aliquando peccato consentias :* Gardez-vous bien de jamais consentir au péché ; à cet effet, *in mente habeto Deum*, souvenez-vous de Dieu, comme S. Eléazar, au livre des Machabées : *Dicens se velle præmitti in infernum*, qui disait : J'aimerais mieux être envoyé en enfer, que d'offenser mon Dieu, faisant semblant de manger des viandes défendues par la loi.

Souvenez-vous de Dieu, comme les saints martyrs Machabées, (2. Mach. 7. 6.) qui disaient : Si nous sommes fermes en notre devoir, et si nous ne consentons pas à la tentation pour l'amour de notre Dieu, il en recevra beaucoup de gloire, ce lui sera un grand honneur et un sujet de consolation d'avoir des serviteurs si fidèles : *In servis suis consolabitur Deus.*

In mente habeto Deum, souvenez-vous de Dieu, comme S. Polycarpe, ce vénérable vieillard de quatre-vingt-six ans, qui étant condamné à être brûlé tout vif, s'il ne disait pas des paroles impies contre notre Sauveur, répondit : Il ne m'a jamais désobligé ; pas même une seule fois; il m'a obligé et comblé de biens toute ma vie, comment pourrais-être si ingrat que de l'offenser, quand ce ne serait qu'une seule fois ?

Souvenez-vous de Dieu, comme David qui disait : *Providebant Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi.* (Psal. 15. 8.) Dieu est toujours auprès de vous, il a les yeux collés sur vous, il vous regarde attentivement, il considère si vous serez fidèle et courageux, si vous tiendrez bon en votre devoir; il veut être votre parrain en ce combat, le spectateur de votre constance, le rémunérateur de votre victoire, la couronne et la gloire de votre triomphe en la béatitude céleste. *Amen.*

SERMON CCLXXIII.

DES CAUSES ET DES REMÈDES DU PÉCHÉ.

Cave ne aliquando peccato consentias.
Gardez-vous bien de jamais consentir au péché. (Tob. 4. 6.)

Puisque c'est un si grand mal de tomber dans le péché mortel, et encore plus d'y retomber quand on en a été affranchi, il importe beaucoup à notre salut de savoir par quelle voie nous pouvons l'éviter ; une des plus efficaces, à mon avis, est de considérer, premièrement, quelles sont les causes les plus ordinaires des péchés qui se commettent ; en second lieu, par quels remèdes il faut les prévenir et nous en garantir. C'est ce qui fera le sujet et les deux points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Ut aliquis morbus sanetur, debet cognosci per suas causas.*

Primum punctum. *Causæ peccati sunt tres : Prima, natura, cujus consideramus genus, speciem, individua.* — B. *Secunda, mala consuetudo :* — C. 1° *Scriptura.* — D. 2° *Patribus.* — E. 3° *Comparatione.* — F. 4° *Historia.* — G. 5° *Ratione.* — H. 6° *Tertia, occasio, quod probatur exemplo Alipii.*

Secundum punctum. *Remedia, tollere causas : Primam, oratione.* — I. *Secundam, labore.* — L. *Tertiam, fuga.*

Conclusio. M. *Exhortatio ad supra dicta.*

EXORDIUM.

A. (*Ut aliquis, etc.*) *Quod ignorat medicina non sanat*, dit le concile de Trente ; et le proverbe ancien disait : Maladie bien connue est à moitié guérie. Le prince

des médecins, Hippocrate, parlant de son art, au commencement de ses Aphorismes, ne dit pas que le remède des infirmités humaines est difficile, mais bien le jugement et la connaissance : *Vita brevis*, *ars longa*, *judicium difficile*. La providence de Dieu a pourvu très suffisamment la terre de simples, de drogues, de minéraux, et autres créatures, comme remède de nos maladies ; mais l'importance est de bien savoir les appliquer, et l'on ne les peut bien appliquer si l'on ne connaît la cause du mal. L'expérience journalière nous montre qu'un même remède appliqué à diverses personnes, pour une même maladie, ou à une personne, en divers temps, n'a pas toujours le même effet, mais en produit de tout contraires, parce que deux maladies toutes semblables ne procèdent pas toujours d'une même cause; il en faut dire tout autant des maladies de l'âme qui sont les vices, pour les prévenir avant qu'elles arrivent, et les guérir quand elles sont arrivées. Il importe beaucoup d'en connaître les causes, pour les éteindre et les anéantir, car la source étant une fois tarie, les ruisseaux sont aisément desséchés.

PRIMUM PUNCTUM — *Causæ peccati*, *etc.*

B. — (*Prima*, *natura*, *etc.*) Je trouve donc qu'il y a trois principales et plus ordinaires causes des péchés qui se commettent au monde : la nature, l'habitude, l'occasion. La première, c'est la nature. Si nous en considérons le genre, l'espèce, l'individu, nous dirons de notre âme, aussi bien que de notre corps, ce qu'Hippocrate en a dit : *Totus homo morbus est*. Le propre de la créature est d'être fautive, frêle, fragile : un enfant se ressent toujours de son extraction, un ruisseau de sa source, une branche de sa racine; la créature étant tirée du néant, elle y tend continuellement, et tombe aisément dans le péché qui est un vrai néant. Nous l'avons vu dans la première créature, qui est Lucifer : il était doué d'un entendement tout d'éclairs, brillant et lumineux tout ce qui ce peut, d'une volonté droite et bien assise ; il avait reçu de Dieu tant de lumière, tant

de sagesse, tant de talents, tant de trésors de grâce, il n'avait point de chair, point de concupiscence, point de tentation au dehors; et le Prophète dit qu'il est tombé, et il admire comme cela s'est fait : *Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer? Qui cecidit stabili non erat ille pede.*

L'homme s'étant rendu complice de son crime a corrompu toute son espèce; il l'a tellement gâtée et viciée, qu'il n'y a point de puissance en l'âme, point de faculté en l'esprit qui ne soit atteinte de quelque défaut; l'entendement est offusqué, la mémoire pervertie, la volonté déréglée, l'imagination volage et inconstante; dans la colère, ce n'est que feu et précipitation; dans l'appétit concupiscible, la sensualité, qui est *fomes peccati*, est un tison, une amorce, une disposition à toute sorte de péché, qui est en tous les hommes, et qui les met en danger de tomber en tout temps, en tout lieu et en toute occurrence : *Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua;* (Genes. 8.21.) et de plus, chacun de nous a une pente et une inclination naturelle à quelque vice particulier; les tempéramments bilieux à la colère, les sanguins à l'impureté, les autres à d'autres vices, selon l'humeur qui prédomine en eux : *Motus animarum sequuntur temperamentum corporis.*

C. — (*Secunda, mala consuetudo : 1° Scriptura.*) Cette première nature est beaucoup aidée de la seconde qui est la mauvaise coutume; le Saint-Esprit en exprime bien la tyrannie, quand il dit : *Funibus peccatorum suorum constringitur peccator :* (Prov. 5. 22.) Le pécheur est garrotté par la chaîne de sa mauvaise habitude.

D.— (2.° *Patribus.*) Voulez-vous voir quels sont les divers chaînons de cette chaîne, les cordeaux qui composent cette corde? écoutez S. Augustin : (lib. 8. Confess. cap. 5.) « Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed « mea ferrea voluntate. Quippe ex voluntate perversa, « facta est libido. Et dum servitur libidini, facta est consue- « tudo. Et dum consuetudini non resistitur facta est ne- « cessitas, quibus quasi annulis sibimet inexis, tenebat me

« obstrictum dura servitus : » Je soupirais étant encore attaché, non par des fers étrangers, mais par ma propre volonté qui était plus dure que le fer; le démon la tenait en sa puissance, il en avait fait une chaîne, et il m'en avait lié; car en se déréglant dans la volonté, on s'engage dans la passion; en s'abandonnant à la passion, on s'engage dans l'habitude, et en ne résistant pas à l'habitude, on s'engage à la nécessité de demeurer dans le vice; ainsi cette suite de corruption et de désordre, comme autant d'anneaux enlacés les uns dans les autres, formait cette chaîne avec laquelle mon ennemi me tenait captif dans une cruelle servitude. *Facta est necessitas*, voilà une étrange parole, mais bien véritable : quelle inclination plus nécessaire, plus puissante, plus violente que celle de la nature? et vous savez ce que disent les philosophes : *Consuetudo est altera natura :* L'habitude est une seconde nature, aussi forte, impétueuse, invincible, pour le moins que la première.

E. — (3° *Comparatione.*) Ce n'est pas seulement la philosophie qui avance cette vérité, c'est le Saint-Esprit même qui compare l'assiduité au péché à des qualités naturelles et naturellement inaltérables : *Si potest Æthiops mutare pellem suam, aut pardus varietates suas, et vos poteritis benefacere, cum didiceritis malum.* (Jerem. 13. 23.)

Vous useriez bien toute l'eau de la mer, et tout le savon de France à laver un nègre d'Ethiopie, avant que de lui effacer le moindre trait de sa noirceur; et quand un homme est habitué au péché, si Dieu ne fait un miracle, toutes les menaces de son père, les remontrances de sa mère, les exhortations de ses amis, et toute l'éloquence du prédicateur ne servent pas d'une goutte d'eau pour lui ôter cette tache; c'est laver un Ethiopien que de lui parler. Mais d'où vient que le Saint-Esprit se sert de deux comparaisons pour expliquer une même chose? d'où vient qu'après avoir dit qu'il est aussi malaisé de vous corriger que de blanchir un Ethiopien, il ajoute : Que de changer les tavelures d'un

léopard ? C'est qu'il peut arriver qu'on ôte les mouchetures du léopard en lui rasant le poil, mais ce ne sera que pour peu de temps ; au bout de sept ou huit jours, le poil commence à recroître et les tavelures reviennent; ainsi il arrive quelquefois que vos péchés semblent entièrement rasés par le fer de la pénitence; vous vous en abstenez quelque temps après votre confession ; mais les racines de vos tavelures demeurent toujours en votre cœur, les mauvaises habitudes n'étant point arrachées, elles produisent bientôt de nouvelles actions aussi vicieuses et aussi odieuses que les précédentes : *Naturam expellas furca, tamen usque recurret ; consuetudo altera natura.* Nous pouvons dire, et l'expérience ne le montre que trop, que la tyrannie d'une mauvaise nature et la tentation du diable ne sont point aussi malignes, ni aussi dangereuses qu'une habitude vicieuse. Une inclination naturelle qui n'est pas encore jointe à l'habitude ne va jamais au-delà de ce qui est nécessaire ; la mauvaise habitude nous porte à vouloir plus qu'il n'est besoin, plus que la nature ne désire. Le loup est d'un naturel goulu, mais il ne mange jamais au-delà du besoin ; l'homme qui est accoutumé à la gourmandise, boit et mange sans faim et sans soif ; celui qui est naturellement enclin au larcin, ne dérobe que ce qui lui est utile et nécessaire ; celui qui en a la coutume, dérobe ce qui ne lui sert de rien, témoin cet infortuné, dont S. Dorothée fait mention. (Doctrina, 11.)

F.—(4° *Historia.*) *Accipite rem lacrymabilem*, dit ce Saint. L'abbé du monastère où j'étais, avait commandé aux religieux de découvrir naïvement leurs tentations, pour tâcher d'y remédier. Un jeune religieux s'adresse à moi, s'accuse, et demande pénitence de ce qu'il mangeait à la dérobée, hors des repas ; je lui en demandai la cause : C'est, dit-il, que je meurs de faim, et ce qu'on donne au réfectoire ne me suffit pas. Je commande au dépensier de donner à ce bon frère tout ce qu'il lui demanderait, à quelle heure que ce fût, pour lui ôter le sujet de dérober. Il s'en abstient pour quelque temps, et puis il vient pour une

seconde fois s'accuser d'y être retombé. Je lui dis : Le dépensier vous refuse-t-il quelque chose? Non, mon père, mais je suis honteux de lui demander ce qui m'est nécessaire. Et de moi, en serez-vous aussi honteux ? n'aurez-vous pas bien la confiance de me demander tous vos besoins, comme vous prenez la confiance de me dire vos infirmités ? Très volontiers. Il le fait pendant quelques jours; mais enfin il vient encore dire sa coulpe en pleurant, et s'accusant d'avoir dérobé. Mon frère, pourquoi le faites-vous, vu que vous n'êtes pas honteux de moi, et que je ne vous refuse rien ? Il faut que je confesse la vérité : ce n'est ni la nécessité, ni la faim qui m'y oblige, ce n'est qu'une mauvaise habitude que j'ai contractée de longue main, car je ne mange pas la moitié de ce que je dérobe ; et en effet, on trouva qu'il cachait dans sa paillasse, des fèves, des dattes, des figues, des oignons, et tout ce qu'il pouvait attraper ; et quand ils étaient à moité pourris, il les portait à l'âne du monastère, tant l'oppression d'une mauvaise habitude est inévitable et cruelle.

G. — (5° *Ratione.*) Il y a des objets de péché qui font horreur à la nature, quelque corrompue et dépravée qu'elle soit, et la mauvaise habitude en fait ses délices et ses contentements. Vous verrez une femme laide, vieille, puante, cautérisée ; un jeune homme naturellement enclin à l'impureté en aurait horreur, ce lui serait un remède d'amour ; un vieux fou qui est accoutumé à elle est charmé et passionné.

La nature a du sentiment de ce qui est contre la raison, l'habitude engendre la stupidité, elle fait un cal qui nous rend insensibles et nous ôte le désir de recourir aux remèdes. *Vulneri vetusto et neglecto callus obducitur, et eo fit insanabilior, quo insensibilior*, dit S. Bernard. (lib. de Consideratione.) Quelque effrénés et débordés que soient les jeunes gens, ils sont touchés de confusion et de remords quand ils ont commis quelques actions honteuses. Vous voyez de vieux adultères tellement identifiés avec l'impudence, qu'ils s'acharnent à des voiries effrontément, à tête levée, sans crainte, ni reproche de la conscience.

Satan ne nous tente pas incessamment : il s'absente quelquefois de nous pour tenter d'autres personnes. *Aut fugi, aut fugari potest;* on peut le chasser avec de l'eau bénite ou le signe de la croix; on peut l'éviter en se retirant à l'église auprès du très saint Sacrement ; mais les hostilités d'une mauvaise habitude sont continuelles et importunes ; elle nous suit et nous poursuit en tout temps, en tout lieu et en toute occupation ; nous la portons toujours avec nous, aux champs, à la ville, à la maison, à l'église, à la campagne et dans la solitude.

H.—(*Tertia, occasio, etc.*) Mais la nature corrompue et la mauvaise habitude ne se produisent pas ordinairement, et n'exercent point d'actions vicieuses, si elles ne sont éveillées et excitées par l'occasion, et même souvent l'occasion nous fait commettre des péchés auxquels nous n'avons point d'habitude, ni d'inclination naturelle : *Occasione accepta peccatum operatum est.* (Rom. 7. 8.)

S. Augustin en apporte une expérience bien mémorable, arrivée de son temps. (S. Aug. lib. 6. Confes. cap. 8.) Les sepectacles étaient alors encore en usage parmi les païens ; c'étaient non des comédies, ni des tragédies, mais des catastrophes sanglantes auxquelles les gladiateurs se combattaient et s'égorgeaient à qui mieux mieux à la vue du peuple qui était à l'amphithéâtre. Alipius, grand ami de S. Augustin, les avait en horreur, jugeant que c'était un passe-temps indigne non-seulement d'un chrétien, mais d'un homme, de voir des hommes se tuer les uns les autres. Un jour que ses camarades, qui y allaient, le pressèrent de leur tenir compagnie, lui, ne pouvant résister à leur importunité : Vous pouvez bien, leur dit-il, y traîner mon corps, mais vous ne pourrez contraindre mon esprit ni mes yeux de se repaître d'un objet si humain : *Absens adero, et sic et vos in illa superabo.* Il y va ; étant assis, il ferme les yeux avec résolution de se priver tout-à-fait de cette barbare volupté ; et plût à Dieu qu'il eût encore bouché ses oreilles ! mais quand on est dans l'occasion on ne peut si bien fermer toutes les portes qu'il n'en demeure

quelqu'une ouverte. Un des gladiateurs étant blessé et renversé à terre, les assistants jetèrent un grand cri, tue, tue. Alipius, curieux de savoir ce que c'était, ouvre les yeux, avec résolution de les refermer sur-le-champ et de mépriser quoi que ce fût; mais il avait plus de courage que de force, parce qu'il se fiait en lui, non en Dieu, dit S. Augustin; il fut plus grièvement blessé en l'âme que le pauvre gladiateur ne le fut au corps, car voyant le sang qui coulait de la blessure, au lieu d'en détourner sa vue, il l'y arrêta, il se reput de ce spectacle, il s'enivra de ce plaisir inhumain, et il en fut tellement avide, que depuis il y retournait plus volontiers que ses compagnons, et même il y conduisait tous ceux qu'il pouvait. N'est-il pas vrai que le même cas vous est arrivé? Au commencement vous alliez à regret et avec scrupule aux jeux, aux danses, aux compagnies, un peu après vous y êtes allé plus volontiers, et sans grand remords; enfin, vous y allez maintenant avec grande avidité, et même vous y entraînez les autres; et Dieu sait les pensées, les mouvements, les passions, les inclinations que vous avez, quand vous y êtes! *Occasio præceps*, dit Hippocrate; il faut ajouter qu'elle précipite, et bien déplorablement. L'occasion fait le larron.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Remedia*, *etc.*

I. — (*Primum*, *oratione.*) Un docte et dévot contemplatif qui méditait l'Ecriture sainte pour se garantir du péché, à l'exemple de David : *In corde meo abscondi eloquia tua*, *ut non peccem tibi*, prenait ces résolutions, et les pratiquait, *oro*, *laboro*, *fugio*, *ne peccem tibi*; voilà les meilleurs remèdes, les plus salutaires antidotes dont nous puissions nous servir contre les trois causes du péché : contre la nature corrompue, il faut prier, *oro*; contre la mauvaise coutume, il faut travailler, *laboro*; contre l'occasion, il faut l'éviter, *fugio*.

Jésus au jardin des Olives voyant ses disciples en danger de tomber et de s'abandonner lâchement par fragilité humaine, dit : *Spiritus quidem promptus est*, *caro*

tem infirma, orate; la chair est faible, la nature est fragile, vous avez besoin de renfort, demandez-le.

« Attendite similitudinem : Equus non se domat, elephas « non se domat, leo non se domat, sic et homo non se « domat; ut dometur equus, bos, leo, elephas, quæritur « homo, ergo quæratur Deus ut dometur homo; domuisti « equum quem non fecisti, et non domat te qui fecit te ? « unde bestias tam immanes domare potuisti, nunquid eis « æquaris viribus corporis ? unde intelligis fortiorem, non « corporis virtute, sed mentis ratione ? imago Dei domat « feram, et nos domat Deus imaginem suam ? in illo spes « est, et non subdamur, et misericordiam precemur, » dit S. Augustin : (serm. 4. de verbis Apost.) Ecoutez une comparaison : Un cheval, un éléphant, un lion ne se domptent pas, ainsi l'homme ne peut se dompter lui-même; pour dompter ces animaux, il faut un homme, qui est d'une nature supérieure à eux, et pour dompter l'homme il faut recourir à Dieu qui est au-dessus de lui ; vous domptez un cheval que vous n'avez pas fait, à plus forte raison Dieu qui vous à créé peut vous dompter; comment domptez, vous les animaux ? ce n'est pas par la force du corps, mais par l'esprit et la raison ; l'image de Dieu dompte les bêtes sauvages, et Dieu ne pourra dompter son image ! il faut espérer en lui, vous soumettre au pouvoir de sa grâce, et lui demander miséricorde.

Quand une image est gâtée, une robe déchirée, une table rompue, on ne les porte pas à un avocat, à un procureur, à un président pour les refaire, mais à un peintre, à un tailleur, à un menuisier, et si ces ouvrages avaient de l'esprit, ils n'iraient pas au palais, à la cour, au collége, mais à la boutique de l'artisan, et diraient : C'est ici que l'on m'a fait, ici on me doit refaire. C'est le bon Dieu qui a fait la nature humaine, et il l'avait très bien faite, mais elle est toute gâtée, corrompue, souillée, pervertie par le péché ; c'est à Dieu qu'elle doit recourir ; c'est lui qu'elle doit réclamer pour être refaite et reformée : *Manus tuæ fecerunt me ; da mihi intellectu*

L. — (*Secundam*, *labore.*) Nous devons ainsi prier Dieu ; mais il faut aussi travailler de notre côté, principalement si la mauvaise habitude est jointe à une mauvaise nature ; nous devons faire comme David : *Infixus sum in limo profundi, et non est substantia; laboravi clamans.* (Psal. 68. 3.) Vous êtes enfoncé bien avant dans le bourbier de vos ordures ; vous êtes en la fondrière d'une habitude bien méchante et bien vicieuse de jurer, de blasphémer, de maudire, de dérober ou de vous enivrer ; et il n'y a point de fond, il n'y a point de fin ; vous recommencez toujours ; criez à Dieu, priez-le avec une grande affection qu'il vous tende la main, qu'il vous aide à vous relever ; mais aidez-vous aussi de votre côté.

Non res levis consuetudo : domabis, si vigilabis ; vigilabis, si timebis ; timebis, si te christianum esse cogitaveris : Ce n'est pas un jeu d'enfant, ni un petit mal que d'être dans l'habitude d'un péché : vous la dompterez, si vous veillez sur vous; vous veillerez sur vous, si vous craignez ; vous craindrez, si vous vous souvenez que vous êtes chrétien, dit S. Augustin. (serm. 28. de verbis Apost.) Et derechef : « Veternosissima consuetudo timore fræna-« tur, frænata restringitur, restricta languescit, langues-« cens emoritur, et malæ consuetudini bona succedit : » La mauvise coutume est bridée par la crainte; étant bridée, elle ne peut plus se produire, ni agir ; n'agissant plus, elle se ralentit ; se ralentissant, elle meurt et s'éteint petit à petit, et une bonne coutume lui succède.

Timore frænatur; craignez les jugements de Dieu, craignez qu'il ne vous abandonne, si vous commettez si souvent le péché qu'il abhorre tant; craignez que le premier péché que vous voulez commettre ne mette le comble à la mesure et ne consomme votre réputation ; craignez que, réitérant si souvent les mêmes actions, vous n'enfonciez si avant, et n'enraciniez tant la mauvaise habitude, qu'on ne puisse l'arracher, craignez de faire une plaie, un ulcère incurable, un cœur endurci et pharaonique ; craignez les peines de l'enfer, méditez-les souvent ; voyez que la mau-

vaise habitude en est le grand chemin; approchez quelquefois votre doigt du feu, jusqu'à ce que vous n'en puissiez plus, est voyant que c'est une chose insupportable d'être brûlé, considérez qu'il n'y a rien que vous ne voulussiez faire pour vous racheter du danger d'être brûlé un jour ou une heure; et pour vous exempter d'être brûlé une éternité, vous ne voulez pas vous priver d'un petit plaisir, vous ne voulez pas travailler à déraciner une mauvaise coutume? vous ne craignez donc pas l'enfer? vous n'êtes donc pas chrétien? *Timebis, si te chritianum esse cogitaveris.* Si vous aviez tant soit peu de foi, vous feriez la réflexion que fit un gentilhomme. Un cavalier de notre temps, frère d'un évêque que je pourrais nommer, étant sujet à jurer, alla un jour de la grande semaine, à St-Eustache de Paris, pour se confesser; y ayant trouvé les confesseurs assiégés de monde, et voyant un bon vieux prêtre dans un coin qui n'avait auprès de lui que deux ou trois personnes, il s'adresse à lui, pensant qu'il en aurait bon marché. Après avoir dit le *Confiteor :* Mon Père, je m'accuse d'avoir juré le saint nom de Dieu. Est-ce bien souvent? C'est plus souvent que tous les jours, car j'ai juré plusieurs fois par jour. Mon ami, vous êtes damné. Mais, mon père, je m'en confesse. Oh! vous vous en confessez; voilà de belles confessions! quand il n'y a point d'amendement, c'est toujours à recommencer; mon ami, vous êtes damné. Mais, mon Père, à tout péché miséricorde. Oh! miséricorde, miséricorde! il y a longtemps que Dieu vous la fait, et vous en abusez toujours; mon ami, vous êtes damné; vous ne vous en amenderez jamais, Je le ferai, certes, mon Père, moyennant la grâce de Dieu: si les autres confesseurs m'en eussent tancé comme vous, je m'en serais corrigé. Après avoir bien marchandé, il lui dit : Ferez-vous la pénitence que je vous donnerai? Oui, mon Père, je vous le promets, si elle ne met impossible. Il lui donne des prières, des jeûnes, des aumônes; et puis il ajoute : A quoi avez-vous affection en ce monde? y a-t-il quelque chose à quoi vous ayez attachement? A ma perruque. Eh bien! toutes les fois que vous

jurerez, vous arracherez un cheveu de votre perruque, et vous n'en prendrez point d'autre. Oh ! s'il ne tient qu'à cela, je le ferai très volontiers. Il obéit, il arrache un cheveu toutes les fois qu'il jure ; au commencement il lui semblait que ce n'était rien; mais avec le temps il s'aperçut que sa perruque se pelait petit à petit; et craignant la honte de porter une perruque pelée, il s'abstint de jurer ; puis il fit cette réflexion : Ne suis-je pas bien misérable ! la crainte de porter une perruque pelée a eu plus de pouvoir sur mon esprit et sur ma mauvaise coutume, que la crainte d'offenser Dieu ; cette pensée le convertit, et corrigea en lui, non-seulement la coutume de jurer, mais toutes les autres mauvaises habitudes ; il est mort dans une sainte communauté de prêtres. S. Augustin en avait fait de même : « Timendo Deum abstulimus jurationem de ore nostro ; « nunquid non consueveram quotidie jurare? At ubi legi et « timui, luctatus sum contra consuetudinem meam ; in « ipsa luctatione invocavi Dominum adjutorem, præstitit « mihi Dominus adjutorium, nihil mihi facilius est, quam « non jurare : » (S. Aug. serm. 10. de Sanctis.) J'avais coutume, dit-il, de jurer tous les jours; mais ayant pris la crainte de Dieu par la lecture de l'Evangile, j'ai lutté contre cette mauvaise habitude, et en cette lutte j'ai invoqué le bon Dieu qui m'a donné son secours, et il ne m'est rien de si aisé à présent que de ne point jurer.

M. — (*Tertiam*, *fuga.*) Mais après tout, le grand secret pour éviter le péché, c'est d'en fuir les occasions. Le Saint-Esprit dit : (Prov. 18. 1.) Que celui qui veut rompre avec son ami en cherche les occasions; nous devons dire par un argument contraire. Que celui qui ne veut pas rompre avec Jésus, qui veut se maintenir dans ses bonnes grâces et dans son amitié, évite les occasions de le désobliger. L'occasion est si dangereuse pour notre salut, que Jésus nous dit : « Si oculus tuus scandalizat te, erue eum; « si manus tua, vel pes tuus, scandalizat te, abscinde eum « et projice abs te : (Matth. 5. 29. 18. 8.) Si votre œil vous scandalise, arrachez-le ; si votre main, votre pied

vous scandalisent, coupez-les; c'est-à-dire que si un emploi, un bénéfice, une charge, une personne nous est une occasion de péché, quand elle nous serait aussi chère et aussi précieuse que notre œil, aussi utile que notre main, aussi nécessaire que notre pied, il faut nous en priver.

Si vous ne le faites pas, Jérémie vous fera ce reproche : *Milvus cognovit tempus suum, turtur et hirundo, et ciconia : populus autem meus non cognovit; quomodo dicitis : Sapientes nos sumus ?* (Jerem. 8. 7.) Le diable se moquera de vous, il vous reprochera que vous avez été plus grue que les grues, plus bête que les bêtes : les grues, les hirondelles et autres semblables oiseaux nouveaux-nés, par un instinct de la nature, par la seule conduite de leur père et mère, quittent leurs nids, le lieu de leur naissance, où ils avaient leur provision et leurs petits accommodements, se lassent à passer de grandes mers, vont dans un pays étranger et inconnu pour éviter les incommodités de l'hiver qu'ils n'ont jamais expérimenté ; et vous, qui êtes doués de jugement par la conduite de la raison et de la grâce, par les remontrances de vos pères spirituels, par les avertissements de l'Eglise votre mère, vous ne voulez pas quitter cette maison suspecte, cette mauvaise compagnie, ce métier dangereux de sergent, de cabaretier, ce procès opiniâtre, par la crainte de la damnation et des flammes éternelles !

Croyez-moi, faite comme Joseph, (Genes. 39. 12.) quand la femme de Putiphar le sollicita de souiller la couche conjugale de son maître. Ce saint jeune homme sauva sa chasteté par la fuite de l'occasion, laissant son vêtement entre les mains de cette femme, de peur d'y laisser son consentement, ou le moindre danger de consentir : *Ne per manus adulteræ libidinis incentiva transissent*, dit S. Ambroise. Que pouvait-il attendre d'une femme effrénée, païenne, et sa maîtresse, qui avait le pouvoir de vie et de mort sur lui par les loix du pays, après avoir reçu un tel refus, un affront si sensible ; qui pouvait craindre qu'il ne la découvrît, ou du moins qu'il ne se moquât d'elle ? Le moins qu'il pouvait attendre était de perdre sa fortune, la

surintendance qu'il avait dans la maison de son maître. Il ferme les yeux à toutes ces considérations ; il aime mieux courir risque de perdre sa fortune et ses commodités, son honneur, sa vie, que de se tenir en occasion du péché. Ainsi Dieu lui donna le centuple; ce fut le commencement de sa grandeur; il fut vice-roi d'Egypte, surintendant, non de la maison de Putiphar qui n'était qu'un vassal, mais de Pharaon qui était un grand roi. Faites de même quand ce méchant homme vous importune de retourner au péché ; ne vous amusez pas à le prêcher, ce n'est pas votre métier; et quand ce serait votre métier, vos paroles n'auraient point d'ascendant sur son esprit, puisque vous êtes complice de même faute; ne vous arrêtez pas à vouloir lui persuader de quitter ses débauches et d'aller à confesse ; vous voulez faire cela, comme vous pensez, par zèle de son salut ; et peut-être en effet ce n'est que pure jalousie et crainte qu'il ne se donne à une autre; au lieu de se convertir, il vous pervertira; laissez-le à la providence de Dieu, qui peut-être le bénira, si vous fuyez l'occasion comme Joseph. Oui, mais d'où vient que ce saint patriarche laissa son habit entre les mains de sa maîtresse? il était dans la force et à la fleur de son âge, elle, princesse, faible et délicate; il pouvait le lui arracher par force, et s'échapper aussi promptement qu'il le fit; il devait prévoir que cette rusée se servirait de son habit pour preuve de son attentat prétendu ; c'est qu'il voulait éviter, non-seulement l'occasion, mais l'ombre même, et la mémoire de l'occasion ; il savait que quand nous nous souvenons de quelque belle occasion que nous avons eue autrefois de nous vautrer dans quelque volupté, cette pensée chatouille notre imagination et réveille la sensualité ; il quitta volontiers cet habit, parce que s'il l'eût retenu, toutes les fois qu'il l'eût regardé, il se fût souvenu de cette occasion si facile où il s'était trouvé.

CONCLUSIO.

N. — (*Exhortatio*, *etc.*) Dites comme David : *Oculi mei semper ad Dominum; laboravi in gemitu meo; ecce elongavi fugiens;* humiliez-vous beaucoup devant Dieu à la vue de votre mauvais naturel, reconnaissez votre faiblesse et votre impuissance à le surmonter, l'extrême besoin que vous avez du secours de Dieu, le pouvoir efficace de sa grâce ; tous les matins après l'avoir adoré et remercié, demandez-lui de grande affection la grâce de ne pas retomber au péché auquel vous êtes le plus enclin ; pendant le jour de temps en temps, élevez votre esprit à lui pour renouveler la même demande ; adressez-lui souvent ces prières : *Eripe me, Domine, ab homine malo, miserere mei Deus*, *quia conculcavit me homo, ab homine iniquo et doloso erue me.* Réclamez souvent la Vierge, les saints, votre ange gardien, demandez les prières des gens de bien.

Travaillez aussi de votre côté à déraciner les mauvaises habitudes ; faites tous les soirs un examen particulier sur celles qui prédominent en vous ; allez souvent à confesse à un même confesseur, afin que la honte de confesser toujours le même péché, l'appréhension d'en être réprimandé, la crainte de la peine qu'on vous imposera, vous servent de bride ; donnez la liberté à vos gens de vous reprendre ; priez-les de vous faire cette charité toutes les fois qu'il vous échappera de commettre ce péché ; faites-en quelque pénitence, ou grande ou petite, comme celle d'arracher un cheveu de votre tête, de vous mordre la langue, de frapper votre poitrine, de baiser la terre, de dire un *Pater* et un *Ave*, de donner un liard aux pauvres : *Violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi*, dit S. Augustin ; vous montrerez ainsi à Dieu que si vous êtes tombé, c'est par fragilité, non par malice. *Fugite Babylonem ;* fuyez les occasions, évitez les compagnies mondaines, les assemblées des garçons et des filles, la conversation des méchants, les danses et autres divertissements sensuels, les offices et les charges dangereuses, les personnes querelleuses ou débau-

chées. Ainsi petit à petit les mauvaises habitudes se ralentiront ; se ralentissant, elles s'éteindront, et aux mauvaises succèderont les bonnes ; les bonnes habitudes produiront de bonnes actions, les bonnes actions vous augmenteront la grâce de Dieu, la grâce vous disposera et vous conduira à sa gloire. *Amen.*

SERMON CCLXXXIV.

QUE L'ORAISON EST NÉCESSAIRE POUR NE PAS RETOMBER DANS LE PÉCHÉ.

Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos.
J'élèverai toujours mes yeux au Seigneur, afin qu'il me fasse éviter les piéges qui me sont dressés. (Ps. 24. 15.)

Ces jours passés, notre Sauveur nous a enseigné que pour ne pas entrer en tentation, c'est-à-dire pour n'y pas succomber, et pour nous préserver du péché, il faut recourir à Dieu, obtenir le secours de sa grâce par de fréquentes et ferventes prières : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem.* Le temps ne me permit pas de traiter ceci bien au long; je le dois faire aujourd'hui, vous faisant voir trois vérités catholiques, reçues et approuvées de tous les docteurs : premièrement, que la persévérance finale est nécessaire à notre salut; en second lieu, que la grâce de Dieu est nécessaire à la persévérance; en troisième lieu, que la prière est très efficace pour obtenir la grâce de Dieu. Ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Perseverantia est necessaria ad salutem :* A. 1° *Scriptura.*—B. 2° *Patribus.*—C. 3° *Figura.* — D. 4° *Exemplo.*

Secundum punctum. *Gratia Dei est necessaria ad perseverantiam :* E. 1° *Scriptura.* — F. 2° *Patribus.* — G. 3° *Inductione.* — H. 4° *Ratione.*

Tertium punctum. *Oratio est utilissima ad gratiam obtinendam :* I. 1° *Scriptura.* — L. *Sensu Ecclesiæ.* —M. 3° *Patribus.*—N. 4° *Rationibus.*—O. 5° *Experientia.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Perseverantia, etc.*

A. — (1° *Scriptura.*) La foi nous enseigne qu'il y a un paradis; l'espérance nous y fait aspirer et prétendre; la charité nous en donne des arrhes; les bonnes œuvres nous y conduisent, mais après tout, c'est la persévérance qui nous y fait entrer, et nous en donne la possession parfaite, paisible et assurée. Le Fils de Dieu n'a pas dit: Celui qui aura bien commencé, celui qui aura persévéré un mois, une année, quinze, vingt ou trente ans, mais: Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, sera sauvé; (Apoc. 2. 10.) et il disait à l'évêque de Smyrne: Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie. Les pommes de Grenade, qui portent la couronne, n'étaient pas au collet de la robe du grand-prêtre, ni aux manches, ni sur l'estomac, mais à la frange, pour nous apprendre que la couronne de gloire ne se donne qu'à l'extrémité de la vie, à ceux qui sont parvenus en état de grâce et de charité envers Dieu. La persévérance est le sceau des belles actions, le caractère des prédestinés, la marque des héritiers de Dieu, la veille de la béatitude, la dernière disposition à la gloire céleste, l'embouchure de l'éternité bienheureuse.

B. — (2° *Patribus.*) *Sola est cui æternitas redditur, vel potius quæ æternitati hominem reddit*, dit S. Bernard écrivant à ceux de Gênes; (Epist. 129.) et reprenant un religieux nommé Adam, qui était déchu de la perfection, il lui dit: L'esprit malin vous a envié la persévérance sachant qu'elle seule obtient la couronne de gloire et la félicité éternelle: *Incassum quippe bonum agitur, si ante vitæ terminum deseratur*, dit S. Grégoire: En vain vous embrassez la vertu si vous faites divorce avec elle avant la fin de votre vie.

C. — (3° *Figura.*) Il ne servit de rien aux enfants d'Israël d'être sortis d'Egypte avec main forte, d'avoir passé la mer Rouge, d'avoir mangé la manne au désert, d'avoir combattu les Cananéens, les Jésubéens, et autres rois infidèles; ils ne laissèrent pas d'être les victimes de la justice

de Dieu, d'être privés de la possession et de la jouissance de la terre-promise ; parce qu'après tant de bons succès, ils s'adonnèrent à l'idolâtrie et aux autres péchés des nations infidèles; et ils ne vous servira de rien d'avoir été délivré de la tyrannie du démon par le baptême, d'avoir reçu la sainte eucharistie, d'être participant des sacrements, si vous vous rendez ingrat de tant de bénéfices, commettant quelque péché mortel avant que de mourir.

D.—(4° *Exemplo.*) Qui n'admirera la chute déplorable de ce soldat infortuné, dont l'Histoire ecclésiastique fait mention? Du temps de l'empereur Licinius, à Sébaste d'Arménie, quarante soldats furent jetés en prison et chargés de fers, pour la cause de Jésus-Christ ; après qu'on leur eut cassé les dents à coup de pierre, et fait souffrir d'autres tourments, on les fit entrer dans un étang glacé pour y passer la nuit et y mourir de froid. Etant là, ils priaient Dieu, et disaient : Mon Dieu, nous sommes entrés quarante au combat ; faites-nous la grâce de remporter quarante couronnes, sans qu'il en manque une seule : ce nombre est sacré et mystérienx en votre Ecriture. Vous avez jeûné quarante jours au désert ; Moïse persévéra quarante jours en l'oraison sur la montagne pour recevoir votre divine loi ; le prophète Elie, par le jeûne de quarante jours, mérita le bonheur de vous voir. Pour leur livrer une plus rude tentation, on avait mis là auprès un bain d'eau tiède, afin que si quelqu'un d'entre eux, vaincu par la rigueur du froid, voulait renier Jésus-Christ, il eût le remède tout prêt pour se dégeler et éviter la mort. Ceux qu'on avait mis en sentinelle, pour épier ce qui en arriverait, s'endormirent tous, excepté le portier qui vit les saints martyrs environnés d'une grande lumière, et des anges qui leur apportèrent trente-neuf couronnes. Quoi ! disait-il en lui-même, ne sont-ils pas quarante dans l'étang, et où est la couronne du quarantième? Comme il était en cette pensée, un des martyrs, perdant courage, apostasia et courut se jeter dans le bain d'eau tiède ; ce que voyant le portier, il éveilla ses compagnons, leur dit qu'il était chrétien, et se joignit aux trente-neuf martyrs

dans l'étang ; et le malheureux apostat rendit l'âme quelques heures après sa chute. Il n'avait pas bien retenu cet avertissement de Jésus dans l'Apocalypse : (3. 11.) *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam :* Gardez bien ce que vous avez, de peur qu'un autre n'emporte votre couronne ; et puis nous ne tremblerons pas, nous ne nous défierons pas de nos forces, nous ne connaîtrons pas l'inconstance et la fragilité du cœur humain !

Nous sommes ici quatre cents, cinq cents, quinze cents, tous, comme je crois, résolus de nous sauver, tous appelés à la couronnes du ciel ; prions Dieu que pas un n'y manque. Y en aura-t-il quelqu'un ? quel sera cet infortuné ? Ce sera vous, ce sera vous, ce sera vous, ce sera moi, si nous ne vivons toujours en crainte, si nous ne nous humilions beaucoup devant Dieu, si nous n'implorons incessamment sa miséricorde.

SECUNDUM PUNCTUM.—*Gratia Dei, etc.*

E. — (1° *Scriptura.*) L'Ecriture sainte et les Pères nous enseignent que cette vertu si importante n'est pas un effet de la seule volonté de l'homme, mais un effet de la grâce de Dieu, et qu'ils la donne aux âmes choisies, ensuite de la volonté qu'il a eue de toute éternité, de les acheminer à sa gloire par les mérites de son Fils, et par leur coopération à ses grâces : *Secundum propositum voluntatis suæ, in laudem gloriæ gratiæ suæ.* (Ephes. 1. 6.)

Dans le Texte sacré les Saints prièrent Dieu, non-seulement de les convertir et de les sanctifier, mais de les tenir en sa sauve-garde, de les conserver en leur sainteté : prière qui serait inutile, comme dit S. Augustin, (de natura et gratia, c. 18.) si avec leur sainteté ils pouvaient se conserver eux-mêmes, et se garantir des tentations jusqu'à la fin de leur vie. *Quid stultius, quam orare ut facias quod in potestate habeas ? Precibus frustra impetratur quod jure communi conceditur*, dit le Jurisconsulte. (de lege prima, cod. de thesauris.)

Le sage Salomon, priant pour le peuple qui avait fait des

offrandes en grande dévotion pour la fabrique du temple, disait : Seigneur, conservez cette bonne volonté en ce peuple, et qu'il continue à vous rendre les respects et les hommages qu'il vous doit : *Custodi, Domine, hanc voluntatem in eis, et semper in veneratione tui mens ista permaneat.* (1. Paralip. 18.)

Les prières que David faisait plus souvent en ses psaumes étaient celles-ci : Seigneur, conservez-moi, car j'ai espéré en vous : *Conserva me, Domine, quoniam speravi in te ;* (Psal. 15. 1.) *custodi nos, Domine, ut pupillam oculi :* Gardez-nous, Seigneur, comme la prunelle de l'œil ; mettez-nous à l'ombre de vos ailes. S. Pierre disait aux fidèles : Vous êtes préservés de la chute par la puissance de Dieu ; et S. Paul disait aux Philippiens : (Philip. 1. 6.) Celui qui a commencé en vous la bonne œuvre l'achévera jusqu'à la venue du Sauveur.

F.—(2° *Patribus.*) Les saints Pères tiennent le même langage que l'Ecriture, parce qu'ils sont animés du même esprit. S. Cyprien dit : *Hanc continuis orationibus precem facimus, hoc diebus ac noctibus postulamus, ut sanctificatio, quæ de Dei gratia sumitur, ipsius protectione servetur* : (Cypr. serm. de Orat. dominica.) Nous faisons continuellement cette prière en nos oraisons, et nous demandons à Dieu, jour et nuit, que la sainteté qu'il nous a donnée par sa grâce, soit conservée en nous par sa protection. S. Basile, en sa Liturgie, dit : Mon Dieu conservez les bons en leur bonté ; car vous pouvez tout. S. Jérôme dit : *Agamus semper gratias largitori, sciamusque nos nihil esse, nisi quod donavit ipse servaverit* : (Epist. ad Ctesiphon. tem.) Rendons continuellement grâces à notre Dieu très libéral, et soyons persuadés que nous ne sommes rien, s'il ne daigne garder en nous les dons qu'il lui a plu de nous faire. S. Fulgence dit : *Sicut omnia bona, interque etiam voluntatem habemus, non nisi Deo largiente accipimus, sic ea quæ accipimus non nisi Deo custodiente servamus.* (S, Fulg. vel Author libri de verit. prædest. cap. 17.) Comme nous n'avons aucun bien, pas

même la bonne volonté, que par la libéralité de Dieu, ainsi nous ne gardons pas longtemps les biens qu'il nous a faits, si lui-même ne les conserve en nous. Quant à S. Augustin, il a fait des livres entiers pour autoriser cette vérité, comme les livres du Don de la persévérance, de la Prédestination des Saints, et autres.

G.—(3° *Inductione.*) Or, il y a trois sortes de grâces : la grâce extérieure, la grâce sanctifiante, la grâce actuelle ou auxiliaire. Les grâces extérieures font, par exemple, entendre plusieurs prédications utiles et fructueuses : avoir un sage directeur, un excellent père spirituel, être en bonne compagnie, avoir souvent devant les yeux des exemples de personnes vertueuses, recevoir de Dieu des prospérités et des biens temporels pour nous gagner à lui.

La grâce sanctifiante est une très noble et très excellente qualité, qualité surnaturelle et divine que Dieu répand en notre cœur en l'œuvre de la justification, par laquelle nous sommes sanctifiés, nous sommes faits justes, enfants de Dieu, héritiers du paradis.

La grâce actuelle est une effusion de l'amour de Dieu, un mouvement du Saint-Esprit, un secours surnaturel et particulier par lequel Dieu nous tient par la main quand nous sommes en danger de tomber, nous relève et nous ressuscite quand nous sommes tombés, nous excite et nous aide à la pratique des bonnes œuvres méritoires de la vie éternelle, pour cela elle s'appelle auxiliaire, prévenante, excitante, subsidiaire : *Non duce, sed comite; non prævia, sed pedissequa voluntate*, dit S. Augustin.

La persévérance est-elle un effet de la première espèce de grâce ou de la seconde ? Non, les seules grâces extérieures ne la produisent pas infailliblement ; plusieurs personnes en ont eu de très grandes, et en très grand nombre, et ont fini leur vie malheureusement en état de damnation ; les autres en ont dit fort peu, et ont persévéré en bon état, en état de grâce et d'amour de Dieu jusqu'à la mort et au-delà.

Quelles prédications plus éloquentes, plus persuasives,

plus puissantes que celles de Jésus? Judas les a entendues; il a ouï les sermons, les exhortations, les conférences, les leçons spirituelles que Jésus a faites en public, en particulier, aux champs, à la ville, dans le temple, dans les synagogues, dans les maisons, au milieu des rues : *Nunquam sic locutus est homo.* Il a été témoin oculaire des miracles visibles, palpables, irréprochables que Jésus a faits. Quel père spirituel plus sage, plus docte, plus éclairé, plus expérimenté, plus désintéressé, plus uni à Dieu que Jésus? Judas l'a eu pour directeur. Quelle conversation plus innocente, plus utile, plus dévote, plus sainte, plus sanctifiante que celle de la Vierge et des apôtres? Judas a vécu en leur compagnie. Quels exemples de vertus plus rares, plus excellentes, plus héroïques, plus admirables que les vertus de Jésus, de sa sainte Mère et de ses disciples? Judas les a eues devant ses yeux. Quelles faveurs plus affectueuses, plus charmantes, plus obligeantes que celles que Jésus a faites à Judas? Il l'a fait son disciple, son apôtre, son maître d'hôtel, l'économe et l'intendant de sa sainte famille : *Homo unanimis, dux meus et notus meus.*

Pouvait-il avoir cette charge sans être beaucoup honoré de la Vierge et des apôtres, qui avaient recours à lui dans leurs petites nécessités? Jésus s'est prosterné à ses pieds, les a lavés, essuyés, baisés? il l'a caressé, régalé, mignardé, appelé son ami avec des tendresses tout extraordinaires; et nonobstant toutes ces faveurs, il n'a pas persévéré, mais il s'est opiniâtrément et malheureusement perdu, au lieu que plusieurs personnes qui n'ont pas été avantagées de tant de grâces extérieures, mais qui ont eu des disgrâces et des événements tout contraires, ont été fidèles à Dieu jusqu'au dernier moment de leur vie. Sainte Maxime n'entendait point de prédication ni de conférence, ou si elle en entendait, c'étaient des conférences impies et abominables; car elle était servante chez des Vandales, hérétiques ariens.

Le saint homme Job, les trois jeunes hommes, Ananias, Azarias, Misael, sainte Barbe, sainte Christine, sainte

Agathoclie, étaient en très mauvaise compagnie, puisqu'ils vivaient parmi des infidèles. Le juste Loth avait tous les jours devant les yeux les mauvais exemples des Sodomites. Sainte Liduvine n'a point eu des prospérités temporelles, mais des afflictions, des maladies, des peines d'esprit continuelles l'espace de trente-huit ans. Tous ces Saints, et autres semblables, sont demeurés fermes et fidèles en l'amour de Dieu et l'observance de ses divins commandements.

Est-ce donc la grâce sanctifiante qui nous fait persévérer? Non, plusieurs personnes en ont eu très abondamment et en très haut degré, et lui ont été infidèles. S. Thomas (1. p. q. 62. a 6 in corp.) nous apprend que le Créateur donna aux esprits angéliques la grâce habituelle et sanctifiante, selon la dignité et l'excellence de leur nature, c'est-à-dire qu'aux supérieurs il en donna beaucoup plus qu'aux inférieurs, comme un architecte prend plaisir de mieux marteler, ciseler et ouvrager les pierres qui sont au-dessus de l'édifice que celles qui sont aux fondements; or il y avait un nombre presque innombrable d'anges, archanges, vertus, et tous différents en espèce et supérieurs les uns aux autres, selon le même S. Thomas. Pensez combien nobles et excellents en la nature devaient être ceux de la plus haute hiérarchie! combien noble et excellent devait être Lucifer, le premier, le plus beau, le plus relevé de tous, qui contenait en éminence les perfections de tous les autres: *Plenus sapientia et perfectus decore, omnis lapis preciosus operimentum tuum!* (Ezech. 28. 12.) et puisqu'on lui a donné la grâce sanctifiante à proportion de l'excellence de sa nature, quel comble, quel magasin et océan de grâces devait-il avoir reçu en une nature si excellente! Néanmoins il a perdu un si grand trésor, et il s'est perdu lui-même, nonobstant tant de grâces.

Si cet exemple vous semble trop éloigné de votre portée pour être arrivé dans le ciel, et en une créature qui ne tombe pas sous vos sens, considérez les horribles chutes qu'on a vues arriver sur la terre. Qui est-ce qui reçoit plus

souvent la grâce sanctifiante que les prêtres, qui communient presque tous les jours ? qui est ce qui a plus d'intérêt de la conserver que les évêques, qui doivent vivre saintement, quand ce ne serait que pour donner bon exemple ? qui est-ce qui a plus de moyen d'éviter les tentations, pour ne pas la perdre, que les religieux qui sont séparés du monde et retranchés dans les cloîtres ? et néanmoins Arius, qui avait été un bon prêtre, Nestorius, qui avait été un grand évêque, Pélage, qui avait été un dévot religieux, et plusieurs autres de même qualité, ont perdu cette grâce et sont devenus hérésiarques.

H.—(*4° Ratione.*) C'est donc proprement la grâce actuelle qui nous fait persévérer ; la raison en est claire par les maximes de la théologie, et par l'expérience de ce que nous voyons tous les jours ; c'est que la grâce sanctifiante est à notre âme ce que notre âme est à notre corps ; encore que l'âme vivifie, gouverne, maîtrise le corps, elle ne lui ôte pas néanmoins sa pesanteur naturelle : de même, quoique la grâce sanctifiante anime, vivifie, régente notre âme, elle ne lui ôte pas néanmoins cette inclination, cette pente, cette propension qu'elle a au péché, par la corruption de sa nature : il faut donc que la grâce actuelle la soutienne continuellement, qu'elle la retienne et l'empêche de tomber.

Imaginez-vous que cette église soit pleine d'eau jusqu'au dessus, ou au milieu de cette chaire, et que je tienne ici un de ces enfants par la main ; aussitôt que je le laisserais, il commencerait à tomber en bas et à se noyer. Peut-être que vous diriez : Voilà qui est admirable ; ce corps n'est-il pas vivant, d'où vient qu'il s'enfonce comme s'il était mort ? l'âme n'est-elle pas spirituelle et légère ? n'est-elle pas maîtresse du corps ? ne peut-elle pas le retenir et tenir sur l'eau ? Non : car S. Paul a dit : *Corpus quod corrumpitur aggravat animam.*

Il en est de même de l'âme à l'égard de Dieu : bien qu'elle soit vivante, bien qu'elle soit en état de grâce sanctifiante, si Dieu ne la tient par la main, s'il ne la soutient continuellement par l'influence de sa grâce actuelle, elle tombe in-

failliblement en quelque péché, ou véniel ou mortel, et enfin elle se noie et se perd tout-à-fait.

TERTIUM PUNCTUM. — *Oratio*, *etc.*

I.—(1° *Scriptura.*) Et comme si cet enfant avait tant soit peu d'esprit et de sens commun, il me crierait à chaque moment avec grande affection : Mon père, tenez-moi bien ; mon père, ne me laissez pas ainsi. Si vous êtes sage, et si vous voulez persévérer en bon état, vous devez réclamer le bon Dieu cent et cent fois par jour, avoir souvent dans la bouche ou au cœur ces prières que les Saints lui adressent : Mon Dieu, ne me délaissez pas, ne me méprisez pas ; mon Dieu, mon Sauveur, aidez-moi, vous êtes mon secours, mon protecteur ; ne tardez pas de me secourir ; ayez pitié de moi, mon Dieu, ayez pitié de moi, puisque mon âme a mis sa confiance en vous.

L.—(2° *Sensu Ecclesiæ.*) Notez que ce sont les Saints qui font ces prières à Dieu, pensez ce que nous devons faire ; si j'allais tous les jours neuf à dix fois dire à notre médecin : Monsieur, aidez-moi, hâtez-vous de me secourir, vous auriez sujet de dire : Le Père n'est pas dans son bon sens, ou il a quelque grande incommodité et se sent en danger de mourir. Il y a grand nombre de bon prêtres dans l'Église, grand nombre de saints abbés et évêques; donnez-moi le meilleur, le plus saint, le plus parfait de tous, un Saint qui ait encore la grâce baptismale, qui l'a augmentée et perfectionnée jusqu'à un degré très éminent; il dit tout les jours onze ou douze fois en son office : *Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina :* Mon Dieu, aidez-moi ; Seigneur, hâtez-vous de me secourir ; il est donc en grand danger de tomber pour le moins onze ou douze fois par jour, puisqu'il crie qu'on se hâte de le secourir. Si celui qui n'est jamais tombé a sujet de craindre la chute, combien plus celui qui est tombé si souvent ! Si un géant fort et robuste demande d'être secouru, que doit faire un enfant faible, un petit pygmée ? si celui qui est en beau chemin a besoin qu'on le tienne

par la main, combien plus celui qui est sur du verglas et dans un chemin penchant ? Outre les susdites paroles que l'Eglise nous met tous les jours dans la bouche, elle nous fait souvent avouer devant Dieu l'extrême besoin que nous avons de son secours, comme quand nous disons : « Fa-« miliam tuam, Domine, continua pietate custodi, ut « quæ in sola spe gratiæ cœlestis innititur, tua semper pro-« tectione muniatur; » notez : « continua; » notez : » sola spe « gratiæ. *Et ailleurs* : Protector in te sperantium, Deus, « sine quo nihil est validum, nihil sanctum ; Deus, qui « conspicis omni nos virtute destitui ; Deus, qui conspicis « quia ex nulla nostra virtute subsistimus : » Mon Dieu, gardez votre Eglise par une piété continuelle, et puisqu'elle ne s'appuie que sur la seule espérance de votre grâce, faites que votre sauve-garde la défende ; vous êtes le protecteur de ceux qui espèrent en vous, sans lequel rien n'est puissant, rien n'est saint ; vous connaissez que nous sommes dépourvus de toute vertu, que nous ne subsistons par aucune force qui vienne de nous.

M.—(3° *Patribus.*) Les saints Pères ont les mêmes sentiments que l'Eglise. S. Fulgence après nous avoir dit que nous ne pouvons garder les dons de Dieu, pas même la bonne volonté, si Dieu ne daigne les conserver en nous, ajoute que la bonne volonté, pour s'assurer de son avénement, doit avoir tant de soin et de vigilance à conserver en elle les dons de Dieu, qu'elle obtienne de lui son secours par une fréquente oraison et par la pratique des bonnes œuvres : ***Ille vero certus est bonæ voluntatis si ea quæ accipit a Deo ita vigilanter sollicitеque custodiat, ut custodiæ divinæ adjutorium et frequentia orationis et studio bonæ operationis exposcat.*** (Fulgent. ubi supra.)

N.—(4° *Rationibus.*) Les autres Pères nous avertissent que si Dieu nous laisse quelquefois dans nos faiblesses, s'il permet que nous soyons sur le bord du précipice et en danger de nous perdre, c'est pour faire ressentir et reconnaître le besoin que nous avons de sa grâce pour nous obliger de recourir à lui, d'être fervents et assidus en

la prière : *Ad Dominum cum tribularer clamavi ; clamaverunt ad Dominum cum tribularentur.*

Comme au contraire Satan fait tous ses efforts, réunit toutes ses forces, emploie toute son industrie, fait jouer toute sorte de machines pour nous détourner de l'oraison, ou pour la rendre vicieuse et inutile ; il nous empêche, s'il peut, de nous y appliquer ; il envoie des camarades qui nous conduisent au jeu, aux compagnies, aux promenades, pour nous en détourner ; il nous jette dans le tracas et l'embarras des procès, du trafic, de l'étude ou autres affaires et occupations temporelles, afin que nous n'ayons le désir, ni l'esprit, ni le loisir de faire oraison. Si nous faisons oraison, il nous y accable d'ennui, de dégoût, de sècheresse et d'aridité, afin que nous la quittions ? si nous ne la quittons pas, il procure que nous la fassions lâchement, froidement, négligemment ; il nous y remplit de distractions : il fait venir à l'Église des personnes bien ajustées, afin que vous vous amusiez à les regarder ; il incite cette femme d'y apporter son enfant, cet homme d'y amener son chien, afin de troubler et interrompre votre dévotion. Si nous avons une lettre à dicter, un sermon, une leçon, une harangue à composer, c'est en l'oraison qu'il nous fournit de plus belles pointes d'esprit ; si nous avons une querelle ou un procès, c'est en l'oraison qu'il nous suggère des raisons plus évidentes, plus spécieuses pour notre bon droit ; si nous avons un dessein dans la tête, c'est alors qu'il nous met dans l'esprit des moyens plus convenables pour en venir à bout.

Un père du désert avait coutume d'entendre comme un son de trompette toutes les fois qu'on donnait le signal pour faire venir les religieux au chœur, et il lui fut révélé que c'était le signal des démons qui s'assemblaient aussi et venaient au chœur pour troubler les religieux et les empêcher de bien faire leur oraison. C'est que, comme a dit saint Bernard : *Tibi invidit perseverantiam quam solum noverat coronari :* Satan nous envie principalement la persévérance qui seule emporte la couronne du ciel; et il sait

qu'il n'y a rien de si utile pour obtenir la persévérance que la prière fervente et assidue.

O. — (5° *Experientia.*) Vous entendrez bien dire quelquefois que tel qui était un religieux, grand prédicateur, célèbre confesseur, a fait un scandale, s'est fait apostat, est allé à Genève; mais on ajoute qu'il était toujours à la porte du couvent ou dans un recoin de l'église à parler à des femmes, ou en visite par la ville sous prétexte de charité; mais vous n'entendez jamais dire que tel, qui était la plupart du temps dans sa cellule, au pied du crucifix ou devant le Saint-Sacrement, ait fait banqueroute à la religion; c'est que les actions extérieures qui ont du lustre et de l'éclat nous enflent assez souvent, l'oraison nous humilie; les autres nous remplissent de nous-mêmes, l'oraison nous remplit de Dieu; les autres nous répandent au-dehors et nous appliquent à la créature, l'oraison nous recueille et unit au Créateur; les autres méritent la grâce sanctifiante, l'oraison demande et obtient ordinairement la grâce auxiliaire qui seule nous fait persévérer.

Si donc vous avez envie de persévérer en bon état, et par conséquent d'assurer votre salut, priez Dieu le plus souvent et le plus dévotement qu'il vous sera possible; tout le temps qui vous reste après les occupations auxquelles votre devoir et la charité chrétienne vous obligent, employez-le à faire oraison, levez-vous plus matin, hâtez-vous de vous habiller, évitez les compagnies et les conversations inutiles, les jeux, la perte de temps, la lecture des livres non nécessaires, les procès et autres affaires superflues, afin d'avoir plus de loisir à faire votre oraison. Faites-la humblement, puisque la grâce que vous demandez vous est absolument nécessaire; reconnaissez l'extrême besoin que vous en avez; n'allez pas à la prière comme si vous alliez rendre un grand service à Dieu, et comme s'il était bien obligé de ce que vous le priez, mais comme un pauvre mendiant qui lui demande une aumône en extrême nécessité, faites-la avec ferveur, puisque la grâce que vous demandez est un don très excellent, très précieux, digne d'être souhaité de toute l'étendue de votre

âme, de toute la portée de votre cœur, de tous les efforts de votre volonté; faites-la assidument, puisque la grâce que vous demandez vous est nécessaire à tout moment et à toutes vos actions pour n'être pas vicieuses. Elevez souvent votre esprit à Dieu, offrez-lui votre cœur, réclamez sa miséricorde à chaque heure, demi-heure, quart-d'heure : *Multum valet deprecatio justi assidua*, dit S. Jacques. Cest le refrain ordinaire de mes sermons, il est vrai ; mais je vous dirai ce que S. Jean répondit en semblable sujet, lorsque ses disciples lui dirent qu'il leur répétait toujours la même chose : *Quia præceptum Domini est*, dit-il, *et si bene fiat, sufficit;* ainsi je vous recommande souvent l'oraison, parce que Jésus nous la recommande avec grande affection : *Oportet semper orare, et nunquam deficere;* et si ce commandement est effectué, tout le reste ira très bien ; c'est ce que je vous supplie de demander à Dieu pour moi, afin que profitant tous de la parole de Dieu, nous ayons quelque jour le bonheur de participer tous ensemble à cette promesse de Jésus : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* Amen.

SERMON CCLXXXV.

DE LA GRACE DE DIEU, ET DE SA NÉCESSITÉ.

Sine me nihil potestis facere:
Vous ne pouvez rien faire sans moi. (Joan. 15. 5.)

En tous les discours qui ont été faits jusqu'à présent, nous avons toujours supposé et souvent déclaré en termes exprès, que la grâce de Dieu est absolument nécessaire pour garder les commandements de Dieu, pour éviter les péchés qui y sont défendus, et pour pratiquer les vertus qui y sont recommandées ; il importe beaucoup d'être bien convaincu de cette vérité et de mettre en pratique les instructions morales que nous en pouvons tirer. C'est à quoi je dois travailler en cette prédication, moyennant le secours de la même grâce et de votre attention favorable ; demandez à Dieu la première, et donnez-nous la seconde.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Dæmon per peccatum infligit homini duas plagas :* A. *Nempe ignorantiam boni, concupiscentiam mali.* — B. *Deus non sanavit primam in statu legis naturæ.* — C. *Nec secundam in statu legis mosaïcæ, ut homo experiretur necessitatem gratiæ Christi.* — D. *Documentum morale, quod inde sequitur.*

Secundum punctum. E. *Quid faciendum ante adventum gratiæ, in adventu, et post adventum ejus. Ante adventum cognoscenda est ejus necessitas, et tollenda impedimenta.* — F. *In adventu discernendi motus illius a motibus naturæ.* — G. *Post adventum ejus cavenda ingratitudo.*

Conclusio. H. *Exhortatio ad humilitatem et timorem, ex Scriptura et Patribus, per periphrasim illorum verborum :* Noli altum sapere, sed time.

PRIMUM PUNCTUM. — *Dæmon*, *etc.*

A. — (*Duas plagas*, *etc.*) Dieu, le souverain créateur s'étant reposé de toute éternité, et satisfait en lui-même dans la plénitude de son être divin, dans la jouissance de ses perfections infinies, dans la fécondité de ses émanations adorables, dans la société de ses personnes divines; et voulant se répandre hors de soi, par une saillie d'amour et par une puissante inclination de sa bonté naturelle qui le porte à se communiquer, créa l'homme au commencement des siècles, à son image et ressemblance, afin que par grâce et privilége particulier, il fût participant de la même félicité que le Créateur possède en lui-même par nature. Il le créa, dis-je, à son image et ressemblance; à son image pour l'entendement, à sa ressemblance pour la volonté; à son image dans la raison, à sa ressemblance dans la dilection; à son image dans la connaissance de la vérité, à sa ressemblance dans l'amour de la vertu. *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine;* voilà la lumière de l'entendement. *Dedisti lætitiam in corde meo;* voilà la dilection et la délectation de la volonté. L'ayant ainsi créé, il l'établit souverain de toutes les créatures, et comme un petit dieu en ce monde, il le logea dans un jardin de délices comme dans un corps-de-logis séparé et plus digne; il l'honora d'un seul commandement fort aisé à observer, afin que méritant par ses propres actes la béatitude qui lui était préparée, il eût plus d'honneur et de contentement d'en jouir, non comme d'un présent gratuitement donné, mais comme d'une couronne heureusement et glorieusement conquise. L'esprit malin s'aperçut de cela, et piqué de jalousie, il voulut rompre ce dessein, de peur que l'homme, qu'il estimait beaucoup inférieur à lui, ne méritât par son obéissance, la gloire du paradis que lui-même avait perdue par sa rébellion et son arrogance; et voyant bien qu'il ne le pouvait vaincre de de vive force, il se servit de fraudes et d'artifices; et l'ayant induit par surprise, à transgresser le commandement de Dieu, il lui fit traîtreusement deux blessures mortelles,

contraires aux deux prérogatives qu'il avait reçues de Dieu en sa création : l'ignorance du bien contre la lumière de son entendement, la concupiscence du mal contre la droiture de sa volonté. De ces deux maudites sources ont coulé tous les maux funestes qui perdent notre nature, et principalement deux plus notables, le délit et le crime; le délit vient de l'ignorance, le crime procède de la concupiscence; le délit se fait par omission du bien qui nous est commandé, le crime se fait par commission du mal qui nous est prohibé. A des plaies si envenimées deux remèdes étaient nécessaires : l'homme avait besoin de conseil et de secours : *Consilio et auxilio indigebat;* de conseil, pour instruire son ignorance; de secours, pour corriger sa concupiscence ; de conseil, pour éclairer son entendement; de secours, pour fortifier sa volonté; de conseil, pour lui faire connaître la vérité; de secours, pour lui faire aimer la vertu.

C'est ce que le Verbe divin, incarné pour le salut des hommes, a apporté au monde : *Plenum gratiæ et veritatis. Gratiæ*, voilà le secours ; *veritatis*, voilà le conseil. Mais n'est-ce pas une merveille capable de ravir en admiration les plus hauts séraphins, et de les rendre stupides d'étonnement, de voir que le Fils de Dieu ait différé un remède si nécessaire ? Il faut que je vous avoue qu'en toute l'économie des décrets adorables de Dieu, et de ses jugements incompréhensibles, il y a fort peu de prodiges qui m'étonnent et m'épouvantent autant que celui-ci. Le Fils de Dieu a résolu, de toute éternité, de se faire homme pour le salut des hommes ; il en fait les promesses dès le commencement des siècles, et néanmoins un dessein si digne de lui, si conforme à sa bonté, si utile à sa gloire, si salutaire aux hommes, si honorable à toute ses créatures, il diffère plus de cinq mille ans de le mettre en exécution.

B. — (*Deus non sanavit primam*, *etc.*) Depuis la création du monde jusqu'à la naissance d'Abraham s'écoulent plus de trois mille ans ; en quel état est tout l'univers pendant un aussi long espace de temps ? dans le plus déplorable aveuglement, horribles ténèbres, énorme et abomi-

nable péché qui se puisse imaginer dans la méconnaissance de Dieu, dans l'ignorance du chemin du ciel, au péché d'idolâtrie. Tout l'univers était plongé dans cet abîme ; presque tous les hommes qui étaient sur la terre ne savaient quel était le vrai Dieu ; ils ignoraient la voie de leur salut, adoraient les diables pour toutes divinités ; péché le plus injurieux à Dieu, le plus indigne de l'homme, qui se puisse commettre, comme je vous l'ai autrefois montré.

C.—(*Nec secundam*, *etc.*) Après la naissance d'Abraham deux autres mille ans s'écoulent ; en quel état est l'univers pendant tout ce temps-là ? Dieu laissant encore tout le reste du monde dans les mêmes ténèbres et dans le crime d'idolâtrie, recueille et assemble un petit peuple, le peuple juif, qui en comparaison des autres nations, n'est qu'une petite poignée de gens ; il publie une loi à ce peuple ; il lui donne des patriarches ; il lui envoie des prophètes ; il lui consigne son Ecriture, il lui établit des juges et des rois ; il institue des sacrements, il ordonne des sacrifices ; il lui prescrit des cérémonies et des observances religieuses, mais à quoi sert tout cela ?

Cette loi fait voir le péché, elle ne le fait pas éviter; ces patriarches figurent le salut, ils ne l'exhibent pas ; les prophètes promettent le remède, ils ne le donnent pas ; les Ecritures font connaître Dieu, elles ne donnent pas la grâce pour l'aimer ; les juges et les rois les délivrent de la servitude des Philistins, non de la tyrannie du diable ; les sacrements sont administrés au corps, ils ne sanctifient pas l'âme; les sacrifices souillent les autels, ils ne lavent pas les consciences ; les cérémonies occupent la dévotion des hommes, elles n'apaisent pas la colère de Dieu ; en un mot, l'état de la loi instruisait l'ignorance des hommes, et ne réformait pas la concupiscence ; il corrigeait l'aveuglement, et ne fortifiait pas la faiblesse ; il donnait conseil, et ne portait pas secours ; il faisait connaître le péché, et ne le faisait pas éviter ; il obligeait par des commandements, et ne donnait pas la grâce efficace pour les garder. Par le péché du premier homme, le monde était comme un malade qui ne

connaît pas son mal et qui est pauvre ; comme un prisonnier qui est au fond d'un cachot, et qui est dans les chaînes ; comme un voyageur, dans une vaste forêt, qui serait devenu aveugle et estropié des jambes : la loi de Moïse a enseigné à ce pauvre homme quelle maladie le tenait, elle ne lui a pas donné le moyen d'avoir une médecine ; elle a fait voir à ce prisonnier son cachot et sa chaîne, elle n'a pas brisé ses fers ni rompu ses liens ; elle a dessillé les yeux de cet aveugle, lui montrant le chemin d'où il s'était égaré, et ne lui a pas redressé les jambes pour s'y remettre et cheminer.

L'homme donc à été laissé l'espace de trois mille ans sous la loi de nature, dans l'ignorance du vrai Dieu et dans le péché d'idolâtrie, afin qu'il fût convaincu et contraint d'avouer qu'il n'est que ténèbres sans la lumière du ciel. Il a été laissé environ deux mille ans sous la loi mosaïque dans son infirmité et dans la transgression des commandements divins, afin qu'il fût convaincu et contraint d'avouer qu'il n'est que faiblesse sans la grâce de Dieu. « Jacebat in ma« lis, vel etiam volvebatur, et de malis in mala præcipita« batur totius humani generis massa damnata, et adjuncta « parti eorum qui peccaverant angelorum, luebat impiæ « desertionis dignissimas pœnas, » dit S. Augustin. (Tom. 3. in Enchiridio, cap. 27.) Que de services rendus aux diables ! que de péchés mortels commis ! que d'âmes tombées en damnation dans tout le circuit de la terre, en un si long espace de temps, durant l'étendue de tant de siècles, dans la révolution de cinq mille ans ; et il ne faut pas penser qu'il y eût en ce temps-là fort peu de personnes sur terre, puisque le monde était aussi peuplé qu'il l'est à présent, et encore davantage, comme je vous l'ai autrefois montré.

Je sais bien qu'il y a eu en tout temps au monde des gens de bien, des saints et amis de Dieu, mais ils étaient si rares qu'un petit enfant pourrait presque les compter sur ses doigts : Enoch, Job, Noé, Abraham, etc. Ils étaient en si petit nombre que Dieu les compare (Isai. 24. 13.) au peu de grappes qui demeurent par hasard dans une vigne, après

qu'on a fait vendanges; et le reste des hommes était en si grande quantité, que ceux d'une seule race sont comparés aux étoiles du ciel et au sable de la mer. O mon Dieu! que vous êtes admirable! que l'abîme de vos secrets est incompréhensible et impénétrable! *Confitebor tibi, quia terribiliter magnificatus es.* Vous êtes si jaloux de votre honneur, comment permettez-vous donc que l'esprit malin, votre ennemi mortel, souille ainsi vos ouvrages, tyrannise vos créatures, occupe votre domaine, soit adoré à votre place, l'espace de cinq mille ans? Vous avez une haine si mortelle et si irréconciliable contre le péché, comment permettez-vous que l'idolâtrie, le plus détestable et dénaturé de tous les péchés, règne si longtemps dans tout le monde? Vous avez tant de zèle pour le salut des âmes, comment permettez-vous que tant d'âmes d'hommes, de femmes, de petits enfants, de juifs et de gentils tombent en perdition? *Terribiliter magnificatus es, confitebor tibi.* Vous voulez exalter, vous voulez manifester la nécessité et l'excellence de la grâce de Jésus votre Fils, vous voulez faire voir que sans elle les hommes ne savent rien, ne peuvent rien, ne sont rien, qu'ils n'ont de leur cru que l'ignorance, la faiblesse, le péché, le néant; qu'ils sont tous en la masse de corruption, si cette grâce divine ne les en retire. Vous voulez montrer combien elle est excellente et précieuse, puisqu'elle a dû être espérée, attendue, désirée, demandée par tant de prières des patriarches, de gémissements des prophètes, de larmes et de soupirs des gens de bien; combien elle est nécessaire, vu que la lumière de nature, les beaux préceptes des philosophes, les riches discours des orateurs, les invectives piquantes de vos prophètes, les horribles menaces de vos Ecritures, les châtiments exemplaires des pécheurs, n'ont su retirer les hommes du péché, parce qu'ils n'avaient pas cette grâce efficace; combien elle est gratuite: *Non merita sequens, sed ipsa merita faciens, non enim esset gratia ullo modo, nisi esset gratuita omni modo.* (S. Aug. lib. 2 de gratia Christi et pecc. orig. cap. 24.) Elle est gratuite, puisque vous l'avez donnée en

un temps où les hommes non-seulement ne l'attiraient par aucun mérite, mais la déméritaient par plusieurs crimes ; dans un temps où le monde était prostitué à des péchés si noirs, si énormes, si excessifs, qu'ils provoquaient une vengeance, au lieu de recourir à votre miséricorde. C'est S. Paul, dans l'épître aux Romains et celle aux Galates, et après lui S. Augustin, à chaque page de ses œuvres, qui nous inculquent cette vérité, que Dieu a laissé si longtemps les gentils dans les ténèbres de leur ignorance, et les juifs dans les faiblesses de leur concupiscence, pour nous obliger à reconnaître, à confesser et exalter la nécesité de sa grâce : *Confitebor tibi quia terribiliter magnificatus es.*

« Ad hoc valet legis agnitio, ut fiat mandati prævari-
« catio; » et infra « : Hæc sola ostenditur legis utilitas, quo-
« niam quos facit prævaricationis reos, cogit confugere ad
« gratiam liberandos, et ut concupiscentias malas superent
« adjuvandos ; jubet enim magis quam juvat, docet mor-
« bum, et non sanat ; imo ab eo potius quod non sanatur,
« augeter, ut attentius et sollicitius gratiæ medicina
« quæratur, » dit S. Augustin. » (lib. gratia Christi, cap. 8.)

D.—(*Documentum morale.*) Quand nous considérons ceci, je m'étonne comment nous n'allons par criant incessamment, au moins au fond de notre cœur : Grâce, grâce, sans elle je ne sais rien, je ne puis rien, je ne suis rien ; je m'étonne comme nous pouvons nous enfler de quelque bonne œuvre que ce soit, comment nous ne nous jetons pas au centre de notre néant, pour dire avec sentiment : *Gratia Dei sum id quod sum, gratia Dei sum id quod sum.* Je vous supplie, Messieurs, pesez cette réflexion. On ne se met pas en peine pour prouver une vérité qui est aisément avérée de tous ou de la plupart des hommes; on ne fait pas pour cela étudier les docteurs de l'université, et voilà que Dieu laisse tout exprès en erreur les hommes de tous l'univers. Il se met en peine et fait de grands frais ; il laisse perdre une infinité d'âmes pour nous faire voir et sentir par expérience cette vérité; que sans la grâce, l'homme ne peut rien,

qu'elle nous est tout-à-fait nécessaire; c'est donc signe que cette vérité n'est pas communément reçue et reconnue de plusieurs; nous la croyons bien en général, et nous la confessons quelquefois, disant que nous ne pouvons rien sans la grâce de Dieu; mais ce n'est qu'à fleur d'esprit et du bout des lèvres; ce n'est pas avec sentiment, vive appréhension et ferme persuasion, et cela néanmoins importe tout-à-fait.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Quid faciendum*, *etc.*

Si nous voulons être aidés de cette grâce, sans laquelle nous sommes disgraciés de Dieu et malheureux pour jamais, nous avons des devoirs à remplir avant qu'elle ne vienne, quand elle vient, et après qu'elle est venue.

E.—(*Ante adventum*, *etc.*) Avant qu'elle ne vienne, il faut connaître et avouer le besoin que nous en avons. Ce que le sage disait d'une grâce particulière, il le faut dire de toutes : *Ut cognovi quoniam aliter non possem esse continens*, *nisi Deus det*, *et hoc ipsum erat sapientiæ scire cujus esset hoc donum*, *adii Dominum*, *et deprecatus sum illum ex totis præcordiis meis :* (Sap. 8. 21.) Sachant que je ne pouvais pas avoir la grâce de la continence, si Dieu ne me la donnait pas ; je me suis adressé à lui, et je la lui ai demandée de toutes mes entrailles; et cela même est une grande sagesse de savoir que c'est un bienfait de Dieu et un don du Saint-Esprit, il faut faire comme cela. Nous savons ou devons savoir que nous ne pouvons pratiquer l'humilité, la charité, la patience, la tempérance ni les autres vertus, quelles qu'elles soient, sans la grâce de Dieu ; nous devons donc lui demander sa grâce de toutes nos entrailles, de toute la portée de notre cœur, de toute l'étendue de notre âme, de tous les efforts de notre volonté, avec larmes, soupirs, gémissements, profonde humiliation de notre esprit devant Dieu ; et cela non une fois ou deux, mais fort souvent, et presque continuellement, s'il était possible ; car puisqu'elle est tout-à-fait nécessaire à la pratique de la vertu, et même à chaque bonne œuvre en

particulier : *Ad singulos actus*, comme parlent les conciles ; que deviendrons-nous et que ferons-nous enfin, si nous n'en sommes pas continuellement prévenus ?

Nous ne pouvons ni prévenir la première grâce, ni la mériter, ni nous y disposer de nous-mêmes : *Gratia Dei inveniri potest, præveniri omnino non potest*, dit S. Bernard ; mais nous pouvons la démériter, nous y opposer et y mettre des empêchements ; ce qui se fait par de grands péchés, ou en grand nombre : « Iniquitas domus Israel « magna est nimis valde, et repleta est terra sanguinibus : « dixerunt enim : dereliquit Dominus terram, et non videt « Dominus. Igitur et meus non parcet oculus, et non mi- « serebor. » (Ezech. 9. 9.) L'iniquité de mon peuple est plus que très grande, et les hommes ont commis des crimes en grand nombre, disant que j'ai quitté la terre et que je ne les vois pas ; voilà pourquoi je ne leur ferai point de miséricorde ; et un peu plus haut. *Vivo ego, dicit Dominus Deus : pro eo quod sanctum meum violasti in omnibus abominationibus tuis, non parcet oculus meus, et non miserebor* : (Ezech. 5. 11.) Parce que vous avez profané les choses saintes par vos abominations, je jure ma vie que je ne vous pardonnerai point, et que je n'aurai pas pitié de vous. Il ne faut donc pas empêcher ni retarder l'heureux avénement de sa grâce.

F.—(*In adventu.*) Et quand elle vient, il faut soigneusement remarquer son action et ses mouvements de peur de prendre le change, et de suivre les inclinations et les instincts de la nature, au lieu de suivre les desseins et la conduite de la grâce. Je ne trouve rien de si lumineux et de si spirituel en ce sujet, que ce qu'en dit ce beau petit livre que tous les gens de bien ont toujours dans la poche, le livre de l'Imitation de Jésus, de J. Gerson ou de Thomas à Kempis. Vous savez qu'après la sainte Ecriture, il n'y a point de livre qui ait été si souvent imprimé, traduit en diverses langues, lu et relu, goûté et approuvé par toute sorte de gens, qu'il n'y a pas même jusqu'aux Turcs qui ne l'aient traduit en leur langue.

Voici comme il parle : « Fili, diligenter adverte motus « naturæ et gratiæ, quia valde contrarie et subtiliter mo- « ventur, et vix, nisi a spirituali et intimo illuminato « homine, discernuntur : (lib. 3. cap. 54.) Mon fils, il faut soigneusement distinguer les mouvements de la grâce d'avec ceux de la nature ; car quoiqu'ils soient tout-à-fait contraires, ils sont néanmoins en apparence fort semblables, et ne peuvent être aisément discernés que par les personnes fort spirituelles et intérieurement éclairées de Dieu. Tous ceux qui ont l'âme tant soit peu bien assise prétendent le bien dans leurs paroles et dans leurs actions ; mais l'amour-propre est cauteleux et rusé au dernier point, il nous donne souvent le change, il nous fait prendre des instincts de nature pour des inclinations et des mouvements de la grâce. Il importe beaucoup de n'y être pas trompé, puisque la nature et l'amour propre sont une engeance du vieil homme, le partage des réprouvés et des partisans de l'Antechrist : *Erunt homines amantes semetipsos;* la grâce est l'apanage des enfants de Dieu, le sceau et le caractère des prédestinés. La nature a en horreur toute captivité, ne veut être assujettie, ni pressée, ni domptée, ni vaincue de personne, elle aime à gouverner et à conduirè ; la grâce aime la servitude, désire être surmontée, humiliée et asservie à toute créature, pour l'amour de Dieu, ne veut régenter, ni commander à personne, si elle n'y est pas obligée ; la nature aime le lustre et l'éclat, se plaît à se faire voir et connaître à plusieurs, à se répandre et se dissiper à l'extérieur, à se divertir et se diviser dans le tracas ; la grâce cherche le secret et l'écart, elle aime à être cachée et inconnue au monde, recueillie et retirée dans l'intérieur, elle cherche la paix et la communication avec Dieu.

La nature fuit tout ce qui fait peine à l'esprit et au corps, recherche ce qui lui est propre et particulier, aime ses aises et ses commodités, rapporte tout à soi et à ses intérêts ; la grâce demande ce qui est laborieux, ce qui mortifie et incommode la chair, ce qui est utile et profitable à plusieurs, ce qui réussit à la gloire de Dieu. Ainsi quand vous avez incli-

nation à quelque charge ou office, à quelque action ou entreprise, à quelque viande ou vêtement, à un état ou condition de vie qui vous exempte de subjection, qui vous met au large et en liberté, qui vous donne la régence et le gouvernement de quelqu'un, qui vous élève et vous fait paraître, qui vous occupe souvent hors de vous, qui vous jette dans l'embarras, qui vous est commode et délicieux, quoique ce soit sous de beaux prétextes, sous apparence ou espérance de servir au public, de convertir les âmes, de ne pas démentir votre naissance, de vivre et être vêtu selon votre qualité, de ne pas enfouir les talents que vous avez ; défiez-vous-en, défiez-vous de telles affections ; il y a danger que ce ne soit inclinations de nature, engeance d'amour-propre. Quand vous avez quelque pensée de prendre un genre de vie et de vêtement, de suivre une vocation, de faire des actions qui vous captivent, abaissent, humilient, incommodent, qui vous mettent dans l'oubli et le mépris du monde, dans la recollection et retraite en vous-même, dans l'exercice de l'oraison et la conversation avec Dieu, ne tenez pas telles pensées pour suspectes ; ce sont pour l'ordinaire instincts et mouvements de la grâce.

G. — (*Post adventum.*) Quand vous l'avez reçue, gardez-vous bien d'en être ingrat : « Peremptoria res est « ingratitudo, hostis gratiæ, inimica salutis ; dico ego vo- « bis, quoniam pro meo sapere, nihil ita displicet Deo, « quemadmodum ingratitudo ; vias enim abstruit gratiæ, « et ubi fuerit illa, gratia accessum non invenit, locum « non habet : » (S. Bern. serm. 2. de sept. panib.) L'ingratitude est une meurtrière, ennemie de la grâce, contraire au salut ; je vous dirai mon sentiment ; je pense que rien ne déplaît tant à Dieu que l'ingratitude ; elle ferme les portes à la grâce, qui n'a point d'entrée où ce vice se retrouve. « Sola nos a profectu conversationis impedit ingratitudo, « dum quodam modo amissum reputans dator, quod in- « gratus accepit, cavet sibi de cœtero, tanto plura ingrato « conferre ; felix autem qui gratiam ad singula dona gratiæ « reddit, ad eum in quo est plenitudo omnium gratiarum,

« cui dum nos pro acceptis non ingratos exhibemus, locum « in nobis facimus gratiæ, ut majora adhuc accipere me- « reamur : » (S. Bern. contra pessim. vitium ingrat.) Il n'y a que l'ingratitude qui empêche votre avancement; car le bienfaiteur pensant avoir perdu les grâces qu'il a faites à un ingrat ne lui en fait pas davantage. Heureux celui qui rend grâces à chaque bien qu'il reçoit de Dieu, qui est la source et la plénitude de toutes grâces! car quand nous lui sommes reconnaissants des grâces que nous avons reçues, nous méritons d'en recevoir de plus grandes.

Quand la grâce a produit en vous ou par vous quelque bien, gardez-vous de dire : *Manus nostra excelsa et non Dominus fecit hæc omnia;* gardez-vous de vous en attribuer la gloire; dites toujours comme S. Paul : *Gratia Dei sum id quod sum;* comme Jérémie : *Misericordia Dei quod non sumus consumpti;* comme le prophète Baruch : (1. 15.) et Daniel (9. 7.) *Domino Deo nostro justitia, nobis autem confusio :* Si je n'ai pas succombé à la tentation, c'est par la miséricorde de Dieu ; si j'ai reçu quelque grâce de lui, c'est par sa miséricorde ; si j'y ai consenti, c'est par sa miséricorde; si je l'ai conservée et employée, si je suis exempt de plusieurs péchés qui se commettent au monde, c'est par sa miséricorde.

Qui te discernit? quid autem habes quod non accepisti? si autem accepisti, quid gloriaris, quasi non acceperis? (1. Cor. 4. 7.) Qui est-ce qui vous distingue des autres? avez-vous quelque chose que vous n'ayez pas reçu? et si vous l'avez reçu, pourquoi vous glorifiez-vous comme si vous l'aviez de vous-même?

Il y a des gens qui sont si curieux de savoir de quel bois se chauffe un tel et un tel; voulez-vous savoir de quel bois nous nous chauffons, mais plutôt de quel bois nous sommes faits vous et moi? Nous sommes du bois dont on fait les plus grands criminels du monde, tirés du néant et de la masse de corruption. Quelle différence y a-t-il entre moi et le plus exécrable criminel qui ait jamais été roué en Grève? la miséricorde de Dieu. Quelle différence et quelle

distinction entre mon âme et l'âme la plus noire qui soit au fond des enfers? c'est la miséricorde de Dieu. Ce grand pécheur, cet infortuné a été tiré du néant, et moi aussi; il était dans la masse de corruption, et moi aussi; il y penchait naturellement, et moi aussi; il avait une chair rebelle à l'esprit, une sensualité contraire à la raison, et moi aussi. Si je n'ai pas été tenté aussi puissamment que lui, si je n'ai pas été dans les occasions prochaines comme lui, si j'ai été plus ferme que lui, c'est par la grâce et la miséricorde de Dieu. Je suis redevable à cette grâce de tous les péchés du monde, comme si je les avais commis, comme s'ils m'étaient remis, parce que j'étais capable de les commettre, si la miséricorde de Dieu n'en eût détourné les occasions, si elle ne m'eût tenu par la main, si elle ne m'eût soutenu, protégé, si elle n'eût fortifié ma faiblesse. C'est S. Augustin qui nous remet souvent en mémoire cette vérité : « Sic sem-« per, Domine, gratia tua et misericordia tua prævenit « me, liberans me ab omnibus malis, salvans a præteritis, « suscitans a præsentibus, muniens a futuris, præcidens « etiam ante me laqueos peccatorum, tollens occasiones et « causas, quia nisi tu hoc mihi fecisses, ego omnia peccata « mundi fecissem, etc. » (S. Aug. c. 15. Soliloq.) Et ailleurs : « Agnosce ergo gratiam Dei, cui debes et quod non « admisisti; nullum enim peccatum facit homo, quod non « possit facere alter homo, si desit rector a quo factus est « homo : » (S. Aug. tom. x. hom. 23. ex quinquaginta.) Reconnaissez la grâce de Dieu, à laquelle vous êtes redevable d'être affranchi des crimes que vous n'avez pas commis; car il ne se commet point de péché par aucun homme, qu'un autre homme ne pût commettre, s'il était abandonné de celui qui a fait l'homme. Et ailleurs encore : *Sola gratia Redemptoris electos discernit a perditis, quos in unam massam corruptionis redegerat culpa communis :* La seule grâce du Rédempteur distingue les élus des réprouvés, vu que tous étaient dans la masse du péché d'origine; et après cela nous nous enflerons, nous penserons être quelque chose de nous-mêmes, nous dédaignerons les autres!

CONCLUSIO.

II. — (*Exhortatio*, *etc.*) S. Paul a grand sujet de nous crier : *Tu fide stas ; noli altum sapere*, *sed time.* (Rom. 11. 20.) Quoique vous ayez la foi, la chasteté, la tempérance et autres vertus, ne vous enflez pas pourtant ; si vous vous élevez, Dieu n'agréera point tant vos vertus ; il regarde de loin, c'est-à-dire de mauvais œil, les choses hautes et élevées : *Alta a longe cognoscit. Noli altum.* Refusez tout ce qui est haut, sublime, grand dans le monde : les préférences, les préséances, les prérogatives, les dignités, les singularités. Ce qui est élevé des hommes est en abomination devant Dieu : *Quod altum est hominibus*, *abominatio est ante Deum.* (Luc. 16. 15.)

Noli altum. Ne cherchez pas les emplois qui vous peuvent élever, qui ont du lustre et de l'éclat, défiez-vous des pensées et des inclinations que vous en avez ; quoique masquées du désir de profiter au prochain et d'être utiles à l'Eglise, ce sont plus probablement des artifices de la nature que des aiguillons de la grâce. Si votre naissance ou la fortune vous a élevé, *noli altum sapere*, que votre table, vos vêtements, votre maison, vos meubles, vos paroles, vos contenances ne ressentent pas la grandeur mondaine : faites comme les bonnes plantes, plus le soleil les attire et les élève, plus elles s'abaissent et jettent de profondes racines. Si vous reconnaissez en vous quelque vertu, *nolite sapere*, ne vous amusez pas à la goûter et à la savourer avec complaisance, à la regarder et admirer par vaine gloire.

« Noli altum sapere, sed time. In veritate didici nihil
« æque efficax esse ad gratiam promerendam, retinendam,
« recuperandam, quam si omni tempore coram Deo inve-
« niaris non altum sapere, sed timere. Beatus es si cor
« tuum triplici timore repleveris, ut timeas quidem pro
« accepta gratia, amplius pro amissa, longe plus pro recu-
« perata : time ergo cum arriserit gratia, time cum abierit,
« time cum denuo revertetur ; cum adest, time ne indigne
« opereris ex ea ; si recesserit, multo magis tunc timen-

« dum, quia ubi tunc deficit gratia, ibi deficis tu : time
« ergo subtracta gratia, tanquam mox casurus time, quia
« reliquit te custodia tua ; ne dubites in causa esse super-
« biam, etiamsi non appareat, etiamsi nihil tibi conscius
« sis : quod enim tu nescis, scit Deus ; nunquid qui hu-
« milibus dat gratiam, humili auferet datam ? ergo argu-
« mentum superbiæ, privatio est gratiæ ; jam si gratia
« repropitiata redierit, multo amplius tunc timendum, ne
« forte contingat recidivum pati ; proinde omni tempore time
« Deum ex omni corde tuo : » (S. Bern. serm. 54. in cant.) En vérité j'ai reconnu qu'il n'est rien de si efficace pour mériter, conserver ou recouvrer la grâce, que de ne se pas enfler ; mais d'être toujours en crainte devant Dieu. Vous êtes bienheureux si vous remplissez votre cœur d'une triple crainte ; si vous craignez, quand vous avez reçu la grâce, encore plus quand vous l'avez perdue, et encore davantage quand vous l'avez recouvrée ; craignez donc quand la grâce se présente à vous, craignez quand elle se retire, craignez quand elle retourne, quand elle vient, craignez de ne la pas bien ménager ; et quand elle s'est retirée on a encore plus de sujet de craindre, car quand elle vous manque, vous êtes à la veille de votre ruine, étant délaissé de votre gardienne ; et ne doutez pas que l'orgueil n'en soit cause, quoique vous ne le connaissiez pas, car Dieu voit ce qui vous est caché ; Dieu qui donne sa grâce aux humbles ne l'ôtera pas à celui qui est humble ; donc quand on est privé de la grâce c'est une marque qu'on est superbe, et si elle retourne par sa miséricorde, c'est alors qu'il faut beaucoup plus craindre, de peur d'une rechute trop funeste ; craignez Dieu de tout votre cœur et en tout temps ; défiez-vous de vos dispositions, quelque bonnes et saintes qu'elles vous semblent, si elles vous rendent orgueilleux.

Craignez que ce qui vous semble vertu et inspiration du Saint-Esprit ne soit une ruse de votre esprit et une production d'amour-propre, *time ;* Dieu a laissé perdre tant d'âmes avant l'incarnation pour vous faire connaître la nécessité de sa grâce, et vous mettre dans l'humilité ; ne vous laissera

t-il pas perdre si vous n'êtes bien humble? *time*, craignez que si vous commettez de grands péchés ou en grand nombre, Dieu se résolve de ne vous donner jamais sa grâce efficace pour vous en relever; *time*, craignez que si vous perdez sa grâce, vous ne la puissiez plus recouvrer; si vous vous l'attribuez, que Dieu ne la retire. « Cum timore et « tremore salutem vestram operamini; Deus est enim qui « operatur in vobis, et velle et operari pro bona voluntate, « et hæc sanctis causa est tremendi atque metuendi, ne « ipsis operibus pietatis electi deserantur ope gratiæ, et « remaneant in infirmitate naturæ: » (S. Leo, serm. 8. de Epiph.) Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement, car c'est Dieu qui produit en vous la bonne volonté et l'œuvre, et c'est la raison pour laquelle les saints sont toujours en crainte, de peur que s'ils s'enflent de leurs bonnes œuvres, ils ne soient privés du secours de la grâce, et laissés à la faiblesse de leur nature, dit S. Léon.

Avez-vous encore l'innocence du baptême, *time;* gardez-vous de la perdre, c'est un trésor très précieux et inestimable; mais elle est bien délicate: quand elle est une fois entamée, elle se perd peu à peu. Evitez les dangers de la perdre, les bals, les danses, les assemblées de garçons et de filles. Etes-vous en mauvais état, *time;* vous êtes sous la puissance de Satan, objet de la colère de Dieu, à deux doigts de l'enfer; il ne faut qu'un funeste accident, une mort inopinée pour faire exécuter votre sentence et vous perdre éternellement.

Etes-vous relevé du péché, *time;* craignez d'y retomber: votre chute serait plus dangereuse, votre ingratitude plus grande, le remède plus difficile; fuyez les occasions; ne dites pas: J'ai passé quatre mois sans pécher avec cette femme; il arrive en un jour ce qui n'arrive pas en cent ans; il ne faut qu'une tentation deux ou trois jours avant votre mort qui vous trouvera en quelque faiblesse; en quelque état que vous soyez, *agnosce gratiam Dei*, reconnaissez la grâce de Dieu, le grand besoin que vous en avez. Prenez au moins cette peine, gagnez cela sur vous de la ré-

clamer fort souvent et de tout votre cœur ; mais vous n'en ferez rien, je m'en doute bien, et ainsi vous serez damné ; si vous reconnaissez la nécessité de la grâce, si vous la demandez, si vous la recevez, si vous la conservez, si vous la cultivez jusqu'à la fin, assurément vous serez sauvé, car cette grâce divine est l'unique semence, le prix, le mérite, le germe, la dernière disposition de la gloire éternelle. *Amen.*

SERMON CCLXXXVI.

TABLEAU D'UNE VRAIE PÉNITENCE, SUR L'ÉVANGILE DE SAINTE MAGDELEINE. — DU PÉCHÉ LE PLUS ORDINAIRE AU SEXE DE MAGDELEINE, QUI EST L'AFFECTION AUX AJUSTEMENTS MONDAINS.

Ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix.
Voici une femme pécheresse qui était en la cité. (Luc. 7. 37.

Les instructions morales qu'on se contente de donner par paroles sont de plus longue haleine et moins efficaces ; celles qui se donnent par exemples sont plus courtes et plus persuasives : *Longum iter per præcepta, breve et efficax per exempla*, dit un philosophe. Jusqu'à présent nous avons traité à fond et bien amplement de tout ce qui appartient à la vertu de pénitence, qui est une disposition nécessaire et une partie essentielle du Sacrement de confession ; il me semble maintenant à propos de vous en proposer un tableau raccourci que S. Luc en a fait au septième chapitre de son Histoire sacrée, où il nous représente en peu de paroles Marie-Magdeleine pécheresse, et puis il traite plus au long son admirable conversion et sa parfaite pénitence. Nous avons donc aujourd'hui à considérer la qualité de son péché, et puis aux jours suivants nous en verrons les causes, les circonstances et les effets.

IDEA SERMONIS.

A. *Jesabel stibio pingens oculos suos fuit imago mulierum mundanarum, quæ peccant in Deum, in proximum, in se ipsas.*

Primum punctum. — B. *In Deum sunt abominatio.* — C. *Desolationis.* — D. *Stans.* — E. *In loco sancto.*

Secundum punctum. F. *Peccant in proximum, cujus animam occidunt.*—G. *Refutantur eorum vanæ excusationes.*

Tertium punctum. H. *Peccant in seipsas per indevotionem.*— I. *Præsumptionem.* — L. *Impœnitentiam.*

Les interprètes de l'Ecriture sacrée qui ont examiné de bien près, et en esprit de piété tout ce que l'Evangile dit de Marie-Madeleine, tiennent pour assuré qu'elle n'était pas de ces malheureuses qui sont immolées à l'impudicité publique; la noblesse de sa race, la sagesse de son frère Lazare, la sainteté de sa sœur Marthe, la permission que le Sauveur lui donna de le suivre et de converser avec lui, ne nous permettent pas d'avoir des pensées si désavantageuses pour elle; elle était de ces dames volages qui se plaisent à donner de l'amour, à friser leurs cheveux, à farder leur visage, à porter de vains ornements, à étudier des contenances affectées. Ce vice est si commun dans le monde, et est la cause de tant de péchés, que je me sens obligé de le battre en ruine, et de faire voir à celles qui en sont esclaves le tort qu'elles font à Dieu, à leur prochain, et à elles-mêmes.

L'apôtre S. Paul écrivant à son disciple Timothée, (2. 8. 10.) et lui enseignant les instructions qu'un prédicateur doit donner à toute sorte de personnes, afin que chacun vive en sa profession selon les maximes du christianisme, après avoir dit qu'il faut exhorter les hommes à être assidus à l'oraison, à avoir la pureté en recommandation, à éviter la colère, dit: « Volo viros orare in omni loco, levan« tes puras manus sine ira et disceptatione. » Parlant des femmes, il ajoute: « Similiter mulieres in habitu ornato, « κοσμίῳ, honesto, decenti (Vatable traduit; modesto, « Syrus: casto;) cum verecundia et sobrietate ornantes « se; et non in tortis crinibus aut auro, aut margaritis, « vel veste pretiosa; sed quod decet mulieres, promit« tentes pietatem per bona opera: » De même il faut recommander aux femmes de s'habiller modestement, avec pudeur et honnêteté, non avec des cheveux frisés, ou de

l'or, ou pierreries, ou robes précieuses. Puisqu'il dit de même, il semble qu'il devait dire : Exhortez aussi les femmes à être dévotes, chastes, débonnaires; et au lieu de tout cela, il dit : Recommandez-leur d'être modestes et humbles en leurs vêtements. Il sait bien ce qu'il dit, il est éclairé de Dieu; il veut dire que si les femmes sont indévotes et indiscrètes dans l'église, volages et impures dans les compagnies, colériques et querelleuses en la maison, la cause de tout cela, c'est l'affection aux vains ornements; car comme dit Tertullien, tout ce qu'il y a de mal, d'imparfait, de vicieux, d'efféminé en ce sexe se répand et s'emploie en cette vanité : *Totum circumferunt in istis mulieritatem*. Je ne veux pas aujourd'hui me dispenser de la coutume que j'ai d'établir et d'étayer tout mon discours sur un passage de l'Ecriture ; pour en tirer un seul exemple, j'ai été obligé de la parcourir et de la repasser toute en mon esprit. Chose étrange et digne d'admiration, la parole de Dieu fait mention de plusieurs ambitieux, avaricieux, envieux, voluptueux; mais de femmes qui se soient fardées, il ne s'en trouve qu'une seule en toute l'Ecriture sainte, tant ce vice était injuste et odieux parmi le peuple de Dieu.

A. — (*Jesabel stibio pingens*, *etc.*) C'est la détestable Jésabel, dont il est dit (4. Reg. 9. 30.) qu'ayant appris l'entrée du roi Jéhu dans la ville, elle farda ses yeux, enjoliva sa tète, et se mit à la fenêtre pour voir et pour être vue : *Depinxit oculos suos stibio*, *ornavit caput suum, et respexit per fenestram*. Nous pouvons voir en cette orgueilleuse, le génie, les attentats et les punitions de toutes ses semblables; elle était impie envers Dieu, cruelle envers le prochain, ennemie d'elle-même.

L'Ecriture exagérant les crimes du roi Achab, dit (3. Reg. 16. 31.) qu'il ne se contenta pas d'imiter les vices et de suivre les traces de Jéroboam, qui avait induit le peuple de Dieu à l'idolâtrie ; mais que pour enchérir sur cette impiété, il avait épousé la reine Jésabel qui le rendit encore plus impie et plus vicieux : *Nec suffecit ei ut ambularet in peccatis Jeroboam*, *insuper duxit uxorem Jesabel*.

PRIMUM PUNCTUM. — *In Deum, etc.*

B. — (*Abominatio.*) Les Jésabels de ce temps sont encore plus irréligieuses, et plus injurieuses à Dieu. Achab et Jéroboam firent dresser des idoles, mais ce ne fut que sur les montagnes, dans les forêts et dans les lieux écartés. Les dames font comme l'empereur Adrien et Pilate, qui mirent des idoles dans le temple, et au milieu du sanctuaire; et on peut dire qu'elles font cette abomination dont Jésus parle en l'Evangile : *Cum videritis abominationem desolationis stantem in loco sacro.* (Matth. 24. 15.)

Abominationem. Tout péché est appelé en l'Ecriture, abomination, et le luxe des habits est un péché, puisque Dieu le défend par les deux plus excellents et illustres hérauts de ses commandements : *Mulieres non in tortis crinibus, aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosa :* (1. Tim, 2. 9.) Que les femmes soient habillés eavec modestie, que l'étoffe de leurs vêtements ne soit pas trop riche, ni la façon trop curieuse ; qu'elles ne paraissent point avec des cheveux frisés, bouclés et éclatants de pierreries : *Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus :* (1. Petr. 3. 3.) Les femmes peuvent désirer de plaire à leurs maris, mais ce ne doit pas être ni par les cheveux frisés, ni par l'or ou les pierreries pour orner leur tête, ni par la magnificence et le luxe des habits.

Voyez, les apôtres défendent les cheveux frisés, entortillés au dehors, les atours d'or, les pierreries et les robes trop précieuses, les robes superflues qui ne servent qu'à orner les autres robes : *Indumenti vestimentorum cultus :* (S. Chrys. homil. 50. in Matth. ita D. Thom. hic.) car les robes sont faites pour couvrir le corps, et non pas pour couvrir d'autres robes, combien plus les souliers précieux; ils ne parlent pas à des religieuses ou à des filles retirées du monde, mais à des femmes mariées, car ils ajoutent, qu'elles soient sujettes à leurs maris ; ils ne parlent pas seulement à des pauvres, ou aux femmes de la lie du peuple, ce seraient des

paroles perdues; chacun sait bien qu'elles ne portent point d'or ni de pierreries. Ils parlent indifféremment à toutes les femmes et filles chrétiennes, et si vous êtes vraies chrétiennes, quand il n'arriverait point d'inconvénient de ce luxe, il ne faudrait point d'autre raison pour vous en retirer que celle-ci : Dieu le défend par ses apôtres. « Audaciam existimo de bono divini præcepti disputare; nec « enim quia bonum est, idcirco auscultare debemus, sed « quia Deus præcepit; prior est autoritas imperantis, « quam utilitas servientis, » dit Tertullien. (de pœnit. cap, 4.) Quand il n'y aurait point de raison, d'utilité, de commodité en cette défense que Dieu vous fait, c'est assez qu'il la fasse pour vous obliger; si vous n'obéissez, vous êtes coupable, c'est un péché, c'est une abomination : *abominationem.*

— C. (*Desolationis.*) *Desolationis*, l'abomination de la désolation, c'est proprement une idole, parce qu'il n'y a rien qui désole et afflige plus les gens de bien que de voir qu'on rende à une statue l'honneur qui n'est dû qu'au vrai Dieu; il est vrai qu'il n'y a plus d'idoles de bois et de pierre en l'église, grâces à Dieu; mais il y a des idoles de chair; ce n'est pas moi qui appelle ainsi les filles du monde, c'est le Saint-Esprit : *Filiæ eorum compositæ : circum ornatæ, ut similitudo templi.* (Ps. 143. 12.) On chante incessamment dans l'église : *Gloria Patri, et Filio;* celles-ci disent de cœur et d'effet : Gloire soit à moi. En quoi consiste la gloire que Dieu demande de nous en l'Eglise, en ce qu'on pense à lui, qu'on s'occupe de lui, que l'on considère ses divines perfections, qu'on les médite, qu'on les admire, qu'on les loue, bénisse, publie, qu'il soit le seul objet de la vue, de l'esprit, du cœur, des affections, de l'admiration de ses sujets, comme le roi en sa cour : *Majestas Domini implerit domum, nec poterant sacerdotes ingredi templum Domini, eo quod implesset majestas Domini templum Domini.* (2. Paralip. 7. 1.) *Nebula implevit domum Domini, nec poterant sacerdotes stare, et ministrare propter nebulam : imple-*

verat enim gloria Domini domum Domini : (3. Reg. 8. 11.) La gloire de Dieu avait rempli son temple; cette grandeur, cette gloire, cette majesté de Dieu, c'était un brouillard ou nuage qui remplissait tout le temple, et qui dérobait la vue de toutes les beautés qui y étaient, parce que Dieu tient à honneur qu'on ne contemple personne que lui en sa maison, et pendant qu'on le prie. Pour cela l'empereur Théodose, entrant à l'église, laissait ses ornements à la porte, disant qu'en la maison de Dieu rien ne doit éclater que la majesté divine, ainsi qu'au palais du roi rien ne doit paraître que le roi lui-même; et une petite coquette dispute cette gloire au Roi des rois, veut être l'objet des regards, complaisances, louanges, étonnements des hommes ; quelle abomination devant Dieu ! quelle désolation pour les gens de bien ! *Abominationem desolationis !*

D. — (*Stans.*) *Stantem.* Le larron, l'adultère, l'homicide et autres semblables ne pèchent pour l'ordinaire qu'en cachette, à la dérobée, avec crainte; celles-ci offensent Dieu à enseignes déployées, hardiment, effrontément, à tête levée, *erecto collo.*

Il n'y a pas de péché qui se commettent plus à dessein, et plus de propos délibéré; un mouvement de colère qui vous prévient, une pensée d'impureté qui vous surprend, une parole de médisance qui vous échappe, semblent avoir quelque prétexte d'excuse. Ici vous péchez de sang-froid, de volonté projetée, vous y pensez dès le soir; vous y employez la matinée; vous vous y baignez et vous vous complaisez mille fois le jour.

E. — (*In loco sancto.*) *In loco sancto.* Si vous vous contentiez, comme Achab et Jéroboam, de dresser des idoles dans les lieux profanes, de vous faire adorer au bal, aux danses, à la comédie, aux cours, les gens de bien éviteraient ces lieux, feraient comme Tobie : *Cum irent omnes ad vitulos aureos quos fecerat Jeroboam, pergebat in Jerusalem ad templum Domini ;* (Tob. 1. 16.) Quand les autres allaient adorer les veaux d'or que Jéroboam avait fait dresser dans les forêts ; Tobie allait à Jérusalem au temple du Seigneur.

Mais vous mettez les idoles au milieu du temple, ou tous les fidèles sont obligés de venir; vous leur donnez sujet d'offenser Dieu, là où ils étaient venus pour l'apaiser ; de profaner sa maison, de souiller son sanctuaire, d'irriter sa colère, d'attirer son indignation : *Fecerunt malum in oculis meis, posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam ;* (Jerem. 7. 30.) Ils m'ont offensé en ma présence, ils ont mis des piéges dans la maison où l'on invoque mon saint nom ; ils l'ont souillée est profanée : *Stantem in loco sancto.*

Vous êtes plus opposé à Dieu, plus ferme et plus arrêté en cette opposition que l'idole de Dagon; elle ne put pas subsister en la présence de l'arche, elle fut prosternée par terre, la face bien loin de l'autel, sur le seuil de la porte ; vous, à tête levée, impudemment en haut de l'église, tout auprès de l'autel pendant le sacrifice, où le vrai Dieu est adoré, vous voulez être adorée. Vous êtes cause qu'au sacrifice de vérité on dit des mensonges ; vous démentez le prêtre qui tient la place de Jésus, et qui dit : *Sursum corda*, élevez vos cœurs à Dieu; vous dites : Non, ne les élevez pas à Dieu, abaissez-les à une vile créature, appliquez vos cœurs à me regarder et à m'aimer. On répond au nom de tout le peuple : *Habemus ad Dominum*, nous élevons nos cœurs à Dieu ; et vous êtes cause que l'on ment, car plusieurs ont le cœur à vos mains, à vos ornements, au lieu de le porter à leur Créateur et Sauveur.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Peccant*, *etc.*

F. — (*Animam occidunt.*) Vous n'êtes pas seulement impie envers Dieu, vous êtes inhumaine envers le prochain ; vous faites mourir le pauvre Naboth, et plus criminellement que Jésabel; elle ne fit mourir que le corps, et vous faites mourir les âmes; je n'en veux point d'autre preuve, que votre propre confession ; votre bouche vous condamnera au jugement de Dieu. Voulez-vous savoir, Messieurs, comment ces affectées nomment le fichu qu'elles

mettent sur leur sein ? elles l'appellent l'*assassin*, parce qu'il assassine les âmes des jeune gens qui les regardent et qui les convoitent; et c'est ce qui les rend devant Dieu odieuses et abominables fort longtemps, car la théologie raisonne des actions morales et surnaturelles, comme la philosophie des actions physiques et matérielles. Les philosophes disent qu'il y a deux sortes d'actions ; il y en a qui les appellent transitoires et passagères, qui ne laissent rien après elles, quand elles sont passées il n'en reste aucun effet : *Actiones transeuntes, quæ non relinquunt post se opus*, comme jouer du luth, chanter, danser ; il y en a d'autres qui les appellent actions permanentes, parce qu'elles laissent après elles quelque œuvre qui est de durée, comme peindre une image, bâtir une maison, planter un arbre, et celles-ci sont beaucoup plus nobles et plus excellentes que les autres. Les pieuses entreprises qui ont une longue suite de saintes actions, et qui sont cause de plusieurs bonnes œuvres, sont plus louables et plus glorieuses; et c'est tout le contraire des actions vicieuses et criminelles; les péchés qui ne nuisent qu'à celui qui les commet, et ne produisent point de mauvais effet en notre prochain sont plus dignes de pardon ; mais quand nous apportons du scandale, c'est-à-dire quand nous sommes cause que les autres pèchent après nous, nous sommes bien plus coupables et indignes de miséricorde. Ainsi Dieu reproche souvent au roi impie Jéroboam, que par son mauvais exemple il avait induit le peuple et les autres rois ses descendants au péché d'idolâtrie : *Ambulavit in viis Jeroboam, qui peccare fecit Israel.* Il vous semble que ce n'est rien de porter le sein ou les bras découverts, de donner la mamelle à votre enfant à la vue des hommes; il peut se faire qu'un jeune homme qui avait vécu chastement jusqu'à présent, voyant cette nudité, conçoive une mauvaise pensée, s'y arrête et y prenne plaisir après l'avoir combattue quelque temps, vienne à l'œuvre après la pensée, s'accoutume à quelque impureté, l'enseigne à son camarade, celui-ci à son compagnon; peut-être que d'ici à trente ans, d'ici à cinquante ans on com-

mettra des péchés dont votre sotte vanité aura été l'origine; quand vous ne seriez l'occasion que de la damnation d'une seule âme, la plaie que vous lui faites saignera d'ici à cent mille ans; le dommage que vous faites au Fils de Dieu par la perte de cette âme lui sera présente et déplaisante en toute l'étendue des siècles.

G. — (*Refutantur*, *etc.*) Ce n'est pas, dites-vous, votre intention de les perdre, mais seulement de leur plaire; vous le faites innocemment, vous n'avez point de mauvaise pensée. Tertullien vous réplique (de cultu fœminarum, cap. 1.) que cela ne se peut faire innocemment, que non-seulement, vous ne devez pas désirer d'être désirée, mais vous devez l'abhorrer ; que puisque la beauté cultivée est une amorce naturelle à la lubricité, vous êtes coupable devant Dieu de l'exposer en public, sans nécessité et sans utilité, par pure vanité, comme qui porterait du feu sans aucune nécessité dans une grange pleine de paille sèche, ou dans un arsenal plein de poudre à canon.

Vous prétendez seulement plaire aux hommes ; mais S. Cyprien vous dit (de habitu virginum.) que vous ne sauriez désirer de leur plaire sans offenser votre Dieu : *Dum hominibus placere gestiunt, Deum offendunt.* David dit que Dieu méprise, affaiblit, humilie ceux qui plaisent aux hommes : *Deus dissipavit ossa eorum qui hominibus placent ; confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos.* (Psal. 52. 6.) S. Paul dit que celui qui est agréable aux hommes mondains, n'est pas serviteur de Dieu. S. Jacques dit que celui qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. Mais ce n'est, dites-vous, que pour plaire à mon mari ; et pourquoi donc ne vous ajustez-vous que lorsque vous devez paraître en public ? et à ce compte, dit S. Chrysostôme, votre mari ne vous aimera que pour une beauté déguisée; ainsi son amour se morfondra quand cette beauté sera perdue par la vieillesse ou la maladie, ou par quelque autre accident ; et ainsi étant accoutumée à n'aimer que le corps et ses vains ornements, s'il trouve des courtisanes plus belles et mieux enjolivées que vous, il

les aimera plus que vous : *Domine, in voluntate præstitisti decori meo virtutem.* (Ps. 29. 8.) Les robes précieuses ne sont que la boue des vers à soie; les perles ne sont que les excréments des poissons ; ce n'est pas à ces créatures mortes, mais au Dieu vivant de donner à votre beauté des attraits et des charmes innocents pour gagner le cœur de celui qui est ou que vous désirez être votre mari.

Vous n'avez point d'autre intention que d'attirer quelque riche parti qui vous recherche pour une sainte et légitime alliance ; mais pour gagner un seul homme, vous en damnez un grand nombre; n'est-ce pas être bien criminelle? Celui qui empoisonne la rivière est condamné à une amende par les lois, parce que pour prendre quelque peu de poisson, il en fait mourir grande quantité ; et puis afin qu'un parti vous soit convenable et avantageux, afin que vous soyez heureuse et contente en sa compagnie, ce n'est pas assez qu'il ait des richesses, des états, des honneurs et des offices ; il faut encore qu'il soit de votre humeur, qu'il vous soit doux et débonnaire, il faut qu'il soit sage et de bon sens, il faut qu'il soit chaste et vertueux. C'est Dieu seul qui peut le connaître, c'est Dieu seul qui peut le faire à votre façon, le former à votre humeur, lui donner sympathie avec vous, c'est lui qui doit être votre paranymphe, non pas le démon Asmodée, l'amour sensuel et impur; et quel étourdi sera-ce s'il ne vous recherche que pour vos ornements? ne serait-il pas aussi malavisé que celui qui n'achetterait et ne priserait un cheval, que parce qu'il est bien enharnaché. Si c'est la chair qui vous donne un mari, elle vous le donnera charnel; étant de cette trempe, il n'aimera que la chair, n'estimera que la chair, il ira toujours à la chasse des objets conformes à son humeur, ou il en trouvera d'autres qui seront plus agréables et mieux parées que vous ; et ainsi il vous méprisera ou il n'en trouvera point; ainsi il sera agité de jalousie et d'ombrages pour vous. Vous serez ensemble comme Achab et Jésabel; vous vous entr'aiderez à vous perdre et à vous rendre misérables.

TERTIUM PUNCTUM. — *Peccant. etc.*

II. — (*Per indevotionem.*) Cette ambitieuse fut bien étonnée, quand s'étant mise à la fenêtre pour se faire admirer, le roi Jéhu commanda qu'on la jetât du haut en bas, où elle fut toute brisée, et devint la curée des chiens : *Præcipitate illam.* Ainsi Lucifer, le roi des orgueilleux, obtient que cette sotte vanité vous précipite dans les abîmes de plusieurs grands et horribles vices : *Præcipitate illam.* Vous tombez en indévotion et en endurcissement de cœur ; dans l'église, au lieu de penser à Dieu, vous pensez à vous et à vos ornements, vous êtes comme le paon ; il a un beau plumage, mais la tête fort petite, et fort légère, et peu de cervelle ; vous tournez la tete çà et là, plus souvent qu'une girouette, pour voir et pour être vue ; vous ne priez Dieu que du bout des lèvres.

I. — (*Præsumptionem.*) *Præcipitate illam.* Vous tombez dans le péché de présomption et d'amour déréglé de vous-même ; vous êtes comme le basilic qui ne tue pas seulement les autres par ses regards, mais qui se tue lui-même se regardant dans un miroir ; vous vous présentez au miroir cinquante fois par jour ; vous vous mirez, admirez, adorez, idolâtrez vous-même; vous vous baignez sottement dans la veine complaisance d'une beauté prétendue ; vous dédaignez votre mère ou autre parente, vous avez honte d'aller avec elles, parce qu'elles ne sont pas aussi pompeuses que vous ; pour faire parade de votre gloire, vous tombez dans l'impénitence et dans les abus des sacrements. Le sacrement de pénitence que vous recevez si souvent, mais infructueusement, est composé de trois parties : contrition, confession, satisfaction ; vous les mutilez tous trois ; si vous pensez que la vraie contrition soit compatible avec cette vanité, vous vous trompez lourdement ; l'Ecriture n'est pas de votre avis, elle joint toujours ensemble l'esprit de componction et le cœur humilié : *Cor contritum et humiliatum non despicies; in spiritu humilitatis, et animo contrito;* elle dit que le roi Achab apaisa Dieu par sa pénitence, parce

qu'ayant dépouillé sa pourpre, il se revêtit d'un sac et d'un cilice (3. Reg. 21. 27.); ce qui nous apprend, dit Tertullien, (de pœnit.) que la vraie repentance change toute la personne en l'intérieur et en l'extérieur, et fait qu'elle s'habille à la négligence.

Si cette malheureuse dont il est fait mention au grand Miroir des exemples, eût suivi cet avis, elle règnerait parmi les archanges, et elle brûle parmi les démons; elle apparut à son fils religieux qui priait pour elle, et lui dit : Les vains ornements des femmes ne sont autre chose qu'un instrument de la colère de Dieu; bien que j'aie reçu les sacrements avant que de mourir, je ne laisse pas d'être damnée, parce que quand je m'en confessais, c'était sans volonté de les ôter. Elle s'en confessait et ne s'en repentait pas; et vous ne faites ni l'un ni l'autre, ou si vous vous en confessez, c'est à un confesseur lâche, timide, intéressé, mercenaire, qui n'ose vous en reprendre; ou si vous vous en confessez à un bon confesseur, ce n'est qu'à demi, et je ne sais comment; vous ne dites pas les suites, les circonstances, les dépendances de votre péché; vous ne dites pas que vous mettez un mouchoir de cou transparent, afin qu'on s'arrête plus attentivement à regarder ce qu'on peut voir à travers; que vous ne découvrez le sein qu'à demi, afin d'irriter par cet échantillon l'appétit de voir toute la pièce, comme cette ancienne : *Ne satiaret aspectum;* vous ne dites pas que vous n'attachez pas par en-bas les pendants de votre collet, afin que de temps en temps le vent les soulève et vous découvre; que vous faites de si grandes dépenses à l'entretien de cette ambition, que vous n'avez plus les moyens de satisfaire pour vos péchés, et les racheter par aumône. Vous portez à votre col pour vingt ou trente écus de toile et de dentelle, et vous laissez pourrir Jésus faute d'une vieille chemise; vous êtes chargée de chaînes d'or, et vous le laissez à la chaîne, faute d'un peu d'argent pour le racheter; vous n'épargnez rien pour vos robes de soie, et vous le laissez mourir de froid, faute d'une pièce de grosse bure. Quels anathèmes! quelle vengeance! quels carreaux ne mérite pas une telle

ingratitude ! dit S, Chrysostôme : *Quibus non ista digna sunt fulminibus.* (homil. 50. in Matth.)

Il y a bien plus, vous ne jetez pas seulement des pensées impures dans le cœur des hommes voluptueux qui vous voient, vous donnez aux infidèles mauvaise opinion de votre religion, vous donnez à plusieurs fidèles mauvaise opinion de la parole de Dieu. Il y a des Turcs, des juifs, des païens et autres infidèles qui voyagent par le monde tout exprès pour épier et remarquer les façons de faire de chaque nation, et particulièrement des chrétiens et catholiques, comme j'en ai vu en un bateau qui remarquaient et écrivaient en des tablettes tout ce qu'ils voyaient et entendaient de remarquable. Je saurais bien volontiers de vous, Mesdames, ce que je pourrais répondre à un de ces hommes qui saurait tout ce que nous prêchons et tout ce que les saints Pères enseignent, et qui me ferait cette objection : Monsieur, il y a en cette ville tant d'églises collégiales, tant de communautés religieuses, tant de compagnies de pénitents, tant de congrégations, de confréries, de saintes sociétés, on y fait tant de prédications, tant d'exhortations, tant de conférences spirituelles, tant de catéchismes, tant de confessions, tant de communions, tant de dévotions ; comment est-ce qu'on y permet aux femmes de porter le sein et les bras découverts comme elles font ? où est le respect qu'elles doivent à votre Dieu auquel elles se présentent si souvent, à sa parole qui défend cet abus, à sa Mère qui l'a en horreur, à son Eglise qui le condamne, à ses serviteurs qui le trouvent mauvais, à ses prédicateurs qui le reprennent si souvent ? Les supérieurs n'ont-ils point d'autorité envers leurs inférieurs, les maris envers leurs femmes, les pères envers leurs filles, les maîtres envers leurs servantes, les confesseurs envers leurs pénitents, pour empêcher cet abus ? S'ils peuvent l'empêcher puisqu'ils ne le font pas, où est le zèle qu'ils doivent à votre religion ? s'ils ne peuvent l'empêcher, où est la soumission et l'obéissance qu'on leur doit ? Tant de chanoines, tant de prêtres, tant de religieux, tant de religieuses, tant de pénitents, tant de confrères n'ont-ils point d'amour pour

Dieu ni de pouvoir envers leurs parentes pour les dissuader de ce désordre ? Votre Dieu, en son Evangile (Matth. 18. 7.) donne sa malédiction à tous ceux qui donnent à autrui quelque sujet de péché ; il assure (Matth. 5. 18.) que regarder une femme en la convoitant, c'est faire un adultère dans le cœur : vos femmes peuvent-elles se montrer en public ainsi découvertes sans être convoitées de quelqu'un. Le vicaire de votre Dieu que vous appelez S. Pierre, leur défend les robes précieuses, et elles en portent à l'envie l'une de l'autre. S. Paul leur défend de friser leurs cheveux, et elles ne font autre chose. Votre S. Chrysostôme, S. Ambroise, S. Cyprien, vos autres docteurs que vous appelez les lumières de votre Eglise disent que c'est détremper du poison pour les âmes, c'est les blesser à mort, c'est dresser des piéges aux esprit faibles que de s'ajuster mondainement, il n'y a point d'ajustement plus mondain, plus charmant, plus lascif que la nudité de la chair : on ne voit en vos maison, en vos rues en vos églises que des femmes découvertes ; on les voit auprès de l'autel, devant le Sacrement que vous dites être votre Dieu, assises parmi les hommes, la face dévoilée, la gorge découverte, les épaules nues, se plaire à être regardées, convoitées, cajolées et personne n'y met ordre ; et puis vous dites que c'est là votre Dieu, vous dites que vous croyez à votre Evangile; allez, vous êtes des moqueurs, vous y croyez aussi peu qu'aux fables d'Esope; vous dites que vous avez la vraie religion, et quelle religion est-ce, dans laquelle on profane ainsi l'honneur de votre Dieu, sa maison, ses commandements, sans que personne ait du zèle pour sa gloire et se mette en peine d'empêcher ses offenses ?

J'avoue que si un infidèle me faisait cette objection, je ne saurais que répondre, je ne pourrais faire autre chose que de rougir de notre infamie, de gémir du tort que nous faisons à notre très sainte et divine religion ; avouez, que Dieu a grand sujet de vous faire ce reproche, Mesdames : *Propter vos blasphematur nomen meum in gentibus :* (Isa. 52. 5.) : Vous êtes cause que mon nom est blasphémé parmi les impies, vous êtes l'opprobre de mon Eglise.

Vous êtes encore l'opprobre et le déshonneur de la parole de Dieu. On vous reprend tous les ans, ici et ailleurs, et on ne gagne rien, pas plus que si on parlait à des rochers; qu'en peuvent penser les esprits faibles ? n'en prennent-ils pas sujet de mépriser la parole de Dieu ? les artisans, les garçons de boutique, les serviteurs, les servantes, les autres personnes du petit peuple s'accoutument à écouter tout ce qu'on prêche comme choses indifférentes et de peu de conséquence; ils entendent qu'on crie tous les ans contre cette vanité, ils n'en voient point d'amendement; ils disent en eux-mêmes : Si ce que les prédicateurs disent était d'importance, une telle qui est dévote, qui a de l'esprit, qui communie souvent, le croirait et le mettrait en pratique; vous êtes cause que quand on les reprend de leurs blasphèmes, ivrogneries, débauches, ils reçoivent nos invectives comme chose indifférente et de peu de conséquence. Etant donc ainsi coupables de tant de péchés qui se commettent, et n'en faisant point de vraie pénitence, ne voyez-vous pas que vous vous perdez sans ressource ?

L. — (*Impœnitentiam.*) C'est ce que le Fils de Dieu donnait à entendre quand il disait : Celui qui donne occasion de pécher à un seul des miens, mieux vaudrait pour lui qu'on lui mît une meule de moulin au cou et qu'on le jetât au fond de la mer. Un marinier qui tombe tout simplement dans la mer, s'il est proche du rivage, peut s'y sauver à la nage, ou, s'il est au milieu, on peut lui tendre une corde ou une rame pour l'aider à remonter dans le vaisseau; mais s'il était au fond de l'eau avec une meule de moulin au cou, quelle apparence de l'en retirer ! Celui qui se contente de pécher tout seul peut faire des pénitences conformes et proportionnées à ses crimes; mais celui qui porte les autres au mal, quelle pénitence pourra-t-il faire pour des péchés qui se propagent de jour en jour et se multiplient par centaines ? ne pensez-vous pas que vos nudités sont des amorces et des occasions de plusieurs péchés? vous le devez croire; il n'y a rien de plus vrai. Il y a des hommes qui m'ont dit : Mon Père, vous ne prêchez pas

assez contre ces nudités, il en faudrait prêcher, non-seulement tous les jours, mais à toute heure; car elles sont cause d'une infinité de péchés que nous commettons; et par conséquent, Mesdames, quand vous prenez le matin votre robe a courtes manches ou votre mouchoir de cou transparent, vous pouvez dire, sans danger de mentir : Mieux vaudrait pour moi qu'on me mît à présent une meule de moulin au cou et qu'on me plongeât au fond de la mer; et si cela est vrai de celle qui est occasion de péché à un seul, comme dit le Fils de Dieu; si vous l'êtes à douze personnes, mieux vaudrait pour vous avoir douze meules de moulin au cou et être jetée dans la mer; vous n'en croyez rien, vous vous en moquez; vous ne vous en moquerez pas quand vous sentirez sur vous toute la masse de la terre et que vous vous trouverez plongée, non au fond d'une mer d'au fraîche, mais dans un étang de soufre ardent, comme dit l'Apocalypse.

Croyez-moi; faites comme sainte Madeleine, quittez une bonne fois pour toujours ces maudites vanités; rompez généreusement avec le monde, montrez-lui que vous ne voulez plus être de son parti, de peur d'être ennemi de Dieu, que vous mépriserez son mépris, que vous vous moquerez de ses railleries; ce mépris ainsi méprisé sera quelque jour récompensé d'une gloire incompréhensible; ces railleries souffertes pour l'amour de Dieu vous mériteront des louanges et des panégyriques éternels que vous recevrez dans le ciel de la bouche du Fils de Dieu, auquel soit honneur, gloire, amour et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CCLXXXVII.

DES CAUSES DE LA CHUTE DE MAGDELEINE.

Ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix. (Luc. 7. 37.)

Quand les disciples d'Hyppocrate traitent d'une maladie corporelle, la première chose qu'ils font, c'est de rechercher et de remarquer les causes d'où elle procède. L'évangéliste S. Luc qui était médecin de profession garde encore cette coutume, en décrivant la maladie spirituelle de la pécheresse Magdeleine. Il en apporte les causes qui sont quatre principales : premièrement, elle était femme ; en second lieu, elle était oisive ; en troisième lieu, elle était coureuse; en quatrième lieu, elle était orgueilleuse. C'est ce qui nous entretiendra ce matin, après avoir réfuté ceux qui en apportent d'autres causes.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Refutantur qui male afferunt causas peccati Magdalenæ, nempe :* A. 1° *Astrologus, qui ait esse constellationes.* — B. 2° *Calvinista, dicens esse peccandi necessitatem.* — C. 3° *Malus catholicus, dicens esse reprobationem.*

Secundum punctum. *Evangelista veras causas affert, nempe :* D. 1° *Erat mulier.* — E. 2° *Otiosa.* — F. 3° *Vaga.* — G. 4° *Superba.*

Conclusio. H. *Historiæ Tarcillæ, Æmilianæ, Gordianæ.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Refutantur, etc.*

A. — (1° *Astrologus, etc.*) Puisque Marie-Magdeleine était une demoiselle si noble et si bien alliée, et sœur d'un

sage et illustre gentilhomme, nommé Lazare, et d'une vierge très vertueuse, modeste, honnête, nommée Marthe, d'où vient qu'elle a été si infortunée, que de tomber dans l'abîme du péché, et de plusieurs péchés si énormes, que le Saint-Esprit l'appelle pècheresse ; et le Fils de Dieu dit : *Remissa sunt ei peccata multa.* Le proverbe qui dit que les maladies viennent en poste et s'en retournent à pied, n'est pas reçu des meilleurs médecins, comme il est commun parmi le peuple ; car quoique la dernière disposition, l'introduction et le sentiment de la maladie arrive inopinément en un instant, comme si c'était en poste, nul doute que le corps ne s'y dispose petit à petit, par l'excès de travail ou de débauche qu'on commet en bonne santé. Il en est de même des maladies de l'âme : les grands péchés se commettent et se découvrent tout d'un coup ; mais l'âme s'y dispose de longtemps, par des fautes légères, par des péchés véniels, ou par des péchés mortels moins énormes.

Si donc nous recherchons les causes de la chute de Madeleine, et que nous consultions là-dessus quatre sortes de personnes, nous recevrons assurément quatre diverses réponses. Un astrologue, un hérétique, un mauvais catholique, un saint évangéliste, nous répondront chacun, selon sa profession.

Les astrologues reconnaissent au ciel quatre points principaux, qui sont comme les quatres gonds et les quatre pôles sur lesquels roule toute leur science : un à l'Orient, nommé Ανατολή ; l'autre à l'Occident, nommé Δύσις ; le troisième au Zénith, ou point vertical, nommé Μεσουρανία ou Απογέια ; le quatrième, opposé à l'Apogée, qui pour cela s'appelle Υπολειὸν ; et ils disent que selon les approches ou les distances des étoiles à ces quatre points du ciel, au temps de notre naissance, nous recevons en partage une bonne ou mauvaise fortune, tant pour la vie que pour la mort ; et qu'un homme qui a quelque intelligence en cet exercice, sachant la situation et la conjonction des étoiles au temps de votre naissance, il vous prédira, sans vous avoir jamais vu, quels moyens, quelle femme et quels enfants, quelle fortune et

quelle fin vous devez avoir ; ce qui est aussi arrêté, assuré et infaillible, que si la constellation de quelqu'un le destine à être pendu, il ne saurait être noyé quand vous le plongeriez au fond de la mer, avec une meule de moulin au cou ; et si sa planète porte qu'il soit noyé, il le sera sans faillir, et vous ne sauriez l'étrangler quand vous le pendriez avec toutes les cordes du monde. On leur objecte là-dessus : d'où vient donc que Jacob et Esaü ont eu une vie, une fortune, une mort si différentes ? L'un, seigneur de son frère, chéri de sa mère, acquiert le droit d'aînesse ; l'autre, serviteur de son frère, méprisé de sa mère, perd le droit de primogéniture, vu qu'il devait avoir un même horoscope, puisqu'ils étaient frères jumeaux, né si près l'un de l'autre, que l'un sortant du ventre de sa mère, l'autre le tenait par le pied. Un ancien faiseur d'almanachs, nommé Publius-Nigidius, pour répondre à cette puissante objection, se fait apporter une roue de potier, commande à quelqu'un de la tourner en présence de ses écoliers ; on tourne cette roue, et pendant qu'on la tourne, il y fait promptement deux marques d'encre avec une plume ; quand on eut arrêté la roue on trouva les deux marques fort éloignées l'une de l'autre : Voyez, dit-il, quelle distance ! j'ai fait ces deux marques coup sur coup, le plus habilement qu'il m'a été possible, et toutefois à cause de la vélocité de ce mouvement, ces deux points faits en deux moments consécutifs sont si éloignés l'un de l'autre. Il en est de même de la course des cieux ; quoique ces deux jumeaux naissent immédiatement l'un après l'autre, néanmoins pendant ces moments qui coulent entre ces deux naissances, les cieux se meuvent si vite, qu'ils changent notablement la situation des étoiles, et par conséquent la fortune des deux frères ; et là-dessus comme s'il avait trouvé la fève au gâteau, il triomphe, il se glorifie, d'une si ingénieuse réponse ; mais il n'est qu'un roi de fève, et sa réponse est aussi fragile que le pot de terre que l'on fait avec cette roue ; car, comme argumente fort bien S. Augustin, si deux ou trois moments divers de la naissance apportent tant de différence à l'horoscope, il vous est impos-

sible, de toute impossibilité, de dire la fortune à qui que ce soit, puisqu'il n'y a pas âme vivante sous le ciel qui puisse vous dire précisément, et à la rigueur, le moment de la naissance d'un seul homme, quand ce serait le plus grand roi de la terre. Quand vous voulez faire l'horoscope d'un grand prince que vous n'avez jamais vu, vous demandez en quelle année, en quel mois, en quelle semaine, à quelle heure, mais non en quel moment il est né ; et si vous le demandiez on se moquerait de vous ; il n'y a personne qui vous le puisse dire. Comment savez-vous donc quelle était la conjonction des astres au moment de sa naissance, puisque votre roue vous apprend que deux ou trois petits moments changent et diversifient tout-à-fait la situation des étoiles : vous voilà au rouet avec votre roue.

Et puis Cicéron fait mention de deux frères qui étaient malades toujours en même temps, avaient les mêmes accès de fièvre, les mêmes douleurs, la même convalescence. Hippocrate avait dit sagement qu'ils étaient frères jumeaux, et qu'étant conçus du même sang, ayant le même tempérament, nourris du même lait, en même air, ce n'était pas une merveille qu'ils eussent tous deux la même disposition à la même maladie. Possidonius, astrologue rêveur, disait que c'était qu'étant conçus en un même moment, ils avaient eu un même horoscope. Il faudrait donc à ce compte, qu'Esaü et Jacob, Pharès et Zaran, et tous les frères jumeaux qui sont au monde eussent toujours les mêmes maladies ensemble, puisque au rapport d'Aristote et de Pline, les deux plus savants naturalistes, les deux frères jumeaux sont toujours conçus en même temps, il faudrait donc dorénavant, pour faire l'horoscope de quelqu'un, avoir égard non au temps de sa naissance, mais au moment de sa conception, puisqu'à votre dire ces deux frères avaient la même maladie, pour avoir eu la même constellation au temps de leur conception ; et quel est l'homme au monde qui puisse vous marquer en quel instant un enfant à été conçu ? ajoutez à cela que ceux qui sont adonnés à cette superstition, quand ils veulent se marier choisissent une journée de celles qu'ils estiment heu-

reuses et fatales, pour avoir du bonheur en leur mariage; ils font donc contre ce qu'ils disent : car ils disent que la fortune qui nous est donnée en partage, par les astres au jour de notre naissance, ne peut être changée : c'est un destin inévitable, et ils le veulent néanmoins changer, choisissant un jour heureux pour leurs noces. Finalement, je vous demande : les astres n'ont-ils pas influence et empire sur les plantes et les animaux, aussi bien que sur les hommes? Qui en doute? puisque nous voyons que les conques marines, les écrevisses et autres animaux sont mouilleux ou arides, selon le croissant ou le défaut de la lune, et que les maîtres de la vie champêtre observent si soigneusement le cours des astres pour enter, semer, planter et faire les autres fonctions du labourage; d'où vient donc que de cent épis de blé qui ont la même constellation, semés en même climat, en même terre, en même moment, et qui germent en même temps, ont des accidents si divers, les uns becquetés par les oiseaux, les autres dérobés par les passants, foulés aux pieds par les voyageurs, moissonnés et portés au grenier; et un coup de canon emporte quelquefois en un même moment dix ou douze soldats, qui ont eu en leur naissance des constellations toutes diverses. Toute votre science est une pure rêverie, et voilà tout.

B. — (2° *Calvinista*, *etc.*) En second lieu, l'hérétique de ce temps, le disciple de Calvin, a une autre erreur qui n'est pas moins impertinente; il dit que la cause de la chute de Madeleine, c'est *peccandi dura necessitas*, qu'elle a été nécessitée à cela par la corruption de sa nature; que par le péché d'Adam nous avons fait naufrage de notre liberté; que notre franc arbitre n'est pas seulement vicié, mais tout-à-fait perdu par le péché originel; que S. Augustin a dit : *Dum peccavit homo per liberum arbitrium, se perdidit et ipsum*. Contre cette folle hérésie, je citerai ces passages de l'Ecriture : *Si vis ad vitam ingredi; si vis perfectus esse :* (Matth. 19. 17. 21.) Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, si vous voulez être parfait, donc on ne peut vouloir ou ne pas vouloir : *Quo-*

ties volui congregare filios tuos, et noluisti? (Matth. 23. 37.) *Quod vult faciat, non necessitatem habens, potestatem autem habens voluntatis suæ;* (1. Cor. 7. 37.) *Apposuit tibi ignem et aquam, ad quod volueris porrige manum:* (Eccli. 15. 17.) J'ai voulu assembler tes enfants, et tu ne l'as pas voulu; l'homme a sa volonté en sa puissance; Dieu vous a présenté le feu et l'eau, vous pouvez porter la main où vous voudrez.

Après avoir présenté cet argument d'après l'autorité de S. Augustin, il dit que l'homme s'est perdu et son franc arbitre par le péché: *Se perdidit et ipsum.* Il a donc perdu son franc arbitre en même façon qu'il s'est perdu; or il n'a pas perdu sa nature, mais il l'a seulement gâtée; ainsi il a perdu la liberté, c'est-à-dire il l'a viciée, corrompue, débauchée, comme on dit qu'une fille est perdue quand elle s'égare et se débauche. Je ne sais point de meilleur argument que celui du subtil Scot: *Argumentum ad hominem*, ou pour mieux dire, *ad bestiam.* Il faut traiter cet hérétique en bête, puisqu'il se met au rang des bêtes en renonçant au franc arbitre qui est la propriété de l'homme; si nous n'étions pas chrétiens, il faudrait prendre un bâton et toucher dessus; et s'il se plaignait, il faudrait lui dire: Je le fais innocemment, je ne saurais faire autrement, je ne suis pas libre en cela, j'ai perdu mon franc arbitre; et à ce compte, la justice vindicative serait injuste quand elle punit les crimes dont on ne peut s'empêcher, comme qui punirait un enfant de trois ans d'un coup de couteau qu'il aurait donné.

C. — (3° *Malus catholicus, etc.*) Quelques catholiques disent de même que les calvinistes, mais en d'autres termes: Ou je suis prédestiné ou réprouvé; la prédestination et la réprobation divine ne peuvent manquer d'avoir leur effet; si je suis réprouvé, j'ai beau faire, quand je jeûnerait tous les jours au pain et à l'eau, quand je demeurerais sur une colonne comme S. Siméon Stylite, il faut que je sois damné, je ne saurais éviter ce destin; si je suis prédestiné, qu'ai-je tant à me tourmenter, il me faut prendre

du bon temps, quand je serais plus méchant que Judas, plus Caïn que Caïn même, plus grand ennemi de Jésus-Christ que l'antechrist, je serai sauvé infailliblement. Un bon religieux n'argumentait pas de la sorte, mais bien plus religieusement : Ou je suis prédestiné ou réprouvé ; si je suis prédestiné, Dieu m'a aimé de toute éternité, n'est-ce pas la raison que je l'aime le peu de temps de ma courte vie ; il n'a jamais été Dieu sans me vouloir du bien ; je ne dois jamais être un seul moment de ma vie sans lui vouloir du bien et lui rendre service ; je dois jouir de lui, être bien avec lui une éternité tout entière ; ne dois-je pas commencer dès cette vie une fortune si heureuse ? Si je suis réprouvé, Dieu n'en est pas moins bon, il ne laisse pas d'être infiniment bon et la bonté infinie. Qu'est-ce que je dois aimer en Dieu, sinon sa bonté infinie ? Si je suis réprouvé, je serai privé une éternité tout entière du bonheur de l'aimer et de le servir, qui est l'unique béatitude et félicité de l'homme ; il faut donc qu'au moins en ce monde je jouisse de ce bonheur le peu de temps qui me reste ; et encore qu'il m'envoie en enfer, je ne ferai pas comme les autres damnés, je ne laisserai pas de l'aimer et de le bénir éternellement. Voilà comme il faudrait dire, s'il était permis d'argumenter en matière de réprobation ; mais parce que les âmes pècheresses ne sont pas capables d'une dévotion si déliée, il faut les convaincre par une démonstration palpable. N'est-il pas vrai que la prescience et la prévoyance de Dieu est aussi infaillible que la prédestination ? N'est-il pas vrai qu'il est aussi impossible que ce que Dieu a prévu n'arrive pas, comme il est impossible que celui qu'il a prédestiné ne soit pas sauvé ? Or, si votre petit raisonnement en matière de prédestination avait tant soit peu de raison, je dirais à nos soldats : Ne vous mettez pas tant en peine de vous équiper et armer, allez vous présenter au combat tous en chemise, sans épée, sans mousquet, sans hallebarde ; ou Dieu a prévu que vous vaincrez, ou non ; s'il a prévu que vous vaincrez, l'effet de sa prévoyance ne peut manquer d'arriver ; quand vous ne tireriez un seul coup, vous em-

porteriez la victoire ; s'il a prévu que vous serez surmontés, vous avez beau faire, quand vous auriez des armes à l'épreuve du canon, aussi épaisses que les remparts d'Amiens, vous perdrez la bataille. Je dirais à nos écoliers : Ne vous tourmentez point tant à feuilleter vos livres ; si Dieu a prévu que vous serez savants, quand vous n'iriez jamais à l'école, ne verriez jamais un livre, vous serez un grand docteur ; autrement, quand vous useriez autant d'huile à veiller pour étudier, que de vin à boire pour vous nourrir, vous serez un âne. Je dirais à ce laboureur ou vigneron : Si Dieu a prévu que vous feriez belle moisson ou vendange, etc. Qui ne voit pas l'impertinence de ces argumentations, et qu'à ce compte il ne faudrait rien faire du tout, mais se tenir les bras croisés, prendre bon temps, attendre l'effet assuré et le succès infaillible de la prévoyance de Dieu ? et quel est l'esprit si petit et si faible qui ne me répondît aisément : Si Dieu a prévu que je serais victorieux, savant, riche en moissons, c'est qu'il a prévu que je combattrais vaillamment, étudierais diligemment, travaillerais à bon escient ; ainsi, si Dieu vous a prédestiné, il a prévu que vous garderiez ses commandements, que vous pratiqueriez les bonnes œuvres, et que vous mourriez en état de grâce.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Evangelista, etc.*

D. — (1° *Erat mulier.*) Laissons donc ces impertinents, et écoutons notre évangéliste, qui nous apporte les vraies causes de la chute de Madeleine. Il y en a quatre principales, qui sont les plus ordinaires sources de tous les péchés qui se font au monde : elle était femme, oisive, coureuse, orgueilleuse ; et tout cela est exprimé en ces mots : *Mulier quæ erat in civitate peccatrix. Primo*, elle était femme, *mulier ;* c'est une merveille qui serait incroyable, si on ne la voyait par expérience, combien les femmes sont utiles aux grands desseins de Dieu, quand elles se donnent à lui tout-à-fait ! au contraire combien elles sont effrénées et combien de maux elles apportent à une répu-

blique quand elles s'abandonnent au vice ! Nos martyrologes sont pleins d'actes héroïques et généreux des femmes qui ont surmonté la mort et les plus âpres tourments pour la foi de Jésus ; et l'on remarque dans l'Histoire Ecclésiastique, qu'une infinité de femmes ont converti leurs maris à la foi ou à la probité, comme sainte Cécile, Valérien ; Domitille, Flavius Clément ; sainte Monique, Patrice ; sainte Perpétue, Africain ; sainte Théodore, Sigisius ; mais aussi quand elles s'adonnent au vice, elles débauchent toute leur famille, et sont cause de la perte d'une infinité d'âmes : *Antiquæ artis insidias inimicus repetit, et quia novit quomodo Adam decipi soleat, ad Evam recurrit*, dit S. Grégoire. (lib. 3. Moral. cap. 6.) S. Ignace, après Cassian, dit que Satan, pour se rendre maître d'une communauté ou d'une âme, fait comme un chef de guerre qui veut envahir une citadelle : *Explorata prius munitione loci, debiliorem partem aggreditur ;* il rôde tout au tour, considère les fortifications, regarde l'endroit le plus faible, où les murailles sont plus basses, où l'on fait moins la sentinelle ; c'est là où il applique l'échelle, où il fait jouer le canon. Quand il voulut se rendre maître des habitants du paradis terrestre, il ne s'adressa pas à l'homme, il n'osa lui dire un seul mot, pas même l'approcher, pas même paraître en sa présence ; il s'adresse à la femme, connaissant l'infirmité de son sexe ; il parlemente avec elle.

Cur præcepit : Eritis sicut Dii ; et comme cela lui réussit bien, il se sert tous les jours du même stratagème : *Antiquæ artis insidias.* Peut-être que cet homme marié ne voudrait pas mettre entre ses lèvres un seul petit morceau de fruit défendu, pas même toucher ce présent qu'on lui offre ; il sait que c'est un arbre prohibé pour lui ; l'ennemi s'adresse à la femme : *Cur præcepit ;* il n'y a pas un grand scrupule de conscience de recevoir ce présent ; toute peine vaut salaire ; votre mari l'a bien méritée : *Nequoqauam moriemini ;* ce n'est pas un péché mortel : *Eritis sicut Dii ;* quand vous vous serez enrichis, vous serez braves, bien couverts ; vous porterez la soie, vous serez honorés,

redoutés, adorés comme de petits dieux. Le mari ne prend pas ce présent, pas plus qu'Adam ne prit le fruit défendu, mais il le laisse prendre à sa femme ; adieu l'état d'innocence, la probité et la bonne conscience.

Mulier, *mulier*. Cet autre jeune homme a le meilleur naturel du monde, il est d'une complexion douce, facile, traitable, paisible, et toutefois depuis qu'il est marié, il est tout changé, ne se reconnaît plus, est tout autre qu'il était, est toujours aux injures et en dissensions contre ses voisins, même en dispute contre ses père et mère : il leur était obéissant et respectueux, il faut maintenant que pour avoir la paix il les mette hors de sa maison ou se sépare d'eux. Qui en est la cause ? *mulier*. La femme qu'il a épousée est orgueilleuse, avaricieuse, querelleuse, ne veut rien endurer, veut avoir partout le dessus; sitôt qu'une mouche lui passe devant les yeux, elle veut que son mari ait la main à l'épée, elle refroidit par ses plaintes et flatteries l'amour qu'il doit à ses père et mère, lui fait des rapports à perte de vue ; il se laisse ainsi mener, et pour la passion d'une femme, il met en combustion toute sa parenté ou son voisinage : *Mulier*, *mulier*.

Un autre qui n'est pas marié et qui est plus fort qu'une forteresse, sera néanmoins vaincu par l'entremise des femmes, s'il ne se tient sur ses gardes. S. Jérôme dit a un de ses amis : *Ne præteritæ castitati confidas*, *nec Samsone fortior*, *nec Davide sanctior*, *nec Salomone poteris esse sapientior ; memento semper quod ejecit mulier de possessione sua paradisi colonum* : Ne vous fiez pas à vos forces, à vos victoires passées, à la chasteté inviolable que vous avez gardée ; si vous ne craignez, si vous ne fuyez l'occasion, si vous n'évitez la conversation et familiarité des femmes, Satan vous prendra par cette escalade, vous donnera la pomme d'angoisse par l'entremise de quelque Eve ; vous n'êtes pas plus fort que Samson, plus saint que David, plus sage que Salomon, et vous savez que les femmes les ont fait tomber. Si tous les autres doivent craindre et fuir l'occasion à cause de la fragilité des femmes, à plus forte

raison les femmes mêmes; car qu'elles soient tant chastes, dévotes, spirituelles, saintes, résolues, courageuses que vous voudrez, tant il y a qu'elles sont femmes, fragiles, infirmes, fautives : *Mulier quasi mollis aer.* La fragilité est si naturelle à ce sexe, que l'Eglise met entre les miracles de la toute-puissance de Dieu, quand il daigne remporter la couronne de martyre par l'entremise d'une femme : *Inter cætera potentiæ tuæ miracula, etiam in sexu fragili victoriam martyrii contulisti;* et c'est ce qui doit encourager ce sexe à combattre valeureusement pour remporter la couronne de chasteté; la chasteté est un martyre, et un martyre difficile : *Illo nimirum quo membra cæduntur horrore quidem mitius, sed diuturnitate molestius.* Le martyre sanglant par lequel on est tenaillé est à la vérité affreux, terrible, épouvantable; mais le martyre non sanglant qu'on endure en conservant toute sa vie la chasteté inviolable, nonobstant les tentations du monde, les aiguillons de la chair, les suggestions de Satan, est plus long, plus ennuyeux, plus difficile; c'est être brulé à petit feu. C'est en ce sujet, dit S. Augustin, que consistent les plus rudes combats des chrétiens; les assauts y sont plus violents, les victoires plus rares, les chutes plus dangereuses, les pertes plus irréparables; ne sera-ce donc pas une grande gloire à cette Majesté divine quand elle aura dressé ce trophée par l'entremise d'une fille? Quelle palme assez glorieuse pourra dignement honorer les mains, quelle couronne assez éclatante pourra embellir le chef de celle qui en un sexe si fragile aura été victorieuse et sera parvenue jusqu'au tombeau avec l'honneur sur le front? *O quam pulchra est casta generatio cum claritate!* La difficulté de l'entreprise vous doit rehausser le courage par l'espérance d'une riche dépouille si vous remportez la victoire; mais la fragilité de votre sexe doit vous faire redouter et éviter l'occasion, la familiarité de tout homme quel qu'il soit. Mais c'est mon parent, il est dévot, spirituel, saint, c'est un ange incarné..; Vous dites bien; il est incarné, il est en la chair, et vous êtes toujours femme, et on peut dire de vous : *Ecce mulier, ecce mulier!*

E.—(2° *Otiosa.*) *Quæ erat.* Seconde cause de sa perte, elle était oisive. La principale louange que Salomon donne à la femme forte dont il a fait le panégyrique, c'est qu'elle n'était jamais oisive, elle s'appliquait toujours à quelque grande ou petite action : *Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum.* Au contraire votre pècheresse s'est perdue parce qu'elle était paresseuse. Que faisait-elle cette femme ? *erat*, elle était, et voilà tout ; comme ces vauriens qui ne servent de rien en ce monde que pour y être, et disent : *Nos numerus sumus.* Quelle merveille qu'elle ait été vicieuse, étant oisive ! qu'elle merveille qu'en ne rien faisant, elle ait appris à mal faire ! Cratès le Thébain, dit Sénèque, (Epist. 10.) voyant un jeune homme oisif, lui demanda : Que fais-tu là, mon ami ? *Mecum loquor.... Cave ne cum homine malo loquaris.* Je parle avec moi.... Prends garde que tu ne parles avec un méchant homme ; donnant à entendre qu'entre un homme oisif et un méchant homme, il n'y a pas grande différence : *Otia si tollas, periere cupidinis arcus.* Entre les déesses fabuleuses de l'antiquité, il n'y en avait que deux qui étaient estimées vierges, Pallas et Diane ; et Lucian, poète grec, introduit Vénus qui se plaint à son fils Cupidon de ce qu'ayant triomphé de toutes les autres, il était surmonté par ces deux filles, qui se moquaient de ses flèches et de son feu : C'est, dit-il, qu'elles sont toujours si occupées à l'exercice des arts et de la chasse, que je ne puis les atteindre. Notre pècheresse au contraire faisait beau jeu aux flèches de ce folâtre et s'exposait aux tentations d'Asmodée par son oisiveté et fainéantise. Quand on parle d'une ville, on a coutume de demander : Quel trafic y exerce-t-on ? quel métier y est le plus en usage ? si S. Chrysostôme était ici, il répondrait qu'en cette ville le métier qui est fort commun, c'est de faire des oreillers, il y a quantité d'honnêtes gens qui s'en mêlent. Des oreillers, et pour qui ? pour le diable, pour le démon Asmodée. L'esprit immonde aime le repos ; (Luc. 11. 24.) il ne s'arrête pas au cœur d'un homme qui travaille, qui est fort occupé, qui n'a pas le loisir d'écouter

ses tentations, mais d'un homme qui est en repos ; l'oisiveté est son oreiller. S. Chrysostôme dit : *Otiositas, diaboli pulvinar.* Quand vous travaillez à ce que votre enfant devienne noble, riche, à son aise, pour parler en bon français, vous l'obligez à être oisif, vous façonnez un coussin à Satan. Si vous faisiez apprendre à votre fils un bon métier, et si vous lui laissiez médiocrement du bien, il serait contraint de travailler, il dissiperait par son travail les suggestions d'Asmodée ; la noblesse, les richesses, les commodités l'obligent à ne rien faire de peur de démentir son rang et sa qualité ; son oisiveté est le gîte et l'oreiller de l'esprit immonde : *Spiritus immundus quærit requiem, otiositas diaboli pulvinar.*

F. — (3° *Vaga.*) Mais encore que faisait-elle ? à quoi employait-elle son temps ? à courir, à aller çà et là, et à faire des visites ; quand on la voulait trouver, on ne savait où la chercher, elle n'était jamais en son logis, toujours en ville, et quasi en toute la ville : *Erat in civitate.* Le Saint-Esprit vous donne là-dessus un conseil très salutaire : *Non des aquæ tuæ exitum nec modicum : nec mulieri veniam prodeundi ; si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te.* (Eccli. 25. 34.) Voulez-vous que votre femme, votre fille, votre nièce vivent chastement, ne vous fassent point de déshonneur, ne leur donnez pas tant de liberté d'aller aux danses, aux jardins, aux compagnies ; ne leur permettez pas tant de visites, de conversations, de familiarités : *Ambulent ad manum tuam.* Souvenez-vous que les Egyptiens ne permettaient pas aux femmes l'usage des souliers ou chaussures, afin de les obliger à garder la maison, à se tenir au coin du feu ; que les anciens avaient dédié la tortue à Pallas, déesse de la virginité, pour signifier qu'une vierge doit être comme la tortue qui se tient toujours dans sa maison ; qu'au langage hébraïque, qui est celui du Saint-Esprit, une fille vierge, et une fille cachée sont nommées *alma ;* et qu'au contraire au même langage, être vagabonde et être débauchée, c'est une même chose ; car où nous avons *ne vagari incipiam,* (Cant. 1. 6.) une

autre version dit : *Ne fiam sicut meretrix.* Si vous donnez la liberté à votre fille et la laissez aller partout où elle veut, y demeurer tant de temps qu'elle veut, communiquer avec qui elle veut, elle apportera quelque confusion et opprobre à votre maison : *Si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te ;* il s'explique par une belle comparaison : *Non des aquæ tuæ exitum.* Voyez un ruisseau qui coule par une ville, son eau est toute sale, immonde, fangeuse; montez un peu plus haut, regardez-la en sa source, vous la verrez belle, pure, claire, cristalline; pourquoi est-elle là-haut si pure, ici-bas si impure et immonde ? c'est que là-haut elle est comme en sa maison et au lieu de son origine, ici-bas elle va ramassant toutes les ordures et immondices de la ville ; là-haut elle est en repos, ici elle coule et roule par les rues. Tant que cette fille ou cette âme religieuse est retirée en sa chambre, occupée à son ouvrage et en son petit oratoire, aux pieds de son crucifix, elle a la conscience pure, calme, tranquille, sans passion, sans scrupule, sans mouvement déréglé, sans imperfection. Dieu se mire là-dedans comme en l'eau reposée d'une claire fontaine; mais si, sous je ne sais quel prétexte de charité ou de civilité, elle veut toujours courir et être vagabonde, employer la meilleure partie du jour en visites et compliments ; si toutes les fois qu'on la demande en la maison, on dit qu'elle est en ville, *in civitate*, quand elle serait une Thècle, ce sera grand hasard si tôt ou tard elle ne devient une Madeleine pècheresse ; car comment est-il possible de tant rouler par les compagnies, de voir tant de divers objets, ouïr tant de nouvelles, dire tant de paroles, sans en prendre quelque impression, sans en recueillir des ordures, sans retourner en la maison remplie de distractions, de vanités, de jalousies, de remords de conscience et autres passions ?

In filia non avertente se, firma custodiam ; ne inventa occasione utatur se, dit le Saint-Esprit ; (Eccli. 26. 13.) redoublez les sentinelles et veillez sur la conduite d'une fille qui n'évite pas la rencontre des hommes, et encore plus si elle court çà et là pour les voir et être vue, il

y a danger que dans l'occasion elle ne tombe comme Madeleine.

G. — (4° *Superba.*) Finalement elle était superbe, *erat in civitate.* Si après la mort de ses père et mère elle se fût tenue dans la petite bourgade de Béthanie avec son frère et sa sœur, elle n'eût pas eu autant d'occasions, ils lui eussent serré et tenu la bride pour l'empêcher de trop se répandre; mais elle fut glorieuse, elle voulut demeurer dans une grande ville, pour se faire voir et admirer, avoir des parfums et des parures, porter le faste et faire parade de sa beauté; ce n'est pas merveille si elle s'est perdue. Ainsi vous voulez envoyer votre fille demeurer dans la bonne ville ou dans une grande maison, sous prétexte qu'elle y apprendra de l'honneur et civilité, sans vous informer si elle y sera bien pour son salut, si on y a soin de la pudicité des filles, si elle n'y aura point d'occasion de mal faire ; vous vous contentez qu'elle ait de gros gages, qu'elle soit belle et éclate entre ses compagnes ; c'est votre faute et à votre dam si elle se perd. Ne pensez pas, Messieurs, que ce soit seulement le sexe féminin qui se perde par l'orgueil, qui est comme la mère de tout vice : *Initium omnis peccati, superbia.* La superbe est cause que ce vindicatif aime mieux mourir ennemi de Dieu et se laisser ronger le cœur par une rage de malveillance, que de se soumettre à la réconciliation, et il lui arrivera de même qu'à ce cœur endurci dont parlent les historiens : il ne voulut jamais se fléchir ni pardonner à son ennemi ; enfin il mourut, comme vous mourrez tôt ou tard ; après sa mort, comme on chantait l'office des trépassés, son corps étant au milieu de l'église, quand on vint à dire ces paroles de la première leçon : *Parce mihi, Domine;* on vit le crucifix de l'église qui se bouchait les oreilles et on entendit une voix : *Neque ille pepercit, neque ergo parcam :* Il n'a pas voulu pardonner, je ne lui pardonnerai pas; il a fait la sourde oreille à la parole des ecclésiastiques qui le priaient de ma part de se réconcilier, je bouche mes oreilles à la voix de l'Eglise qui me supplie pour son âme. La superbe est cause que ce

jeune homme, pour être estimé de belle humeur et savoir bien entretenir une compagnie, dit des paroles déshonnêtes, se moque et médit de tout le monde. *Ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium?* Que cherchez-vous quand vous aimez la vanité? vous aimez du vent, de la fumée, des mensonges; quand vous parlez mal du prochain, quand vous en faites des railleries pour faire rire la compagnie, vous vous figurez qu'on vous estime; on vous abhorre, tous disent en eux-mêmes : Il en dirait tout autant de moi si j'étais absent.

Quand vous êtes à l'église ou à la rue, pompeusement vêtue, vous vous imaginez qu'on vous admire, qu'on vous loue, qu'on vous estime : ou ceux qui sont là sont gens de bien et serviteurs de Dieu, et ils ne daignent pas vous regarder, ils obéissent à cette parole : *Averte oculos tuos a muliere compta;* ou ils sont mondains et vicieux, et au lieu de vous admirer, ils vous méprisent, vous portent envie, se moquent de vous, disent en eux-mêmes que vous êtes une coquette, une glorieuse, une ambitieuse. Je suis ravi de ne pas pouvoir juger de ce que je vous veux dire pas plus qu'un aveugle ne peut juger des couleurs; mais il y a des gens qui ont de très bons yeux et très bons jugements qui le disent. On peut remarquer que ce sont ordinairement les plus laides qui découvrent leur sein et leurs bras, qui usent de fard et de mouches, et la raison en est claire : n'ayant point d'attraits naturels, elles ont recours aux artifices, elles veulent gagner quelque niais, quelque brutal et sensuel par l'appas d'une pièce de chair. Celles qui sont douées de beauté naturelle ne cherchent point de déguisement, elles savent que le naturel a plus de charme et d'agrément que ce qui est artificiel; ce sont les mauvaises marchandises qu'on a coutume de frelater; ce sont les viandes grossières ou qui commencent à sentir qu'on déguise par des sauces de haut goût, et le poète a dit de ceux qui usent de parfums : *Posthume, non bene olet, qui semper olet.*

CONCLUSIO.

II. — (*Historia.*) Je veux terminer ce discours en vous proposant le modèle de deux vierges incomparables qui ont été bien éloignées des vices que je viens de reprendre. S. Grégoire raconte que ceci est arrivé de son temps et dans sa propre famille. Il dit (lib. 4. dialog. cap. 16. et hom. 38. in Evangelia, sub finem.) qu'il avait trois tantes qui n'étaient pas mariées : Tarcille, Emilienne, Gordienne. Ces vierges avaient le même sexe que Madeleine, non les mêmes vices, mais les vertus toutes contraires : au lieu qu'elle était coureuse, celles-ci ne hantaient personne, s'étaient renfermées dans leurs propres maisons, où elles vivaient retirées comme dans un monastère ; au lieu que Madeleine était oisive, celles-ci ne perdaient pas un moment de temps, en employaient une partie à faire des ornements d'autel, le reste à faire oraison; au lieu que Madeleine était superbe, celles-ci étaient très humbles, car encore qu'elles fussent de bonne maison, nièces du pape S. Félix, tantes du pape S. Grégoire, cependant elles étaient fort simplement et pauvrement habillées. Il arriva néanmoins, que pendant que les deux aînées s'avançaient dans la perfection, et faisaient un grand progrès dans la pratique des vertus, la plus jeune, nommée Gordienne se licencia petit à petit, l'amour de Dieu se refroidit en elle, et l'amour du siècle s'échauffa en son cœur; elle devint mondaine, se plaisait à la compagnie et conversation des filles séculières, quitta la pratique de l'oraison et les autres exercices spirituels. A quelque temps de là Dieu voulant récompenser les travaux des deux sœurs, Tarcille tomba malade d'une grosse fièvre; mais ni la cruauté de la maladie, ni le martyre de ses austérités qu'elle continuait nonobstant la fièvre, ne surent jamais effacer, ni même ternir tant soit peu la beauté et la sérénité de sa face virginale. Ceux qui l'étaient venus consoler pleuraient à chaudes larmes; elle, au contraire, d'un visage riant et angélique consolait tout le monde : Oh ! disait-elle, que

l'amour du cœur soulage puissamment la mort du corps! que celui qui sent vivement les flammes de la charité ne sent guère les piqûres du cilice et les rigueurs de la maladie! oh! que le peu d'austérités que j'ai souffertes pour mon époux m'enfantent maintenant de grandes délices! Elle était si joyeuse, que vous eussiez dit que son esprit était déjà dans le paradis, ou que le paradis était descendu au milieu de son cœur; oui, le Roi du paradis l'envoya visiter par un de ses courtisans. Le pape S. Félix, oncle de cette vierge, lui apparut visiblement, et lui dit : Venez, ma chère nièce, ce logis vous est préparé au ciel; vous avez travaillé nuit et jour pour louer et servir le Fils de Dieu, il vous fera reposer sur son trône; vous vous êtes privée pour l'amour de lui des pompes et vanités du monde, il mettra sur votre chef une couronne de gloire; vous vous êtes retirée des assemblées et compagnies mondaines, il vous fera passer le temps à la compagnie des vierges ses épouses. De fait, sur ces entrefaites, voici une troupe de vierges descendues du paradis qui entrèrent dans la chambre; elles étaient parées de blanc, d'une étoffe du ciel semée de pierreries qui brillaient comme de petits soleils; elles portaient dans leurs mains des chapeaux de fleurs. Parmi elles en paraissait une qui semblait être leur impératrice; on la voyait douée d'une majesté plus que royale, couronnée à l'avantage, ornée de parures dignes de sa grandeur; c'était la Vierge mère de Dieu, qui d'un visage grave et riant, s'en va droit au lit de la malade, l'embrasse amoureusement, et lui donne le baiser de paix. Elle fut si joyeuse de tant de faveurs, que je crois qu'elle mourut d'aise; car parmi ces caresses et ces embrassements elle rendit sa belle âme entre les mains de ces vierges. A quelque temps de là elle apparut à sa sœur Emiliène, et lui dit : Venez, ma sœur, venez vous-en avec moi; faites que nous célébrions ensemble la fête de l'Epiphanie; nous avons été compagnes dans les travaux et les mortifications, soyons-le aussi dans la gloire et la récompense. Oui, mais, dit Emilienne, si je quitte le monde, que deviendra notre sœur Gordienne?

vous savez qu'elle se relâche, devient libertine et volage ; si je meurs, elle n'aura personne qui ait l'œil sur elle, elle se perdra tout-à-fait. Tarcille faisant une contenance mélancolique, lui répondit : Venez seulement et laissez-là, elle est au nombre des filles mondaines, elle n'aura pas l'honneur d'être reçue en notre compagnie. Emilienne mourut la veille des Rois de la même façon que sa sœur. Gordienne privée du bon exemple de ses sœurs, dont elle s'était rendue indigne, quitta la dévotion, se maria avec un de ses fermiers, se mit bien avant dans le monde ; S. Grégoire n'ose dire ce qu'elle devint. Si elle a persévéré jusqu'à la mort d'être du nombre des âmes folles ; elle a grand sujet de pleurer, de se lamenter, de réclamer ses sœurs, d'invoquer son neveu S. Grégoire, de prier le Sauveur du monde, mais en vain, sans aucun effet : Ma sœur, dit-elle, ma chère sœur Emilienne, ayez pitié de moi, appelez-moi à votre gloire, comme votre sœur Tarcille vous à appelée et associée à sa béatitude. Je le ferais volontiers, si vous eussiez imité mes vertus, comme j'ai imité les siennes. Ma sœur Tarcille ayez pitié de moi, vous m'avez tant aimée sur la terre, ne perdez pas votre charité dans le ciel ; offrez pour moi à votre Epoux les mérites de vos bonnes œuvres. Ma sœur, souvenez-vous que quand nous faisions lecture spirituelle, l'Evangile nous prédisait que les vierges sages ne pourraient assister les folles, ni leur prêter l'huile de leurs mérites. Mon neveu S. Grégoire, ayez pitié de votre pauvre tante ; vous avez succédé à S. Pierre ; vous avez les clefs du paradis ; le pouvoir de lier et de délier ; déliez-moi de ces chaînes qui me tiennent ici attachée. Jésus nous a seulement donné pouvoir d'absoudre les âmes sur terre, non celles qui sont en enfer. Sauveur Jésus, ayez pitié de moi, ouvrez-moi la porte, ouvrez-moi les entrailles de votre miséricorde : *Domine, Domine, aperi nobis.* Le Fils de Dieu répond : La porte est fermée, je ne vous connais pas : *Clausa est janua, nescio vos.* Dites, de grâce, de quelle manière aimeriez-vous mieux mourir, ou comme Gordienne, ou comme Tarcille et Emilienne ? mais seriez-vous bien si

effrontée, que de demander de mourir comme Emilienne, ayant vécu comme Gordienne? Non, non, ne pensez pas que vous puissiez être reçue au repos éternel, ayant été oisive toute votre vie. *Amodo requiescant a laboribus suis ;* les Saint se reposent, mais c'est après avoir travaillé, et vous ne voulez pas prendre la peine de vous déshabituer d'une mauvaise coutume de jurer ; ne pensez pas que vous puissiez être reçue en la compagnie des archanges après avoir hanté les danses, les jeux de cartes, les folâtreries déshonnêtes, après avoir employé votre vie en visites et conversations mondaines ; ne pensez pas que vous puissiez être élevée au trône de gloire, sans vous être humiliée sous la conduite et obéissance de ceux qui ont charge de vous ; pensez-y, car la parole de Jésus ne peut manquer d'être effectuée : *Qui se humiliaverit exaltabitur.* Amen.

SERMON CCLXXVIII.

DES EFFETS DU PÉCHÉ DE MADELEINE.

Ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix.
Voici une femme qui était pècheresse en la cité. (Luc. 7. 37.)

C'ÉTAIT une coutume ancienne pratiquée parmi les Babyloniens, à ce que raconte Hérodote, (lib. 3. de Moribus gent. capit. 24.) et parmi les Portugais, au rapport de Jean Bohémien, d'exposer quelquefois en public leurs malades, non-seulement afin que chacun leur enseignât quelque remède qu'il aurait expérimenté lui-même, mais encore afin que les jeunes gens voyant les symptômes et les mauvais effets des maladies, eussent sujet d'éviter les excès et les débauches qui causent des infirmités. Il semble que le saint évangéliste en fait de même, il met au jour une pècheresse, il étale au monde les fautes de Madeleine, afin que voyant les funestes effets que ses péchés ont produits, ce nous soit un frein pour nous empècher d'y tomber. Je remarque donc que S. Luc en ces quatre petites paroles : *Mulier erat in civitate peccatrix*, n'exprime pas seulement les causes et les circonstances de la chute de Madeleine, mais encore les effets de son péché, car le pécheur offense Dieu, cause beaucoup de maux à la communauté où il est, et de grands dommages à lui-même. Ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Peccator offendit Deum*:—A. 1° *Scriptura.*—B. 2° *Comparatione.*— C. 3° *Experientia.* — D. 4° *Ratione.*

Secundum punctum. *Peccator offendit societatem in qua est* : — E. 1° *Scriptura* — F. 2° *Comparatione.* -- G. 3° *Experientia.*

Tertium punctum. *Peccator nocet sibi ipsi, perdens sua merita :*--H. 1° *Scriptura.*—I. 2° *Comparationibus: Prima.* -- L. *Secunda.* -- M. *Tertia.*

Conclusio. N. *Paraphrasis illorum verborum* : Agar, ancilla Sarai, unde venis ? et quo vadis ?

PRIMUM PUNCTUM. — *Peccator, etc.*

A.—(1° *Scriptura.*) Le premier et le plus effroyable effet du péché mortel, c'est qu'il offense Dieu : offenser Dieu ! nous devons avoir horreur de prononcer ce mot ; nous devons avoir horreur seulement d'y penser. *Omnis christianorum culpa Divinitatis injuria est*, dit Salvien ; tout péché mortel, quelque petit qu'il soit, est un crime ; c'est un crime de lèse-majesté divine ; c'est un crime qui est si contraire à Dieu, qu'il est obligé par la condition de son être, par la propriété de sa nature, et par l'amour qu'il se doit à lui-même, de l'avoir en haine. Cette importante vérité qui est si peu appréhendée dans le monde, et qui est si digne d'appréhension, se prouve évidemment par cette démonstration : Dieu est la bonté souveraine, essentielle, infinie ; le péché est une malice infinie essentielle, souveraine; la bonté infinie et la malice infinie, sont infiniment et diamétralement opposées. Or, est-il que la bonté de Dieu comme ses autres perfections, sont une même chose avec son essence très simple, très pure, très incomposée ; il est donc obligé par son essence, sans pouvoir faire autrement, d'avoir en horreur le péché, et d'être ennemi du pécheur : *Odio sunt Deo impius et impietas ejus.* Et si en commettant le péché, je demande à Dieu qu'il me soit ami, et qu'il ne s'irrite pas contre moi, je lui demande une chose qui est impossible, de toute impossibilité ; je lui demande une chose qu'il ne peut pas faire avec toute sa puissance ; je lui demande qu'il ne soit pas bon, qu'il ne soit pas Dieu, qu'il détruise son être, qu'il soit ennemi de lui-même pour ne pas être mon ennemi.

B.—(2° *Comparatione.*) Donnez-moi un prêtre ou un religieux qui soit extrêmement chaste ; faites qu'on ait mis

dans sa chambre un tableau parfaitement bien peint, qui porte les images de quelques-uns de ses amis, ou de quelques Saints qu'il honore beaucoup; mais que le peintre ait représenté quelqu'un de ces personnages dans une posture indécente, aussitôt que ce prêtre ou religieux entrerait dans sa chambre et verrait ce tableau, il ne le pourrait souffrir, il le mettrait en pièces ou le jetterait dans le feu, et s'il faisait autrement, on dirait qu'il n'est pas chaste. Dieu est incomparablement meilleur que tous les religieux du monde, et plus chaste que tous les Saints du paradis ne le furent jamais. Ce péché est plus opposé à la bonté infinie de Dieu que l'impudicité à la chasteté : il faut donc qu'il ne soit pas Dieu ou qu'il abhorre le péché en quelque lieu qu'il se trouve: *Mundi sunt oculi tui*, *Domine*, *ne videant malum*, *et ad iniquitatem aspicere non poteris;* il ne dit pas *non vis*, mais *non poteris*. Vos yeux sont la pureté même, et il vous est impossible de regarder l'iniquité d'un œil d'approbation, d'agrément, de complaisance.

C.—(3e *Experientia.*) Pourquoi pensez-vous que l'Evangéliste, organe du Saint-Esprit, n'a pas voulu nommer notre pècheresse, mais a dit: Une femme qui était dans la cité? S. Chrysostôme répond : *Propter immunditiam proprio caret nomine*, *sicut ea quœ fuit Uriœ.* C'est pour montrer la haine que Dieu lui portait. Quand vous avez une extrême aversion et une extrême malveillance contre quelqu'un, vous ne voulez point entendre parler de lui, vous ne daignez pas seulement le nommer, vous dites ce méchant, ce malheureux ; vous le faites par une passion vicieuse, Dieu le fait par une justice très adorable, pour montrer la haine qu'il doit avoir du pécheur, et pour nous apprendre que son nom est effacé du livre de vie, il efface son nom de l'Evangile : *Nec memor ero nominum eorum er labia mea.* En l'histoire du mauvais riche, il nomme avec honneur le pauvre mendiant, parce qu'il était grand homme de bien ; il dit qu'il s'appelait Lazare; mais il ne daigne pas nommer le riche avaricieux ; il efface son nom de la mémoire des hommes, il dit que c'était un, *quidam :*

Homo quidam erat dives. Quand sainte Madeleine fut convertie, l'historien sacré trouva bien son nom, le Saint-Esprit la nomme très souvent en l'Evangile : *Novi te ex nomine ;* mais elle n'est pas nommée une seule fois dans le chapitre qui traite de son péché, non-seulement pour nous apprendre à ne point nommer les personnes quand nous parlons de quelque crime qui s'est commis, mais encore pour nous faire voir l'aversion que Dieu et ses Saints ont toujours eue du péché. David, ce sage et adroit avocat en la cour de la justice de Dieu, connaissait bien cette vérité, et savait bien s'en servir dans l'occasion ; quand il était en état de grâce, et selon le cœur de Dieu, il se nommait clairement pour demander le Messie qui devait naître de sa race : *Memento, Domine, David ; juravit Dominus David veritatem ; semel juravit in Sancto meo, si David mentiar :* Souvenez-vous de ce David, dont le nom vous est si cher et si agréable. Mais depuis qu'il fut tombé dans le péché, qu'il eut perdu la grâce de Dieu, il n'osa pas se nommer en demandant pardon et miséricorde ; il ne dit pas : *Miserere, Deus, David, secundum magnam misericordiam tuam.* Vous ne trouverez point qu'en tout ce psaume, ni dans aucun autre des pénitentiaux, il se nomme une seule fois.

D.—(4° *Ratione.*) Et comment est-ce que le péché ne serait pas abominable devant Dieu, puisqu'il n'offense pas seulement sa bonté infinie, mais toutes ses perfection divines. *Peccavi super numerum arenæ maris :* Mes péchés sont en plus grand nombre que le sable de la mer. L'Eglise nous met souvent ces paroles dans la bouche en l'office divin; elles ont autrefois arrêté mon esprit, ayant peine de les entendre et de savoir comment elles peuvent être véritables ; car quand un homme vivrait cent ou cent vingt ans, et quand il commettrait un péché mortel à chaque moment de sa vie, ce grand nombre de péchés n'approcherait pas du nombre des grains de sable qui sont dans la mer, et néanmoins nous ne disons pas seulement, mes péchés sont plus pesants que le sable de la mer, mais nous disons qu'ils sont en plus

grand nombre ; c'est que chaque péché mortel n'est pas seulement infini en gravité, mais contient en quelque façon un nombre infini de malices, parce qu'il choque tous les attributs divins, qui ne sont pas seulement infinis en excellence, mais qui sont en nombre infini.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Peccator*, *etc.*

E. — (1° *Scriptura.*) Si le pécheur offense ainsi le Créateur, ne pensez pas qu'il épargne les créatures ; il nuit beaucoup à tous les particuliers de la communauté où il est. Au lieu de ces paroles qui sont en notre Evangile : *Mulier erat in civitate peccatrix*, quelques docteurs tournent : *Erat in civitatem peccatrix :* Elle était pècheresse contre la cité. Ce qui nous enseigne que Dieu prive souvent de plusieurs bénédictions toute une communauté, et lui envoie plusieurs disgrâces temporelles en punition des crimes d'une seule âme ; les prédicateurs et les confesseurs vous recommandent souvent d'éviter les mauvaises compagnies, parce que vous y voyez de mauvais exemples, vous y prenez la teinture du vice, ayant honte de ne pas faire comme les autres ; vous vous y ruinez de réputation, donnant sujet de penser que vous êtes semblable à ceux que vous fréquentez ; mais quand tout cela ne serait pas, vous vous mettez en danger d'être l'objet de la colère de Dieu et des carreaux de sa justice. Ecoutez le saint prophète Moïse : *Recedite a tabernaculis hominum impiorum, et nolite tangere quæ ad eos pertinent, ne involvamini in peccatis eorum:* (Numer. 26. 16.) Retirez-vous de la compagnie des méchants ne touchez pas même ce qui leur appartient, de peur d'être enveloppés avec eux dans la peine de leur crime.

F. — (2° *Comparatione.*) Demeurons en la comparaison que nous apportions ci-dessus, supposons qu'en ce tableau dont nous avons parlé, parmi les personnages qui sont représentés en posture indécente, il y en ait d'autres en posture très honnête et dévote, celui qui serait tant soit peu chaste n'y aurait point d'égard, mais romprait ou brûlerait ce tableau ; ainsi il arrive quelquefois que Dieu, en

l'ardeur de sa colère, afflige temporellement les innocents qui sont en la compagnie des coupables, comme il fit à toute la famille de Dathan et d'Abiron, au livre des Nombres, à celle d'Acan, au livre de Josué.

En Zacharie, chapitre cinquième, il est dit que le prophète vit une faux ; car au lieu qu'au texte latin il y a *erat volumen volans*, les septante interprètes, et S. Chrysostôme tournent καὶ ἰδοὺ δρέπανον πετόμενον; *ecce falx volans*. Une faux qui volait; elle était longue de vingt coudées et large de dix coudées : et on dit à Zacharie : Prophète, sais-tu ce que c'est que cette faux ? C'est la vengeance de Dieu qui tombera sur la maison de celui qui jure faussement, et elle la ruinera de font en comble. « Erat falx volans, lon« gitudo ejus cubitorum viginti, latitudo ejus cubitorum « decem, et veniet ad domum jurantis mendacia, et com« morabitur in medio domus ejus, et consumet eam, et « ligna ejus, et lapides ejus. » La vengeance divine, dit S. Chrysostôme, est comparée a une faux, non à une épée, parce que l'épée n'en tue qu'un à la fois ; la faux enveloppe, coupe, tranche, ravage tout ce qu'elle rencontre; et la justice divine ne ruine pas seulement celui qui est coupable, mais elle renverse, désole, dissipe tout ce qui se présente à elle. Elle est longue et large de plusieurs coudées, pour signifier le grand nombre des afflictions qu'elle apporte ; elle vient d'en haut pour nous apprendre que le ciel punit les crimes de la terre ; elle vole, pour signifier qu'elle vient promptement et lorsqu'on y pense le moins ; elle tombe sur la maison de celui qui se parjure, qui blasphème, ou commet quelqu'autre péché, non-seulement pour punir le pécheur, mais pour ruiner, détruire, et anéantir sa maison, tant Dieu déteste et abhorre le péché !

G. — (3° *Experientia.*) Imaginez-vous que le grand Turc, se fiant en la force de ses armes, entre en la chrétienté et qu'après avoir conquis plusieurs villes en son chemin, il aille planter le siège devand Madrid, qu'il la prenne par assaut ou par composition, qu'il se saisisse de la personne du roi, l'emmène captif à Constantinople, qu'il laisse

pour gouverneur de Madrid en sa place don Juan d'Autriche ou un autre prince, qu'il lui fasse prêter serment sur les saints Evangiles qu'il maintiendra la ville et toute l'Espagne sous l'obéissance de la couronne de Constantinople; quand le Turc s'en serait allé, se fiant à la fidélité de la promesse qu'on lui aurait faite, si don Juan d'Autriche faussait sa promesse et révoltait la ville de Madrid contre ce barbare, à votre avis serait-ce un grand crime? je ne sais ce qu'en diraient les politiques de ce monde, mais je sais bien ce qu'on en dit en la théologie du ciel : au quatrième livre des rois, (4. Reg. 24. 17.) en Jérémie (37. 1.) et en Ezéchiel (17. 13.) est apporté un cas tout semblable. Le roi Nabuchodonosor, qui était comme le grand Turc de ce temps-là, vint à Jérusalem pour la conquérir, comme il avait fait de plusieurs autres villes et provinces. Il était tellement redouté, que sans qu'il fît jouer une seule machine de guerre, on se soumit à lui; il entra glorieux en la ville, prit le roi Joachim et toute la fleur de la noblesse, les emmena captifs à Babylone, pilla l'or et l'argent des finances, emporta tout ce qui était de plus précieux en la ville, et parce qu'on ne lui avait pas résisté, il ne voulut pas la raser, mais il y laissa les petits gentilshommes et le menu peuple, lui donnant pour gouverneur en sa place Sédécias, oncle du roi Joachim qui prêta le serment de fidélité à ce tyran, lui promettant de tenir la ville et la province sous l'obéissance de sa couronne. Quand Nabuchodonosor fut de retour à Babylone, Sédécias pensa qu'il n'y avait pas grand scrupule de rompre le serment qu'il avait prêté à un roi barbare, idolâtre, impie, injuste usurpateur du bien d'autrui, ennemi du peuple de Dieu; il se révolta contre lui, fit alliance avec le roi d'Egypte pour en avoir du secours, secoua le joug de Babylone. Pensez-vous que Dieu ne se fâche pas quand on abuse de son saint nom pour tromper les hommes? voici ce qu'il en dit par Ezéchiel : (17. 15. 19.) « Nunquid prosperabitur, « vel salutem consequetur qui fecit hæc? et qui dissolvit « pactum, nunquid effugiet? Vivo ego, dicit Dominus, « juramentum quod sprevit, et fœdus quod prævaricatur

« est, erit in caput ejus. » Quoi donc ! Sédécias pense-t-il être impuni ? est-ce ainsi qu'on trompe les hommes avec de faux serments comme on amuse les enfants avec des noisettes ? pense-t-il échapper des mains de Nabuchodonosor ou de ma justice vengeresse, ayant faussé une promesse cimentée par l'invocation de mon saint nom ? Je jure ma vie et ne serai point parjure comme lui, je jure ma vie que la promesse qu'il a rompue et le serment qu'il a faussé retomberont sur sa tête criminelle. Et puis Dieu se met à raconter les effroyables afflictions qu'il enverrait à toute la ville en punition de ce parjure, et qui en effet arrivèrent comme elles sont rapportées au quatrième livre des Rois ; (4. Reg. 24. et 25.) savoir : que Sédécias fut pris à la guerre, on égorgea ses enfants à sa vue, on lui creva les yeux, on le mena en triomphe à Babylone où il fut mis à la chaîne comme un pauvre chien, et passa le reste de sa chétive vie en esclavage, et Dieu pour montrer combien il abhorre le parjure et toute sorte de péché, permit que Nabuchodonosor envoyât son connétable à Jérusalem qui ne la reçut pas à composition comme auparavant, mais qui démantela les murailles, rasa les maisons, brûla le temple, emporta les riches vaisseaux destinés au service divin, passa au fil de l'épée les prêtres et le peu de noblesse qui était resté, emmena captif le menu peuple et réduisit en cendres cette ville infortunée. Si vous ne voulez m'en croire, lisez les textes de l'Écriture sus-allégués et le beau commentaire que S. Chrysostôme (5. hom. 19. ad popul.) y a fait, vous verrez que je dis vrai. Ne faut-il donc pas conclure que la vengeance du ciel est un faux bien affilée qui enveloppe et tranche tout ce qu'elle rencontre, que le péché nuit à toute la république, et qu'on dit véritablement de l'âme pècheresse : *Erat in civitatem peccatrix.*

TERTIUM PUNCTUM. — *Peccator, etc.*

H. — (1° *Scriptura.*) Une femme qui était pècheresse n'avait-elle point d'autres qualités ? Il est vrai que les évangélistes n'ont guère coutume denommer les personnes dont

ils parlent par les grandeurs et par les qualités mondaines, parce que ce ne sont que des bassesses et néant devant Dieu; mais ils ont coutume de toucher au moins en passant les perfections spirituelles et les éloges de vertu qui rendent remarquables les personnes, comme de S. Zacharie et de sainte Elisabeth, dont il est dit en S. Luc qu'ils étaient justes et qu'ils pratiquaient tous les commandements de Dieu ; du vénérable S. Siméon, qu'il était juste et craignant Dieu. Notre Madeleine n'avait-elle point de bonnes œuvres ? n'avait-elle point pratiqué de vertu en sa vie, n'avait-elle pas quelquefois prié Dieu, donné des aumônes ? oui, sans doute; elle était fidèle, elle vivait parmi le peuple de Dieu, elle avait devant les yeux les bons exemples de son frère Lazare et de sa sœur Marthe. L'historien sacré n'en fait point de mention, non plus que des grâces qu'elle avait reçues aux sacrements et sacrifices ; il ne dit rien d'elle, sinon qu'elle était pécheresse, parce qu'elle avait fait naufrage.

I. — (2° *Comparationibus : prima.*) *Si averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitatem, nunquid vivet? omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur.* (Ezech. 18. 24.) Si celui qui a vécu saintement jusqu'à présent est si mal-avisé que de faire banqueroute à la vertu et de commettre un péché mortel, on mettra en oubli toutes les bonnes œuvres qu'il a faites, dit le prophète Ezéchiel, et il explique ce malheur par une comparaison bien propre ; il parle à la ville de Tyr au sens littéral, mais au sens tropologique, selon S. Jérôme, il parle à une âme qui ayant été longtemps vertueuse, est tombée dans le péché ; il la compare à un vaisseau bien équipé, chargé de précieuses denrées, qui a vogué heureusement, mais un vent impétueux s'élevant au milieu de la mer, le fait couler à fond ou briser contre un rocher ; (Ezech. 27. 26.) ceux qui étaient dedans se sont noyés sans ressource, ses riches marchandises sont perdues, la peine qu'on a prise à le faire et à l'équiper est inutile. Il y a dix ou douze ans que cette femme fréquente les sacrements, qu'elle communie tous les dimanches, qu'elle dit son chapelet tous les jours, fait orai-

son mentale, donne souvent des aumônes, assiste aux prédications : quel amas de vertus, quel trésor de grâces, quel magasin de richesses spirituelles elle en a acquis! Vous la sollicitez à un péché mortel, elle y consent, elle perd tous ses biens ; y eut-il jamais tempête sur mer qui ait causé une si grande perte ? ou si vous voulez. je dirai avec S. Chrysostôme, (ad Theodorum lapsum.) que cette âme est plus digne des pleurs et des lamentations du Fils de Dieu que la ville de Jérusalem, et qu'on a sujet de lui dire ce que le Sauveur disait à cette ville infortunée : *Si cognovisses et tu.* O âme chrétienne! si vous saviez le dégât que le péché mortel a causé en vous, vous répandriez des larmes de sang ; il a ruiné et anéanti tous les mérites de vos bonnes œuvres, la grâce sanctifiante, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, les dons du Saint-Esprit, tout ce qui était de bon et d'excellent en vous, excepté la foi et l'espérance qui y sont démeurées, mais mortes et sans mérites.

L. — (*Secunda.*) En l'histoire des chevaliers de Malte, (Bodin. lib. 9. histor. milit.) il est dit que Soliman ayant pris par composition l'île de Rhodes, fit amener devant lui le grand-maître Philippe de Villars, très célèbre par tout le monde pour ses belles actions. Ce vénérable vieillard, qui n'avait rien de caduc que l'âge, se présenta en habit lugubre. Le grand-seigneur le voyant, en fut touché et attendri, et se mit à pleurer en soupirant : *Heu durum hominis fatum! miseror casum tanti viri : heri erat summus, hodie est imus :* Hé ! que la fortune est inconstante et souvent rigoureuse à l'homme ! j'ai pitié de la chute d'un si grand personnage : hier il était très haut, aujourd'hui il est très bas. Peut-être qu'on peut dire la même chose de vous, hier vous étiez en l'état de grâce que vous aviez reçue en votre dernière communion, quelque détestable tentateur vous a fait tomber au péché ; hé! quelle chute, quelle décadence! que vous avez grand sujet de prendre le deuil et de pleurer inconsolablement! hier vous étiez très élevée, aujourd'hui vous êtes très abaissée : hier vous

étiez dans les bonnes grâces de Jésus, aujourd'hui vous êtes en sa haine ; vous étiez enfant de Dieu, vous êtes esclave du diable ; vous étiez à la porte du ciel, vous êtes à la porte de l'enfer.

M. — (*Tertia.*) Tite-Live dit : (decad. 1.) Manlius Capitolinus avait rendu de si bons services à la république, qu'il avait mérité d'être appelé le père de la patrie ; étant accusé d'un crime capital, il apporta au milieu du sénat les couronnes qu'il avait remportées par ses braves exploits, la navale qu'il avait gagnée sur mer, la murale pour avoir échelé les remparts des villes, la castrense pour avoir le premier enfoncé le camp ennemi, la civile pour avoir sauvé la vie à des citoyens romains ; il ouvre son sein tout couvert de cicatrices qui étaient autant de témoignages de sa valeur, et il dit en montrant tout cela : *Uno errato tot decora aboleri!* Faut-il que tant de prouesses, tant de services, tant d'actions généreuses soient effacés par un seul crime ! Quand vous auriez été malade l'espace de trente-huit ans, et quand vous auriez enduré avec grande patience les rigueurs de la maladie, comme sainte Liduvine ; quand vous auriez souffert le martyre pendant vingt-huit ans, comme S. Clément d'Ancyre ; quand vous auriez fait pénitence sur une colonne exposée aux injures du temps, comme S. Siméon Stylite ; quand vous auriez dit la messe très dévotement plus de cinquante ans et demeuré tous les jours quatre heures à l'autel, comme S. Philippe de Néri ; si vous commettez un seul péché mortel : *Uno errato tot decora abolentur.*

CONCLUSIO.

N. — (*Paraphrasis, etc.*) Quand je considère tout ceci, et quand je vois une âme sollicitée de commettre un péché, et sur le point de succomber, il me prend envie de lui dire ce qu'un ange disait à la servante de Sara, femme du patriarche Abraham : *Agar, ancilla Sarai, unde venis et quo vadis? revertere ad dominam tuam, et humiliare sub manu ejus.*

O âme ! qui êtes sur le point de consentir au péché, *unde*

venis? voyez de quel état vous sortez ; vous quittez un état dans lequel votre âme était belle, agréable à Dieu, à ses anges, ornée, resplendissante ; il n'y a pierrerie, étoile, lune, soleil aussi éclatant qu'elle l'était ; *quo vadis ?* en quel état vous mettez-vous? dans un état auquel votre âme est laide, difforme, noire, contrefaite, puante, horrible à Dieu et à ses anges ; *unde venis?* vous sortez d'un état dans lequel vous étiez enfant de Dieu, frère de Jésus, bien-aimé de la Vierge, favori des saints, en la sauvegarde des anges, sous la conduite de la douce providence divine.

Quo vadis? vous entrez dans un état dans lequel vous êtes ennemi de Dieu, abhorré de son Fils, méprisé de la Vierge, délaissé des anges, abandonné des Saints, esclave du diable, livré à la tyrannie de vos passions effrénées.

Unde venis? vous quittez un état dans lequel vous aviez l'âme tranquille, toujours en repos et en assurance, remplie de consolation, sans crainte d'aucun accident, confite dans des délices spirituelles.

Quo vadis ? vous entrez dans un état dans lequel votre pauvre cœur est tout déchiré par les épines et par les remords de la conscience, bourrelé par les furies de la syndérèse, en appréhension de la mort, du jugement de Dieu et de l'éternité malheureuse, en crainte d'être surpris, découvert, déshonoré, sans consolation dans vos adversités, sans plaisir entier dans vos prospérités.

Unde venis ? vous sortez d'un état dans lequel, si vous fussiez mort, eh ! que vous seriez heureux ! les anges fussent venus au-devant de vous, eussent reçu et porté votre âme en lieu de repos, comme celle du pauvre Lazare ; le Fils de Dieu vous eût recueilli et logé dans son sein.

Quo vadis ? dans un état dans lequel si vous veniez à mourir, sans autre forme de procès, vous êtes damné.

Revertere ad Dominum tuum, retournez à votre Seigneur ; bien que vous soyez échappé de son service, il ne laisse pas d'avoir droit de souveraineté sur vous ; *revertere*, retournez à votre Père, vous avez perdu la qualité d'enfant de Dieu, il n'a pas perdu celle de père ; *revertere*, re-

tournez à votre Époux, vous lui avez été déloyale, il ne laissera pas de vous être fidèle.

Humiliare sub manu ejus; la main de Dieu en l'Écriture signifie quelquefois sa puissance : *Manus tua gentes disperdidit;* d'autres fois elle signifie sa justice : *Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis;* d'autres fois, sa miséricorde : *Emitte manum tuam de alto, et eripe me.* Humiliez-vous beaucoup sous sa puissance, reconnaissant que c'est à elle seule de vous retirer du mauvais état où vous êtes, que vous ne pouvez rien de vous-même; que si elle ne vous tenait par la main, vous tomberiez encore dans de plus grandes fautes. Humiliez-vous sous sa justice, avouant que toutes les afflictions qu'elle vous envoie et vous enverra ne sont rien en comparaison de ce que vous méritez. Humiliez-vous sous sa miséricorde, lui remontrant le profond abîme de misères où vous êtes : *Abyssus abyssum invocat;* si vous vous humiliez ainsi, sa puissance vous tendra la main pour vous secourir, sa justice s'apaisera, sa miséricorde aura pitié de vous, vous donnera sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON CCLXXXIX.

DES CIRCONSTANCES DU PÉCHÉ DE MARIE-MADELEINE.

Erat in civitate peccatrix.
Elle était pècheresse en la cité. (Luc. 7. 37.)

Comme le peintre qui veut faire une belle image a coutume de griffonner premièrement sur la toile avec du charbon ou de la mine de plomb, les gros traits et les premières ébauches, puis applique les vives couleurs et donne la perfection à son ouvrage; ainsi l'historien sacré avant que de donner l'émail et le poli aux vertus admirables de Ste Madeleine, ébauche sa peinture en racontant ses débauches, et fait voir les noirceurs de cette pècheresse en exagérant les circonstances de son péché, afin que les gros traits de ses crimes rehaussent et relèvent l'éclat de ses vertus, et que les ombres de ses misères donnent du jour et du lustre à la miséricorde divine : *Exagerat evangelista facinus mulieris , ut accumulet indulgentiam largitoris* , dit S. Pierre Chrysologue. Nous aurons aujourd'hui à considérer que ces déréglements étaient des péchés de scandale, d'ingratitude, d'habitude ; ce qui est exprimé en ces paroles : *Erat in civitate peccatrix.* Et ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Scriptura sacra paucis verbis multa exprimit.*

Primum punctum. *Prima circumstantia peccati Magdalenæ, nempe scandali :* B. 1° *Refutatur qui errant circa definitionem scandali.*—C. 2° *Explicatur quid sit scandalum.* — D. 3° *Quam perniciosum.*

Secundum punctum. E. *Secunda circumstantia , nempe*

ingratitudinis : 1° *Scriptura.* — F. 2° *Patribus.* — G. 3° *Rationibus : Prima, Quia offendit beneficia Dei.* — H. *Secunda, Et ejus bonitatem.*

Tertium punctum. I. *Tertia circumstantia, nempe consuetudinis, quam sæpe damnant sacræ Scripturæ.*

EXORDIUM.

A. — (*Scriptura.*) La bouche d'or de l'Eglise orientale, S. Chrysostôme, a sagement remarqué que le Saint-Esprit dans un beau parallèle compare la parole de Dieu à l'or, à l'argent et aux pierres précieuses : *Eloquia Domini argentum igne examinatum ; desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum ;* c'est, dit ce grand docteur, pour vous apprendre que, comme une petite quantité d'or ou d'argent vaut mieux incomparablement qu'une grosse masse de fer ou de plomb, comme une seule pierre précieuse est de plus grande valeur qu'un grand nombre de pierres communes, ainsi une seule parole de l'Ecriture sainte est beaucoup plus significative, plus mystérieuse, plus féconde en riches conceptions, que plusieurs livres des auteurs profanes. Il n'en faut point d'autre preuve que l'Evangile qui nous entretient le reste de cette mission ; l'historien sacré l'a couché en un style si laconique, et si énergique, qu'en trois petites paroles il exprime parfaitement tout ce qu'on peut dire des causes, des effets et des circonstances du péché de Madeleine. Hier nous considérions les causes, aujourd'hui nous avons à considérer les principales circonstances qui aggravaient son péché ; il y en avait trois exprimées en ces paroles : *Erat in civitate peccatrix;* c'était un péché de scandale, d'ingratitude, d'habitude.

PRIMUM PUNCTUM. — *Prima circumstantia*, *etc.*

Erat in civitate. Si elle n'eût été pècheresse que dans sa maison, elle n'eût donné mauvais exemple qu'à ses domestiques ; si elle l'eût été dans un bourgade de Béthanie, ou dans un petit village, elle n'eût mal édifié qu'une poi-

gnée de gens; elle est pècheresse dans une ville, dans une grande ville et dans une cité, *in civitate;* elle ne peut manquer de servir de scandale et de pierre d'achoppement à plusieurs personnes.

Pour connaître la grièveté de cette circonstance et nous préserver de ce précipice, considérons premièrement ce que c'est que le scandale. Le scandale, dit S. Thomas, c'est une parole ou une action qui n'est pas droite, qui donne occasion de péché à notre prochain.

B. — (1° *Refutantur*, *etc.*) *Dictum vel factum minus rectum præbens alicui occasionem ruinæ.* Il faut bien peser toutes ces paroles. 1° Il dit : *Præbens occasionem ruinæ;* c'est une parole ou une action qui donne occasion, non de déshonneur, d'infamie, de confusion, mais de péché; en quoi plusieurs s'abusent et parlent fort improprement. Voilà, par exemple, une fille qui est sollicitée au péché par un jeune homme, et en danger de succomber et de se perdre; vous lui dites : Il y a beau remède d'éviter ce piége; dites-le à votre père ou à votre mère, afin qu'on le mette hors de la maison, ou qu'on ne lui donne plus facilement l'entrée; dites-le à son supérieur, il le chapitrera et l'enverra dans une autre maison. Si je le dis à mon père, il le mettra dehors; on pensera qu'il a mal tourné, je le scandaliserai. Voilà une belle excuse; voilà parler bien proprement : vous le scandaliserez! vous ne savez ce que c'est que le scandale; c'est lui qui vous scandalise, puisqu'il veut vous faire tomber dans le péché; si vous étiez bien chaste et bien résolue de ne pas consentir, vous fermeriez les yeux à toutes ces considérations, et vous le diriez à votre père ou à ceux qui peuvent y mettre ordre.

La crainte de Dieu est comme cette pierre qu'on nomme *Aurifilats*, garde-trésor, on dit que si vous la mettez sous le seuil de la porte, et qu'il y ait un trésor dans la maison, sitôt que quelqu'un y entre elle résonne, ainsi qu'une petite cloche, comme pour avertir qu'on prenne garde. La crainte de Dieu en fait de même : sitôt que quelqu'un vous tient quelque propos qui ressent tant soit peu

l'impureté, ou qui tend à quelque péché, si vous avez la crainte de Dieu vous crierez et vous le direz au supérieur ; ainsi Susanne cria se trouvant seule surprise par deux impudiques. Saint Bernard sentant une femme qui s'était glissée la nuit en sa chambre, pour l'induire à mal faire, cria au larron : *Si fures introissent ad te, si latrones per noctem, quomodo conticuisses?* Si un larron était entré en votre maison et commençait à crocheter vos coffres, quand vous le sentiriez, ne crieriez-vous pas au larron ? craindriez-vous de le scandaliser ? Cet homme veut vous dérober la grâce de Dieu, mille fois plus précieuse que tous les trésors du monde, et vous ne direz mot ! il ne craint pas de vous faire perdre votre chasteté, votre honneur, votre corps, votre salut, votre éternité ; et vous craindrez de lui faire perdre la bonne opinion que votre père, votre mère, ou que ses supérieurs ont de lui ! Vous lui rendrez en cela bon service, vous serez cause qu'on le retirera du péché ; la charité vous y oblige, ce n'est pas le scandaliser, mais lui rendre bon service. Oui, mais si je le déclare, ou si je ne consens pas à ses folâtreries, je serai cause qu'il jurera, blasphèmera, reniera. Qu'il fasse ce qu'il voudra, en faisant ce que vous devez ; vous n'en êtes pas cause, ce n'est pas un scandale, le scandale c'est une action ou une parole qui n'est pas bien droite, *minus rectum ;* si vous faites une action commandée de Dieu ou de l'Eglise, si vous dites une parole utile et salutaire à quelqu'un, et qu'un esprit mal fait en prenne occasion de pécher, vous n'en êtes pas coupable.

C. — (2° *Explicatur quid sit scandalum.*) Les jardins ne doivent pas laisser de pousser des fleurs quoique les mouches cantarides les changent en venin. Vous désirez venir à l'église ouïr la messe en un jour de fête, ou entendre le sermon, pour apprendre ce qui est de votre salut ; vous vous doutez que l'on vous jugera ignorante, vous n'êtes pas obligée de vous absenter, beaucoup moins de faire un péché mortel ou véniel, de peur que quelqu'un n'en commette plusieurs ; de mentir en jurant, pour vous excuser,

de peur que votre mari ne blasphème. Mais la charité doit souvent nous porter à faire plusieurs actions, auxquelles d'ailleurs nous ne serions pas obligés; à les faire, dis-je, quand nous prévoyons que le prochain se candalisera, si nous ne le faisons.

Encore plus sommes-nous obligés d'éviter un péché véniel, ou même une action indifférente, que nous savons pouvoir servir de scandale et d'occasion de péché. Vous trouvez des gens dans le monde qui ne veulent pas jurer mais veulent paraître le faire, pour paraître honnêtes hommes, comme si on ne pouvait être honnête homme sans être ou paraître ennemi de Dieu. Ils ne veulent pas jurer Dieu, mais il disent parbleu, morbleu, pardi, je renie celui qui vendit Dieu; à la vérité ces façons de parler ne sont pas des jurements, ni des péchés mortels, mais celui qui a bien la crainte de Dieu s'en abstient tout-à-fait. Je vous pourrais dire là-dessus premièrement, que Jésus dit : *Sit sermo vester est, est; non, non : quod autem amplius est, a malo est*, ἐκ τοῦ πονηροῦ. Quand vous assurez quelque chose, contentez-vous de dire : Cela est, ou cela n'est pas; ce que vous ajoutez de plus vient du diable. En second lieu, S. Paul dit qu'il ne faut pas seulement s'abstenir du mal, mais de toute apparence de mal : *Ab omni specie mala abstinete vos.* Le péché est un si grand mal, que la seule ombre en est odieuse et à craindre. Supposons que le nom d'un exécrable parricide soit fort odieux au roi, comme le nom de ce détestable qui nous ôta le meilleur de nos rois. Si vous disiez souvent en présence du roi, non pas le nom tout entier, mais une partie, ou quelques mots qui en approchent, si vous disiez souvent devant le roi vaillac, vaillac, ou Ravail., Ravail., vous offenseriez le roi. Dieu a en horreur les blasphèmes et les jurements impies; vous ne les dites pas tout-à-fait, mais à moitié, ardieu, ardieu, pardi, etc. Il n'y a point de doute que vous ne déplaisiez au bon Dieu.

Mais j'aime mieux vous faire remarquer ce qui vient à mon sujet : quand vous dites pardieu ou pardi, vous ne jurez

pas, mais votre enfant, ou votre domestique, ou votre paroissien ne vous entendant pas bien, pense que vous jurez, et apprend à jurer, ou s'il n'apprend qu'à dire morbleu, je renie celui qui vendit Dieu; il arrivera après qu'étant en colère, il jurera Dieu tout-à-fait, par cette mauvaise habitude; au lieu de renier celui qui a vendu Dieu, pour le faire plus court, il laissera les paroles qui sont entre deux, et reniera Dieu entièrement, et vous en serez cause. *Sit sermo vester est, est; non, non.*

Supposez que paraître le sein découvert ne soit que péché véniel, je ne le dis pas, mais supposons-le; vous savez ou devez savoir que cela ne se fait jamais sans être l'objet de plusieurs mauvaises pensées et actes de concupiscence. Si vous aviez un seul brin de vrai amour de Dieu, ne vous en abstiendriez-vous pas? Oui, votre chair scandalise le prochain, et ce sein découvert, c'est proprement ce qui s'appelle scandale.

D. — (3° *Quam perniciosum.*) Vous me direz que ce n'est pas votre intention, vous n'y attachez aucun mal, ce n'est qu'un peu de vanité, ou pour attirer quelque riche parti; mais cependant les âmes se perdent par votre vanité, et votre prétention prétendue bonne. Que dites-vous de ceux qui trafiquent avec le grand Turc, qui lui vendent et prêtent des mousquets ou autres armes? ils n'ont pas mauvaise intention, ils ne désirent pas que le Turc s'en serve contre les chrétiens, ne prétendent que débiter leur marchandise, et en avoir de l'argent; laissent-ils de faire mal, d'offenser Dieu, d'encourir l'excommunication réservée au pape? Vous ne présentez pas les armes au Turc pour tuer les corps des chrétiens, mais au maître du grand Turc, à Satan pour faire mourir les âmes. Ne pensez-vous pas que ces chansons profanes, ces paroles déshonnêtes, ces visages fardés, ces gorges découvertes, ces contenances étudiées, sont autant de traits acérés dont Satan se sert pour blesser les âmes; vous ne prétendez pas cela, mais cela arrive et vous en êtes l'occasion responsable, sujette à l'excommunication et à la malédiction terrible fulminée de

la bouche de Jésus le grand pontife : *Væ homini illi per quem scandalum venit! væ mundo a scandalis!* Malheur à l'homme par lequel le scandale arrive ! malheur au monde à cause des scandales !

Un docteur moderne a remarqué que Jésus parle diversement du scandale et des autres péchés; quand il parle des autres péchés, il ne donne sa malédiction qu'aux personnes particulières qui en sont atteintes : *Væ vobis qui ridetis! væ vobis divitibus!* mais quand il traite du scandale , il ne lance pas seulement l'anathème sur la personne scandaleuse, mais sur toutes les autres : *Væ mundo a scandalis*, comme pour dire qu'il y a la même différence entre le scandale et les autres péchés , comme entre la peste et les autres maladies. Les autres maladies n'endommagent pour l'ordinaire que les personnes qui en sont atteintes ; si vous avez une hydropisie , une goutte , une colique, vos voisins n'en sont pas pourtant incommodés; la peste est un mal public, une maladie contagieuse , qui se répand partout le voisinage; quand quelqu'un en est atteint, il l'influe et la communique à plusieurs autres. L'avarice , l'orgueil , la paresse sont des vices particuliers et personnels, qui ne souillent que ceux qui en sont atteints; le scandale est une peste spirituelle qui gâte et infecte toute la communauté, et se communique par le commerce, par les paroles, même quelquefois par la vue; peste beaucoup plus maligne que la peste corporelle : celle-ci n'engendre ordinairement qu'une autre peste, un péché de scandale engendre souvent diverses espèces et genres de péché.

Vous sollicitez au mal cette fille qui était chaste et vertueuse, vous ne voulez que votre plaisir, vous vous figurez que vous ne serez cause que de ce péché en particulier qu'elle commet avec vous; vous ne considérez pas qu'après que vous lui aurez levé le voile de la honte, donné la pente au vice, amorcé à la volupté, elle s'abandonnera à d'autres, elle n'osera s'en confesser , commettra des sacriléges , communiera indignement ; en étant soupçonnée , se parjurera pour assurer qu'il n'en est rien , devenue enceinte ,

perdra son fruit, pour cacher son crime; vous serez le principe et la première cause de ces déshonneurs, sacriléges, communions indignes, parjures, infanticides.

Même après votre mort on pèchera pour vous, on commettra des crimes dont vous serez responsable : *Factum est grande miraculum ut Core pereunte, non perirent filii ejus.* Quand un père de famille est un pilier de taverne, c'est un hasard si son fils n'est pas un ivrogne; quand vous etes blasphémateur, ce sera presque un miracle si votre enfant n'apprend bas à jurer, comme il apprend à parler français; parce qu'il vous entend parler français; ses enfants l'apprendront de lui, comme il l'a appris de vous, et les enfants de ses enfants, et les arrière-neveux, jusqu'à la quatrième, cinquième, sixième génération; et si vous êtes en enfer ou en purgatoire, vos supplices s'accroîtront autant de fois qu'on jurera par votre mauvais exemple : car la théologie fondée sur l'Écriture, dit que quand nous sommes exemple de quelque bonne œuvre, ou de péché à la postérité, nous en ressentons les effets, même après la mort. S. François et S. Dominique reçoivent une joie particulière et une gloire accidentelle toutes les fois que leurs religieux font quelque bonne œuvre, dont ils ont été cause : au contraire, si votre enfant apprend de vous à jurer, toutes les fois qu'il jurera ou ses descendants, à son exemple, votre peine s'augmentera en enfer ou en purgatoire. Le mauvais riche dans les enfers priait Dieu qu'on envoyât quelqu'un à ses frères pour les convertir; les damnés ont-ils de la charité pour les vivants? Sont-ils soigneux de notre salut? Non, au contraire, ils sont comme les démons, ils voudraient que tout le monde fût damné; mais il le faisait par amour-propre, pour ses propres intérêts; il avait donné mauvais exemple à ses frères par son avarice et ses débauches; il savait que leur damnation lui serait un surcroît de peine.

Les autres créatures vengeront sur nous les injures du Créateur; les âmes que nous aurons perdues vengeront encore leurs propres injures; le moindre dédain d'une personne que vous aimez vous est insupportable, si elle ne vous

a regardé de bon œil, vous êtes dans la gêne un jour entier. Oh ! comme elle vous dédaignera, vous abhorrera, vous maudira ! quelle vengeance, quelle hostilité, quelle rage elle exercera sur vous ! Méchant, vous dira-t-elle, méchant, tu es cause que je suis ici, sans toi je règnerais avec les bienheureux, et je brûle ici parmi les réprouvés ; si je ne t'avais jamais vu, je verrais Dieu à jamais. Oh ! oh ! si la première fois que je te rencontrai j'eusse rencontré un loup-garou qui m'eût déchiré et mise en pièces, la rencontre ne m'eût pas été aussi funeste ! tu disais qu'il n'y avait pas grand mal, et c'était le plus grand de tous les maux ; mal infini, qui m'oblige à ces tortures, et c'est pour une éternité, et sans ressource.

Supposons que ce que vous espérez arrive, il arrive rarement, mais supposons-le, que vous vous convertirez, ferez pénitence, entrerez en religion, persévèrerez en grâce, serez sauvé ; savez-vous si cette âme que vous sollicitez au mal se convertira jamais et fera une vraie pénitence ; et si elle est damnée par votre faute, quand vous serez dans le ciel, si vous n'étiez en un état de parfaite félicité et incapable de tristesse, de quels yeux la regarderiez-vous ? de quels yeux regarderiez-vous Jésus à qui elle coûte si cher ? ne diriez-vous pas, voyant Jésus : *Quis ei refundet innocentem sanguinem ? quis ei restituet pretium quo nos emit ?* Qui est-ce qui vous remboursera le prix inestimable que cette âme vous coûte ? qui est-ce qui vous pourra restituer le sang précieux que vous avez répandu pour elle ? Ne diriez-vous pas, en voyant cette âme : Pauvre infortunée ! que je t'ai fait grand tort ! pour un plaisir brutal, je t'ai fait perdre les délices des anges ! pour une volupté d'un quart-d'heure, je t'ai engagée à des souffrances éternelles ! et ce qui est déplorable, je t'ai rendue malheureuse, mais je ne te saurais soulager ; j'ai eu le malheur de te perdre, je ne te saurais sauver ; je t'ai plongée en cet abîme, je ne saurais t'en retirer : *Quem vis contemnere pretium ejus attende, et cum morte Christi totum mundum appende* ; (S. Aug. serm. 1. 6. de

verb. Domini, cap. 5.) Voyez ce que vaut cette âme que vous voulez perdre, ce qu'elle coûte au Fils du Dieu; si tous les trésors du monde peuvent contrebalancer les mérites de la mort du Sauveur, et si c'est un si grand mal de perdre une seule âme, de scandaliser un seul des plus petits, *unum ex his pusillis*, que sera-ce d'en perdre un si grand nombre, comme on fait si aisément? Et n'est-ce donc pas avec juste raison que l'Evangéliste exagère le péché de Madeleine, de ce qu'il était avec scandale en une grande ville: *Erat in civitate peccatrix.*

SECUNDUM PUNCTUM.—*Secunda circumstantia*, *etc.*

Ce mot de cité marque encore une autre circonstance qui donnait du surcroît à la grièveté de son péché, péché d'ingratitude. Si c'eût été une simple paysanne de quelque village écarté, il y aurait un peu d'excuse, telle sorte de gens sont grossiers, idiots, ignorants, mal instruits, qui ne connaissent l'importance du péché; si c'eût été à Rome, où l'on ne connaissait pas le vrai Dieu, où l'on adorait Vénus, Cupidon, Jupiter et autres dieux adultères, elle aurait prétexte de pallier ses fautes par l'exemple des dieux qu'elle eût adorés: *Quod divos decuit, cur mihi turpe putem?* Si c'eût été une pauvre servante ou une fille de la lie du peuple, le péché en serait moindre, elle dirait pour excuse que pauvreté engendre malheur, nécessité est une dure maîtresse. Non, c'était dans une ville, dans une grande ville de la Palestine, où l'on avait le culte du vrai Dieu, l'exercice de la vraie religion, les livres de Moïse, la loi et les prophètes; c'était une demoiselle noble, riche, bien alliée, qui avait devant elle les bons exemples de son frère et de sa sœur; tout cela l'obligeait à être vertueuse, tant de bienfaits de Dieu la rendaient plus criminelle et faisaient que son péché était un péché d'ingratitude.

E.—(1° *Scriptura.*) C'est cette circonstance que Dieu pèse et exagère: *Hæccine reddis Domino tuo, popule stulte et insipiens? nonne ipse est pater tuus, qui possedit, et fecit, et creavit te?* (Deut, 32. 6.) Est-ce là ce que

vous rendez à votre Dieu, peuple étourdi et insensé? n'est-il pas votre père qui vous à créé ? ne vous doit-il pas posséder et avoir l'usage de votre vie? Et en Isaïe : (Isa. 1. 2.) J'ai nourri et élevé des enfants, et il mon méprisé ; et par le prophète Osée : *Juxta pascua sua adimpleti sunt*, *et saturati, et levaverunt cor suum, et obliti sunt mei:* (Os. 13. 6.) Après que je les ai rassasiés, ils sont devenus arrogants et m'ont mis en oubli, je serai pour eux comme une lionne et un léopard, et je les anéantirai : *Ero eis quasi leæna et sicut pardus*, *et consumam eos.*

F.—(2° *Patribus.*) C'est donc sagement que S. Grégoire nous dit : (homil. 9. in Evang. « Sollicite considerare « nos admonet ne nos, qui plus cæteris in hoc mundo « accepisse cernimur, ab auctore mundi gravius inde judi- « cemur ; cum enim augentur dona, rationes etiam cres- « cunt donorum. » Mes frères, le saint Evangéliste nous avertit de prendre garde soigneusement que nous ne soyons jugés avec beaucoup de rigueur, parce que nous avons reçu de Dieu plus de grâce que les autres, car il nous demande un compte plus étroit à mesure qu'il augmente envers nous ses bienfaits.

G.—(3° *Rationibus. Prima, Quia.*) La raison pour laquelle ce vice d'ingratitude est si désagréable à Dieu, c'est qu'il ruine et anéantit en nous les effets de sa bonté, il fait que ses bénédictions divines sont inefficaces, stériles et inutiles. Si un héritage qui n'est point cultivé et ensemencé demeure en friche, est hérissé d'épines et de chardons, ce n'est pas chose étonnante, on n'y est pas trompé, on ne s'en fâche pas ; si on n'y gagne rien, on n'y perd rien, on n'y a rien, mais on n'y prend rien ; mais si une vigne qui a été plantée avec beaucoup de frais, cultivée avec travail, engraissée, labourée, taillée, effeuillée avec grand soin ; si, dis-je, une telle vigne est ingrate, ne donne des fruits, cela afflige fort le père de famille, son espérance est fraudée, les frais qu'il y a faits sont perdus, le travail inutile, ses sueurs infructueuses. Si un habitant du Canada ou du Sénégal ne prie pas Dieu, ne fait pas de bonnes œuvres,

est impudique et vicieux, quelle merveille ! *Quomodo invocabunt in quem non crediderunt? quomodo credent sine prædicante?* Mais vous qui êtes une vigne plantée de la main de Dieu au terroir de l'Église, arrosée de ses sueurs et de son sang, cultivée par tant de grâces, qu'au lieu de produire de bons fruits, vous n'en portez que de mauvais, c'est ce qu'il trouve bien étrange, c'est de quoi il se plaint avec raison : « Ego te plantavi, vineam electam, omne « semen verum, quomodo conversa es in pravum ? Quid « debui facere vineæ meæ et non feci ? expectavi ut face-« ret uvas, et fecit labruscas. (Jerem. 2. 21.-Isa. 5. 2.) Que pouvait-on attendre d'un chrétien, d'un catholique, d'un ecclésiastique qui a tant d'occasions de bien faire, tant de livres de dévotions, tant de pères spirituels, tant de bons exemples, tant de confréries, tant d'offices divins, sinon des fruits mûrs et savoureux, des vertus parfaites et héroïque? *et fecit labruscas*, et il n'a produit que du verjus, que des œuvres imparfaites, résolutions sans effet, bons propos qui ne s'accomplissent jamais En l'hébreu il y a *beusein*, *uvas fœtentes*, des actions infâmes et honteuses. Les Septante tournent : *Fecit autem spinas*, elle n'a produit que des ronces, des rapines, des concussions injustes, des oppressions des pauvres.

II. — (*Secunda*, *Et ejus bonitatem.*) Il y a bien plus, les autres péchés ne combattent la bonté de Dieu qu'indirectement, ils offensent directement sa souveraineté ; contrevenant à sa sainte ordonnance, sa bonté n'y est offensée que par accident et sans dessein. Le vice d'ingratitude choque cette divine bonté en droite ligne, lie les mains à Dieu, tarit la source de sa charité paternelle ; elle ferme les trésors de sa libéralité infinie, elle arme la miséricorde de Dieu contre cette même miséricorde ; elle fait que, par miséricorde, Dieu vous refuse les effets de sa miséricorde. C'est S. Bernard qui remarque cette vérité dans un sermon qu'il a fait contre le vice d'ingratitude, que pour cela il appelle très méchant, comme diamétralement opposé à la bonté de Dieu.

« Hoc etiam clementia esse videtur, ingratis negare quod

« postulant : ne contingat nobis ut tanto gravius de ingra-
« titudine judicemur, quanto magis accumulatis beneficiis
« ingrati probabimur extitisse. Ergo misericordia res est
« in hac parte subtrahere misericordiam, quemadmodum
« iræ et indignationis, misericordiam exhibere, eam sane,
« de qua per Isaiam dicit : Misereamur impio, et non discet
« facere justitiam. (Isa. 26. 10.)

L'inclination naturelle de la bonté et de la miséricorde de Dieu est de faire du bien, comme le propre du soleil est d'éclairer. Quand vous vous opposez à ce que cette bonté ne répande sur vous ses bienfaits, vous lui faites violence et l'offensez; mais quelle apparence de faire du bien à un ingrat? il en abusera, le perdra, en sera plus coupable ; c'est donc miséricorde de ne lui pas faire miséricorde. Ainsi la bonté de Dieu met une digue à sa même bonté, empêche le flux de ses grâces, fait violence à son inclination naturelle; n'est-ce pas un grand inconvénient ? n'est-ce pas avec sujet qu'on s'appesantit sur l'ingratitude de Madeleine, et qu'on dit : *Erat in civitate peccatrix ?*

PRIMUM PUNCTUM. — *Tertia circumstantia, etc.*

I. — (*Consuetudinis, etc.*) Ce mot de *peccatrix* nous fait conjecturer qu'elle continua quelque temps dans ses déréglements, puisque le saint Evangéliste l'appelle pècheresse, et la troisième circonstance qui aggrave sa faute, c'est que c'était un péché d'habitude et de récidive.

Quand vous voulez vous excuser de vos jurements, vous dites : Il est vrai que j'ai juré le nom de Dieu, mais ce n'est pas par malice, c'est par coutume, c'est que j'ai cette façon de parler ; c'est vous laver avec l'encre, ce n'est pas excuser votre faute, mais l'exagérer et l'agrandir; c'est ce que Dieu trouve fort mauvais, et qui vous rend fort criminel devant lui, que vous avez coutume de l'offenser; tant s'en faut que cette coutume diminue votre faute et la rende vénielle, qu'au contraire, selon l'opinion de la plupart des théologiens, quand vous avez coutume de jurer le nom de Dieu, ou de faire un autre serment à tout propos, sans re-

garder si ce que vous dites est vrai ou non, vous commettez un péché mortel toutes les fois que vous jurez ainsi inconsidérément, vous vous mettez en danger de vous parjurer. *Potior est fur, quam assiduitas viri mendacis :* (Eccli. 20. 27.) Celui qui est accoutumé à mentir est pire que le larron ; tous deux ne valent rien, mais celui qui a coutume de mentir vaut moins que le larron, et moins encore celui qui a coutume de se parjurer. Si un de vos voisins est surpris à voler une seule fois, vous en faites des railleries. Hélas ! vous êtes bien plus criminel devant Dieu ; s'il a dérobé dix écus, il n'a commis qu'un péché mortel ; vous les amassez petit à petit en vous parjurant, pour mieux vendre votre marchandise, vous en commettez cinq cents. C'est ce qui met Dieu en colère, et qui montre que vous n'avez point sa crainte quand vous retombez si souvent : *Non est illis commutatio, et non timuerunt Deum : extendit manum suam in retribuendo.* (Ps. 54. 21.) Persévérer et s'endurcir dans le péché, les mois, les années, les deux années entières, c'est un grand mépris de Dieu ; c'est ce qu'il reprend si souvent par les prophètes, que l'on se colle, qu'on s'attache, qu'on s'opiniâtre, qu'on s'obstine et que l'on s'endurcisse dans le péché ; il se plaint que vous endurcissez votre cœur : *Audite me, duro corde, ultionem accipiam, et non mihi resistet homo:* (Isa. 46 et 47.) Ecoutez-moi, cœurs endurcis, je prendrai vengeance de votre obstination sans que personne me résiste ; il se plaint que vous endurcissez votre face : *Induraverunt facies suas;* (Jerem. 5. 3.) votre cou : *Induraverunt cervicem suam.* (Jerem. 7. 26.) N'est-il pas vrai ? ne le voit-on pas par expérience ? vous vous obstinez comme un Pharaon ; vous avez une poitrine de fer, un cœur d'acier et de diamant qui ne peut être amolli ni par inspirations, ni par prédications, ni par les répréhensions, ni par les paroles, ni par les bons exemples, ni par promesses, ni par menaces, ni par bienfaits.

Vous avez un front de courtisane, vous n'avez plus honte de vos actions infâmes, vous vous en ventez en compagnie, vous vous glorifiez des péchés même que vous n'avez pas

faits, vous avec honte de n'être pas impudent, vous avez endurci votre cou et vos épaules au coup que la justice de Dieu donne, vous êtes insensible aux châtiments qu'elle vous envoie : *Percussisti eos, et non doluerunt; attrivisti eos, et renuerunt accipere disciplinam.* Dieu vous a envoyé la guerre, la peste, la famine, des maladies, des procès, des renversements de fortune, et vous ne démordez pas d'un seul point de vos dissolutions.

Et bien ! puisque nous sommes si endurcis, au moins, au moins prions Jésus de faire en notre cœur, par les prières de sainte Madeleine, le même miracle qu'il fit à la sainte Baume de Marseille, en faveur de la même Sainte: il amollit le roc de la grotte, il y fit une ouverture capable de recevoir le corps de cette sainte pénitente. Prions Jésus d'amollir notre cœur par une secrète touche de sa grâce toute-puissante, qu'il en fasse une demeure convenable, où il puisse loger agréablement en ce monde par sa grâce, et en l'autre par sa gloire. *Amen.*

SERMON CCXC.

DE NE PAS DIFFÉRER LA PÉNITENCE AU TEMPS A VENIR.

Ut cognovit, attulit alabastrum unguenti.
Aussitôt qu'elle connut, elle apporta une boîte de parfum. (Luc. 7. 37.)

JUSQU'A présent nous avons considéré Marie-Madeleine comme pècheresse ; nous avons vu les causes, les circonstances, les effets de son péché : il est temps désormais de l'honorer et de l'imiter comme pénitente. La première réflexion que l'historien nous fait faire sur sa conversion, c'est qu'elle fut prompte et diligente, elle n'usa point de remise; sitôt qu'elle eut la connaissance, elle s'adressa au Fils de Dieu. C'est ce que ne font pas la plupart des chrétiens, qui remettent leur conversion au temps à venir, ou même à l'extrême vieillesse. Cet abus est si pernicieux au salut des âmes, que je me sens obligé de faire mon possible pour l'arracher de vos cœurs, avec la grâce de Dieu. Ce sera le sujet de cette prédication.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Vita brevis, ars longa, etc.*, *ex Hippocrate.*

Primum punctum. B. *Conversio dilata, est incerta : —* B. 1° *Scriptura. —* C. 2° *Patribus. —* D. 3° *Comparatione.—*E. 4° *Ratione.*

Secundum punctum. *Erit difficilior : —* F. 1° *Scriptura.* --G. 2° *Patribus.*--H. 3° *Rationibus.*--I. 4° *Comparatione.*

Tertium punctum. *Erit infructuosa : —* L. 1° *Scriptura. —* M. 2° *Ratione. —* N. 3. *Responsione ad objectionem.*

Conclusio. O. *Per argumenta conglobata.*

EXORDIUM.

A. — (*Vita brevis*, *etc.*) Ce que le docte Hippocrate disait au commencement de ses Aphorismes, parlant de la médecine corporelle, nous pouvons l'appliquer à la vertu de pénitence qui est la médecine spirituelle : *Vita brevis*, *ars longa; occasio præceps*, *experimentum periculosum*. Notre vie est fort courte ; le psalmiste dit qu'elle n'est que de septante ou de quatre-vingts et tant d'années ; l'enfance et la puérilité nous en retranchent une bonne partie, une autre partie nous est rendue inutile par l'extrême vieillesse ; le sommeil, les autres nécessités du corps nous en retranchent au moins le tiers, tout cela étant rabattu et ce qui reste étant bien calculé, se trouvera extrêmement court, *vita brevis*. *Ars longa*, c'est un métier de longue haleine, une haute et difficile entreprise de faire pénitence, apaiser un Dieu courroucé, de satisfaire à une justice infinie pour tant et tant de péchés que nous avons commis, si énormes, si divers, en si grand nombre, *ars longa*. *Occasio præceps*, l'occasion vole avec précipitation, elle a des ailes aux talons, elle s'écoule insensiblement, elle est chauve par derrière, étant échappée elle ne peut se reprendre; quand la commodité de faire pénitence est passée, on ne la retrouve pas : *Accipe se quoties offert occasio, calva est a tergo et volucri labitur illa pede*. *Experimentum periculosum*, l'expérience est dangereuse et de très grande importance, *propter humani corporis dignitatem*, dit l'interprète d'Hippocrate ; et moi je dirai à mon propos, *propter animæ rationalis dignitatem*. C'est une expérience bien périlleuse d'éprouver si l'on a fait une vraie pénitence, il n'y va pas moins que de notre âme et de notre salut éternel ; si on expérimente à l'heure de la mort et au jugement de Dieu que notre pénitence a été fausse, c'est une faute irréparable : on ne la commet qu'une fois, mais c'est pour une éternité.

D'où vient donc que nous perdons si follement les belles occasions que Dieu nous présente de travailler à une œuvre

de si grande conséquence, remettant notre conversion à l'extrême vieillesse ou au temps à venir qui peut-être ne sera jamais pour nous? Je désire battre en ruine un abus si pernicieux, par trois puissantes raisons, en vous faisant voir que cette conversion que vous prétendez faire ci-après, premièrement, est incertaine; en second lieu, plus difficile; en troisième lieu, moins fructueuse.

PRIMUM PUNCTUM. — *Conversio, etc.*

B. — (1° *Scriptura.*) On peut remarquer en la somme de S. Thomas, qu'il réduit toutes les conclusions de sa théologie ou médiatement ou immédiatement à un seul principe, savoir : que Dieu est, *ens a se*, qu'il à l'être de lui-même. Ainsi on ne doit pas trouver étrange si une grande partie des vérités morales que je prêche sont tirées de ce principe que Dieu est maître de ses biens, qu'il est indépendant en ses dons, qu'il les fait à qui bon lui semble; vous dites que vous vous convertirez d'ici à quelque temps, que rien ne presse, que vous avez beau loisir; sachez que vous ne le ferez jamais sans une faveur particulière de Dieu; sachez qu'il ne la doit à personne, il ne l'a promise à aucun pécheur, il la refuse à plusieurs, et quand vous différez à quitter votre mauvaise vie, ajoutant péché sur péché, vous lui donnez sujet de vous la refuser. Considérez les œuvres de Dieu et voyez que celui qu'il a une fois méprisé, personne ne peut le corriger, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage; de cette catégorie étaient ceux de Damas, de Tyr, de Moab et autres dont le Créateur disait en Amos : (1. et 2.) *Non convertam*, je ne les convertirai pas. De ce nombre étaient ces juifs auxquels le Fils de Dieu disait : (Joan. 8. 21.) Je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez en votre péché. Et ceux dont le saint Evangéliste disait (Joan. 12. 39.) qu'ils ne pouvaient croire, parce que Dieu les avait aveuglés et endurcis pour n'être pas convertis, selon la menace qu'il en avait faite par Isaïe. (Isa. 6. 10.)

C. — (2° *Patribus.*) Caïn aussi était en cet état, comme S. Grégoire nous l'enseigne par ces paroles remarquables

mais effroyables : « Cain divina voce admoneri potuit, et « mutari non potuit, quoniam exigente culpa malitiæ, « jam intus Deus cor reliquerat, cui foris ad testimonium « verba faciebat. » (S. Greg. lib. 11. Moral. cap. 5.) S. Prosper, S. Fulgence, S. Isidore enseignent le même, et le docteur de la grâce, S. Augustin, le répète très souvent dans les livres qu'il a faits sur la grâce et en ses épîtres, (lib. de natura et gratia, cap. 2. et 8. et 9. Epist. ad Vitalem, et lib. 4. in Jul. cap. 6.) et ailleurs, voici ce qu'il dit contre Julien : « Qui jam utuntur libero voluntatis ar- « bitrio, nisi eo volente ac subveniente, a quo præparatur « voluntas, velle non possunt, ubi si dixeris mihi, cur ergo « non convertit omnium nolentium voluntates ? respondebo, « cur non omnes morituros adoptat lavacro regenerationis « infantes ? » Ceux qui ont l'usage de leur franc arbitre ne peuvent vouloir le bien, si Dieu qui prépare la volonté ne le veut et ne les assiste ; et si vous me dites pourquoi est-ce donc que Dieu ne convertit pas tous ceux qui ont l'usage de raison ? Je vous répondrai pourquoi est-ce qu'il ne fait pas recevoir au baptême tant de petits enfants qui meurent sans ce sacrement? (Vide Vasq. Tom. 1. in 1. part. disp. 97, c. 5. et 6.

C'est donc une étrange folie, c'est bâtir sur le sable mouvant, c'est jeter en l'air les fondements d'un édifice important, c'est établir un dessein de très grande conséquence sur un événement incertain que de remettre votre conversion à l'extrême vieillesse ou au temps à venir. Vous laissez couler le temps, les occasions, les inspirations que Dieu vous donne pour faire pénitence ; qui vous a dit qu'il vous les donnera plus tard ?

D. — (3° *Comparatione.*) Supposons qu'il vous faille nécessairement sortir de ce pays et passer la mer pour échapper à un danger évident de mort dont vous êtes menacé, et qu'à cet effet, vous n'ayez que quarante à cinquante jours de loisir, au bout desquels si vous êtes au pays, vous êtes perdu, on vous fera mourir infailliblement ; quand on vous dirait au quatrième, sixième, dixième, vingtième jour que

le vent est favorable, la mer calme, le temps serein et fort commode à faire voile, si vous vous amusiez à ivrogner dans une taverne, ou à jouer dans un brelan, et si vous attendiez les derniers huit jours auxquels il serait incertain si le temps serait propice à démarrer, ne dirait-on pas que vous êtes peu avisé, peu soigneux de vous et de votre vie, mais plutôt hors de votre bon sens? C'est ce que vous faites, c'est ce que vous faites, et on vous estime si sage, et vous voulez être estimé si prudent, étant si insensé que vous l'êtes! Vous savez qu'il vous faut nécessairement sortir de la mauvaise vie où vous êtes, qu'il faut passer par la mer amère de la pénitence; que sans cela, c'est fait de vous, votre salut est désespéré; que vous n'avez à cet effet que le temps de cette vie, vingt, trente, quarante ans, que vous ne pouvez rien sans une faveur spéciale de Dieu, sans le vent favorable du Saint-Esprit, sans son mouvement et son aide surnaturel, que cela ne se donne pas à toute heure et à tout moment; il y a un, deux, trois quatre ans qu'on vous présente les occasions de faire cela, que vous pouvez vous embarquer heureusement sur la mer assurée de la pénitence, et vous vous amusez à je ne sais quoi, et vous attendez jusqu'au dernier temps, quand peut-être le vent ne sera pas favorable, quand Dieu ne voudra plus vous donner ces secours particuliers, parce que vous les aurez démérités par l'énormité et le grand nombre de vos offenses; où est votre jugement, où est votre raison, où est votre sens commun? Vous disposez de vous, comme si vous ne releviez que de vous; vous faites les partages de votre vie, comme si vous en étiez le maître; vous parlez de votre conversion, comme si elle ne dépendait que de vous; vous dites : Je veux maintenant prendre mon plaisir, contenter ma passion, me venger de cet ennemi, acquérir cet héritage; puis je me convertirai et je m'adonnerai à bon escient aux affaires de mon salut. Pauvre homme! vous vous imaginez que Dieu prendra vos mesures, qu'il s'accommodera à vos petits projets, qu'il règlera ses pensées, ses desseins et sa conduite au niveau de vos téméraires pensées? vous vous trompez.

Vous avez, dites-vous, le loisir de vous convertir, et si Dieu vous retire de ce monde inopinément? vous vous convertirez dans la vieillesse, et si vous mourez à la fleur de votre âge? vous ferez pénitence les années suivantes, et si vous mourez cette année, comment la ferez-vous? *Antiquæ artis insidias inimicus repetit.* L'esprit malin fait aux hommes imprudents, comme l'apothicaire à son malade: quand il voit que son patient ne peut avaler une pilule tout entière, parce qu'elle est trop grosse, il la coupe en plusieurs parties, et les lui fait avaler en détail l'une après l'autre. Satan pour séduire nos premiers parents et les faire tomber au péché hardiment, leur dit : *Nequaquam moriemini :* Vous ne mourrez pas; à présent qu'il voit que c'est une chose impossible de vous persuader que vous ne mourrez pas, parce que vous voyez le contraire tous les jours devant vos yeux, que fait-il? il change de batterie, sans changer de malice, il divise la pilule pour vous la faire avaler, il vous dit : *Nequaquam moriemini tam cito;* il vous fait croire que vous ne mourrez pas cette année, que vous avez encore au moins un an de vie; après cela il vous persuadera que ce ne sera pas l'année suivante, ni celle d'après; ainsi petit à petit il vous persuade en détail ce que vous ne vouliez pas croire en général, que vous ne mourrez point, jusqu'à ce que, comme à nos premiers parents, l'expérience nous fasse voir le contraire, lorsque tout d'un coup, vous serez surpris quand vous y penserez le moins.

E. — (4° *Ratione.*) *Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas regumque turres.* Cette antithèse est fort naïve, la mort ne fait pas comme nous; elle est sourde, aveugle, incivile, elle ne fait acception de personne. Quand nous allons à la maison d'un grand pour lui parler de quelque affaire, nous frappons à la porte du bout des doigts si doucement qu'il semble que nous craignons qu'il ne nous entende; nous demandons si monsieur est levé, s'il est à table, s'il n'est point empêché, nous ne voulons point l'incommoder, nous reviendrons bien une autrefois; quand nous allons à la maison d'un pauvre, nous frappons rude-

ment du pied, et en frappant nous entrons, à quelle heure que ce soit, sans nous informer si c'est sur son repas, si nous l'incommoderons. La mort ne fait pas ainsi : *Æquo pulsat pede pauperum tabernas regumque turres*, elle frappe brusquement du pied, elle entre à l'improviste dans la maison des présidents, des princes, des empereurs; il il n'y a pas de suisse, d'archer, ni de corps-de-garde qui puissent l'empêcher de se glisser jusqu'au cabinet du roi, et elle ne demande point s'il est jour en la cour, elle ne s'informe point si l'on est empêché, et elle ne dit point qu'elle reviendra une autre fois.

Omnia sunt hominum tenui pendentia filo. On admire la témérité de ceux qui dansent sur la corde; la vôtre est bien plus étrange : vous dansez, vous jouez, vous banquetez, vous folâtrez, non sur la corde mais sur un filet. Si un homme était en l'air bien haut, ne tenant qu'à une ficelle, et ayant un abîme profond sous ses pieds, en quelle frayeur et détresse serait-il ? et quand on lui dirait : Voulez-vous qu'on bouche cet abîme avec un lit de plume, afin que si vous tombez, vous tombiez mollement ? s'il disait : Demain, d'ici à huit jours, quelle folie serait-ce ! Tous vos desseins ne tiennent qu'au filet de votre vie, qui est plus mince et plus déliée mille fois qu'une ficelle; car on pourrait jeter quinze verres d'eau sur une ficelle sans qu'elle rompît, et il ne faut qu'un verre d'eau froide, ou une petite humeur qui tombe du cerveau pour rompre le fil de votre vie, et pour vous faire tomber dans l'abîme de damnation qui est sous vous, et cela sans ressource, et pour jamais. On vous dit : convertissez-vous, faites pénitence, pratiquez la vertu ; si vous le faites ainsi, quand le fil de votre vie se rompra et que vous tomberez par la mort, Dieu vous présentera la main de sa grâce comme un oreiller de plume, afin que vous ne vous blessiez pas : *Cum ceciderit non collidetur, quia Dominus supponit manum suam ;* et vous dites : L'année qui vient je me convertirai, je sortirai du péril évident où je suis ; y a-t-il témérité et folie semblable à celle-là?

SECUNDUM PUNCTUM. — *Erit difficilior, etc.*

Mais quand vous ne seriez pas surpris d'une mort soudaine, quand votre vie serait de cent ans, c'est une folie de croire que vous vous convertirez plus aisément en l'arrière-saison de votre âge, ou au temps à venir qu'à présent. La parole de Dieu vous le dit expressément : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea:* Il arrive rarement qu'un homme se retire en sa vieillesse du chemin qu'il a suivi quand il était jeûne; et par Jérémie : Si un nègre d'Ethiopie peut quitter sa noirceur naturelle, et un léopard ses tavelures, vous pourrez devenir vertueux quand vous vous êtes accoutumés au vice.

F—(1° *Scriptura.*) Le Saint-Esprit parlant des maladies de l'âme, dit en deux petits mots ce qu'Hippocrate dit en deux aphorismes des maladies du corps. Hippocrate dit, premièrement, en l'aphorisme vingt-huit de la section troisième : *Quicumque morbi parvulis perdurarint, neque circa pubertatem desierint, iis consenescere consueverunt:* Les maladies qui arrivent aux enfants en la première année de leur vie, et qui s'en vont à l'âge de puberté, à quatorze, quinze ans ou environ, durent ordinairement jusqu'à la vieillesse. Puis en l'aphorisme trente-neuf de la section seconde, il dit : *Quicumque morbi senibus occidunt diuturni, magna ex parte iis commoriuntur :* Les maladies un peu longues qui arrivent aux vieillards les conduisent et les accompagnent ordinairement jusqu'au tombeau : la raison que les interprètes en apportent, c'est que la chaleur naturelle a coutume de combattre et de dissiper les mauvaises humeurs qui causent les maladies, et elle est fort affaiblie et languissante chez les vieillards. Joignez ensemble ces deux aphorismes, et spiritualisez-les, vous ferez une très bonne démonstration qui est fort à mon propos : si les maladies qui ne nous quittent pas en notre adolescence nous conduisent jusqu'à la vieillesse, si les maladies des vieillards les acheminent jusqu'à la mort, il s'ensuit infailliblement que les maladies qui ne nous quittent pas en la jeunesse, per-

sévèrent jusqu'au tombeau ; cela est plus vrai des maladies spirituelles, et le Saint-Esprit le dit presque en mêmes termes qu'Hippocrate : *Ossa ejus replebuntur vitiis adolescentiæ suæ ;* (Job. 20. 11.) voilà le premier aphorisme ; *Et cum eo in pulvere dormient ;* voilà le second. Les maladies de l'âme, les mauvaises inclinations, les habitudes vicieuses qu'on ne quitte pas de bonne heure, quand on commence à avoir l'âge de discrétion et le jugement bien entier, à l'âge de quinze, vingt, vingt-cinq ans, on les retient jusqu'à la vieillesse, et la vieillesse étant faible, débile, impuissante, paresseuse, qui ne se peut violenter, qui ne peut faire des mortifications, qui ne pense qu'à entretenir le peu de vie qui lui reste, rarement se défait des mauvaises habitudes ; j'en prends à témoin tous les vieillards qui m'écoutent et qui savent bien que je dis vrai, et qui expérimentent à leur grand regret la vérité de ce que je dis, s'il n'est pas vrai qu'ils ont les mêmes habitudes qu'ils avaient en la jeunesse, qu'ils sont aussi enclins au jurement, à la médisance, à la colère, à l'avarice, qu'ils l'étaient à l'âge de trente ans, ils s'étonnent quelquefois d'eux-mêmes : la nature abhorre l'impureté en leur âge, et toutefois ils s'y sentent quelquefois asservis si cruellement, qu'ils ne peuvent s'en affranchir ; ils gémissent sous cette tyrannie, dans les frimats et l'hiver de leur âge ; ils sont pressés des ardeurs de la canicule terrestre, ou pour mieux dire infernale ; il est vrai que la première nature abhorre la lubricité en leur âge ; mais la seconde nature, qui est la coutume, est entrée dans les droits de la première ; et si le premier aphorisme du Saint-Esprit se vérifie en eux, que les maladies de leur jeunesse les ont conduits jusqu'à la vieillesse, *ossa eorum repleta sunt vitiis adolescentiæ,* qui doute que si Dieu ne fait un miracle, et s'ils ne se font un très grand effort, le second aphorisme se trouvera aussi véritable, que ces vices leur demeureront jusqu'à l'heure de la mort ? *Et cum iis in pulvere dormient.*

G. — (2° *Patribus.*) Saint Augustin a judicieusement remarqué que le Fils de Dieu, (Marc. 5. 41.) pour ressus-

citer le Lazare, se comporta bien autrement que pour ressusciter la fille du prince de la synagogue. Pour ressusciter cette jeune fille, il ne fit que la prendre doucement par la main, et lui dire : Ma fille, levez-vous, comme s'il l'eût réveillée d'un doux sommeil ; pour ressusciter le Lazare, il frémit deux fois en son esprit, il se troubla, il pleura, il cria à haute voix : *Lazare, veni foras;* ce n'est pas qu'il eût plus de peine de ressusciter l'un que l'autre, puisqu'il ressuscitera tous les hommes à la fin des siècles, en un moment, en un clin-d'œil, comme dit l'apôtre ; mais ce fut pour montrer qu'il y a des pécheurs qui se convertissent bien plus difficilement que d'autres. Celui qui étant tombé par fragilité humaine a recours promptement au Fils de Dieu, et lui dit, comme Jaïrus : Mon âme vient de mourir ; il est aisément ressuscité ; mais celui qui est à demi pourri comme le Lazare, enseveli et garrotté de ses mauvaises habitudes, couvert de la pierre de son endurcissement, ne retourne pas à la vie de la grâce si aisément ; il faut des frayeurs, des cris, des pleurs, des gémissements, de grands efforts et de grandes violences sur soi-même.

II. — (3° *Rationibus.*) Comme la coutume ôte ou diminue beaucoup le sentiment d'un mal : *Sensumque mali duntaxat usus*, on ne se pique pas de zèle pour se déclarer la guerre, et se surmonter soi-même.

Le sacrement de pénitence n'est pas plus efficace que le baptême ; le baptême efface le péché quant à la coulpe et quant à la peine, mais il n'ôte pas les dispositions et encore moins les habitudes que vous avez contractées par votre mauvaise vie ; et si le baptême ne les ôte pas, peut-on espérer que la pénitence les ôte, puisque le baptême est une naissance qui donne un être nouveau, et la pénitence est une convalescence qui laisse les dégoûts, les faiblesses et autres restes de la maladie ? Dieu attire les hommes comme l'aimant attire le fer ; chose admirable, mais véritable, et que l'on peut aisément vérifier par expérience. Prenez une pirouette, dont le clou qui est au milieu soit de fer, faites la tourner sur une table ; pendant qu'elle tourne, appro-

chez-lui une pierre d'aimant, cette pierre attirera la pirouette, la joindra à elle, la tiendra comme suspendue en l'air, mais elle tournera sous la pierre d'aimant aussi longtemps et de même façon qu'elle eût tourné sur la table : c'est que l'aimant attirant le fer, ne lui ôte pas sa nature, ni même le branle et le mouvement qu'on lui a donné; d'ailleurs, si vous espérez que le bon Dieu, ce très aimable et divin aimant, attirera quelque jour votre cœur de fer, que vous vous convertirez et ferez religieux, Dieu le veuille ! faisons que cela soit; pensez-vous qu'en changeant d'habit, vous changerez aussitôt d'esprit, de nature, d'affection, d'inclination, de coutume? vous vous trompez : la grâce attire suavement; elle ne fait pas pour l'ordinaire ces notables changements; elle vous laissera dans la pente du péché, dans le branle et le mouvement vicieux où elle vous trouvera. D'où pensez-vous que vienne l'inconstance de ses jeunes gens qui entrent en religion, et puis en sortent lâchement sans faire profession, et même deviennent apostats après avoir fait des vœux? c'est que quand ils étaient au monde, ils se sont abandonnés à diverses dissolutions et débauches, sous prétexte qu'ils voulaient être religieux, et qu'ils feraient pénitence. Au commencement de leur noviciat, leurs passions et mauvaises habitudes leur ont donné un peu de trêve, à cause de la nouveauté de l'état; quand cette première ferveur s'est ralentie, leurs vices se sont réveillés, et ont recommencé la guerre.

I. — (4° *Comparatione.*) Supposons qu'il y ait ici un clou qui m'incommode, et que je frappe dessus à grands coups de marteau; si vous me demandiez : Que voulez-vous faire? Je prétends arracher ce clou; vous diriez : Le père n'est pas en son bon sens; ne voit-il pas qu'à chaque coup qu'il donne, il enfonce ce clou de plus en plus, et qu'il augmente la difficulté qu'il aura de l'arracher? Vous avez en votre âme un clou qui blesse votre conscience, la mauvaise habitude que vous avez de jurer, de maudire, de faire des saletés; vous dites que vous l'arracherez d'ici à un an; pauvre homme! ne voyez-vous pas que toutes les fois que vous

jurez, toutes les fois que vous commettez le péché, vous enracinez de plus en plus l'habitude.

TERTIUM PUNCTUM. — *Erit infructuosa, etc.*

L. — (1° *Scriptura.*) Et puis supposons que vous arrachiez ce clou, que vous corrigiez quelque jour toutes vos mauvaises habitudes, est-ce assez pour être sauvé de ne point faire de mal, de n'être atteint d'aucun vice? ne faut-il pas acquérir les habitudes des vertus? Ne savez-vous pas que la gloire du ciel nous est proposée comme une couronne? Et qui a jamais vu qu'un soldat ait été couronné pour n'avoir fait d'autre exploit dans la guerre, sinon qu'il n'y est pas mort? Que deviendrait cette parole de S. Paul: Personne ne sera couronné s'il n'a légitimement combattu? Ne savez-vous pas que la béatitude nous est promise comme un loyer? Et qui a jamais ouï qu'on ait donné le salaire à un ouvrier ou serviteur qui n'a rendu d'autre service, sinon qu'il n'a rien gâté? Que deviendrait cette parole du Sage: (5. 16.) Dieu récompensera les travaux de ses Saints? Ne savez-vous pas que pour être sauvé, il faut achever l'ouvrage et atteindre à la perfection que Dieu demande de vous? Il faut que vous puissiez dire à la fin de votre vie comme le Fils de Dieu disait à la veille de sa mort: *Opus consummavi, quod dedisti mihi:* (Joan. 17. 4.) J'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée; et comme son Apôtre: *Cursum consummavi:* (2. Timoth. 4. 7.) J'ai achevé ma course.

M. — (2° *Ratione, etc.*) Ne voyez-vous pas que les prières que vous faites, les aumônes que vous donnez, les bonnes œuvres que vous pratiquez, vous pourraient produire des joies, des délices, des récompenses, des félicités inestimables dans toute l'étendue des siècles? et vous en perdez le mérite irrévocablement et sans ressource, en différant votre conversion, parce que vous les faites en mauvais état.

N. — (3° *Responsione, etc.*) Je vois bien ce qui vous flatte, et sur quoi l'ennemi vous séduit; S. Paul, dites-vous, était un grand persécuteur des chrétiens, et il devint

en fort peu de temps un vaisseau d'élection et un docteur des gentils ; S. Matthieu était un gabeleur, et il fut fait en un moment un grand apôtre et un évangéliste ; Ste Madeleine, après tant de débauches, devint en moins de rien la bien-aimée du Fils de Dieu et une séraphine. Pauvre homme! pauvre homme ! ne voyez-vous pas que c'est un artifice du diable et une pure tromperie ; c'est comme si vous disiez : Au commencement du monde la terre produisit des arbres, et les arbres furent chargés de fruits en un moment, donc tous les héritages et tous les arbres du monde doivent maintenant faire de même. Le premier homme et la première femme eurent dès le commencement la taille et la juste grandeur que nous avons à trente-trois ans, donc tous les hommes et toutes les femmes doivent semblablement croître dans un moment ou dans un jour. Et qui ne sait pas qu'en l'établissement du monde Dieu voulut faire des chefs-d'œuvre dans l'ordre de la nature, parce qu'il le jugea nécessaire; et qu'en l'établissement de l'Eglise, il voulut faire des chefs-d'œuvre et des miracles en l'ordre de grâce, parce qu'il le jugea expédient ; mais qu'il ne le fait plus, ni en l'ordre de nature, ni en l'ordre de grâce, parce qu'il ne le juge pas à propos ? Qui ne voit par expérience que les arbres produisent petit à petit, que les enfants croissent peu à peu, que les habitudes s'acquièrent par divers actes, que les gens de bien s'acheminent à la perfection de degré en degré : *Ibunt de virtute in virtutem*, et que Dieu a voulu que le voyage, le mérite, la victoire des anges s'accomplit en un moment; mais que le voyage, le mérite et la victoire des hommes se fit avec succession de temps ? comment pourrez-vous donc faire en ce peu de temps qui vous reste dans la vieillesse, ce qu'à peine les autres peuvent faire dans l'espace de plusieurs années ?

CONCLUSIO.

O. — Ecoutez donc et mettez en pratique ce conseil que le Sage vous donne : « Memento Creatoris tui in diebus ju- « ventutis tuæ, antequam veniat tempus afflictionis, et ap-

« propinquent anni de quibus dicas : Non mihi placent ; quo-
« niam ibit homo in domum æternitatis suæ. (Eccl. 12.
« 1. 5.) Memento Creatoris tui. » Celui qui vous invite
par ma bouche à vous convertir, c'est Dieu, qui vous a
créé ; votre vie n'est-elle pas à lui ? à qui appartient un ar-
bre si ce n'est à celui qui l'a planté en son temps ? si votre
vie est à lui, n'est-ce pas un larcin et une espèce de sacri-
lége de lui en dérober une partie? Si Salomon eût été comme
nous en la loi de grâce, il eût dit : *Memento Redempto-
ris tui.* Le Fils de Dieu pour vous racheter a donné sa
propre vie, sa vie divine et précieuse ; il a employé pour vo-
tre salut toutes les années, tous les mois, les jours, les
heures, les moments de sa vie, depuis le premier instant
jusqu'au dernier soupir, et vous ne voulez lui donner que
la fin et le plus mauvais de votre vie ! ce temps que vous
perdez si follement, et à votre avis, si impunément, vous
a été acheté par le Sauveur pour faire pénitence, vous n'en
avez pas un seul moment qui ne lui coûte bien cher, qu'il
n'ait acquis au prix de son sang ; vous verrez qu'un jour il
vous en fera rendre compte, et vous direz : *Vocavit ad-
versum me tempus.*

In diebus juventutis tuæ. Quand vous aurez le loisir,
la force, la vigueur de porter les austérités de la pénitence,
honora Dominum de tua substantia et de primitiis ;
n'est-ce pas raisonnable que Dieu ait le plus beau, le meil-
leur, le plus précieux de toute chose, la fleur, lá crême,
les prémices, les premiers fruits de votre vie? *Antequam
veniat tempus afflictionis ;* donnez-vous à Dieu et faites
pénitence avant le temps de la vieillesse qui d'elle-même
n'est que trop incommodée et affligée, sans la surcharger des
travaux et mortifications de la pénitence.

Afflictionis (il y a au grec κακίαι, *malitiæ*) *sufficit
diei malitia sua*, dit le Fils de Dieu, *sufficit senectuti
malitia sua ;* vous serez assez empêché en la vieillesse de
satisfaire à la justice de Dieu pour les péchés de la vieillesse
même ; comment le pourrez-vous faire pour tant d'excès,
tant de débauches, tant d'abominations de l'adolescence,
de la jeunesse, et de l'âge viril ?

Afflictionis. Si vous ne recourez au Fils de Dieu, si vous ne l'aimez et ne le servez que dans l'affliction de la vieillesse, il aura sujet de vous rebuter et de vous dire comme Thémistocle aux Athéniens : Vous ne vous adressez à moi qu'à l'extrémité, vous ne me faites la cour que lorsque vous ne vous pouvez passer de mon assistance, comme les voyageurs ne recourent à un arbre qu'au temps de l'orage pour se mettre à couvert de la pluie.

Antequam veniant dies de quibus dicas : Non mihi placent. Pensez-vous que Dieu veuille agréer ce temps de votre vieillesse qui vous sera désagréable? vous ne lui voulez présenter que cet âge qui vous déplaira; un présent si indigne de lui, pourra-t-il lui plaire ? *Non mihi placent ;* en hébreu il y a *Kephets*, *non est mihi negotium in eis;* vous ne réservez à Dieu que le temps auquel vous ne pouvez rien faire.

Ibit homo in domum æternitatis suæ. S. Chrysostôme et S. Augustin disent fort bien : Pour mériter une éternité de repos et de joie, il faudrait une éternité de travaux et de peines ; Dieu ne vous y oblige pas, mais par une bonté ineffable, il se contente du temps de votre vie qui est si courte, pourquoi en retranchez-vous une partie ?

Æternitatis suæ, ou selon l'hébreu *seculi sui.* Le emps de cette vie, c'est le siècle de Dieu, il le destine à on service; le temps à venir, c'est votre siècle, il est destiné votre béatitude. Toutes les choses ont leur saison, ne ervertissez pas l'ordre établi de Dieu : si vous employez ux délices de votre chair, aux contentements de votre mour-propre le temps qui est destiné au service de Dieu, elui qui était destiné à votre bonheur sera employé à votre unition; mais si pendant cette vie vous ménagez bien le mps qui est destiné au service de Dieu, quand vous serez rvenu à votre siècle, Dieu vous récompensera, il vous usera, je dirai plus et je parlerai après lui, il vous servira : *ransiens ministrabit illis.* Amen.

SERMON CCXCI.

DE NE PAS DIFFÉRER LA PÉNITENCE A L'HEURE DE LA MORT.

Ut cognovit, attulit alabastrum unguenti.
Aussitôt qu'elle connut, elle apporta une boîte de parfum. (Luc. 7. 37.

Si c'est une chose si dangereuse pour le salut éternel, comme nous l'avons vu, de différer notre conversion jusqu'à l'extrême vieillesse ou au temps à venir, à plus forte raison est-il dangereux de la remettre à l'heure de la mort ou à la dernière maladie; et toutefois nous voyons que la plus grande partie des pécheurs sont en cette erreur, que pourvu qu'ils ne soient pas surpris de mort soudaine, et qu'ils aient le loisir de recevoir les sacrements dont l'Eglise a coutume d'aider les fidèles, ils sont en voie de salut. Je désire arracher cette erreur de vos cœurs, moyennant la grâce de Dieu, et vous faire voir que très probablement, si la dernière maladie vous arrive avant que de vous convertir, le sacrement de pénitence et par conséquent les deux autres vous seront inutiles et infructueux. Ce sera le sujet de cette prédication, priez Dieu qu'il vous rende attentifs et dociles.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *In articulo mortis contritio probabiliter non est supernaturalis.* — B. *Nec cordialis.*

Secundum punctum. C. *Tunc confessio non est integra ob defectum confidentiæ* — D. *Vel temporis.* — E. *Vel memoriæ.*

Tertium punctum. F. *Tunc satisfactio non potest fieri Deo.* — G. *Nec proximo.*

Conclusio. H. *Paraphrasis illorum verborum :* Dispone domui tuæ.

Les conciles de l'Eglise ont déclaré que le sacrement de pénitence est composé de trois parties, si souvent répétées et si mal pratiquées : la contrition du cœur, la confession de bouche, et la satisfaction d'œuvre; contrition, qui doit être surnaturelle et cordiale; confession, qui doit être diligente et entière ; satisfaction, qui doit se faire à Dieu et aux hommes. Et je désire vous montrer que très probablement toutes ces choses vous manqueront, si vous attendez de quitter votre mauvaise vie jusqu'à la dernière maladie.

PRIMUM PUNCTUM. — *In articulo mortis, etc.*

A. — (*Contritio, etc.*) L'école de théologie avoue sans aucun contredit, après l'avoir appris du Prophète royal, que toutes les œuvres de Dieu sont très grandes et très admirables : *Magna opera Domini; Mirabilia opera tua;* mais afin de donner à chacune le prix, l'estime et la reconnaissance qu'elle mérite, on dispute parmi les docteurs, pour savoir si la conversion d'un pécheur est la plus grande, la plus difficile et la plus admirable de toutes les œuvres de Dieu : *Utrum justificatio impii sit maximum opus Dei.* S. Thomas propose cette question en ces mêmes termes, et répond affirmativement. (1. 2. q. 113. art. 9.) Quelques docteurs apportent pour raison de cette conclusion, que dans l'œuvre de la création, de la conservation et de la résurrection des morts, il n'y a rien qui résiste à la puissance de Dieu. Le néant d'où nous sommes tirés par la création, la poussière d'où nous sommes relevés par la résurrection n'ayant point de pouvoir, n'ont point d'opposition, point de résistance ; mais dans la justification, la volonté de l'homme qui est libre et maîtresse de ses actions, résiste à l'opération de Dieu par le malheureux pouvoir de son libéral arbitre. Je ne veux pas m'arrêter à cette raison; parce qu'elle est souvent rebattue dans les écoles et en chaire, et S. Thomas ne l'allègue pas dans cet article, ou il traite cette question à fond. S. Bernard en apporte une autre raison qui n'est pas si commune, et qui mérite néanmoins, ce me semble, d'être autant considérée, et encore

plus ; c'est que pour convertir un pécheur, il ne faut pas seulement que Dieu combatte et surmonte la créature, mais aussi qu'il se combatte et surmonte, en quelque façon, lui-même. Vous savez que même parmi les hommes, celui qui a le pouvoir de se vaincre lui-même, fait plus admirer et louer sa valeur, que s'il faisait brèche à des remparts les mieux bastionnés, et à des citadelles assises sur le roc : *Fortior est qui sese, quam qui fortissima vincit mœnia.* Quand une âme chrétienne est en état de péché, la miséricorde de Dieu et sa justice adorable sont comme en litige.

En cette occasion, si le pécheur est converti, la miséricorde gagne son procès, elle surmonte, supplante, supprime la justice, s'il est permis d'ainsi parler : *Misericordia superexaltat judicium ;* κατακαυχᾶται.

Ne savons-nous pas que la justice de Dieu et ses autres perfections sont une même chose avec son essence ? il faut donc que Dieu se surmonte, se fasse violence, qu'il triomphe de lui-même pour convertir un pécheur ; ce qui fait dire à S. Bernard : *Amor triumphat de Deo ;* ce qui fait que l'Eglise dit à Jésus : *Quæ te vicit clementia, ipsa te cogat pietas, ut mala nostra superes parcendo :* Que cette clémence qui vous a obligé de prendre sur vous nos crimes, que cette même piété vous contraigne à nous pardonner nos péchés.

Ce discours montre évidemment que de persévérer en vos débordements jusqu'à la veille de votre mort, c'est la plus haute folie et la plus effroyable témérité qui puisse s'imaginer; car l'Eglise dit dans l'office divin, que d'autant une âme se rend plus agréable à Dieu, il lui fait des dons d'autant plus précieux : *Quanto majestati tuæ fit gratior, tanto donis potioribus augeatur.* Vous ne vous convertirez jamais, si Dieu ne vous donne la repentance, qui est le don le plus avantageux qu'il puisse faire à un pécheur, s'il ne fait en vous un chef-d'œuvre de sa toute-puissance, *maximum opus Dei*, s'il ne fait un effort sur lui-même pour désarmer sa justice et faire triompher sa miséricorde; et puisqu'il ne le fait à présent, quelle appa-

rence qu'il le fasse d'ici à vingt ou trente ans, à l'heure de votre trépas, quand vous vous serez rendu plus désagréable à lui, quand vous l'aurez irrité et mis en plus grande colère, quand vous serez devenu plus indigne de miséricorde par le grand nombre de péchés que vous commettrez d'ici à ce temps-là? Il ne vous fait pas l'honneur de vous mettre au nombre de ses serviteurs, à présent que vous lui pouvez rendre de bons services, étant vigoureux et en bonne santé; quelle apparence qu'il le fasse en votre dernière maladie, quand vous serez tout languissant, inutile et à demi-mort? Avez-vous jamais lu, avez-vous jamais entendu prêcher qu'il ait promis ses faveurs à ceux qui ne lui réservent que la lie de leurs années? mais plutôt ne vous a-t-on pas souvent prêché ces menaces que Dieu vous fait en son Ecriture? (Prov. 1. 26.) Je me moquerai de vous à l'heure de votre mort, parce que vous avez fait la sourde oreille quand je vous ai appelé; et par Jérémie: (2. 28.) Ils m'ont tourné le dos, ils me diront au temps de leur affliction: Secourez-nous; et je leur répondrai: Où sont les dieux que vous avez adorés? qu'ils se lèvent et qu'ils vous secourent.

Je ne connais qu'une seule objection qu'on a coutume de faire contre cette vérité, mais elle est si impertinente, que j'aurais conscience de m'y arrêter, si elle n'était ordinairement dans la bouche des pécheurs endurcis. Le bon larron, le bon larron, disent-ils, a été si bon larron, qu'il a dérobé le ciel à l'article de la mort. L'exemple de ce bon larron est cause que l'esprit malin fait perdre le paradis à plus de dix mille mauvais larrons tous les ans; quelle conséquence! Dieu a fait la grâce une seule fois à un seul larron de se reconnaître et de se convertir à l'heure de la mort; donc il fera la même grâce à tous ceux qui persévèreront jusqu'à cette heure-là. Et vous qui êtes jurisconsulte, ne savez-vous pas cette maxime si commune et si triviale: *Jus singulare non trahitur ad consequentiam?*

Un privilége particulier qu'on donne à quelqu'un de pure libéralité se fait toujours avec cette clause sans le tirer à conséquence; et vous qui êtes canoniste, ignorez-vous ce canon

du chapitre : *Quod alicui de regulis juris in sexto quod alicui gratiose conceditur*, *trahi non debet ab aliis in exemplum :* Ce qu'on accorde à quelqu'un gratuitement et par faveur ne doit pas être pris pour exemple, quand bien la même raison ou une plus forte militerait, dit la glose. La conversion de ce bon larron est une faveur particulière qu'on lui a faite, eu égard au temps, au lieu, à l'action présente ; mais vous ne trouverez pas dans toute l'Ecriture l'exemple d'un seul autre pécheur qui ait reçu la même grâce : *In toto canone Scripturarum nullum alium*, *præter hunc latronem invenies sic salvatum*, dit S. Bernard. S. Augustin, (serm. de temp.) S. Anselme et les autres Pères disent que Jésus s'est comporté à ce sujet, comme ferait un médecin. Imaginons-nous qu'un excellent médecin soit venu de Paris en cette ville, c'est un second Hippocrate, un Galien ou un Esculape, mais il est inconnu, on ne sait pas et l'on ne veut pas croire combien rares et souverains sont les remèdes qu'il apporte ; il a du baume, des huiles, des collyres, des médecines pour diverses sortes de maladies ; afin de se mettre en crédit et de donner vogue à son industrie, il choisit d'abord le plus désespéré malade qui soit dans toute la ville ; si ce patient se veut mettre entre ses mains, il lui applique ses drogues précieuses, le traite cinq ou six semaines, le visite tous les jours, le rend enfin sain comme un poisson, et il ne lui demande pas un liard. Après cette expérience, quand on connaît l'excellence de ses remèdes, si vous alliez le prier de vous guérir pour rien, on se moquerait de vous, et il ne le ferait pas. Cette première faveur était pour se mettre en crédit, pour donner un essai de la bonté de ses drogues, sans tirer à conséquence. Le Fils de Dieu est descendu du ciel, il est venu, non de Paris, mais du paradis ; il a apporté pour remède de vos péchés un baume si précieux, que ses mérites et son sang en sont les ingrédients. Peu de gens croyaient en lui, on le prenait pour un séducteur ; il a entrepris la cure d'un malade presque désespéré, de ce larron qui était aux abois ; il lui a appliqué l'huile sacrée de son sang précieux ; il l'a justifié,

sanctifié, remis en parfaite santé spirituelle, l'a fait entrer en paradis, et il n'a demandé de lui, ni confession, ni satisfaction, ni jeûne, ni aumône, ni austérité, ni autre chose, sinon qu'il s'adonnât entre les mains de sa miséricorde avec un cœur contrit, humilié et plein de confiance, est-ce à dire qu'il soit toujours obligé de faire de même ? Oui, croyez-moi, dans une affaire de si haute importance qu'est celle de votre salut, ne vous servez pas d'un seul œil ; ne permettez pas que l'esprit malin vous fasse ce que Naas, ce cruel Ammonite, voulait faire aux habitants de Jabès : *In hoc feriam vobiscum fœdus, ut eruam omnium vestrum oculos dextros.* (Reg. 11. 2.)

Quand vous êtes auprès du crucifix vous ne regardez que d'un œil, les deux larrons sont aux deux côtés de Jésus, pour voir le bon, on ouvre l'œil gauche, pour voir le mauvais, on ouvre l'œil droit ; mais le mal est que vous fermez l'œil droit, et vous n'ouvrez que le gauche, vous ne regardez que le bon larron ; ouvrez, ouvrez les deux yeux, regardez aussi le mauvais larron. Si Dieu a résolu de sauver beaucoup de gens de ceux qui persévèrent dans le péché, jusqu'à l'heure de la mort, pourquoi ne sauve-t-il pas le mauvais larron ? vous me direz : C'est parce qu'il ne crie pas merci de bon cœur, comme a fait le bon larron ; s'il l'avait fait, il lui aurait aussi pardonné. Vous dites vrai, mais c'est ce qui est en question, pourquoi il ne lui a pas fait la grâce efficace de se reconnaître et lui demander pardon ? Tenez pied ferme, et ne prenez pas ici le change ; il n'est pas ici question si Dieu vous pardonnera, en cas que vous vous convertissiez, mais si vous vous convertirez. Il n'est pas ici question de savoir si Dieu vous pardonnera à l'heure de la mort, en cas que vous vous reconnaissiez de bon cœur, il est hors de doute qu'il le fera : *Nulla pœnitentia sera, modo sit vera ;* mais la question est de savoir s'il vous fera la grâce de vous reconnaître, et les saints disent que fort probablement il ne le fera pas plus qu'il ne l'a fait à ce mauvais larron ; car les saints qui ont dit : *Nulla pœnitentia sera, modo sit vera*, ont aussi dit : *Pœnitentia*

sera, raro est vera. Le même S. Augustin parlant de ce bon larron, dit avec beaucoup d'esprit : *Unus est, ne desperes; solus est, ne præsumas :* Il en a converti un, afin que personne ne se désespère, quelque grand pécheur qu'il ait été; mais il n'en a converti qu'un, afin que vous ne présumiez pas de sa miséricorde, afin que vous ne pensiez pas être plus privilégié que cet infortuné larron qui était à son côté. Chose étrange et digne d'admiration, que Jésus si débonnaire en ce temps de la passion, auquel son cœur amoureux lançait les plus vives flammes de sa charité, en ce temps d'affliction, lorsque les hommes sont plus enclins à la miséricorde : *Non ignara mali miseris succurrere disco;* en ce temps auquel il ne respirait que douceur et bénignité, en ce temps où il priait actuellement pour ses ennemis ; en ce temps, dis-je, il ait permis que ce pauvre larron, si près de lui, le compagnon de ses peines, se soit misérablement perdu, ne pouvait-il pas lui pardonner ? Oui, s'il se fût converti ; ne pouvait-il pas lui faire la grâce de se convertir ? oui, et aussi aisément qu'il l'a fait au bon larron. Pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait ? parce que fort rarement il fait la grâce efficace de se convertir à l'heure de la mort à ceux qui ont attendu jusqu'alors : *Unus est, ne desperes; solus est, ne præsumas.* Où est donc fondée votre espérance ? où est donc votre asile et votre refuge ? quel est le sujet de cette assurance si solide, mais pour mieux dire si stupide, si insensible, dans laquelle vous vivez ? que prétendez-vous avoir à la mort que ce misérable n'ait pas eu ? et il ne s'est pas converti. Vous espérez dans les mérites du précieux sang de Jésus, c'est très bien, c'est une très bonne confiance; mais ce larron en est tout arrosé, et il ne se convertit pas; vous espérez d'avoir un bon père spirituel, un excellent confesseur qui vous fasse souvenir de Dieu, et vous aide à bien mourir, ce larron a à son côté le plus excellent pontife, le plus divin père spirituel qui ait jamais été et qui puisse être, et il ne se convertit pas ; vous espérez d'envoyer à tous les cloîtres vous recommander aux religieux, et qu'ils vous assisteront de leurs

prières; auront-ils plus de crédit devant Dieu que les souffrances de son bien aimé qu'il endurait actuellement pour les péchés de ce malheureux? *Propitiationem pro peccatis nostris: non pro nostris tantum, sed etiam pro totius mundi.* Vous espérez qu'on dira des messes, qu'on offrira des sacrifices pour vous; quel sacrifice plus auguste, plus saint, plus divin, plus agréable à Dieu que le sacrifice sanglant de la croix? ce larron assiste à ce sacrifice, et il ne se convertit pas.

Quoi de plus? qu'espérez-vous davantage? que Dieu fasse des miracles? où avez-vous vu qu'il en ait fait, ou qu'il ait promis d'en faire, pour les âmes obstinées? Supposons qu'il en fasse, et des miracles plus clairs que le jour, vous convertirez-vous pour cela? quel miracle plus évident, plus palpable, plus irréprochable, que de voir le soleil s'éclipser si extraordinairement, l'air se couvrir de ténèbres, la terre trembler, les pierres se casser, la montagne du Calvaire se fendre en deux? ce misérable vit tout cela devant ses yeux, car l'Evangile remarque expressément que tous les prodiges arrivèrent avant que ce larron eût expiré: *Venerunt ergo milites: et primi quidem fregerunt crura, et alterius... Ad Jesum autem cum venissent, viderunt jam mortuum*, (Joan. 19. 32. 33.) et il ne se convertit pas. Qui vous a dit que vous ferez, sans aucun miracle, ce qu'il n'a pas fait avec tant de miracles? Qui vous a dit que vivant comme le mauvais larron, votre mort sera semblable à celle du bon? Montrez-moi qu'après ce bon larron Dieu ait fait la même grâce à un autre à l'heure de la mort; vous ne le sauriez montrer en l'Ecriture, et je vous en pourrai montrer un grand nombre auxquels il n'a pas fait cette grâce, comme à Esaü, Saül, Antiochus, Chrysaorius, et une infinité d'autres. Votre contrition donc étant dépourvue de la grâce de Dieu, manquera de la première condition, et ne sera pas surnaturelle.

B. — (2° *Nec cordialis.*) Elle manquera aussi de la seconde, et ne sera pas bien volontaire. *Convertimini ad me in toto corde vestro;* toutes les fois que Dieu parle de votre conversion, il demande toujours le cœur: *Fili*,

præbe mihi cor tuum, cor contritum et humiliatum. Qu'est-ce à dire le cœur ? est-ce cette pièce de chair qui est au milieu de votre sein? vous seriez bien grossier, si vous le pensiez. Par le cœur, il entend la volonté qui est le principe des affections de votre âme, comme le cœur des mouvements du corps ; il a créé le ciel et la terre, et les a donnés à notre corps pour son entretien et sa récréation, il a donné le corps à l'âme qui en est la gouvernante ; il a donné l'âme à la volonté, qui en a la conduite et la direction ; mais il veut avoir la volonté, et il veut l'avoir tout entière : *In toto corde vestro.* Quand vous êtes au lit de la mort, et que vous ne vous convertissez à Dieu que par la crainte naturelle de l'enfer, cette volonté n'est pas entière, elle n'est qu'à demi; cette volonté n'est pas absolue, mais hypothétique, supposé le danger où vous êtes; ce n'est pas une volonté de fils ou de serviteur, mais de forçat et d'esclave; elle ne procède pas de l'amour de Dieu et de sa crainte filiale, mais de l'amour de vous-même et de la crainte des châtiments. Pour cela Dieu, qui ne demande que le cœur et l'amour, répudie cette volonté comme imparfaite et illégitime; en figure de quoi il défendait expressément dans l'ancien Testament (Levit. 11. 17.) de lui offrir le cygne et l'ibis ou cigogne noire. Il les rejetait du sacrifice, et les tenait pour immondes, (Deut 14. 16.) parce que le cygne étant muet quasi toute sa vie, quand il approche de la mort, il chante mélodieusement ; la cigogne noire, dit Plutarque, a toute sa vie l'haleine fort puante, quand elle approche de la mort, elle l'a fort douce et suave. Ces âmes qui sont muettes toute leur vie, qui cachent les péchés mortels en la confession, et commettent les sacriléges à douzaines, qui ne prient Dieu ni soir ni matin, qui ne diraient pas volontiers un chapelet, et puis qui commencent à chanter, à être dévotes, à faire des prières, quand la mort va leur clore la bouche ; les gens qui toute leur vie ont des paroles puantes, une bouche qui n'exhale que des blasphèmes, malédictions, médisances, chansons déshonnêtes, et qui étant au lit de la mort, disent des paroles de musc, douces, suaves, dévotes, affectueuses; Dieu les rejette et les

réprouve comme des gens dissimulés qui disent de beaux mensonges, et voilà tout.

In multitudine virtutis tuæ mentientur inimici tui. Faites qu'une ville se révolte contre son roi, comme ceux de La Rochelle ont fait autrefois; le roi leur envoie un héraut pour les avertir de rentrer dans leur devoir, faute de quoi ils encourront sa juste indignation. Ils n'en tiennent compte, ils se retranchent, se fortifient, persistent en leur rébellion. Le roi y va en personne, les bloque de toute part, les afflige, les réduit à n'en pouvoir plus; quand ils sont à l'extrémité, quand ils languissent de faim, quand ils ne peuvent plus tirer un seul coup, qu'ils n'ont plus de munition de guerre ni de provision de bouche, enfin ils se rendent. S'ils disaient au roi, quand il entre en leur ville : Sire, nous sommes vos bien humbles et affectionnés sujets, c'est de bon cœur que nous vous recevons; ne s'en moquerait-on pas? ne dirait-on pas qu'autant de paroles qu'ils prononcent, autant de mensonges ils profèrent? ne leur objecterait-on pas cette parole de Jésus : *Adhuc illo longe agente rogat ea quæ pacis sunt?*

C'est ce que vous faites, vous vous révoltez contre Dieu pendant votre vie, il vous envoie les prédicateurs comme des hérauts, pour vous engager à rentrer en vous-même, pour vous inviter à la pénitence et vous présenter la paix de sa part : *Pro Christo legatione fungimur; si cognovisses et tu quæ ad pacem tibi.* Vous persévérez en vos rébellions. Enfin l'heure de la mort arrive, vous êtes affligé de maladies, assailli de douleurs et d'angoises de toute part, vous ne pouvez plus offenser Dieu, vous ne sauriez plus mouvoir ni bras ni jambes, vous vous rendez à toute extrémité, et vous dites : Mon Dieu, je vous crie merci, je me donne à vous de bon cœur. Mensonge, mensonge : *Mentiuntur tibi inimici tui;* c'est pure feintise, et hypocrisie si adroite qu'elle vous trompe vous-même; mais vous ne sauriez tromper Dieu, cette contrition n'est pas opérée et produite en vous par la puissance de l'amour de Dieu, mais par impuissance de pécher; ainsi elle n'est ni vraie, ni légitime, ni acceptable.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Tunc confessio, etc.*

C. — (*Defectum confidentiæ.*) Votre confession ne sera pas aussi entière ; il n'y a pour l'ordinaire que trois causes qui vous empêchent de vous confesser entièrement : quand vous vous confessez, faute de confiance, faute de loisir, faute de mémoire. Faute de confiance, vous avez honte de dire des péchés infâmes, vous craignez la confusion, il vous semble que votre confesseur aura mauvaise opinion de vous ; faute de loisir, vous ne prenez pas assez de temps pour voir vos comptes, les occupations domestiques vous dérobent tant de loisir, que vous vous allez jeter aux pieds du prêtre sans vous être bien examiné ; faute de mémoire, quoique vous ayez bonne volonté, dites-vous, que vous ne craignez pas la confusion, et que vous avez bien épluché votre conscience; vous avez la mémoire si courte que quand vous êtes devant le prêtre vous en oubliez la moitié. Or, il est sûr que ces empêchements seront incomparablement plus grands à l'heure de la mort, vous n'aurez pas alors cette confiance qui diminue maintenant la honte de vos péchés, et l'aversion que votre confesseur en pourrait concevoir, et la promesse d'amendement que vous lui faites, l'espérance qu'il a que dorénavant vous recouvrerez le temps perdu, et compenserez par de bonnes œuvres les faux pas de la vie passée; à l'heure de la mort on ne pourra plus prétendre cela de vous.

Un soldat qui retourne le soir à son capitaine, tout dévalisé et blessé à la fin de la bataille, n'a pas tant de hardiesse ni de courage que si c'était le matin, et après le commencement du combat; parce qu'alors on espèrerait qu'il recouvrerait à midi ce qu'il aurait perdu le matin. Et puis si à présent vous avez tant de honte de vous découvrir à un prêtre qui vous connait, vous en pouvez chercher un autre qui ne vous connaisse pas, qui ne vous ait jamais vu, qui ne vous verra jamais plus. Vous pouvez à cet effet sortir de la ville, prendre prétexte de faire un voyage à Notre-Dame de...

D. — (2° *Vel temporis.*) Au lieu qu'à la mort vous

n'aurez pas toutes ces commodités, vous serez contraint de prendre le confesseur qu'on vous présentera, auquel vous n'aurez pas de confiance ; et quand bien vous n'auriez point de crainte, et que vous désireriez tout dire, vous n'aurez pas le temps d'y penser ; peut-être que vous ne serez malade que cinq ou six jours. Une partie de ce temps sera employée à faire votre testament, à donner ordre à vos affaires domestiques, à pourvoir à votre postérité, à vous faire saigner, à prendre des médicaments, à répondre à vos amis et parents qui viendront vous visiter; comment pourrez-vous en si peu de temps, parmi tant d'embarras, penser à bon escient à votre conscience, et faire ce que vous n'avez jamais fait, une bonne confession générale. S'il y avait un maître d'hôtel qui eût demeuré longtemps dans la maison d'un prince, qui eût souvent reçu de lui beaucoup d'argent, qui en eût mal employé une grande partie, qui n'eût rien écrit sur ses livres de comptes, qui n'eût point marqué la recette ni la dépense, en quelle peine serait-il, s'il lui fallait rendre compte à un intendant exact et rigoureux ? comment en pourrait-il sortir avec honneur s'il n'avait que deux ou trois jours pour revoir ses papiers et prévoir ses comptes ? Le Fils de Dieu (Matth. 25. 19.) se compare à un roi qui veut se faire rendre compte par ses serviteurs, compte si exact, qu'il demande jusqu'à un fer d'aiguillette, à une parole oisive. Vous avez reçu tant de bienfaits de Dieu, bienfaits de nature, bienfaits de grâce, généraux, particuliers, en l'âme et au corps. Vous vous en êtes si mal servi; vous avez eu charge de tant de gens dans votre famille, dans la paroisse, dans la ville ; vous y avez commis tant de péchés mortels, véniels, de pensées, de paroles, d'œuvres; vous n'en avez jamais fait une confession bien exacte. Je vous laisse à penser en quelles angoisses vous serez, quand il faudra rendre compte à un juge très sévère, qui ne laisse rien passer, et si vous en sortirez à votre honneur, n'ayant que deux ou trois jours pour vous y préparer ?

E.—(*Vel memoriæ.*) Mais quand vous auriez le temps, vous n'aurez pas la mémoire; il en est de notre âme comme

d'une horloge ; vous voyez que dans une horloge les roues, pendant l'heure, vont posément, doucement, avec règle, et quasi sans faire aucun bruit ; mais sur la fin de l'heure elles tournent si vite, et avec un tel tintamarre, que vous diriez que toute l'horloge est démontée et s'en va en pièces. Maintenant que vous êtes en bonne santé, les ressorts de votre mémoire, toutes les roues de votre esprit, les contre-poids de votre jugement sont bien réglés ; quand vous serez sur la fin de l'heure et de votre vie, toutes ses facultés seront en tel désordre, les esprits sensitifs et vitaux si épuisés, les organes si affaiblis et si inhabiles à toute fonction, que vous ne pourrez penser attentivement à rien de sérieux, vous commencerez à rêver et à être privé de jugement.

TERTIUM PUNCTUM. — *nc satisfactio, etc.*

F. — (*Non potest fieri Deo.* La troisième partie de la pénitence, c'est la satisfaction qui vous manquera aussi bien que les deux autres ; ce que le Saint-Esprit explique par une comparaison si familière qu'il n'est pas possible de l'être plus : *Dies tribulationis, et angustiæ, dies hæc venerunt filii, usque ad partum, et non est virtus ad pariendi.* (Isa. 37. 3.) Le plus grand inconvénient qui puisse arriver à une femme mariée, c'est de tomber en une fièvre ou bien en une autre maladie aiguë pendant le temps de sa grossesse, quand elle approche de ses couches : *Mulieri gravidæ lethale est ab aliquo acuto morbo corripi;* (Hippocr., sect. 5. aphor. 29.) parce qu'il faut avoir des forces pour mettre au monde la créature qu'elle porte, et la maladie affaiblit le corps, tarit les esprits naturels et sensitifs, émousse la vigueur et la consomme, en sorte que la pauvre femme n'ayant pas la force de se délivrer, et la créature demeurant en son corps, il faut nécessairement que l'un et l'autre meure, si Dieu ne fait un miracle par l'intercession de quelque Saint. Je sais bien que vous n'avez pas la volonté de persévérer en votre péché ; car enfin vous êtes chrétien et ami de vous-même, et vous craignez la damnation, vous avez conçu mille bons propos de restituer

le bien d'autrui, d'accomplir vos vœux, de faire pénitence, d'entrer en religion, vous êtes enceinte de ces saintes résolutions. O âme! tout cela est bon, s'il est mis en effet; mais si vous tombez en maladie avant que d'effectuer ces bons desseins, vous ne pourrez les accomplir : *Venerunt filii usque ad partum.*

G. — (*Nec proximo.*) Vous ne pourrez rendre à César ce qui est à César, ni à Dieu ce qui est à Dieu, vous ne pourrez satisfaire aux hommes. Où irez-vous chercher les villageois que vous avez ruinés, pour leur faire restitution? tous les gens de bien que vous avez noircis par vos médisances, et tous ceux devant lesquels vous avez détracté, pour vous dédire et faire réparation d'honneur? toutes les femmes que vous avez débauchées, pour satisfaire aux dommages et intérêts? vous ne pourrez aussi satisfaire à Dieu. Il y a trois œuvres satisfactoires, l'oraison, le jeûne et l'aumône. Quelle oraison pourrez-vous faire quand à peine vous pourrez prononcer le saint nom de Jésus? quel jeûne, quand à tout moment on vous mettra en la bouche des cuillerées de restaurant? quelle aumône, quand vous n'aurez plus rien à votre disposition? et ne savez-vous pas que *non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum?* que S. Jean-Baptiste a dit que pour éviter la vengeance dernière, il faut faire des fruits dignes de pénitence? que Jésus a dit : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes peribitis?*

Et quelle pénitence sera la vôtre, qui sera dépourvue de la grâce de Dieu, qui ne sera qu'à demi volontaire, qui n'aura point de vraie contrition, point de confession entière, point du tout de satisfaction? Pourquoi donc leur donnez-vous l'absolution? me direz-vous. S. Augustin répond : *Absolutionem damus, securitatem non damus;* nous ne sommes pas dans votre cœur, nous interprétons tout en la meilleure part, nous jugeons *ex allegatis et probatis.* Vous nous dites que vous vous repentez de bon cœur, nous vous donnons l'absolution à tout hasard, mais nous ne vous assurons pas de votre salut par ces mots : *Et absolutionem;* suivez donc le conseil d'Isaïe : (38. 1.) *Dispone domui*

tuæ, *quia morieris tu*, *et non vives :* Assurément vous mourrez, et ne vivrez pas si longtemps que vous pensez, mettez ordre à votre maison qui est en vous, à votre maison qui est hors de vous, à celle qui est sur vous.

CONCLUSIO.

II. — (*Paraphrasis*, *etc.*) A celle qui est en vous, à votre conscience, à votre âme. C'est cette maison, dit S. Augustin, (in Psal. 100.) dont parle David : *Perambulabam in innocentia cordis mei*, *in medio domus meæ ;* mettez ordre à la nettoyer, Dieu y veut venir loger; il vous dit : *In domo tua oportet me manere.* Si je vous disais que le roi a la dévotion de faire un voyage en quelque saint lieu, il doit passer par cette ville, veut loger en votre maison, et vous n'y perdrez rien, attendriez-vous la veille pour vous y préparer ? attendriez-vous l'avant-veille, la dernière semaine ? Vous espérez être bienheureux quand vous mourrez, savez-vous bien ce que c'est que d'être bienheureux ? c'est-à-dire que Dieu logera en votre âme, non par sa grâce seulement, comme dans la justification, mais par lui-même et par sa divine essence, non sous le voile de quelque espèce sacramentelle, comme dans l'eucharistie, mais à découvert, immédiatement, sans l'entre-deux d'aucune espèce intelligible; il se joindra à vous; il sera enchâssé en notre âme, cœur à cœur, esprit à esprit, essence à essence ; non en passant et pour un temps, mais éternellement ; et vous attendez encore à vous y préparer jusqu'à la veille de son arrivée, et vous voulez loger indignement un si grand Roi une éternité tout entière ! et vous ne pensez point à purifier et à orner votre âme ! Regardez votre conscience, il n'y a égoût d'hôpital, il n'y a étable d'Augias, il n'y a sentine de galère qui soit si immonde ; il y a plus de dix, vingt, trente ans qu'elle va ramassant et recueillant de toute part des ordures, et vous pensez la nettoyer en deux ou trois jours ! et quand bien vous la nettoieriez, est-ce assez pour recevoir ce grand Dieu ? ne faut-il pas l'orner, l'embellir, la tapisser ? et comment l'embellir, sinon par

les habitudes des vertus? et comment acquérir les habitudes des vertus, sans les pratiquer longtemps? et comment les pratiquer longtemps, n'ayant que sept ou huit jours à vivre? Quelle humilité, obéissance, patience, autres vertus bien heroïques avez-vous, dans lesquelles Dieu puisse s'agréer et prendre son bon plaisir? *Dispone domui tuæ;* quand votre vie durerait cinq cents ans, elle serait trop courte pour bien disposer une maison dans laquelle un si grand Roi doit si longtemps habiter.

Disposez de la maison qui est hors de vous, de votre famille, instruisez, corrigez vos enfants, serviteurs, domestiques, dont vous devez rendre compte; faites votre testament de bonne heure, autrement vous serez à la mort entouré de gens qui seront comme les enfants de Zébédée. Quand Jésus parlait de sa passion, il parlait de son hoirie; vos héritiers vous feront croire que vous vous portez bien, que vous n'êtes pas en danger de mort, de peur qu'en faisant votre testament vous ne fassiez des legs pieux; ou si vous en faites un, le notaire fera un pas de clerc, il écrira un quiproquo par un mot ambigu, il mettra un procès dans votre famille, ou donnera votre bien tout au contraire de votre intention; vous pouvez pourvoir à tout cela en le faisant de bonne heure, et en donnant par vous-même vos legs pieux.

Disposez de la maison qui est sur vous, c'est-à-dire du ciel, faites-y bâtir une chambre pour y loger après votre mort. S. Grégoire dit (4. dial. cap. 36. sub finem.) qu'il y avait à Rome un savetier nommé *Deusdedit* (Dieudonné), pauvre des biens de ce monde, mais très riche en vertus chrétiennes. Quelqu'un vit en extase qu'on lui bâtissait une maison dans le ciel, et qu'on y travaillait principalement les samedis: Quoi, dit-il, que veut dire cela, qu'on travaille plus diligemment les samedis? C'est que ce jour-là il distribuait aux pauvres tout ce qu'il avait gagné le long de la semaine, après son petit entretien: *Quoniam dixisti: In æternum misericordia ædificabitur in cœlis.* (Psal. 88. 3.) Si vous devez aller demeurer huit jours dans une métairie, vous pensez de quoi vous vivrez, vous y envoyez des pro-

visions ; si vous devez aller vivre en un pays étranger, vous êtes bien aise d'y faire des amis, d'y acquérir de la connaissance ; vous devez aller demeurer une éternité dans le ciel, et vous n'y prévoyez pas ; *dispone domui tuæ*, mettez ordre à cette maison de là-haut, envoyez-y des provisions de bonnes œuvres, faites-y des amis par vos aumônes, prenez-y de la connaissance, en honorant et invoquant les Saints, afin que vous y soyez reçu honorablement, afin que vous y puissiez vivre à votre aise ; afin que vous y puissiez régner éternellement. *Amen.*

SERMON CCXCII.

POURQUOI DIEU CONSERVE EN VIE ET EN PROSPÉRITÉ LES PÉCHEURS.

Ut cognovit quod Jesus accubuisset in domo Pharisei.
Quand elle connut que le Fils de Dieu était en la maison du Pharisien.
(Luc. 7. 37.)

Si l'esprit de ce pharisien n'était pas aveuglé par son orgueil, il ne s'étonnerait pas de voir que le Fils de Dieu se laissât approcher de Marie-Madeleine, puisqu'elle n'était plus pècheresse, comme il le dit, mais convertie en pénitente; il s'étonnerait bien plus de voir que le Sauveur a daigné entrer en la maison d'un pharisien, sujet à l'orgueil, aux jugements téméraires, au mépris du prochain et à tant d'autres péchés; il s'étonnerait que le Sauveur ait souffert si longtemps cette femme quand elle était en mauvais état. Pour faire notre profit de cette patience de Dieu qui attend les pécheurs à pénitence, il faut en considérer les causes. C'est, premièrement, pour sa gloire; en second lieu, pour notre instruction; en troisième lieu, pour la conversion des âmes. Ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Deus expectat peccatorem : 1° *ob suam gloriam ;* 2° *ob nostram instructionem ;* 3° *ob ejus conversionem.*

Primum punctum. *Deus promptus ad auxiliandum, tardus ad puniendum; suffert peccatorem ob suam gloriam :*—1° *Scriptura.*—B. 2° *Sensu Ecclesiæ.*—C. 3° *Rationibus, quia sic probat suam nobilitatem.* —D. *Potentiam.*—E. *Sapientiam.*—F. *Bonitatem.* —G. *Justitiam.*—H. *Misericordiam.*—I. *Providentiam.*—L. 4° *Comparationibus.*

Secundum punctum. *Expectat peccatorem ob nostram*

instructionem, ut simus prompti ad subveniendum proximo, tardi ad puniendum, quod probatur rationibus :—M. 1° *Ex parte proximi.*—N. 2° *Ex parte nostri.*

Tertium punctum. *Expectat peccatorem ob ejus conversionem, quod illustratur :*—O. 1° *Exemplo Davidis, Saulis.*—P. 2° *Raraphrasi illorum verborum :* Ecce sto ad ostium.

La nature de Dieu n'étant que bonté et charité, quand il est question d'assister et de faire du bien à ses créatures, comme c'est une action qui lui est très agréable, très délicieuse et conforme à son inclination, il la fait hâtivement et avec promptitude ; mais quand il faut faire le procès à quelque pécheur, il ne le fait que comme à regret, à contre-cœur et le plus tard qu'il est possible. Le Saint-Esprit nous enseigne ceci en l'Ecriture sacrée, par des comparaisons si agréables et des inventions si ingénieuses, que c'est un grand plaisir de les lire et encore plus de les méditer. En l'Apocalypse, un ange qui représentait le Fils de Dieu venant au jugement, entre autres mystères de son équipage, il est dit qu'il avait ses deux pieds comme deux colonnes, et l'Epouse ajoute que c'était comme deux colonnes de marbre : *Pedes ejus columnæ marmoreæ.* (cant. 5. 15.) Pourquoi ces pieds comme deux colonnes et des colonnes de marbre? c'est pour signifier que quand il vient au jugement, quand il descend pour faire justice, il vient pesamment, tardivement, à pas de tortue, parce qu'il n'y vient que comme à regret, par contrainte et pour ne pas blesser les droits et justes prétentions de sa justice adorable. *Vim Deo facimus ; iniquitatibus nostris cogimus nolentem eum ad ulciscendas scelerum nostrorum immanitates.* (Salvianus.)

PRIMUM PUNCTUM. — *Deus promptus, etc.*

A. — (1° *Scriptura.*) Voyez, je vous supplie, comme il procède avec le premier criminel de sa terre, quand il

lui vient faire son procès? *Deambulabat ad auram post meridiem ;* il ne vient pas de grand matin ni à la pointe du jour, comme quand il vient pour nous aider : *Adjuvabit eam mane diluculo ;* il vient après midi, pendant les plus grandes chaleurs du jour, lorsqu'on marche avec peine et tout doucement; il vient non en volant, non en courant, mais en se promenant, et en se promenant comme un homme qui prend le frais, qui a peur de s'échauffer, qui veut rafraîchir l'ardeur de sa colère, *deambulabat ad auram*, et en se promenant il fait beaucoup de bruit, il va criant : *Adam, ubi es?* Il veut tonner et étonner, mais il ne veut pas foudroyer, si le pécheur se reconnaît et à recours à la pénitence : *Dedisti metuentibus te significationem, et fugiant a facie arcus.* Il se comporte tout autrement, quand il est question de nous assister. David, au psaume dix-sept, raconte une grande extrémité où il se trouva plus d'une fois en sa vie : il était environné de ses ennemis, ses iniquités l'assiégeaient de toute part, il avait déjà la mort entre les dents, et il était, dit-il, sur le bord du précipice : *Circumdederunt me dolores mortis, et torrentes iniquitatis conturbaverunt me, dolores inferni circumdederunt me.* Là-dessus, il se réfugie dans l'asile ordinaire des âmes affligées ; il se met en oraison, et réclame de tout son cœur la miséricorde de Dieu ; il n'a pas sitôt ouvert la bouche pour prier, que Dieu ouvre le ciel pour le venir aider. A cet effet il ne prend pas des pieds de marbre et des colonnes de pierre, comme quand il vient juger, mais il se pose sur les ailes des vents pour voler plus promptement : *In tribulatione mea invocavi Dominum, et exaudivit de templo sancto suo vocem meam ; volavit super pennas ventorum ;* et parce que les vents sont des créatures corporelles qui pourraient rencontrer en chemin quelque empêchement à leur vitesse, il prend pour monture une créature spirituelle qui puisse passer à travers tout obstacle ; il monte sur un chérubin et vole au secours de son serviteur : *Ascendit super cherubim, et volavit;* ce n'est pas qu'il faille s'imaginer que Dieu ait des pieds et

des membres corporels, qu'il se serve des vents ou des chérubins, qu'ils se serve de monture ou de carrosse; mais l'Ecriture parle ainsi pour bégayer avec nous, pour s'accommoder à notre façon de parler, et pour nous donner à entendre que Dieu vient tardivement pour nous châtier, hâtivement pour nous assister. Les esprits bienheureux reconnaissent bien cette inclination de leur Maître, et ils tâchent aussi de s'y conformer. En la Genèse. (cap. 18. et 19.) il est dit que Dieu envoie trois anges aux villes de Sodome et de Gomorrhe, pour les ruiner de fond en comble, à cause des péchés abominables qui s'y commettaient et qui criaient vengeance devant lui; il leur commanda de passer par la ville de Mambré, pour en donner avis à son serviteur Abraham. Abraham était dans sa logette, attendant sur le grand chemin les pèlerins qui passeraient, pour les recevoir dans sa maison. Sitôt qu'il voit ces trois anges, pensant d'abord que c'étaient trois jeunes hommes, il s'adresse à eux et leur dit : Messieurs, ne vous plaît-il pas de vous reposer un peu et de prendre un pauvre repas dans ce petit logis qui est tout vôtre? Ils acceptent la courtoisie, et se donnent la patience d'attendre qu'Abraham eût fait pétrir du pain, tuer et rôtir un veau gras, et préparé un bon repas; et ils demeurèrent là si longtemps, qu'il n'arrivèrent à Sodome que sur le tard : *Venerunt angeli Sodomum vespere*, encore que Sodome fût si près de Mambré, que depuis Mambré on découvrait aisément Sodome; et l'un d'eux demeure en chemin : *Venerunt duo angeli.* Etant arrivés à Sodome, ils rencontrent le juste Loth, qui était parent d'Abraham et aimant comme lui à faire l'hospitalité; il les fait entrer dans son logis, leur prépare un festin, ils font là-dedans bonne chère, comme ils avaient fait le matin dans la maison d'Abraham. Bonté de Dieu! quels messagers voici! qu'ils semblent paresseux pour des anges! ils vont s'arrêtant à tous les logis qu'on leur présente, et ne se hâtent pas de faire la commission pour laquelle ils sont envoyés! ne sont-ils pas du nombre de ces anges dont parle le Prophète royal, qui font le commandement de leur

Maître aussitôt qu'il ouvre la bouche : *Facientes verbum illius ad audiendam vocem sermonum ejus*, c'est-à-dire, *ad auditionem vocis sermonis ejus?* L'ange du prophète Daniel était bien plus expéditif : Ce grand prophète était dans la caverne des lions par le commandement du roi, condamné à rassasier leur faim ou à mourir lui-même de faim. Dieu met à néant ces deux arrêts, embaillonne la gueule des lions, leur défend de toucher à son serviteur. En ce même temps, le prophète Habacuc était en Judée, et portait à dîner aux moissonneurs qu'il avait au champ; notez que de la Judée à Babylone, où était Daniel, il y avait pour le moins deux cents lieues; l'ange dit à Habacuc : Prophète, portez ces viandes à Daniel qui est à Babylone dans la caverne des lions. Monseigneur, répondit le prophète, je n'ai jamais été à Babylone, et je ne sais où est cette caverne. En ce même temps, dit l'Ecriture, (Daniel. 14. 35.) l'ange se saisit du prophète, et le prenant par les cheveux, le porte promptement à Babylone : *In impetu spiritus sui*. Voilà un ange, dirait ici quelqu'un qui ne saurait pas le secret ; non pas ces trois autres : cet ange de Daniel va tout seul, les autres de la Genèse vont en compagnie; quand on est en compagnie, on a coutume d'aller plus vite, parce qu'on va plus joyeusement; l'ange de Daniel porte un homme et le dîner de plusieurs ouvriers, les trois autres ne sont point chargés; celui-là a plus de deux cents lieues a faire, ceux-ci une lieue ou deux; celui-là fait sa commission en un moment, ceux-ci ne la font pas en un jour. Voulez-vous savoir ce mystère ? c'est que *semper vident faciem Patris, qui in cœlis est;* ils voient la face de Dieu, ils connaissent son naturel, ses inclinations, ses affections, ils savent en quoi il constitue et fait paraître sa gloire, et parce qu'ils connaissent que le naturel et l'inclination de Dieu, c'est de faire le bien aux hommes et de les assister promptement, de les châtier et de les punir le plus tard qu'il lui est possible, parce qu'ils savent que la gloire de Dieu n'éclate point tant en autre chose, qu'en la patience, en la longanimité et la miséricorde qu'il exerce envers les

pécheurs. Voilà pourquoi l'ange qui va pour secourir Daniel et pour lui donner à dîner, va promptement et dans un instant ; les autres qui vont pour faire justice et abîmer les villes pècheresses , vont pesamment et à contre-cœur.

B. — (2° *Sensu Ecclesiæ.*) Aussi l'Eglise catholique ayant entendu les anges publier la gloire de Dieu : *Gloria in excelsis Deo*, explique la lettre de leur chant, et ajoute : *Laudamus te , glorificamus te, gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.* Voilà une étrange façon de parler ; si elle disait : *Laudamus te propter magnam gloriam tuam, benedicimus te propter magnam gloriam tuam*, ce ne serait pas merveille, ces paroles joindraient bien ensemble ; mais elle dit : *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam :* Nous vous rendons grâces de votre grande gloire. Si un paysan allait dire à son prince : Sire, je vous remercie beaucoup de ce que vous êtes un si grand roi, je vous rends mille grâces de ce que vous êtes si riche, si puissant, si glorieux ; ne s'en moquerait-on pas ? Il semble que l'Eglise fait de même : Mon Dieu, dit-elle, je vous remercie de votre grande gloire ; elle sait bien ce qu'elle dit, elle est enseignée par un bon maître, elle remercie Dieu de la douceur, de la clémence, de la patience qu'il exerce en notre endroit, nous attendant à pénitence quand nous sommes en état de péché ; patience qui est la gloire de Dieu, au dire de son apôtre : *Ut ostenderet divitias gloriæ suæ sustinuit in multa patientia, vasa iræ apta in interitum.* (Rom. 9. 22.) Oui, Dieu montre les richesses et l'abondance de sa gloire , en attendant les pécheurs ; la gloire de Dieu ne paraît-elle pas dans la preuve et la démonstration de ses perfections divines ? Or, il est vrai que Dieu montre toutes ses perfections dans cette débonnaireté qu'il exerce envers les pécheurs ; vous murmurez contre Dieu de ce qu'il souffre si longtemps en ce monde ce méchant homme qui ne sert de rien si ce n'est pour boire et manger , et pour commettre des péchés ; vous voudriez que Dieu fût aussi soudain et impatient que vous, et qu'il courût à la vengeance aussitôt qu'on l'a offensé. Hélas ! si

Dieu exterminait tous les pécheurs, où seriez-vous il y a longtemps, vous qui murmurez contre lui ? vous ne voudriez donc pas qu'il montrât sa gloire ? vous êtes donc marri de ce qu'il nous fait voir, non à nos dépens, mais à notre grand profit, les richesses inépuisables des perfections infinies qui sont en son essence divine?

C.—(3° *Rationibus.... Nobilitatem.*) Il montre, premièrement, sa grandeur ; cela est bon pour un simple bourgeois, pour un petit artisan, pour un homme de petite étoffe, de n'avoir personne dans sa maison qui ne lui paie pension ou qui travaille à son service. Les grands et les puissants seigneurs, les princes et les rois magnifiques nourrissent dans leurs palais plusieurs serviteurs inutiles qui ne servent que de nombre ; même ils tiennent souvent cour ouverte, et traitent plusieurs personnes qui ne leur en savent point de gré. Dieu en veut faire de même, qui est-ce qui peut l'en reprendre? N'est-il pas maître de ses biens, quelle injure vous fait-il de les donner à des indignes? *An oculus tuus nequam est, quia in se bonus est?*

D. — (*Potentiam.*) Il montre, en second lieu, sa puissance ; c'est aux faibles esprits, aux personnes pusillanimes de ne pouvoir souffrir une essence ; les enfants, les vieillards et les femmes sont plus impatients aux injures, parce qu'ils ont l'esprit plus infirme : *Nam vindicta nemo magis gaudet quam femina;* un cœur généreux et magnanime se contente qu'on sache qu'il a le pouvoir sans le vouloir, contre ceux qui ont le vouloir et non pas le pouvoir sur lui : *Magnus ille est qui, more magnæ feræ, latratus minutorum canum securus exaudit*, dit Sénèque ; *Deus, qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas.*

E.—(*Sapientiam.*) Il montre, en troisième lieu, sa sagesse. Ne loue-t-on pas un général d'armée, par exemple, Fabius Maximus, de ce qu'il gagna les Carthaginois, en les matant par sa patience, et fit plus par sa longanimité, que Scipion par son ardeur : *Unus homo nobis, cunctando restituit rem?* Ne loue-t-on pas un avocat qui accorde à

sa partie adverse tout ce qu'elle a exposé, mais qui la convainc par ses propres conclusions et par un argument *ad hominem ?* Ne loue-t-on pas un médecin qui donne à son malade tout ce qu'il demande, et le guérit par des remèdes doux et anodins, jetant quelques gouttes d'essence dans les viandes que l'appétit du malade désire ? De même louez donc semblablement la sagesse de Dieu qui se donne la patience de tenir si longtemps le siége devant le cœur rebelle de ce pécheur, qui le comble de prospérité, qui l'accable de courtoisie, qui accomplit tous ses souhaits, et qui au milieu de ses dissolutions, lui fait avouer qu'il a tort et le contraint de se rendre.

F. — (*Bonitatem.*) Il montre sa bonté. Quel est l'effet de la bonté ? n'est-ce pas de faire bonnes les choses qui étaient mauvaises, comme le propre du sucre de faire douces les choses amères ? Cette patience de Dieu touche enfin le cœur du pécheur, le fait rentrer en lui et le fait considérer son ingratitude, il lui fait avoir horreur d'offenser si longtemps un Dieu qui l'oblige par tant de grâces. *Sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei :* Comme la cire se fond et se liquéfie à la chaleur du feu, ainsi les pécheurs périssent en tant que pécheurs ; ils amollissent leur endurcissement à la chaleur de l'amour et de la débonnaireté de Dieu.

G. — (*Justitiam.*) Il montre sa justice. S. Thomas appelle fort proprement la miséricorde de Dieu : *Justitiæ plenitudinem.* Si Dieu damnait ce pécheur, comme vous dites qu'il devrait faire ; ce pécheur ne lui satisferait jamais pleinement, et en rigueur de justice ; il ne sera jamais vrai de dire qu'une âme damnée ait acquitté ses dettes, elle demeurera reliquataire, parce que ses peines sont finies, ses démérites infinis : *Punitur citra condignum ;* au lieu que quand Dieu pardonne, le pécheur lui satisfait pleinement, épuise toutes ses dettes, paie tout autant qu'il doit par les bonnes œuvres qu'il fait, unies aux mérites infinis de Jésus qui ne doit rien. *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi :* Donnez-moi un peu de délai, et je vous paierai entièrement, disait le serviteur qui devait dix mille talents ;

son maître ne lui répondit pas : Vous ne le ferez jamais. Quand vous jetez en prison un pauvre homme qui vous doit beaucoup, et qui s'est obligé à prise de corps, vous le mettez dans l'impossibilité de vous jamais satisfaire ; si vous lui donniez la liberté, il aurait moyen de travailler et de gagner pour acquitter ses dettes. C'est ce que Dieu fait au pécheur ; il le souffre quelque temps en ce monde, afin qu'il rachette ses crimes par ses aumônes et par d'autres bonnes œuvres.

H. — (*Misericordiam.*) En quoi il montre aussi sa miséricorde ; comment peut-il mieux la montrer qu'en l'exerçant ? sur quoi peut-il mieux l'exercer qu'envers la misère ? quelle misère plus grande que l'état du péché ? quel état du péché plus dangereux que celui qui pèche incessamment, et ne fait point de pénitence ?

I. — (*Providentiam.*) Il montre sa providence, se servant pour ses desseins et pour plusieurs bons effets de la vie et de la santé des pécheurs. Si vous êtes roi on peut vous remontrer que vous commandez quelquefois de condamner à vous rendre service dans vos galères des malfaiteurs qui ont mérité la mort ; et Dieu conserve en vie ce méchant homme, parce qu'en persécutant une âme dévote, il l'a fait avancer dans le chemin du ciel, comme un vaisseau à bon port, par la patience et par les autres vertus qu'elle pratique en lui pardonnant.

L. — (4° *Comparationibus.*) Si vous êtes juge, vos lois vous commandent de différer l'exécution d'une femme enceinte, (L. imperator Adrianus, ff. de statu hominum.) peut-être que cette femme vicieuse que vous voudriez que Dieu fît mourir, est enceinte de quelque bon dessein qui éclora dans quelque temps, ou d'un enfant qui sera quelque jour un grand serviteur de Dieu. Si vous êtes médecin, on vous dira qu'il n'appartient qu'aux chirurgiens de village d'avoir toujours recours au fer et au feu ; les médecins de ville bien experts aiment mieux guérir avec des remèdes doux et anodins, ils savent que les cautères potentiels ne font pas autant de douleur et font souvent autant d'effets que les actuels. Si vous êtes père de famille, pourquoi laissez-vous

aux mois d'août et de septembre des échalas au milieu de votre vigne, les épines autour de votre champ ; les échalas ne produisent point de raisins, ni les épines ne portent point de blé ? vous direz : C'est que l'échalas soutient le raisin, et les épines servent de défense au champ ; après la moisson et les vendanges, je mettrai au feu les échalas secs et les ronces stériles. Le bon Dieu en fait de même, il conserve en vie ce méchant homme, parce qu'il porte, assiste et protége par son crédit et par son autorité quelque âme dévote ou quelque communauté religieuse ; il saura bien le jeter au feu quand il sera temps et expédient. Si vous êtes peintre, on pourra vous dire : Pourquoi mettez-vous des ombres et du noir dans votre tableau ? C'est, direz-vous, pour donner du relief et du jour aux vives couleurs, car les contraires assis auprès l'un de l'autre se font mieux connaître. Ainsi Dieu laisse les mauvais parmi les gens de bien, afin que le vice des uns donne du lustre et de l'éclat à la vertu des autres. Si vous êtes musicien, pourquoi mettez-vous des notes noires et crochues parmi les blanches et demi-mesures ? C'est, direz-vous, pour faire l'harmonie. C'est aussi pour composer l'harmonie du monde que Dieu laisse les âmes noircies et souillées parmi les âmes blanches et innocentes. Si vous êtes demoiselle, pourquoi mettez-vous ces vergettes parmi cet attirail de vos ornements, elles ne parent pas votre tête, ni votre cou, ni vos bras, ni vos mains ? Non ; mais direz-vous, elles me servent à nettoyer mes atours et à ôter la poussière qui gâterait mes habits. Ainsi Dieu conserve ce méchant homme, afin que par le procès qu'il vous fait, par la calomnie qu'il vomit contre vous, par la persécution dont il afflige votre vie, il vous fasse faire pénitence, il vous fasse nettoyer de vos imperfections, vous donne sujet d'exercer la patience : *Omnis malus aut ideo vivit, ut corrigatur, aut ideo vivit, ut per eum bonus exerceatur*, dit S. Augustin. Si vous êtes philosophe, on pourra vous dire que cet homme privé de toute vertu, est peut-être au monde ce que la privation est en la physique ? c'est peut-être un principe et un commen-

cement de quelque bon composé. Si vous êtes gentilhomme, c'est que Dieu fait à cette impie ou débauché, comme vous faites à votre oiseau quand il a pris l'essort, vous lui présentez une pièce de chair pour le leurrer et rappeler à votre main. Ainsi Dieu donne les biens temporels à cet homme qui s'est éloigné de lui pour l'amorcer par ses appâts et le faire rentrer en sa grâce. Si vous êtes théologien, Dieu pratique le conseil qu'il nous donne par la bouche du Sage : *Si esurierit inimicus tuus ciba illum, hoc enim faciens carbones ignis congeres super caput ejus.* Les bénéfices que Dieu fait à ses ennemis sont autant de charbons ardents qu'il assemble sur leur tête pour les échauffer, s'il est possible, à l'amour de sa bonté.

Disons donc avec l'Eglise, ô âme dévote ! *Laudamus te, benedicimus te, adoramus te, glorificamus te, gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.* Dieu soit béni, loué, glorifié, remercié à jamais de cette grande miséricorde qu'il a exercée à notre égard, nous attendant si longtemps, si patiemment, si débonnairement quand nous étions en mauvais état; hélas ! s'il nous eût pris au pied levé, où serions-nous maintenant ? ne serions-nous pas misérables? ne serions-nous pas perdus pour jamais ? Nous le fuyions, et il nous poursuivait; nous le méprisions, et il nous recherchait; nous l'offensions, et il nous conservait; qu'il en soit béni à jamais ! que notre cœur se fonde en son amour ! que notre bouche retentisse de ses louanges ! que tous les moments de la vie qui nous restent lui soient entièrement consacrés ! et afin de rendre quelque hommage à sa miséricorde, honorons-la par imitation.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Expectat peccatorem, etc.*

M. — (1° *Ex parte proximi.*) Car c'est la seconde raison pour laquelle il attend patiemment le pécheur et nous assiste promptement, afin de nous apprendre par cet exemple à être prompts à aider le prochain, pesants et tardifs à le châtier. Quand le pauvre mendiant est à votre porte, imitez l'exemple de notre Sauveur, secourez-le soudain, ne

le laissez pas geler de froid, ne lui faites pas tant de questions; vous lui faites plus de mal par la confusion que vous lui donnez, que de bien par votre aumône; toutes ces interrogations seraient bonnes si vous vouliez donner l'aumône par pure compassion naturelle ou par motif de prudence mondaine; mais si vous voulez donner comme le chrétien la doit donner, par motif d'amour de Dieu, il faut la donner amoureusement, joyeusement, promptement, sans tant de remises: *Qui cito dat bis dat, hilarem datorem diligit Deus.* Et au contraire, quand il faut châtier, ayez un peu de patience, ne soyez pas si prompt: cette précipitation à châtier ou à reprendre les fautes de vos domestiques, quand vous êtes en colère, endommage beaucoup et ne profite à personne; elle vous endommage, car elle est cause de plusieurs jurements, malédictions et blasphèmes que vous proférez; elle ne profite pas, car quand celui que vous reprenez est encore en l'ardeur de son péché, transporté de sa passion, il n'est pas susceptible de bonnes impressions, il n'est pas en état de faire son profit de ce que vous lui direz, il est incapable de bien concevoir vos salutaires avertissements, encore moins de recevoir une rigoureuse correction; il vaut mieux un peu différer. Un père bien avisé ne corrige pas son enfant qui s'est enivré, pendant qu'il est ivre, il laisse digérer son vin, et puis il choisit l'occasion. Un sage et bien expert médecin n'ordonne pas une potion quand la maladie est en crise, il laisse passer cet excès, et puis il envoie l'apothicaire. Quand votre domestique ou quelque autre de vos prochains vous offense, il est ivre de sa passion; laissez refroidir cette chaleur, et puis vous lui remontrerez sa faute. Cette débauche que votre serviteur vient de faire, cette calomnie que votre voisin vous dit en sa colère, c'est une fièvre d'esprit qui est en ses jours critiques; différez un peu votre ordonnance, attendez de vous justifier, retenez un peu votre zèle indiscret: *Differ, habent parvæ commoda magna moræ;* peut-être que lui-même se reconnaîtra sans votre correction. Les plaisirs et voluptés de ce monde ont bien un peu de douceur en leurs commence-

ments et dans leurs premières apparences, mais ils portent toujours en croupe l'amertume et la repentance. Peut-être que ce jeune homme, libertin et débauché, goûtant le fiel de la douleur après le miel de la douceur, se dégoûtera du péché : les chemins du vice sont toujours âpres et difficiles : *Ambulavimus in vias difficiles;* enfin il s'en lassera et sera contraint de rentrer au sentier de la vertu ; et puis bien qu'il soit en son bon sens et en bonne disposition de recevoir quelque réprimande, il ne prendra pas de bonne part celle que vous lui ferez maintenant, parce qu'il voit que vous êtes en colère, il attribuera à votre fureur toutes les bonnes remontrances que vous lui ferez, et pensera que c'est la colère qui vous fait dire tout ce que vous dites.

N. — (2° *Ex parte nostri.*) On sait que quand vous êtes en une passion, vous ne pouvez faire aucune belle action : quand votre horloge est égarée, que les mouvements en sont déréglés, les contrepoids démontés, les roues mal conduites, vous n'avez pas égard à sa sonnerie, parce que vous savez bien que le dehors ne peut être bien réglé, quand le dedans est désordonné, et qu'elle sonnera aussitôt quatorze heures que douze. Quand celui que vous reprenez vous voit transporté de colère, il sait bien que les roues de votre esprit sont démontées, que toutes les puissances et facultés de votre âme sont en désordre, que vous avez l'entendement hors de sa droite et légitime assiette : *Furor iraque mentem præcipitant; turbatus est in ira oculus meus;* pour cela on ne se règle pas à votre sonnerie, on n'a pas égard à vos paroles, on ne prend point avis de votre esprit qui n'est pas bien conseillé, on pense que vous sonnez quatorze au lieu de douze, que vous faites la faute plus grande qu'elle n'est, et au lieu d'un bon amendement, vous ne gagnez que des murmures et détractions qu'on fait de vous ; au lieu que si vous attendiez de reprendre jusqu'à ce que ce premier mouvement fût un peu calmé, on prendrait de bonne part tout ce que vous remontreriez. Voyez comme Dieu se comporte envers les pécheurs, avec quelle patience et longanimité il les supporte et comme il les gagne par la

douceur. Combien y a-t-il de Saints dans le ciel qui ont rendu de très bons services à Dieu et beaucoup profité à l'Eglise, qui n'eussent rien fait de tout cela, s'il les eût punis aussitôt après leur péché ; il les a attendus patiemment, il les a soufferts miséricordieusement, obligés par mille bienfaits ; enfin ils se sont convertis, et l'ont servi plus courageusement que les autres, et ils l'en remercient maintenant dans le ciel et ils l'en remercieront à jamais.

TERTIUM PUNCTUM. — *Expectat*, *etc.*

O — (1° *Exemplo Davidis.*) La troisième raison pour laquelle Dieu attend le pécheur, c'est le profit et l'utilité du même pécheur, afin d'amollir son cœur endurci par cette douceur et cette bénignité. Dieu se comporte envers les pécheurs comme le prophète David se comporta envers Saül. David était encore sujet et vassal de Saül, néanmoins comme il était vaillant et aguerri, ayant tué en duel le géant Goliath et ayant défait en bataille plusieurs Philistins, Saül commença à le craindre. La royauté est un si friand morceau, comme disait un ancien, que c'est un miracle quand le père ne se défie pas de son propre enfant, et lui laisse tenir une épée nue auprès de sa majesté. Saül craignant donc que David ne se glissât petit à petit sur son trône et ne lui enlevât la couronne, commença à le persécuter avec tant de passion, qu'il assemble une grosse armée, le poursuit dans le désert, le cherche par montagnes et vallées, pour le faire mourir. Or il arriva un jour que Saül s'étant campé en la solitude de Gabaa, étant las et accablé du chemin, s'endormit lui et toute son armée, et même Abner, son connétable. David qui n'était guère loin de là, s'étant aperçu d'un si profond silence qui était au camp de l'ennemi, s'en vient épier ce qu'on y faisait avec un de ses favoris nommé Abysaï ; quand ils virent que le roi et toute sa suite étaient ensevelis en un si grand sommeil, Abysaï dit à David : Eh bien ! Monseigneur, c'est maintenant que Dieu a mis votre ennemi entre vos mains, il ne tiendra qu'à vous que vous ne soyez aujourd'hui roi ; vous plaît-il que je tue Saül qui

vous persécute ? si nous ne profitons pas de cette belle occasion, nous ne la retrouverons pas si aisément. Garde-t-en bien, dit David ; j'aimerais mieux avoir perdu la vie que de permettre qu'on fit le moindre tort au roi qui est l'oint du Seigneur ; il faut attendre la disposition de Dieu : quand il lui plaira, il lui fera connaître le tort qu'il me fait de me persécuter sans cause ; de sorte qu'ils ne firent point de mal à Saül ni à aucun de ses gens ; seulement, pour lui montrer qu'il avait eu sa vie en sa puissance, il lui prit tout doucement une hallebarde et un verre d'eau qu'il avait auprès de lui, et puis se retira en la montagne prochaine : quand ils furent au-dessus du mont et qu'ils se virent en sûreté, David cria à haute voix : Et bien, Abner, tu es un habile homme, vraiment tu es un beau connétable ! oh ! les bonnes sentinelles que tu as posées, et que tu veilles bien à la défense de ton prince ! regarde qu'on lui a pris sa hallebarde, et qu'on a eu le pouvoir de le mettre à mort fort aisément ! Quand le roi Saül entendit cette voix et qu'il vit le danger où il avait été et la miséricorde que David avait exercée envers lui, il fut tellement attendri et convaincu par cette courtoisie, qu'il s'écria en pleurant : N'est-ce pas vous que j'entends, mon fils, mon ami David ? je suis un fou de vous persécuter, retournez, je ne vous ferai jamais mal ; véritablement vous avez bien montré que vous êtes plus sage que moi, que vous n'avez point de dessein contre ma couronne, que ma vie vous est plus chère que je ne pensais ; j'ai mal fait, je me repens de vous avoir ainsi persécuté. Cette grande miséricorde que David fit à Saül, n'était rien en comparaison de celle de Dieu à votre égard, si vous considérez sa patience et sa longanimité invincible ; il faut dire que vous êtes plus endurci que Saül, si vous ne pleurez et si vous ne faites pénitence. Saül était déjà réprouvé de Dieu, et néanmoins il est tellement touché par une courtoisie, que voyant un de ses sujets qui ne l'avait pas tué le pouvant faire, il confesse sa faute avec larmes, il se repent, il est attendri en son cœur, il promet de ne le plus persécuter. Pleurez, pleurez donc comme lui d'avoir tant offensé ce

bon Dieu ; il n'est pas votre sujet comme David était vassal de Saül, au contraire il est votre Roi et Souverain ; vous ne craignez pas qu'il vous ôte la vie, comme Saül le craignait de David, et cependant vous le persécutez, vous l'offensez, vous le blasphémez ; quel mal vous a-t-il fait ? en quoi vous a-t-il désobligé ? en quoi a-t-il mérité que vous le persécutiez de la sorte ? Il a toujours votre vie entre ses mains ; il a toujours le pouvoir de vous abîmer aux enfers ; il peut à chaque moment vous perdre et vous anéantir, et s'il voulait croire sa justice, qui lui conseille comme Abysaï, il l'aurait déjà fait il y a longtemps ; non, mais il vous chérit tant, il fait tant d'état de votre salut, qu'au lieu de vous mettre à mort, il est près de mourir pour vous ; il vous ôte quelquefois votre hallebarde, cette santé, ces biens temporels, ces forces corporelles ? cet enfant qui est cause que vous l'offensez, c'est la hallebarde et la flèche avec laquelle vous le persécutez, il vous les ôte quelquefois pour vous montrer que vous êtes en sa puissance, et que toutes les créatures dorment à votre défense, s'il voulait vous perdre ou vous nuire : pleurez donc, pleurez, et dites comme Saül : *Peccavi, apparet quod stulte fecerim :* J'ai péché, je suis un fou, un aveugle, un étourdi et insensé d'offenser un si bon Dieu. Véritablement, mon Dieu, vous êtes juste, et moi je suis un misérable et un ingrat : *Tu enim tribuisti mihi bona, et ego reddidi tibi mala.*

P. — (2° *Paraphrasi, etc.*) Voulez-vous voir la douceur incroyable, la patience et la miséricorde qu'il exerce en votre endroit? écoutons-le parler, et finissons par les paroles de l'Apocalypse : (3. 20.) *Ecce sto ad ostium, et pulso ; si quis mihi aperuerit, intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum.* Autant de paroles, autant de vives pointes pour percer nos cœurs, s'ils ne sont de diamant. *Ecce*, c'est un mot qui signifie dans l'Ecriture quelque chose d'extraordinaire et digne d'étonnement, comme : *Ecce virgo concipiet ; Ecce facio Verbum quod quicunque audierit.* C'est une grande merveille qu'un si grand Seigneur comme Dieu, qui n'a besoin d'au-

cune chose, daigne attendre à notre porte. Imaginez-vous quelqu'un, pour qui vous avez de l'amour et du respect, s'il vous avait demandé quelque courtoisie, feriez-vous le rétif? le feriez-vous attendre si longtemps, s'il l'avait demandé cinq ou six fois? Si vous lui aviez promis plusieurs fois, n'auriez-vous pas honte de manquer à votre promesse et de retarder davantage? Regardez comme vous traitez avec Dieu; il y a si longtemps qu'il demande votre conversion, vous la lui avez promise si souvent en vos confessions, en vos prières, en vos afflictions, et vous manquez à votre promesse. *Eccesto*, il y a au grec ἔστην, *steti*; il n'est pas seulement à votre porte dès à présent, il y a plus de dix ans, plus de vingt, plus de trente. Si un pauvre mendiant avait attendu à votre porte une semaine entière pour avoir une petite aumône, quand ce serait le plus chétif et le plus indigne de la terre, quand vous auriez un cœur de bronze, vous en auriez compassion. *Expectat Dominus ut misereatur*; Dieu n'a pas attendu une semaine, mais les mois, les années, les dix années entières, et vous différez encore!

Voyez quand vous êtes en quelque affliction, et que vous réclamez l'aide de Dieu, comme vous voulez qu'il vous exauce promptement: *In quacumque die invocavero te, velociter exaudi me;* et vous le faites attendre si longtemps! *Sto ad ostium*, non pas *ad ostia;* c'est une faveur particulière qu'il vous fait, et qu'il n'a pas faite à une infinité d'autres. Repassez en votre mémoire les compagnons que vous avez eus en divers endroits, en divers âges, en diverses conditions, vous verrez qu'une grande partie ont été pris au milieu de leurs débauches, dans l'ardeur de la jeunesse, et qu'ils brûlent maintenant dans les enfers; vous avez offensé Dieu comme eux, avec eux, peut-être plus qu'eux, et il vous a laissé ici pour faire pénitence. Oh! comme ils désirent un quart d'heure de temps que vous employez si mal! qu'ils le ménageraient bien! oh! le grand profit qu'ils en feraient! *Sto ad ostium, et pulso;* ces petites afflictions qu'il vous envoie, ce sont des coups qui frappent à votre porte: *Pulsat Dominus cum per ægritudinis moles-*

tias, mortem vicinam esse designat, dit S. Grégoire. Vous pensez encore avoir beaucoup de temps, vous vous trompez, la mort s'approche; cette défluxion qui vous tombe sur l'estomac, cette difficulté de respirer, cette autre incommodité qui vous est arrivée depuis peu, vous avertit de votre fin, et qu'il faut bientôt rendre compte. *Sto*, c'est la posture d'un homme qui veut passer outre; il n'est pas assis, il est tout droit; prenez garde qu'il ne s'en aille et qu'il ne vous abondonne, si vous méprisez ses semonces, si vous ne le voulez quand il le désire, il ne le désirera pas quand vous le voudrez.

Sachez que Dieu a mis des bornes à toute chose, même à la mer, à laquelle il a dit : *Huc usque venies*; il a établi aussi certaines mesures de ses grâces et de nos péchés, à l'un plus grande, à l'autre plus petite; quand on est arrivé à un certain nombre déterminé de péchés, quand on a abusé de ses grâces en certaine quantité, il nous appelle à lui pour rendre compte : *Ecce completa est malitia Amorrhœorum.*

Implete mensuram patrum vestrorum; numeravit Deus regnum tuum, et complevit illud. Peut-être que le dernier péché que vous avez commis est le dernier qu'il veut vous pardonner; peut-être que si vous retombez, le premier péché que vous commettrez fera le comble de la mesure, et donnera le mouvement à votre damnation; peut-être que l'inspiration qu'il vous donne maintenant, vous priant par ma bouche de vous convertir, c'est la dernière grâce qu'il veut vous faire; ouvrez-lui donc, si vous êtes sage, *si quis aperuerit;* ouvrez-lui la porte de votre cœur par un entier consentement à sa vocation, par une vraie volonté de vous donner à lui tout-à-fait, de vous adonner à bon escient à son service, de vous abandonner à tous ses vouloirs et desseins; il n'y a peut-être en votre cœur qu'une méchante pièce de fer, qu'un petit loquet qui l'empêche d'entrer; l'affection obstinée que vous avez à je ne sais quoi, à un jeune homme qui vous abuse, à une fille qui vous charme, à une vengeance, à une passion; voulez-vous que si peu de

chose vous empêche un si grand bonheur? rompez généreusement tout cela, et ouvrez votre cœur à Jésus ; il dit qu'il désire être festoyé chez vous : *Cœnabo cum illo, et ipse mecum ;* sa boisson, c'est l'eau des larmes qu'il veut que vous répandiez pour vos péchés ; il désire que vous lui disiez comme le prophète : *Inebriabo te lacrymis meis ;* sa viande, c'est que vous fassiez la volonté de son Père, que vous preniez une ferme et sérieuse résolution de garder ses commandements : *Ejus cibus est ut facias voluntatem Patris ejus;* si vous lui ouvrez, si vous le recevez, si vous le festoyez, il vous rendra la pareille, il vous recevra dans son banquet céleste, il vous festoiera éternellement : *Cœnabo cum illo, et ipse mecum*, dit-il, *et ipse mecum*. Amen.

SERMON CCXCIII.

DE LA PIEUSE IMPUDENCE ET DE LA HONTE LOUABLE DE SAINTE MARIE-MADELEINE.

Stans retro secus pedes Domini.
Elle vint par derrière se prosterner aux pieds de Jésus. (Luc. 7. 37.)

Notre sainte pénitente connaissant le mauvais état où elle était, et sentant l'oppression tyrannique de l'esprit malin, se souvient de ce que le prophète a dit en parlant du Messie : *Egredietur diabolus ante pedes ejus;* pour donner la fuite au tentateur, elle va se prosterner aux pieds sacrés du Sauveur. Avant que de vous parler des saintes actions qu'elle y pratiqua, en les arrosant de ses larmes, en les essuyant, en les baisant, en les embaumant, il me semble à propos de considérer la pieuse impudence et la honte louable dont elle donne un rare exemple à toutes les âmes pénitentes.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Quid sit pudor.*
Primum punctum *Contra malum pudorem :*—B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Rationibus : Prima, quia impedit bona opera.* — E. *Secunda, est causa malorum operum.* — F. 4° *Argumentis conglobatis.*
Secundum punctum. *De bono pudore :* — G. 1° *Scriptura.* — H. 2° *Patribus.* — I. 3° *Historia.*
Conclusio. L. *Paraphrasis illorum verborum :* Fecistis universum malum hoc : tamen nolite recedere à tergo Domini.

EXORDIUM.

A. — (*Quid sit pudor.*) Ou notre sainte pénitente est honteuse, ou elle ne l'est pas ; si elle a de la honte, comment va-t-elle par la rue toute échevelée ? pourquoi en plein midi ? pourquoi fait-elle une action si extraordinaire au milieu d'un festin ? pourquoi cherche-t-elle avec tant d'impudence le remède de son âme ? *Quærit pia impudentia sanitatem*, dit S. Grégoire ; si elle n'a point de honte, comment ne parle-t-elle pas tout haut ? d'où vient qu'elle se met derrière notre Sauveur ? pourquoi se couche-t-elle par terre ? d'où vient qu'elle se cache à l'ombre de ses pieds sacrés : *Retro secus pedes Domini.*

La honte, dit la philosophie morale, (D. Th. 22. de q. 144. art. 2.) c'est une certaine crainte qui couvre de rougeur notre face, crainte causée par l'appréhension que nous avons de ce qui peut nous apporter quelque déshonneur et infamie ; car quoique toute honte soit une espèce de crainte, il y a néanmoins une grande différence entre la crainte et la honte. Dans la crainte nous appréhendons ce qui peut nuire à notre individu, nous redoutons les dangers qui tendent à la ruine et à la destruction de notre personne ; pour cela, la nature va ramassant et recueillant les esprit vitaux, le sang et la chaleur naturelle au cœur, comme en la source de vie, la citadelle et la place la plus importante; ainsi que dans une ville, quand il se fait une alarme subite la meilleure partie des soldats se rend au donjon ou au palais pour défendre le roi. De là vient que dans la crainte on a une couleur pâle, les membres se glacent, tout le corps tremble et frissonne, parce que le sang et la chaleur se sont retirés des parties extérieures pour environner et défendre le cœur. Aristote dit que les animaux qui sont le plus timides, comme le cerf et le lièvre, ont le cœur plus grand et plus large ; ce que le Créateur a fait sagement, afin qu'il y ait plus de capacité pour recevoir le sang qui s'y rend en plus grande abondance.

Dans la honte, tout au contraire, nous ne craignons pas

ce qui peut détruire notre personne, mais ce qui peut ternir notre gloire, flétrir notre honneur, faire brèche à notre réputation, alors la nature providente envoie la chaleur et le sang au visage, comme un voile d'écarlate, pour couvrir par cette rougeur la confusion qu'on endure, comme nous voyons ordinairement que ceux qui sont atteints de honte, portent la main sur le front et les yeux, pour les couvrir et les cacher. Cette considération nous oblige à conclure avec le Sage qu'il y a deux sortes de honte : l'une mauvaise, déraisonnable, vicieuse, l'autre bonne, louable et vertueuse; la mauvaise est quand vous avez honte de faire une bonne œuvre, ou de vous abstenir d'une méchante action ; elle est mauvaise, car elle craint où il ne faut pas craindre, elle redoute le déshonneur où il n'y en a point ; il n'y a point de déshonneur dans la pratique de la vertu, ni dans la fuite du vice : *Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor;* la honte louable et vertueuse est quand vous éprouvez de la confusion d'être esclave de quelque vice ou privé de quelque vertu : *Est confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam.* (Eccli. 4. 25.)

Sainte Madeleine a été exempte de la honte mauvaise et vicieuse, et douée de celle qui est bonne et vertueuse, ce qui est exprimé en ces deux paroles : *Stans retro ; stans*, ne signifie pas toujours être sur pied, mais être hardi et courageux. Au Deutéronome, (9. 18.) Moïse priant pour le peuple; était prosterné devant Dieu: *Procidit ante Dominum;* et toutefois le Psalmiste dit : (Psal. dit 105. 23.) *Si non Moyses electus ejus stetisset.* Madeleine n'a pas la honte mauvaise, pour cela elle fait courageusement cet acte héroïque d'humiliation en bonne compagnie : elle a la honte qui est bonne honte de ses péchés passés, pour cela elle n'ose paraître à la face de Jésus, mais elle se cache par derrière à ses pieds, *stans retro.* Nous devons l'imiter dans ces deux dispositions, comme je vous le montrerai dans les deux points de ce discours.

PRIMUM PUNCTUM. — *Contra*, *etc.*

B.—(1° *Scriptura.*) Le Fils de Dieu nous dissuade la mauvaise honte, quand il dit en S. Matthieu : celui qui m'aura loué devant les hommes, je le louerai en la présence de mon Père qui est au ciel ; (1) et en S. Luc : Celui qui aura honte de montrer qu'il est mon disciple et partisan de mes maximes, j'aurai honte de lui quand je viendrai dans la pompe de ma gloire, et dans celle de mon Père et de mes anges. (2)

Un ancien disait que l'éloquence exerce une domination sur les cités libres : *Eloquentia liberis civitatibus dominatur*, il faut dire à présent *loquentia*. La religion chrétienne, qui est libre et affranchie de la persécution des païens, est à présent tyrannisée par le babil et la raillerie des âmes mondaines.

C.—(2° *Patribus.*) Et c'est proprement, dit S. Bernard, que l'Eglise peut dire avec vérité : *In pace amaritudo mea amarissima*, car elle est beaucoup plus cruelle que celle des tyrans. Dans la persécution des tyrans, on n'osait pas prier, ni faire des exercices de dévotion en public; on cherchait les caves, les grottes et maisons particulières; mais au moins dans ces lieux-là on priait Dieu librement, on recevait les sacrements sans contradiction. La persécution des mondains est cause que plusieurs n'osent prier Dieu soir et matin dans les maisons particulières, pour n'être pas appelés bigots ; ils n'osent pas fréquenter les sacrements, être assidus au service divin, parce qu'on les appelle hypocrites; ils n'osent pas être consciencieux et retenus à dire des paroles déshonnêtes, à faire des actions insolentes, parce qu'on les appelle scrupuleux ; péché détestable et dénaturé tout-à-fait de persécuter le christianisme dans le christianisme même ; avoir prêté serment de fidélité à

(1) Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo. (Matth. 10. 32.)

(2) Qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua, et Patris, et sanctorum angelorum. (Luc. 9. 26.)

Jésus au sacrement de baptême, et se moquer de ceux qui lui sont fidèles; ne pas se contenter de ne pas servir Dieu, mais se moquer de ceux qui le servent; péché non de fragilité et d'ignorance, mais de malice et de mépris formel. Cette persécution est si dangereuse aux âmes chrétiennes, que Jésus a institué tout exprès un sacrement dans son Eglise pour nous armer contre ses attaques. Nous avons deux ennemis étrangers et externes qui nous donnent de furieux assauts, Satan et le monde. Jésus a institué deux sacrements pour nous munir contre leurs persécutions : l'extrême-onction pour nous fortifier contre Satan qui redouble sa rage, joue de son reste, exerce ses plus grandes hostilités à l'heure de notre mort ; la confirmation contre le monde, sacrement si excellent qu'il n'y a que l'évêque qui puisse le conférer; il imprime le caractère par lequel nous sommes enrôlés dans la milice de Jésus, et il confère la plénitude du Saint-Esprit, ce que ne fait pas l'extrême-onction ; je sais bien que ce sacrement est institué pour nous encourager à souffrir des tourments pour la querelle de la foi, pour cela on donne un soufflet; mais aussi il est institué pour nous encourager à mépriser la honte pour la querelle de la piété chrétienne, pour cela on y fait le signe de la croix au front, qui est le siége de la honte. Il est institué pour nous armer contre les persécutions des tyrans, mais aussi pour nous fortifier contre les persécutions des mauvais chrétiens, qui sont souvent plus dangereuses et plus malignes que celles des païens.

D. — (3° *Rationibus : Prima, Quia, etc.*) Cette honte vicieuse est un grand empêchement à la pratique de plusieurs vertus, et un piége dangereux et une occasion à beaucoup de péchés. *Qui observat ventum nunquam seminat,* dit le Saint-Esprit : (Eccle. 11. 4.) Celui qui va si souvent regarder la girouette et s'arrête à son mouvement, entreprend difficilement quelque voyage ; celui qui a tant d'égard au vent et au temps qu'il fait, se résout mal volontiers à ensemencer ses terres. Si vous avez tant de respects mondains, de considérations humaines, de crainte de dé-

plaire au tiers ou au quart, tant d'égard à ce que l'on dira ou pensera de vous, à la girouette inconstante du jugement des hommes, au vent de leurs paroles, vous n'entreprendrez pas le dessein de votre conversion, le voyage de la perfection, ni les semailles des bonnes œuvres qui doivent fructifier pour la vie éternelle. Que dira-t-on, que pensera-t-on si je sors de cette maison, si je quitte cette compagnie, si je fais divorce avec cette personne que j'ai tant hantée, si je ne suis plus aussi pompeusement vêtu que je l'étais, si je communie tous les dimanches, si je vais après le Saint-Sacrement ?

E. — (*Secunda*, *Est causa malorum.*) Cette mauvaise honte n'est pas seulement la marâtre des vertus, elle est encore la mère ou la nourrice de plusieurs vices : *Est confusio adducens peccatum.* Vous commettez des sacriléges en vous confessant ; vous communiez indignement par honte de découvrir votre péché ; vous portez faux témoignage, en n'osant éconduire celui qui vous en prie ; vous dites des paroles déshonnêtes, vous contribuez à la médisance, vous vous permettez des privautés lascives, vous tenez compagnie à celui qui va dérober votre honneur par honte de donner un refus; pauvre insensée, ce méchant homme n'a point de honte de vous prier d'une action noire, et vous avez honte de la lui refuser, c'est lui qui devrait rougir, et non pas vous.

Que dites-vous de ces anciens qui sont tant blâmés dans Plutarque, et à juste raison ? Dion, Antipater, Hercule, fils d'Alexandre, qui étant invités à des festins où ils savaient très assurément qu'on leur dressait des embûches, et qu'on les assassinerait traîtreusement, n'osaient refuser d'y aller par honte de rebuter leurs amis qui les en priaient ; n'étaient-ils pas perclus de jugement ? et vous l'êtes plus encore. Vous savez que votre âme mourra par un péché mortel, en cette compagnie par médisance, en ce festin par ivrognerie, en ce jeu par des jurements, en ces danses par pensées impures; vous voudriez bien en être dispensé, mais vous n'osez refuser à ceux qui vous en prient ; c'est

malgré vous que vous y allez, mais vous ne sauriez faire autrement. Un ancien juge répondit à un jeune homme qui, s'excusant sur la compagnie, disait : C'est malgré moi que j'ai fait ce crime ; et tu seras pendu malgré toi. Vous serez aussi damné malgré vous.

F. — (4° *Argumentis conglobatis.*) Que dira-t-on, que pensera-t-on? Quel est cet *on* que vous craignez tant ? quelque renieur de Dieu, quelque impie, quelque athée ; au lieu que les gens de bien, les vertueux, les bons et solides esprits vous estimeront et vous honoreront. Si un boiteux se moquait de vous de ce que vous marchez bien droit, n'auriez vous pas bonne grâce d'en avoir honte et de contrefaire le boiteux? Quand un cavalier va à Paris, si dans tous les villages où il passe il mettait pied à terre, tirait son épée, s'amusait à combattre tous les chiens qui aboient, on se moquerait de lui, il n'arriverait jamais où il va; il passe son chemin et les laisse aboyer ; c'est leur coutume de japper contre tous ceux qui passent ; quand ils auront bien crié, il faudra qu'ils se taisent. Votre dessein est d'aller en paradis, vous êtes dans le chemin de la perfection pour cela ; si vous voulez vous amuser à tout ce que disent les gens du monde, vous n'aurez jamais fait, et vous vous rendrez ridicule; laissez-les dire, c'est à vous de bien faire, et à eux de mal parler : vous ne sauriez les empêcher de médire, non plus qu'à un chien d'aboyer.

Quoi que vous fassiez vous serez l'occupation des mauvaises langues, vos intentions seront jugées, vos actions contrôlées. Si vous êtes simplement vêtu, on vous traite d'hypocrite ; si vous êtes bien habillé selon votre état, on vous prend pour un glorieux. Si vous pardonnez les injures, on vous appelle lâche. Si vous défendez votre droit, vindicatif; si vous jeûnez, dissimulé; si vous vous nourrissez, gourmand; si vous prêchez doucement, vous endormez le monde; si vous prêchez avec vigueur, vous vous passionné ; si vous reprenez les vices, vous êtes trop violent ; si vous ne les reprenez pas, vous êtes un flatteur. S. Jean ne buvait ni ne mangeait, on disait qu'il était possédé; Jésus buvait

et mangeait, on disait qu'il était ami de la bonne chère. Tous ces flux de langue ne s'arrêtent que par un généreux mépris. Vous avez deux oreilles, et ils n'ont qu'une bouche, vous en pouvez plus entendre qu'ils n'en sauraient dire ; quand ils auront bien parlé, ils se lasseront et vous honoreront, car enfin la vertu se fait estimer tôt ou tard ; nous admirons toujours ce à quoi nous ne pouvons atteindre.

Quand vous êtes vertueux, les gens du monde se moquent de vous en apparence, mais au fond de leur âme ils vous honorent ; ils vous raillent extérieurement, mais en leur âme ils vous estiment : je n'en veux point d'autre témoin que vous-même, quelque méchant que vous soyez, vous admirez et vous respectez beaucoup en votre cœur ceux que vous savez être bien avec Dieu, ceux que vous voyez pratiquer des vertus bien héroïques ; l'honneur est l'ombre de la vertu, il la suit partout où elle va. La glace d'un miroir est un peu ternie par une petite halenée, mais elle n'en est pas cassée : le soleil peut être bien voilé par quelque nuage, mais non éteint. Celui qui mouche une chandelle avec les doigts semble l'éteindre d'abord, mais au contraire il la rend plus luisante et se noircit les doigts. *Vos estis lux mundi;* celui qui se moque de vous et calomnie vos actions semble étouffer votre gloire, il lui donne du lustre et de l'éclat, et flétrit sa propre réputation, on l'estime athée et réprouvé. C'est pour cela, dit S. Augustin, que la langue du médisant est comparée à un rasoir : *Sicut novacula acuta fecisti dolum;* le rasoir coupant le poil est cause qu'il revient plus épais qu'il n'était. Quoiqu'il vous semble que ces risées au jugement du monde intéressent votre réputation, elle s'en augmentera et deviendra plus signalée, et puis Dieu aura soin de votre honneur si vous le méprisez et le foulez aux pieds pour l'amour de lui : si vous avez sa gloire devant les yeux, il aura la vôtre en recommandation. Il disait à son prophète : *Qui glorificant me, glorificabo eos ; qui autem contemnunt me, erunt ignobiles.* Sans aller plus loin, nous en avons une belle preuve en notre Evangile. Sainte Madeleine, pour obéir à

une inpiration de Dieu, et pour exercer un acte héroïque d'humilité et de religion, ferme les yeux à tout respect humain, va toute échevelée par la ville, pleure comme un enfant, quitte la pompe de ses habits; elle qui était si noble, qui avait été si bien suivie, si courtisée, selon l'apparence humaine, devait perdre sa réputation, être montrée au doigt, estimée interdite de jugement, délaissée comme une folle, ou au moins comme une bigote, et toutefois après cela elle est autant respectée qu'auparavant : les principaux juifs viennent exprès de Jérusalem à Béthanie pour la visiter et la consoler sur la mort de son frère Lazare.

Il me semble que le conseil de S. François de Sales est très salutaire : il conseille à tout les fidèles, et principalement aux grands, de ne pas faire comme quelques-uns qui veulent bien aimer Dieu et l'honorer en leur intérieur, mais ne veulent pas qu'on le sache; ils ont de la honte d'être estimés dévots, veulent recevoir les sacrements, non avec les autres fidèles, mais à l'écart, en des chapelles particulières. Ils ne considèrent pas que Jésus a dit : Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils glorifient votre Père céleste; que S. Paul a dit que par la foi nous obtenons la justice, et par la profession extérieure de la foi nous méritons le salut que Dieu a promis à ceux qui ne rougiront point de la confesser devant les hommes. (1) Il est bon, dit ce saint prélat de faire savoir à tout le monde que vous craignez Dieu, que vous ne voudriez pas l'offenser pour tous les biens de la terre, et que vous êtes fâché quand on l'offense. Quand vous aurez résisté courageusement deux ou trois fois à ceux qui vous veulent porter au péché, et que vous aurez témoigné qu'ils vous désobligent, on ne s'adressera plus à vous; au lieu que si vous êtes lâche et honteux de refuser, vous donnerez la hardiesse à mille effrontés de vous demander impudemment ce que vous ne pouvez faire raisonnablement. Celui qui n'est pas serviteur de Dieu, se rend esclave des hommes; celui qui n'est pas ferme dans la résolution d'a-

(1) Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. (Rom. 10, 10.)

gréer en tout et partout au Créateur, se rend complaisant aux créatures en mille actions illicites. Comme les lieux bas sont les égoûts et les cloaques où s'écoulent toutes les immondices, ainsi ces âmes basses, craintives, sont le rendez-vous de mille indignités qu'elles reçoivent des téméraires, de mille incommodités qu'elles endurent, de mille péchés qu'elles commettent pour se rendre complaisantes ; semblables à ces vases à deux anses, on les porte par les oreilles en quelque lieu que l'on veuille, comme disait Bion le philosophe ; un petit mot de flatterie les fera aller jusqu'au bout du monde, le zèle de la gloire de Dieu ne leur fera pas faire deux pas. Oui, mais Jésus a dit : Quand vous ferez l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait la droite. S. Grégoire répond que cela s'entend de l'intention, et non de l'action : *Ita sit opus in publico, ut intentio maneat in occulto.* Quand vous faites une bonne action à la vue des hommes, si vous êtes en cette disposition que vous la feriez aussi volontiers en secret qu'en public, si vous ne la faites en public que parce que vous ne pouvez faire autrement, comme assister à la messe paroissiale, aller après le Saint-Sacrement, visiter les hôpitaux, ou parce que vous voulez donner bon exemple ; l'action est en public, mais l'intention est en secret ; votre main gauche ne sait ce que fait la droite, votre intention n'est pas gauche, vous ne perdez pas le mérite, vous l'augmentez.

Ceux qui démolissent les maisons contiguës aux temples laissent sur pied les murailles qui touchent à l'église, de peur que ne voulant démolir qu'une maison profane, ils ne fassent tomber un saint édifice. Ainsi, dit un sage philosophe, il faut prendre garde que voulant déraciner la mauvaise honte, nous ne ruinions celle qui est bonne et salutaire, car *est confusio adducens peccatum*, mais aussi *est confusio adducens gloriam*. La honte qu'on a de mal faire est très juste, très raisonnable, très louable, elle craint où il faut craindre, redoute l'infamie du péché qui seul est digne d'infamie.

SECUNDUM PUNCTUM. — *De bono pudore.*

G. (1° *Scriptura.*) Dieu reproche souvent aux réprouvés qu'ils sont dépourvus de cette vertu qui devrait être une bride pour les empêcher de tomber. *Frons meretricis facta est tibi, noluisti erubescere. Confusione non sunt confusi, erubescere nescierunt : propterea cadent inter corruentes ;* (Jerem. 3. 3.—6. 15.) et ailleurs (Isa. 3. 8. 9.) il les reprend de ce qu'ils sont impudents comme des chiens : « Lingua corum contra Dominum, ut provo-« carent oculos majestatis ejus. Peccatum suum sicut So-« doma prædicaverunt. Væ animæ eorum, quoniam reddita « sunt eis mala ! »

Au contraire il loue l'âme choisie, son épouse, de ce qu'elle est douée d'une sainte prudence ; elle est teinte de rougeur qui est, comme dit Diogène, la teinture de la vertu, la livrée des bonnes âmes. L'épouse (Cant. 1. 7.) étant tombée dans une petite faute d'arrogance et de présomption, l'Epoux qui ne laisse rien échapper aux âmes qu'il affectionne, la reprend avec un peu d'aigreur, lui dit qu'elle se méconnaît : *Si ignoras te, egredere, et abi ;* elle rougit tout aussitôt, et couverte de confusion de la faute qu'elle a commise, ce que voyant l'Epoux, il se met à louer ses joues : *Pulchræ sunt genæ tuæ, sicut fragmen mali punici* : Vos joues sont belles comme les deux moitiés d'une grenade, ce vermillon naturel qui les empourpre m'est extrêmement agréable. Dans un autre lieu : *Mulier sancta et pudorata ;* être sainte et honteuse sont deux qualités jointes ensemble, deux perfections qui concourent à embellir une âme dévote.

H. —(2° *Patribus.*) S. Jérôme parlant à la vierge Eustochium, et en elle à toutes les autres vierges, dit : Quand le voile du temple fut rompu, la religion des Israélites tomba par terre. Votre cœur, c'est un temple vivant et animé : *Corpora vestra templum sunt Spiritus sancti;* la honte en est le voile teint en écarlate, comme ce voile ancien : dès que ce voile est déchiré, dès que la honte est

perdue, adieu toute la religion, la dévotion, la chasteté. La pudeur et la pudicité ont la même étymologie et une grande affinité ensemble ; solliciter au mal une fille ou une femme honnête, est un péché plus grand que si c'était une fille volage ; et je sais bon gré à Plutarque de ce qu'il conseille aux pères et mères de famille de ne pas châtier leurs enfants dans la rue ou en public, mais en telle sorte que les voisins n'en sachent rien, tant que faire se peut. 1° Cela décrie, en quelque façon, la réputation d'un enfant, quand il est devenu grand, on dit : Je me souviens qu'étant petit il était déjà sujet à un tel vice, sa mère l'en châtiait souvent; il s'est accoutumé de longue main; quand vous le châtiez au sû de vos voisins, vous le rendez petit à petit insensible à la confusion, vous lui enlevez la honte qui est une puissante bride que Dieu a donnée aux hommes pour empêcher de tomber dans les actions infâmes; que si cette honte ne nous sert pas de frein pour nous retenir de tomber dans le péché, elle nous servira de bourreau quand nous y serons tombés. Un des plus sensibles tourments que nous souffrirons en enfer et au jugement de Dieu, et peut-être le plus grand, c'est la honte, c'est la honte que nous aurons de paraître avec un péché à la face de Dieu et des anges, tant le péché est infâme et abominable en leur présence : *Sicut diploide confusione sua ;* ils seront tant couverts de honte, ils en seront revêtus comme d'une robe doublée, ils auront double confusion, intérieure devant Dieu, extérieure devant les hommes : « Ecce servi mei lætabuntur, et vos confundemini : et præ contritione cordis ululabitis. (Isa. 65. 14.) Omnes manus dissolventur, et omnia genua fluent aquis. Et operiet eos formido, et in omni facie confusio. » (Ezech. 7. 17. 10.)

« Expergiscentur ad opprobria, et contemptum sempiternum.

« Et reges terræ, et principes, et tribuni, et divites, et fortes, et omnis servus, et liber : se absconderunt in speluncis, et dicunt montibus et petris : Cadite super

« nos, et abscondite nos a facie sedentis super tronum,
« et qui poterit stare ? » (Apoc. 6. 15. 16. 17.)

I. — (3° *Historia.*) Dans la vie des Pères il est dit, et Denis le chartreux le rapporte, qu'un jeune homme voulant se faire religieux, sa mère fit tout son possible pour rompre ce dessein ; elle se servit à cet effet de tous les artifices que son amour maternel lui purent suggérer. Il n'y voulut jamais condescendre, il parait à tous les coups qu'on lui portait par cette réponse : *Servare cupio animam meam.* Voyant que ses prières, ses raisons, ses poursuites ne servaient de rien, elle le laisse faire et s'en va. Il entre en religion, s'y attiédit, mène une vie lâche et négligente. A quelque temps de là sa mère meurt, il tombe dans une grosse maladie, il est porté en extase au jugement de Dieu en même temps que sa mère. Elle l'apercevant au nombre de ceux qui attendaient l'arrêt de condamnation, lui dit tout étonnée : Eh! qu'est cela! mon fils, en quel état êtes-vous réduit? sont-ce les paroles que vous disiez avec tant de résolution, que vous vouliez sauver votre âme ? ne m'aviez-vous pas quittée pour cela? n'êtes-vous pas entré en religion pour cela? n'avez-vous pas reçu la grâce pour cela? Il fut si éperdu et si confus, qu'il ne sut que répondre. Il retourna en santé par la miséricorde de Dieu, et il s'adonna à des pénitences si âpres et si rigoureuses, qu'il intéressait notablement sa santé ; à ceux qui le priaient de les modérer, il répondait : Si je n'ai pas supporté un petit reproche que m'a fait ma propre mère, comment supporterai-je la sentence de Jésus, les réprimandes des bienheureux ?

Il nous faut dire de même, vous vous parjurez de peur que votre mère ou votre maître ne vous réprimandent, si vous mourez là-dessus vous êtes perdu éternellement; comment endurerez-vous la colère de Jésus ?

CONCLUSIO.

L. — (*Paraphrasis.*) Que je vous dise donc ce que Samuel dit au peuple d'Israel : *Ecce fecisti universum malum hoc : tamen nolite recedere a tergo Domini, ser-*

vite illi in toto corde. (1 Reg. 12. 20.) Il dit *malum hoc*, en l'individu, et il l'appelle universel; Dieu est un bien universel, le péché qui lui est contraire est un mal universel, mal infâme. Vous êtes si sensible au moindre rabais: Pour qui me prend-il? est-il à comparer? Si vous êtes en péché mortel, vous êtes moins devant Dieu que votre servante qui est en grâce, moins que votre chien, moins qu'un moucheron. *Ad nihilum deducens est in conspectu ejus malignus, ad nihilum redactus sum.*

Malum hoc, c'est un mal affligeant et douloureux; vous n'avez pas une bonne heure, vous ne reposez pas de bon sommeil, vous êtes toujours en appréhension d'être surpris, de mourir soudainement, de perdre ce que vous aimez.

Malum hoc, c'est un mal dommageable à l'âme; vous perdez votre salut. C'est un mal pernicieux pour votre corps, cette passion le ruine; c'est un mal funeste à votre postérité, Dieu la punira pour vos péchés: « Visitans iniquitatem « patrum in filios in tertiam, et quartam generationem; « verumtamen nolite recedere a tergo Domini. » Quand vous avez offensé Dieu, ne faites pas comme Jonas, ne vous éloignez pas de lui, n'ajoutez pas péché sur péché; allez de lui à lui; de lui courroucé, à lui apaisé; jetez-vous aux pieds de Jésus avec Madeleine. Les pieds de sa divinité, dit S. Bernard, sont sa miséricorde et sa justice: mettez vous auprès de la miséricorde, cela se fait avec une vive componction: *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde.*

Auprès de sa justice; n'en ayez pas de l'aversion ni de l'éloignement, soumettez-vous à ce qu'elle ordonnera. *Accusat Deus peccata tua, et si tu accusas, conjungeris Deo*, dit S. Augustin: (tract. 12. in Joan.) Dieu accuse vos péchés; si vous les confessez sans vous excuser, vous êtes d'accord avec lui, vous gagnez son cœur et son affection, comme quand vous châtiez votre enfant qui a fait une faute, s'il avoue son crime, se soumet à la correction, dit qu'il mérite châtiment, et que vous ne lui en sauriez tant donner qu'il n'en mérite encore plus; cela vous apaise, vous ferme la bouche, vous fait tomber les verges des mains et les larmes des yeux

Mettez-vous aux pieds de son humanité, en suivant ses traces, *quæ diu male ambulabat, vestigia recta quærebat;* suivez-le pas à pas en tous les lieux où il a été, honorez-le en tous les états et mystères de sa vie.

Mettez-vous aux pieds de son corps mystique. Ce sont les pauvres, dit S. Augustin, qui rampent sur la terre, crasseux, couverts de boue; honorez-les, caressez-les de vos moyens, humiliez-vous au-dessous de tous les chrétiens, à l'exemple de Madeleine; elle pratique le conseil de Jésus au festin de ce pharisien : *Recumbit in novissimo loco;* elle se met au plus bas lieu, elle fait comme la Chananéenne : *Etiam Domine, nam et catelli;* je ne suis qu'une pauvre chienne, immonde, digne de tout mépris, je me mets à vos pieds, sous la table, pour recueillir les miettes qui tombent.

Humiliez-vous comme cela, endurez patiemment les mépris, les médisances, les calomnies, pensez qu'on n'en saurait tant dire de vous qu'il n'y en ait encore davantage. Si vous vous abaissez ainsi à l'exemple de Madeleine, on vous dira à votre mort : *Amice, ascende superius.* Amen.

SERMON CCXCIV.

DES LARMES DE SAINTE MADELEINE.

Lacrymis cœpit rigare pedes ejus.
Elle commença d'arroser de ses larmes les pieds du Fils de Dieu. (Luc. 7. 38.)

L'AME pècheresse qui désire être délivrée de l'esclavage de l'esprit malin auquel elle s'est engagée par le consentement au péché, doit souvent adresser à son Dieu cette prière du roi pénitent : *Converte, Domine, captivitatem nostram sicut torrens in austro.* Si les yeux de Marie-Madeleine répandent un torrent de larmes qui l'affranchissent de la captivité du péché et de la servitude du diable, c'est que la glace de son cœur a été fondue par le vent du midi, par une halenée du Saint-Esprit, par ce vent que l'Epouse demandait autrefois : *Surge, aquilo; et veni, auster.* J'ai à vous faire voir aujourd'hui les admirables effets que les larmes de pénitence produisent au ciel et en terre, et les sources d'où elles procèdent. Soyez attentifs et demandons à Dieu ce que la fille de Caleb demandait à son père, un arrosoir d'en-haut et un arrosoir d'en-bas : *Irriguum superius, irriguum inferius.* (Josu. 15. 19.)

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Peccatum omnium malorum maximum, non deletur nisi diluvio lacrymarum.*

Secundum punctum. *Tres differentiæ inter diluvium universale et diluvium lacrymarum :* B. 1° *Quod illud fuerit tantum quadraginta dierum, istud totius vitæ pœnitentis.* — C. 2° *Illud induxit sterilitatem terræ, istud fecunditatem animæ.* — D. 3° *Illud rigavit terram, istud rigat et lætificat cœlum.*

Tertium punctum. E. *Tres convenientiæ inter hæc duo diluvia, nempe quod eorum aquæ originem habent in cœlo, in mari, in abysso.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Peccatum omnium*, *etc.*

A. — (*Non deletur nisi*, *etc.*) Quand on dit que le péché mortel est le plus grand mal qui puisse arriver à une créature, plus grand que la peste, plus que la famine, plus que la mort, même plus que l'enfer et la damnation éternelle ; l'âme mondaine ne le croit pas, parce qu'étant toute sensuelle, et n'appréhendant que ce qui frappe les sens, elle s'imagine que c'est une hyperbole, un paradoxe, une exagération d'orateur ; et toutefois, l'Ecriture le dit, les Pères de l'Eglise l'enseignent, la raison claire et évidente le montre. Au Deutéronome, (32. 35.) Dieu dit : *Mea est ultio, ut labatur pes eorum;* c'est un châtiment divin quand elles tombent dans le péché ; les maladies, pertes de bien et autres afflictions temporelles, ne sont-ce pas des châtiments de Dieu ? oui ; mais celui-ci est appelé particulièrement divin, parce que l'Ecriture a coutume d'appeler choses divines celles qui sont les plus grandes, les plus extraordinaires, les plus signalées, les plus remarquables : *Cedros Dei*, *montes Dei*, et c'est le plus grand de tous les châtiments quand Dieu nous laisse à l'abandon de nos passions et à la faiblesse de notre nature : *Ut labatur pes eorum.*

Puniri non est malum, *sed fieri dignum pœna*, dit S. Denis : (c. 4. de divinis nominibus.) Ce n'est pas un mal d'être puni, mais de mériter la punition ; ce qui est si véritable, que même la peine de l'enfer, à proprement parler, n'est pas un mal. Si Judas, Antiochus, le mauvais riche et les autres réprouvés avaient cette lumière, et n'étaient pas déréglés en leurs jugements, ils trouveraient bon d'être brûlés, et jugeraient que c'est un bien, car c'est un effet de la très adorable justice de Dieu.

Et l'effet d'une si bonne cause ne peut être que très bon ; être digne de peine, c'est un effet de la mauvaise volonté de l'homme, et l'effet d'une si mauvaise cause ne peut être que mauvais, les raisons de théologie en sont évidentes.

Premièrement, le bien est l'objet de la volonté, et prin-

cipalement d'une volonté droite, bien conseillée, et non d'une volonté passionnée, une volonté bonne et infiniment bonne; Dieu ne veut pas le péché, il ne peut le vouloir, il l'abhorre, le défend, le déteste : *Non Deus volens iniquitatem;* (Psal. 2. 5.) *et respicere ad iniquitatem non poteris;* (Habac. 1. 13.) *dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem.* (Psalm. 44. 8.) Il veut la punition du pécheur et les autres peines sensibles, il s'y plaît, il les agrée, il les ordonne, il les destine à quelque bien, il les fait selon son bon plaisir : *Sicut Domino placuit, ita factum est;* (Job. 1. 21.) *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti,* (Psal. 38. 10.) *sagittæ tuæ infixæ sunt mihi.* (Psal. 37. 3.)

Quand il veut nos afflictions, sa volonté est droite et équitable : *Deus judex justus.* (Psal. 7. 12.) Elle n'est point passionnée : *Tu autem cum tranquillitate judicas.* (Sap. 12. 18.) Il y procède judicieusement et avec considération : *Tu laborem et dolorem consideras.* (Psal. 10. 14.) Donc le péché est un grand mal, et non la peine du péché, puisque la peine, non le péché, est l'objet de la volonté de Dieu. En second lieu, non-seulement il est auteur de la peine, mais il peut la recevoir en lui; le bien infini ne peut recevoir aucun mal, parce que ce sont deux contraires directement et diamétralement opposés, comme la glace demeurant glace ne peut demeurer dans le feu; le bien souverain et essentiel n'est pas susceptible d'aucun mal, ce sont deux contraires incompatibles, comme la lumière et les ténèbres, la science et l'ignorance. Dieu qui est le bien infini a épousé une nature sujette à la pauvreté, non à l'iniquité, susceptible de douleur, non de péché; capable de mourir, non de faillir; donc la pauvreté, la douleur, la mort ne sont pas un mal, puisqu'elles se trouvent en Jésus-Christ; le péché même véniel est un mal, puisqu'il ne pouvait être reçu en lui; en lui, dis-je, qui est un bien souverain et infini.

Il y a bien plus, Dieu ne fait pas seulement la peine, et il ne l'a pas seulement reçue en lui, mais il l'a faite en nous

et il l'a reçue en lui pour guérir le mal du péché ; le péché donc est un plus grand mal que la peste, la guerre, la famine, et même que la mort d'un Dieu ; autrement, comme dit S. Augustin, Dieu serait comme un empirique et comme un très mauvais médecin, il guérirait un petit mal par un autre mal plus grand ; ce serait être bourreau et non médecin, charlatan et non chirurgien, de couper la tête pour délivrer de la migraine, d'estropier le bras pour guérir une petite égratignure de la main. Si le péché est un plus petit mal que la peste, la famine, la mort d'un Dieu, Dieu a fait comme cela, il a fait un grand mal pour en guérir un petit, puisqu'il a ordonné la peste, la famine, la mort de Jésus pour guérison du péché.

En quatrième lieu, un mal est d'autant plus grand, qu'il est contraire à un plus grand bien ; car les privations se mesurent et se connaissent par les formes qui leur sont opposées. Or la pauvreté, la maladie, la mort et les autres afflictions, même la damnation éternelle, ne sont opposées qu'au bien de la créature ; le péché mortel est opposé au bien du Créateur, car il contrepointe la charité, il la ruine et l'anéantit tout-à-fait, et la charité est un amour de bienveillance, non de concupiscence ; par la charité nous aimons Dieu, non parce qu'il nous est bon, mais parce qu'il est bon en lui-même ; non afin qu'il nous fasse du bien, mais parce qu'il est un bien souverain, infini, infiniment digne d'être aimé.

De tout ce discours, il s'en suit par bonne conséquence qu'il n'y a pas de larmes mieux employées, de tristesse plus juste et plus raisonnable, que les larmes que l'on répand et la douleur que l'on conçoit d'avoir commis le péché; car si le mal est l'objet de la tristesse, s'il n'y a que le péché qui, à proprement parler, soit un vrai mal et un mal infini, quelle tristesse plus louable que celle que l'on conçoit d'avoir commis le péché ? et puis la tristesse est un remède inutile à tous les autres maux. Si votre mari est mort, si vous êtes tombé en maladie, si vous avez perdu un procès, soyez-en triste tant que vous pourrez, votre tristesse ne ressuscite

pas le mort, ne guérit pas la maladie, ne répare pas la perte; il n'y a que le mal de la coulpe qui soit aboli par la tristesse, et par la seule tristesse tous les autres remèdes sont inefficaces à ce mal; la seule douleur guérit cet ulcère, témoin le déluge universel : il ruina les pécheurs, non le péché; il fit mourir les criminels, il n'expia pas leurs crimes; mais dans la loi de grâce, la miséricorde de Dieu plus ingénieuse, ce semble, que sa justice, a trouvé un déluge salutaire qui ne noie pas les pécheurs, et qui nettoie admirablement le péché; c'est le déluge de larmes que Madeleine, et à son imitation, toutes les âmes pénitentes versent aux pieds de Jésus : *Lacrymæ pœnitentium peccati diluvium, iter ad Deum*, dit S. Grégoire de Nazianze.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Tres differentiæ, etc.*

Aussi il y a trois grandes différences entre le déluge des larmes qui obtiennent grâce et miséricorde, et le cataclisme universel, qui fut un déluge de rigueur et de justice; ces trois différences sont exprimées en ces paroles de mon thème : *Cœpit rigare pedes ejus;* elle commença d'arroser les pieds de Jésus.

B.—(1° *Quod illud, etc.*) La première différence est que le déluge universel ne dura que quarante jours et quarante nuits, le déluge des larmes de Madeleine dura le reste de sa vie. L'Evangile dit : *Cœpit*, elle commença, parce que cette fontaine d'eau qu'elle répand aux pieds de Jésus, n'est qu'un essai et un commencement de pleurs qu'elle répandit le reste de ses jours, et l'âme pénitente doit l'imiter en ce point, c'est le conseil que le Saint-Esprit lui donne : *Luctus mortui septem dies : fatui autem et impii, omnes dies vitæ illorum :* (Eccli. 22. 13.) Quand vous avez pleuré pendant sept jours la mort d'un de vos parents ou d'un de vos amis, vous devez vous contenter, mais la mort spirituelle d'un pécheur doit être pleurée toute sa vie.

L'âme qui est vraiment convertie est bien éloignée de faire comme ces mal-avisées qui se contentent de faire cou-

ler de leurs yeux trois ou quatre gouttelettes de larmes, et puis se tiennent aussi assurées de leur salut que si elles n'avaient jamais offensé Dieu ; elle fait plutôt comme le Prophète qui disait : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam :* Mes yeux ont répandu des ruisseaux de larmes, parce que je n'ai pas gardé vos commandements. S. Augustin dit qu'une autre version porte: *Exitus aquarum transierunt oculi mei*, pour exprimer que ses larmes ont été plus abondantes et moins sujettes à se tarir qu'une fontaine d'eau vive. (1) S. Ambroise dit presque de même sur le même Psaume, et ailleurs : (in Ps. 50.) *Grandis squalor et macula non exiguo, sed multo aufertur lavacro ;* et sur ces paroles de David, il dit qu'un vrai pénitent tire sujet d'humiliation et de regret de tout ce qu'on lui fait, de tout ce qu'on lui dit, de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend ; si on lui fait du mal, il dit en lui-même : Ceci n'est rien en comparaison de l'enfer que j'ai mérité : *Merito hæc patimur ; digna factis recipimus.* Si on lui fait du bien, il s'en étonne, s'estimant indigne de recevoir aucun bien des créatures, puisqu'il a offensé le Créateur : s'il voit quelqu'un qui serve bien Dieu, il lui porte une sainte envie, et il a du regret de n'avoir pas fait comme lui ; s'il voit quelqu'un qui offense Dieu, cette vue lui remet en mémoire son crime et le remplit de tristesse.

Il exerce souvent le reste de sa vie des actes de contrition, et voici les raisons qu'il a de le faire. Il craint qu'il n'ait fait plusieurs confessions en sa vie sans un vrai regret d'avoir offensé Dieu ; il pense que peut-être la repentance qu'il eût en sa confession générale n'était que naturelle, un effet de la volonté de l'homme, non un effet de la grâce de Dieu, que peut-être elle n'avait qu'un motif humain et terrestre, non céleste et divin, ou qu'il se repentait par un motif trop borné et réservé qui ne détestait pas toute sorte de péchés, pas même virtuellement, mais seulement quelques-

(1) Tanquam diceret transisse se flendo fontes aquarum, ut hoc intelligamus plus flevisse, quam manant aquæ de suis exitibus. (S. Aug. conc. 27. in Psal. 118. in fine.)

uns à cause de la laideur et difformité particulière qu'il y voyait.

Il considère cette parole du Saint-Esprit : *De propitiato peccato noli esse sine metu.*

De plus, la doctrine de S. Thomas doit avoir grand ascendant sur notre esprit pour la conduite de notre vie ; car au concile de Trente, sa Somme de théologie était au milieu de l'assemblée, sur une table, au-dessous de la sainte Bible, comme l'oracle duquel le saint concile voulait apprendre l'explication de l'Ecriture sacrée, et ce qu'il devait enseigner aux fidèles. Or voici comme ce saint docteur parle de la pénitence : (3. p. q. 87. art. 5. in corp.) La vertu de repentance comprend plusieurs actes ; le premier est un mouvement et opération du Saint-Esprit qui change notre cœur ; le second est un acte de foi ; le troisième un acte de crainte servile par lequel on se retire du péché pour en éviter la punition ; le quatrième est un mouvement d'espérance par lequel on propose de s'amender pour obtenir pardon ; le cinquième est un acte de charité qui nous fait haïr le péché, non principalement par crainte de la peine, mais par amour de la vertu ; le sixième est un mouvement de crainte filiale par lequel nous nous offrons à Dieu pour satisfaire à sa justice, eu égard à l'honneur que nous lui devons. Je vous fais juge si vous avez pu exercer tous ces actes en un petit espace de temps que vous avez employé à faire l'examen et à vous préparer pour vous confesser au sortir de quelque ardente passion ou d'une vie toute licencieuse, dissolue et débordée.

Quand vous voulez tuer un serpent, vous ne vous contentez pas de lui donner un coup, vous lui en donnez deux, trois, quatre, jusqu'à ce que vous soyez assuré qu'il soit mort, et tant que vous voyez qu'il remue, vous ne cessez de frapper. Etes-vous bien assuré que le péché mortel est mort en vous ? que l'acte de repentance que vous avez fait en votre confession l'ait étouffé en votre cœur ? n'a-t-il plus de mouvements ni de mauvais effets en vous ?

De plus, s'il y a une seule goutte de bon sang en vos

veines, une bluette d'amour de Dieu en votre cœur, pouvez-vous vous souvenir d'avoir si souvent offensé Dieu sans en avoir du repentir? jugez-en par votre propre sentiment : si on vous désoblige grièvement une seule fois, cette offense vous est sensible, mais si on le faisait vingt fois, trente fois, quarante fois, qu'en diriez-vous ? Si un homme avait battu vos enfants, ou flétri votre honneur, ou ravagé vos biens, cent fois, deux cents fois, trois cents fois, vous contenteriez-vous qu'il vînt une seule fois en votre maison vous dire : Monsieur, je vous ai désobligé, je vous fais mes excuses, je vous prie de me pardonner; et si après, il vous rencontrait souvent sans en témoigner du regret, sans autre satisfaction, qu'en diriez-vous ? qu'en penseriez-vous ?

Sur le second chapitre de la Genèse, où il est dit qu'au commencement des siècles, le Créateur avait planté un jardin de délices pour la demeure du premier homme, les docteurs demandent : Qu'est-ce que le paradis terrestre? où est-il à présent? et qu'est-il devenu? Origène a dit que c'est le troisième ciel où S. Paul fut porté pendant son ravissement. Tostat, Alexandre d'Alès et autres, ont dit que c'est un lieu élevé au-dessus de la moyenne région de l'air, pour être exempt des brouillards et des autres injures du temps; mais tout cela ne peut pas être, puisque l'Ecriture dit expressément que le Tibre, l'Euphrate et les autres fleuves ont leur source dans le paradis terrestre, et l'on sait bien où est la source de ces rivières.

La meilleure opinion des docteurs et la plus conforme à la parole de Dieu, est que le paradis terrestre était en effet un jardin fertile et agréable, situé aux parties d'orient, comme disent les Septante, vers l'Arménie et la Mésopotamie, et que le fonds-terroir de ce jardin est encore en être; mais que la fécondité et la beauté en fut ruinée par le déluge : car la Genèse nous apprend (3. 24.) qu'après le péché de l'homme et son bannissement, Dieu mit à la porte du jardin de délices un chérubin avec une épée flamboyante pour en empêcher l'entrée; mais les eaux du déluge ayant demeuré environ un an sur la terre, la ravagèrent tellement, que ce

beau paradis en fus ruiné, les arbres renversés, les plantes et toute la terre rendue inféconde. Au chapitre sixième de la Genèse, où nous avons : *Disperdam eos cum terra,* il y a au grec καταφθείρω αὐτοὺς καὶ τὴν γῆν, *disperdo eos in terram.*

C. — (2° *Illud induxit sterilitatem, etc.*) En effet, si vous examinez de près l'Ecriture, vous trouverez que le Créateur avant le déluge ne parle point de l'usage de la viande ni du poisson, mais seulement des fruits et des plantes qui étaient alors fort nutritives et fort succulentes ; mais depuis que le déluge eut gâté la terre, (Genes. 9. 3.) il permit à Noé et à ses descendants l'usage de la chair et du poisson, et c'est la seconde différence qui est entre le déluge de justice et le déluge de miséricorde, savoir que le premier désola toute la terre et ruina le jardin de délices, au lieu que le déluge de larmes ne ravage pas notre âme, mais l'arrose et fertilise, *cœpit rigare.* S. Paul écrivant aux Corinthiens, (2. Cor. 7. 9. 11.) décrit admirablement bien les belles plantes que ces eaux de pénitence font germer en notre cœur : *Gaudeo quia contristati estis, ad pœnitentiam; nam secundum Deum contristari operatur in vobis sollicitudinem, timorem, indignationem, vindictam, æmulationem.*

Voulez-vous savoir si votre pénitence est vraie et légitime? si vous avez eu une bonne repentance en votre confession ? ne le demandez pas à votre confesseur, il ne peut rien vous en dire d'assuré ; demandez-le au Saint-Esprit qui sonde les cœurs, voyez si elle a produit en vous ces effets qu'il nous a marqués par son Apôtre, *sollicitudinem,* σπουδὴν, *studium, diligentiam,* un grand souci, un désir ardent d'être affranchi du péché quand vous faites tout ce que vous pouvez pour en être délivré : vous savez que la repentance surnaturelle est absolument nécessaire, vous la demandez à Dieu instamment, vous faites des aumônes pour l'obtenir, vous priez la sainte Vierge avec ferveur, vous lui rendez quelque bon service afin qu'elle vous l'obtienne, vous cherchez le meilleur confesseur que vous pouvez avoir, vous lui ou-

vrez votre cœur avec sincérité, vous désirez qu'il vous connaisse aussi clairement que vous vous connaissez.

Timorem, vous craignez de retômber dans le péché, vous en fuyez les occasions, vous évitez les mauvaises compagnies, les danses, les cabarets, les assemblées de garçons et de filles, les trafics, les pratiques dangereuses, vous quittez les états, les offices et les bénéfices qui vous acheminaient au péché : car les crimes de la vie passée en une âme pénitente sont comme les épines en la vigne ou au champ du père de famille ; tant qu'elles sont dedans, elles nuisent, mais les ayant arrachées, on peut s'en servir à faire une haie qui empêche les larrons et les bêtes sauvages d'y entrer, et l'âme vraiment pénitente se sert de ses péchés passés pour se rendre plus timide à ne laisser entrer en son cœur, ni en son logis ce qui pourrait le faire retomber, comme ce jeune homme dont S. Ambroise fait mention. (libr. 2. de pœnit. c. 9.) Il s'était mal gouverné avec une femme débauchée ; pour se retirer entièrement de l'occasion, il quitta le pays, alla en une province bien éloignée, et démentit le proverbe qui dit : *Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt;* changeant de pays, il changea d'humeur et de façon de faire. Étant de retour en son pays, après quelques années, il rencontra en la rue l'ancienne complice de ses débauches, et passa outre sans lui dire un seul mot, ni faire aucun signe ; elle tout étonnée, s'imagina qu'il ne l'avait pas reconnue, rebrousse chemin, va le trouver, et lui dit : Ne me connaissez-vous pas ? c'est moi. Il répond froidement : Et ce n'est plus moi.

Indignationem. Les saintes larmes produisent, en troisième lieu, une sainte haine de nous-mêmes, une juste colère et indignation contre nous, qui fait que nous nous estimons indignes de tout honneur, de toute grâce, de toute faveur, puisque nous avons déshonoré la très haute majesté de Dieu ; nous jugeons que nous sommes dignes de tout mépris, puisque nous l'avons méprisée ; que nous méritons d'être foulés aux pieds de toutes les créatures, puisque nous avons foulé aux pieds la très adorable volonté du Créateur.

Vindictam; elles produisent un esprit de vengeance, une louable animosité contre notre chair qui nous fait pécher, un grand désir de venger sur elle l'offense de Dieu. Alexandre-le-Grand étant ivre de vin et de colère, tua un de ses favoris nommé Clytus; le lendemain quand son vin fut digéré, et sa passion refroidie, il fut si fâché de ce qu'il avait fait, et entra en si grande colère contre soi, qu'il prit un couteau pour se suicider si ses gens ne l'en eussent empêché; c'était signe qu'il se repentait bien. Ainsi on voit par expérience que les vrais pénitents ne se contentent jamais des austérités et mortifications qu'on leur impose, ils voudraient jeûner tous les jours, se charger de cilice et de haire, se déchirer et se tuer, s'il leur était permis.

Æmulationem; au grec il y a ξηλὸν. Le vrai pénitent a un grand zèle de l'honneur de Dieu qui lui a pardonné, il a un désir insatiable d'avancer sa gloire, de le faire connaître et aimer de tous les hommes, une vive reconnaissance de la grâce que Dieu lui a faite; il dit avec le Psalmiste : Mon âme, louez le Seigneur, que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom; mon âme, gardez-vous bien de mettre en oubli les biens qu'il vous a faits : il vous a pardonné vos iniquités, il a guéri vos infirmités, il vous a retiré de la mort, il vous a couronné de sa grâce par sa miséricorde. David était un homme marié, chargé d'une grande famille et du gouvernement d'un royaume, et toutefois ayant obtenu pardon de son péché, il promettait à Dieu de faire le catéchisme à son peuple : *Docebo iniquos vias tuas.* (Ps. 50. 15.) Ainsi le vrai pénitent enseigne la vertu à ses enfants, instruit ses domestiques, catéchise ses serviteurs, incite à l'amour de Dieu ses voisins et tous ceux qui conversent avec lui.

Ce sont les plantes salutaires que la douce pluie des larmes produit en nous quand elle arrose notre cœur : *Cœpit rigare.*

D. — (3° *Illud rigavit terram, etc.*) *Pedes ejus.* C'est la troisième différence. Le déluge universel n'arrosa que la terre, ne parvint qu'au-dessus des plus hautes mon-

tagnes ; les larmes parviennent jusqu'au ciel, arrosent les pieds du Fils de Dieu qui sont plus hauts, plus purs, plus célestes que le ciel : « Et mutatur ordo rerum, pluviam « terræ cœlum dat semper ; ecce nunc rigat terra cœlum : « ô quanta vis in lacrymis peccatorum ! rigant cœlum ter-« ram diluunt, extinguunt gehennam, delent in omne fa-« cinus latam divina promulgatione sententiam, » dit saint Pierre Chrysologue. (serm. 93.) Voici un admirable changement : le ciel a coutume d'envoyer la pluie à la terre ; mais en la conversion de sainte Madeleine la terre arrose le ciel : quelle merveilleuse puissance des larmes de pénitence ! elles arrosent le ciel, elles fertilisent la terre, elles éteignent le feu d'enfer, elles cassent la sentence de condamnation prononcée pour quelque péché que ce soit : *Lacrymæ viduæ descendunt ad maxillas, et a maxilla ascendunt usque ad cœlum.* (Eccli. 35. 18.) Quand une âme chrétienne est devenue veuve de son divin Epoux par le consentement à un péché, si elle pleure amèrement par une parfaite contrition, ses larmes tombent sur ses joues, mais de là elles montent jusqu'au ciel, dit le Saint-Esprit ; et comme la terre étant arrosée d'une douce pluie paraît toute joyeuse, épanouit ses belles fleurs, montre une face riante, pousse et produit des fruits savoureux : *Prata rident.*

Ainsi le ciel étant arrosé de nos larmes s'épanouit de joie. (1) Si vous vous convertissez, vous comblerez de joie tout le paradis, vous réjouirez le Père éternel. Le Psalmiste dit qu'il se réjouit en ses œuvres, (2) et la sanctification d'un pécheur est si proprement son œuvre, qu'il s'en glorifie comme n'appartenant qu'à lui de le faire. C'est moi, dit-il, qui efface vos iniquités pour l'amour de moi. (3) Vous réjouirez le Fils ; il se compare à un berger, qui ayant recouvré sa brebis égarée, la charge sur ses épaules et la rapporte à la bergerie tout joyeux. (4) Vous réjouirez le

(1) Gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente. (Luc. 15. 7.)

(2) Lætabitur Dominus in operibus suis. (Ps. 103. 31.)

(3.) Ego sum, ego sum ipse, qui deleo iniquitates tuas propter me. (Ps. 43. 25.)

(4) Imponit eam in humeros suos gaudens. (Luc. 15. 5.)

Saint-Esprit, son inclination naturelle est de se communiquer et de faire du bien ; il sera ravi d'entrer dans votre âme, la visiter, la sanctifier, lui faire ses dons, la remplir de ses grâces et de toute sorte de biens. Vous réjouirez la Vierge; elle sera comparée à une dame qui tressaille de joie d'avoir retrouvé une pièce d'argent qu'elle avait perdue. (1) Vous réjouirez les Saints, ce sont les amis de ce bon Pasteur, qu'il convie de se réjouir avec lui. Vous réjouirez les Saintes, ce sont les voisines que la Vierge, cette pieuse dame, invite à la féliciter de son bonheur d'avoir retrouvé sa dragme perdue. Vous réjouirez les anges; la plus délicieuse boisson qu'on leur puisse donner, c'est de répandre des larmes d'une vraie pénitence : *Lacrymæ pœnitentium vinum angelorum*, dit S. Bernard.

TERTIUM PUNCTUM. — *Tres convenientiæ*, *etc.*

E. — (*In cœlo*, *in mari*, *in abysso.*) Il est vrai que le déluge de larmes est ainsi différent en trois points du déluge universel, mais il lui ressemble en trois autres points, et c'est que les eaux du déluge ancien émanèrent de trois sources : les cataractes du ciel furent ouvertes, la mer se déborda, les fontaines de l'abîme, c'est-à-dire les eaux qui sont aux entrailles de la terre, la couvrirent, se joignant à celles de la mer. (2) Ainsi l'âme pénitente qui veut noyer ses iniquités doit tirer de trois sources le déluge de ses larmes : du ciel, de la mer, et de l'abîme ; du ciel qu'elle a offensé, de la mer et amertume des crimes qu'elle a commis, de l'abîme d'enfer qu'elle a mérité. Vous devez prendre sujet de pleurer en considérant le ciel et la cour céleste que vous avez désobligés : *Pater*, *peccavi in cœlum et coram te*. Vous avez tourné le dos à votre Dieu, qui est le bien souverain, pour vous tourner vers une ordure ; vous avez offensé la personne du Père et son bénéfice de la création, vous vous êtes servi de tout ce qu'il vous a donné pour vous

(1) Convocat amicas et vicinas. (Luc. 15. 9.)

(2) Cataractæ cœli apertæ sunt, rupti sunt omnes fontes abyssi. (Genes. 7. 11.)

roidir contre lui et lui faire la guerre ; il n'y a point de puissance en votre âme, de membre en votre corps que vous n'ayez souillé ; il n'y a créature au monde que vous n'ayez révoltée contre le Créateur ; vous avez mis en croix notre Sauveur, vous êtes coupable de la mort d'un Dieu ; vous avez faussé le serment de fidélité que vous lui aviez prêté au baptême, vous avez profané les Sacrements, reçu indignement son corps adorable, foulé aux pieds son précieux sang.

Vous avez contristé le Saint-Esprit, vous avez perdu follement ses dons, abusé de ses grâces, résisté à ses inspirations ; vous avez fait pleurer les anges de paix, vous avez effacé en vous la ressemblance de Dieu pour prendre l'image et la teinture des créatures viles et abjectes ; vous vous êtes rendu plus terrestre que la terre, plus mou que l'eau, plus muable que l'air, plus embrasé en vos passions que le feu, plus endurci que les pierres, plus cruel que les bêtes farouches ; voyez que d'amertume vous avez causé à votre prochain ! que d'ennuis, que de mauvaises nuits au père et à la mère de cette fille que vous avez déshonorée ! que de tristesse et de fâcheries à cette veuve que vous avez ruinée ! que de soucis, que d'inquiétudes, que de peines d'esprit à ce villageois contre qui vous avez plaidé injustement !

Vous avez mérité l'enfer cent et cent fois ; il y a mille et mille personnes qui y sont et qui n'ont pas tant offensé Dieu que vous ; il y en a qui ont été complices de vos péchés, ou qui y sont par vos suggestions et mauvais exemples ; Dieu les a surpris en mauvais état, et il vous a attendu avec une patience admirable, il vous a invité par des semonces qui eussent apprivoisé un tigre, il vous a reçu à pénitence avec une miséricorde ineffable ; pleurez donc, pleurez amèrement d'avoir offensé un Dieu si bon, et soyez assuré que, comme après le déluge la belle colombe porta dans l'arche un rameau d'olive, ainsi si vous versez un déluge de larmes, le Saint-Esprit, figuré par la colombe, vous donnera des arbres de paix et de pardon ; le Fils de Dieu vous dira comme à Sainte Madeleine : *Vade in pace.* Amen.

SERMON CCXCV.

DE L'HUMILITÉ DE MADELEINE, NÉCESSAIRE A LA VRAIE PÉNITENCE.

Capillis capitis sui tergebat.
Elle essuyait les pieds du Fils de Dieu avec les cheveux de sa tête.
(Luc. 7. 38.)

COMME le Saint-Esprit nous a dit, par la bouche du Sage, que la superbe est le commencement de tous les péchés, ainsi nous pouvons dire avec vérité que le commencement de toute vertu est l'humilité. Voulez-vous être grand? dit S. Augustin, commencez ce dessein en vous faisant fort petit : *Magnus esse vis? a minimo incipe ;* pensez à jeter bien bas les fondements d'une profonde humilité. Notre sainte pénitente a bien appris et pratiqué cette leçon; (Luc. 5. 8. — 8. 41.) elle ne se jette pas seulement aux genoux du Sauveur comme S. Pierre, elle ne se contente pas de se prosterner à ses pieds comme Jaïrus ; elle se met sous ses pieds, elle lui fait un marche-pied de sa tête : *Caput pro suppedaneo ponit*, dit S. Pierre Chrysologue, comme si elle disait : *Humiliata sum usquequaque ; Domine, vivifica me secundum verbum tuum.* Je demande grâce, vous l'avez promise à ceux qui s'humilieraient ; gardez, s'il vous plaît, votre promesse.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Christus suo exemplo nos docuit humilitatem in omnibus mysteriis suis.*

Secundum punctum. *Humilitatis necessitas :* B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Ratione.*

Tertium punctum. E. *Duplex est humilitas : Prima, Spiritus, qua cognoscimus quod ex nulla nostra vir-*

tute subsistimus. — F. *Secunda, Cordis, qua honores et laudes fugimus.* — *Contemptum amamus:* G. 1° *Scriptura.* — H. 2° *Exemplo Christi.* — I. 3° *Exemplo Sanctorum.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Christus, etc.*

A. — (*Docuit humilitatem, etc.*) L'évangéliste S. Matthieu nous représente notre Sauveur assis dans la chaire de vérité, invitant tous les peuples à venir à lui et à entrer dans son école pour y apprendre une leçon admirable qu'il veut leur enseigner, une leçon nouvelle qui a été ignorée de Socrate, de Platon, d'Aristote et des autres anciens philosophes, une science qui n'enfle pas, mais qui édifie, une science qui met un grand calme et beaucoup de repos dans l'âme.

Voici comme il parle : Venez à moi, vous tous qui êtes dans les travaux et qui êtes chargés, apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; il ne dit pas : Apprenez de moi à être humble, mais que je suis humble, parce qu'il ne fait pas comme plusieurs d'entre nous ; nous autres, prédicateurs, nous enseignons quelquefois aux autres à être humbles, et nous-mêmes nous ne le sommes pas. Jésus dit : Apprenez de moi que je suis humble ; car il n'a rien voulu enseigner qu'il n'ait éprouvé en lui ; il n'a rien voulu commander que lui-même n'ait pratiqué, dit S. Augustin : « O doctrinam salutarem ! ô Magistrum Dominumque mortalium quibus mors poculo superbiæ propinata atque « transfusa est, noluit docere quod ipse non esset, noluit « jubere quod ipse non faceret. » (S. Aug. lib. de sancta virginitate, cap. 35.) Il a vu que l'orgueil nous a apporté la mort et tous les malheurs qui sont au monde. Il a vu que le vice est répandu dans tous les hommes, sur tous les âges, sexes et conditions des hommes, il a répandu la vertu contraire dans tous les états, mystères et périodes de sa vie, dans son incarnation, dans sa naissance, dans sa vie mortelle, dans sa passion, dans sa vie de gloire. De son incarnation, l'apôtre dit : *Exinanivit semetipsum formam*

servi accipiens. Si le roi d'Espagne venait en France et se faisait esclave du roi, on admirerait cette humiliation ; le Fils de Dieu était égal à son Père, aussi grand, aussi puissant, aussi souverain et infini que son Père ; il s'est fait son serviteur pour l'amour de nous, *formam servi;* ce n'est pas à dire qu'il ait pris seulement la forme extérieure et l'apparence du serviteur, mais l'essence, l'état, la condition, comme quand il a dit un peu plus haut : *Cum in forma Dei esset;* c'est-à-dire qu'il était Dieu véritablement et essentiellement. Il s'est tant abaissé en se faisant homme, que S. Paul appelle cette humiliation un anéantissement, parce que la créature n'est qu'un pur néant en comparaison de Dieu; Dieu donc en se faisant créature, s'est réduit à néant; et même nous pouvons dire que si, par impossible, Dieu avait anéanti son être, il ne se serait point tant humilié ; il semble qu'en quelque façon, il s'est plus abaissé que s'il s'était tout-à-fait anéanti. Car, quand nous sommes dans le rabais, notre humiliation est plus grande, plus honteuse, plus sensible, si elle est vue et connue, si nous y sommes regardés et méprisés. Si par impossible, le Créateur s'était anéanti, toutes les créatures seraient en même temps anéanties, et par conséquent sa dégradation ne serait vue de personne; mais en se faisant homme et endurant ce qu'il a enduré, il a été vu, dédaigné, méprisé, rebuté dans son abaissement, il a eu sujet de faire cette plainte : *Ipsi vero consideraverunt, et inspexerunt me.* Ne se trouvait-il pas dans un grand délaissement, ne se sentait-il pas bien rebuté et bien méprisé quand il voyait que sa Mère, quoiqu'issue du sang royal, ne pouvait pas trouver un seul petit coin dans aucune hôtellerie pour accoucher, et était contrainte de chercher asile dans une étable, exposée à tout vent, ouverte à tout passant? *Non erat eis locus in diversorio ;* il ne dit pas absolument : *Non erat locus*, mais *non erat eis locus.* Il y avait bien place pour tous les autres, mais non pour lui, tant il était méprisé.

Aussitôt qu'il est né, il est chassé de son pays, contraint de se retirer dans un pays étranger, barbare, infidèle, où

il n'a ni parents, ni amis, ni commodités, ni connaissances en sa vie privée et particulière; il gagne son pain à la sueur de son visage dans la boutique d'un charpentier jusqu'à l'âge de trente ans; pour nous donner exemple de ne point offenser Dieu par notre langue, il garde un silence si profond que ses compatriotes l'attribuaient à la stupidité. S. Bonaventure dit qu'en Nazareth, quand un jeune homme n'avait point d'esprit, on disait : Il est hébêté et idiot comme le fils de Joseph; quelle humiliation!

Dans sa vie publique, étant le Roi des rois, il n'a pas à sa suite des rois, des princes, marquis, comtes, barons, mais de pauvres pêcheurs, de petits villageois, et il est tant méprisé, que ses propres parents voulurent un jour le mettre à l'attache comme un fou ou frénétique.

Enfin sur le déclin de sa vie, il souffre d'être le jouet des valets, qui le traitent comme un insensé, lui donnent des soufflets, lui crachent au visage, le fouettent comme un coupeur de bourse, le traînent par les rues comme un fou, l'attachent à un gibet au milieu de deux larrons, comme un chef de voleurs.

Mais ce qui est encore admirable, c'est que même après sa résurrection, dans sa vie impassible, sur son trône de gloire, il chérit et conserve cette vertu, et il la pratique avec tant d'excellence, qu'après le dernier jugement il n'y aura personne ni au ciel, ni aux enfers qui soit humble et humilié tout ensemble, que l'Homme-Dieu. La Vierge et les Saints dans le ciel seront bien humbles, mais ils ne seront pas humiliés; au contraire, ils seront exaltés; les réprouvés dans les enfers seront beaucoup humiliés, mais ils ne seront pas humbles. Il n'y aura personne que notre Sauveur qui soit humble et humilié tout ensemble; il sera humble, car il pourra toujours dire avec vérité : Apprenez de moi que je suis débonnaire et humble de cœur; il sera humilié, car dans toute l'étendue des siècles le Verbe divin sera dans cet état d'abaissement et d'anéantissement qu'il a daigné prendre au mystère de l'incarnation. Et qu'était-il besoin qu'il nous enseignât cette vertu à si grands frais: *Ita*

plane magnum est esse parvum, ut nisi a te qui tam magnus es fieret, disci omnino non posset? Ita plane, dit S. Augustin; est-ce donc chose si grande de se faire petit que nous ne l'ayons pu apprendre que par les enseignements; que dis-je enseignements? par les abaissements du Grand des grands? Oui, c'est une chose très grande et très importante, puisqu'il y va du salut : *Humiles spiritu salvabit.*

On peut bien être sauvé sans le vœu de virginité, comme les Saints qui ont été mariés; on peut être sauvé sans le vœu de pauvreté, comme les saints rois et empereurs; on peut être sauvé sans le vœu d'obéissance, comme les saints papes; mais jamais aucune créature n'entrera en paradis, si elle n'est humble, jamais homme ni ange n'y est entré sans l'humilité.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Humilitatis necessitas.*

B. — (1° *Scriptura.*) En S. Matthieu, (cap. 18. 1.) les disciples du Fils de Dieu s'adressent à lui, et lui demandent : A votre avis, qui est le plus grand au royaume des cieux? Jésus appelant un petit garçon, le met au milieu d'eux, et leur dit : Je vous dis en vérité, que si vous ne vous convertissez, et si vous ne vous rendez semblables aux petits enfants, vous n'entrerez pas au royaume des cieux. Si vous ne vous convertissez pas! n'étaient-ils pas convertis? ils étaient à la suite du Sauveur depuis plusieurs mois!

Ils avaient entendu ses excellentes prédications, admiré ses miracles, vu les exemples de ses rares vertus, ils n'étaient pas sujets à de grands vices. Entre eux était S. Jean l'évangéliste, vierge et bien-aimé disciple; entre eux était S. Jacques le mineur son cousin, qui était si saint, même avant que d'être apôtre, qu'on le surnommait le juste, et l'on permettait à lui seul d'entrer en tout temps dans le *Sancta sanctorum;* et Jésus dit à ces deux Saints et aux autres apôtres : Si vous ne vous convertissez, si vous ne changez pas cette humeur altière, ce désir d'être grand, il vous disposera à d'autres péchés qui vous empê-

cheront d'entrer au royaume des cieux. Il parle à ses disciples parmi lesquels était Judas, et il dit : Quiconque, notez quiconque, s'humiliera comme ce petit enfant, il est le plus grand au royaume des cieux; il n'excepte personne, pas même Judas. Donnez-moi le plus grand Saint qui ait jamais été, S. Jean l'Evangéliste, S. Jacques, S. Jean-Baptiste; faites qu'un moment avant que de mourir, il ait perdu l'humilité, il ne serait pas sauvé. Donnez-moi le plus grand pécheur qui ait jamais été, un Judas, oui, Judas; si après avoir été avaricieux, murmurateur, larron, sacrilége, après avoir trahi et vendu son Maître, un moment avant que de mourir il eût été bien humble et contrit, (on ne peut être l'un sans l'autre,) s'il eût été contrit et bien humble, Dieu l'aurait sauvé : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies; humiles spiritu salvavit.*

C. — (2° *Patribus.*) Ce sont deux grands Saints qui nous enseignent ceci; S. Augustin dit : *Alia quæcumque iniquitas in malis operibus exercetur ut fiant superbia bonis operibus insidiatur ut pereant :* Les autres vices nous portent à faire de mauvaises actions; l'orgueil dresse des embûches aux bonnes œuvres pour les perdre.

Sola virtus humilitatis, læsæ reparatio castitatis, dit S. Bernard; il faut aussi dire : *Læsæ reparatio charitatis, sobrietatis;* les autres vertus réparent seulement dans l'âme les brèches que le vice contraire y a faites, l'humilité les répare toutes.

Vous en pouvez juger selon ce qui se passe dans le monde; faites que vous ayez un enfant ou un valet qui soit borgne, bossu, boiteux, contrefait, mais qui soit humble, souple, obéissant, officieux, qui se soumette et rende service à chacun, son humilité couvre tous ses défauts, vous avez des inclinations et de la tendresse pour lui; au contraire quand on voit un homme qui se regarde, qui est idolâtre de soi; arrogant, dédaigneux, impérieux, on se moque de lui, et on le méprise, quelque grandes et excellentes que soient ses autres qualités. Il en est de même en la présence de Dieu : le pauvre publicain, quoique pécheur public, lui

fut plus agréable par son humilité, que le pharisien orgueilleux avec toutes ses bonnes œuvres.

Cette vertu est d'une si grande importance que S. Augustin craignant d'avoir quelque secrète vanité dans les grands services qu'il rendait à Dieu et à son Eglise, gémissait en son cœur et répandait des rivières de larmes en présence de Dieu pour en obtenir le pardon : « Multum « vereor occulta mea quæ norunt oculi tui, mei autem « non. Tu nosti de hac re, ad te gemitus cordis mei et « flumina oculorum meorum : » (S. Aug. lib. 10. confess., cap, 37.) Je crains qu'au fond de mon cœur il n'y ait de la vaine gloire cachée, que vous voyez clairement, ô mon Dieu! et que je ne vois pas. Vous savez les rivières de larmes que j'en répands en votre présence, et les gémissements de mon cœur.

D. — (3° *Ratione.*) Ou vous êtes pécheur, ou vous êtes juste. Si vous êtes pécheur, ou si vous l'avez été, vous n'avez pas besoin d'un plus puissant motif pour vous humilier : *Humiliatio tua in medio tui.* Vous avez fait à Dieu plus de déshonneur que vous ne lui rendrez jamais d'honneurs et de services; vous avez été criminel de lèse-majesté divine, coupable de la mort d'un Dieu, esclave du démon, c'est-à-dire valet d'un bourreau plus odieux et plus abominable devant Dieu qu'une chenille, qu'un serpent, vous avez mérité l'enfer, et par conséquent vous êtes racheté du gibet.

Si vous êtes vertueux, vous avez grand sujet de vous humilier; car S. Bernard (Serm. 54. in Cant. num. 13.) et les autres Pères disent que si Dieu retire quelquefois les grâces d'une âme choisie, et la laisse en des faiblesses et imperfections, c'est parce qu'elle s'est attribué la gloire de ses bonnes œuvres, ou de peur qu'elle ne se l'attribue. « Ad hoc electis gratia divina aliquando subtrahitur, ut unusquisque intelligat quid sit de seipso; ad hoc autem datur, vel reparatur, ut intelligat quid sit ex munere divino, in uno eruditur ad contemptum sui, in altero autem ad amorem Dei, ex uno proficit ad humilitatem,

« ex altero promovetur ad charitatem. In his autem duobus « est, et fundamentum bonitatis, et consummatio virtutis : » Dieu retire quelquefois ses grâces d'une âme dévote, afin qu'elle apprenne ce qu'elle est par elle-même ; d'autrefois il les lui donne, afin qu'elle sache ce qu'elle est par la libéralité divine; en l'un elle apprend à se mépriser, et en l'autre elle apprend à aimer Dieu; le premier l'établit en l'humilité, le second en la charité. L'humilité est le fondement de toute vertu, la charité en est la consommation et l'achèvement, dit Richard de Saint-Victor. (in Psal. 136.)

Si nous étions bien convaincus de cette vérité, nous ne dédaignerions personne, nous ne mépriserions personne, nous porterions compassion à notre prochain quand il tombe en faute, quelque grande et énorme qu'elle soit ; nous dirions en nous-mêmes : J'en ferais bien autant, j'en aurais fait tout autant, encore pis, si le bon Dieu ne m'en avait empêché par sa grande miséricorde.

TERTIUM PUNCTUM. — *Duplex, etc.*

E. — (*Prima, Spiritus.*) L'Ecriture distingue deux sortes d'humilités : humilité d'esprit, humilité de cœur. De l'humilité d'esprit le Psalmiste a dit : Dieu sauvera les humbles d'esprit ; de l'humilité de cœur, le Sauveur a dit : Apprenez de moi que je suis débonnaire et humble de cœur.

L'humilité d'esprit consiste à reconnaître et être bien convaincu de ce que nous sommes par la grâce de Dieu, et de ce que nous sommes de nous-mêmes et par la corruption de notre nature, que nous disions avec sentiment de la vérité : « Deus, qui conspicis quia ex nulla nostra actione « confidimus, quia ex nulla nostra virtute subsistimus, « Deus virtutum, cujus est totum quod est optimum : » Grand Dieu, vous voyez que nous ne nous fions en aucune de nos actions, que nous ne subsistons par aucune de nos vertus ! grand Dieu, tout le bien qui est en nous vient de vous, tout, tout !

Oui tout, car nous ne pouvons faire aucun bien que par un acte intérieur ou par un acte extérieur ; et tous deux

viennent de la miséricorde de Dieu; l'intérieur *non est volentis*, l'extérieur *neque currentis, sed miserentis Dei*. Notre perfection n'est pas une œuvre de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de la miséricorde de Dieu.

Toute l'économie de notre prédestination consiste à avoir de bons commencements, acheminements, accomplissements en la perfection, et c'est Dieu qui les donne; il donne de bons commencements : *Dixi : nunc cœpit : hæc mutatio dexteræ excelsi;* (Psal. 76. 11.) il donne l'acheminement : *Emitte lucem tuam, et veritatem tuam: ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum;* (Psal. 42. 3.) il donne l'accomplissement : *Qui cœpit, in vobis opus bonum, ipse perficiet usque in diem Christi ;* (Philip. 1. 6.) Celui qui a commencé en nous la bonne œuvre, l'achèvera.

La pratique de toutes les vertus consiste dans la pensée de l'entendement, dans l'affection de la volonté, et dans l'exécution de l'œuvre; et c'est Dieu qui fait ces trois dons; (2. Cor. 3. 5.) il donne la bonne pensée, nous ne sommes pas suffisants pour penser quelque chose de nous-mêmes, mais toute notre suffisance est de Dieu ; il donne l'affection de la volonté ; c'est Dieu qui opère en nous le vouloir et l'accomplissement, dit S. Paul ; (1) il donne l'exécution de l'œuvre : Vous avez fait en nous toutes nos œuvres, ô mon Dieu ! dit Isaie. (2)

Tout ce que nous faisons de nous-mêmes, et tout ce que nous savons faire en la pratique de nos vertus, c'est de gâter les œuvres de Dieu, de les souiller de mille imperfections, d'y mêler de l'amour-propre, de la vaine complaisance, et autres circonstances qui nous rendraient plus dignes de blâme et de punition que de louange et de récompense; si Dieu nous jugeait selon la vérité et sévérité de sa justice : « Omnes justitiæ nostræ sicut pannus menstruatæ, » dit le prophète Isaie, (64. 6.) et S. Grégoire « : Omne « virtutis nostræ meritum culpa esse cognoscitur, si ab in-

(1) Deus est qui operatur in vobis et velle, et perficere. (Philip. 2. 13.)
(2) Omnia opera nostra operatus es nobis. (Isa 26. 12.)

» terno arbitro destricte judicitur ; » (S. Greg. lib. 9. Moral. cap. 2.) et il fut révélé à un saint religieux que c'est comme si on mêlait de gros filets d'étoupes en un ouvrage de soie ou en une toile d'argent.

F. — (*Secunda* , *Cordis.*) Celui qui a l'humilité de cœur, reconnaissant et recevant ces vérités, ne se pique jamais de points d'honneur, ne cherche point les premiers rangs, les préséances, les préférences, n'a point de passion de commander, de conduire et de gouverner les autres ; si sa charge l'oblige de le faire, il ne le fait pas fièrement, impérieusement, arrogamment; mais avec crainte, avec douceur et bonté ; en même temps qu'il commande aux hommes à l'extérieur, il est prosterné à leurs pieds, en son intérieur et dans l'affection de son cœur, comme S. Augustin le conseille ; (Epist. 109.) il appréhende cette menace du Saint-Esprit : *Judicium durissimum his qui præsunt fiet :* Jugement très dur sera fait à ceux qui commandent; il ne dit pas à ceux qui ambitionnent de commander; il ne dit pas à ceux qui commandent mal, mais absolument à ceux qui commandent; il ne dit pas jugement exact et ponctuel, mais jugement très sévère, très dur et rigoureux leur sera fait.

Celui qui est humble de cœur ne désire point paraître et avoir de l'éclat inutile dans son train, dans ses meubles, dans ses habits, dans ses gestes, n'a point d'inclination volontaire à être considéré, honoré, loué, aimé, redouté : « Nunquid hoc tentationis genus recessit a me, aut recedere « potest in hac vita, timeri et amari velle non propter « aliud, sed ut inde sit gaudium quod non est gaudium, » dit S. Augustin. (lib. 10., confess., cap. 36.) Ce n'est pas un vice ni une imperfection de vouloir être aimé et redouté à bonne intention, afin que vos gens recevant volontiers vos instructions et vos ordres, pratiquent la vertu et obéissent aux commandements de Dieu ; mais vouloir être aimé et redouté pour en recevoir de la délectation et en avoir je ne sais quelle joie vaine et frivole, c'est une tentation, c'est un souffle de l'esprit malin, c'est se rendre imi-

tateur de Lucifer : cet ange superbe désira se rendre semblable à Dieu, se placer sur son trône, le trône où Dieu réside plus volontiers que dans le firmament; c'est le cœur humain, ce qu'il aime c'est qu'on se souvienne de lui, qu'on pense à lui; quand vous voulez complaire à quelqu'un, vous lui dites : On se souviendra de vous d'ici à cinquante ans; voilà une belle flatterie, un homme bien humble ne voudrait pas qu'on se souvînt de lui d'ici à cinquante mois, d'ici à cinquante jours, d'ici à cinquante heures, d'ici à cinquante moments. Si je désire qu'on se souvienne de moi, qu'on pense à moi, qu'on parle de moi, vous voyez que c'est me loger, en quelque façon, à la place de Dieu, c'est occuper le cœur humain qui est son trône; car pendant qu'on se souviendra de moi, on ne se souviendra pas de Dieu; pendant qu'on pensera à moi, on ne pensera pas à Dieu; pendant qu'on parlera de moi, on ne parlera pas de Dieu; pendant qu'on s'occupera de moi, on ne s'occupera pas de Dieu; c'est une tentation à laquelle peu de gens font réflexion, c'est une tentation qui nous poursuit jusqu'à la mort, et même souvent au delà, comme on le voit par les inclinations qu'on a de s'immortaliser en la mémoire des hommes par les mausolées, par les monuments superbes, par les bâtiments de longue durée, par la plume des historiens, et ce qui est déplorable en cette tentation, c'est qu'on ne peut pas bien s'éprouver en ce sujet. Car, comme dit le même S. Augustin, quand je converse familièrement avec quelqu'un, si je crains d'y avoir trop d'attache, il m'est aisé de m'éprouver, je n'ai qu'à m'éloigner de cette personne et me sevrer de sa conversation pour quelque temps, et si cette séparation m'attriste démesurément, je connais qu'il y a de l'attache; quand je possède des biens de la terre, et que je crains d'y être trop affectionné, il m'est aisé de m'éprouver; je n'ai qu'à me priver de ces richesses et les donner en aumône pour l'amour de Dieu, et si cette privation m'est insupportable, je connais que l'amour en était trop ardent et désordonné; mais pour éprouver si j'aime à être aimé et loué des hommes, il ne m'est pas permis de me

rendre vicieux, afin qu'ils me blâment et abhorrent; pour connaître si dans la pratique de la vertu, je cherche seulement la vertu, ou si je cherche l'honneur qui est rendu aux vertueux, il ne m'est pas permis de me séparer de la vertu : *Multum itaque vereor occulta mea quæ norunt oculi tui, Domine, mei autem non.* (S. Aug. lib. 10. Confess. c. 37.) Je suis homme, c'est-à-dire créature civile et politique, obligé de vivre en compagnie; les diverses nécessités et le commerce de la société humaine demandent que je me fasse aimer et redouter de plusieurs, et vous ne voulez pas, ô mon Dieu! que je prenne plaisir à être aimé et redouté. Je suis chrétien, la charité chrétienne m'oblige à aimer et assister le prochain, cela gagne son amour et l'oblige à me réciproquer. Vous voulez que je me rende louable, et que je n'aime pas d'être loué; vous voulez que je possède la vertu, et que je méprise l'honneur qui en est l'ombre; que j'exerce des actions glorieuses, et que j'en abhorre la gloire; que j'aspire à chose haute, et que je me tienne bien bas; que je fasse des choses grandes, et que je me rende petit; que je pratique des œuvres excellentes, et que je m'estime vil et abject : *Imperas nobis, et in hoc genere continentiam; da quod jubes, et jube quod vis.*

G. — (1° *Scriptura.*) L'homme véritablement humble passe bien plus loin, il ne se contente pas de fuir l'honneur et la gloire mondaine; mais, si par quelque revers de fortune, ou par la malice des hommes, il est mis dans le rabais, délaissé, négligé, oublié, méprisé du monde, ce qui n'arrive jamais que par la providence de Dieu, il en est ravi, sachant qu'il n'est point d'état où nous soyons plus agréables à Dieu que l'état d'humiliation et de bassesse, quand nous y sommes avec agrément et résignation à la volonté de Dieu. *Quis sicut Deus noster, qui in altis habitat, et humilia respicit?* dit le Prophète : Notre Dieu est d'un merveilleux naturel, il est grand, et il aime les petits; il est le Très-Haut, et il aime les choses basses : il est très noble, et il aime les choses viles et abjectes; il est très riche, et il aime les pauvres; voulez-vous donc

connaître les inclinations de Dieu, voyez les humeurs et les coutumes du monde, et prenez tout le contraire : car Dieu et le monde sont directement opposés.

II.—(2° *Exemplo Christi.*) Le fils de Dieu voulait se faire créature : il y avait deux natures intelligentes qu'il pouvait épouser en unité de personne : la nature angélique, et la nature humaine ; il n'épouse pas la plus noble, qui est l'angélique, il épouse la plus vile, qui est l'humaine en l'homme. Il y a deux réalités : la personne ou personnalité, et la nature ; c'est la personne qui est plus noble, puisque les actions lui appartiennent : *Actiones sunt suppositorum.* Le Verbe divin unit à soi la nature, non la personne et la nature de l'homme. Il y a deux parties, l'âme et la chair ; il les épouse toutes deux, mais il ne fait mention que de la plus vile, qui est la chair, comme s'il la prenait en première intention : *Verbum caro factum est;* et il veut que ce grand mystère emprunte son nom de la chair, non de l'âme, et s'appelle Incarnation. Ce corps a divers états, divers âges ; le Fils de Dieu prend le plus bas, et le plus faible, qui est l'âge d'enfance : cet enfant doit avoir une mère, il choisit pour sa mère une pauvre petite fille qui était oubliée du monde, méprisée, inconnue, cachée en un recoin d'une petite bourgade dont on ne faisait point de cas et de laquelle on disait par mépris : *A Nazareth potest aliquid boni esse?* (Joan. 1. 46.) *Cum essem parvula placui Altissimo. Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Ce mot, *humilitatem*, ne signifie pas proprement la vertu d'humilité, mais la bassesse, petitesse, ou comme d'autres traduisent, le néant; car il n'y a pas en grec ταπεινοφρόσύνην, comme aux Ephésiens, (4. 2.) mais il y a ταποίνωσιν.

Prêchant l'Evangile, il veut avoir des apôtres qui soient les organes de sa gloire, les instruments de ses desseins, les hérauts de sa parole, les intendants de ses finances, les princes de son Eglise. Entre ses disciples, il y a des nobles, comme Joseph d'Arimathie, noble décurion ; il y a des roturiers, comme saint Pierre. Le monde adore les nobles, méprise les roturiers : S. Pierre, roturier, est choisi pour

apôtre, et non Joseph, noble décurion; entre ses disciples, il y a des riches, comme Zachée, *dives valde ;* il y aussi des pauvres, comme S. Jean et S. Jacques, qui n'avaient que des filets tout rompus, *reficientes retia sua.* Le monde courtise les riches, dédaigne les pauvres ; Jésus au contraire, ne choisit pas pour apôtre Zachée qui est riche, mais Jean et Jacques qui sont pauvres ; entre ses disciples il y a des docteurs, comme Nicodème, dont il est dit : (Joan. 3. 10) *Tu es magister in Israel;* il y en a qui n'ont point étudié, comme S. André. Le monde honore les docteurs; on dit, dans les communautés : Monsieur notre maître, et l'on méprise ceux qui ne sont pas lettrés ; Jésus choisit pour apôtre S. André, non pas Nicodème.

I. — (3° *Exemplo Sanctorum.*) Ces considérations ont porté plusieurs Saints à des entreprises très prodigieuses et extraordinaires pour se cacher au monde, ou s'y rendre abjects et méprisables. Quelle action plus extraordinaire que de voir sainte Madeleine, une demoiselle de très bonne maison, qui a été jusqu'à présent courtisée, flattée, adorée de la jeunesse, être toute échevelée en bonne compagnie, mettre sa tête sous les pieds d'un homme mortel, essuyer avec ses cheveux des pieds boueux, et puis se retirer du monde pour passer le reste de sa vie dans une grotte presque inaccessible, pour être inconnue au monde, sans se pourvoir pour l'avenir, sans prévoir de quoi elle vivra, où elle couchera, comment elle se chauffera en hiver, où elle prendra des habits quand les siens seront usés, qui l'assistera si elle devient malade?

S. Grégoire de Nysse raconte que S. Alexandre, étant très docte philosophe, très éloquent orateur, et très bien versé en toute sorte de sciences, pour cacher les talents que le monde admire, quitta son pays, vint à Comane, se fit volontairement charbonnier, et vécut quelques année en ce métier vil et abject. S. Grégoire Thaumaturge étant arrivé à Comane pour présider à l'élection d'un évêque qui se faisait alors par les suffrages du clergé et du peuple, leur recommanda qu'en donnant leurs voix ils n'eussent pas tant

égard à la science, noblesse et éloquence, qu'à la vertu et probité de celui qu'ils choisiraient pour évêque. Quelqu'un du peuple s'écria là-dessus, comme en se moquant : A ce compte il faut donc faire évêque Alexandre le charbonnier. S. Grégoire fut éclairé de Dieu et connut, par révélation, l'excellente sainteté et doctrine qui étaient en ce Saint. Il l'envoie chercher ; le charbonnier ne sachant pas à quelle intention on le demandait, parut au milieu du peuple : tout le monde se mit à rire quand on le vit ainsi noirci, déchiré, en si pauvre équipage. S. Grégoire leur dit : Vous ne savez pas quelle est la blancheur qui est voilée sous cette couleur noire, les riches trésors qui sont cachés sous ces haillons, la doctrine et la sagesse qui sont dans cet homme méprisé. Il leur déclare toute sa vie, les saints artifices dont il s'était déguisé, que c'était la volonté de Dieu qu'il fût leur évêque, et il se comporta si saintement en cette dignité qu'il mérita d'être martyr et brûlé tout vif pour la foi de Jésus.

L'Histoire Ecclésiastique, et le Martyrologe Romain font mention de S. Siméon, surnommé Salius, c'est-à-dire le fou, parce qu'il contrefit toute sa vie le fou : mais après sa mort Dieu montra que cette folie simulée était une vraie sagesse ; car son saint corps fut honoré et renommé par plusieurs grands et signalés miracles. Palladius, dans l'Histoire de Leusiaque, écrit la vie d'une fille dévote qui, au monastère des Tabennesiotes dans la Thébaïde, cacha une rare et excellente vertu, sous les apparences de folie qu'elle contrefaisait pour être méprisée de chacun. Dieu découvrit à un Saint nommé Pitiron que sa folie n'était qu'une feinte, et que sa sainteté était très éminente; elle, se voyant honorée, quitta le monastère et redevint inconnue.

Et sans aller si loin, qui n'admirera la prodigieuse action d'humilité qui s'est faite de notre temps en cette ville de Limoges, l'an mille six cent cinq, au mois de juillet ? Les Limousins se voyant à la veille d'une extrême famine à cause des pluies extraordinaires qui désolaient tous les champs, on fit des processions et des prières publiques en toutes les paroisses de la ville. Un très sage, très pieux,

très savant, très judicieux avocat, nommé Bernard Bardon, (lib. 1. Vitæ ejus, cap. 7.) qui était veuf, après avoir vécu quatorze ans en virginité avec sa femme, voulant faire amende honorable à la justice de Dieu pour les péchés de son peuple, sortit un matin de sa maison sans chapeau, sans manteau, sans chemise, n'ayant que son pourpoint et ses haut-de-chausses sur la chair, les pieds et les jambes nus, les mains jointes, les yeux baissés, marchant lentement par les rues, il se rendit en l'église de Saint-Michel, afin de suivre la procession qui devait s'y assembler; ses parents avertis de ce qui se passait, y accourent, le blâmant et s'efforçant de l'arracher de la place où il était à genoux nus sur la pierre.

Mais n'ayant rien pu gagner sur son esprit, ils obtinrent des prêtres de l'église que pour ce jour-là il n'y eût point de procession, de peur qu'il ne la suivît en cet équipage, au grand déshonneur de leur famille ; de quoi s'étant aperçu, il se leva, et pour punir la prudence mondaine de ses parents, il fit un tour beaucoup plus grand que celui qu'il eût fait s'il eût suivit la procession : car étant sorti de l'église Saint-Michel, et passant par les plus célèbres rues, il sortit de la ville, et allant le long des faubourgs, il se rendit à l'église de Sainte-Valérie qui est la plus éloignée, où il demeura fort longtemps recueilli en méditation ; de là il revint dans la ville suivi d'une troupe de petits enfants qui le regardaient comme un homme troublé du cerveau ; mais lui sans s'émouvoir marchait lentement tenant les mains jointes, baissant modestement les yeux et suivant toujours les lieux où il devait trouver plus de monde et plus de confusion. Etant retourné de l'église de Saint-Martial en son logis, il s'habilla, et voyant que ses domestiques étaient tout étonnés, il dit à un serviteur qui portait un bassin pour lui laver les pieds : Venez ici, il semble que vous avez peine de vous approcher de moi, à quoi l'autre ayant répondu. Hélas ! monsieur, qui ne serait étonné de ce que vous avez fait aujourd'hui ? certes le monde dit que vous avez perdu le sens; J'en suis bien aise, répartit-il en souriant, Dieu soit loué : qu'y ferions nous ? c'est le monde qui le dit, et je suis d'avis

que nous laissions dire le monde. Dieu ne s'en est pas moqué comme le monde, mais l'en a bien estimé; car il le rend célèbre et glorieux par de très signalés miracles qui se font à son tombeau et à son invocation ; et puisque nous sommes sur le récit des actes héroïques d'humilité, j'ajouterai que sa chère épouse, nommée Doucette Desmaisons, demoiselle fort riche, jeune, honnête, et fort accomplie des perfections que le monde admire en ce sexe, qui avant son mariage avait été vaine, et fort curieuse de paraître par la pompe de ses habits, fut tellement changée par les saints discours et bons exemples de son mari, qu'à l'imitation de sainte Madeleine, elle quitta tout d'un coup, ses beaux vêtements, ses bracelets, ses colliers de perles, ses chaînes et ceintures d'or qu'elle portait selon la coutume du pays, et sortit un dimanche matin, vêtue fort simplement et au-dessous de sa condition, se réjouissant des discours que les gens du monde en fesaient; les uns disaient qu'elle avait perdu l'esprit, les autres qu'elle avait vendu ses joyaux pour payer des dettes cachées.

Ces saintes âmes et autres semblables, dont l'Histoire ecclésiastique fait mention, avaient appris du Saint-Esprit cette belle vérité qu'un grand docteur a laissée par écrit, que le commencement et presque le sommaire de la perfection chrétienne consiste en ces quatre points: *Spernere nullum, spernere mundum, spernere sperni, spernere sese:* Ne mépriser personne, mépriser le monde, mépriser le mépris, se mépriser soi-même. C'est notre sainte pénitente qui en a donné la première aux fidèles un exemple public et admirable; prions-la d'obtenir de Dieu pour nous, la grâce d'aimer le mépris et l'humiliation; car plus nous serons abaissés et humbles sur la terre, plus nous serons élevés et glorieux dans le ciel. *Amen.*

SERMON CCXCVI.

DE LA CRAINTE, REPRÉSENTÉE PAR LE BAISER QUE SAINTE MADELEINE DONNA AU PIED GAUCHE DE JÉSUS.

Osculabatur pedes ejus.
Elle baisait les pieds de Jésus. (Luc. 7. 38.)

Les deux pieds du Fils de Dieu, à ce que nous disent les saints Pères, sont les symboles et hiéroglyphes de deux signalées perfections que nous adorons en lui; le pied gauche représente sa justice, le pied droit représente sa miséricorde divine, parce qu'il vient à nous par les deux attributs, comme nous marchons par les deux pieds: *Universæ viæ Domini misericordia et veritas.* (S. Bernard serm. 6 in Cantic.) L'âme pècheresse qui veut se convertir à l'exemple de sainte Madeleine ne doit pas se contenter de baiser un des pieds, elle doit les baiser tous deux comme cette sainte pénitente: *Osculabatur pedes ejus*, non pas, *pedem.* Elle doit baiser le pied gauche, c'est-à-dire, dit S. Bernard, redouter et honorer sa justice, de peur de se perdre par présomption; elle doit baiser le pied droit, c'est-à-dire espérer en sa miséricorde, de peur de se perdre par désespoir. Aujourd'hui nous parlerons de la crainte, demain, Dieu aidant, de l'espérance: *Beneplacitum est Domino super timentes eum, et in eis qui sperant super misericordia ejus.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Oscula oris manuum et pedum Christi fiunt ab anima deificata, sanctificata, justificata, et debemus osculari pedem sinistrum Christi per spiritum timoris et humilitatis, ob tria.*

Primum punctum. *Ob peccata præterita:* B. 1° *Scrip-*

tura. — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Historia.* — E. 4° *Rationibus.*

Secundum punctum. *Ratione præsentis ob imperfectiones nostrarum virtutum :* F. 1° *Scriptura.* — G. 2° *Patribus.* — H. 3° *Ratione.*— I. 4° *Exemplis.*

Tertium punctum. *Ratione futuri periculi* : L. 1° *Scriptura.* — M. 2° *Patribus.* — N. 3° *Ratione.* — O. 4° *Exemplis.*

Conclusio. P. *Exhortatio ad pietatem, charitatem, patientiam, ex divo Petro.*

EXORDIUM.

A. — (*Oscula oris manuum, etc.*) Le Saint-Esprit décrivant au livre des Cantiques les chastes amours du Verbe incarné et de l'âme dévote, fait parler l'Epouse la première, comme par une surprise d'amour, et lui fait faire cet élan : *Osculetur me osculo oris sui* : Qu'il me donne un baiser de sa bouche. Le dévot S. Bernard faisant un beau commentaire sur ces paroles, nous fournit le sujet d'une sainte et utile considération qui nous entretiendra ce matin. Nous pouvons distinguer trois états de l'âme chrétienne et dévote en la vie spirituelle, états très bien représentés par trois sortes de baisers dont l'Ecriture fait mention : l'état de l'âme déifiée, l'état de l'âme sanctifiée, l'état de l'âme pénitente ; la déification est représentée par le baiser de la bouche, la sanctification par le baiser des mains, la pénitence par le baiser des pieds du Fils de Dieu. L'âme est mise au premier état, et est en quelque façon déifiée par la sainte communion, et ce divin état est très bien exprimé par le baiser à la bouche ; et quand l'Epouse dit au commencement de son Cantique : *Osculetur me osculo oris sui*, elle demande la sainte communion : car le baiser à la bouche est un symbole d'union, et Jésus se joint à nous en l'eucharistie, cœur à cœur, corps à corps, esprit à esprit, essence à essence, d'une liaison si étroite que, comme nous l'avons vu autrefois, le Pères anciens, tant grecs que latins, (Cyril. Alexand. tract. 11 in Joan. cap. 26. — Hilar. lib. 8. de

Trinit. circa medium.—Theodoret. in Cant.) la comparent à l'union qui est entre les personnes divines par l'unité de leur essence. En la sainte communion, dit Théodoret, nous recevons le corps de notre divin Epoux, nous le baisons, nous l'embrassons, nous lui sommes conjoints et unis : *Nec vero offendi quis debet verbo osculi, si quidem sacrandi tempore membra sponsi nos accipimus, osculamur et amplectimur, et veluti sponsali conjunctione cum eo copulamur.* Aussi, comme c'est au dernier adieu, quand on est sur le point de se séparer, qu'on se salue par le baiser, le Fils de Dieu allant à la mort, retirant de l'Eglise son épouse sa présence visible, lui donna ce baiser amoureux par le sacrement de l'eucharistie.

En second lieu, l'âme pour être sanctifiée, pour devenir sainte et parfaite, doit baiser les mains du Fils de Dieu, c'est-à-dire lui attribuer la gloire et le mérite de ses bonnes œuvres et l'en remercier; car le baiser des mains est le symbole des actions de grâces. Quand nous avons reçu une faveur et courtoisie de quelqu'un, nous lui disons : Monsieur, je vous baise les mains, c'est-à dire, je vous remercie. Après que nous avons pratiqué quelque vertu, si nous pensons qu'elle vienne de nous, et que nous l'ayons acquise par nos propres forces, au lieu de reconnaître que Dieu en est l'auteur et de l'en remercier, nous baisons nos mains, au lieu de baiser celles du Fils de Dieu; et nous tarissons par cette ingratitude la source de ses grâces qui nous auraient sanctifiés. Cette faute n'est pas si petite qu'on pense; le saint homme Job dit que c'est une grande injustice : *Si vidi solem cum fulgeret, et lætatum est in abscondito cor meum, et osculatus sum manum meam ore meo; quæ est iniquitas maxima :* (Job. 31. 26.) Quand j'ai vu l'éclat et la gloire de mes bonnes œuvres, si je m'en suis réjoui vainement en moi-même, m'en attribuant l'honneur et le mérite, au lieu d'en remercier Dieu, c'est une grande iniquité que j'ai commise.

Marie-Madeleine n'ose baiser les mains du Fils de Dieu au commencement de sa conversion, elle n'a encore point

pratiqué de vertus bien louables et méritoires ; encore moins ose-t-elle aspirer au baiser de la bouche, et dire comme l'Epouse : *Osculetur me osculo oris sui ;* elle se contente de baiser les pieds : *Osculabatur pedes ejus.* L'âme pècheresse qui veut être bien convertie, la doit imiter; elle doit baiser le pied gauche du Fils de Dieu, honorer et redouter sa justice, être toujours dans un esprit de crainte, de confusion, d'humiliation en sa présence, baiser le pied droit, c'est-à-dire honorer sa miséricorde, espérant de sa bonté divine le pardon de ses péchés. Parlons aujourd'hui de la crainte ; elle peut s'engendrer en nos cœurs par la considération du passé, ou du présent, ou de l'avenir.

PRIMUM PUNCTUM. — *Ob peccata præterita.*

B. — (1° *Scriptura.*) Le Saint-Esprit en l'Ecriture sainte nous propose le premier motif : *De propitiato peccato, noli esse sine metu.* Ne vous tenez jamais assuré du pardon de vos péchés ; il dit : *de peccato*, non pas *de peccatis.* Quand vous n'auriez commis qu'un seul péché mortel en votre vie, ce vous est un grand sujet de craindre et de n'avoir jamais une vraie joie dans votre cœur le reste de vos jours, quelque abondance de larmes que vous en ayez répandues, quelque confession et satisfaction que vous en ayez faites ; quel est l'homme si éclairé de Dieu qui puisse vous assurer que ce péché vous a été pardonné, puisque le Saint-Esprit même n'en parle que douteusement et en termes qui nous laissent dans l'incertitude ? *Convertimini ad Dominum Deum vestrum ; quis scit si convertatur et ignoscat? Peccata tua eleemosynis redime, forsitan ignoscet Deus :* Convertissez-vous à votre Dieu, peut-être qu'il vous pardonnera, dit Joel.

C. — (2° *Patribus.*) Le prophète Daniel dit au roi Nabuchodonosor : Sire, recherchez vos péchés par l'aumône, peut-être que Dieu vous les pardonnera.

Pour nous donner un symbole de cette vérité, comme le docteur Origène l'a subtilement remarqué, le sacré législateur (Levit. 5. 11.) avait ordonné qu'au sacrifice propitia

toire qu'on offrait anciennement pour la rémission des péchés, on se gardât bien d'employer l'encens ou l'huile, comme dans les autres oblations : *Non mittet in eam oleum, nec thuris aliquid imponet, quia pro peccato est.* L'huile est l'hiéroglyphe de la joie et de l'allégresse : *Exhilaret faciem in oleo; unxit te Deus oleo lætitiæ;* point d'huile en l'oblation qui se fait pour le péché, afin que l'âme pècheresse apprenne qu'elle n'a point sujet de se réjouir, quelque pénitence, sacrifice, offrande qu'elle fasse; comment pourrait-elle se réjouir, ne pouvant savoir si sa pénitence est acceptable, son oblation en bonne odeur devant Dieu ? On employait anciennement l'encens dans les sacrifices que l'on savait assurément être agréables à Dieu ; (Lévit. 2. 2.) dans l'oblation des princes il était expressément commandé d'y mettre de l'encens : *Pones super eos thus;* parce qu'on était certain que cette offrande était de bonne odeur devant Dieu : *In odorem suavissimum Domino;* car cela représentait que quand nous offrons à Dieu le commencement de notre vie, l'adolescence et la jeunesse, le plus beau et le meilleur de notre temps, les premiers fruits de nos travaux, ce présent lui est agréable; on en mettait sur les pains de proposition qui étaient appelés *panes facidi*, (Lévit. 24. 7.) parce que Dieu les agréait et les regardait de bon œil, et qu'il tournait sa face vers eux comme étant la figure de l'eucharistie, qui est l'objet de sa complaisance. C'est pour cela qu'au sacrifice de la messe on se sert d'encens, d'autant que nous sommes assurés que cette oblation lui est très agréable; au contraire au sacrifice de jalousie il était défendu de se servir d'encens, (Num. 5. 15.) parce qu'on ne savait si la femme était criminelle ou innocente, si le sacrifice du mari était offert pour un soupçon raisonnable, ou pour un jugement téméraire.

Ainsi donc il était défendu d'user d'encens au sacrifice pour le péché, parce qu'il est incertain si notre pénitence, qui est un sacrifice spirituel, est agréable à Dieu ou non ; ce n'est pas que cette incertitude vienne jamais de la part de Dieu ou de sa miséricorde, car nous sommes toujours

très assurés qu'il ne dédaigne jamais un cœur contrit et humilié; mais c'est que nous sommes toujours très incertains si nous avons un cœur vraiment contrit et humilié, si notre pénitence est assaisonnée de toutes les dispositions, qualités, conditions, circonstances que Dieu demande de nous, et si au lieu d'être vraie, surnaturelle, cordiale, légitime, effet de la grâce, elle n'est point fausse, naturelle, apparente, superficielle, engeance d'amour-propre.

D. — (3e *Historia.*) Ces saints religieux dont parle S. Jean Climaque, au cinquième degré de son Echelle, appréhendaient bien cette vérité ; il n'en parle pas par ouï-dire, mais comme témoin oculaire; il a été sur le lieu, il y a demeuré trente jours, a vu de ses yeux et considéré de bien près ce qu'il raconte à la postérité. Il dit que dans un monastère de ces anciens anachorètes qui vivaient comme des anges, il y avait un lieu un peu écarté du couvent destiné à la pénitence; ce lieu semblait une vraie prison tant il était affreux, obscur, humide, puant, incommode, aussi ils l'appelaient la prison. Ceux qui par fragilité humaine, avaient commis quelque péché après leur profession, se condamnaient volontairement à y faire pénitence le reste de leurs jours. On y voyait des gens pâles, maigres, décharnés, défaits, qui n'avaient que la peau et les os; ils semblaient de vrais squelettes, des morts fraîchement déterrés; ils avaient les yeux enfoncés, le poil des paupières tombé, les joues brûlées et flétries par les chaudes larmes qu'ils répandaient continuellement, l'estomac tout meurtri de coups de poing, des cals et des durillons aux genoux par l'assiduité de l'oraison. Leur nourriture était un peu de pain et d'eau, non pour apaiser la faim et la soif, mais pour s'empêcher de mourir ; quand ils avaient mangé deux ou trois bouchées de pain, ils laissaient là le reste, disant qu'ils n'étaient pas dignes de manger le pain des créatures raisonnables, eux qui avaient été si déraisonnables que d'offenser le Créateur. Quelquefois ils s'exposaient tout le jour aux rayons du soleil d'été qui est fort ardent dans ce pays-là; d'autres fois, au cœur de l'hiver, ils s'exposaient au vent et à la neige jusqu'à être

tout transis de froid. On en voyait qui passaient les nuits en oraison tout droits, immobiles et sans appui ; et s'ils se sentaient tant soit peu assoupis, ils disaient des injures à leurs corps et chassaient le sommeil à coups de poing. D'autres étaient assis sur la cendre, couverts d'un cilice, baignant la terre de leurs larmes ; quelques-uns, outrés de douleur, regardaient le ciel d'un œil languissant; d'autres, s'estimant indignes de le regarder, avaient toujours les yeux baissés en terre ; ils semblaient tout stupides de douleur. Vous n'entendiez là que soupirs, sanglots, gémissements, rugissements : Pourquoi ai-je offensé mon Dieu ? comment me suis-je tant oublié que de faire plus de cas de mes maudites passions que de ses divines volontés? où était mon jugement? avais-je perdu l'esprit ? « Ignosce, ignosce, Domine, si « possibile est ; aperi, aperi nobis, Domine, januam « misericordiæ, quam per peccatum clausimus ; ostende « nobis faciem tuam, et salvi erimus ; illuminare his qui « in tenebris sunt, et in umbra mortis sedent; cito antici- « pent nos misericordiæ tuæ: » Pardonnez-nous, Seigneur, pardonnez-nous, s'il est possible ; ouvrez la porte de votre miséricorde, que nous avons fermée par nos péchés ; montrez-nous votre face et nous serons sauvés ; éclairez ceux qui sont dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ; que vos miséricordes nous préviennent promptement.

Quand le supérieur du monastère allait les visiter, les uns le priaient de leur mettre les fers aux pieds, et les mains à la chaîne comme des chiens enragés, puisqu'ils avaient été si furieux que de se révolter contre Dieu par une offense mortelle ; d'autres priaient Dieu de les priver de la vue, de les rendre paralytiques, et de les faire malades toute leur vie, pour punir cette misérable chair qui les avait fait pécher. Après tant de regrets, de pleurs, d'humiliations, de pénitences, ils parlaient douteusement de leur rémission, ils disaient entre eux : Pensez-vous que notre prière sera parvenue jusqu'au ciel ? y aura-t-elle eu entrée, étant sortie d'une bouche si souillée ? si elle est entrée au ciel, aura-t-elle fait quelque chose, apaisé Dieu, obtenu sa grâce,

réconcilié les pauvres criminels ? quand nous serons présentés au tribunal effroyable de Dieu, quel jugement fera-t-il de nous ? notre pénitence sera-t-elle acceptable ? quelle sera l'issue de notre procès, quelle sentence recevrons-nous pour toute l'éternité ? Ne serons-nous point condamnés pour n'avoir pas bien expié nos fautes ? Et lorsque quelqu'un d'entre eux était au lit de la mort prêt à rendre l'âme, pour aller rendre compte à Dieu, ils s'assemblaient autour de lui, et d'un accent funeste et lugubre qui eût amolli un rocher, il lui disaient : Et bien ! mon frère, où en êtes-vous maintenant ? que dites-vous ? que pensez-vous ? êtes-vous arrivé à bon port, ou si vous êtes encore en crainte de naufrage ? avez-vous quelque espérance de pardon, ou si Dieu vous laisse encore en incertitude de votre salut ? ne sentez-vous point en votre cœur quelque voix qui vous dit : Votre foi vous a sauvé, vos péchés vous sont pardonnés ? ne vous dit-on point dans l'intérieur que le pécheur soit chassé bien loin, afin qu'il ne voie pas la gloire du Seigneur, prenez ce mauvais serviteur, jetez-le pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures ? A ces interrogations, les uns répondaient avec confiance : Béni soit Dieu, qui ne nous a pas donnés en proie à la cruauté de nos ennemis ; d'autres disaient en gémissant : Malheur à l'âme qui n'a pas été fidèle à sa vocation ! Et puis nous aurons la hardiesse d'offenser Dieu, nous nous enflerons, il nous semblera que Dieu nous en doit de reste pour un peu de bonnes œuvres que nous faisons, et puis nous ne nous défierons pas de notre pénitence, nous nous tiendrons très assurés pour une petite confession que nous avons faite dans un matin de Pâques !

E. — (4° *Rationibus.*) Mais supposons que nous soyons assurés que notre pénitence a été légitime, et que nos péchés soient effacés quant à la coulpe, qui nous a dit qu'il le sont quant à la peine ? Or la théologie enseigne que pour la peine de péché précédent Dieu permet quelquefois que nous tombions dans de nouveaux péchés. David nous donne sur cela un conseil fort salutaire : *Servite Domino in ti-*

more , et exultate ei cum tremore : Servez le Seigneur avec crainte ; si vous êtes dans sa grâce , réjouissez-vous en lui , mais avec frayeur et tremblement. Faites pénitence de vos péchés passés , punissez votre chair de ces rébellions et de ses sensualités , en hébreu :*Nasse ku bar*, *adorate*, *osculamini filium ;* ne vous attribuez pas la gloire de vos bonnes œuvres , mais au Fils de Dieu seul, de peur que Dieu ne se fâche , ne punisse les péchés que vous ne punissez pas , et que pour vous châtier et vous humilier , il ne permette que vous sortiez du chemin de la vertu. Saint Augustin dit : « Non ait ne quando irascatur Dominus et « non ostendat vobis viam justam aut non introducat vos in « viam justam , sed jam ; illic ambulantes pereatis de via « justa , quia superbia etiam in recte factis cavenda est ne « homo dum quod Dei est, deputet suum , amittat quod « Dei est, et redeat ad suum. (S. Aug. De nat. et gratia, cap. 32.) Le Psalmiste ne dit pas : Faites pénitence , de peur que Dieu ne vous mette pas au droit chemin ; mais de peur qu'étant déjà au droit chemin , Dieu ne permette que vous en sortiez , parce que l'orgueil est à craindre dans les bonnes œuvres, de peur que l'homme s'attribuant ce qui vient de Dieu , ne perde les grâces de Dieu, et ne tombe dans ses propres misères.

Il est vrai, l'expérience ne le montre que trop, expérience déplorable pour nous , que pour réprimer notre arrogance, nous tenir dans le rabais au fond de notre néant , dans la connaissance de nous-mêmes et le sentiment de notre faiblesse , pour nous retirer d'une certaine disposition qui déplaît grandement à Dieu , d'un certain état par lequel nous avons satisfaction en nous-mêmes; nous faisons les suffisants, il nous semble que Dieu nous en doit de reste; il nous laisse tomber dans de grandes imperfections, et même quelquefois dans de lourdes fautes. David connaissant cela , nous crie : *Exaltate ei cum tremore; osculamini filium.* Gardez-vous bien de vous réjouir en vous-mêmes, et de vous approprier le mérite de vos vertus ; attribuez-le tout à Jésus. *Apprehendite disciplinam ;* craignez les effets de vos

péchés passés, faites-en pénitence de peur que Dieu ne vous abandonne, ne vous laisse déchoir de sa grâce en punition de votre arrogance ou de votre paresse à faire pénitence. Ce conseil que David nous donne, il le pratiquait lui-même: *Feci judicium et justitiam : non tradas me calumniantibus me.* (Psal. 118, 121.)

De plus, bien qu'un péché soit remis, il produit quelquefois de très mauvais effets ; il nous donne une pente et une inclination à de nouveaux péchés, il affaiblit le franc arbitre, il augmente la concupiscence, il irrite la sensualité, il nous éloigne de Dieu, et nous rend indignes de ses grâces.

Le vrai remède de ces maux est d'être toujours dans un esprit d'humiliation, de pénitence et de crainte.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Ratione præsentis*, *etc.*

F. — (1° *Scriptura.*) Il ne faut pas que cet esprit d'humilité et de crainte salutaire diminue en nous pour quelques bonnes œuvres que nous faisons; car elles sont ordinairement mêlées de tant de défauts, que si Dieu les regarde et les examine avec la sévérité de son jugement, elles seront en sa présence comme un linge sale : *Justitiæ nostræ tanquam pannus menstruatæ.* (Isa. 64. 6.)

G, — (2° *Patribus.*) Le saint abbé Agathon disait que si Dieu voulait nous imputer les égarements d'esprit, les distractions de cœur, les négligences et les irrévérences que nous commettons dans nos prières, nous ne pourrions être sauvés. S. Augustin dit : *Væ etiam laudabili vitæ*, *si eam absque misericordia discusseris !* Malheur à la vie louable, si Dieu l'examine sans miséricorde ! S. Grégoire dit : (lib. 8. Mor. c. 9.) *Hoc ipsum quoque quod juste videmur vivere, culpa est, si vitam nostram cum judicat, hanc apud se divina misericordia non excusat.* Notre vie qui nous semble juste, est coupable, si la miséricorde de Dieu ne nous excuse ; notez, miséricorde; il y a donc plusieurs misères dans la vie et dans les actions des plus saints ? quelle vie plus juste et plus louable que celle

de S. Ignace martyr ; on croit qu'il était ce petit garçon que Jésus mit au milieu de ses disciples , en leur disant : Quiconque s'humiliera comme ce petit enfant, est le plus grand au royaume des cieux. (Matth. 18. 4.) Il avait été disciple des apôtres presque dès son enfance, si désireux du martyre, qu'il disait : Quand je serai exposé aux bêtes sauvages, si elles m'épargnent, comme elles ont fait à plusieurs martyrs, je les agacerai, je les irriterai, je les contraindrai de me déchirer. Il était si enflammé d'amour envers le Fils de Dieu, qu'on trouva après sa mort le saint nom de Jésus imprimé sur son cœur. Et néanmoins il dit dans une de ses épîtres : Plusieurs choses me manquent pour être tel que je ne doive pas être abandonné de Dieu πολλά μοί λείπει ἵνα θεοῦ μὴ ἀπολείφθῶ ; et allant au martyre , il disait : *Frumentum Christi sum; dentibus bestiarum molar, ut panis mundus inveniar :* (S. Ignatius , epist. 5. ad Trallianos , post initium.) Le martyre m'est nécessaire pour nettoyer ce qui est imparfait en moi; il y a du son mêlé avec la fleur, je serai moulu et bluté par les dents des lions , afin de séparer ce qui est impur et défectueux dans mon cœur. S. Paul était dans la même disposition quand il disait : *Nihil mihi conscius sum , sed non in hoc justificatus sum ; qui autem judicat me Dominus est :* Ma conscience ne me reprend point, mais je ne me justifie pas pourtant; c'est le Seigneur qui me juge.

H. — (3° *Ratione.*) Voilà la vraie raison de cette crainte et défiance de nous-mêmes que nous devons avoir , notre cœur est plein de plis et replis , de détours et de labyrinthe, d'obscurité et de ténèbres , Dieu seul le sonde et le connaît : « Pravum est cor omnium et inscrutabile , » quis cognoscet illlud ? ego Dominus. Omnis via viri » recta sibi videtur : appendit autem corda Dominus : » (Jerem. 17. 9. — Prov. 21. 2.) Bien que nous pensions être justes et avoir des intentions bien sincères en nos actions , peut-être que notre cœur n'est pas bien droit , que Dieu le voit tout réfléchi et recourbé vers nous ; il voit que si nous nous abstenons du péché, ce n'est que par

faute d'occasion, par amour-propre, par crainte humaine et servile, ou par autres dispositions fort impures.

I. — (4° *Exemplis.*) La bienheureuse Catherine de Gènes, qui a été des plus pures et des plus éclairées du dernier siècle, reconnut à la fin de sa vie de grandes fautes dans les actions qu'elle avait estimées de grande vertu.

Le père Maître Avila dit avoir connu une personne qui pria souvent Dieu de lui découvrir ce qu'elle était : Dieu lui dessilla tant soit peu les yeux de l'esprit, ce qui lui coûta beaucoup, car elle se vit si vilaine et si abominable, qu'elle se mit à crier à haute voix : Mon Dieu, je vous conjure par votre miséricorde de m'ôter ce miroir de devant les yeux, je ne suis plus curieuse de voir mon image.

Enfin, quoique nous soyons assurés de n'avoir jamais commis de péchés et d'être à présent en très bon état, nous devons néanmoins nous humilier et nous reconnaître pécheurs devant Dieu, parce que nous le serions par notre inclination et fragilité naturelle, s'il ne nous tenait par la main ; c'est l'avertissement que S. Augustin donne aux vierges chrétiennes : « Quidquid mali Deo custodiente non « committitis, tanquam remissum ab illo deputate, ne « modicum vobis existimantes dimissum, modicum dili- « gatis, et tundentes pectora publicanos ruinosa jactantia « contemnatis. » (S. Aug. tom. 6. lib. de sancta virginit. cap. 22.) Pensez que Dieu vous a pardonné tous les péchés que vous n'avez pas commis, parce que vous les auriez commis s'il ne vous en avait empêché par sa grâce.

Et dans ses confessions il a pratiqué ce qu'il conseillait aux autres : « Gratiæ tuæ deputo, et quæcumque non feci « mala, et omnia mihi dimissa esse fateor, et quæ mea « sponte feci mala, et quæ te duce non feci : » (S. Aug. lib. 2. Confess. cap. 7.) J'attribue à votre grâce tous les maux que je n'ai pas faits, j'avoue que vous m'avez remis les péchés que j'ai commis par ma mauvaise volonté, et ceux que je n'ai pas commis par le secours de votre grâce.

Si nous ignorions cette vérité et si nous ne la confessions humblement devant Dieu pour nous la faire connaître et

avouer, il retirera de nous les grâces particulières, il nous abandonnera à notre faiblesse, et nous laissera tomber en de lourdes fautes.

TERTIUM PUNCTUM. — *Ratione futuri, etc.*

L. — (1° *Scriptura.*) C'est le troisième motif que nous avons de craindre et de nous humilier, S. Paul nous le propose disant : *Qui se existimat stare, videat ne cadat;* (1. Cor. 10. 12.) Celui qui pense être sur pied, qu'il prenne garde de ne pas tomber.

M. — (2° *Patribus.*) S. Augustin dit : « Nemo se-« curus esse debet in hac vita quæ tota tentatio nominatur : « ut qui fieri potuit ex deteriore melior, non fiat etiam ex « meliore deterior. Una spes, una fiducia, una firma pro-« missio, misericordia tua : » (S. Aug. lib. 10. Confess. cap. 32.) Personne ne doit se tenir assuré en cette vie qui n'est qu'une tentation ; celui qui, de vicieux qu'il était, est devenu vertueux, étant à présent vertueux peut devenir vicieux.

Le dévot A Kempis (De Imit. Christi, lib, 3. cap. 14.) dit : Mon Dieu, il n'y a point de sainteté si vous retirez votre main; il n'y a point de sagesse qui serve si vous cessez de gouverner; il n'y a point de force qui vaille si vous vous désistez de conserver; il n'y a point de chasteté assurée si vous ne la protégez, et le soin particulier de se garder ne sert de rien, s'il n'est assisté de votre sainte vigilance; car étant délaissés de vous, nous tombons au fond et périssons; et l'Eglise en ses dévotions publiques dit : *Deus, qui nos in tantis periculis constitutos pro humana scis fragilitate non posse subsistere ;* Grand Dieu, vous savez qu'étant exposés à tant de périls, la fragilité humaine ne nous permet pas de subsister sans votre secours.

N. — (3° *Ratione.*) Il ne faut que considérer la nature et la condition de nos ennemis, pour avouer cette vérité : au monde il n'y a que piéges, écueils, pierre d'achoppement, objets de lasciveté, d'envie, d'ambition, de médisance, de complaisance. S. Antoine le vit plein de lacets

et de piéges et s'écria : qui est-ce qui en pourra échapper?

La chair nous poursuit partout, nous avons cet ennemi, non sur nos frontières, non à nos portes, mais dans nos entrailles.

S. Grégoire de Nazianze en l'extrême vieillesse, S. Jérôme en la solitude du désert et en la rigueur d'une vie très austère, S. Paul aux travaux et fatigues de l'apostolat, en ressentaient les hostilités, s'en plaignaient, s'estimaient malheureux, réclamaient la mort à leur secours : *Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Et nous qui ne sommes pas saints, qui ne l'avons jamais été, qui avons commis plusieurs grands péchés, nous ne craindrons pas cet ennemi dans l'effervescence de la jeunesse, dans les bons traitements du corps, conversations de filles et de femmes, vie oisive et inutile!

Quant au troisième ennemi, nous disons tous les jours des paroles que nous n'appréhendons pas, mais très dignes d'appréhensions : *Tanquam leo rugiens :* Si nous avions un chien enragé auprès de nous, nous craindrions ; nous avons un lion, le plus fort, le plus cruel et le plus invincible de tous les animaux, *tanquam leo ;* non un lion endormi, apaisé, apprivoisé, rassasié; mais qui rugit, qui est en colère, enragé, affamé, qui aboie après la proie : *Rugiens, leo rugiet, quis non timebit?* Nous ne l'avons pas à nos côtés, mais tout autour de nous, *circuit*, il rôde, il nous assiége, il épie notre faiblesse, il empêche qu'on ne s'approche de nous de quelque côté que ce soit pour nous secourir.

O — (4° *Exemplis.*) N'avons-nous pas grand sujet de trembler? Sommes-nous plus éclairés en l'entendement, plus invincibles en la foi, plus établis en la vertu que Tertullien a été autrefois? Il a été la merveille de l'Afrique, le défenseur du christianisme, l'ornement de l'Eglise ; il avait une si grande intelligence des vérités chrétiennes, un esprit si brillant, une éloquence si puissante, qu'il n'a point attaqué d'infidèles qu'il n'ait heureureusement renversés : *Cujus quot pene verba tot sententiæ simul, quot sensus tot*

victoriæ, dit Vincent de Lerins; chaque parole de ses livres porte sa sentence, et chaque sentence sa victoire, témoins en sont les Marcions, les Appelles, les Proxéas, les Hermogènes, les Juifs, les gentils, et les autres, et toutefois ce prodige de science, cette terreur des hérétiques, ce grand jeûneur, cet homme si austère est tombé lamentablement, et en tombant a donné une rude secousse à toute l'Eglise.

Quelques-uns disent et avec raison (Ita Baronius anno 357.) que la chute du grand Osius, évêque de Cordoue, a été encore plus surprenante et plus terrible que celle de Tertullien, car celui-ci n'a pas persévéré aussi longtemps en la vraie foi, ne l'a pas défendue avec autant de courage, n'a pas rendu d'aussi notables services à l'Eglise dans des affaires de si grande conséquence, dans l'orient et dans l'occident, que l'a fait Osius. Il avait courageusement confessé la foi avec les saints martyrs devant le président Dacien; (Baron. anno 303.) il avait été envoyé dans l'orient par le pape S. Sylvestre pour apaiser les troubles excités par les Ariens; il avait tenu des conciles dans Alexandrie, et à Gangres contre les hérétiques.

Il avait été le premier auteur du baptême de Constantin, lui conseillant de le recevoir pour expier ses péchés; il avait présidé au premier concile de Nicée et y avait dressé le symbole que nous chantons tous les dimanches, à la messe; il avait résisté courageusement à l'empereur Constance, refusant de signer la condamnation de S. Athanase; et après tant de belles actions, tant de travaux, tant de mérite, il succomba lâchement, en signant, au grand étonnement et regret de toute l'Eglise, un formulaire contre la foi, dressé par les hérétiques.

Je ne tremble pas moins quand je lis la chute de S. Jacques l'ermite. (Surius 28. januar.) Il avait demeuré trente ans dans une caverne, il avait épuisé son corps par les jeûnes et autres pénitences : étant obligé par charité de rendre quelque service à une femme malade, en même temps qu'il lui rendait service de la main droite il tenait sa

main gauche sur le feu, afin d'empêcher par la violence de cette douleur le moindre mouvement de concupiscence. Il avait fait des miracles très signalés ; nonobstant une si grande sainteté, il tomba malheureusement dans le péché de la chair avec une fille qu'il avait délivrée de la possession du diable, et il fut sur le point de retourner dans le monde ; mais Dieu l'en préserva par une miséricorde particulière, et lui fit la grâce de se reconnaître et d'expier sa faute par des larmes très abondantes et des pénitences très rigoureuses.

Si ces hauts cèdres du Liban qui semblaient être si bien enracinés, ont été arrachés par le vent de quelque vanité, comment pourront subsister les petits arbrisseaux ? si ces grands vaisseaux si bien équipés qui voguaient si heureusement, ont fait naufrage par l'écueil d'une tentation, que feront les petites barques ; si ces flambeaux si éclatants qui éclairaient toute l'Eglise ont été éteints par un peu de vent, que feront les petites chandelles ?

S. Pierre considérant ces vérités si importantes, nous avertit sérieusement d'assurer et affermir notre salut par la pratique des solides vertus, et entre autres il nous en recommande principalement trois : « Sub inferentes ministrate pietatem, charitatem, patientiam. Qui enim non « præsto sunt hæc, cæcus est, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum peccatorum.

CONCLUSIO.

P. — (*Exhortatio, etc.*) Faites tous vos efforts pour répondre aux desseins de Dieu sur vous, et tâchez de joindre à la croyance des mystères les vertus chrétiennes, savoir : la piété envers Dieu, la charité envers le prochain, la patience envers vous ; car celui à qui ces vertus manquent, c'est un aveugle qui montre par sa vie qu'il ne se souvient plus du pardon de ses péchés qu'il a reçu au baptême. Donc pour assurer notre salut, nous devons avoir grand soin de pratiquer ces trois vertus ; premièrement, la piété, nous adonner à bon escient aux exercices de piété à la ferveur de la dévotion, à l'obéissance aux conseils et inspirations

de Dieu, faire ce que nous savons qu'il désire de nous, bien qu'il ne le commande pas absolument, tendre à la perfection de notre vocation, marcher en la présence de Dieu avec esprit d'humilité et de componction, gémir et soupirer après lui, afin qu'il nous pardonne nos fautes passées, qu'il excuse les présentes, et nous préserve des futures : *Delicta juventutis meæ et ignorantias ne memineris :* Seigneur ne vous souvenez pas des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances. *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit ? cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me :* Mon Dieu, si vous examinez nos péchés, qui est-ce qui pourra subsister ? mon Dieu, ne me délaissez pas quand mes forces me manqueront.

En second lieu, la charité : *Charitas operit multitudinem peccatorum ;* nous devons avoir grand soin de ne nous moquer de personne, de ne dédaigner, de ne mépriser, de ne condamner, de ne juger personne, d'excuser tout le monde, de penser que les autres sont toujours meilleurs que nous, que le moindre péché mortel que nous avons fait nous rend plus coupables devant Dieu que toutes les imperfections de notre prochain. Celui qui aurait été atteint et convaincu d'un crime de lèse-majesté, condamné à mort et conduit au gibet ; si, étant au pied de l'échelle, on lui apportait sa grâce, pourrait-il après cela être orgueilleux et arrogant ? ne serait-il pas toujours honteux et humilié ? Quand nous n'aurions jamais commis qu'un péché mortel, nous sommes rachetés du gibet, voilà notre propre qualité, voilà tout ce que nous sommes, et rien davantage. Ne devons-nous pas être bien honteux ? c'est la disposition que prenait le bienheureux François de Borgia, après avoir médité les peines de l'enfer, et considéré qu'il les avait souvent méritées par ses péchés ; au sortir de là, il lui semblait que tout le monde le regardait comme un pauvre racheté du gibet ; il marchait confus et humilié, endurait patiemment les offenses qu'on lui faisait, c'est la troisième vertu que S. Pierre nous recommande ; nous devons recevoir avec résignation les disgrâces qui nous arrivent de quelque part

qu'elles viennent, peines d'esprit, maladies, calomnies, pertes de bien, renversement de fortune, persécution; nous devons dire avec résignation : *Omnia quæ fecisti nobis, Domine, in vero judicio fecisti, et juste pro peccatis nostris affligimur;* ce sont des pénitences de nos péchés passés, qui apaisent Dieu, satisfont à sa justice, attirent sur nous sa miséricorde. S. Chrysostôme (Hom. 1. in ad Philemon. sub finem.) comprend tous les enseignements en trois petites paroles que je vous laisse pour la bonne bouche : *O humiliate in omnibus; egeno miserere; remitte ei qui te læsit; audeo dicere quantumlibet magnus peccator fueris, cœlesti regno donaberis :* Humiliez-vous en tout, soyez compatissant envers les pauvres, pardonnez librement les offenses qu'on vous fait; j'oserai dire que quelque grand pécheur que vous ayez été, vous serez reçu au royaume des cieux. *Amen.*

SERMON CCXCVII.

DE L'ESPÉRANCE EN LA MISÉRICORDE DE DIEU, REPRÉSENTÉE PAR LE BAISER QUE SAINTE MADELEINE DONNE AU PIED DROIT DE JÉSUS.

Osculabatur pedes ejus.
Elle lui baisait les pieds. (Luc. 7. 38.)

La crainte de la justice de Dieu et l'espérance en sa miséricorde sont les deux ailes avec lesquelles l'âme pénitente doit s'élever de la terre, se retirer du péché et faire essor jusqu'au ciel, à l'exemple de David : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo?* ce sont les deux rames dont elle doit se servir pour voguer heureusement sur la mer orageuse de ce monde, et arriver à bon port.

Ce sont les baisers qu'elle doit donner aux deux pieds du Fils de Dieu, à l'exemple de sainte Madeleine. Hier, nous l'exhortions à baiser le pied gauche par la crainte de la justice ; aujourd'hui je dois l'exhorter à baiser le pied droit par l'espérance dans lamiséricorde. *Ave, Maria, etc.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *An aliquod peccatum sit irremissibile.*

Primum punctum. *Deus promittit veniam pœnitenti :* B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Exemplo Ninivitarum.* — D. 3° *Rationibus ut ostendat suas perfectiones.*

Secundum punctum. E. *Deus imperat spem veniæ pœnitenti.*

Tertium punctum. F. *Donavit veniam magnis peccatoribus vere pœnitentibus.* — G. *Negavit falsis pœnitentibus.*

Conclusio. H. *Christus benigne invitat peccatorem ad veniam.*

EXORDIUM.

A. — (*An aliquod peccatum, etc.*) *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear*, disait le premier homicide, au chapitre quatre de la Genèse; il disait bien, mais il parlait mal; tout péché mortel, quelque léger et petit qu'il soit, se distingue du véniel en ce qu'il ne mérite aucune grâce; mais la miséricorde de Dieu qui va toujours au-delà de nos mérites, pardonne souvent des péchés qui étaient indignes de pardon. Nous pouvons néanmoins pour plus grand éclaircissement traiter une belle question, et demander si l'on peut commettre des péchés si grands et en si grand nombre, qu'ils ne puissent être effacés par aucune pénitence. S'il peut y avoir des pécheurs si obstinés, si endurcis au mal et en si mauvais état devant Dieu, qu'ils ne puissent rentrer en grâce et obtenir le pardon de leur crime; il semble que l'Ecriture l'enseigne par Jérémie. (2. 22.) Dieu dit à une âme pécheresse : *Si laveris te nitro et multiplicaveris tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me :* Quand vous vous laveriez avec du savon de salpêtre, c'est-à-dire par la pénitence qui est forte, amère, mordicante comme le salpêtre, vous n'effacerez pas vos taches, vous demeurerez souillée.

Dans la Sagesse, chapitre cinquième, les réprouvés font pénitence, *pœnitentiam agentes*, non-seulement dans la partie inférieure de l'âme, mais dans la partie supérieure et dans l'esprit : *Et præ angustia spiritus gementes;* et ils ne laissent pas d'être damnés, et cela pour toujours. En Isaïe (58. 1.) les Israélites sont touchés à la prédication du prophète, auquel on avait dit : *Clama, ne cesses; quasi tuba exalta vocem tuam;* ils rentrent en eux-mêmes, ils jeûnent, s'humilient, s'affligent, et tant s'en faut qu'ils obtiennent pardon, que Dieu ne daigne pas seulement regarder leurs bonnes œuvres, il leur dit : *Nescio vos :* Je ne vous connais point : *Jejunavimus, et non aspexisti, humiliavimus*, ou selon une autre version : *Afflixımus animas nostras, et nescisti.* Dans l'épître aux

Hébreux, S. Paul nous avertit de prendre garde que nous ne tombions pas dans la même disgrâce que le profane Esaü qui ne fut reçu à impétrer relief, et ne put réparer sa faute, quoiqu'il le demandât avec larmes et gémissements : *Non invenit pœnitentiæ locum, quamvis cum lacrymis quæsivisset eum.*

Et en effet, il y a des gens qui font des péchés si dénaturés, en si grand nombre, et y croupissent si longtemps, que selon toute apparence humaine ils doivent pourrir dans leur ordure, étouffer la conscience, éteindre toute l'inclination que la nature leur avait donnée pour le bien, car n'est-il pas vrai que ce qui s'use et diminue petit à petit, se perd enfin tout-à-fait et s'anéantit tôt ou tard. La maladie est une disposition et un acheminement à la mort, l'altération à la corruption, la diminution de la vue à l'aveuglement. Un seul péché mortel et des moindres affaiblit le franc arbitre, il lui donne des langueurs ; il émousse la conscience, il gâte et altère l'inclination que nous avons au bien; donc deux autres péchés mortels et plus grands feront encore plus de dégât en notre âme ; donc si on en commet en très grande quantité et de très grands, et si l'on y persévère longtemps, ils pourront faire un si grand ravage, qu'ils ruineront entièrement le franc arbitre, la syndérèse et l'inclination naturelle que Dieu nous a donnée pour le bien. Avant que d'éclaircir ces difficultés, afin que ce que je dirai aujourd'hui ne semble pas contraire à ce qui a été dit autrefois, il faut présupposer, premièrement, que je ne parle pas aujourd'hui de ceux qui se contentent de dire un *peccavi*, mais de ceux qui font une vraie, entière, parfaite, légitime pénitence ; secondement, qu'il n'est pas ici question de savoir si tous les péchés se remettent actuellement et en effet; l'expérience montre que non ; nous voyons tous les jours des pécheurs qui n'obtiennent point de pardon, parce qu'ils ne se convertissent jamais, ils ne se convertissent pas, parce que c'est à Dieu seul de nous donner la vraie conversion, et il ne la leur donne pas d'autant qu'ils s'en sont rendus indignes par l'énormité ou la grandeur de

leurs crimes. Mais si Dieu vous fait la grâce d'avoir une vraie repentance, comme il a fait quelquefois à de très grands pécheurs, et si avec sa grâce, vous faites une vraie et légitime pénitence, il est plus que très assuré que vous obtiendrez pardon, quelque grands, énormes et en grand nombre que soient vos crimes, je l'ai autrefois montré par des textes tirés de l'Evangile. Je veux aujourd'hui le montrer par des passages tirés de l'Ancien Testament, en considérant : 1° ce que Dieu a promis ; 2° ce qu'il a commandé ; 3° ce qu'il a fait aux pécheurs pénitents.

PRIMUM PUNCTUM. — *Deus promittit veniam.*

B. — (1° *Scriptura.*) Il dit par Isaïe. : « Lavamini, « mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum, « quiescite agere perverse ; discite benefacere, subvenite « oppresso, defendite viduam ; si fuerint peccata vestra ut « coccinum, quasi nix dealbabuntur : » (Isa. 1. 16.) Purifiez vos consciences, bannissez de votre esprit les mauvaises pensées, cessez de mal faire, commencez à pratiquer la vertu, soulagez les oppressés, protégez les veuves et les orphelins ; quand votre âme serait teinte de malice en cramoisi, elle deviendra blanche comme neige. Il dit par Ezéchiel : (18. 21. 22.) « Si impius egerit pœnitentiam ab « omnibus peccatis suis, quæ operatus est, et custodierit « omnia præcepta mea, et fecerit judicium et justitiam, « vita vivet et non morietur. Omnium iniquitatum ejus, « quas operatus est, non recordabor, in justitia su‸, quam « operatus est, vivet : » Si le pécheur fait pénitence de tous les péchés qu'il a faits, s'il garde tous mes commandements, et s'il fait jugement et justice contre lui, il aura la vie et ne périra pas ; je ne me souviendrai plus des crimes qu'il aura commis.

C. — (2° *Exemplo Ninivitarum.*) Mais ce qu'il dit à Jonas remplit mon âme d'allégresse, et cela serait capable de ressusciter ma confiance, quand je serais sur le bord du plus profond désespoir. Les habitants de Ninive commettant des péchés si abominables, qu'ils criaient vengeance devant

Dieu, il commande à Jonas de leur aller dire de sa part que dans quarante jours leur ville sera renversée. Le prophète, qui n'était pas des plus obéissants, au lieu de faire le commandement de Dieu, s'embarque sur un vaisseau pour aller à Tharse de Cilicie, bien loin de Ninive. Une grosse tempête s'élève et il est jeté dans la mer ; une baleine l'engloutit et le vomit tout vif sur le rivage. Etant fait sage par cette affliction, il obéit au commandement que Dieu lui fait pour la seconde fois ; il va à Ninive ; il crie par les carrefours : D'ici à quarante jours cette ville sera renversée : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur.* Sa prédication fut si efficace, que tous en furent touchés et firent pénitence. Selon la chronologie, je trouve que le roi qui tenait alors les rênes de l'empire, était Sardanapale ; car S. Augustin, (lib. 18. de Civitate, cap 21.) Eusèbe, et autres, disent que Jonas prophétisa sur la fin de l'empire des Assyriens, un an avant que Rome fût bâtie par Romulus. Or, Diodore, Justin et les autres historiens profanes témoignent que Sardanapale fut le dernier roi des Assyriens. Ce roi était si voluptueux et libertin, que lorsqu'on veut exprimer un homme fort adonné à ses plaisirs, on dit que c'est un sardanapale, et néanmoins il se convertit, et par son exemple il fut cause de la conversion de toute la ville. Le prophète qui avait encore beaucoup d'amour-propre, au lieu de se réjouir du fruit que sa prédication avait fait, s'en afflige jusqu'à mourir, il sort de la ville avec impatience, murmure en lui-même, se plaint du bon Dieu, dans l'amertume de son cœur : Voilà ce que c'est, mon Dieu, je me doutais bien de ce qui en arriverait, pour cela j'avais tant de répugnance à vous obéir, je sais votre coutume, je connais votre naturel, vous êtes enclin à miséricorde tout ce qui se peut. Ces Ninivites se convertissent, je vois bien que leur pénitence vous dispose déjà à leur pardonner, et l'on me trouvera menteur ; je leur ait prédit absolument que dans quarante jours leur ville serait renversée : vous n'en ferez rien, leur conversion vous fait dédire, on se moquera de moi comme d'un faux pro-

phète, permettez-moi que je meure, je suis ennuyé de vivre, je ne saurais endurer cet affront. Là-dessus il s'assit tout fâché auprès de la ville, en attendant ce qui en arriverait. Il ne l'entendait pas, il ne savait pas le secret, il n'y eut point de mensonge dans sa prophétie; il cria absolument que la ville serait renversée, et cela fut vrai, dit S. Augustin; mais ce mot de *ville* est équivoque, il signifie quelquefois les bourgeois et habitants, d'autres fois il signifie les maisons et les remparts. Quand on dit que la ville de Toulouse a toujours été fidèle à son prince, cela s'entend des bourgeois; quand on dit qu'elle n'est pas aussi forte, ni aussi belle que la ville de Sédan, cela s'entend des murailles et des remparts. La ville de Ninive fut renversée par terre, puisque les habitants étant tous convertis se prosternèrent à terre, couchèrent sur la dure, changèrent leur vie et la renversèrent comme sens dessus dessous; s'ils ne l'eussent fait, leur ville, c'est-à-dire leurs murailles et maisons eussent été renversées et ruinées de fond en comble. Dieu donc voulut montrer au prophète par une belle comparaison le grand amour qu'il porte aux hommes, le plaisir qu'il a de leur pardonner; et comme il ne punit jamais qu'à regret, il fit croître auprès de lui sur-le-champ un arbre de lierre, qui le mettait à l'ombre. Jonas voyant ce miracle et sentant ce rafraîchissement se consola un peu, car c'était dans les plus cuisantes chaleurs de l'été; mais ce fut courte joie; car le lendemain, à la pointe du jour, Dieu permit qu'un petit ver rongeât cet arbre dans la racine, et le fit sécher la nuit suivante. Quand le lendemain le soleil du midi darda ses rayons sur la tête du pauvre Jonas, privé de son parasol, oh! ce fut alors qu'il souffrit et souhaita la mort plus que jamais : *Petivit anima sua ut moreretur*. Dieu pour le convaincre, lui dit : Pensez-vous avoir sujet de vous attrister de la perte de ce beau lierre? Oui, j'en ai grand sujet, et j'en suis si fort affligé, que j'en meurs presque de regret. Vous pensez avoir sujet de vous attrister de la perte d'un arbre que vous n'avez pas planté, ni fait croître, ni cultivé en aucune façon; et n'aurais-je pas sujet de m'attrister de

la perte de la ville de Ninive?... N'entendez-vous pas la force de cet argument? il est si amoureux et si plein de suavité, que j'en tressaille de joie quand je le considère. Il veut dire que comme cet arbre rafraîchissait et réjouissait le prophète quand il était verdoyant, ainsi quand nous sommes dans la grâce de Dieu, nous le consolons et réjouissons extrêmement; et comme Jonas s'attrista presque jusqu'à mourir quand le ver eut desséché ce bel arbre; ainsi Dieu aurait sujet d'une extrême tristesse, s'il en était capable, quand la ver du péché ronge notre conscience et sèche en nous la verdure de sa grâce; et encore la comparaison est faible; car, Dieu dit : Si Jonas a sujet d'être fâché de la perte de cet arbre, j'en ai beaucoup plus dans la perte d'une âme; il n'a ni planté, ni cultivé, ni rien fait à cet arbre, puisqu'il a cru dans une nuit; j'ai créé, conservé, arrosé de mes grâces cet âme. Il peut maintenant enchérir et ajouter : Je suis venu sur terre, j'ai sué, travaillé trente-trois ans, et enfin je suis mort sur un gibet pour cette âme; qui est-ce qui n'espèrera pas en la miséricorde de Dieu, après de telles paroles? qui est-ce qui osera dire : *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear?*

D. — (3° *Rationibus; etc.*) Or, ce n'est pas seulement pour l'amour de nous et par compassion envers nos misères qu'il nous pardonne nos péchés, mais c'est pour l'amour de lui et pour les intérêts de sa gloire; il dit par Isaïe : C'est moi, c'est moi qui efface vos iniquités pour l'amour de moi; (1) et ailleurs : Le Seigneur attend à pénitence, il sera glorifié en vous pardonnant; (2) et par S. Paul : Tous sont pécheurs, et ont besoin de la grâce de Dieu. (3)

Sa gloire consiste dans l'exercice et la manifestation de ses attributs; et il l'exerce admirablement et montre évidemment ses divines perfections en nous pardonnant nos péchés. Il montre sa magnanimité : *Longanimis* (μακρόθυμος) *magnanimis et multum misericors*; c'est aux faibles

(1) Ego sum, ego sum qui deleo iniquitates tua propter me. (Isa. 43. 25.)
(2) Expectat Dominus ut misereatur, et exaltabitur parcens. (Isa. 30. 18.)
(3) Omnes peccaverunt, et egent gloria Dei. (Rom. 3. 23.)

esprits et aux gens qui n'ont point de cœur, de ne pouvoir supporter une injure, d'être endurcis au pardon et inflexibles à la pitié : *Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni, et faciles motus mens generosa capit; lupus et turpes instant morientibus ursis, et quæcumque minor nobilitate fera est.*

Dieu montre sa générosité et la noblesse de son cœur en ce qu'il oublie les injures qui lui sont faites ; il ne se laisse pas vaincre à la colère, il est supérieur à la malice des hommes ; c'est ce que veut dire proprement cette parole de Joel : *Benignus est, et præstabilis super malitia;* (Joel. 2. 13.) comme quand Cicéron dit de l'orateur : *Sumenda sunt res oratori magnitudine præstabiles.* (Cic. 2. de orat.)

Il montre sa puissance : *Deus, omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas*, dit l'Eglise; et S. Augustin dit : *Omnipotenti medico nullus languor insanabilis, occurrit, tantum curare te sine.* (S. Aug. in Psal. 102.) Il n'y a point d'hôpital pour les incurables dans l'Eglise, parce qu'il n'y a pas de maladie si désespérée et si invétérée que le médecin ne puisse aisément guérir, et qu'il n'ait quelquefois guérie; sa grâce est toute-puissante, ses remèdes souverains, son sang d'un prix infini, ses mérites inépuisables; permettez seulement qu'on vous panse, il ne demande que de la pratique. Il est ravi d'avoir des pénitents qui, d'un cœur contrit et humilié, se mettent entre ses mains, afin d'exercer sur eux et montrer sa bonté infinie qui est plus grande qu'aucune malice; qui se plaît à surmonter et ruiner le mal qui lui est contraire, à défaire l'œuvre de l'homme, sans intéresser l'ouvrage de Dieu.

Il est vrai que le péché mortel obscurcit la lumière de l'entendement, affaiblit l'inclination au bien qui en est la volonté, mais il ne les anéantit jamais tout-à-fait, parce qu'il ne fait pas ce ravage, en corrompant une partie du franc arbitre ou de la lumière naturelle, mais en nous donnant une pente et une inclination à de nouveaux péchés, et nous privant des lumières et des grâces particulières de Dieu

desquelles il nous rend indignes. Or, il n'y a pas si mauvaise inclination, si grande indignité et incapacité que la bonté infinie de Dieu ne puisse surmonter et ne surmonte quelquefois. S. Thomas dit fort bien : (1. 2. q. 85. art. 2. in corp.) Quand une sombre nuée voile la belle face du soleil, l'air qui est en cette église en est obscurci, et encore plus si une seconde nuée se joint à la première, et encore davantage, s'il y en a une troisième; mais il n'y en peut tant avoir que l'air devienne entièrement incapable de lumière; car elles ne peuvent faire que l'air ne soit toujours diaphane et transparent de sa nature, et par conséquent toujours susceptible des rayons du soleil quand ces nuées seront balayées.

Le péché mortel est un sombre nuage qui s'oppose au soleil de justice : *Opposuisti nubem tibi.* (Thren. 3. 44.) Il n'y a point de doute que l'entendement en est offusqué, la volonté pervertie, et encore plus si on en commet deux, trois, quatre, vingt, trente; mais il est de fait que l'homme ne peut commettre tant de crimes, ni être réduit en si mauvais état qu'il en perde son naturel, qui est d'être raisonnable, doué de franc arbitre, susceptible de bonnes impressions, et si cette nuée est effacée par la pénitence, *delevi ut nubem iniquitatem tuam.*

Il peut recouvrer les lumières et les grâces qu'il avait perdues, car l'homme par sa méchanceté peut bien perdre les dons de Dieu, mais Dieu ne peut perdre sa bonté qui est toujours prête à les lui rendre et à exercer envers lui sa miséricorde, et sur quoi le peut-il mieux exercer que sur la misère? et quelle plus grande misère que le péché? si vous connaissiez combien grande et infinie est cette miséricorde divine, quand vous auriez un pied dans les enfers, vous ne laisseriez pas d'espérer en lui; quand un homme aurait commis tous les brigandages, assassinats, sacriléges, athéismes qui ont été jamais commis et qui peuvent se commettre, s'il en fait pénitence, tous ces crimes et un million d'autres, au regard de la miséricorde de Dieu, sont comme une paille dans un grand feu bien embrasé.

Vous direz peut-être que Dieu est juste aussi bien que

miséricordieux ; vous dites vrai ; mais il faut ajouter qu'il exerce sa justice en nous faisant miséricorde ; il rend ce qu'il doit quand il nous pardonne ; ce qu'il doit, dis-je, non à la créature, mais à lui-même ; non à notre pénitence, mais à sa clémence ; non à nos mérites, mais à ses promesses ; non à nos actions, mais à ses paroles.

Sa vérité y est engagée, il l'a dit, il l'a promis, il a assuré avec serment qu'il nous pardonnerait, si nous faisions pénitence ; quelle apparence qu'il s'en dédise ! *Vivo, inquit Dominus, et pœnitentiam malo quam mortem.... O nos beatos, quorum causa Deus jurat ! ô miserrimos, si nec juranti Domino credimus !* (Tertull. de pœnit. cap. 4. 5. — Ezech. 33. 11.)

SECUNDUM PUNCTUM. — *Deus imperat.*

E. — (*Spem veniæ, etc.*) Il y a bien plus, il ne vous invite pas seulement par ses promesses, il vous y oblige aussi par son commandement, quelque grand pécheur que vous ayez été ; quand vous auriez été plus dissolu que Sardanapale, plus meurtrier que Caïn, plus traître que Judas, plus contraire à Jésus que l'antechrist, et plus sorcier que le démon, Dieu vous commande de faire pénitence et d'espérer en lui, tant que vous avez l'âme dans le corps ; et quand vous n'auriez jamais commis d'autre péché, si vous ne faites pénitence, en espérant en lui, il vous damnera éternellement, puisqu'il vous commande sur peine de péché mortel, d'espérer qu'il vous pardonnera, quelque grands péchés que vous ayez faits ; sans doute qu'il a la volonté de vous pardonner. Autrement, comme dit S. Thomas, son commandement serait une tromperie, et il a une si bonne volonté de vous pardonner, que la plus grande offense que vous lui puissiez faire, c'est de vous défier de sa miséricorde ; cela est vrai, Caïn n'offensa point tant Dieu en assassinant son frère innocent, Judas en trahissant son Maître, un sorcier en faisant mourir son voisin, comme en désespérant, parce que le désespoir et l'impénitence finale sont opposés à la bonté de Dieu, dont il se pique avec plus de jalousie ;

c'est un péché contre le Saint-Esprit ; c'est le seul crime qui ne se remet jamais, ni en ce monde, ni en l'autre.

Les théologiens passent bien plus avant, ils disent que si Dieu vous avait apparu ; oui, Dieu même; et qu'il vous eût dit de sa bouche : Tu as commis de trop grands péchés, je ne les pardonnerai jamais, j'ai résolu de te perdre ; vous seriez néanmoins obligé d'espérer en lui, vous pourriez et devriez penser que cette révélation ne serait pas un arrêt arrêté, irrévocable, mais seulement une sentence comminatoire : sous cette condition, si vous ne faites pénitence, comme celle qui fut faite aux Ninivites, à Ezéchias et aux autres : *Etiamsi me occiderit, sperabo in eum ;* et tant que nous sommes en ce monde, nous ne sommes jamais dispensés du commandement de l'espérance, seconde vertu théologale, non plus que de celui de la foi et de la charité.

Notez, vertu théologale qui a pour objet un attribut de Dieu, c'est-à-dire que comme moins il y a d'apparence de raison et de possibilité dans un article de foi, plus il y a sujet et mérite de la croire : *Ideo credibile est, quia impossibile est*, dit Tertullien.

Ainsi tant s'en faut que la grièveté et la multitude de vos crimes doivent vous ôter la confiance, au contraire, plus ils sont grands, et en grand nombre, plus vous aurez de mérite d'espérer, parce que votre espérance ne doit pas être appuyée sur votre probité, mais sur la bonté de Dieu; non sur vos mérites, mais sur les mérites de son Fils ; non sur votre justice, mais sur sa miséricorde.

TERTIUM PUNCTUM. — *Donavit veniam.*

F. — (*Vere pœnitentibus.*) Et de fait, il l'a exercée envers de très grands pécheurs : Dieu ayant rempli et comblé David de grâces infinies, ayant changé sa houlette en un sceptre royal, et son habit de grosse bure en un manteau de pourpre, l'ayant fait prophète, roi de son peuple, l'homme selon son cœur, David commit contre lui une ingratitude dénaturée, en l'offensant méchamment par un plaisir de bête brute ; il ne se contenta pas de plusieurs femmes que

Dieu lui avait permises ; il déshonora la femme de son voisin par un adultère très scandaleux, il fit mourir traîtreusement le pauvre mari de cette femme.

Le roi Achab épousa l'impie Jésabel contre le commandement de Dieu, il persécuta Elie, il fut cause de la mort du pauvre Naboth, il envahit injustement sa vigne, il s'adonna à l'idolâtrie.

Le roi Manassès aima et consulta les magiciens, il dressa des idoles dans toutes les forêts, et même dans le temple de Dieu; il offrit des sacrifices au faux dieux, leur immola ses propres enfants, il porta le peuple au culte des idoles ; et après tant d'abominations, sitôt que ces rois eurent fait pénitence, Dieu leur a fait miséricorde.

G. — (*Negavit falsis pœnitentibus.*) Que si l'Ecriture raconte qu'il a rejeté et réprouvé la pénitence de quelques-uns, c'est que leur conversion n'était pas vraie, c'était une pénitence fausse, forcée, trompeuse, dissimulée ; les damnés se repentent de leurs péchés, mais de quelle repentance? d'une repentance naturelle, qui vient de l'amour-propre, du sentiment de leur douleur, *ex læsione naturæ*, dit S. Bonaventure, d'une repentance qui ne fait point de changement en eux.

Telle est votre pénitence si vous la regardez de près : vous vous confesserez à Pâques d'avoir juré, de n'avoir pas jeûné, vous en dites tout autant à Noel, n'est-il pas vrai, et à Pâques dernier, et il y a deux, trois, quatre ans ; ne voyez-vous pas que ce sont des amusements : *Ubi nulla emendatio, ibi pœnitentia vana*, disent Tertullien et les autres Pères. La vraie pénitence s'appelle conversion, parce qu'elle change tout son homme. S. Ambroise dit : *Seipsum homo abneget, et totus mutetur;* c'est une métamorphose, une transformation spirituelle, qui fait qu'on a des pensées, des affections, des façons de faire, des coutumes toutes contraires à celles qu'on avait auparavant.

Ces rois dont nous avons parlé, qui ont obtenu pardon de Dieu, Sardanapale, David, Achab, Manassès et les Ninivites, ne se contentèrent pas de reconnaître leur

faute, de répandre quelques larmes, ils déposèrent la pourpre et leurs riches vêtements; ils se revêtirent de sac et de cilice, couchèrent sur la cendre, jeûnèrent austèrement, prièrent Dieu fort longtemps en grande ferveur, avec sanglots, gémissements, prosternements, humiliations très profondes; c'est l'Ecriture qui le rapporte.

Et au chapitre premier sus-allégué d'Isaïe, (1. 16.) où Dieu promet que l'âme pénitente deviendra blanche comme la neige, il enseigne ce qu'il entend par la pénitence : Bannissez bien loin les mauvaises pensées de votre cœur, cessez de mal faire, apprenez à pratiquer les bonnes œuvres, secourez les oppressés, assistez les orphelins, protégez les veuves : *Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum.* En Ezéchiel (33. 14. 16. 19.) il ne promet pas absolument à l'âme convertie l'absolution de ses crimes, mais avec cette condition : Si elle fait jugement et justice : *Si fecerit judicium et justitiam*, c'est-à-dire si elle se condamne et se punit elle-même, et si elle s'adonne avec zèle à la pratique de la vertu.

Ces Israélites qui jeûnaient, et qui s'humiliaient devant Dieu, faisaient pénitence, et leur pénitence était répudiée comme illégitime, parce qu'ils ne se retiraient pas de tous leurs péchés; ils se retiraient de l'idolâtrie et gourmandise, non de l'avarice, des procès, des querelles et inhumanité envers les pauvres : *Ad lites et contentiones jejunatis, omnes debitores vestros repetitis.* (Isa. 58. 4. 8.)

La pénitence aussi d'Esaü était trompeuse et frivole ; il ne s'abstenait pas du péché pour toujours, il disait en lui-même : Mon père ne vivra pas toujours, s'il meurt jamais avant moi, je tuerai mon frère Jacob : *Venient luctus patris mei, et occidam fratrem meum.* Vous pouvez bien tromper les hommes, mais vous ne pouvez pas tromper Dieu, il perce le fond de votre cœur; s'il y reste encore quelque dessein pour l'avenir, quelque secrète volonté de retourner au bal, aux jeux, danses, cabarets, débauches après Pâques, vous n'êtes pas bien converti. Une marque pour connaître que vous n'avez pas quitté l'affection

du péché pour toujours, c'est quand vous ne voulez pas faire tout ce que vous pouvez pour en éviter l'occasion, vous ne voulez pas faire effort pour vous mettre dans l'impossibilité de retomber. On vous dit : Pour éviter les injustices, pertes de temps, troubles d'esprit qui naissent de ce procès, prenez des arbitres et vous accordez. Pour vous retirer des impuretés ou privautés sensuelles que vous commettez avec ce jeune homme, dites à votre père qu'il vous parle de votre déshonneur, que si on ne le met hors de la maison, vous en sortirez. Pour vous déshabituer de cette coutume que vous avez de jurer, il faut prier votre femme, vos enfants, vos serviteurs de vous avertir quand vous jurerez, et le prendre de bonne part quand ils le feront, et faire quelque petite pénitence toutes les fois que vous jurerez.

Et vous n'en voulez rien faire, toutes ces larmes que vous répandez quelquefois dans votre confession, cette dévotion sensible, ces tendresses de cœur que vous sentez sont pures illusions. *Lacrymulæ doctæ mentiri*, dit S. Bernard, larmes accoutumées à mentir, engeance d'amour-propre, non de l'amour de Dieu, productions de la nature, non de la grâce, c'est vous laver avec du savon de salpêtre : *Si laveris te nitro, maculata es,* le salpêtre s'engendre dans les caves et autres lieux souterrains ; si vous ne vous repentez que par une crainte servile et naturelle de l'enfer, votre âme demeure souillée.

CONCLUSIO.

II. — (*Christus*, *etc.*) Le Fils de Dieu invite l'âme pècheresse à la pénitence avec des paroles si douces, si amoureuses et si affectueuses, avec des soumissions si humbles pour eux et si avantageuses pour nous, qu'elles me percent le cœur, quand je les considère ; il faudrait avoir le cœur plus dur que le marbre, plus acéré que l'acier, pour ne pas en être amolli quand on les lit : je n'oserais pas les rapporter si elles n'étaient en l'Ecriture sainte, (Jérem. 3. 1.) tant elles sont humiliantes et désavantageuses pour lui. Il parle à une âme pècheresse, à la vôtre, à la mienne ; première-

ment il propose une question par manière de parabole, et dit : Si une femme mariée quitte son mari sans occasion, par pure débauche et libertinage, et s'abandonne à un autre, et que son mari le sache, pensez-vous qu'il veuille la recevoir ? rentrera-t-il en bonne intelligence et parfaite amitié avec elle ? la traitera-t-il avec autant de privauté, d'ouverture, de familiarité, de tendresse, de caresse, de cordialité qu'il faisait auparavant ? non, on n'a jamais vu cela parmi les hommes ; mais moi, dit Dieu, qui suis infiniment miséricordieux, qui ai une bonté immense et infinie, je me comporte ainsi envers les âmes mes épouses : *Tu autem fornicata es cum amatoribus multis. Leva oculos tuos, et vide ubi non prostrata sis ? in viis sedebas, expectans eos quasi latro in solitudine.* Vous vous êtes donnée en proie à vos passions, abandonnée à vos concupiscences, prostituée à mille ordures et iniquités ; il n'y a bourbier si fangeux, boue si noire et si puante où vous ne vous soyez vautrée, *Verumtamen revertere, et ego suscipiam te :* Ne laissez pas de retourner, je vous recevrai avec autant d'amour, d'affection, de bienveillance, de cordialité, de débonnaireté et de tendresse que si vous ne m'aviez jamais offensé. *Frons meretricis facta est tibi, saltem amodo voca me, pater meus, dux virginitatis meæ.* Vous avez été aussi effrontée qu'une courtisane, et cependant peut-être que vous avez honte de m'appeler votre époux, vous n'osez prendre cette confiance, il vous semble que ce serait pour vous une témérité, que ce me serait un affront d'être époux d'une âme débauchée ; non, je ne le tiens pas à déshonneur, si vous retournez, je vous recevrai pour mon épouse ; mais si vous avez confusion de prendre sitôt une qualité si honorable, au moins dès à présent appelez-moi votre père, le directeur de votre virginité. Un père a toujours pitié de son enfant, il ne perd jamais l'affection paternelle ; ce serait démentir sa qualité de père et apostasier la nature ; sitôt que l'enfant se rend à son devoir et se rend obéissant, sitôt que l'enfant prodigue retourne à son père, son père le reçoit.

Retournez, je suis votre père, et le conducteur de votre

virginité. Il n'en est pas de l'âme comme du corps, la virginité du corps étant une fois perdue ne se recouvre jamais ; votre âme s'est prostituée, mais si vous revenez à moi, elle pourra devenir aussi pure, aussi blanche, aussi sainte, aussi parfaite que si vous ne m'aviez jamais offensé : *Quasi nix dealbabuntur*.

Il fait bien davantage, comme si c'était lui qui eût le tort, comme s'il avait offensé l'âme, il la recherche d'amitié, il la flatte, il use de soumission, d'humiliation, vous diriez quasi qu'il se met à genoux devant elle, comme pour lui demander pardon ; et bien, lui dit-il, êtes-vous encore fâchée, garderez-vous toujours votre aversion, n'appaiserez-vous jamais votre colère : *Nunquid irasceris in perpetuum, aut perseverabis in finem?*

Enfin, ne pouvant fléchir le cœur de cette obstinée, il s'adresse à son prophète pour se plaindre de cet affront que l'âme lui fait, comme un homme qui est dans l'amertume de cœur s'adresse à son voisin pour recevoir de lui quelque consolation : Prophète avez-vous vu l'affront que j'ai reçu de cette âme, le mépris qu'elle fait de mes instances, la dédaigneuse, opiniâtre et orgueilleuse qu'elle est : *Nunquid vidisti quæ fecerit aversatrix ?*

Messieurs, ces instances de Jésus sont si attrayantes et si amoureuses, que si nos cœurs n'en sont pas amollis, il n'y a rien au monde qui nous puisse convertir ; je prie le bon Dieu qu'il ait pitié de nous, et qu'il nous fasse miséricorde. *Amen.*

SERMON CCXCVIII.

DES ŒUVRES SATISFACTOIRES, REPRÉSENTÉES PAR LE PARFUM DE MADELEINE.

Unguento ungebat. (Luc 7. 38.)

Ce précieux onguent ou parfum que Marie-Madeleine répand avec une sainte profusion sur les pieds sacrés du Fils de Dieu, représente la satisfaction que l'âme pénitente doit offrir à Dieu pour apaiser sa justice et gagner sa miséricorde. Nous avons aujourd'hui à considérer les ingrédients de ce parfum, qui sont la prière, le jeûne et l'aumône, et puis nous répondrons aux objections que les gens du monde ont coutume d'alléguer pour se dispenser de ces saintes œuvres ; ce seront les deux points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Peccator fœtet coram Deo.*

Primum punctum. *Pœnitens debet abolere hunc fœtorem unguento composito ex nardo, myrrha, oleo.*— B. 1° *Ex nardo orationis.*—C. 2° *Ex myrrha jejunii.* —D. 3° *Ex oleo eleemosynæ.*

Secundum punctum.—E. *Excusationes reproborum contra prædicta opera satisfactoria.*—F. *Refutantur* 1° *Scriptura.*—G. 2° *Patribus.*—H. 3° *Praxi Ecclesiæ.*—I. 4° *Exemplis.*—L. 5° *Responsione ad objectionem de indulgentiis.*

Conclusio. M. *Bona est oratio cum jejunio, etc.*

EXORDIUM.

A.—(*Peccator, etc.*) Le Texte sacré et les saints Pères nous enseignent que le péché mortel exhale une puanteur insupportable en la présence de Dieu et de ses anges. David

dit des pécheurs : Ils sont corrompus et rendus abominables en leurs désirs ; (1) et parlant de lui-même après son péché : Mes cicatrices ont jeté du pus et de la pourriture par ma folie ; (2) il ne dit pas mes plaies, il dit mes cicatrices, c'est-à-dire les mauvaises habitudes, les inclinations vicieuses qui restent même après que le péché est effacé, quant à la coulpe, par sa pénitence. *Tolerabilius canis putridus fœtet hominibus quam anima peccatrix Deo*, dit S. Anselme : Un chien pourri n'est pas aussi puant aux hommes qu'une âme pècheresse l'est devant Dieu. Dans la Vie des Pères du désert il est dit qu'un saint anachorète faisant voyage pour une affaire importante à la gloire de Dieu, était accompagné d'un ange comme le jeune Tobie ; un jeune homme frisé, musqué, bien ajusté passant auprès d'eux, l'ange se boucha le nez, ce qu'il ne fit pas passant auprès d'une voirie.

PRIMUM PUNCTUM.—*Pœnitens*, etc.

B. — (1 *Ex nardo orationis.*) L'âme pénitente doit corriger cette puanteur par un parfum odoriférant, à l'exemple de sainte Madeleine, *unguento ungebat ;* trois ingrédients doivent entrer dans la composition de cet onguent ou parfum, le nard, la myrrhe, l'huile d'olive, c'est-à-dire l'oraison, le jeûne, l'aumône ; c'est ce que l'ange Raphael enseignait à Tobie : *Bona est oratio cum jejunio et eleemosyna.*

Premièrement, le nard : *Dum esset rex in accubitu suo nardus mea dedit odorem suavitatis :* Quand le roi était dans sa couche, mon nard a exhalé une odeur suave, disait l'épouse sacrée, sur quoi S. Bernard dit : *Est nardus humilis herba quam calidæ naturæ esse ferunt qui herbarum vires curiosius explorarunt :* Les herboristes qui ont soigneusement recherché les vertus occultes des simples, disent que le nard est une herbe fort petite, mais extrêmement chaude, vrai symbole de la parfaite oraison,

(1) Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in studiis suis. (Psal. 13. 1.)
(2) Putruerunt, et corruptæ sunt cicatrices meæ, a facie insipientiæ meæ. (Psal. 37. 6. —Ansel. lib. de [illegible] Meditationum, med. 2.)

qui apaise Dieu et guérit les maladies de nos péchés, quand elle est humble et fervente. Dieu a regardé l'oraison des humbles, et n'a pas méprisé leurs prières, dit le Psalmiste; (1) la vaillante Judith ajoute : La prière des personnes humbles et débonnaires vous a toujours été agréable : *Humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio.* (Judith. 9. 16.) Quel plus grand pécheur que le roi d'Israel Achab qui épousa l'impie Jésabel, adora l'idole de Baal, persécuta le prophète Elie, fit mourir traitreusement le pauvre Nabot? *Irritans Dominum Deum super omnes reges Israel qui fuerunt ante illum;* (3. Reg. 16. 33.) il irrita la colère de Dieu plus que tous les autres rois ses prédécesseurs, et toutefois quand il s'humilia devant Dieu, Dieu dit au prophète Elie : (3. Reg. 21. 29.) Avez-vous vu comme Achab s'est humilié en ma présence? parce qu'il s'est humilié pour l'amour de moi, je ne ruinerai pas sa maison pendant sa vie. S. Bernard et les autres Pères nous enseignent que si Dieu permet que nous tombions en quelque faute, c'est pour nous humilier : *Priusquam humiliarer ego deliqui;* il aura donc sujet de nous laisser longtemps en nos faiblesses et misères, si nous n'en prenons un motif de nous humilier devant lui, et de le prier avec un vif sentiment de l'extrême besoin que nous avons du secours de sa miséricorde.

L'oraison de l'âme pénitente doit être humble, mais non pas lâche, à demi-cœur, du bout des lèvres, par manière d'acquit, désirant d'en voir bientôt la fin; elle doit être faite avec ardeur, de toute l'étendue de l'âme, de tous les efforts du cœur; l'Epoux disait à son épouse : *Labia tua vitta coccinea :* Vos lèvres sont comme un turban d'écarlate. Les anciens peignaient l'Hercule gaulois ayant une chaîne d'or dans la bouche avec laquelle il attirait les peuples et les traînait où bon lui semblait ; c'était pour exprimer la force de son éloquence qui maniait la volonté des hommes et leur donnait tel mouvement qu'il voulait. La parfaite

(1) Respexit in orationem humilium, et non sprevit precem eorum. (Psal. 10. 18.)

oraison est bien plus efficace et plus puissante : elle exerce son empire sur la volonté de Dieu, elle lie les mains au Tout-Puissant, arrête le cours de sa justice, calme son esprit irrité ; elle ne doit pas être une chaîne d'or, mais un ruban d'écarlate ; elle ne doit pas avoir des paroles dorées, des périodes bien tissues, de riches et sublimes conceptions, mais des affections ferventes, des ardeurs de la volonté, des élans amoureux, d'humbles gémissements. Employez tous les jours ou trois ou quatre fois la semaine en ces exercices une demi-heure ou une heure, retirez-vous dans votre cabinet ou dans un coin de votre maison, prosternez-vous en terre pour un peu de temps, puis mettez-vous à genoux et frappez votre poitrine, dites à Dieu ou de bouche ou de cœur : Mon Dieu, soyez propice à ce pauvre pécheur, ayez pitié de moi, selon votre grande miséricorde ; Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez compassion de moi, je vous en supplie par votre incarnation, votre naissance, circoncision, vie, voyage, travaux, etc. ; par la plaie de votre main droite, par celle de la gauche, par la plaie de votre pied droit, etc. ; vous verrez que dans quelque temps votre cœur s'amollira et vous vous trouverez changé. Mais je n'ai point de ferveur ! N'importe, ne laissez pas de persévérer dans ces exercices ; bien que la fureur ne soit pas sensible, elle est peut-être dans la volonté, et c'est tout ce que Dieu demande : plus vous y aurez de peine, plus vous y aurez de mérite.

C. — (2° *Ex myrrha jejunii.*) Mais à la prière il faut joindre le jeûne, les mortifications et les austérités du corps. Achab ne se contenta pas de s'humilier devant Dieu et de lui demander pardon, il jeûna, dépouilla ses vêtements pompeux, endossa le cilice, se couvrit d'un sac.

Quand le Fils de Dieu dans l'Evangile (Luc. 13. 7.) compare l'âme pècheresse à un arbre infructueux qui mérite d'être coupé, et qui est conservé sur terre pendant quelque temps, parce que le vigneron promet à son maître d'y mettre du fumier, S. Grégoire de Nazianze (oratio 40. in sanctum baptisma.) Par ce fumier entend la pénitence, qui

par larmes, jeûnes, veilles et autres macérations, flétrit et affaiblit le corps; et S. Pacian, évêque de Barcelonne, (Pac. paren. de pœnitentia.) que les exercices ordinaires des vrais pénitents étaient de pleurer dans l'assemblée des fidèles, être vêtus pauvrement et à la négligence, de jeûner, prier, de se prosterner en terre, de refuser d'aller aux festins et aux autres divertissements, en disant : Cela est bon pour ceux qui sont si heureux de n'avoir jamais offensé Dieu ; pour moi, qui l'ai désobligé et qui suis en danger d'être damné éternellement, je me dois abstenir de ces divertissements : « Ne hæc quidem quotidiana servamus, flere in « conspectu Ecclesiæ perditam vitam, sordida veste lugere, « jejunare, orare, provolvi. Si quis ad balneum vocet, « recusare delicias ; si quis ad convivium roget, dicere ista « felicibus : Ego deliqui in Dominum, et periclitor in æter- « num perire; » notez ce dernier mot : Je suis en danger de périr éternellement ; Tertullien a dit de même; il y va donc de notre salut et de notre éternité, puisque, faute de faire cela, nous sommes en danger d'être damnés.

C'est la seconde drogue qui doit entrer dans la composition de notre parfum, la myrrhe qui est désagréable au goût et amère, mais qui préserve de corruption; et notez qu'il y en a de deux sortes, une que l'arbre jette de lui-même, l'autre qui coule en plus grande quantité, quand l'arbre est incisé et entamé par le fer ; ainsi il y a deux sortes de pénitences : les unes que nous embrassons de nous-mêmes ou par le commandement du confesseur, d'autres qui nous arrivent par la providence de Dieu ou par la malice des créatures, par la pauvreté, par la maladie, par la mort de nos parents, par un renversement de fortune, par un procès, une calomnie, une persécution. Ces pénitences sont en plus grand nombre, et étant reçues, et souffertes pour l'amour de Dieu avec patience et résignation à sa volonté, elles satisfont beaucoup à sa justice, dit le concile de Trente. (sess. 14 cap 9.) Quand le Fils de Dieu répandit son précieux sang de lui-même au jardin, il n'y eut que des gouttes qui sortirent de son corps : *Guttæ san-*

guinis decurrentis in terram; et cette effusion ne fut pas l'accomplissement de notre rédemption. Quand il le répandit par les mains d'autrui, son corps étant entamé par la violence des clous et des épines, il en coula une grande abondance, et ce fut la consommation de l'œuvre de notre salut : *Consummatum est;* les pénitences que vous prenez de vous-même dans le monde sont rares et légères, ou si elles sont rudes et en grand nombre, il peut s'y glisser quelque secrète vanité ; celles qui vous viennent de la part des autres sont plus fréquentes, et ordinairement plus sensibles ; les débauches de votre mari, l'humeur fâcheuse de votre belle-mère, la désobéissance de votre enfant, la négligence de votre servante, la perte de quelque bien temporel, la calomnie d'une mauvaise langue, la mort de votre père ou mère ; ces disgrâces étant souffertes patiemment en l'honneur et union des souffrances du Fils de Dieu, essuient beaucoup les dettes de vos péchés et sont de suave odeur en la présence de Dieu.

D. — (3° *Ex oleo eleemosynæ.*) Mais le principal ingrédient qui doit entrer dans notre onguent pour consolider les plaies de nos péchés, c'est l'huile d'olive de l'aumône et de la miséricorde, c'est le conseil que le prophète Daniel donnait au roi Nabuchodonosor : (Daniel. 4. 24.) Sire, rachetez vos péchés par des aumônes, et vos iniquités par des œuvres de miséricorde envers les pauvres. Le vénérable Tobie dit à son fils : (Tob. 4. 11.) *Eleemosyna ab omni peccato et a morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras* : L'aumône délivre de tout péché et de la mort, et Dieu ne permettra pas que l'âme de celui qui la fait aille dans les ténèbres. Et l'ange S. Raphael dit au même Tobie : (12. 9.) *Eleemosyna a morte liberat, et ipsa est, quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam:* L'aumône affranchit de la mort purge les péchés et fait trouver miséricorde et la vie éternelle.

S. Chrysostôme (homil. 9. in epist ad Hebræos.) avait bien ruminé ces passages, quand il disait : Quoique dans un médicament il y entre plusieurs herbes, il y en a toujours

une qui prédomine ; ainsi plusieurs œuvres satisfactoires composent la pénitence, mais la principale et plus efficace et qui fait presque autant que toutes les autres, c'est l'aumône. Ecoutez l'Ecriture : Jésus dit par S. Luc : (11. 41.) Donnez l'aumône, et vous serez nettoyés ; et le Saint-Esprit dit par le Sage : (Eccli. 3. 33.) L'eau éteint le feu ardent, et l'aumône résiste aux péchés : « Post orationem « intensam multa opus est eleemosyna, hoc enim est quod « reddit admodum validum medicamentum pœnitentiæ, et « quomodo in medicorum adjumentis est médicamentum « quod multas quidem capit herbas sed unam quæ obtinet « principatum ; ita etiam in pœnitentia ipsa est herba quæ « principatum magis obtinet et ipsa fuerit universum, audi « enim scripturam divinam : Date eleemosynam, et ecce « omnia munda sunt vobis. Ignem ardentem extinguit « aqua, et eleemosyna resistit peccatis. »

S. Augustin et après lui S. Salvien disent avec raison : Quand je vois un homme riche qui redoute la vérité du dernier jugement, et qui ne fait pas de grandes aumônes, je m'en étonne et je trouve qu'il est bien simple ; ce n'est pas que la rigueur de la justice de Dieu ne soit bien à craindre, mais c'est qu'il ne faut pas croire l'Evangile à demi, il le faut croire tout entier ; nous ne savons la sévérité du jugement de Dieu que par l'Evangile ; et le même Evangile nous enseigne un moyen très facile de l'éviter et d'avoir le Juge favorable. Le Fils de Dieu dit qu'il nous jugera si exactement et si rigoureusement, qu'il nous fera rendre compte jusqu'à une parole oisive. Vous le croyez et vous y êtes obligé ; mais le même Jésus dans le même Evangile nous apprend ce qu'il dira dans sa sentence de condamnation : J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai été nu, et vous ne m'avez pas revêtu ; il est en votre pouvoir de lui donner si souvent à manger, de le revêtir, de le loger, de le visiter avec tant de charité, qu'il ne vous puisse faire ces reproches ; vous êtes donc bien simple, si vous ne le faites pas ! Si un homme qui est en prison, atteint et convaincu d'un crime capital, disait : Je crains d'être pendu,

et s'il refusait de donner la moitié ou les deux tiers de son bien pour avoir grâce, ne serait-il pas fou achevé ? Vous êtes en danger évident d'être condamné au jugement de Dieu, et vous le serez infailliblement, si vous ne satisfaites pas à la justice de Dieu, et vous pouvez le faire donnant une bonne partie de votre bien aux pauvres, et vous ne le faites pas ; certes vous n'avez pas la foi, ou vous n'avez point d'esprit ni de prudence chrétienne.

Le même S. Augustin (Psal. 37. paulo ante finem.) expliquant les paroles du Psalmiste, dit : « Cogitabo pro pec-« cato meo ; ou, selon une autre version : Curam geram « pro peccato meo, quid est curam gerere pro peccato tuo? « si diceres curam geram pro vulnere meo, quid intellige-« retur nisi dabo operam ut sanetur, hoc est enim curam « gerere pro delicto semper niti, semper intendere, sem-« per studiose et sedulo agere ut sanes peccatum. Ecce de « die in diem plangis peccatum tuum, sed forte lacrymæ « currunt et manus cessant. Fiant eleemosynæ, et redi-« mantur peccata ; gaudeat indigens de dato tuo, ut et tu « gaudeas de dato Dei ; eget ille, eges et tu ; tu ne con-« temnas egentem tui, Deus non te contemnet egentem « sui ; ergo impleto in egentis inopiam, ut impleat Deus « interiora tua, hoc est curam geram pro peccato meo, « faciam omnia quæcumque facienda sunt ad abluendum et « sanandum peccatum meum : » Je me mettrai en peine de mon péché, dit le Psalmiste, sur quoi S. Augustin dit : Qu'est-ce vous mettre en peine de votre péché ? Si vous disiez : Je me mettrai en peine de ma blessure, ce serait dire : Je tâcherai de la faire guérir ; donc se mettre en peine de son péché, c'est s'efforcer sérieusement et travailler à bon escient pour le guérir. Vous avez tous les jours du regret de votre péché, c'est bien fait ; mais ce n'est pas assez, vos yeux répandent des larmes, et vos mains ne répandent rien ; faites des aumônes pour racheter vos crimes ; que le pauvre se réjouisse de votre libéralité, afin que vous vous réjouissiez de la libéralité de Dieu ; le pauvre a besoin de vous, et vous avez besoin

de Dieu ; ne méprisez pas celui qui a besoin de vous, et Dieu ne vous méprisera pas ; retirez le pauvre de son indigence, et Dieu vous remplira de sa grâce.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Excusationes*, *etc.*

E. — (*Opera satisfactoria.*) Platon disait que trois sortes de personnes ont coutume de redouter la mort φιλότιμοι, φιλοσώματοι, φιλοχρήματοι : Ceux qui aiment l'honneur, ceux qui aiment leur corps, ceux qui aiment l'argent ; nous pouvons ajouter qu'ils n'appréhendent pas seulement la mort, mais la mortification, qui est une petite espèce de mort ; ils disent ordinairement : Si je demeure longtemps dans l'église pour entendre plusieurs messes ou pour faire de longues prières, si je vais après le Saint-Sacrement quand on le porte aux malades, ou si je fais d'autres pénitences publiques contre ma coutume, on dira que mon confesseur me les a imposées et que j'ai commis de grands crimes, ou je passerai pour un bigot, pour un homme qui veut faire le dévot ; si je jeûne ou si je fais d'autres austérités, j'affaiblirai mon corps, j'intéresserai ma santé, j'abrégerai mes jours; si je fais de grandes aumônes, je diminuerai mes rentes, j'appauvrirai mes enfants.

F. — (*Refutantur.* — 1° *Scriptura.*) Avez-vous déjà oublié ce qu'on vous a fait voir si souvent, que tous ceux que l'Ecriture sainte raconte avoir obtenu pardon de Dieu, comme David, Achab, Manassès, les Ninivites, ont fait de grandes pénitences ; de David, il est dit qu'il baignait son lit de ses larmes toutes les nuits ; (1) qu'il détrempait sa boisson de ses pleurs, (2) qu'il portait le cilice, qu'il se levait à minuit pour confesser ses péchés devant Dieu : *Induebar cilicio ;* (Psal. 34. 13.) *Media nocte surgebam ad confitendum tibi;* (Psal. 118. 62.) d'Achab, il est dit (3. Reg. 21. 27.) qu'il déchira ses vêtements, endossa le cilice, jeûna, quitta son lit mollet, marcha tête baissée, tout roi qu'il était; de Manassès il est dit (2. Paralip. 33. 12.)

(1) Lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis. (Ps. 67.)
(2) Potum meum cum fletu miscebam. (Psal. 101. 10.)

qu'il pria Dieu instamment et qu'il fit grande pénitence : *Egit pœnitentiam valde, deprecatusque est Deum, et obsecravit eum intente;* des Ninivites, il est dit (Jonæ. 3. 6.) que le roi dépouilla ses vêtements royaux, se revêtit d'un sac, s'assit sur la cendre, et tous ceux de la ville firent de même, depuis le plus grand jusqu'aux plus petits, ils jeûnèrent si austèrement, qu'ils ne buvaient pas même un peu d'eau, gémissant et criant miséricorde.

Et après cela pourrez-vous penser que les pécheurs puissent obtenir pardon sans faire pénitence ? pourrez-vous penser que ces rois aient fait pénitence sans quelque déchet de leur honneur, de leur santé, de leur bien temporel ?

Les perfections divines ne sont pas incompatibles et opposées l'une à l'autre. Dieu veut exercer sa miséricorde envers les pécheurs pénitents, mais il ne veut pas blesser la vérité : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi ; universæ viæ Domini misericordia et veritas :* Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité, dit le Psalmiste. (Ps. 24. 10.)

G. — (2° *Patribus.*) S. Augustin sur ces paroles dit : « Ecce enim veritatem dilexisti, id est impunita peccata « eorum etiam quibus ignoscis non reliquisti ; ignoscis « confitenti, ignoscis, sed se ipsum punienti; ita servatur « misericordia et veritas, misericordia, quia homo libe- « ratur; veritas, quia peccatum punitur. » (S. Aug. in Psal. 50.) Le Psalmiste dit : Mon Dieu, vous aimez la vérité, c'est-à-dire, dit S. Augustin, vous ne laissez point impunis les péchés, pas même de ceux à qui vous pardonnez ; vous pardonnez à celui qui confesse son péché, pourvu qu'il se punisse lui-même, et ainsi Dieu exerce sa miséricorde et sa vérité ; la miséricorde est exercée en ce que l'homme est délivré, et la vérité en ce que son crime n'est pas impuni.

H. — (3° *Praxi Ecclesiæ.*) Vous avez peine de recevoir des pénitences qui vous humilient, qui affligent votre chair, ou qui diminuent vos moyens. Qu'eussiez-vous donc fait, si vous eussiez été du temps des apôtres et de leurs

successeurs, pendant les quatre premiers siècles, lorsque l'Eglise était en sa pureté, même selon Calvin? qu'eussiez-vous dit, quand ont vous eût condamné pour une simple fornication, à être privé de la communion pendant sept ans, à vous tenir à la porte de l'église les larmes aux yeux, à vous recommander aux prières des fidèles pendant deux ans, et les autres cinq ans à faire d'autres pénitences? celui qui avait fait le mal avec sa bru ou avec sa belle-mère était condamné à la même peine. Qu'eussiez-vous dit, quand ayant manqué de payer les dîmes, on vous eût condamné à en payer quatre fois autant, et à jeûner vingt jours au pain et à l'eau? Qu'eussiez-vous dit, quand on vous eût condamné pour avoir dansé en un jour de fête, à trois ans de pénitence et à promettre de ne le plus faire? Qu'eussiez-vous dit, quand on vous eût condamné à jeûner quarante jours au pain et à l'eau, pour avoir manqué de jeûner aux quatre temps, et à jeûner semblablement au pain et à l'eau trois jours, pour avoir fait quelque œuvre servile un jour de fête, et quarante jours pour vous être moqué des commandements de votre évêque ou de votre curé? (1)

I. — (4° *Exemplis.*) Si vous faites des prières ou d'autres bonnes œuvres extraordinaires, on dira que c'est par pénitence, et il y va de votre honneur, dites-vous? Votre honneur est-il de plus grande importance que celui de Henri II, roi d'Angleterre; de Théodose, empereur en orient; de Louis-le-Débonnaire, empereur en occident; de S. Marcellin, pape, et de tant d'autres qui on fait amende honorable et pénitence publique en présence de leurs sujets?

Vous craignez d'offenser Dieu, en offensant votre santé par les austérités de la pénitence, parce que nous ne sommes pas maîtres de notre vie; et à ce compte, les capucins, les les récollets, les carmes déchauds, les ermites de S. Augustin offenseraient Dieu d'incommoder leur santé par la

(1) S. Basil. Epit. 3. ad Amphilochium. canon. 59. — Basil. ibidem. canon. 76. et 79. — Bur. lib. 19. de obl. pœnit. — Romanum. tit. 1. c. 8. — Pœnit. romanum. tit. 7. c. 1. — Bur. lib. 19. Vide de his et similibus acta Mediolan. Ecclesiæ, lib. 6. constitutionum Synodalium, sub finem.

nudité des pieds; les chartreux, les dominicains, les bénédictins réformés, les minimes, par les viandes de carême dont ils usent toute l'année.

A ce compte, S. Sabin, disciple de S. Marcien, offensait Dieu quand il ne vivait que de farine, qu'il mettait tremper dans de l'eau, et les laissait ainsi mêlées durant un mois, afin qu'elle sentissent mauvais et eussent un goût de moisi ; ce sont les propres termes de Théodoret ? A ce compte, le divin Agape offensait Dieu, quand outre ses autres grandes austérités, il portait ordinairement sur lui cinquante livres de fer, et S. Marcien quatre-vingts?

Vous craignez d'appauvrir vos enfants si vous faites de grandes aumônes pour racheter vos péchés, vous seriez donc bien éloigné de faire comme l'empereur Maurice. Il avait commis un péché d'avarice refusant de racheter les soldats chrétiens qui étaient tombés entre les mains des ennemis ; il en fut après si repentant qu'il pria Dieu instamment de l'en punir en sa colère, non en sa fureur, en cette vie temporelle, non aux peines éternelles, et il écrivit aux patriarches et aux moines de l'orient de faire la même prière pour lui; Dieu l'exauça. Un de ses sujets et de ses favoris nommé Phocas (Baron. anno. 602.) se révolte contre lui, le dépouille de tous ses états, se fait empereur, fait égorger sa femme et ses huit enfants en sa présence et devant ses yeux et puis le fait décapiter ; à chaque coup qu'on donnait à ses enfants ce saint pénitent humilié et prosterné à terre disait avec grande ferveur : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum :* Mon Dieu, vous êtes juste, et votre jugement est équitable ; et comme la nourrice d'un de ses enfants voulait cacher et sauver ce petit prince, offrant à sa place son propre enfant qu'elle avait à cet effet vêtu et enjolivé à la royale, Maurice ne le voulut pas, et découvrit le fait, disant qu'il le fallait ainsi pour punition de ses péchés.

L. — (5° *Responsione, etc.*) Vous me direz : L'Eglise a le pouvoir de donner des indulgences ; vous dites vrai, c'est un article de foi, le concile de Trente l'a déclaré ;

(Sess. 25. de reform. post caput 21.) mais comme S. Paul disait (2. Cor. 10. 8. — 13. 10.) que le pouvoir qu'il avait reçu du Fils de Dieu était pour édifier, non pour détruire, ainsi le même concile au même lieu dit qu'elles ne doivent pas énerver la discipline ecclésiastique; et pour savoir quelle est la discipline ecclésiastique et l'intention du Fils de Dieu, nous devons à ce sujet, consulter l'Ecriture, les Pères, le sentiment de l'Eglise, la raison; nous ne voyons point dans aucune part de l'Evangile que notre Sauveur ait promis indulgence à aucun pécheur sans faire pénitence, au contraire il dit à nous tous, que nous péririons si nous n'avons la pénitence, et si nous ne faisons pénitence : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes peribitis; nisi pœnitentiam egeritis, omnes peribitis;* (Luc. 13. 5.) par son Précurseur il nous déclare que, pour éviter sa colère, il faut faire des fruits dignes de pénitence; et par son Apôtre (Act. 17. 30.) il nous annonce que tous doivent faire pénitence, parce qu'il doit juger tout le monde; car si un homme qui aurait eu tous ses plaisirs en ce monde, et qui aurait mené une très mauvaise vie jusqu'à l'heure de la mort, allait droit en paradis, pensant avoir gagné une indulgence pour avoir dit *Jesus, Maria* à l'article de la mort, où serait la vérité de ces paroles qui sont dans l'Ecriture sainte : *Reddet unicuique secundum opera sua :* Dieu rendra à chacun selon ses œuvres? *Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum :* Affliction et angoisse à toute âme de celui qui fait le mal ; notez à toute âme. Au jour du jugement chacun remportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal; ne vous trompez pas, l'homme moissonnera ce qu'il aura semé. (Psal. 61. 12. - Matth. 16. 27. - Rom. 2. 6. — Apoc. 2. 23.)

Les Pères anciens nous enseignent que l'indulgence est une grâce que l'Eglise accorde à ceux qui travaillent sérieusement et sans se flatter. pour se purifier de leurs fautes passées, n'ayant pas assez de temps ou de forces corporelles pour satisfaire à la justice divine. dans toute l'étendue

qu'elle demande, et d'une manière proportionnée à leurs offenses.

S. Cyprien avertit les martyrs de ne point demander de grâce et d'indulgence que pour ceux qui auront déjà accompli une bonne partie de leur pénitence; et dans un autre endroit (De lapsi, sub finem.) il dit que ces indulgences ne peuvent servir qu'à ceux qui sont touchés d'une véritable douleur de leurs fautes, qu'à ceux qui travaillent à les expier par les bonnes œuvres, qui tâchent par leurs prières d'attirer la miséricorde de celui qu'ils ont irrité par leurs offenses. *Pœnitenti, operanti, roganti potest Deus clementer ignoscere; potest acceptum ferre quidquid pro talibus et petierint martyres, et fecerint sacerdotes.*

L'Eglise d'à présent a les mêmes sentiments, car aux bulles du jubilé, le saint Père déclare toujours qu'il ne donne indulgence qu'à ceux qui sont vraiment contrits et pénitents, et moyennant une salutaire pénitence que le confesseur leur a imposée : *Vere contritis et pœnitentibus et injuncta salutari pœnitentia.*

Or nous ne sommes pas vraiment contrits et pénitents, si nous n'avons une vraie volonté, et une sincère résolution de satisfaire à la justice de Dieu par de bonnes œuvres, selon notre pouvoir, et selon les règles de l'Evangile, et la pénitence qu'on nous impose n'est pas salutaire, si elle ne tend à nous rendre la santé de l'âme en détruisant les mauvaises inclinations et habitudes au péché, par des actions et mortifications contraires. Est-ce une pénitence salutaire de donner à dire cinq ou six chapelets à un homme qui est tombé en des péchés d'impureté, au lieu de l'obliger à jeûner et macérer sa chair? de donner les sept psaumes à un ivrogne, au lieu de le condamner à éviter les cabarets et autres assemblées de débauches? Si nous disons que ces pécheurs et autres semblables avec ces légères pénitences se rendent quittes de leurs péchés, quant à la coulpe et quant à la peine, par une indulgence plénière, c'est donner sujet aux infidèles de blâmer l'Eglise catholique, et dire qu'elle ouvre la porte à toute sorte de péchés, et qu'elle donne à

tous les plus grands scélérats un passeport pour se prostituer hardiment à toute sorte de crimes : *Ita ut redundantia clementiæ cœlestis libidinem faciat humanæ temeritatis*, dit Tertullien. (lib. de pœnit. cap. 7.)

C'est une merveille digne d'une réflexion particulière de voir comment le Saint-Esprit prend en affection de joindre et associer dans le Texte sacré la miséricorde et la vérité de Dieu ; dans le seul livre des psaumes, qui n'est pas la douzième partie de la Bible, vous trouvez plus de vingt versets qui marient ensemble ces deux attributs divins ; c'est que Dieu exerçant une de ses perfections ne veut pas faire tort aux autres : il veut faire miséricorde au pécheur qui se reconnaît, mais il ne veut pas démentir sa parole. Il dit d'un homme converti : Je ne retirerai pas de lui ma miséricorde ; mais il ajoute : Je ne blesserai pas ma vérité : *Misericordiam meam non dispergam ab eo, neque nocebo in veritate mea ; misericordia et veritas obviaverunt sibi.* Or il a dit par le prophète Job qu'il ne laisse aucun péché impuni ; il a dit par son Apôtre : (Rom. 2. 9.) Tribulation et affliction à toute âme qui fait le mal ; il faut donc, comme dit S. Grégoire, que le pécheur pénitent se châtie, ou que Dieu juste et véritable le punisse.

CONCLUSIO.

M. — (*Bona est, etc.*) Ce n'est donc pas seulement aux âmes innocentes, comme au vénérable Tobie et à son fils, qu'il faut dire ce que l'ange S. Raphael leur disait : *Bona est oratio cum jejunio et eleemosyna ;* c'est principalement aux âmes pénitentes que s'adressent ces paroles : L'oraison, le jeûne et l'aumône sont très salutaires aux hommes et très agréables à Dieu ; par l'oraison nous satisfaisons pour les péchés commis contre lui, par le jeûne pour les péchés commis contre nous, par l'aumône pour les péchés commis contre le prochain.

Par l'oraison nous sacrifions notre âme à Dieu ; par le jeûne et autres austérités nous lui sacrifions notre corps ; par l'aumône nous lui sacrifions nos biens ; par l'oraison

nous résistons au diable ; par le jeûne nous mortifions la chair ; par l'aumône, nous contrecarrons le monde.

Par l'humble oraison nous abattons l'orgueil de la vie ; par le jeûne, nous réfrénons la concupiscence de la chair ; par l'aumône nous nous opposons à la concupiscence des yeux.

Par ces trois œuvres satisfactoires nous nous disposons et nous nous rendons dignes d'être un jour reçus à la vue et jouissance des trois adorables personnes de la très sainte Trinité, en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON CCXCIX.

DE L'AMOUR DE SAINTE MADELEINE ENVERS JÉSUS-CHRIST.

Dilexit multum.
Elle a beaucoup aimé. (Luc. 7. 47.)

QUAND le Fils de Dieu dit en l'Evangile qu'il est venu apporter le feu sur la terre et qu'il ne désire rien tant que de le voir bien allumé, il est assuré qu'il ne l'entend pas du feu élémentaire et matériel, mais du feu spirituel et divin, du feu de l'amour de Dieu. Ce feu a été si ardent et si enflammé dans le cœur de Marie-Madeleine, qu'elle a commencé où les autres Saints finissent; car il n'y a point d'âme chrétienne que nous ne jugerions très parfaite et arrivée au comble de toute sainteté, si au dernier moment de sa vie on pouvait dire avec vérité : Elle a beaucoup aimé; et c'est ce que celui qui est la vérité même dit de Marie-Madeleine au commencement de sa conversion; elle a beaucoup aimé, elle a aimé Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses pensées, de toutes ses forces; elle a aimé souverainement, uniquement, ardemment, fortement. C'est ce que j'ai à vous faire voir aux quatres points de mon discours.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Laudes amoris Dei.*
Primum punctum. *Amandus Deus ex toto corde :* B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Explicatione.* — E. 4° *Exemplo Magdalenæ.*
Secundum punctum. *Amandus ex tota anima :* F. 1° *Scriptura.*—G. 2° *Patribus.*—H. 3° *Ratione.*—I. 4° *Exemplo Magdalenæ.*
Tertium punctum. *Amandus ex tota mente :* L. 1° *Exem-*

plo Magdalenæ. — M. 2° *Scriptura.* — N. 3° *Comparatione.*

Quartum punctum. *Amandus ex totis viribus, quod probatur :* O. 1° *Ratiocinatione.* — P. 2° *Comparatione.* — Q. 3° *Exemplo Magdalenæ.*

Conclusio. R. *Exhortatio ad amorem Dei.*

EXORDIUM.

A. — (*Laudes amoris Dei.*) La charité est entre les vertus chrétiennes ce que le feu est entre les éléments, ce que l'or est entre les métaux, ce que la palme est entre les arbres, ce que le lion est entre les bêtes, ce que l'homme est entre les créatures de ce monde, ce que l'empyrée est entre les globes célestes, ce que les séraphins sont entre les esprits angéliques; S. Irénée l'appelle fort proprement : *Eminentissimum charismatum*, l'apogée et le point vertical de la perfection chrétienne, le plus éminent et précieux don du Saint-Esprit; il le conforme en cela au sentiment de l'apôtre, qui écrivant aux Corinthiens, (1. Cor. 12. 31.) après avoir dit que Dieu a choisi quelques-uns dans son Eglise pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, pour être docteurs, d'autres pour faire des miracles, il ajoute : *Adhuc excellentiorem viam vobis demonstro, æmulamini charismata meliora* : Je veux vous montrer une grâce plus excellente, un don du Saint-Esprit qui est plus à souhaiter que d'être apôtre, prophète; et cette grâce, c'est la charité dont il parle immédiatement après; on peut bien être apôtre et être méchant homme, témoin Judas; prophète, témoin Balaam; docteur, témoin Tertullien et Origène; vierges, témoin les cinq folles; faire des miracles, témoin ceux qui diront : *Nonne in nomine tuo multas virtutes fecimus?* mais on ne saurait aimer Dieu et avoir la charité, sans être bon, parfait, saint, agréable à Dieu. Sur quoi on peut agiter une belle question, et demander d'où vient qu'il n'y a que l'amour qui nous rende bons ou mauvais? d'où vient que la seule volonté se perfectionne ou se souille par le commerce du bien et du mal?

pourquoi l'entendement n'emprunte-t-il de son objet, ni la bonté, ni la malice? encore que nous connaissions le bien, nous ne sommes pas bons, si nous ne l'aimons pas; Satan connaît beaucoup de bien, et ne laisse pas d'être très mauvais. Quoique nous connaissions le mal, si nous ne l'aimons pas, nous ne sommes pas mauvais. Dieu connaît nos péchés et tous les maux qui se font au monde, et ne laisse pas d'être bon, d'être la bonté infinie. N'est-ce point que l'objet de la volonté, c'est le bien; et quand elle s'affectionne au mal, elle dément son inclination, dégénère de sa nature, trahit son devoir. L'objet de l'entendement n'est ni le bien en tant que bien, ni le mal en tant que mal; mais c'est le vrai et le faux, et il lui est indifférent que son objet soit bon ou mauvais, pourvu qu'il le connaisse tel qu'il est, qu'il connaisse que les choses sont bonnes quand elles le sont, et qu'il les connaisse mauvaises quand elles sont mauvaises.

Ou n'est-ce point parce que le propre de la volonté est de se porter à son objet, de se transformer en ce qu'elle aime, de prendre les livrées et la teinture de ce qu'elle affectionne? *Anima plus est ubi amat, quam ubi animat;* d'où il arrive que si elle aime le bien, elle est bonne, si elle aime le mal, elle est mauvaise : *Terram diligis, terra es; Deum diligis, audeo dicere Deus es.* L'entendement au contraire apporte son objet dans soi, se l'approprie, le forme à sa façon, le purifie, le spiritualise, lui donne sa trempe, sans rien emprunter de lui. Ou en troisième lieu, n'est-ce point parce que la volonté est une puissance libre, maîtresse de ses actions qui peut agir ou ne pas agir, aimer ou abhorrer, choisir le bien ou le mal, comme il lui plaît, et qu'il n'y a point de mérite, ni de démérite, sinon en ce qui est en la puissance de notre élection et au choix de notre franc arbitre. Mais quoi qu'il en soit de cette question, nous devons ici admirer la douceur et la suavité de la providence de Dieu qui a mis notre félicité et tout notre bonheur dans une chose, si facile, si douce, si conforme à notre naturel; non à posséder et distribuer de grandes richesses, les pauvres en seraient privés, non à pénétrer des vérités subli-

mes, les idiots n'y pourraient atteindre; non à pratiquer des actions héroïques et difficiles, les malades en seraient dépourvus; mais à avoir de l'amour, c'est-à-dire de la bonne volonté pour Dieu, ce que tout le monde peut faire avec sa grâce. Il n'est rien de plus naturel à l'homme que d'aimer, rien qui coûte moins, rien qui se fasse plus aisément, les vrais objets de l'amour sont la bonté et la beauté; ce sont les deux plus puissants charmes du cœur humain; Dieu est une bonté infinie, et l'abîme de toutes les beautés et bontés concevables; il n'est donc rien de plus doux à l'homme, de plus conforme à son naturel, que d'aimer Dieu. Admirez donc la douce conduite et la sagesse de Dieu, d'avoir fait que le vrai purgatoire de nos péchés est le comble de la perfection consistent dans une action si délicieuse: *O dulce et amœnum purgatorium amor Dei!* Oh! le doux et agréable purgatoire que l'amour de Dieu, dit Cassiodore. « Absolvi vis, ama. Charitas operit multitudinem « peccatorum; ama ergo Deum, o homo! et ama totus ut « possis omnia vincere sine labore peccata. Teneræ militiæ « et delicati conflictus est, amore solo de cunctis criminibus « reportare victoriam, regnum cœlorum amanti promitti- « tur; ama ergo et regna; quid facilius quam amare! quid « gloriosius quam regnare! » dit S. Pierre Chrysologue: (serm. 94.) Voulez-vous être absous, aimez; la charité couvre le grand nombre des péchés; aimez Dieu, ô homme! mais aimez-le parfaitement, si vous voulez vaincre tous vos péchés sans travail. Jamais on ne vit guerre plus douce, combat plus délicieux, que de gagner tout par amour. Le royaume des cieux est promis à ceux qui aiment Dieu, aimez-le donc pour régner dans le ciel.

Il n'est rien de si facile que d'aimer, rien de si glorieux que de régner; c'est ainsi que notre sainte pénitente a purifié tous ses crimes, c'est ainsi qu'elle a combattu, c'est ainsi qu'elle a vaincu et triomphé; elle a pratiqué aux pieds de Jésus plusieurs actes de vertu, comme nous l'avons vu; mais il n'attribue proprement le pardon de ses péchés qu'à son amour: *Remissa sunt ei peccata multa, quoniam*

dilexit multum ; il sonde les cœurs, il connaît les choses telles qu'elles sont; il ne flatte personne, il loue chacun selon ses mérites, il loue Madeleine de son amour et d'un grand amour, lui qui est si grand; cet amour donc était très grand, très accompli, assorti de toutes les conditions nécessaires à un parfait amour; personne ne connaît mieux les propriétés du vrai amour que le Fils de Dieu notre Sauveur, qui est l'amour du ciel et de la terre, il nous les a déclarées en divers endroits de l'Evangile, et presque toujours en mêmes termes : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes pensées, de toutes tes forces. Plusieurs se confessent d'y avoir manqué, et ne savent ce qu'ils disent. Apprenez donc comme il faut l'entendre, et vous verrez que sainte Madeleine l'a très bien pratiqué. Nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, c'est-à-dire souverainement; de toute notre âme, c'est-à-dire uniquement; de toutes nos pensées, c'est-à-dire ardemment; de toutes nos forces, c'est-à-dire puissamment.

PRIMUM PUNCTUM. — *Amandus Deus, etc.*

B. — (1° *Scriptura.*) S. Paul (Rom. 8. 35.) explique en peu de paroles les dispositions des âmes qui aiment Dieu souverainement, et qui aimeraient mieux tout perdre que d'être privées de sa grâce. Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Dieu? ce ne sera ni la tribulation, ni la détresse d'esprit, ni la faim, ni le dépouillement de nos biens, ni les dangers, ni la persécution, ni la mort même.

Le Fils de Dieu dit en l'Evangile que personne ne peut servir deux maîtres.

C'est vouloir servir deux maîtres, c'est vouloir placer l'idole de Dagon auprès de l'arche, non-seulement de préférer l'amour de la créature à celui du Créateur, mais de les égaler ou comparer ensemble.

C. — (2° *Patribus.*) Ecoutez le sentiment d'un saint de notre siècle dont les œuvres sont entre les mains de toutes les âmes dévotes, c'est le bienheureux S. François de Sales; ses paroles sont un peu longues, mais je ne crain-

drai point de les rapporter ici, parce qu'elles contiennent en abrégé tout ce que je vous dois dire sur le premier point. Y ayant, dit-il, (liv. 10, de l'Amour de Dieu, chap. 6.) tant de divers degrés d'amour entre les vrais amants, il n'y a néanmoins qu'un seul commandement d'amour qui oblige généralement et également chacun d'une toute pareille et égale obligation, quoiqu'il soit observé différemment et avec une infinie variété de perfections. Ç'a été un trait de la providence du Saint-Esprit, qu'en notre version ordinaire que sa divine majesté a canonisée et sanctifiée par le concile de Trente, le céleste commandement d'aimer est exprimé par le mot de dilection, plutôt que par celui d'aimer; car bien que la dilection soit un amour, toutefois est-il qu'elle n'est pas un simple amour, mais un amour accompagné de choix et de dilection, ainsi que la parole même le porte, comme le marque le très glorieux S. Thomas; car ce commandement nous enjoint un amour élu entre mille, comme le bien-aimé de cet amour est exquis entre mille, ainsi que la bien-aimée Sunamite l'a remarqué dans le cantique. C'est l'amour qui doit prévaloir sur tous nos amours et régner sur toutes nos passions, et c'est ce que Dieu demande de nous, qu'entre tous nos amours le sien soit le plus cordial, dominant sur tout notre cœur; le plus affectionné, occupant toute notre âme; le plus général, employant toutes nos puissances; le plus relevé, remplissant tout notre esprit; et le plus ferme, exerçant toute notre force et vigueur; et parce que par celui-ci nous choisissons et élisons Dieu pour le souverain objet de notre esprit, c'est un amour de souveraine élection, ou une élection de souverain amour. L'amour est comme l'honneur, car tout ainsi que les honneurs se diversifient selon la variété des excellences pour lesquelles on honore, aussi les amours sont différents selon la diversité des bontés pour lesquelles on aime. Le souverain honneur appartient à la souveraine excellence, et le souverain amour à la souveraine bonté. L'amour de Dieu est l'amour sans pair, parce que la bonté de Dieu est la bonté nomparcille. Ecoute, Israel, ton Dieu,

il est seul Seigneur, et partant tu l'aimeras de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton entendement et de toute ta force, parce que Dieu est seul Seigneur, et que sa bonté est infiniment éminente, au-dessus de toute bonté. Il faut l'aimer d'un amour relevé, excellent et puissant, au-dessus de toute comparaison. C'est cette suprême dilection qui met Dieu en telle estime dans nos âmes, et qui fait que nous prisons si hautement le bien de lui être agréables, que nous le préférons à tout et l'affectionnons sur toute chose.

D. — (3° *Explicatione.*) Ce saint suppose qu'il y a deux sortes d'amours : un amour sensible, un amour appréciatif; Dieu ne nous oblige pas au premier sous peine de damnation, mais au second. Un père de famille a deux fils, l'un est un enfant à la mamelle, l'autre est un avocat qui se fait admirer dans le barreau; il prend souvent le petit sur ses genoux, le baise, le caresse, bégaie avec lui; il voit fort peu son aîné qui ne demeure pas avec lui, mais il lui a donné beaucoup de bien en préciput; il serait bien plus triste de le voir mourir que le cadet; il aime plus le petit d'un amour sensible, mais l'aîné d'un amour appréciatif. Vous pensez plus souvent à votre enfant, à vos biens, à vos affaires qu'au bon Dieu; mais vous aimeriez mieux mourir que de transgresser un seul de ses commandements; vous laissez mourir votre enfant plutôt que de le guérir par un remède superstitieux; vous perdez votre procès, où il y va de votre bien, plutôt que de vous parjurer; vous encourez la disgrâce d'un grand, plutôt que de faire une antidate à sa prière; vous aimez plus la créature d'un amour de sensibilité, de tendresse, d'empressement; mais vous aimez plus le Créateur d'un amour d'estime, de préférence, de bienveillance; vous l'aimez de tout votre cœur, vous l'aimez sur toute chose.

E. — (4° *Exemplo Magdalenæ.*) Sainte Madeleine faisait bien davantage; elle méprisait tout ce qu'elle avait de plus cher au monde pour obéir non-seulement au commandement de Dieu, mais à son inspiration. Ce que les femmes de sa condition aiment avec le plus d'attachement, c'est la

vanité et la gloire du monde ; voilà d'un côté la vocation de Dieu qui lui inspire de faire un acte extraordinaire d'humilité très héroïque, d'aller se prosterner aux pieds de Jésus ; d'autre part, son amour-propre l'en détournait, et lui disait : A quoi pensez-vous ? vous, une demoiselle si noble, si bien alliée, qui avez été tant courtisée. aller comme cela par la rue en plein jour, portant une boîte d'onguent comme un apothicaire, vous jeter aux pieds d'un homme, pleurer comme un enfant au milieu d'un banquet, chez un pharisien moqueur, en présence d'une si bonne compagnie ! si vous le faites, adieu votre honneur, adieu votre réputation, qu'en dira-t-on ? qu'en pensera-t-on ? on se moquera de vous, on vous montrera au doigt, on vous appellera la folle, les enfants courront après vous.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Amandus*, *etc.*

F. — (1° *Scriptura.*) Elle ferme les yeux à toutes ces considérations, méprise ces respects humains, foule aux pieds son honneur, qui nous est plus cher que la vie; elle aime Dieu de tout son cœur, souverainement, plus que toute chose. Dieu ne se contente pas de cela pour nous rendre parfaits, il demande bien davantage, il veut que nous l'aimions, non-seulement de tout notre cœur, souverainement, sur toute chose, mais de toute notre âme, de toutes ses puissances et facultés intérieures, uniquement : *Omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.* Le Psalmiste disait en sa méditation : Mon âme, bénissez le Seigneur, et que toutes vos puissances bénissent son saint nom; et le divin Epoux dit ces paroles en parlant à sa Bien-aimée : Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur : *Pone me ut signaculum super cor tuum ;* il ne veut pas seulement être en votre cœur, y être maître, y porter le sceptre, en sorte qu'il n'y ait rien de plus haut que lui ; mais il n'y veut point avoir de compagnon, ni de compétiteur; il veut y être comme un cachet qui le scelle, le tienne clos, en sorte que rien n'y entre que lui. Votre cœur est comme un nid d'alcyon, il ne se peut bien ajuster à quoi que ce

soit, qu'à celui pour qui il est fait. *Fortis ut mors dilectio;* l'amour est comme la mort, la mort nous fait faire divorce avec le monde, avec nos parents, amis, compagnies, elle détache même l'âme de son corps ; le vrai amour fait que nous n'avons de commerce d'affection déréglée à qui que ce soit, nous sépare même de notre corps et du soin superflu de le bien traiter : *Dura sicut infernus emulatio.* L'amour que Jésus nous porte est un amour de jaloux, il ne peut pas souffrir de rival, nous lui faisons une injure notable quand nous aimons autre chose, nous témoignons en cela qu'il n'est pas capable de nous remplir et de nous rassasier.

G. — (2° *Patribus.*) Trop est avare à qui Dieu ne suffit pas, disait sainte Thérèse; et S. Cyprien : *Sufficiens ipse Deo, sufficiat tibi Deus :* Dieu se contente de vous, ne vous contenterez-vous pas de lui ? il n'aime pas vos richesses, honneurs, santé, service; il ne laisse pas de vous aimer quand vous êtes pauvre, dégradé, malade, paralytique; il n'aime que vous et votre amour, pourquoi aimerez-vous autre chose que lui ?

Minus te amat, Domine Jesu, qui præter te aliquid amat, quod propter te non amat, dit S. Bernard : Celui-là ne vous aime pas assez qui aime quelque chose hors de vous, s'il ne l'aime pour l'amour de vous ? Oui, il est permis d'aimer autre chose que Dieu, mais en Dieu, pour l'amour de Dieu; notre amour envers la créature doit se référer à Dieu comme tous les fleuves vont à la mer, ce doit être un reflux de notre amour envers Dieu. Aimer les créatures insensibles, parce que ce sont les vestiges et les œuvres de Dieu ; les raisonnables, parce que ce sont ses images ; les chrétiens, parce que ce sont les membres de son Fils ; les gens de bien, parce que ce sont ses favoris : les méchants pour les faire ses amis. Si nous aimons quelqu'un par autre motif et pour autre fin, nous faisons tort à Dieu, nous ne l'aimons pas assez : *Minus te amat.* Votre cœur est une couchette, non un grand lit, il ne peut recevoir d'autre que Jésus, sans qu'ils se fassent tort l'un à l'autre : *Lectulus noster floridus, angustum est stratum, si duo fuerint ibi, necesse est ut alter decidat.*

II. — (3° *Ratione.*) Quelque juste et raisonnable que semble l'amour que vous portez à quelque créature, si vous ne l'aimez pas purement pour l'amour de Dieu, il souille votre cœur, le trône et le sanctuaire de Dieu, l'infecte d'impureté, le remplit d'imperfections, le divise de distractions, le trouble de passions ; remarquez que l'attachement que vous avez à quelque créature est la source et la pépinière de tous vos manquements, colères, impatiences, envies, petites médisances, mensonges, égarements d'esprit en l'oraison.

Afin que cette parole de S. Bernard : *Quod propter te non amat*, ne vous trompe pas, afin que vous ne vous flattiez point là-dessus et ne disiez pas : Il est vrai que j'aime autre que Dieu ; jaime un tel, une telle ; mais cet amour est pour Dieu et en Dieu; c'est un amour spirituel. Retenez toute votre vie un avertissement de très grande importance que vous donne S. Bonaventure, que tout amour particulier que vous portez à qui que ce soit, quand c'est principalement à une personne qui n'est pas de votre sexe, est suspect et dangereux, vous devez vous en défier, et vous en éloigner comme d'un piége qui vous fera tomber tôt ou tard en de très grands malheurs.

I.—(4° *Exemplo Magdalenæ.*) Notre Madeleine nous en donne un exemple très signalé. Il y a plaisir de voir comme le bien-aimé disciple en décrit l'histoire avec détail ; ne la négligeons pas puisqu'il ne l'a pas négligée, ou pour mieux dire, pensons-y puisque le Saint-Esprit a daigné les écrire et les publier à la terre, et cela par un des plus rares et des plus choisis instruments qu'il ait eus sur la terre. Selon S. Jean, (20. 1.) les apôtres et Madeleine viennent au sépulcre le matin de Pâques, ne sachant pas que Jésus fut ressuscité; mais n'y ayant pas trouvé le corps de Jésus qu'ils cherchaient, les apôtres s'en retournent ; Madeleine demeure en ce lieu, lieu bien digne de ses larmes et de son séjour, ce lieu est saint et d'une dignité qui se rapporte au ciel et le semble égaler, car si le ciel est le trône du Dieu vivant, le sépulcre est le trône du Dieu mort, et mort pour

le salut des hommes, et pendant les trois jours précédents les anges ont partagé leur demeure, les uns demeurant au ciel pour y adorer le Dieu vivant, les autres demeurant au sépulcre pour y adorer et accompagner le Dieu mort. Les apôtres s'étant retirés, Madeleine est restée seule en ce saint lieu; les anges viennent aussitôt et lui apparaissent, d'où il paraît qu'ils viennent non pour les apôtres, car ils se sont retirés, mais seulement pour Madeleine; car elle est demeurée seule; et toutefois elle est si peu civile envers les citoyens du ciel, si peu courtoise avec les anges qui la visitent, que les voyant elle ne les regarde pas, ne les entretient pas, ne leur parle pas, ne pense point à eux. Tant d'objets de la terre nous touchent, nous ravissent, nous transportent si aisément hors de notre devoir, et ces objets du ciel ne lui semblent pas dignes d'arrêter sa pensée; la beauté, la splendeur, la clarté de ces anges descendant du ciel, et descendant pour elle seule, n'est pas capable de toucher son cœur, d'essuyer tant soit peu ses larmes, d'arrêter tant soit peu son esprit, de la contenter par leur aspect et le soin qu'ils ont de son âme. Les anges voyant qu'elle ne leur parle point, se résolvent à lui parler et à rompre son silence : *Mulier, quid ploras?* Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur coupe court et répond : *Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum :* On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis. Elle cherche une personne, en voilà deux ; elle cherche une personne morte, en voilà deux vivantes ; elle cherche un corps voilà deux esprits, que demande-t-elle de plus ? c'est qu'elle aime Jésus purement et uniquement ; elle ne cherche pas les anges de Dieu, les séraphins qui brûlent d'amour, les créatures, quelles qu'elles soient; elle veut le Dieu des anges, l'objet de son amour séraphique, le Créateur. Ainsi, quand cet homme que vous aimez et qui vous semble si dévot, si spirituel, si saint, serait un ange, un ange descendu du ciel, ne le fréquentez pas, ne lui parlez pas seule à seul, ne vous y arrêtez pas, défiez-vous de vous: c'est un ange incarné, dites-vous, vous dites bien, il est

in carne, et vous aussi ; faites comme Madeleine : *Hæc cum dixisset*, *conversa est retrorsum*, *et vidit Jesum;* voilà une bonne suite, le fruit de sa mortification, l'effet de sa retenue ; elle ne dit précisément que ces trois petites paroles aux anges, et puis se retourne, et en récompense de ce qu'elle ne s'amuse pas aux créatures elle voit le Créateur; ainsi si en vos désolations, en vos inquiétudes et sècheresses, vous vous privez de consulter les hommes, vous vous détournez de la vue et de la fréquentation de cet homme qui vous semble si angélique, pour converser avec Dieu en votre petit oratoire, vous le trouverez mieux, et il vous en apprendra plus en une heure d'oraison, que tous les pères spirituels en dix jours.

TERTIUM PUNCTUM. — *Amandus*, *etc.*

L. —(1° *Exemplo Magdalenæ.*) *Conversa est retrorsum*, *et vidit Jesum.* Elle voit Jésus, mais elle ne le connaît pas; il se déguise pour exercer et éprouver son amour; elle lui dit : *Domine*, *si tu sustulisti eum :* Monsieur, si vous l'avez enlevé, dites-le moi, et je l'emporterai; elle pense que c'est un jardinier, et elle l'appelle Seigneur; c'est que son amour la transporte et la met comme hors d'elle-même : *Si tu sustulisti eum... qui eum?* elle n'a encore parlé de personne, on ne lui a point parlé de son bien-aimé, et sans le nommer elle dit : Si vous l'avez emporté ; c'est qu'elle est toute absorbée en l'objet de son amour, elle ne pense à autre chose, elle croit que chacun lui ressemble, que tous les autres ne pensent comme elle qu'à son bien-aimé, comme l'épouse s'écriait : *Osculetur me osculo*, sans dire de qui, ni a qui elle parle.

M. — (2° *Scriptura.*) C'est la troisième propriété de l'amour : *Ex tota mente*, de toute la pensée, fervemment: *Ignis in altari meo semper ardebit.* Dieu voulait que sur son autel le feu fût continuellement allumé : *Cum sursum est ad illum, ejus est altare cor nostrum ;* notre cœur est son autel, quand il est élevé à lui il désire que la flamme de son amour y soit continuellement ou presque toujours

ardente, et que nous l'entretenions par la méditation de ses divines perfections, et des bienfaits inestimables que nous avons reçus de lui.

Ne me dites pas que cela est impossible, oui, d'y penser incessamment, sans pause et interruption, la fragilité de notre nature corrompue, l'inconstance de notre imagination qui est volage, l'embarras des diverses occupations ne le permettent pas pendant cette vie; mais rien ne nous peut empêcher d'y penser souvent, d'aspirer à lui de temps en temps, nous élever à lui par des oraisons jaculatoires, lui donner notre cœur, lui demander son amour, parcourir en esprit les états et mystères de sa vie.

N. — (3° *Comparatione.*) S'il est permis de comparer les choses hautes et divines aux basses et humaines, je vous dirai : N'avez-vous jamais aimé quelqu'un sensuellement quand vous étiez à marier ou en autre temps? souvenez-vous comme vous étiez disposée, ce que vous faisiez, ce que vous pensiez; n'est-il pas vrai que la plupart du temps vous pensiez à la personne que vous aimiez? c'était l'entretien de votre esprit, et votre travail n'en était pas interrompu, vous ne laissiez pas de coudre, de filer, de faire le ménage; toutes vos occupations ne vous empêchaient pas de penser à la créature, pourquoi vous empêchent-elles de penser au Créateur, sinon que vous aimiez la créature et que vous n'aimez pas le Créateur? et toutefois celui que vous aimiez était absent, bien loin de vous, peut-être mort; Dieu est présent, tout auprès de vous, au fond de votre âme, toujours vivant. Celui que vous aimiez ne voyait pas votre cœur, ne connaissait pas votre disposition, ne savait si vous l'aimiez et si vous pensiez à lui; Dieu sonde votre intérieur, connaît votre effection, se plaît et s'agrée aux pensées que vous avez de lui; peut-être que celui-là ne pensait pas à vous, vous avait mis en oubli, avait diverti son cœur en d'autres objets; Dieu ne vous oublie jamais, ne passe pas un moment sans penser à vous; il a autant de vue sur vous, de providence envers vous, d'amour pour vous, que si vous étiez seule au monde avec lui; il ne passe jamais un moment sans penser à

vous, passerez-vous les heures, les après-dînées, les journées entière, sans penser à lui, vous qui avez tant besoin de lui?

QUARTUM PUNCTUM. — *Amandus*, *etc.*

O. — (1° *Ratiocinatione.*) Eh bien, si vous ne l'aimez pas de toutes vos pensées, aimez-le au moins de toutes vos forces; vous le pouvez, vous le devez, vous y êtes obligé; il me semble que nous manquons grandement en ce point, et que ce manquement nous apporte un grand préjudice. Nous servons Dieu quelquefois, il est vrai : mais ce n'est que par incident, par occasion, par rencontre et parenthèse; ce n'est pas le chef et la principale de nos intentions; vous gagnez votre vie, vous travaillez dans votre boutique, vous bâtissez votre fortune, votre fin est visée, et tout cela n'est autre que vous-même ou l'avancement de votre famille; si vous priez Dieu ou si vous faites des actes de dévotion, ce n'est que par incident et comme un accessoire.

Il faut faire tout le contraire, il faut que la gloire de Dieu et son service soient l'unique fin de toutes vos œuvres, le but de vos desseins, la visée de vos entreprises, le blanc de toutes vos actions, que votre cœur soit en cette posture et disposition : je veux être tout référé à Dieu; je ne veux être en ce monde que pour lui, je ne veux rien penser, projeter, dire, faire qui ne tende à lui, qui ne lui rende service, qui ne serve à sa gloire, en sorte que si je savais que moi, mes enfants, quelque chose qui m'appartient ne servît pas à la gloire de Dieu, je ne voudrais pas être en ce monde, ni élever mes enfants, ni posséder telle chose; quand je saurai que quelque parole, action, entreprise ne servira de rien, ni médiatement, ni immédiatement pour avancer l'honneur de Dieu, je m'en abstiendrai; si je me récrée, ce ne sera pas par délices, mais afin d'avoir l'esprit plus libre et plus disposé à penser à Dieu; si je nourris des enfants, c'est afin qu'ils servent Dieu; si je gagne de l'argent, c'est pour faire des aumônes; si je poursuis un état, un office, un bénéfice, c'est pour avoir occasion d'y servir Dieu et l'Eglise.

P. — (2° *Comparatione.*) Il n'est pas besoin de dire

tout cela de bouche, mais il faut que le cœur soit ainsi disposé, il y a une grande différence entre un écolier qui a toute son affection à la science, et un autre qui n'a point le cœur à l'étude ; tous deux étudient, mais bien diversement ; celui-ci ne va à l'école qu'à regret, est bien aise quand on a vacance; il ne demande qu'à jouer, n'étudie que par crainte du châtiment; l'autre ne fait cas que de la science et des savants, ne se plait que dans les bibliothèques, n'aime à converser qu'avec les doctes qui lui apprendront quelque chose ; avec ce désir d'apprendre il se met au lit, s'éveille le matin ; s'il se divertit, c'est pour être plus propre à étudier. Vous êtes envers Dieu et son service comme le premier envers l'étude, il faut être comme le second.

Q. — (3° *Exemplo Magdalenæ.*) Voyez Madeleine, si elle a des yeux, des cheveux, des parfums, des lèvres, ce n'est que pour arroser, essuyer, embaumer, baiser les pieds de Jésus; elle aime Jésus de toutes ses forces, de tout ce qu'elle a, de tout ce qu'elle est ; elle l'aime par-dessus ses forces. Jésus est dans un festin en Béthanie, elle répand sur son chef et sur ses pieds une boîte de parfums précieux, (Joan. 12. 3.) et afin qu'il n'en demeurât pas une goutte dans la boîte, qui ne fût répandue, elle rompt la boîte ; cette boîte est d'albâtre, dure comme pierre, il était impossible de la rompre ? oui, impossible à tout autre, non à Madeleine qui aime par-dessus ses forces, et le traître Judas en murmure, disant qu'il est dommage, qu'on pouvait le vendre trois cents deniers ; elle ne s'en soucie pas ; quand il vaudrait trois cent mille deniers, trois cent mille talents, trois cent mille mondes, elle le verserait, elle voudrait que tous les trésors et richesses du ciel et de la terre fussent en infusion, incorporés à son parfum, elle les répandrait avec une sainte profusion aux pieds de Jésus, ils ne sauraient être mieux employés ; et quand elle est auprès du sépulcre, ne l'aime-t-elle pas par-dessus ses forces ? Elle ne l'aime pas seulement quand il est vivant dans un banquet faisant miracle, mais quand il est mort au sépulcre, abandonné de chacun : *Domine, si tu sustulisti*

eum: Monsieur, dit-elle, si vous l'avez enlevé, dites-le moi, et je l'emporterai? Oui, sainte pénitente, c'est peut-être lui qui a enlevé votre Bien-aimé. Mais s'il l'a caché dans la maison de Caïphe, afin que ceux qui l'aiment ne le puissent trouver? *Ego eum tollam :* Je le trouverai et l'emporterai. Mais la servante qui a fait renier S. Pierre vous demandera qui vous êtes? qu'est-ce que vous cherchez? si vous n'êtes point de la suite de ce traître crucifié? *Ego eum tollam.* Mais s'il l'a enlevé par commandement de Pilate qui l'a fait inhumer dans une citadelle et y a posé bonnes et sûres gardes? Je passerai par-dessus les remparts, à travers les gens d'armes, les piques, les portes de fer, je l'emporterai. Mais vous ne sauriez, vous n'êtes qu'une femme faible, c'est le corps d'un homme défunt et pesant : *Eum tollam.* Oui, sans peut-être, c'est lui, et vous n'y prenez pas garde; c'est le jardinier qui vous parle qui a enlevé son corps, il s'est ressuscité. N'importe, je le veux emporter, et de fait elle ne pense pas moins que de l'emporter. Sitôt qu'elle le connaît, quand il lui dit Marie, elle l'embrasse par les pieds, elle le veut enlever, s'il ne la repoussait.

O mulier! non mulier, Dit Origène : O femme! non femme, mais amazone, mais courage viril, mais séraphique!

CONCLUSIO.

R. — (*Exhortatio, etc.*) Je vous dirai donc, mon cher auditeur, ce que Jésus disait au pharisien. *Vide hanc mulierem :* Honorez et imitez cette sainte femme, non-seulement en ce qu'elle a arrosé et essuyé, baisé, embaumé les pieds sacrés de Jésus, mais principalement en ce qu'elle a beaucoup aimé; si vous ne lui rendez ce pieux office, il estime peu tous les autres. Vous répandez des larmes de tendresse en vous confessant ou entendant prêcher la passion; vous baisez les pieds du crucifix, vous donnez des parfums au Fils de Dieu, des aumônes aux pauvres qui sont ses pieds, c'est bien fait; mais si avec cela vous ne l'aimez pas sur toute chose, si vous êtes une coquette qui vous plaisez à donner de l'amour, si vous êtes un vindicatif, un médi-

sant, un avaricieux, si vous ne craignez pas le péché mortel, parce qu'il déplaît à notre Sauveur, tout le reste est fort peu de chose. Je vous dirai mon petit sentiment, vous en penserez ce qu'il vous plaira. Il n'est rien, à mon avis, qui doive nous mettre en plus grand souci de notre salut que la crainte de ne pas aimer Dieu. Nous nous abstenons du péché mortel, mais que sais-je? c'est peut-être par amour-propre, par recherche de nous-mêmes, par crainte et appréhension naturelle du feu de l'enfer. Celui qui n'aime pas, demeure en la mort, dit S. Jean. L'Eglise dit que Dieu donnera des biens invisibles, non à ceux qui se contentent de le craindre, de le louer, de lui dire : Maître, Maître, mais à ceux qui l'aiment. S. Paul dit qu'il leur a préparé des biens que les yeux ne peuvent voir, que les oreilles ne peuvent entendre, que le cœur humain ne peut concevoir. S. Jacques dit qu'il a promis la couronne de vie à ceux qui l'aiment : « Qui non diligit manet in morte. « Deus qui diligentibus te bona invisibilia præparasti, nec « oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascen- « dit quæ præparavit Deus diligentibus se. Accipiet coro- « nam vitæ quam repromisit Deus diligentibus se. »

Une chose si précieuse ne peut pas venir de notre cru, il faut la demander à Dieu plus de deux fois, plus de dix, plus de cent fois et très ardemment. Si nous sommes sages, nous ne ferons pas moins pour obtenir l'amour de Dieu et pour éviter la mort éternelle, que d'autres ont fait pour éviter la mort temporelle. Au troisième livre des Rois (3. Reg. 18. 22.) il est dit que le prophète Elie avertit le roi Achab et tout le peuple que quatre cent cinquante prophètes qui les amusaient étaient de faux prophètes, et que lui seul était prophète du vrai Dieu. Ils tombèrent d'accord, et il fut arrêté entre eux qu'ils offriraient un sacrifice, les prophètes de Baal de leur côté et lui de l'autre, et que ceux qui feraient descendre le feu du ciel sur leur victime seraient estimés vrais prophètes. Ceux de Baal invoquèrent leur dieu depuis le grand matin jusqu'après midi, criant, se tourmentant, se déchiquetant leur corps avec des couteaux et des lancet-

tes, mais en vain et sans effet, car le feu ne descendit point. Quelle différence y a-t-il entre les vrais et les faux chrétiens? en quoi sont-ils distingués? ce n'est pas à offrir des sacrifices, à ouïr la messe, à donner des aumônes, à faire des pénitences; c'est à aimer Dieu : *Intrent omnes ecclesiam, cantent omnes alleluia, signent se signo crucis, non distinguuntur filii Dei a filiis diaboli, nisi charitate*, dit S. Augustin : Que tous entrent en l'église, qu'ils chantent les louanges de Dieu, qu'ils fassent le signe de la croix, ils ne sont pas pour cela vrais chrétiens, s'ils n'aiment pas Dieu. Les enfants de Dieu ne sont distingués des enfants du diable que par la charité et l'amour de Dieu, c'est ce feu qui consacre, qui consomme et qui rend nos sacrifices acceptables et agréables à Dieu. Ce feu doit descendre du ciel; nous serons bien dignes de blâme si, pour l'obtenir du vrai Dieu, nous ne faisons au moins une partie de ce que ces mal-avisés faisaient en vain pour obtenir du faux dieu le feu matériel, si nous ne crions, si nous ne prions, si nous ne désirons avec ardeur le feu divin qui nous est si nécessaire. Je prie Dieu qu'il nous l'octroie par les mérites de son Fils, auquel soit honneur, gloire, louanges et bénédictions en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CCC.

LA VIE CONTEMPLATIVE DE MADELEINE EST EXPOSÉE AUX MURMURES DES TROIS ENNEMIS DE L'HOMME.

Mulier quæ tangit eum, peccatrix est. (Luc. 7. 39.)

Nous voyons par expérience en sainte Marie-Madeleine la vérité de ce que S. Paul a dit (2. Thimot. 3. 12.) que tous ceux qui veulent vivre pieusement souffriront persécution. Cette sainte pénitente ayant choisi pour son partage les pieds sacrés du Fils de Dieu pour les arroser de ses larmes, ou pour y entendre sa parole, ou pour les embaumer de ses parfums, devient l'objet des murmures du pharisien, de sa sœur Marthe et de Judas, ce qui représente l'âme dévote qui, s'adonnant à l'oraison et à la vie contemplative, est persécutée du monde, de la chair et du diable, qui tâchent de l'en détourner. Ce sera le sujet de cette prédication.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Vita contemplativa, quæ est pars Mariæ, præstat vitæ activæ quæ est pars Marthæ :* A. 1° *Quia nobilior.* — B. 2° *Quia utilior.* — C. 3° *Jucundior.*

Secundum punctum. *Avertentes animam ab oratione refutantur:* D. 1° *Phariseus, id est mundus dicens quia peccatrix est.* — E. 2° *Martha soror, id est caro, reliquit me solam.* — F. 3° *Judas, id est dæmon, ut quid perditio hæc.*

Conclusio. G. *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam.*

Ces deux saintes filles qui avaient coutume de recevoir le Sauveur du monde dans leur maison, selon la doctrine de S. Augustin et des autres saints Pères, représentent les deux genres de vie qui sont dans l'Eglise chrétienne : la vie contemplative et la vie active. Marie-Madeleine qui est toujours collée aux pieds sacrés du Fils de Dieu, ou les arrosant de ses larmes, ou les embaumant de ses parfums, ou entendant sa divine parole, représente l'âme dévote qui s'adonne à l'exercice de la méditation; sainte Marthe sa sœur, qui est employée au ménage pour la nourriture du Sauveur et de ses apôtres, représente l'âme chrétienne qui s'applique aux actions extérieures par affection envers Dieu et par charité envers le prochain. Marthe a plusieurs imitateurs, Madeleine en a fort peu, et au contraire elle a grand nombre de parties adverses qui murmurent contre elle, l'accusent, la jugent, la condamnent; mais elle a un excellent défenseur; Jésus daigne être son avocat, qui plaide pour elle, l'excuse, la justifie et la loue en toute occurrence. A son exemple et imitation, je veux aujourd'hui défendre la cause de cette sainte pénitente contre trois sortes de personnes; mais je dois premièrement résoudre cette question qui s'agite quelquefois en la morale chrétienne : Quelle de ces deux vies est la plus excellente, ou la vie contemplative, ou la vie active? lequel des deux est à préférer, l'office de Marie, ou l'office de Marthe? Je vous pourrais dire là-dessus que le maître de la philosophie, Aristote (lib. 10. Ethic. c. 7. et 8.) l'a décidée en faveur de la contemplation, et que le Prince de la théologie (2. 2. q. 182. art. 1. et 2.) a soussigné la décision du philosophe; j'aime mieux vous dire que le Fils de Dieu, la Sagesse éternelle, donne aussi la préférence à l'office de Marie, disant : *Optimam partem elegit sibi Maria*, la très bonne part. Il y a trois sortes de biens : honnête, utile, délectable la contemplation les comprend tous trois au souverain degré.

PRIMUM PUNCTUM. — *Vita contemplativa, etc.*

A. — (1° *Quia nobilior.*) Dans la vie contemplative nous employons l'entendement et la volonté, qui sont les propres facultés de l'homme en tant qu'homme. Dans la vie active nous employons les puissances et les facultés inférieures qui nous sont communes avec les bêtes; aussi voyons-nous entre les hiérarchies célestes que les anges qui sont employés à l'action, destinés à la tutelle, à la sauvegarde et au service des hommes, sont du plus bas ordre, et en plus petit nombre. Ceux qui sont occupés à la seule contemplation, destinés à assister en la présence de Dieu comme ses pages d'honneur, gentilshommes de la chambre qui lui font la cour, sont des plus hautes hiérarchies, chérubins et séraphins en plus grand nombre. Des premiers il est dit qu'il y en avait des millions, des autres qu'il y en avait des millions de millions : *Millia millium ministrabant ei.*

Si nous voulons passer plus avant, monter plus haut et reconnaître quelque distinction entre les opérations de la Majesté divine qui est très simple, nous verrons que la contemplation est plus noble que son action, selon notre petite façon de parler et d'entendre. Il a été occupé dans la contemplation de toute éternité, il ne s'est appliqué à l'action que dans le temps; par la contemplation il produit son Verbe, par l'action il a créé le monde; la contemplation lui donne la qualité de père, l'action ne lui donne que celle de Créateur, autant qu'il y a de différence entre une personne divine et une chétive créature, autant entre le terme et le fruit de sa contemplation, et le terme et le fruit de son action, puisque par la contemplation il engendre son Fils, par l'action il ne produit que le monde.

B. — (2° *Utilior.*) *Optimam partem;* c'est un bien plus utile et plus profitable : *Meditatio mentis ditatio;* la méditation est l'ornement, l'enrichissement et l'embellissement de l'esprit.

Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit: Qui converse longtemps avec un sage, un savant, un parfait, le de-

vient. La perfection de l'âme, c'est la volonté et l'amour de Dieu, qui s'engendrent par la méditation : *In meditatione mea exardescet ignis ;* comme en la divinité le Père engendre son Fils par sa contemplation, et en même temps, en même éternité produit avec lui le Saint-Esprit qui est l'amour incréé et personnel ; ainsi dans la méditation, l'âme conçoit et produit en elle une connaissance, un verbe mental, une représentation de la divinité autant qu'elle peut être représentée dans les ténèbres de cette vie mortelle : *Verbum tuum. consideratio tua*, dit S. Bernard au pape Eugène, appliquant cette comparaison à ce même propos ; par ce verbe l'âme produit avec la grâce de Dieu un amour créé, mais surnaturel et divin. Il n'est pas dit en la Genèse que le Créateur bénit les six premiers jours de la semaine auxquels il s'appliqua à l'action et à la production des créatures ; mais il bénit le septième, auquel il se reposa et considéra ses œuvres : *Benedixit diei septimo.*

C. — (3° *Jucundior.*) Pour nous apprendre qu'il y a plus de bénédiction et de grâce en la contemplation qu'en l'action : *Optimam partem ;* il y a aussi plus de délectation : *Renuit consolari anima mea, memor fui Dei, et delectatus sum*, disait David étant en amertume de cœur : Je me suis souvenu de Dieu, et cette souvenance m'a réjoui. Si, lorsqu'il était en désolation, une simple pensée de Dieu a été capable de confire et sucrer sa tristesse, combien plus une sérieuse méditation. Quelqu'un est-il triste parmi vous, qu'il s'applique à l'oraison, dit S. Jacques. (Jac. 5. 13.) Mon Dieu, vous êtes bon non-seulement à l'âme qui vous trouve, mais à celle qui vous cherche et qui espère en vous, dit le prophète. Faites-en l'expérience, dit S. Bernard au pape Eugène ; quand vous êtes en affliction, en quelque peine d'esprit ou de corps, ne cherchez pas de la consolation et du rafraîchissement dans les créatures, allez à Dieu, mettez-vous à ses pieds dans votre petit oratoire ou dans l'église ; ouvrez-lui votre cœur, découvrez-lui vos misères, racontez-lui vos disgrâces, faites-lui amoureusement vos petites plaintes, vous verrez qu'il vous donnera plus de sou-

lagement dans une demi-heure que toutes les créatures dans une semaine.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Avertentes*, *etc.*

D—(1° *Phariseus.*) La contemplation étant donc un bien si honorable, si utile, si délectable, les trois ennemis de l'homme qui ont conspiré sa ruine, se liguent ensemble et lui livrent de furieux assauts pour l'en détourner, s'il est possible. *Omnes qui volunt pie vivere*, *persecutionem patientur;* (2. Thimot. 3. 12.) il ne dit pas *juste*, mais *pie.* Tous ceux qui veulent s'adonner aux exercices de piété et de dévotion souffriront des persécutions, dit l'Apôtre. De toutes les âmes qui ont été à la suite du Fils de Dieu, il n'y en a point qui ait eu tant de persécutions que sainte Madeleine; elle représente l'âme dévote qui se veut adonner à l'oraison, et qui en est détournée par le monde, la chair et le diable, si elle n'est bien constante et courageuse pour y résister.

Premièrement, le pharisien disait de Marie-Madeleine : Cette femme n'est pas digne de s'approcher de cet homme, s'il est prophète, encore moins de le toucher comme elle fait, parce qu'elle est pècheresse : *Quia peccatrix est.* Ainsi le monde, représenté par cet homme mondain, dira à une âme chrétienne qui se veut adonner à l'oraison : Savez-vous bien ce que c'est qu'oraison ? c'est une élévation d'esprit : *Elevatio mentis in Deum* ; osez-vous bien vous élever ainsi ? ignorez-vous que le Sauveur a dit, que celui qui s'élève sera abaissé ? ne craignez-vous point d'encourir la peine de Lucifer, si vous dites comme lui : *Ascendam :* Je monterai ? Faire oraison, c'est s'élever, mais s'élever à Dieu, s'approcher de lui, lui parler bouche à bouche, converser avec lui ; osez-vous bien prendre cette hardiesse, vous, un ver de terre, un pécheur, un criminel ? osez-vous bien parler, osez-vous bien regarder cette Majesté infinie que les dominations et les principautés célestes redoutent ? N'entendez-vous pas le Psalmiste qui dit : *Oratio ejus fiat in peccatum?* Il est vrai que sans le dessein de l'incarnation ce nous serait une

témérité dans la corruption du péché de nous approcher de Dieu ; mais son Fils bien-aimé s'étant fait homme nous a donné ce droit. Nous allons à son Père comme ses membres, en son nom, de sa part ; il nous a dit dans l'Evangile : Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez ; son apôtre dit : (Ephès. 2. 18.) *Per quem accessum habemus ad Patrem*, en grec : προσάγωγην *introductionem ; (metaphora sumpta ab aulicis qui extraneos introducunt ad principes)* il ne dit pas seulement que nous avons l'accomplissement de nos requêtes par Jésus-Christ, mais l'accès, l'entrée, l'introduction, c'est-à-dire le droit de nous présenter à lui, et la confiance de nous approcher de celui qui habite en une lumière inaccessible.

L'Eglise retient bien cette leçon, car avant que de dire en la messe : *Pater noster, qui es in cœlis*, elle dit : *Præceptis salutaribus moniti, et divina institutione formati, audemus dicere :* Grand Dieu, ce nous serait une présomption et témérité criminelle de vous oser appeler notre Père, nous qui sommes vos criminels ; mais nous prenons cette hardiesse en ayant reçu le commandement et l'instruction de votre Fils bien-aimé. C'est comme les enfants de Jacob, après avoir grièvement offensé leur frère Joseph pour être réconciliés avec lui et être reçus en ses bonnes grâces, ils lui dirent : Votre père avant de mourir, nous a commandé de vous dire mot à mot ces paroles de sa part : Je vous prie de mettre en oubli l'offense que vos frères vous ont faite. Supposons qu'il y ait en cette ville un marquis qui ait son fils aîné à la guerre, un pauvre soldat frappe à la porte, demande à lui parler ; on voit qu'il est tout dévalisé, déchiré, crasseux, on se doute que ce n'est que pour demander l'aumône ; tant s'en faut qu'on le fasse entrer et monter en-haut, qu'à peine daigne-t-on le regarder, la plus grande faveur qu'on lui fait c'est de lui dire : Attendez ici à la basse-cour ; Monsieur passera tantôt après dîner pour aller au jardin, peut-être que vous lui pourrez parler. Mais s'il dit qu'il vient de l'armée, qu'il est envoyé de monsieur le baron, qu'il doit parler de sa part à son père, bien qu'on soit au milieu

du repas, on le fait entrer, on le fait monter, on lui donne entrée dans la chambre tout déchiré qu'il est, on le reçoit avec joie ; et s'il raconte comment ce jeune gentilhomme s'est comporté vaillamment dans les occasions, les dangers qu'il a échappés, les braves exploits qu'il a faits, tout le monde l'entend avec attention, vous voyez le marquis être comme collé à la bouche de cet homme ; enfin on lui fait bonne chère. Si nous ne nous adressons au Père éternel que de notre part et à notre privé nom, nous n'aurons pas grande faveur ; mais si nous y venons de la part de Jésus ; si dans nos prières nous rappelons et racontons au Père éternel les mystères de son Fils, les vertus héroïques qu'il y a pratiquées, les services signalés qu'il lui a rendus, nous serons les bien-venus, nous serons regardés de bon œil, ouïs attentivement, et exaucés favorablement.

Et puis, Dieu n'est pas seulement grand, il est infiniment bon : si sa grandeur nous rend timides pour ne pas nous présenter à lui, sa bonté nous encourage à nous approcher de lui ; car cette bonté divine se montre plus évidemment et s'exerce plus avantageusement pour nous, quand il nous permet de le prier, que s'il pourvoyait à tous nos besoins sans en être supplié. Un roi est estimé libéral quand il fait de grandes largesses ; mais sa bonté est plus estimée, sa clémence plus admirée, quand son palais est ouvert à tout le monde ; quand il entend lui-même les demandes et les plaintes de ses sujets, quand il veut ouïr de leur propre bouche leurs requêtes et remontrances, comme S. Louis en France, sainte Hedwige en Pologne, sainte Elisabeth en Portugal ; ils ne se contentaient pas de donner l'aumône ; mais il voulaient eux-mêmes parler aux pauvres, savoir leurs besoins, voir leurs plaies et penser leurs ulcères. C'est ainsi que Dieu fait envers nous ; il se laisse approcher de nous ; il converse débonnairement avec nous ; il veut qne nous ayons l'honneur de lui remontrer avec confiance nos besoins, nos infirmités, et le désir que nous avons d'être assistés de sa miséricorde. « Considera quanta tibi concessa felicitas, « quanta attributa gloria, orationibus sermocinari cum

« Deo, cum Christo miscere colloquia, optare quod velis ;
« et quod desideras postulare , » dit S. Chrysostôme.

Le pharisien donc, c'est-à-dire l'homme mondain , n'a pas raison de dire que l'âme chrétienne ne doit pas s'adresser à Dieu pour lui demander miséricorde, *quia peccatrix est*, parce qu'elle est pècheresse.

E.—(2° *Martha soror.*) En second lieu, à Marie-Madeleine s'oppose sa sœur Marthe, et à l'âme dévote qui se veut adonner à l'oraison, contredit la nature corrompue, qui, étant inquiète et encline aux tracas, veut que l'âme lui tienne compagnie, se détache des pieds du Fils de Dieu, s'embarrasse aux affaires temporelles, autrement elle se plaint, et dit comme Marthe : *Reliquit me solam ministrare ;* mais elle a tort, et sa plainte est injuste : car on peut lui répondre ce que le Sauveur répondit à sainte Marthe : *Unum est necessarium.* Vous vous inquiétez inutilement, et vous n'avez pas assez de soin de ce qui est plus important et nécessaire. Quand vous auriez acquis tous les empires du monde, de quoi vous serviront-ils, si vous perdez votre âme, ou si vous l'endommagez ? or vous l'endommagerez beaucoup et vous courrez risque de la perdre, si vous n'etes adonné à la méditation. Les animaux qui ne ruminent pas, etaient estimés immondes par la loi, et les âmes qui ne méditent pas, sont ordinairement souillées de vices et imperfections ; il n'est rien de si puissant à nous émouvoir, rien de si puissant à nous retirer du vice et à nous porter à la vertu , que les vérités de notre religion , et il n'est rien qui nous touche moins, parce que nous ne les considérons jamais attentivement. Si le roi vous avait pourvu d'un office ou d'un bénéfice en des patentes closes et qu'on ne les ouvrît jamais, elles vous seraient inutiles, et ne produiraient rien dans votre âme : si on vous écrit des lettres où il y ait de bonnes ou mauvaises nouvelles, tant qu'elles demeurent cachetées, elles ne vous réjouissent, ou ne vous attristent point. Qu'y a-t-il de plus efficace pour produire en nous l'amour de Dieu et la haine du péché, que de voir un Dieu fait homme pour l'amour des hommes, un Dieu pendu en

un gibet, languissant et mourant pour détruire le péché, une éternité de délices pour les vertueux, et de tourments pour les vicieux? Ces vérités ne vous émeuvent pas plus que si c'étaient des fables, parce que vous ne les développez jamais. Si vous vous arrêtiez de temps en temps en votre particulier à vous demander en repos et sérieusement. Qui est-ce qui m'a créé? pourquoi suis-je en ce monde? que deviendrai-je d'ici à quarante ou cinquante ans? que signifie le Crucifix? vous vous trouveriez changés. *Propterea captivus ductus est populus meus*, *quia non est qui recogitet*: Mon peuple n'a jamais fait réflexion sur les misères de sa foi, pour cela il est devenu captif du diable, esclave du monde, asservi à ses passions : *Desolatione desolata est terra*, *quia non est qui recogitet corde.* (Jer. 12. 11.)

Et n'est-ce pas une folie de préférer le temporel au spirituel, les affaires du ménage aux affaires du salut, ce qui est inutile et souvent superflu, à ce qui est tout-à-fait nécessaire? *Unum est necessarium.*

Mais, me direz-vous, c'est pour le spirituel que je quitte l'oraison, c'est pour le salut du prochain, pour gagner des âmes à Dieu en prêchant, enseignant, entendant les confessions, visitant les malades. C'est encore une tromperie, car le Psalmite vous dit : *Vanum est vobis ante lucem surgere; surgite postquam sederitis*, *qui manducatis panem doloris*. Si vous êtes prédicateur, confesseur, directeur des âmes, votre pain le plus savoureux doit être la douleur de contrition et la conversion des pécheurs; en vain vous vous louez pour travailler à gagner ce pain, si vous n'avez reçu la lumière du Saint-Esprit, si auparavant vous ne vous êtes assis au repos de la contemplation, avant de vous lever pour travailler à gagner ce pain. Quelle apparence de profiter pour les âmes, si vous travaillez sans conduite? Comment pouvez-vous travailler avec conduite et sagesse, si vous travaillez sans lumière, à l'étourdie, dans les ténèbres? et où prendre la lumière, sinon en la méditation? Un saint personnage disait : Je connais bien dès le matin ce que je serai toute la journée, et quels seront

mes comportements ; car si je fais bien l'oraison le matin, je m'en ressens tout le jour. Et S. Bonaventure disait que pour dépeindre un bon religieux et un homme sage, il ne faut d'autre description, que de décrire un homme qui sort de l'oraison.

Vous ne prenez pas seulement en l'oraison la lumière et la conduite de Dieu, mais son secours et son assistance, et sans cela votre travail ne peut réussir. Belle comparaison de S. Chrysostôme ! Pourquoi pensez-vous que Dieu veut être tant prié et courtisé (c'est une pensée qui pourrait venir en l'esprit de quelqu'un, et lui faire peine), pourquoi veut-il être tant importuné, qu'il semble qu'il ne donne rien qu'à force de prières ? est-ce pour ses intérêts ! en reçoit-il quelque avantage ? est-il plus riche et plus heureux quand nous l'avons bien prié ? Non, mais c'est l'affection qu'il a pour nous, c'est qu'il voit que notre honneur, notre bonheur et de converser avec lui, que sans sa conduite nous sommes des étourdis et des aveugles, nous ne faisons rien qui vaille. Vous êtes, par exemple, un homme âgé de cinquante ou soixante ans, vous avez beaucoup d'expérience ; vous avez un neveu orphelin, qui est un jeune homme volage, vous voulez qu'il prenne conseil de vous, qu'il vous demande avis sur tout ce qu'il fait; et s'il entreprend quelque affaire d'importance sans vous consulter, s'il se fiance, ou traite de mariage sans vous le communiquer, vous le trouvez fort mauvais, vous dites : Mon neveu m'a désobligé, devait - il commencer ce dessein sans mon conseil ? il a commencé son mariage sans moi, il l'achèvera sans moi, je ne me trouverai point à ses noces. Pourquoi en êtes-vous fâché ? quel intérêt y avez-vous ? s'il vous l'avait communiqué, en seriez-vous plus riche et à votre aise ? c'est que vous l'aimez, parce que vous aimiez son père qui était votre frère : vous savez qu'il n'a pas de conduite, qu'il est indiscret, facile à être trompé, vous désireriez qu'il prît ordre de vous, afin que tout lui succédât mieux. Dieu en fait de même : « Regnaverunt, et non ex me : principes extite« runt, et non significaverunt mihi. In multitudine, viæ

« tuæ laborasti, non dixisti : Quiescam, quia mei obuta es,
« et non proderunt tibi opera tua. » Dieu fait ces plaintes par le prophète Osée (Os. 8. 4.) et par Isaïe (Is. 57. 10.) Ils ont pris des charges et des offices, sans me prier, et sans me demander avis; parce que vous m'avez mis en oubli, vos entreprises ne vous réussiront pas.

Quand vous voulez vous marier, vous n'en demandez pas avis au meilleur ami que vous ayez, qui est Jésus, vous ne le consultez pas pour savoir s'il vous y appelle, pour le prier de vous donner un parti convenable avec qui vous puissiez faire votre salut : vous vous mariez par amour folâtre, par avarice, ambition ou par rapport à je ne sais qui. Dieu permet que vous rencontrez mal, que vous avez un homme qui mange votre bien, qui vous est un tyran, et vous traite comme une esclave. C'est pour vous : pourquoi avez-vous commencé ce dessein sans le communiquer à Dieu ? Quand on vous a dit une petite injure, ou dérobé un pouce de terre, vous en voulez avoir raison, vous courez aux armes défensives, vous dites que la justice est instituée de Dieu, qu'il n'est pas défendu de plaider; non, mais si avant de commencer ce procès, vous fussiez venu en l'église, si vous l'eussiez recommandé à Dieu, le priant de vous inspirer sa volonté, il vous eût ôté de l'esprit cette opiniâtreté, et il vous eût fait connaître qu'il vaut mieux perdre l'échantillon que toute la pièce, se retirer de la rive que du fond, que bien que vous gagneriez, vous perdriez quatre fois plus en frais de justice que ce que vous plaidez.

F. — (3° *Judas.*) Mais la plus forte batterie qui soit dressée contre l'âme dévote est de la part de l'esprit malin, représenté par le traître Judas dont notre Sauveur disait : *Unus vestrum diobalus est*. Pour nous dissuader de faire oraison, il dit que c'est une perte de temps, une action inutile : *Utquid perditio hæc ? poterat unguentum hoc venumdari, et dari pauperibus.* Nous n'avons coutume de présenter requête à quelqu'un que pour une de ces deux raisons : ou pour instruire son entendement, ou pour émouvoir sa volonté, pour lui faire savoir nos nécessités, ou pour

l'exciter à nous y secourir. Dieu n'a pas besoin d'apprendre de nous nos misères, il les connaît mieux que nous : *Scit enim Pater vester quia indigetis.* Il n'a pas besoin que nous l'excitions à y pourvoir, il a plus de volonté de nous secourir que nous n'en avons d'être secourus ; il a plus d'inclination à nous faire du bien que nous à en recevoir : *Beatius est dare quam accipere.* C'est donc perdre le temps de le prier ; la vie contemplative est une vie fainéante, oisive, inutile. Ne vaudrait-il pas mieux employer son temps à secourir les pauvres, visiter les malades, faire d'autres œuvres de charité et de miséricorde ? Cette objection a belle apparence, mais n'a point de solidité ; nous ne prions pas Dieu pour lui faire savoir nos misères, mais pour les apprendre nous-mêmes, pour en avoir un vif sentiment, en les connaissant, reconnaître devant lui le besoin que nous avons de sa miséricorde et de son assistance, et par cette humilité nous disposer à recevoir sa grâce, qui ne se donne qu'aux humbles : *Humilibus dat gratiam.* Si c'est une vie fainéante de rendre nos devoirs à Dieu, de l'adorer, de l'aimer, de converser avec lui, les séraphins sont des fainéants ; et il n'y a que les anges des plus basses hiérarchies qui ne mènent pas une vie oisive, puisque ceux-là ne sont employés qu'à faire la cour à la majesté de Dieu ; ceux-ci sont ordinairement occupés à la garde des hommes et à la conduite des autres créatures ; c'est comme si vous disiez que c'est être fainéants de moissonner et de vendanger, au lieu de labourer la terre et de bêcher la vigne : l'un est la fin, l'autre les moyens. Pourquoi laboure-t-on la terre ? pourquoi cultive-t-on la vigne ? pour moissonner et vendanger. Pourquoi sommes-nous en ce monde ? pour travailler, dites-vous ; pourquoi devons-nous travailler ? pour avoir de quoi entretenir notre vie ; pourquoi sommes-nous en cette vie ? pour aimer Dieu, pour l'admirer, le contempler, lui être unis et lui adhérer ; et c'est ce que l'on fait en la vie contemplative ; elle est donc la fin, et les autres occupations ne sont que les moyens.

Voilà qui serait bon, direz-vous, si en l'oraison j'étais

toujours appliqué et uni à Dieu; mais j'y perds beaucoup de temps ; j'ai l'imagination si volage que je ne suis pas un quart d'heure sans avoir l'esprit égaré et à cent lieues du sujet de la méditation : *Utquid perditio hæc?* Vous vous trompez, vous n'êtes pas inutile, pourvu que ces distractions ne vous soient pas volontaires ; vous ne perdez pas de temps : vous honorez Dieu au moins par votre présence corporelle ; combien y a-t-il de courtisans qui se trouvent tous les jours au lever et au coucher du roi, et peut-être ne lui parlent pas une fois en une semaine ? le roi ne les regarde pas ; sont-ils inutiles à la cour ? cela est bon pour un petit gentilhomme de n'avoir que son valet de chambre, et autres serviteurs qui lui sont nécessaires ; c'est la splendeur d'une cour, et magnificence d'un grand roi, d'avoir plusieurs gens qui ne servent qu'à lui faire escorte. La reine de Saba ne disait pas à Salomon : Bienheureux sont les valets qui vous rendent service, mais : Bienheureux sont les serviteurs qui ont l'honneur d'être toujours en votre présence. (1) Bien que vous ne parliez point à Dieu, et quand même il ne daignerait vous regarder, ce vous est plus d'honneur qu'il ne vous appartient, d'être reçu à lui faire la cour par votre présence corporelle. Depuis que je suis monté en chaire cette lampe a toujours brûlé, a-t-elle été inutile ? elle n'a point eu de bonnes pensées, elle en est incapable ; elle a néanmoins honoré le Fils de Dieu. Comment ? elle s'est en partie usée devant le Saint-Sacrement. Je veux qu'en l'église pendant deux ou trois messes, ou en votre maison, aux pieds du crucifix, vous n'ayez aucune bonne pensée par l'imperfection de votre esprit qui est tout vif-argent, est-ce à dire que vous y soyez inutile ? Vous honorez le Fils de Dieu, usant une heure de votre vie en sa présence et à ses pieds, vous rendez hommage par votre sècheresse à son aridité en la croix : *Aruit tanquam terra virtus mea.* Vous l'honorez par la patience que vous exercez et par la

(1) Beati servi tui, qui stant coram te semper. (3. Reg. 10. 8. — 2. Paralip. 9. 7.)

mortification de l'amour-propre qui aime naturellement l'action, le mouvement et le divertissement.

Quand S. Jérôme écrivit la vie de S. Paul, premier ermite, il dit qu'avant de mourir il se mit à genoux en prière. S. Antoine l'étant venu voir pour la seconde fois, trouva son corps mort, qui priait Dieu à genoux, dit le saint docteur. Un corps mort peut-il prier Dieu? il n'est capable d'aucune affection, ni de bonne pensée, ni de mouvement ou sentiment de Dieu, et il dit qu'il priait Dieu; c'est qu'il se mit à genoux à cette intention, et l'âme s'étant envolée, le corps est toujours estimé devant Dieu, en même condition et disposition qu'il y était mis; l'intention virtuelle continuant encore dans la posture et la contenance de ce saint corps : *Intellexit quod etiam cadaver Sancti, Deum cui omnia vivunt, officioso gestu precabatur.* Vous vous mettez à genoux devant Dieu, à intention de l'honorer d'esprit et de corps; il arrive par faiblesse humaine que l'esprit s'envole et s'écarte bien loin; le corps ne laisse pas de rendre hommage à Jésus; il est dans la même posture et dans la même disposition que vous l'avez mis à bonne intention.

Enfin, en cette sècheresse intérieure et dans cette stérilité de pensées, vous pouvez néanmoins offrir à Dieu de très bonnes, de très parfaites et de très affectueuses pensées de dévotion : celles de Jésus, de la Vierge, des anges et des saints. Si en l'oraison vous aviez des conceptions sublimes et des affections ardentes, et que vous n'eussiez rien que cela pour offrir à Dieu, ce ne serait pas grand'chose; ce serait moins en comparaison de Dieu, que les imaginations d'une fourmi en comparaison d'un séraphin; mais quand vous lui offrez les prières et les affections de Jésus, vous lui offrez une chose grande et digne de lui. S. Jean en l'Apocalypse, vit les anges autour du trône de l'Agneau, et des vingt-quatre vieillards qui représentent les apôtres et les patriarches; il entendit les prières qu'ils faisaient, et il dit qu'ils criaient : *Amen*. Quelle façon de prier et de louanger! on conclut les oraisons par *Amen*, mais on ne les commence

pas ainsi : c'est qu'ils disent *Amen* aux louanges que la sainte humanité donne à Dieu, que la Vierge et les apôtres donnent à Jésus. Vous pouvez faire de même, vous pouvez dire : Mon Dieu, je vous adore avec Jésus, avec la Vierge, les anges, les saints, et les bonnes âmes qui sont ici ; je vous dis tout ce qu'ils vous disent ; je vous offre leurs adorations, leurs affections, les louanges et bénédictions qu'ils vous donnent ; et pour abattu que soit votre esprit, vous devez du moins au commencement, vous donner à Jésus, vous lier à lui, et aux hommages qu'il rend à son Père ; et vous tenant là en esprit à ses pieds, pendant qu'il honore son Père, vous êtes censé l'honorer comme ceux qui sont à la suite d'un ambassadeur, qui va faire hommage au saint Père ; encore qu'ils ne disent rien, ils honorent Sa Sainteté par leur seule présence.

CONCLUSIO.

G. — (*Benedictus Deus, etc.*) C'est donc avec raison que le Psalmiste disait : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam, et misericordiam suam a me ;* comme s'il disait : Je lis en l'Ecriture que plusieurs ont béni et remercié Dieu pour divers bénéfices qu'ils avaient reçus de lui ; mais s'il me fait la grâce de le savoir bien prier, j'estime que c'est le principal bénéfice pour lequel il doit être béni, et qui comprend tous les autres. Les trois jeunes hommes bénirent Dieu de ce qu'ils furent conservés en la fournaise, sans que le feu brûlât un cheveu de leur tête ; mais si je sais faire oraison, *benedictus Deus*, je demeurerai dans la fournaise des afflictions, quelles qu'elles soient, afin qu'aucune ne me puisse endommager. Tobie bénit Dieu parce qu'il lui rendit la vue par un archange. Si je puis faire oraison, *benedictus Deus*, c'est là que les ténèbres de mon esprit se dissipent, que je recouvre la vue et l'intelligence de nos mystères. Judith bénit Dieu pour avoir tranché la tête à Holopherne ; Esther pour avoir gagné les bonnes grâces du roi Assuérus : si je sais faire cette oraison, je vaincrai aisément les tentations de mes ennemis

et gagnerai les bonnes grâces de Dieu ; enfin, *benedictus Deus qui non amovit orationem meam, et misericordiam suam a me*. Il a tellement lié et marié sa misésicorde avec l'oraison, qu'on ne saurait avoir l'une sans l'autre ; je n'obtiendrai jamais de lui miséricorde si je ne fais oraison ; mais si je sais bien faire oraison, quelque grand pécheur que j'aie été, j'espère obtenir de lui sa miséricorde éternelle. *Amen*.

SERMON CCCI.

POUR LE MERCREDI DES CENDRES. LA PENSÉE DE LA MORT NOUS DÉTOURNE DE L'INTEMPÉRANCE, DE LA VAINE GLOIRE ET DE L'AVARICE.

Memento homo quia pulvis es, et in pulverem reverteris.
Cum jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ. Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra. (Matth. 6. 16. 19.)

Dans l'Evangile de ce jour tiré du chapitre sixième de S. Matthieu, notre Sauveur nous exhorte à la fuite de trois vices, qui sont les sources de tous les péchés qui se commettent dans le monde : l'intempérance, la vanité, l'avarice ; et pour nous les faire éviter en ce saint temps de carême, l'Eglise catholique nous met dans l'esprit la souvenance de la mort, et nous fait considérer ce que deviendront nos corps, nos âmes et nos biens après notre trépas ; voilà pourquoi, en même temps que le diacre dit en l'Evangile de la messe : Quand vous jeûnez ne faites pas comme les hypocrites, et n'amassez pas des trésors sur la terre ; en même temps le prêtre dit en donnant les cendres : Souvenez-vous que vous êtes poudre, et que vous retournerez en poudre ; comme si l'Eglise voulait dire : Quand vous jeûnez, voulez-vous avoir une forte bride pour réfréner votre sensualité et vous empêcher de rompre votre jeûne ? souvenez-vous qu'il faut mourir, et que vous serez réduit en poudre pour punition d'un péché de gourmandise. Voulez-vous pratiquer l'abstinence et les autres vertus chrétiennes, non par vanité, comme les hypocrites, mais pour l'amour de Dieu et de la vertu ? souvenez-vous qu'il faut mourir, et qu'après la mort votre âme sera présentée au Fils de Dieu qui ne juge pas

selon l'apparence extérieure, mais selon la sincérité et droiture de l'intention. Voulez-vous avoir un puissant motif pour résister aux tentations d'avarice ? souvenez-vous qu'il faut mourir, et que vous n'emporterez pas les biens temporels que vous amassez sur la terre. Voilà, Messieurs, le dessein du Fils de Dieu en notre Evangile; voilà les avis de l'Eglise en nous donnant les cendres, voilà les trois points de mon discours. Sainte et bienheureuse Vierge, c'est aujourd'hui que nous désirons apprendre à vous dire ce que nous vous disons tous les jours, mais à le dire plus dévotement que nous n'avons jamais fait : Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ; vous êtes mère de Dieu et nous sommes pécheurs, ce sont deux qualités bien opposées, mais opposées relativement ; il y a rapport, il y a relation, et, si je l'ose dire, il y a causalité entre votre dignité de mère de Dieu et notre qualité de pécheurs ; nous prenons la confiance de vous dire que nous sommes cause, ou au moins occasion que vous êtes mère de Dieu ; s'il n'y avait point de pécheur, il ne faudrait point de Rédempteur ; s'il n'y avait point de Rédempteur il n'y aurait point d'Homme-Dieu ; s'il n'y avait point d'Homme-Dieu, il n'y aurait point de mère de Dieu. Sainte Marie, mère de Dieu, priez donc pour nous, pécheurs, à l'heure de notre mort ; car hélas! à cette heure tant périlleuse nous n'aurons point de refuge ni d'asile plus assuré qu'à l'ombre de votre protection, mais priez pour nous maintenant, afin que nous vivions si saintement que les prières que vous ferez pour nous à l'heure de notre mort nous soient utiles et salutaires ; nous vous en supplions très humblement en nous prosternant à vos pieds, et vous saluant avec l'ange : *Ave*, *Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Proponuntur quinque difficultates circa prohibitionem pomi, et ejus transgressionem, et illis satisfit* —B. *Conclusiones morales ex prædictis.*

Secundum punctum. C. *Agit contra vanitatem, Scriptura, Patribus, Exemplo.*

Tertium punctum. D. *Contra avaritiam, Scriptura, Patribus, Rationibus.*

Conclusio. E. *Paraphrasis illorum verborum :* Thesaurizate vobis in cœlo.

PRIMUM PUNCTUM. — *Proponuntur, etc.*

A. — (*Prohibitionem pomi, etc.*) Le jour même que tu mangeras de ce fruit tu mourras. Sur cette défense que le Créateur fit à notre premier père au commencement des siècles, sur la menace qu'il lui fit, en cas qu'il vînt a la transgresser, et sur la transgression de cette défense, comme elle est racontée en l'Ecriture sainte, il y a plusieurs belles et curieuses questions qu'on n'a pas coutume d'éclaircir, et qui méritent néanmoins d'être soigneusement éclaircies. A quel propos lui défendre cette pomme? ou elle était bonne, ou elle était mauvaise. Si elle était mauvaise, pourquoi l'a-t-il créée? si elle était bonne pourquoi l'a-t-il défendue? chaque chose n'est-elle pas pour sa fin? la fin et l'usage d'une pomme, n'est-ce pas d'être mangée? quel profit ou dommage en peut revenir à Dieu si l'homme s'abstient de ce fruit, ou s'il en mange?

Après cette défense, le serpent s'adresse à la femme, lui propose des questions, lui demande des pourquoi : pourquoi est-ce que Dieu vous a défendu de manger de ce fruit? elle répond : Il nous est permis de manger de tous les fruits de ce beau verger, mais Dieu nous a commandé de ne pas toucher à celui que vous me montrez. Le Sage dit en l'Ecclésiastique, (Eccli. 17. 5.) que Dieu avait doué nos premiers parents d'un bel esprit, d'un très bon sens, et d'une science infuse : *Disciplina intellectus replevit illos; creavit illis scientiam spiritus; sensu implevit cor illorum.* Comment est-ce que la femme ne s'étonna pas d'ouïr parler le serpent; ne savait-elle pas que la parole est une propriété de l'homme, dont les bêtes sont dépourvues, aussi bien que de la raison? Comment se laissa-t-elle approcher

d'un animal si odieux? Comment ne s'enfuit-elle pas sitôt qu'elle le vit? Comment s'amusa-t-elle à parlementer avec une créature si horrible? Dieu nous a commandé, dit-elle, de ne pas manger de ce fruit. Lisez le Texte sacré, vous ne trouverez point qu'il l'ait défendu à la femme, oui bien à l'homme, et cela avant la création de la femme : car la défense est au chapitre second de la Genèse, verset seize, la création d'Eve est un peu plus bas au verset vingt-deux, après laquelle pas un mot de la défense. Il nous a commandé de ne pas manger de ce fruit, et même de ne le pas toucher. Il semble que cela est faux : car en l'Ecriture sainte, quand Dieu parle de ce fruit, il ne défend pas de le toucher, mais seulement d'en manger; il ne dit pas *ne tangas*, mais *ne comedas*.

Et c'est une merveille que l'homme en l'état d'innocence et de justice originelle ait pu offenser Dieu, pour un aussi maigre sujet qu'une pomme; on n'a coutume d'offenser Dieu que par une de ces trois voies : ou par ignorance, ou par fragilité et faiblesse, ou par malice. Adam pécha-t-il par ignorance? non, il était très savant, comme nous avons vu. S. Paul dit expressément qu'il ne fut pas séduit. (1) Pécha-t-il par fragilité de la concupiscence? non, en ce siècle d'or, la chair était entièrement soumise à l'esprit, la sensualité à la raison, la partie inférieure de l'âme à la supérieure. Est-ce donc par malice qu'il pécha? Il est difficile à croire qu'étant tout fraîchement sorti des mains de Dieu, ayant l'âme droite, étant en état de grâce, ayant reçu tant de faveurs de Dieu, il l'ait voulu offenser directement et de malice noire pour un morceau de pomme.

Enfin, il semble que la parole de Dieu en sa menace n'est pas entièrement vraie; il avait dit que si l'homme mangeait de ce fruit, il mourrait le même jour; il en a mangé et n'est pas mort le même jour, mais a encore vécu pour le moins neuf cents ans.

J'emprunterai de S. Chrysostôme, (Homil. 14. in Genes.) de S. Augustin, (lib. 14 de Civit. cap. 11.) de

(1) Non est seductus Adam in prævaricatione. (1. Timoth. 2. 14.)

S. Thomas, (1 parte, q. 94.) et des autres pères, l'éclaircissement de ces difficultés. A la première, on répond que cette pomme était bonne et créée de Dieu, mais que l'usage en était mauvais non absolument, mais supposé la défense, et que la défense en était faite, non par jalousie du Créateur, comme le détestable menteur disait, mais pour éprouver l'obéissance de l'homme. Voilà, par exemple, dit S. Chrysostôme, un grand seigneur qui est riche de cent ou deux cents mille livres de rente ; il a tant de terres, qu'il ne peut avoir soin de les faire toutes cultiver ; il en a affermé une à un villageois, il la lui donne à perpétuité pour lui, mais à condition qu'il paiera tous les ans au seigneur et à ses héritiers, dix sous de rente, et que s'il y manque, il perdra ledit héritage ; pourquoi lui impose-t-il cette charge, un homme qui a cent mille livres de rente? sera-t-il plus riche si on lui paie dix sous tous les ans, plus pauvre si on ne les lui paie pas ? Il a mis cette condition, afin que le paysan et sa postérité rendent hommage par ce paiement, et reconnaissent qu'il tient cette terre du seigneur. Si Dieu n'eût point fait de commandement à l'homme, on n'eût pas connu que Dieu est le souverain, et que l'homme est le vassal; les méchants eussent pensé qu'ils ne relevaient de personne, les bons eussent été fâchés de n'avoir point d'occasion de témoigner à Dieu leur dépendance, leur condition servile, et la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent. Dieu donc pour montrer qu'il ne désirait pas la perte de l'homme, mais seulement qu'on reconnût la souveraineté qu'il a sur lui, ne lui fait pas de grandes ordonnances, ni en grand nombre; il ne lui fit qu'un seul petit commandement très facile, très doux, très digne d'être bien gardé. La-dessus, le serpent se présente à Eve, et elle ne s'enfuit pas, elle n'en eut pas d'horreur, parce qu'en ce temps-là les serpents n'étaient pas venimeux, ou du moins n'étaient pas ennemis de l'homme, dit S. Basile. Les bêtes qui sont à présent plus farouches, étaient lors privées, domestiques, souples et obéissantes à l'homme, comme de petits chiens ou agneaux : c'est notre rébellion qui les a révoltées contre nous ; ce fut

après le péché que Dieu dit au serpent : Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne. Quelques docteurs tiennent que ce serpent était de l'espèce de ceux qu'ils appellent en latin *scytale*. (Pererius in Genes.)

Ce serpent est fort agréable à la vue, il a comme une crête dorée sur la tête, le dos armé d'une écaille éclatante, et de diverses couleurs, comme l'arc-en-ciel.

Il semble que Virgile en a eu quelque connaissance, et qu'il l'a décrit en l'Enéide. (5. v. 87.)

> Cæruleæ cui terga notæ, maculosus et auro,
> Squamam incendebat fulgor, ceu nubibus arcus,
> Mille jacit varios adverso sole colores.

S. Thomas (1. part. q. 94. art. 4. ad 2.) dit que la femme s'imagina que le serpent lui parlait par une vertu d'en haut, c'est-à-dire qu'elle crut qu'un ange du ciel avait emprunté le corps de serpent pour converser avec elle, comme depuis on a vu que des anges ont parlé à Abraham, à Loth, à Manué père de Samson, par l'entremise des corps qu'ils s'étaient formés d'air, ou d'autre matière.

Elle répondit : Dieu nous a commandé de ne pas manger de ce fruit, parce qu'encore qu'il ne l'eût pas commandé immédiatement, il le lui avait commandé par l'entremise de son mari. Beau mystère, Messieurs, beau mystère et digne de réflexion. Au texte grec des Septante, Dieu parle au nombre pluriel quand il défend le fruit : ἀπὸ δὲ τοῦ ξύλου τοῦ γίνωσκειν καλὸν καὶ πονηρὸν, οὐ φάγεσθε ; ῇ δ'ἄν ἡμέρᾳ φάγη ἀπ' αὐτοῦ θανάτῳ ἀποθανεῖσθε.

Pour montrer qu'il parle à tous deux, et qu'il fait la défense à l'homme et à la femme, au texte hébraïque, il parle au nombre singulier : car il y a *lo tokel mimenou*, *ne comedas ex eo*, non pas *lo tokelou*, *ne comedatis*, pour signifier, dit S. Chrysostôme, que le mari et la femme ne sont que comme une même personne ; qui parle à l'un, parle à tous deux, tout doit leur être commun. Mais il fait ce commandement avant la création de la femme, et il veut qu'elle l'apprenne de l'homme pour nous enseigner de bonne heure que nous devons apprendre les volontés de Dieu, non

de lui immédiatement, mais par l'entremise des hommes, par les oracles de l'Eglise.

S. Augustin au lieu sus-allégué, dit qu'Adam ne pécha pas par ignorance, ni par faiblesse de la concupiscence, ni par malice pour les raisons que nous avons déduites, mais par complaisance et respect humain, *sociali necessitudine*, comme Salomon adora les idoles, non point qu'il crût qu'il y eût en elles quelque divinité, mais pour complaire aux femmes idolâtres qu'il aimait. Adam crut que son péché serait pardonnable, et que ce serait pour lui une belle excuse quand il dirait au bon Dieu : J'ai mangé de ce fruit, non pas pour vous désobéir, mais pour condescendre à la volonté de celle que vous m'avez donnée pour compagne, pour m'accommoder à son humeur, et ne pas rompre avec elle ; il crût que Dieu l'excuserait, et qu'il ne mourrait pas; mais il se trompa. Et vous! et vous! vous offensez Dieu pour complaire à je ne sais quelle femme, à une effrontée, ou au moins à une volage, à une cruelle, à une dénaturée; vous épousez ses querelles féminines, vous vous rendez partisan de ses passions déréglées, vous ruinez les pauvres et les orphelins pour lui faire porter la soie, vous êtes cruel, pour l'amour d'elle, à votre pauvre père ou mère; et Dieu vous pardonnera! vous vous trompez, vous vous trompez.

Quant à ce que Dieu dit que l'homme mourrait le même jour qu'il mangerait de ce fruit, il y a diverses explications des docteurs. Quelques-uns disent que cela s'entendait de la mort de l'âme. Car au même moment qu'il mangea de ce fruit, il perdit la grâce de Dieu, qui est la vie de l'âme et commit un péché mortel, qui est la plus déplorable de toutes les morts : ils disent vrai, mais ils ne disent pas tout. S. Irénée, (lib. 6. contra hæreses.) S. Justin martyr, (dialog. ad. Triphonem.) et quelques autres, pesant ces paroles du Psalmiste et de S. Pierre : *Quoniam mille anni ante oculos tuos, tanquam dies*, (Psal. 89. 4.) disent qu'en la préseuce de Dieu, et au calendrier de son éternité, mille ans ne sont que comme un jour; et on trouve

bien que Mathusalem a vécu neuf cent soixante-neuf ans, et Adam neuf cent trente ans, mais on ne trouve point qu'un homme seul ait vécu jusqu'à mille ans, et par conséquent pas un n'a vécu un jour entier selon le calendrier de Dieu. S. Augustin (in. Psal. 127.) l'entend du calendrier des hommes et de la mort corporelle, et il dit qu'Adam mourut, c'est-à-dire, commença à mourir le même jour qu'il pécha, parce que la mort est la fin de la vie, et une partie de notre vie finit continuellement, même à mesure que nous avançons en âge : l'enfance meurt quand la puérilité arrive, la puérilité meurt quand nous entrons en l'adolescence, et ainsi des autres âges, et nous ne saurions vivre en ce jour sans mourir au jour précédent. « In hoc fallimur, quod mortem prospicimus, magna pars « ejus jam præteriit : ultima hora qua vita deficimus, non « sola mortem facit, sed sola consummat vitam : tunc ad « illam pervenimus, sed diu venimus, » dit Sénèque. Nous nous trompons de regarder la mort comme une chose future et bien éloignée, nous en avons déjà passé une bonne partie; dans une horloge de sable ce n'est pas le dernier grain qui l'épuise, mais tout ce qui a coulé auparavant; ce n'est pas le dernier moment qui fait passer l'heure, mais il l'achève.

La plus naïve et la plus simple explication, c'est la plus littérale de Simmaque, qui, au lieu de *morte morieris*, tourne θνητὸς ἔσῃ, *mortalis eris :* Tu seras sujet à mourir, tu seras condamné à cette peine qu'il faudra porter en temps et lieu, car l'homme ayant été doué d'immortalité d'innocence par un privilége particulier du Créateur, fut privé de cette faveur lui et sa postérité en punition de sa révolte.

B. — (*Conclusiones.*) C'est ce qui nous doit faire connaître et avoir en horreur la malignité du péché qui est père d'une si mauvaise fille; un bon arbre ne porte jamais de mauvais fruit, dit notre Sauveur. La malignité de l'effet montre la malignité de la cause. Je m'explique pour me faire entendre au peuple : vous avez quelquefois dans vos maisons un joli petit enfant, beau comme un astre, blanc

comme la neige, vermeil comme une rose, vous diriez presque que c'est un ange, sa vue adoucit toutes vos amertumes ; la mort lui arrive par une petite vérole , ce corps qui était si agréable, devient hideux, laid, difforme, puant, couvert de lèpre, les yeux éteints, les tempes creusées, les joues pâles, les lèvres livides, les mains abattues, les jambes raides, tout le corps glacé et immobile ; corps, non plus corps, mais un cadavre, une voirie, un sac de pourriture, ou au plus un peu de terre qui ne demande que d'être portée en terre. Qui a fait ce ravage ? qui a butiné la vie, la vigueur, la beauté, la bonne grâce de cet enfant ? qui a fait ce divorce de l'âme et du corps ? c'est la mort ; d'où vient-elle ? qui a produit cette mauvaise engeance ? qui a enfanté cette meurtrière ? c'est le péché : *Per peccatum mors; stipendium peccati mors.* Mais cet enfant n'en avait point commis, il était incapable d'en commettre, il n'avait que quinze mois ou deux ans, il ne savait pas encore discerner entre sa main droite et sa main gauche, comme parle l'Ecriture; non, il n'a point commis de péché, mais il est descendu d'un père qui en a commis, et en punition de ce seul péché, d'un péché qui nous semble si petit, comme de manger une pomme; ce pauvre petit enfant et tous ses semblables, très innocents, et tous les hommes qui ont été, qui sont et qui seront jusqu'à la fin des siècles sont condamnés à la mort. O abîme épouvantable des jugements de Dieu ! ô rigueur et sévérité redoutable de la vengeance du ciel ! ô effroyable énormité et malignité du péché ! ô grandeur incompréhensible et infinie de la majesté de Dieu! qu'un seul péché, et un péché qui nous semble si léger, mérite très justement une si grande peine pour être commis contre cette très haute, très excellente, très adorable et très aimable Majesté ! qu'une faute tant de fois punie et partagée entre tant de personnes ne soit pas encore effacée ! qu'une désobéissance en matière qui nous semble de si peu d'importance soit vengée par le trépas de tant de mille et millions de personnes ! malheur a nous, malheur à nous d'avoir offensé Dieu ! et que sera-ce de nos propres péchés,

si nous payons si rigoureusement le péché de notre premier père? que sera-ce des blasphèmes, des adultères, des sacriléges, si mettre la dent dans une pomme mérite une si grande peine ?

Que l'hérétique dise maintenant : La viande est-elle mauvaise? n'est-elle pas créature de Dieu en carême aussi bien qu'en autre temps? ce qui entre par la bouche ne souille point l'âme. Cette pomme était-elle mauvaise ? n'était-ce pas une créature de Dieu ? n'est-elle par entrée par la bouche? et nous voyons comme elle nous a souillés, nous ressentons les funestes effets qu'elle a produits. Non, ce qui entre par la bouche ne souille point l'âme, mais la désobéissance, le péché que l'on commet en usant mal d'une bonne viande ; et puis dites maintenant que ce n'est pas Dieu qui a défendu la viande ! c'est un commandement des hommes, oui; mais vous ne dites pas que Dieu à commandé d'obéir aux hommes, que celui qui résiste à la puissance supérieure, résiste à l'ordonnance de Dieu, et s'acquiert la damnation, dit S. Paul. (Rom. 13. 2.) A notre compte Eve pourrait dire : Dieu ne m'a pas défendu cette pomme, où est sa parole et son Ecriture? Adam, vous me dites qu'il l'a défendue à nous deux, je ne suis pas obligée de vous croire, vous êtes homme qui pouvez tromper ou être trompé, c'est peut-être qu'elle est si bonne que vous la voulez manger tout seul. Elle ne dit point cela, elle ne pouvait pas le dire, parce qu'Adam était alors chef de l'Eglise. Oui, en ce temps-là l'Eglise de Dieu était déjà, puisque leur mariage était un vrai sacrement, comme dit S. Paul. (Ephes. 5. 32.) Adam était chef de l'Eglise, et en cette qualité il avait droit d'annoncer à Eve et à ses enfants la volonté de Dieu et le commandement qu'il lui avait fait. Nous y voyons encore combien est véritable ce qu'a dit S. Paul, que si un ange du ciel nous annonçait quelque chose contre ce que l'Eglise nous enseigne, il ne faudrait pas le croire. Adam, chef de l'Eglise, avait dit à la femme qu'elle mourrait si elle mangeait du fruit; l'ange qui lui apparaît et qu'elle croit être un bon ange, lui dit : vous ne mourrez pas quoique vous

en mangiez : *Nequaquam moriemini.* Elle devait plutôt croire son mari qui était chef, que la révélation de cet ange; mais elle commence à douter de la vérité de la foi, elle dit : *Ne forte moriamur :* Si nous en mangeons , peut-être que nous mourrons; Dieu n'avait pas dit : *Forte morieris:* Peut-être que tu mourras ; mais il avait dit : *Morte morieris :* Tu mourras de mort; elle n'en croit rien ; cela ne laisse pas pourtant d'arriver , elle meurt infailliblement , et comme Dieu fait toujours plus qu'il ne dit, il ne la condamne pas seulement à la mort dont il l'a menacée , mais à d'autres peines dont il n'avait pas parlé dans la menace, à la douleur de l'accouchement , aux incommodités de la grossesse, à la condition servile et à l'assujettissement à l'homme : *Sub viri potestate eris.* Quand vous pensez au mauvais état où vous êtes , vous dites en vous-même : Peut-être que je serai damné : *Forte moriemur;* peut-être que je mourrai de la mort éternelle; d'où vient ce peut-être? vous l'ajoutez à l'Ecriture , il faut dire : Infailliblement je serai damné, assurément je mourrai de la mort éternelle, si je ne garde les commandements de Dieu; vous n'en croyez rien, mais cela ne laissera pas d'arriver, quoique vous ne le croyiez pas. Oh! qu'Adam avait d'abord agi sagement! mais il ne persévéra pas en sa sagesse : Dieu avait défendu seulement de manger du fruit; lui, pour éviter toute occasion et s'éloigner de tout danger de péché avait , comme chef de l'Eglise; ajouté un autre commandement , savoir de n'y pas toucher ; voilà pourquoi, quoique Dieu eût seulement dit : *Ne comedas*, ou selon le grec, *ne comedatis :* Gardez-vous d'en manger , la femme dit : Il nous a commandé de n'en pas manger , de ne le pas toucher et de n'en pas approcher : *Præcepit nobis ne comederemus, et ne tangeremus*, et même *ne appropinquemus*, selon le targum chaldaïque. Il savait que la femme étant plus faible, si elle venait à le toucher ou à l'approcher , elle pourrait prendre envie d'en manger, il devait encore défendre de le regarder : s'il l'eût fait et que la femme lui eût obéi , ils ne seraient pas tombés dans le malheur ; mais elle le regarda : *Vidit*

lignum quod esset pulchrum, elle eut la curiosité de savoir s'il était aussi bon que beau, elle n'évita pas l'occasion, elle voulut regarder ce qu'il n'était pas loisible de convoiter, elle voulut contenter son appétit, et son mari se rendit complaisant à ce qu'elle désirait ; ils se sont perdus, et nous eussent tous perdus sans ressource, si le Fils de Dieu n'eût eu la bonté de nous racheter.

Voilà maintenant votre axiome : *Propter amicum frangitur jejunium;* c'est pour son ami qu'il a rompu le jeûne, et Dieu ne l'excuse pas. Oh! que c'est à bon droit qu'en même temps que Jésus dit : *Cum jejunatis*, l'Eglise dit : *Memento, homo!* En ce saint temps de pénitence pendant la sainte quarantaine, veux-tu, ô homme, avoir un frein pour t'empêcher de rompre ton jeûne, veux-tu avoir un poignant aiguillon pour t'inciter à l'abstinence ? souviens-toi qu'en punition d'une petite gourmandise que le premier homme a commise, tu seras réduit en cendre : *Cum jejunas, memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

SECUNDUM PUNCTUM. — *Agit contra vanitatem.*

C. — (*Scriptura, etc.*) *Nolite fieri sicut hypocritæ.* Les hypocrites ne s'étudient qu'à donner du lustre et de l'apparence à leurs actions, souvenez-vous qu'après votre mort vous rendrez compte à un Juge qui a plus d'égard à à l'intérieur qu'à l'extérieur : « Pater tuus videt in abscon- « dito; homo, videt in facie; Deus, autem in corde; tu, « Domine, vides unde veniat Spiritus, ubi sit, et quo « vadat; quia tu es omnium spirituum ponderator, tu red- « dis unicuique non tantum secundum opera et intentio- « nem, sed etiam secundum ipsam interiorem medullam « radicis, de qua procedit intentio operantis ; cumque di- « ligenter hæc considero, timore ingenti conturbor, quo- « niam nobis magna est indita necessitas juste recteque « vivendi, quippe qui omnia facimus ante oculos judicis « cuncta cernentis. » Veux-tu, ô homme ! faire parfaitement les actions, non-seulement à l'extérieur et selon ce

qui paraît aux yeux du monde, mais avec bonne intention, avec attention à la présence de Dieu, par un pur égard à sa gloire, et non pas *sicut hypocritæ? Memento, homo, quia pulvis es;* souvenez-vous que vous êtes homme, et qu'il est ordonné à tout homme de mourir quelque jour; *et post hoc judicium*, et qu'au sortir de cette vie votre âme sera présentée devant le tribunal d'un Juge qui voit tout, qui épluche tout, non-seulement les intentions, mais la moelle, le fond et la racine de l'intention : *Tu es omnium spirituum ponderator.*

En Daniel, (5. 1.) il est dit que le roi Balthazar étant à table, buvant des vins délicieux dans les coupes du temple de Dieu, ne pensant qu'à faire bonne chère, et à festoyer ses amis, vit une main miraculeuse qui écrivait sur la muraille ces trois paroles chaldaïques : *mane*, *techel*, *phares*, c'est-à-dire, selon l'interpretation du Saint-Esprit : Dieu a compté le temps de ton règne, et tu es à sa fin; tu as été mis en une balance, et as été trouvé léger; ton royaume doit être divisé, et donné en proie à tes ennemis. Le même jour il mourut, et tout cela fut accompli. Ce qui arriva visiblement à ce roi infortuné fut une instruction pour nous apprendre que la même chose arrive invisiblement à toutes les âmes au sortir de cette vie; et c'est pour cela que l'on peint S. Michel, ce glorieux archange, avec une balance en la main, parce que selon la tradition de l'Eglise, ce Saint reçoit les âmes au sortir de ce monde, il les porte au bureau de la justice divine; là elles sont pesées; si l'on trouve qu'elles aient toutes les qualités qui sont nécessaires selon leur état et condition, elles sont reçues et mises au trésor céleste; si elles sont légères d'un seul grain, elles sont absolument rejetées : c'est ainsi que le roi Balthazar fut pesé. Mais que pensez-vous qu'on mit dans un côté de la balance? ses états, ses finances, sa couronne, sa dignité royale? oui, mais on y mit encore bien d'autres choses que vous ne pensez pas, savoir l'air qu'il respirait : *Deum qui habet statum tuum in manu sua non glorificasti*. Et parce que l'action de la grâce, la reconnaissance et l'usage

qu'il en avait fait ne tenait pas la balance en équilibre, il fut rejeté comme n'étant pas de poids : *Inventus est minus habens.* Cet évêque de Sardique fut aussi pesé et trouvé léger ; Jésus lui mandait par S. Jean : (Apoc. 3. 2.) *Non invenio opera tua plena.* Ainsi nous serons tous pesés, Messieurs, au sortir de cette vie ; dans un bassin de la balance on mettra la dignité sacerdotale, l'état de judicature, ce bel esprit que vous avez, l'industrie, l'éloquence et les autres talents naturels et surnaturels que Dieu vous à donnés, toutes les prédications des confréries, les bons exemples de votre prochain, la commodité de fréquenter les sacrements ; et dans l'autre bassin, on mettra nos actions, l'usage que nous aurons fait de toutes ces grâces de Dieu. Si on trouve que nos actions ne soient pas faites avec la solidité, la perfection et la plénitude requises, on les rejettera. Alors, alors, Messieurs les Ecclésiastiques, nous connaîtrons par expérience, mais peut-être à notre grand regret, combien pesante est cette couronne que nous portons sur la tête. Un ancien disait que les couronnes royales, quoique belles et éclatantes de pierreries, sont bien pesantes sur la tête des rois, parce que les espaces qui nous semblent vides entre les fleurons qui la composent, sont remplis de soins et de sollicitudes pour le bien de leurs sujets. De même, cette couronne que nous portons sur la tête nous semble bien légère, parce que la tonsure elle nous décharge des cheveux et nous paraît vide ; mais alors nous connaîtrons combien elle était pesante, que ce vide était rempli de charges, de devoirs et d'obligations, et qu'il y avait plus de comptes à rendre que de cheveux ôtés par la tonsure; alors nous connaîtrons combien pesante et onéreuse était cette chasuble qu'on nous mit sur les épaules, quand on nous donna les ordres sacrés ; car si nous ne servons pas Dieu et l'Eglise avec la révérence, la pureté, la ferveur et l'assiduité que demande une dignité si haute et si divine, nous serons répudiés ; alors je connaîtrai combien est pesant ce surplis que je porte, cette charge de prédicateur que j'exerce, car on la mettra dans l'un des bassins, et dans l'autre l'usage que j'en aurai

fait, et si j'étais si misérable que de m'étudier à chatouiller les oreilles et à contenter les curieux, faire des prédications de fumée et de vanité, je serais répudié : je veux, moyennant la grâce de Dieu, prêcher avec tant de fruit et si chrétiennement que toutes les âmes que j'aurai gagnées à Dieu soient mises dans un des bassins ; alors vous connaîtrez combien pesantes sont tant de prédications qui se font en votre ville, tant de saintes confréries, tant de commodités de fréquenter les sacrements, tant de confesseurs dans toutes les églises, tant d'exercices de piété, car si vous ne vous êtes pas servis de toutes ces occasions, vous serez trouvés légers ; alors, ô âmes dévotes ! vous éprouverez combien sont pesantes les paroles sacramentelles de l'absolution qu'on prononce si souvent, les communions que vous recevez tous les huit ou quinze jours ; car si vous ne vous en servez pas pour perfectionner votre vie, pour corriger vos colères, vos vanités, vos cajoleries ; votre amour-propre, pour devenir plus patientes, charitables envers le prochain, plus ferventes en l'amour de Dieu, vous serez trouvées légères, vous serez répudiées : donc puisque vous devez mourir, puisque vous devez être jugées, puisque vos actions doivent être pesées au jugement, faites qu'elles aient la solidité et la perfection de la vertu, non pas seulement l'apparence et l'écorce extérieure : *Nolite fieri sicut hypocritæ.*

TERTIUM PUNCTUM. — *Contra avaritiam.*

D. — (*Scriptura*, *etc.*) *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra :* N'amassez pas des richesses sur la terre, souvenez-vous que vous devez mourir et que vous n'emporterez rien des biens de ce monde : *Cum interieris non sumes omnia ;* ce sera pour vous un horrible crève-cœur d'avoir commis tant de péchés, et de vous être engagé à la damnation éternelle par trop d'affection à des biens temporels que vous serez contraint de quitter ; on ne perd pas sans douleur ce qu'on a possédé avec amour, dit S. Augustin.

Il y avait l'autre jour dans cette ville un certain bourgeois fort riche en biens temporels, mais pauvre d'esprit autant

qu'il se peut ; il était si idiot, qu'ayant grande quantité de blé il le mettait dans sa cave ; un de ses amis l'étant venu voir et s'étant aperçu de ce mauvais ménage, lui dit : Mon cher ami, à quoi pensez-vous ? où est votre jugement? êtes-vous encore si nouveau et si mauvais économe que vous ne voyez pas que votre grain se pourrit dans votre cave ? ne savez-vous pas que le blé ne se conserve pas bien dans les lieux humides, qu'il doit être dans quelque lieu sec pour se conserver longtemps? Portez, portez votre blé au grenier, vous en nourrirez votre famille l'espace de deux ou trois ans, et le reste vous le vendrez et en ferez une bonne somme d'argent. Cet idiot fut si opiniâtre, qu'il ne voulut pas suivre ce bon conseil, mais il laissa son grain dans cette cave sous prétexte qu'il était plus près de sa chambre, et qu'il voulait le voir souvent. Savez-vous quel est cet opiniâtre, cet homme perclus de jugement? c'est vous ! *tu es ille vir;* pardonnez moi, si je vous le dis, c'est après S. Augustin (serm. 50. de tempore et in psal. 48.) qui m'a fourni cette comparaison. Vous avez des richesses en ce monde, mais elles sont dans la cave, la terre est le sellier où vous les enfermez, votre grenier doit être le ciel ; le Fils de Dieu qui est le plus grand ami que vous ayez, vous est venu visiter : *Visitavit nos oriens ex alto ;* il a vu votre mauvais ménage, il voit que nous travaillons beaucoup et que nous profitons peu, parce que nous mettons notre blé dans la cave, nous thésaurisons dans la terre, nous accumulons des richesses ici-bas où elles se pourrissent et se perdent ; il nous dit en ami : *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra.* Si vous amassez des richesses sur la terre, que deviendront-elles après votre mort ? Premièrement, *fures effodient,* quelque larron crochettera vos coffres, un de vos serviteurs qui épie où vous tenez votre argent, y mettra le premier la main et le volera à vos héritiers, vos neveux et vos autres parents le pilleront après votre décès, et plaidant l'un contre l'autre pour en avoir la meilleure part, le consommeront en frais de justice : *Fures effodient.* En second lieu, *tinea demolitur*, la teigne rongera votre

bien ; quelque chicaneur plein d'artifice, quelque procureur rusé, quelque homme de justice : *injuste ædificant domos suas sicut tinea*, dit Job. La teigne s'attache à un vêtement qui commence à s'user, et elle ronge jusqu'à ce qu'elle paraisse et se fasse voir, alors on la prend et on l'écrase sous les pieds ; ainsi un homme de justice qui n'a pas la crainte de Dieu se prend à une famille qui commence à tomber en déclin, il la ronge, sourdement pour paraître, pour éclater, pour se faire voir, pour avoir de quoi porter la soie, après cela Dieu le détruira et l'écrasera sous ses pieds : *Confregit in die iræ suæ reges ;* mais Dieu le laisse régner quelque temps pour punir votre avarice et pour ronger comme la teigne les biens que vous aimez tant. En troisième lieu, la rouille les consommera, la paresse et la fainéantise de votre enfant : s'il avait des bien médiocrement, il travaillerait pour les accroître ; vous lui en voulez tant laisser et le mettre si bien à son aise, qu'il puisse vivre sans rien faire ; il se fiera à ses richesses et mènera une vie fainéante et toute enrouillée de paresse, toute pourrie d'oisiveté, toute détrempée en délices, et cela consommera vos biens, il en dépensera plus dans un mois que vous n'en amasser dans un an.

CONCLUSIO.

E. — (*Paraphrasis*, *etc.*) Faites mieux, suivez le conseil de Jésus, portez votre blé au grenier, rachetez vos péchés par aumônes, donnez de vos moyens aux pauvres pour les transporter au ciel : *Thesaurizate vobis thesauros in cælo.* Chaque parole est pleine de sagesse, il nous les faut peser. *Thesaurizate,* c'est maintenant le vrai temps d'amasser des richesses célestes. Le saint temps du carême, c'est le temps de la moisson spirituelle, c'est le temps de la récolte chrétienne, c'est le temps auquel les âmes dévotes doivent faire provision de bonnes pensées, de bons enseignements, de bonnes résolutions pour toute l'année ; *Thesaurizate* donc *vobis.* Les richesses temporelles que vous thésaurisez ne sont pas pour vous : *Thesaurizat, et*

ignorat cui congregabit ea ; elles seront pour quelque neveu ingrat, pour quelqu'un qui ne vous en saura point de gré ; les bonnes œuvres que vous pratiquerez en cette sainte quarantaine seront pour vous, vous en jouirez vous-même : *Thesaurizate vobis thesauros.* Quand vous travaillez pour ce monde, ce ne sont pas des trésors que vous amassez, ce sont des inquiétudes ; plus vous multipliez vos métairies, plus vous multipliez les soins d'y entretenir des métayers ; plus vous acquérez des héritages, plus vous augmentez la peine de les cultiver ; vous amassez des péchés, ou en acquérant, ou en conservant, ou en affectionnant trop ces biens ; vous amassez des peines qui sont dues à ces péchés ; mais en pratiquant les bonnes œuvres, vous amassez de vrais trésors, et des trésors inépuisables, *thesaurum non deficientem*, dit S. Luc. Ce que vous amassez pour cette vie, passe en moins de rien ; ce que vous faites pour le ciel demeure éternellement. Où sont maintenant les plaisirs, les voluptés, les passe-temps, les jeux, les festins, les danses et autres récréations, que des âmes mondaines ont eues pendant le temps du carnaval ? tout cela est passé comme de la fumée, rien ne leur en reste que le regret de l'avoir commis, et l'obligation à la peine qu'il en faudra subir en l'autre vie ; mais où sont maintenant les pénitences, les prières, les jeûnes, les mortifications des âmes dévotes, la peine en est passée, le fruit, la joie, la consolation, et la récompense leur en demeure, et demeurera à jamais ; comme il en sera au bout de six semaines, il en sera de même au bout de six ans, de soixante, de cent ans ; les travaux de la vertu passeront et le fruit en demeurera éternellement : *Thesaurum non deficientem in cœlo.* Les richesses que vous amassez en ce monde sont exposées à mille accidents et à mille voleurs ; celles que vous mettez en réserve dans le ciel, seront très bien cachées : *In cœlo, cœlum a celando, et quod tegit omnia cœlum ;* ce que Dieu garde est bien gardé, ce qui est en dépôt dans le ciel, est enfermé dans un bon coffre. Un voleur escalade votre maison, pourrait-il escalader le ciel ? dit S. Augustin ; un lar-

ron tue votre serviteur, dépositaire de votre argent, pourra-t-il tuer votre Sauveur, si vous le lui aviez donné en garde? *Invadit hostis domum, nunquid invaderet cœlum? occidit latro servum pecuniæ custodem, nunquid occideret Dominum servatorem?* Mettez, mettez vos trésors en lieu assuré, envoyez-les par les mains des pauvres, aux coffres des finances célestes. Où est votre trésor, là sera votre cœur, conclut le Fils de Dieu; si votre trésor est aux biens de la terre, votre cœur, votre âme, votre demeure sera éternellement au centre de la terre; si votre trésor est au ciel, votre cœur, votre âme, votre amour sera pour jamais dans le ciel. *Amen.*

SERMON CCCII.

QU'IL IMPORTE BEAUCOUP QUE LES GRANDS ET LES PÈRES DE FAMILLE SOIENT VERTUEUX.

Accessit ad eum Centurio. (Matth. 8. 5.)

En l'Evangile de ce jour, tiré du chapitre huit de S. Matthieu, le Fils de Dieu étant entré en la ville de Capharnaüm, un centenier s'adresse à lui, et lui dit : Maître, mon serviteur est malade paralytique en ma maison ; le Sauveur lui répond : J'y irai et je le guérirai. Il réplique : Maître, je ne suis pas digne que vous entriez en ma maison, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Le Fils de Dieu se tournant vers les assistants, leur dit : Je vous dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi parmi le peuple d'Israel. La vertu de ce dévot centenier me donnera sujet de vous traiter aujourd'hui du devoir des supérieurs, des pères de famille, et des autres grands du monde. Premièrement, nous verrons qu'il importe beaucoup qu'ils soient vertueux, et puis nous verrons en quoi consiste leur vertu, le tout sur l'exemple du centenier. Mais avant que de vous exhorter à pratiquer ses vertus héroïques, je veux l'imiter en un point, c'est qu'il ne s'adressa pas d'abord au Fils de Dieu, mais il se servit de l'entremise et de la faveur des familiers du Sauveur, qui lui dirent : *Dignus est ut hoc illi præstes, diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis :* C'est un homme qui mérite que vous le favorisiez, il aime notre nation, et il nous a bâti un temple. A son imitation, je veux m'adresser à la sainte et bienheureuse Vierge, et dire ainsi à son Fils : Mon Sauveur, nous ne méritons pas que vous nous fassiez aucune grâce, mais votre Mère le mérite bien ; elle veut et elle peut obtenir de vous de la faveur pour nous : elle le

veut ; car *diligit gentem nostram;* elle le peut, car *basilicam ædificavit tibi ;* elle a tout crédit envers vous, parce qu'elle vous a préparé un temple ; elle vous a reçu et logé dans le très auguste sanctuaire de son sein virginal, que je bénis et honore. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *An in statu innocentiæ fuissent prælati et subditi. Videtur quod non.* — B. *Probatur quod sic.* — C. *Documenta moralia quæ inde sequuntur.*

Primum punctum. *Expedit prælatis et nobilibus quod sint sancti :* D. 1° *Ob utilitatem spiritualem, quia eorum virtus est plus meritoria quam aliorum.* — E. 2° *Ob temporalem, quia sic plus honorantur et serviuntur a subditis.*

Secundum punctum. F. *Ut sint sancti debent exemplo Centurionis vivere pie in Deum.* — G. *Sobrie in se ipsos.* — H. *Juste in subditos.*

Conclusio. I. *Argumenta conglobata per paraphrasim illorum verborum :* Homo sum sub potestate constitutus.

EXORDIUM.

A. — (*An in statu, etc.*) Parcourez tous les états et tous les étages de l'univers, considérez toutes les familles, toutes les communautés, toutes les villes, toutes les provinces et tous les royaumes de la terre, vous verrez qu'il y a fort peu de gens qui ne soient de la catégorie du centenier de notre Evangile, fort peu de gens qui ne puissent dire : *Homo sum sub potestate constitutus habens sub me milites ;* fort peu qui ne soient supérieurs à quelqu'un, et inférieurs à quelques autres ; sur quoi on peut proposer une belle question, et demander, savoir si cela eût été en l'état d'innocence, savoir en cas que le premier homme n'eût pas péché et que ses descendants eussent conservé la justice originelle, s'il y eût eu des seigneurs et des serviteurs, des maîtres et des valets, des supérieurs et des inférieurs. Il semble que l'ancien et le nouveau Testament, la jurisprudence et la

théologie favorisent la négative. Premièrement, en la Genèse, chapitre second, Dieu condamne la première femme à être sujette à son mari, en punition du péché qu'elle avait commis, lui donnant le fruit de l'arbre défendu : *Sub viri potestate eris ;* il semble donc que cet assujettissement est l'effet du péché. En second lieu, Jésus est venu dans le monde pour détruire les effets du péché, pour nous faire rentrer en l'état heureux et souhaitable de l'innocence : *Ut dissolvat opera diaboli.* (1. Joan. 3. 8.) Or, il déclare en paroles expresses que c'est son intention de bannir du christianisme et d'abroger la domination qui était parmi les païens : *Reges gentium dominantur eorum*, *vos autem non sic.* (Luc. 22. 25.) En troisième lieu, le jurisconsulte, au paragraphe *servitus institutis de jure personarum*, (L. libertas, § 1. ff. de statu homin.) et, ailleurs dit que les hommes sont naturellement libres, que la servitude et la seigneurie sont du droit des gens ; et en effet, si l'état d'innocence était un siècle d'or et un état de félicité naturelle, les hommes y devaient être libres ; il n'y a rien en ce monde qui nous soit plus cher et plus précieux que la liberté, rien de plus fâcheux et contraire à l'inclination de l'homme que la captivité et sujétion. *Non bene pro toto libertas venditur auro. Infinita est estimatio libertatis et necessitudinis*, disent les jurisconsultes. (L. non est singulis, §. infinita, ff. de regulis juris.) C'est une chose incroyable de voir comme chacun se plaît à dire : Ceci est à moi ; (1) à plus forte raison de dire : Je suis à moi-même, dit Aristote ; et au commencement de sa Métaphysique, il dit qu'il y a cette différence entre l'homme libre et l'esclave, que l'homme libre est pour soi-même ; celui qui est en servitude n'est pas référé à soi, mais à son maître, ce qui répugne à l'état heureux d'innocence, dans lequel, comme on dit en théologie, il n'y eût point eu d'incommodité, mais l'homme eût eu à souhait tout ce qu'il pouvait justement désirer : *Quando nihil aberat, quod recta voluntas desiderare posset?* (S. Aug. lib. 14. de Civit. cap. 10.)

(1) Incredibile est quantum unumquemque delectet dicere : Hoc meum est.

B. —(*Probatur quod sic.*) Nonobstant toutes ces raisons, l'angélique S. Thomas, (1. p. q. 96. art. 4.) après S. Augustin et toute la théologie, conclut et prouve par de puissantes raisons, qu'en l'état d'innocence il y eût eu des prélatures et des supériorités, non supériorités fières, arrogantes, impérieuses, tyranniques, comme les raisons alléguées le prouvent très bien, mais supériorités douces, paternelles, condescendantes, complaisantes, supériorités de conduite et de direction, non de maîtrise et de domination.

Premièrement, S. Paul dit que toutes les œuvres de Dieu sont rangées en bel ordre : *Quæ a Deo sunt, ordinata sunt. Ordo est parium dispariumque rerum sua cuique loca tribuens dispositio*, dit S. Augustin. (lib. 19. de Civit. cap. 13.) Il y eût eu dans l'état d'innocence, inégalité et diversité d'âge, de sexe, d'esprit, d'industrie, les hommes y étaient doués du franc arbitre; ils eussent donc pu acquérir plus de science, d'industrie, d'expérience, les uns que les autres, et par conséquent ceux qui en eussent eu moins, eussent eu besoin d'être conduits et gouvernés par les autres. Aristote ne dit-il pas (lib. 1. Polit. cap. 5,) que ceux qui ont l'esprit pesant sont destinés de la nature à obéir et à être sujets; ceux qui ont l'esprit plus brillant sont destinés à commander et à gouverner les autres?

En second lieu, nous voyons que parmi les anges bienheureux qui n'ont jamais commis de péché, il y a des hiérarchies, c'est-à-dire de saintes supériorités, et que, selon S. Denis, les supérieurs éclairent et perfectionnent les inférieurs; ce qui est si véritable que parmi ces hiérarchies, il y en a qui empruntent leur nom de la puissance et influence qu'ils ont sur les autres, ils s'appellent principautés, puissances, dominations.

En troisième lieu, Dieu est infiniment bon, infiniment communicable aussi bien que toutes ses perfections, et nous voyons qu'il a répandu et communiqué hors de lui un rayon et une participation de toutes ses perfections; il aura donc communiqué non-seulement depuis le péché, mais dans l'état d'innocence, un écoulement et une émanation de sa souveraineté.

C. — (*Documenta moralia, etc.*) D'où nous devons apprendre en passant deux beaux enseignements : l'un pour les inférieurs, l'autre pour les supérieurs. Les inférieurs doivent apprendre à honorer la souveraineté de Dieu en leurs supérieurs et à leur obéir, bien qu'ils soient vicieux, quand ils ne commandent rien contre les commandements de Dieu : *Etiam discolis*, dit S. Pierre. Que diriez-vous d'un catholique qui dirait : Je ne veux pas honorer ce crucifix parce qu'il n'est que de bois ou de pierre; s'il était d'or ou d'argent, je l'honorerais de bon cœur, mais étant de si chétive matière, je ne le saurais honorer. Pauvre homme que vous êtes! qu'est-ce qu'on honore dans le crucifix? est-ce l'or ou l'argent? le bois ou les autres matières dont il est fait? n'honore-t-on pas Jésus crucifié qui vous est présenté par son image? car qu'il soit d'or ou d'argent, de bois ou de pierre, c'est toujours un crucifix, c'est toujours l'image de Jésus crucifié. Il est donc aussi digne d'honneur n'étant que de bois ou de papier, que s'il était d'or ou d'argent. Ce n'est pas une belle excuse de dire : Si mon père ou mon maître était vertueux, sage, dévot, je lui porterais beaucoup d'honneur; mais parce qu'il est vicieux, débauché, dissolu et ivrogne, je ne le saurais respecter; cela serait bon si vous ne deviez honorer en lui que sa vertu et sa probité; mais vous devez honorer en lui son autorité paternelle qui est un écoulement, une effusion et une participation de la souveraineté de Dieu : « Servi, obedite dominis « carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis « vestri; sicut Christo, non ad oculum servientes, quasi « hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes vo- « luntatem Dei ex animo, cum bona voluntate servientes, « sicut Domino, et non hominibus. » (*Eph.* 6. 5. 6. 7.)

PRIMUM PUNCTUM. — *Expedit, etc.*

D. — (1° *Ob utilitatem spiritualem.*) Les supérieurs doivent aussi apprendre à se servir de leur autorité comme d'une chose sainte; ils doivent regarder, honorer et imiter en leur souveraineté celle de Dieu, se servir de leur puis-

sance, comme Dieu se sert de la sienne, justement, saintement, parfaitement, pour la gloire de Dieu et pour le profit des hommes, et cela leur importe beaucoup.

Premièrement, pour le spirituel, parce que, quand ils sont vertueux, leur vertu a plus de mérite que celle des inférieurs, étant plus volontaire, plus difficile et plus exemplaire. S. Bernard écrivant à une noble dame qui s'était faite religieuse, nommée Sophie, lui dit une parole qui est un grand sujet de consolation pour les nobles : « Non est « quidem acceptio personarum apud Deum ; nescio tamen « quo pacto virtus in nobili plus placet ; an forte quia plus « claret ? etenim cum ignobilis abstinet a vitio non facile « liquet, an quia nolit, an quia non possit. (*S. Bern. epist.* 113.) Quand une personne roturière, pauvre et de basse extraction ne commet pas le péché, on ne saurait bonnement dire si c'est parce qu'elle ne le peut pas, ou parce qu'elle ne le veut pas ; quand elle est humble on ne saurait dire si c'est par la condition de son état ou par l'élection de sa volonté ; mais quand un grand qui a toute licence selon le monde, et qui pourrait avoir pour règle de ses actions, ses passions déréglées, et pour conduite de sa vie cette maxime de l'empereur Caracalla : *Quod libet, licet;* quand, dis-je, il réprime ses concupiscences, quand il s'abstient du péché, et quand il est vertueux, sa vertu est fort héroïque, parce qu'elle est plus volontaire; on peut dire de lui avec le Sage : *Potuit transgredi, et non est transgressus; facere mala, et non fecit :* Il pouvait transgresser les commandements, et il ne les a pas transgressés ; il pouvait faire le mal, et il ne l'a pas fait ; sa vie est admirable et louable. Ce sont proprement les grands qui peuvent aisément faire le mal, ils en ont souvent la commodité : le monde, le diable et la chair leur en présentent des occasions journalières et présentes ; ils peuvent commettre le péché sans qu'ils en soient punis ou repris de personne ; si, au lieu de le commettre, ils mènent une vie sainte et parfaite, c'est se faire violence, c'est ramer contre vent et marée. c'est marcher sur du verglas sans glisser, et passer sur

un penchant sans se précipiter; cela étant si difficile, il est aussi plus digne de louange et mérite plus de récompense.

Outre que votre vertu est plus exemplaire, Messieurs, j'oserai vous dire une chose que plusieurs, sans doute, désavoueront d'abord, mais que je leur ferai voir être très véritable : c'est, Messieurs, que vous irez en l'autre monde comme en celui-ci, vous irez avec grand train, soit au ciel, soit en enfer; vous y entrerez bien accompagnés : vos sujets suivent l'exemple de votre vie, soit en bien, soit en mal, ils suivent vos affections, ils épousent vos passions, ils portent vos livrées dans leurs âmes et dans leurs actions, aussi bien que dans leurs vêtements; vous êtes comme les premiers mobiles qui emportez avec vous tous les globes inférieurs, les premiers ressorts qui ébranlez et faites mouvoir par votre exemple tout le reste de la république, les miroirs sur lesquels le commun du peuple jette les yeux et forme ses actions, et même vous êtes des miroirs ardents qui lancez dans les cœurs de vos sujets, ou les douces flammes de l'amour de Dieu, ou les ardeurs de vos concupiscences; vous êtes des astres spirituels plantés de la main de Dieu au firmament de l'Eglise pour y briller et servir de bon exemple; mais quand vous ne faites rien pour le prochain et pour vous acquitter de vos obligations que par un intérêt temporel, qu'après avoir été accablés de présents; quand vous ne jugez pas les procès, quand vous ne partagez pas d'une manière égale les soldats dans les logements qui se font dans vos villages, et que vous ne faites les impositions des tailles et des deniers publics que par compère et par commère, par esprit de vengeance ou par acception de personnes, par complaisance pour une misérable femme qui condescend à vos passions infâmes, vous devenez des comètes, des étoiles de terre et de boue, vous jetez la désolation dans toute la communauté, et vous êtes les présages de plusieurs grandes infortunes. Quand un petit ruisseau se déborde, il ne fait pas grand dommage; mais quand une grande rivière sort de son lit, elle ravage la campagne, elle entraîne avec elle

les arbres, les maisons, les ponts, les écluses, les moulins, elle laisse la stérilité dans les champs. Quant un petit compagnon sort de son devoir, il ne scandalise guère de personnes, sa faute est particulière, il est remis au bon chemin par les lois des supérieurs et par la crainte du supplice, comme par les barrières d'une chaussée ; mais quand un seigneur qui ne craint personne franchit les bornes des lois divines, personne ne l'y fait rentrer, et plusieurs courent après lui. Quand une simple pierre tombe du bâtiment, elle ne le ruine pas ; mais quand celle qui est la clef de l'édifice tombe à terre, toute la maison se dissipe.

J'ai remarqué en l'Ecriture sainte que toutes les fois que le chef de famille s'est converti à la foi et a pratiqué la vertu, toute sa maison l'a suivi ; au contraire, quand un roi a été vicieux tous ses sujets ont pris la teinture du vice de leur prince. Hérode se troubla à la naissance du Sauveur et toute la ville de Jérusalem avec lui : *Turbatus est*, *et omnis Hierosolima cum illo.* Un autre Hérode se moqua du Fils de Dieu dans sa passion, et toute son armée avec lui. Au contraire Abraham, comme l'a remarqué S. Ambroise, était charitable et prompt à faire l'aumône ; à son imitation, sa femme et ses serviteurs courent en faisant les œuvres de miséricorde. Le roi de Ninive (Jonæ, 3. 6.) endosse le cilice et fait pénitence ; à son exemple toute la ville fait de même jusqu'aux plus petits enfants. Le roitelet de l'Evangile crut en Jésus-Christ, et toute sa maison avec lui. Le centenier qui assista à la mort du Fils de Dieu, donna des témoignages de sa contrition, ceux qui étaient avec lui firent de même. Un autre centenier, nommé Cornélius, (Act. 10. 2.) était dévot et craignant Dieu, et toute sa famille aussi à son imitation.

Au même livre des Actes, (Act. 16. 15.) une femme nommée Lidia reçoit la foi et le baptême, ayant ouï la prédication de S. Paul, et tous ses domestiques avec elle, et peu après le geôlier qui gardait l'Apôtre ; Silas en fait de même avec tous ses gens, comme aussi Crispus, prince de la synagogue. (Act. 18. 8.) Quand le seigneur ou la dame

d'une paroisse, ou ceux qui y sont le plus remarquables, sont vertueux, quand on les voit les premiers assister à la grand'messe et à vêpres, aller après le Saint-Sacrement, à la procession, à la visite des malades, à la prédication et aux autres exercices de piété, et quand on peut dire en ces occasions : *Prævenerunt principes*, ils font plus de profit que cinquante prédicateurs, que les curés, que les religieux : *Segnius irritant animos demissa per aurem, quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.* Si je prêche dans une paroisse qu'il faut honorer les ecclésiastiques, le peuple peut penser que j'en parle pour mes intérêts, parce que je suis prêtre; mais quand il voit que le seigneur du lieu honore son curé, qu'il ne traite pas avec son aumônier comme si c'était son valet de chambre, le peuple connaît que c'est le caractère et la dignité sacerdotale qui mérite cet honneur. Si un de vos sujets va dans la maison de son curé un jour de quatre-temps ou de carême, et qu'il voie qu'on y jeûne, il peut penser que c'est par épargne; mais s'il va le soir dans la maison d'un gentilhomme et qu'il voie qu'on n'y apprête point de souper, ni de collation qui vaille un souper, il connaît en cela que c'est par commandement de l'Eglise et que ce commandement mérite d'être observé, puisque ceux-là le gardent qui le pourraient rompre impunément; s'il voit que les religieux adorent le Saint-Sacrement et se comportent révéremment dans les églises, cela ne le touche pas beaucoup, parce qu'il sait que c'est le devoir et comme le métier des religieux d'être modestes et de s'humilier en tout lieu; mais quand il voit qu'un grand seigneur devant lequel chacun se tient tête nue, se tient lui-même dans les églises et en présence du Saint-Sacrement la tête découverte et avec respect, il entend bien par là sans autre prédication qu'il y a dans le Saint-Sacrement quelque chose d'extraordinaire et divin.

De notre temps à Toulouse, un conseiller du parlement ayant pris la coutume de faire l'examen de conscience tous les soirs avec ses domestiques, sa fermière s'y étant trouvée, fut tellement ravie et étonnée de voir que monsieur le con-

seiller priait Dieu avec ses serviteurs, qu'elle protesta qu'elle ne s'irait jamais coucher avec ses enfants sans dire leur chapelet à genoux et auprès de leur lit.

E. — (2° *Ob temporalem*, *etc.*) Mais si vous êtes si désireux des biens de ce monde, que vous ne voulez rien faire que par des intérêts temporels, je veux encore vous montrer qu'il importe beaucoup pour cela que vous soyez vertueux, d'autant que par ce moyen vos sujets vous serviront plus cordialement, plus fidèlement, plus diligemment, Nous le voyons en notre centenier, parce qu'il était bon à ses serviteurs, ses serviteurs lui étaient bons; parce qu'il leur commandait doucement, ils lui obéissaient promptement; *dico huic* : *Vade*, *et vadit ;* parce qu'il avait soin de leur santé, ils le servaient diligemment.

En l'histoire romaine, il y a un beau trait, qui revient très bien à ce sujet. L'empereur Constance Chlore, père du grand Constantin, était secrètement chrétien, comme disent quelques historiens ; quoi qu'il en soit, il était homme de très bon sens. Il fit un jour appeler tous ses serviteurs catholiques qui étaient en sa maison ; il leur dit qu'il ne voulait point de gens qui mangeassent son pain, qui ne fussent de sa religion, et partant qu'ils avisassent à renoncer au christianisme, ou à quitter son service. Ceux qui demeurèrent fermes en la foi, et qui se disposèrent à sortir de la cour, il les retint et les chérit ; ceux au contraire qui furent lâches et inconstants dans la foi, il les chassa de son palais et leur dit : Allez, vous êtes des misérables, vous ne valez rien, je ne veux plus me servir de vous ; puisque vous avez été infidèles à votre Dieu, vous le serez sans doute à votre prince. Sa conséquence était très bonne. Croyez-moi, quand vos serviteurs n'ont pas la crainte de Dieu, quand ils trahissent leur conscience, ils vous trahiront encore plus aisément. Si vous êtes vertueux, ils le seront aussi à votre exemple, et s'il sont vertueux ils craindront d'offenser Dieu, et de blesser leur conscience en vous dérobant ou vous calomniant, ils vous serviront avec fidélité et avec respect : *Non ad oculum servientes*, *sed sicut Christo*, ainsi

que S. Paul le leur commande par trois fois en un même passage. Et quand bien ils n'imiteraient pas vos bons exemples, ils vous respecteront néanmoins, sachant que vous êtes vertueux. La vertu se fait toujours honorer, même par les méchants : car, comme dit S. Chrysostôme, de même que nous honorons et redoutons ceux que nous savons être bien avant dans les bonnes grâces des rois, ainsi nous respectons naturellement ceux que nous savons être les favoris de Dieu. Saül qui était roi, redoutait David qui n'était qu'un petit berger; voyant qu'il était selon le cœur de Dieu : *Quia Dominus erat cum illo*, dit l'Ecriture. Mais si vos serviteurs voient que vous soyez vicieux, si vous vous servez d'eux pour envoyer les poulets, pour faire les messages d'amour, pour être les ministres de vos dissolutions, ils se moqueront de vous, et vous mépriseront comme celui qui est plus esclave qu'eux : car ils ne servent qu'à un homme, et vous, vous servez à mille passions brutales.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Ut sint sancti*, *etc.*

E. — (*Debent vivere*, *etc.*) Vous me demanderez en quoi consistent la vertu et la perfection d'un grand ? S. Paul l'explique en trois paroles, et le centenier le pratiquait en notre Evangile : *Sobrie*, *et juste*, *et pie vivamus in hoc sæculo;* (Tit. 2. 12.) il dit : *in hoc sæculo*, pour montrer qu'il ne parle pas seulement aux religieux, mais aux séculiers : voilà un sommaire et un abrégé de toute la spiritualité d'un grand dans le monde, et comme il se doit comporter envers Dieu, envers soi-même et envers ses inférieurs ; envers Dieu, *pie*, dévotement.

Mais, en quoi consiste la dévotion d'un grand ? il y a une aussi grande diversité de sentiments parmi le commun des chrétiens, touchant l'essence de la dévotion, qu'il y en avait parmi le commun des Juifs, touchant la personne de Jésus-Christ. *Quem dicunt homines esse filium hominis ?* (Matth. 16. 13.) Notre Seigneur demandait en S. Matthieu, ce que les hommes disaient de lui; on lui dit qu'il y en avait qui le croyaient Elie, que d'autres le prenaient pour

Jérémie; et que plusieurs disaient qu'il était S. Jean-Baptiste ; il n'y eut que S. Pierre qui répondit bien à cette demande : *Tu es Christus Filius Dei vivi.*

Si vous demandez à divers pères spirituels, quel est l'esprit de Jésus, le vrai esprit de piété et de dévotion, peut-être qu'ils vous répondront diversement; chacun selon son inclination et son humeur particulière ; les uns diront qu'il consiste à être comme S. Jean-Baptiste dans les désert, en solitude, séparé de la conversation des hommes, où il y a tant de piéges et de pierres d'achoppement; les autres, à être comme Jérémie, en pleurant continuellement ses péchés, et ceux de son prochain, toujours dans les lamentations, et les actes de pénitence; d'autres, à être comme Elie, ardents à reprendre les vices et à punir les vicieux. Mais si vous me demandez mon avis, je vous répondrai comme S. Pierre, je suis de son ordre : L'esprit de Jésus et de la vraie dévotion consiste à être enfant de Dieu, à avoir un cœur de fils envers lui, comme envers son père ; de sorte que l'on puisse dire de vous : *Tu es Filius Dei vivi.* S. Paul est toujours compagnon de S. Pierre ; il dit la même chose en paroles expresses : *Misit in corda nostra spiritum filiorum.* Je veux dire que la piété d'un grand consiste principalement en deux points, lesquels le centenier pratiquait merveilleusement.

Premièrement, à avoir une foi très vive, et un grand sentiment, et bonne opinion de la grandeur, de la puissance, de la sagesse et des autres perfections de Dieu ; tout de même qu'un enfant prise et estime beaucoup tout ce qui est en son père. Le centenier disait : Vous pouvez mieux commander à la maladie, que je ne commande à mes serviteurs.

Vous devez, en second lieu, avoir un grand respect, et une confiance très ferme aux paroles de Jésus-Christ, comme notre centenier, qui disait à notre Seigneur : Vos paroles sont toutes puissantes, dites en seulement une, et mon serviteur sera guéri. A cet effet, vous devez les ruminer souvent, employer quelque temps à les méditer, laisser pour un temps vos occupations séculières, pour lire le nouveau

Testament, les œuvres de Grenade, les confessions de S. Augustin, l'Imitation de Jésus; s'appliquer à bon escient à rendre quelque service à Dieu, comme un bon enfant en doit rendre à son père pour témoigner l'amour qu'il lui porte, avoir soin qu'il n'y ait rien en votre maison qui donne sujet de l'offenser, point de sein découvert, point de tableau ou de statue où il y ait des nudités, point de roman, point de livre d'amourettes, point de valet jureur, ni de servante médisante; regarder qu'est-ce qu'il y a en vous, en votre famille, en votre paroisse, en l'exercice de votre charge, qui vous puisse fournir un sujet de faire quelque chose, en rechercher les occasions, *diligit gentem nostram;* et ensuite de cela, *synagogam ædificavit nobis*, faire établir la confrérie du Saint-Sacrement dans les lieux où vous avez du pouvoir; contribuer à la fabrique et aux ornements des lieux sacrés, non pas par vanité, non pas pour vous faire connaître à la postérité, non pas en mettant vos armes à la moindre chasuble que vous donnez, mais par amour envers l'Eglise Epouse de Jésus-Christ, *diligit gentem nostram*. S. Charles ne voulut pas permettre qu'on mît ses armes en aucun lieu, à tant de bâtiments, d'églises, de colléges et d'hôpitaux qu'il édifia et qu'il dota. En récompense de cela, Dieu a rendu son nom si célèbre, qu'il n'y a pas de province, ni de ville, ni de petit coin de la chrétienté où l'on ne conserve son image, avec un singulier honneur.

G. — (*Sobrie in se ipso.*) *Sobrie*, user sobrement, non seulement des viandes corporelles, qui ne sont que les appâts et la félicité des âmes basses, viles et serviles, mais encore de la gloire, de la faveur et de la fortune, qui sont l'amorce les délices, la béatitude et comme le souverain bien des âmes généreuses dans le monde. S'il n'y avait point d'autre sobriété que l'abstinence des viandes matérielles, S. Paul ne dirait pas : *Sapere ad sobrietatem*. S. Chrysostôme dit : Comme il y en a quelques-uns qui ont le cerveau si faible, qu'aussitôt qu'ils ont deux ou trois verres de vin dans la tête ils sont ivres, ainsi il y en a qui ont l'esprit si

petit, qu'ils s'enivrent, se méconnaissent et sortent d'eux-mêmes par un peu de faveur et d'élévement de fortune : *Asperius nihil est humili cum surgit in altum.* Il faut donc dire des grandeurs du monde ce que le Saint-Esprit dit, parlant du vin : *Ne aspicias vinum cum flavescit:* (Prov. 23. 31.) Ne regardez pas le vin quand il paraît beau dans le verre, quand il est agréable à la vue, quand il chatouille l'appétit sensuel; n'admirez pas les états et les honneurs du monde qui sont en vous, pour grands et glorieux qu'ils paraissent, ils sont dans un verre fragile, d'autant plus qu'on le voit éclater, d'autant plus aisément il se casse. Quelques louanges qu'on vous donne, quelque bonheur qui vous arrive, dites toujours comme le centenier : *Non sum dignus :* Je n'en suis pas digne, je ne le mérite pas. Si vous êtes ainsi humble en vous-même, vous serez juste envers vos sujets.

H. — (*Juste in subditos.*) Le centenier pratiquait encore cette vertu, il prenait la peine d'aller lui-même au médecin pour son serviteur. Et de notre temps, le grand cardinal S. Charles allait lui-même éveiller ses serviteurs le matin, leur portait de la chandelle, et parce que quelquefois pour éveiller quelqu'un il fallait passer par la chambre d'un autre qui ne devait pas se lever si matin que les autres, il ôtait ses pantoufles de peur de faire du bruit et de troubler son repos. Je ne dis pas cela pour vous porter à faire la même chose, car je sais qu'en la vie des Saints il y a des traits plus admirables qu'imitables; mais pour vous obliger à faire de même spirituellement, à leur donner de la lumière par le bon exemple, par l'instruction et l'édification; et pour vous montrer que ce n'est pas une chose indigne d'un cœur noble et généreux d'être courtois, affable et condescendant aux infirmités des petits, et que l'humilité n'est pas incompatible avec la véritable noblesse.

S. Grégoire (homil. 28. in Evang.) fait une belle remarque sur le texte de notre Evangile : Je trouve, dit-il, que Jésus se comporte bien diversement envers deux malades de la même ville. Le roitelet vint au-devant de lui avant

qu'il fût entré dans la ville de Capharnaüm, il le supplie très humblement de prendre la peine de visiter son fils qui était malade à la mort ; Jésus lui répond un peu rudement, ne daigne pas aller dans sa maison, et se contente de le guérir absent. Le centenier vient à Jésus dès qu'il est entré dans la ville : *Cum introisset Capharanüm, accessit ad eum ;* il le prie de ne pas prendre la peine de venir à son logis ; Jésus dit : J'y veux aller, et je le guérirai. C'est, dit S. Grégoire, pour nous faire une belle et salutaire leçon, c'est pour nous apprendre à honorer en notre prochain l'image de Dieu et le caractère de la Divinité plus que les états et les richesses du monde. Si le fils d'un gentilhomme ou d'un homme de qualité est malade, bien éloigné de notre logis, on ne manque point de le visiter, on lui envoie des présents, on lui fait mille offres de services ; si notre serviteur est malade à notre porte, dans notre maison, devant nos yeux, on le met dans une chambre obscure, on le recommande à je ne sais quelle servante, on ne le daigne pas visiter une fois, encore il est bien heureux de ce qu'étant inutile on ne l'envoie pas à l'hôpital. Jésus fait tout le contraire pour nous enseigner par son exemple ; il répond au roitelet avec quelque sévérité, et ne daigne pas aller à son logis, parce que c'est son fils qui est malade ; il veut aller à la maison du centenier, bien qu'il n'en soit pas prié, parce que ce n'est qu'un pauvre serviteur qu'il désire visiter.

CONCLUSIO.

I. — (*Argumenta.*) Pour vous porter à la pratique de tout ce que je viens de dire, ayez les considérations du centenier : *Homo sum sub potestate constitutus. Homo sum;* vous êtes homme comme les autres, votre serviteur est de même nature que vous, fait à l'image du même Dieu, racheté par le même sang précieux, régénéré par le même baptême, enfant de la même Eglise, participant aux mêmes sacrements, marqué du même caractère, nourri du même corps de Dieu, destiné à la même gloire, et peut-être à

une plus grande ; et il est très probable qu'il ira au ciel avant vous , parce qu'il fait pénitence en ce monde par sa vie humble et laborieuse ; il peut dire à son Dieu : *Vide humilitatem meam , et laborem meum , et dimitte universa delicta mea.* Quand vous serez dans le purgatoire , vous aurez besoin de son assistance , vous vous repentirez de l'avoir désobligé : *Facite vobis amicos, ut cum defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula. Homo sum;* pour grand qne vous soyez , vous êtes toujours homme, sujet à quelque disgrâce , à quelque revers de fortune , il y a encore assez de temps pour vous voir quelque jour la plus misérable et la plus chétive créature qui soit au monde.

Qui eût dit à Crésus, à Andronic, à Bélisaire et à tant d'autres , ce qui leur arriva; et de notre temps qui eût dit à tant de grands, et de France , et d'Angleterre , qu'ils perdraient la tête sur un échafaud par la main d'un bourreau; l'auraient-ils cru? néanmoins nous l'avons vu arriver.

Votre serviteur vous dit : *Homo sum.* Il est de même nature que Jésus : *In similitudinem hominum factus ;* il est de même condition : *Formam servi accipiens ;* vous ne devez point le regarder sans vous souvenir de l'honneur, de l'alliance qu'il a; à qui il appartient, à qui il est semblable, dans sa nature et dans sa profession , et sans dire en vous-même comme Raguël quand il vit le jeune Tobie : *Quam similis est homo iste consobrino meo.*

Sub potestate constitutus; vous n'êtes pas souverain , *non est potestas nisi a Deo ;* votre pouvoir vient de Dieu, il ne vous l'a pas donné pour vous seul , ne vous y trompez pas , ce n'est pas pour vous qu'il vous l'a donné , c'est pour son Fils Jésus; vous n'avez point d'empire dans la ville ou dans la province , que pour y établir l'empire de Jésus ; le roi n'a la couronne sur la tête, que pour faire régner Jésus; vous n'êtes pas davantage que lui, votre autorité n'est qu'un rayon de la sienne, si vous ne vous en servez que pour vos intérêts particuliers, si vous n'en usez pour la gloire de Dieu, pour le bien de l'Eglise , pour le salut des âmes , pour la

protection des gens de bien, pour la terreur et punition des méchants, votre puissance n'est pas autorité royale, mais domination tyrannique ; vous serez en enfer avec les Néron, les Domitien, les Dioclétien : *Reges gentium dominantur eorum, vos autem non sic.* Jésus dit dans l'Evangile : Si le serviteur pense que son maître doive beaucoup tarder à venir, et qu'il se mette à s'enivrer, à battre ses conserviteurs, le maître viendra lorsqu'il y pensera le moins, il le surprendra dans ses débauches, et le punira selon ses démérites. Il faut donc imaginer que Jésus a pour vous les mêmes armes et la même devise que l'empereur Maximilien second ; il avait fait peindre un aigle à deux têtes, de l'une il lançait des foudres, et de l'autre il portait des palmes, avec cette devise : L'un ou l'autre. Oui, Messieurs, vous aurez l'un ou l'autre, si vous sortez hors de votre devoir, la foudre de la justice de Dieu vous punira plus grièvement; comme vous êtes plus grands que les autres, vos péchés sont aussi plus grands, les punitions en seront plus grandes: *Horrende et cito apparebit vobis, potentes potenter tormenta patientur.*

Vos péchés sont plus énormes que ceux des autres, parce qu'ils sont faits avec plus de connaissance du mal ; vous avez été instruits dès votre jeunesse, vous avez eu des maîtres et des gouverneurs, vous ne pouvez ignorer ce qui est de votre devoir; vos péchés sont d'ingratitude, vous avez reçu de Dieu la noblesse, l'esprit plus vif et brillant, la beauté du corps, les richesses, l'empire et l'autorité sur beaucoup d'autres. Si vous offensez Dieu après tant de bienfaits, votre ingratitude sera bien dénaturée ; il aura sujet de se plaindre de vous comme de David : *Ego te tuli de domo patris tui, fecique tibi nomen magnum.*

Mais aussi si vous êtes vertueux, beaucoup de palmes vous seront réservées ; Jésus dira : *Non inveni tantam fidem in Israel.* Je n'ai point trouvé de vertu si solide en ceux qui voient Dieu dans la contemplation, *Israel videns Deum;* c'est-à-dire dans les religieux et les ecclésiastiques.

Erunt novissimi primi, dit Jésus en notre Evangile : ***Recumbent cum Abraham Isaac et Jacob :*** Vous serez assis avec Abraham, Isaac et Jacob ; que dis-je ? mais vous serez reçus en la compagnie des archanges, des puissances et des dominations célestes, au séjour de la gloire immortelle. *Amen.*

SERMON CCCIII.

POUR LE VENDREDI APRÈS LES CENDRES.

DES QUATRE DIMENSIONS DE L'AMOUR ENVERS LE PROCHAIN.

Diliges proximum tuum. (Matth. 5. 43.)

COMME Jésus-Christ notre Seigneur a été conçu par l'opération du Saint-Esprit, qui est l'amour incréé et la charité personnelle en la sainte Trinité, il a de grandes tendresses, et des inclinations particulières pour les âmes qui sont enflammées et ardentes en la charité. Il disait dans l'Evangile : Je suis venu apporter le feu en la terre, et je désire surtout qu'il soit bien allumé. La charité exerce deux actes; l'amour de Dieu, et l'amour du prochain ; l'occasion se présentera quelque jour, Dieu aidant, de vous parler de l'amour de Dieu. Aujourd'hui j'ai à vous parler de l'amour envers le prochain, des qualités, des propriétés et des conditions qu'il doit avoir.

Si, comme dit l'apôtre S. Paul, (Coloss. 3. 14.) la charité est le lien de la perfection, et le comble de toutes les vertus : *Charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.* Vous l'avez eue très parfaitement et au souverain degré, ô sainte Vierge ! vous aviez sujet de dire : *Ordinavit in me charitatem*, ou selon une autre version, *vexillum ejus super me charitas.* Comme les soldats d'une compagnie suivent leurs drapeaux et leurs enseignes, ainsi toutes les vertus suivent la sainte charité ; c'est elle qui a logé en votre cœur virginal, l'humilité, la patience, la débonnaireté, et les autres perfections admirables que l'ange honorait en vous, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Quis, quando, quomodo, commendet nobis charitatem, et quatuor ejus dimensiones explicantur.*

Primum punctum. *Altitudo charitatis, quod sit ex Deo, et propter Deum.*— B. 1° *Scriptura.*— C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Ratione.* — E. 4° *Exemplis.*

Secundum punctum. F. *Profundum, quod miseriis proximi compatiatur.*

Tertium punctum. *Latitudo, ut amet omnes proximos, etiam inimicos, quod probatur* — G. 1° *Scriptura.* —H. 2° *Patribus.*— I. 3° *Rationibus ex divo Paulo.*

Quartum punctum. *Longitudo quæ est perseverantia usque ad mortem.* — L. 1° *Scriptura.* — M. 2° *Patribus.* — N. 3° *Comparatione.* — O. 4° *Ratione.* — P. 5° *Exemplis.*

EXORDIUM.

A. — (*Quis, quando, quomodo, etc.*) Le Fils de Dieu notre Seigneur nous ayant commandé de nous rendre parfaits, comme notre père céleste est parfait ; et considérant que cette perfection de Dieu se montre principalement dans la charité qu'il exerce envers tous les hommes : *Qui solem suum oriri facit super bonos et malos*, nous a encore enseigné cette vertu dans tout le cours de sa vie, et particulièrement à la veille de sa mort ; c'est alors que les avertissements qu'un ami donne à son ami, que les commandements qu'un père fait à ses enfants, que les recommandations qu'un époux fait à son épouse, sont reçus avec plus de tendresse, et demeurent plus vivement et plus longtemps imprimés au plus sensible du cœur : car c'est la veille de sa mort, dans le Cénacle de Jérusalem, lorsqu'il nous lègue par testament son corps et son sang précieux, qui est le ciment et le lien de cette union fraternelle, qu'il la recommande à ses disciples. Mais en quels termes la recommande-t-il ? en termes si affectueux, si pressants, si obligeants, qu'il faut renoncer au christianisme, ou aimer

la charité plus que tout ce qui est aimable au ciel et sur la terre après Dieu.

Premièrement, en S. Jean, chapitre treize, il dit : On connaîtra en ceci que vous êtes mes disciples, si vous avez la charité et la dilection les uns pour les autres; puis il veut (Joan. 17. 21. 23.) que notre charité soit si extraordinaire, si héroïque, et si miraculeuse, qu'elle soit un témoignage et une preuve authentique de la foi, et que le monde connaisse par là, que Jésus est envoyé de Dieu, vrai Fils de Dieu, et vrai Dieu : « Omnes unum sint, sicut tu, Pater, « in me, et ego in te; ut credat mundus, quia tu me mi- « sisti; ut sint unum, sicut et nos unum sumus, et sint « consummati in unum, et cognoscat mundus quia tu me « misisti. » Ne faut-il pas des œuvres bien prodigieuses, des miracles bien signalés et éclatants pour prouver le mystère de l'incarnation, pour faire croire au monde qu'un homme qui a été pendu à un gibet par autorité de justice, et à la poursuite des prêtres de son pays, était vrai Dieu, et qu'étant à la potence, il gouvernait le ciel et la terre? Il ne l'a pu persuader aux hommes, même avant que ce désastre lui arrivât, lors même qu'il rendait la vue aux aveugles, la santé aux malades, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts; et il veut que nous nous aimions les uns les autres d'un amour si ardent, que les hommes en voyant cela, soient obligés et contraints de dire qu'il faut nécessairement que Jésus soit vrai Dieu, principe et auteur de la nature, puisqu'il donne à ses disciples une vertu qui surpasse tant la portée et les efforts de la nature.

Les philosophes païens voyant la belle économie et la sage conduite de ce monde, l'harmonie et le bon accord des éléments et des autres créatures, nonobstant la contrariété et l'opposition de leur qualité, ont reconnu qu'il y a un Dieu en ce monde, infiniment puissant, sage, bon, qui établit ces alliances, et conserve cette harmonie. Ainsi Jésus désire qu'il y ait une si bonne intelligence, une si étroite et parfaite union entre les fidèles, nonobstant l'antipathie de de leur naturel, la diversité de leur condition, et la contra-

riété de leurs inclinations, qu'en voyant cela on soit contraint d'avouer que celui qui tient en bon accord des créatures si opposées, est doué d'une puissance admirable, d'une sagesse incompréhensible et d'une bonté infinie.

De plus il ajoute : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos;* (Joan. 13. 34.) *Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* (Joan. 15. 12.) Il n'y a mot qui ne porte, il faut les peser pour en connaître l'importance. Il dit : *Præceptum*, il dit *meum*, il dit *novum*. Ce n'est pas un conseil, ce n'est pas un avis salutaire, ni une œuvre de surérogation qu'il propose; c'est un précepte, c'est un commandement, une œuvre d'obligation qu'il enjoint, et il y va du salut et de la damnation éternelle, si on y manque. Il dit : *meum*. Les autres préceptes sont ses commandements; mais il dit particulièrement de celui-ci, que c'est son précepte, parce qu'il lui est plus précieux ; il le chérit plus que tous les autres, il l'a en plus grande recommandation. Il dit : *Novum*. Le commandement ancien disait aux Juifs : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes ; et le commandement nouveau dit aux chrétiens : Vous aimerez votre prochain comme Jésus l'a aimé.

S. Bernard dit que la charité est à l'âme ce que la quantité est au corps; un corps est d'autant plus grand ou plus petit, qu'il y a plus ou moins de quantité ; et une âme est d'autant plus grande ou plus petite devant Dieu, qu'elle a plus ou moins de charité ; et comme la quantité a ses quatre dimensions, la charité aussi en a quatre.

S. Paul dit, (Ephes. 3. 18.) que pour concevoir la grandeur de l'amour que Jésus nous a porté, il faut en connaître les quatre dimensions : la hauteur, la profondeur, la largeur et la longueur : *In charitate radicati, et fundati, ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit longitudo, latitudo, sublimitas et profundum.* Ce sont les quatre qualités de l'amour que nous devons à notre prochain, par conformité et ressemblance à l'amour que Jésus nous a porté.

PRIMUM PUNCTUM. — *Altitudo charitatis*, *etc.*

B. — (1° *Scriptura.*) La hauteur de cet amour consiste en ce que Dieu en doit être le motif et la fin. Il n'y a rien de plus haut que Dieu ; si notre amour vient de lui, et va à lui, c'est un amour haut et relevé. L'amour de Jésus envers nous est un reflux de l'amour qu'il porte à son Père ; quand il alla mourir pour nous, il dit : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, surgite, eamus ;* et son apôtre (1. Cor. 13. 1.) nous déclare que quelque belles et apparentes que soient nos actions, si nous n'avons la charité, rien ne nous profite, et nous ne sommes rien ; notez, charité ; il n'y a rien de si commun parmi les hommes que l'amour, et il n'est rien de si rare dans le monde que la charité ; on y prend fort souvent le change, et on s'y trompe étrangement à sa propre damnation. Toute charité est amour, mais tout amour n'est pas charité ; il n'y a que l'amour de charité, l'amour chrétien, l'amour surnaturel, qui nous mette en voie de salut. L'amour qui est parmi les gens du monde, n'est ordinairement qu'un amour brutal, sensuel, humain, naturel, plein d'intérêt et de retour à soi-même.

C.—(2° *Patribus.*) S. Augustin dit : (Hom. 38. ex 50.) Vous aimez votre femme, parce qu'elle est l'objet de vos délices charnelles ; ainsi un pigeon aime sa colombe, un loup aime sa louve, un tigre aime sa tigresse ; vous aimez vos enfants, parce que ce sont vos créatures ; ainsi une ourse aime ses oursons, une lionne ses lionceaux, une poule ses poussins, parce que ce sont leurs petits. Vous aimez votre camarade, parce que vous demeurez ensemble, vous jouez, vous mangez, vous vous promenez, vous cajolez ensemble ; ainsi deux chevaux s'entr'aiment et mangent ensemble aux champs, parce qu'on leur a donné l'avoine, et qu'on les a abreuvés ensemble ; deux vaches s'entr'aiment, parce qu'elles ont demeuré dans la même étable ; si l'une est absente, l'autre en témoigne du ressentiment par son mugissement ; vous aimez votre maître parce qu'il vous nourrit bien, ainsi votre chien vous caresse, parce que vous lui

donnez des pièces de pain, vous aimez votre frère, votre oncle, votre cousin parce que ce sont vos parents : les Turcs et les autres infidèles n'en font pas moins. Il faut aimer vos prochains d'un amour de charité, non par des motifs naturels et humains, mais par des principes surnaturels et divins ; il faut les aimer, parce que ce sont les images de Dieu, les membres de Jésus, parce que Dieu les a tant aimés, qu'il leur a donné son Fils, parce que Jésus les a tant estimés, qu'il a donné sa vie pour eux.

Il faut les aimer pour les porter à Dieu ; il faut les aimer, non pour les attacher à vous et à vos intérêts, mais pour les porter à Dieu et à sa gloise ; leur donner son amour et sa crainte, pour les rendre vertueux, pour en faire de vrais chrétiens, et de bons serviteurs de Dieu ; il faut les aimer, non pour vous rendre partisans de leurs passions déréglées, complaisants à leur humeur vicieuse, complices et coadjuteurs de leurs dissolutions ; mais pour les en reprendre et les corriger : *Non est bona amicitia quam facit mala conscientia*, dit S. Augustin ; (Tract. 8. in Epist. 1. Joan.) et ailleurs : *Non sic debemus amare homines sicut gulosus amat perdices, amat enim ad hoc ut occidat et consumat, et amare se dicit.* Voilà un bel amour que vous portez à vos camarades ! vous les aimez comme un gourmand aime les viandes, il dit : J'aime bien ce chapon, ce mouton ; il l'aime pour le tuer, pour en prendre son plaisir, pour le détruire et le consommer ; vous aimez votre camarade pour le perdre par vos débauches, pour le mener au jeu, au cabaret, pour le gorger de vin et de viande, lui enseigner où il y a des filles débauchées, lui apprendre des saletés dénaturées ; il vaudrait beaucoup mieux pour lui, qu'on prît un couteau, qu'on l'égorgeât, et qu'on le rôtît à petit feu, que de l'engager comme vous faites, à être quelque jour brûlé dans les flammes éternelles. Voilà un bel amour que vous portez à votre maîtresse ! vous l'aimez pour la perdre par vos flatteries, en applaudissant à ses vanités, à ses mondanités et à ses sensualités ; vous ne vous souciez pas qu'elle se damne, pourvu que vous gagniez ses

bonnes grâces, pour en tirer quelque profit temporel et passager.

D. — (3° *Ratione.*) Aimer, c'est vouloir du bien. Vous n'aimez donc pas votre prochain, si vous ne lui souhaitez de tout votre cœur, si vous ne lui procurez tant qu'il vous sera possible, les vrais biens, qui sont l'amour de Dieu, les vertus solides et parfaites, et le salut éternel; vous ne l'aimez pas si vous ne tâchez de le délivrer des vrais maux, qui sont les péchés, les mauvaises habitudes, et les inclinations vicieuses.

Si votre enfant est atteint d'une fièvre chaude, ou autre maladie, vous tâchez par tous les moyens de l'en délivrer, et quoiqu'il ne le veuille pas, et quoiqu'il résiste, qu'il crie qu'on le laisse en repos, quoiqu'il menace de tuer, vous l'attachez à la colonne du lit, vous le faites saigner, ventouser, scarifier, et si vous faisiez autrement, on dirait que vous ne l'aimez pas. Donc vous n'aimez pas votre enfant, votre serviteur, votre ami, si vous ne le reprenez pas et si vous ne le châtiez pas quand il jure, blasphème, et qu'il dit des paroles dissolues, quand il médit du prochain, qu'il se débauche, qu'il s'enivre, et qu'il offense Dieu de quelque manière que ce soit. *Amor sævit*, *charitas sævit*, *sine felle sævit*, *more columbino*, *non corvino*, dit S. Augustin. (Lib. 1. cap. 4.)

E. — (4° *Exemplis.*) Cette bonne femme dont il est fait mention dans la vie du père César de Bus, aimait son voisin d'un vrai amour. César de Bus était un gentilhomme mondain; une pauvre femme nommée Antoinette eut l'inspiration de le convertir. A cet effet elle loua tout exprès un petit coin de chambre, vis-à-vis de la maison de ce cavalier, afin d'y avoir entrée, et d'y être quelquefois employée à laver la lessive, à faire des messages et à rendre d'autres services; elle lui présentait la Vie des Saints; (chacun la devrait avoir) elle le priait de la lire, il la rebutait : Allez, allez, vous êtes une bigote, j'ai bien à faire de votre livre. Mais, Monsieur, je vous prie au moins d'en lire une page, pas davantage. Il s'en moquait Au moins sept lignes à l'hon-

neur des sept douleurs, au moins cinq lignes, à l'honneur des cinq plaies, au moins trois lignes seulement à l'honneur de la très sainte Trinité. Enfin, pour se délivrer de ses importunités, il prit le livre, il en lut quelque chose, il fut gagné par cette lecture, et devint un grand Saint. Il faudrait l'imiter, vous approcher doucement de votre voisin ou voisine, qui se conduisent mal; leur dire quelques mots de ce qu'on a dit au sermon, de ce que vous avez lu dans quelque bon livre, prendre sujet de leur parler de Dieu, de la laideur du vice, de la beauté de la vertu, et des quatre fins de l'homme; quelquefois quand votre fermier, ou un autre paysan vient chez vous, quand un pauvre vous demande l'aumône, leur demander : Y a-t-il longtemps que vous n'avez été à confesse ? l'envoyer à quelque père, et s'il n'ose pas y aller à cause de ses haillons, prier votre confesseur de l'entendre en confession.

S. Romuald aimait son père d'un vrai amour. Serge son père de la maison de Ravenne, après s'être battu en duel avec un de ses parents, se fit religieux dans un monastère d'Italie, nommé Saint-Séverin, pour y faire pénitence; mais comme la volonté de l'homme est changeante et fragile, sa première ferveur s'étant refroidie, il se dégoûta de la religion et voulut quitter le monastère. Son fils Romuald, qui était alors en France, ayant appris cela, alla tout exprès en Italie pour le détourner de ce mauvais dessein. Comment, dit-il, retourner au monde ? à quoi pensez-vous, mon père? ne voyez-vous pas que vous vous y perdrez, vous êtes d'une humeur bouillante, querelleuse, impatiente, quelqu'un vous appellera moine défroqué, vous ne pourrez l'endurer, vous l'appellerez en duel, vous mourrez en mauvais état, résolument vous ne sortirez point d'ici. Ne pouvant rien gagner sur son esprit par ses remontrances, il se sert de la voie de fait : Vous y demeurerez, bon gré, mal gré que vous en ayez, c'est une espèce de cruauté de vous être pitoyable en cette occasion; vous m'en saurez bon gré quelque jour. Il lui fait mettre les fers aux pieds, et à force de le faire jeûner et de jeûner lui-même, et de prier Dieu pour lui, il le con-

vertit tellement, qu'il fut très content de demeurer, et il y mourut saintement l'an neuf cent quatre-vingt-douze. C'est ainsi que Jésus-Christ nous aime. *Ego quos amo, arguo et castigo;* (Apoc. 3. 19.) vous vous figurez qu'il est bien en colère contre vous, parce qu'il châtie, qu'il envoie des maladies, des pertes de biens, un renversement de fortune; vous vous trompez, c'est qu'il vous aime d'un vrai amour : *Amor sævit, Christus sævit;* s'il ne vous donnait que des biens de la terre, son amour serait bas et terrestre; il veut vous obliger à gagner les biens du ciel, éternels, souverains, parce qu'il vous aime d'un amour haut et relevé.

SECUNDUM PUNCTUM.—*Profundum*, etc.

F.—(*Quod miseriis proximi, etc.*) S'il est si haut, il n'est pas moins profond, il l'abaisse jusqu'au centre de nos misères, jusqu'à le mettre auprès de nous, quand nous sommes dans l'abîme de quelque disgrâce, quelqu'ignominieuse et humiliante qu'elle soit : *Descendit cum illo in foveam. De abyssis terræ iterum reduxisti me.* (Psal. 70. 20.) Il ne dit pas *retraxisti*, mais *reduxisti :* Vous m'avez ramené de l'abîme où j'étais; il y était donc avec nous, *cum ipso sum in tribulatione.* Notre amour doit être ainsi, il doit nous faire condescendre et compatir aux misères de notre prochain pour l'en relever efficacement et avec affection.

Vous faites tout le contraire, l'affliction de votre prochain vous donne sujet de vous élever, et de l'abaisser, et de l'opprimer pour achever de le perdre; vous dites : Ce bon homme est ravi de ce que je lui vends mon blé à crédit; encore que ce soit plus cher qu'au marché, que je lui prête de l'argent à usure, il s'en tient bien obligé, sans ce plaisir il mourrait de faim, et les sergents lui emporteraient tous ses meubles. Cette excuse vous condamne, c'est pour cela qu'il lui faudrait prêter sans usure, parce qu'il est pauvre, parce qu'il meurt de faim, parce qu'on le veut exécuter.

C'est principalement des pauvres que Dieu défend de

prendre des intérêts de l'argent qu'on leur prête. Cette bonne veuve a par malheur quelque mauvais procès par l'injustice d'un méchant homme ; au lieu de lui tendre la main, vous tâchez de la précipiter dans l'abîme de son déshonneur la sollicitant au mal par de vaines promesses de la secourir. Cette fille est tombée en faute, au lieu d'y compatir et de tâcher de la retirer, vous en prenez occasion de la tenter plus hardiment à retomber au péché pour achever de la perdre.

Nous pouvons remarquer dans l'Ecriture que le Saint-Esprit joint toujours le commandement de l'amour envers le prochain à celui de l'amour envers Dieu ; et notre Sauveur en l'Evangile (Matth. 22. 37.-Marc. 12. 31.-Luc. 10. 27.) étant interrogé quel était le grand commandement de la loi, après avoir dit : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, c'est le premier et le plus grand commandement, il ajoute : Et le second, semblable au premier, est celui-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Semblable au premier, c'est-à-dire aussi important, aussi nécessaire au salut ; semblable au premier, c'est-à-dire que comme l'amour que nous devons à Dieu doit être cordial, sincère, effectif : *Ex toto corde tuo*, *ex omnibus viribus tuis ;* ainsi l'amour que nous devons à notre prochain doit être du profond du cœur, et se montrer par les effets. Pour mieux expliquer ceci, un jurisconsulte lui ayant demandé ce qu'il devait faire pour avoir la vie éternelle, il lui proposa cette parabole : Un pieux Samaritain rencontrant aux champs un pauvre homme blessé à mort et couvert de plaies par les voleurs, ne passa pas outre, mais mit pied à terre, s'approcha de lui, pensa ses blessures, le mit sur sa monture, le conduisit à l'hôtellerie, le recommanda à l'hôte et répondit pour lui. Ayant raconté les pieux offices de ce Samaritain, il dit au jurisconsulte : Faites de même ; c'est-à-dire, si vous voulez avoir la vie éternelle dont vous m'avez interrogé, soyez ainsi charitable. Donc assister le prochain de nos moyens, de notre crédit, de notre travail, ce n'est pas une œuvre de conseil, ni de surérogation, mais de précepte et

d'obligation. Vous ne voudriez pas signer une requête, faire un exploit, plaider un quart d'heure pour un villageois, servir un malade, sinon à force d'argent; cependant tout cela est bien moins que ce que fit ce Samaritain à ce pauvre blessé. Jésus dit : Faites comme lui pour avoir la vie éternelle ; tout cela est bien moins que de donner votre vie pour votre prochain ; et S. Jean dit : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere*; (1. Joan. 3. 16.) notez, *debemus*, c'est une obligation. Tout ce que vous faites pour le prochain moins que d'endurer la mort, tout ce que vous lui donnez moins que votre vie, c'est moins que vous ne devez. Vous plaidez pour les pauvres veuves, c'est moins que vous ne devez ; vous visitez les prisonniers, vous servez les malades, c'est moins que vous ne devez, puisque dans un besoin vous devez même votre vie. Vous devez aimer le prochain, comme Jésus nous a aimés ; il a donné sa vie pour nous : *Pro omnibus mortuus est;* disant *pro omnibus*, il marque la grandeur de son amour.

TERTIUM PUNCTUM. — *Latitudo, etc.*

G. — (*Ut amet, etc.*) La troisième propriété que notre amour doit avoir, c'est qu'il doit embrasser tous les hommes, sans en exclure un seul. L'amour de la plupart des chrétiens est un amour particulier, amour fantasque et de caprice. L'un est le meilleur homme du monde avec les étrangers, chez les voisins, en compagnie et dans le cabaret; mais dans sa maison, il semble un arabe, il n'a point de tendresse pour sa femme, pour ses enfants, pour ses domestiques; l'autre est idolâtre de ses gens, mais il n'a point de charité pour les étrangers; il se fait ennemi de cinquante voisins pour venger la querelle d'un petit enfant; l'un veut que toute son hérédité et toute la bénédiction soit pour son aîné, l'autre qu'elle soit toute pour le cadet. Ce père de famille n'a d'inclination que pour un de ses serviteurs qui le flatte, qui lui fait des rapports à perte de vue, et il ne témoigne point d'amour, point de confiance, ni de bonne volonté aux autres. Cet autre n'aime qu'une certaine

religion ou confrérie, il méprise et condamne toutes les autres, et de là viennent les divisions, les schismes, les jalousies, les jugements téméraires, les médisances, les partialités qui sont dans les familles, républiques et autres communautés.

H. —(1° *Scriptura.*) Quand S. Paul recommande tant la charité, qu'il dit que sans elle rien ne nous profite, (1. Cor. 13. 1.) c'est à propos des schismes et des divisions qui étaient à Corinthe. Mais voulez-vous savoir quelles divisions ? elles étaient si légères et si petites en apparence, que nous penserions que ce n'est qu'un jeu d'enfant. C'est que les uns disaient : Apollon est un des plus habiles hommes du monde ; les autres disaient : S. Pierre n'a pas son semblable.

Et aux Galates, il dit : Faisons du bien à tous, et principalement aux domestiques de la foi ; (1) ce que les chrétiens observaient encore au second siècle.

I. — (2° *Patribus.*) Tertullien dit en son Apologétique: « Male enim facere, male dicere, male velle, male cogitare « de quoquam ex æquo vetamur. Nullum bonum sub excep- « tione personarum administramus : » (Tertull. Apolog. cap. 36.) Il ne nous est pas permis de faire du mal, ni d'en dire, ni d'en penser, ni d'en vouloir à qui que ce soit, nous faisons du bien indifféremment à tous ceux que nous pouvons, sans acception de personne. Il est vrai que nous ne pouvons faire du bien actuellement à tout le monde, nous ne pouvons pas donner l'aumône à tous les pauvres, secourir tous les nécessiteux, parce que notre temps, nos moyens, nos forces sont finies et limitées ; mais si *angustiantur vasa carnis*, *dilatentur spatia charitatis*, dit S. Augustin.

Nous devons aimer tout le monde en général, porter compassion à tous les misérables, avoir des tendresses et des inclinations pour tous nos frères ; mais surtout obéir à ce

(1) Operemur bonum ad omnes, maxime ad domesticos fidei. (Galat. 6. 10.)

commandement que le Fils de Dieu nous a fait, disant : Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous ruinent de réputation injustement, faites du bien à ceux qui vous haïssent.

L. — (3° *Rationibus.*) Quand S. Paul était en prison à Rome pour la foi, il y avait à Colosse un gentilhomme chrétien, nommé Philémon; un de ses esclaves nommé Onésime, s'enfuit secrètement sans dire adieu, et même ayant volé son maître. Heureusement pour lui, il se trouva à Rome, et fut converti par S. Paul; l'apôtre l'ayant baptisé, le renvoya à son maître, avec une lettre de faveur, qui est la plus courte, mais la plus éloquente de ses épîtres; là, il déploie les richesses de sa rhétorique divine, il se sert de divers arguments pour calmer l'esprit de ce cavalier, et l'induit à excuser la faute de son esclave. Tout ce qui est écrit, est écrit pour notre instruction. Jésus a beaucoup plus de tendresse pour celui qui vous a offensé, que S. Paul n'en avait pour Onésime. Il vous recommande avec plus d'affection de pardonner à votre ennemi, que l'apôtre ne recommandait à Philémon de pardonner à son esclave; il se sert des mêmes arguments que S. Paul; car il les lui a inspirés et dictés.

S. Paul dit : *Ego Paulus scripsi mea manu :* C'est de ma propre main que je vous écris ceci; et Jésus dit : C'est de ma propre bouche que je vous parle; non plus par la bouche de mes prophètes, tant j'ai à cœur que vous vous entr'aimiez : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros.*

Multa fiduciam habens imperandi tibi, propter charitatem magis obsecro. Je pourrais vous commander, j'ai assez d'autorité pour cela; mais j'use de supplication, parce que la rigueur rebute, et que la douceur gagne le cœur. Pourriez-vous bien refuser quelque chose à Jésus-Christ, quand il vous prie humblement, comme s'il se mettait à genoux devant vous : Si un grand vous prie de quelque chose, vous dites : Monsieur, vous me faites trop d'honneur, vos prières me sont des commandements.

Ego vinctus; à la prière, j'ajoute la compassion, c'est pour l'amour de vous que j'ai été lié et garrotté, flagellé,

crucifié. Pouvez-vous refuser quelque chose à tant et à de si grands témoignages d'amour.

Obsecro te pro meo Filio quem genui in vinculis; votre ennemi est l'enfant de Dieu, Jésus l'a enfanté par ses souffrances en la croix, il lui est cher et précieux : c'est son Benjamin, son Bénoni, *filius doloris.*

Suscipe illum ut viscera mea. Voudriez-vous déchirer les entrailles de Jésus ? voudriez-vous lui ronger le cœur ? Celui que vous haïssez, que vous voudriez déchirer à belles dents, c'est le petit cœur de Jésus ; il l'aime comme ses entrailles.

Si habes me socium suscipe illum sicut me: si autem aliquid nocuit tibi, aut debet hoc mihi imputa. Si vous m'aimez, et si vous voulez être aimé de moi, faites-lui tout, ni plus ni moins, que ce que vous voudriez me faire à moi-même; s'il vous a offensé, sa faute, c'est mon crime, je suis sa caution, j'ai répondu pour lui à mon Père et à tous ceux à qui il doit quelque chose. Prenez qu'il ne mérite pas que vous lui pardonniez ; il me semble que je le mérite bien : pardonnez-moi cette faute, j'en suis responsable comme si je l'avais faite.

Forsitan ad horam recessit a te, ut in æternum illum reciperes. L'offense qu'il nous a faite est passagère et pour un temps, l'amour qu'il vous portera sera à tous les siècles des siècles; ou il sera damné, ou il sera sauvé, s'il est quelque jour damné, hélas! il sera assez puni de l'injure qu'il vous a faite ; il y a assez de loisir dans toute l'étendue des siècles pour en être châtié; s'il est sauvé avec vous, vous vous entr'aimerez, chérirez et bénirez une éternité, tout entière ; ne faut-il pas commencer dès à présent ce que vous ferez dans le ciel, sans fin et sans interruption ?

Para mihi hospitium. Je dois loger en votre maison, je dois être reçu chez vous, au moins dans la communion de Pâques, il ne faut pas que j'y rencontre quelque chose qui me déplaise. Gardez-vous bien de vous approcher de la sainte table, s'il reste en votre cœur quelque inimitié contre qui que ce soit, quand il vous aurait arraché les yeux, quand il

vous aurait ruiné de bien, d'honneur, de santé, de tout. Si je n'ai la charité, rien ne me profite, dit S. Paul. Il ne dit pas si je n'ai l'amour, mais la charité, qui est une vertu surnaturelle comme la foi. Qu'est-ce à dire surnaturelle? c'est-à-dire, qui va au-delà des inclinations de la nature! Le propre de l'entendement est de ne recevoir ni approuver que ce qui est évident, et la foi le porte à croire ce qui lui est obscur, et ce qu'il ne voit pas, *argumentum non apparentium*. L'inclination de la volonté est de n'aimer que nos amis, parents, bienfaiteurs, et la charité nous oblige d'aller au-delà, et d'aimer nos ennemis et ceux qui nous persécutent.

Si j'aime mon prochain comme je le dois, je l'aime parce qu'il est l'image de Dieu, racheté par le précieux sang de Jésus, enfant de l'Eglise. Or, tous les chrétiens ont toutes ces qualités. Je dois donc aimer tous les chrétiens, ou je n'en aime pas un seul comme je le dois : je dois les aimer en tout temps, puisqu'ils sont les images de Dieu, rachetés par le Sauveur, enfantés de l'Eglise en tout temps.

QUARTUM PUNCTUM. — *Longitudo, etc.*

M. — (*Usque ad mortem.*) C'est la quatrième et dernière dimension de la charité de Jésus envers nous, la longueur, la constance et persévérance de l'affection qu'il nous a porté jusqu'à la fin : *In finem dilexit eos ;* il nous a aimés jusqu'au dernier soupir de sa vie et au-delà ; étant à la veille de sa mort il nous a légué ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux, ce qui est de plus grand, de plus excellent et adorable au ciel et en la terre, son corps, son âme, sa divinité ; ainsi une âme choisie ne met point de bornes à sa charité. On voit des dames dévotes qui étant au lit de la mort s'informent encore de l'état des pauvres, elles ont soin de les faire assister, elles demandent : Comment se porte une telle veuve ? a-t-on porté le bouillon à un tel malade ? elles lèguent par testament de quoi les assister après leur mort ; c'est mourir au lit d'honneur, c'est finir comme le phénix dans le feu de la charité, allumé des bois

aromatiques des bonnes œuvres. Au contraire, il y a des gens si peu chrétiens, si mal instruits, ou si mal affectionnés aux maximes de l'Evangile, qu'en faisant leur testament ils semblent renoncer au christianisme : Ils disent. J'avais la volonté de léguer cent écus à un de mes parents, mais parce qu'il m'a désobligé, il ne les aura pas ; au lieu qu'il faudrait dire : Il en aura deux cents. Vous êtes sur le point de vous aller présenter au tribunal de Jésus-Christ, et vous prenez des dispositions toutes contraires à celles qu'il demande de vous, toutes contraires à celles qu'il a pour vous.

N. — (1° *Scriptura.*) Il nous a aimés jusqu'à la fin, il nous aime sans fin, et son héraut nous dit : *Bonum facientes, non deficiamus :* (Galat 6. 9.) Ne nous lassons jamais de faire du bien, ne permettons pas que la charité, qui est un amour divin, s'éteigne ou se ralentisse par des accidents humains.

O. — (2° *Patribus.*) S. Grégoire dit que cette vertu était représentée par la robe que le patriarche Jacob donna à son fils Joseph. L'Ecriture dit (Genes. 37. 3. 23.) qu'il la lui donna, parce qu'il l'aimait plus que ses autres enfants, qu'elle était de diverses couleurs, et qu'elle lui venait jusqu'aux talons ; la charité est une robe qui couvre la multitude des péchés, dit l'Apôtre. Elle est de diverses couleurs, elle est un assemblage de toutes les vertus ; *Charitas patiens est, benigna est.* Dieu la communique aux âmes pour qui il a des inclinations particulières; elle doit aller jusqu'aux talons, c'est-à-dire persévérer jusqu'à la fin de la vie. (1)

P. — (3° *Comparatione.*) *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem ;* la charité est comme le feu grégeois, les eaux ne le peuvent éteindre. Les mauvais offices que le prochain nous rend, les persécutions qu'il nous fait, ne diminuent en rien l'amour que nous lui portons ; si c'est un amour de charité, cette affection s'augmente dans

(1) Joseph qui inter fratres usque in finem perseverasse describitur, solus talarem tunicam habuisse perhibetur, quasi enim protensa tunica talum corporis operit cum bona actio ante Dei oculos usque ad vitæ nostræ terminum tegit. (Greg. 1. moral. capt. ultim.)

les injures qu'on nous fait, comme le feu se rend plus ardent à la présence du froid.

Q. — (4° *Ratione.*) Toute plante que mon Père céleste n'a pas plantée sera déracinée, dit notre Sauveur. Quand vous n'aimez le prochain que parce qu'il est votre ami, ou parent, ou bienfaiteur, et que vous cessez de l'aimer, parce qu'il vous a désobligé, ou qu'il cesse de vous faire du bien, cet amour est humain et naturel, non surnaturel et divin ; et si ce n'est pas Dieu qui l'a planté en votre cœur, il en est aisément arraché ; mais si vous continuez de l'aimer, nonobstant les disgrâces qui lui arrivent, ou les offenses qu'il vous fait, c'est un amour de charité, il est constant et inébranlable, comme Dieu qui en est le motif, toujours le même et immuable : *Charitas nunquam excidit.*

R. — (5° *Exemplis.*) Au temps du bienheureux François de Salles, on disait en Savoie, comme par proverbe : Il faut offenser l'évêque de Genève pour en recevoir du bien ; et quand ses parents voulaient obtenir de lui quelque faveur, ils se servaient de l'entremise de quelqu'un qui l'avait désobligé. *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem.* Voilà, Messieurs, les quatre dimensions de la vraie charité, les quatre propriétés de l'amour que vous devez à votre prochain : *Tenta ergo te*, dit S. Augustin ; *et si sit in te dilectio fratris, dilectio pacis, dilectio unitatis, securus esto :* Examinez-vous, ne vous flattez pas ; si vous n'aimez pas vos frères pour l'amour de Dieu, parce qu'ils sont les créatures de Dieu, les disciples et les membres de Jésus, si vous ne les aimez pas pour les gagner à Dieu et pour en faire de vrais chrétiens ; si vous ne les aimez pas d'une affection sincère et effective, pour les assister cordialement selon votre pouvoir ; si vous ne les aimez pas tous sans en exclure un seul de votre bienveillance ; si vous ne les aimez pas jusqu'à la fin, même quand ils vous persécutent, vous n'avez pas la charité ; si vous n'avez pas la charité, S. Paul vous dit que vous n'êtes rien, que rien ne vous profite ; si vous n'avez pas la charité, votre prudence n'est rien, votre justice, chasteté, tempérance, dévotion ne sont

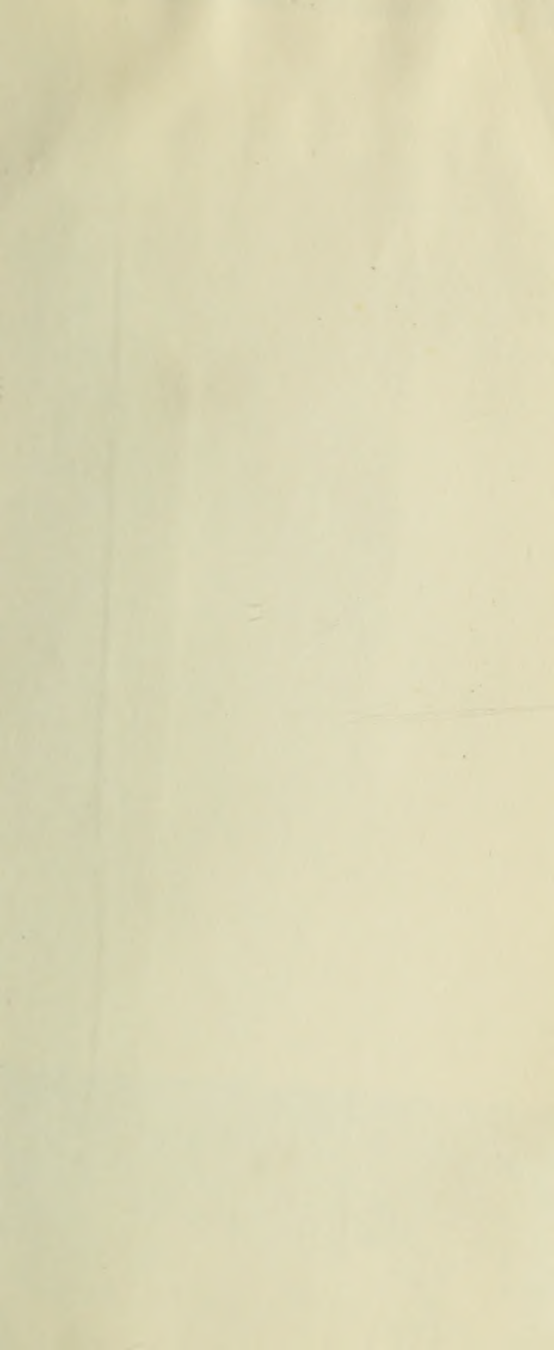
rien ; si vous n'avez pas la charité, il ne vous sert de rien d'avoir été créé, conservé, racheté, baptisé ; les bienfaits de Dieu, l'incarnation du Verbe, les sacrements de l'Eglise, les mérites du Sauveur ne vous servent de rien ; car S, Paul dit : *Nihil sum , nihil mihi prodest.* Mais si vous avez la vraie charité, si vous êtes soigneux de garder l'union que vous devez avoir avec Dieu et avec tous vos frères , vous êtes en beau chemin, vous êtes assuré de votre salut, vous portez les livrées des vrais disciples du Sauveur , vous êtes marqué au coin des prédestinés ; vous avez le caractère d'enfants de Dieu, vous serez héritiers de ce royaume dont le roi est unité, dont la loi est charité, dont l'état est félicité, dont la durée est éternité. *Amen.*

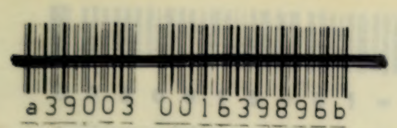
TABLE

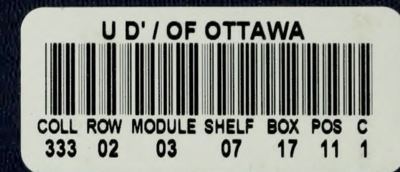
DES SERMONS DU DIXIÈME VOLUME.

SUITE DES COMMANDEMENTS DE DIEU.






a39003 001639896b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 07 17 11 1